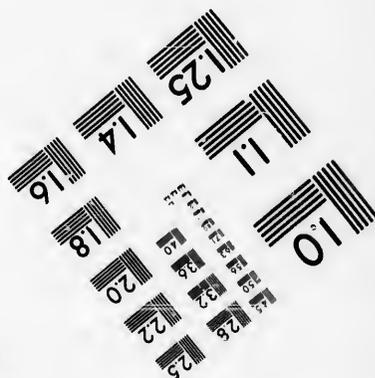
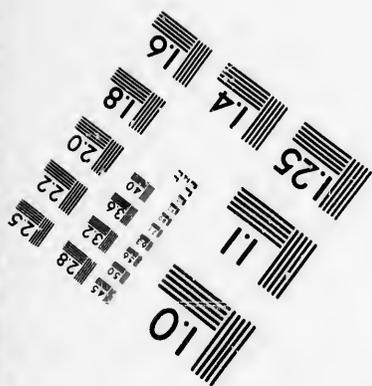
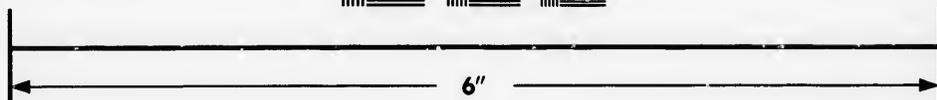
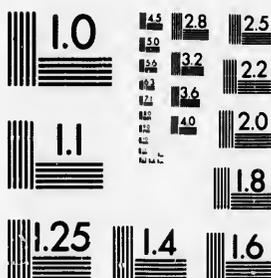


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4573

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

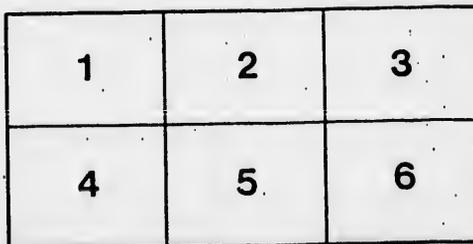
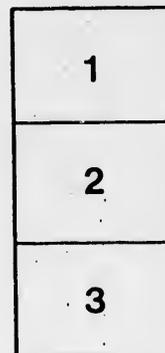
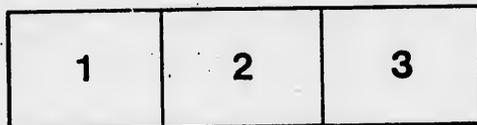
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent le méthode.

<

PR  
C  
I  
&  
A  
e

AYR

Revu  
çai  
me

E

GRAV

Chez

216

# GÉOGRAPHIE MODERNE

PRÉCÉDÉE d'un petit Traité de la Terre, ornée de traits d'Histoire Naturelle et politique; d'une *Géographie Sacrée*, d'une *Géographie Ecclésiastique*, où l'on trouve les Archevêchés et Evêchés de l'Eglise Catholique, et les principaux des Eglises Schismatiques;

Avec une Table des Longitudes et Latitudes des principales Villes du Monde;

Par l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

NOUVELLE ÉDITION

Revue et augmentée, avec les nouvelles divisions de l'Empire Français, et celles des autres États de l'Europe, d'après les changements survenus, jusqu'à ce jour, dans cette partie du monde,

ET ORNÉE DE 14 CARTES GÉOGRAPHIQUES;

GRAVÉES D'APRÈS LES DERNIERS TRAITÉS ET LES DERNIÈRES LIMITES.

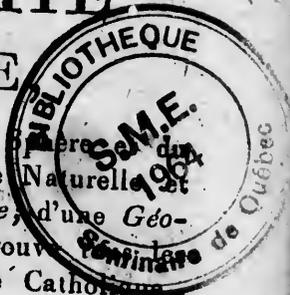
PAR UN ANCIEN PROFESSEUR.

TOME PREMIER.

A PARIS,

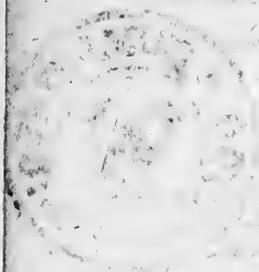
Chez AUGUSTE DELALAIN, Imprimeur-Libraire  
rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 5.

1812.



Bibliothèque de Québec  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université  
Québec





I  
N  
de  
a  
no  
ch  
Ro  
An  
L'I  
d'I  
dis  
qui  
nou  
l'E  
pha  
He  
situ  
roy  
gen  
not  
ver  
les  
nou  
pu  
tho

1801

---

## AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

---

LA dernière édition de la Géographie de l'abbé Nicolle de La Croix a été publiée en 1805 ; depuis cette époque , la géographie politique a subi des changements qui ont donné une nouvelle face à l'Europe. La Toscane , le duché de Parme , l'État de Gênes , les États Romains , la Hollande , le territoire des villes Anséatiques , etc. , sont devenus français. L'État de Venise a été réuni au royaume d'Italie ; l'ancien empire d'Allemagne s'est dissous , et la plus grande partie des princes , qui le composoient , ont établi entre eux une nouvelle confédération , sous la protection de l'Empereur Napoléon. Le royaume de Westphalie s'est formé des états du landgrave de Hesse-Cassel et des possessions du roi de Prusse , situées entre l'Elbe et le Rhin. D'autres royaumes ont été créés , etc. Tous ces changements , qu'il étoit nécessaire d'indiquer dans notre nouvelle édition , nous ont forcé d'intervertir souvent l'ordre suivi par l'auteur , dans les détails de son ouvrage. Néanmoins , nous nous sommes écartés le moins que nous avons pu de son plan général , qui est clair et méthodique ; nous avons commencé la description

des états de l'Europe, par ceux qui ont le plus d'intérêt pour nous, savoir : 1°. l'Empire Français ; 2°. les pays qui sont sous les lois, ou sous la protection de l'Empereur Napoléon ; 3°. ceux qui sont sous l'influence de la France. Partout nous avons fait connoître l'ancien état des choses et le nouveau. C'est ainsi qu'avant de décrire les états de la Confédération du Rhin, nous avons donné l'ancienne division de l'Allemagne par cercles : ce rapprochement nous a paru nécessaire pour l'étude de l'histoire. C'est pour la même raison que nous avons laissé subsister le petit traité de la Géographie Ecclésiastique, tel qu'il a été composé par l'auteur. Du reste, dans la description de chaque pays, nous avons fait connoître les villes qui ont conservé ou perdu leurs archevêchés ou évêchés.

Nous avons donné la population des départements et des villes de France, d'après le dernier recensement officiel qui a eu lieu en 1806.

Enfin nous n'avons rien négligé pour rendre cette édition utile à la jeunesse, et digne de l'attention du lecteur.

# TABLE

## DES CHAPITRES.

### PREMIÈRE PARTIE.

*Dans laquelle on traite de la Sphère et du  
Globe Terrestre en général.*

<p style="text-align: center;">PREMIÈRE SECTION.</p> <p>De la sphère, <span style="float: right;">pag. 1</span>  <b>CHAP. I.</b> Des cercles qui com-          posent la sphère, <span style="float: right;">2</span>          De l'équateur, <span style="float: right;">3</span>          Du zodiaque, <span style="float: right;">4</span>          De l'horizon, <span style="float: right;">7</span>          Du méridien, <span style="float: right;">10</span>          Des deux colures, <span style="float: right;">11</span>          Des quatre petits cercles, <i>ibid.</i>          Des astres et de leurs mouve-          ments, <span style="float: right;">12</span>          Des étoiles fixes, <span style="float: right;">13</span>          Des planètes en général, <span style="float: right;">14</span>          Du soleil, <span style="float: right;">15</span>          De la lune, <span style="float: right;">17</span>          Des autres planètes, <span style="float: right;">21</span>  <b>CHAP. II.</b> Application de la          sphère au globe terrestre, <span style="float: right;">22</span>  <b>CHAP. III.</b> Des divisions de          la terre formées par les          cercles du globe, <span style="float: right;">27</span>  <b>ART. I.</b> Première division de          la terre par les zones et les          ombres, <span style="float: right;">28</span>  <b>ART. II.</b> Seconde division de          la terre par les longitudes          et les latitudes, <span style="float: right;">29</span>  <b>CHAP. IV.</b> Des climats et des          autres choses qui concernent          le globe terrestre, <span style="float: right;">30</span></p>	<p>§ I. Des climats, <span style="float: right;">30</span>          § II. Des différentes opéra-          tions que l'on peut faire          sur le globe, <span style="float: right;">33</span>          § III. Des principaux points          qui partagent l'horizon, <span style="float: right;">38</span></p> <p style="text-align: center;">SECTION II.</p> <p>Description générale du globe          terrestre ou de la mappemonde, <span style="float: right;">39</span>  <b>CHAPITRE préliminaire.</b> Des          termes particuliers à la géo-          graphie, et des mesures dont          elle fait usage, <i>ibid.</i>  <b>CHAP. I.</b> Division générale du          globe terrestre, <span style="float: right;">43</span>  <b>ART. I.</b> De la terre, <i>ibid.</i>  <b>ART. II.</b> De la mer, <span style="float: right;">46</span>  <b>CHAP. II.</b> Des principaux          isthmes, golfes, détroits,          lacs et rivières, <span style="float: right;">48</span>          § I. Des principaux isthmes,  <i>ibid.</i>          § II. Des principaux golfes et          détroits, <span style="float: right;">49</span>          § III. Des lacs les plus fa-          meux, <span style="float: right;">50</span>          § IV. Des rivières, <i>ibid.</i>  <b>CHAP. III.</b> Des villes capi-          tales des quatre parties du          monde, <span style="float: right;">51</span></p>
--	--

viiij *Table des Chapitres.*

§ I. En Europe,	51	§ II. De l'étendue du chris-	
§ II. En Asie,	52	tianisme,	55
§ III. En Afrique,	<i>ibid.</i>	§ III. De l'étendue du mahomé-	
§ IV. En Amérique,	53	tisme,	57
Amérique septentrionale,	<i>ibid.</i>	§ IV. De l'étendue de la reli-	
Amérique méridionale,	<i>ibid.</i>	gion payenne,	<i>ibid.</i>
CHAP. IV. Des religions, lan-		ART. III. Des différentes lan-	
gues, figures et couleurs		gues des habitants de la	
des différents peuples de la		terre,	59
terre,	54	§ I. Du nombre des langues	
ART. I. Des différentes reli-		générales,	<i>ibid.</i>
gions des peuples qui ha-		§ II. De l'étendue de chaque	
bitent la terre,	<i>ibid.</i>	langue générale,	<i>ibid.</i>
ART. II. De l'étendue de cha-		ART. IV. De la figure et des	
que religion,	55	différentes couleurs des ha-	
§ I. De l'étendue du judaïsme,		bitants de la terre,	61
<i>ibid.</i>		Table des longitudes et lati-	
		tudes,	63

SECONDE PARTIE.

*De l'Europe, 69.*

SECTION I.		Département de l'Orne,	100
De l'Empire Français,	71	— du Calvados,	101
Division de la France en trente-		— de la Manche,	102
deux gouvernements,	75	ART. V. Isle-de-France,	103
Division de l'Empire Français		Département de la Seine,	104
en départements,	76	— de Seine-et-Oise,	108
CHAP. I. Provinces du nord,		— de Seine-et-Marne,	110
	81	— de l'Oise,	113
ART. I. Flandre française,		— de l'Aisne,	115
<i>ibid.</i>		ART. VI. Champagne,	116
Département du Nord,	82	Département de la Marne,	117
ART. II. Artois,	86	— des Ardennes,	119
Département du Pas-de-Ca-		— de l'Aube,	121
lais,	87	— de la Haute-Marne,	122
ART. III. Picardie,	90	ART. VII. Lorraine et Trois-	
Département de la Somme,		Evêchés,	124
<i>ibid.</i>		Département de la Meurthe,	
ART. IV. Normandie,	94		126
Département de la Seine-Infé-		— des Vosges,	129
rieure,	95	— de la Moselle,	<i>ibid.</i>
— de l'Eure,	98	— de la Meuse,	130

## Table des Chapitres.

ix

ART. VIII. Alsace, 132	ART. X. Poitou, 185
Département du Haut-Rhin, 133	Département de la Vienne, 186
— du Bas-Rhin, 134	— des Deux-Sèvres, 187
CHAP. II. Provinces du midi, 137	— de la Vendée, 188
ART. I. Bretagne, <i>ibid.</i>	ART. XI. Aunis, 189
Département d'Ille-et-Vilaine, 138	Département de la Charente-Inférieure, <i>ibid.</i>
— des Côtes-du-Nord, 139	ART. XII. La Marche, 192
— du Finistère, 140	Département de la Creuse, 193
— du Morbihan, 142	ART. XIII. Bourbonnais, 194
— de la Loire-Inférieure, 144	Département de l'Allier, 195
ART. II. Le Maine, 145	CHAP. III. Provinces du midi, 196
Département de la Sarthe, 146	ART. I. Saintonge, <i>ibid.</i>
— de la Mayenne, 147	Département de la Charente, 197
ART. III. Anjou, 148	ART. II. Limousin, 199
Département de Maine-et-Loire, 149	Département de la Haute-Vienne, 200
ART. IV. Touraine, 152	— de la Corrèze, 201
Département d'Indre-et-Loire, 153	ART. III. Auvergne, 202
ART. V. Orléanais, 155	Département du Cantal, 203
Département du Loiret, 156	— du Puy de-Dôme, 204
— d'Eure-et-Loir, 158	ART. IV. Lyonnais, 207
— de Loir-et-Cher, 160	Département du Rhône, <i>ibid.</i>
ART. VI. Berri, 161	— de la Loire, 211
Département du Cher, 162	ART. V. Dauphiné, 212
— de l'Indre, 164	Département de l'Isère, 214
ART. VII. Nivernais, 165	— des Hautes-Alpes, 217
Département de la Nièvre, <i>ibid.</i>	— de la Drôme, 219
ART. VIII. Bourgogne, 167	ART. VI. Guienne, 220
Département de l'Yonne, 169	Département de la Dordogne, 221
— de la Côte-d'Or, 171	— de la Gironde, 222
— de Saône-et-Loire, 173	— de Lot-et-Garonne, 224
— de l'Ain, 177	— du Lot, 225
ART. IX. Franche-Comté, 179	— de l'Aveyron, 226
Département de la Haute-Saône, 180	— des Landes, 228
— du Doubs, 181	— du Gers, 229
— du Jura, 182	— des Hautes-Pyrénées, 230
	ART. VII. Béarn, 231
	Département des Basses-Pyrénées, 232
	ART. VIII. Foix, 234

ndue du chris- 55  
ndue du maho- 57  
ndue de la reli- *ibid.*  
fférentes lan-  
bitants de la 59  
e des langues *ibid.*  
ue de chaque  
le, *ibid.*  
figure et des  
leurs des ha-  
erre, 61  
tudes et lati-  
63

---

'Orne, 100  
101  
, 102  
France, 103  
Seine, 104  
se, 108  
arne, 110  
113  
115  
agne, 116  
Marne, 117  
119  
121  
arne, 122  
e et Trois-  
124  
Meurthe,  
126  
129  
*ibid.*  
130

**x** *Table des Chapitres.*

Département de l'Arriège,	234	Département du Mont-Tonnerre,	297
ART. IX. Roussillon,	235	— de Rhin-et-Moselle,	293
Département des Pyrénées-Orientales,	236	— de la Sarre,	294
ART. X. Languedoc,	238	ART. IV. Genève,	295
Département de la Haute-Garonne,	240	Département du Léman, <i>ibid.</i>	
— du Tarn,	244	ART. V. Savoie,	296
— de Tarn-et-Garonne,	246	Département du Mont-Blanc,	298
— de l'Aude,	247	ART. VI. Comté de Nice et principauté de Monaco,	300
— de l'Hérault,	248	Département des Alpes-Maritimes,	<i>ibid.</i>
— du Gard,	250	ART. VII. Piémont,	301
— de l'Ardèche,	253	Département de la Doire,	302
— de la Lozère,	254	— de la Sésia,	303
— de la Haute Loire, <i>ibid.</i>		— du Pô,	<i>ibid.</i>
ART. XI. Provence,	255	— de Marengo,	305
Département des Basses-Alpes,	256	— de la Stura,	306
— des Bouches-du-Rhône,	258	ART. VIII. Ligurie,	307
— du Var,	262	Département de Gênes,	309
ART. XII. Isle de Corse,	265	— de Montenotte,	310
Département de la Corse, <i>ibid.</i>		— des Apennins,	311
CHAP. IV. Départements réunis,	267	ART. IX. Duché de Parme,	312
ART. I. Comtat Venaissin, <i>ibid.</i>		Département du Taro,	314
Département de Vaucluse,	268	ART. X. Grand duché de Toscane,	315
ART. II. Pays-Bas ci-devant Autrichiens,	270	Département de l'Arno,	317
Département de la Lys,	273	— de la Méditerranée,	319
— de l'Escaut,	274	— de l'Ombrone,	321
— de la Dyle,	277	ART. XI. Etat de l'Eglise,	322
— des Deux-Nèthes,	279	Département de Rome,	324
— de Jemmapes,	282	— de Trasimène,	329
— de Sambre-et-Meuse,	284	ART. XII. Valais,	330
— des Forêts, <i>ibid.</i>		Département du Simphon,	331
— de l'Ourthe,	285	ART. XIII. Hollande,	333
— de la Meuse-Inférieure,	286	Département des Bouches-du-Rhin,	339
ART. III. Rive gauche du Rhin,	288	— des Bouches-de-l'Escaut,	340
Département de la Roër, <i>ibid.</i>		— du Zuyderzée,	341

## Table des Chapitres.

xj

Mont-Tonn  
 297  
 Moselle, 293  
 294  
 re, 295  
 Léman, *ibid.*  
 , 296  
 Mont-Blanc,  
 298  
 de Nicé et  
 Monaco, 300  
 Alpes-Mari-  
*ibid.*  
 ont, 301  
 Doire, 302  
*ibid.*  
 305  
 306  
 ie, 307  
 ènes, 309  
 310  
 311  
 le Parme,  
 312  
 ro, 314  
 hé de Tos-  
 315  
 rno, 317  
 ée, 319  
 321  
 l'Eglise,  
 322,  
 ne, 324  
 329  
 330  
 plon, 331  
 le, 333  
 nches-du-  
 339  
 l'Escant,  
 340  
 341

Département des Bouches de la Meuse, 345	et des chambres ecclésiastiques, 369
— des Bouches-de-l'Yssel, 348	Des universités et des acadé- mies, <i>ibid.</i>
— de l'Yssel-Supérieur, 349	Des conseils d'état, des par- lements, des conseils sou- verains et des conseils su- périeurs, 371
— de la Frise, 350	Ordre des duchés-pairies, sui- vant le temps de leur érec- tion ou de leur enregistre- ment ou réception au parle- ment de Paris, 375
— de l'Ems-Occidental, 351	Des conseils souverains, <i>ibid.</i>
— de l'Ems-Oriental, 352	Des justices inférieures, 376
ART. XIV. Pays compris entre la Lippe, l'Ems, et les fron- tières des départements de la Hollande, 353	Des pays du droit écrit, <i>ibid.</i>
Département de la Lippe, <i>ibid.</i>	Des chambres des comptes et des cours des aides, <i>ibid.</i>
ART. XV. Territoire des villes Anséatiques, 354	Des généralités et élections, 377
Département de l'Ems-Supé- rieur, <i>ibid.</i>	Des généralités sans élections, 380
— des Bouches-du-Weser, 356	Des pays d'états, 381
— des Bouches-de-l'Elbe, 357	Des cours et hôtels des mon- noies, <i>ibid.</i>
Possessions des Français hors de la France, 359	De l'ancienne Gaule, 382
Principales possessions des Hollandais en Asie, en Afrique et en Amérique, 360	Analyse des choses les plus remarquables de l'Empire français, 384
Analyse des choses les plus remarquables autrefois dans le royaume de France, 361	Du gouvernement, <i>ibid.</i>
Des fleuves et rivières princi- pales de France, <i>ibid.</i>	Des grandes dignités de l'Em- pire, 385
Des principaux ports de mer de France sur l'Océan et la Méditerranée, et des départe- ments de la marine, 362	Des grands officiers de l'Em- pire, <i>ibid.</i>
Des eaux minérales de France les plus remarquables, 363	Du sénat conservateur, 386
Des capitales des gouverne- ments et des provinces de France, <i>ibid.</i>	Des sénatoreries, <i>ibid.</i>
Des archevêchés et évêchés,	Des ministres, 387
	Du corps législatif, <i>ibid.</i>
	Des collèges électoraux, 388
	Des assemblées cantonales, 389
	De la haute cour impériale, <i>ibid.</i>

De la cour de cassation ,	390	Département du Tronto ,	433
De la cour des comptes ,	<i>ibid.</i>	CHAP. II. République Ligu-	
Des départemens ,	391	rienne ,	<i>ibid.</i>
Des cultes ,	392	CHAP. III. Etats de Venise ,	<i>ibid.</i>
Des cours impériales ,	395	CHAP. IV. Etats de l'église ou	
De l'institut national ,	398	du pape ,	<i>ibid.</i>
De l'école polytechnique ,	<i>ibid.</i>	CHAP. V. Grand duché de	
De l'université impériale ,	<i>ibid.</i>	Toscane :	434
Des hôtels des monnoies ,	399	CHAP. VI. Principauté de	
Des divisions militaires ,	<i>ibid.</i>	Lucques et de Piombino ,	<i>ibid.</i>
De la légion d'honneur ,	401	CHAP. VII.	
Des bonnes villes ,	<i>ibid.</i>	Royaume de Naples et de Si-	
SECTION II.		ciie ,	435
De l'Italie ,	402	ART. I. Roy. de Naples ,	438
CHAP. I.		§ I. La Terre de Labour ,	<i>ibid.</i>
ART. I. Du royaume d'Italie ,	404	La Terre de Labour propre ,	<i>ibid.</i>
Département de l'Agogna ,	406	La principauté citérieure ,	448
— du Lario ,	407	La principauté ultérieure ,	449
— de l'Adda ,	<i>ibid.</i>	§ II. L'Abruzze ,	450
— d'Olonà ,	408	I. e comtat de Molise ,	<i>ibid.</i>
— du Serio ,	410	L'Abruzze citérieure ,	<i>ibid.</i>
— de la Mella ,	<i>ibid.</i>	L'Abruzze ultérieure ,	451
— du Haut-Pò ,	411	§ III. La Pouille ,	<i>ibid.</i>
— du Mincio ,	412	La Capitanate ,	<i>ibid.</i>
— de l'Adige ,	413	La Terre de Bari ,	452
— du Crostolo ,	414	La Terre d'Otrante ,	453
— du Panaro ,	415	§ IV. La Calabre ,	454
— du Bas-Pò ,	416	La Basilicate ,	<i>ibid.</i>
— du Reno ,	417	La Calabre citérieure ,	<i>ibid.</i>
— du Rubicon ,	418	La Calabre ultérieure ,	455
ART. II. Etats de Venise ,	419	ART. II. Sicile.	456
Départemens de l'Adriatique ,	423	La vallée de Demona ,	459
— du Bacchiglione ,	426	La vallée de Noto ,	460
— du Tagliamento ,	427	La vallée de Mazara ,	451
— de la Brenta ,	<i>ibid.</i>	Les îles de Lipari ,	462
— de la Piave ,	428	CHAP. VIII.	
— du Passariano ,	<i>ibid.</i>	Des îles de l'Italie ,	463
— de la Haute-Adige ,	429	§ I. De l'Isle de Sicile ,	<i>ibid.</i>
ART. III. Marche d'Ancône et		§ II. de l'Isle de Sardaigne ,	<i>ibid.</i>
duché d'Urbain ,	430	§ III. De l'Isle de Corse ,	465
Département du Metauro ,	430		
— du Musone ,	432		

§ IV.

Provi

§ I. P

Provi

Prov.

Prov.

Prov.

Prov.

Prov.

§ II. I

CHAP

Des I

De P

ART.

La Bi

Guip

L'Ala

ART.

Ast

ASTUR

ASTURI

ART.

ART.

ART.

ART.

Vie

ART.

vel

L'Alg

La Si

La M

L'Estr

ART.

ART.

ART.

ART.

*Table des Chapitres.* xiiij

<p>IV. De l'Isle de Malte, 465</p> <p style="text-align: center;">SECTION III.</p> <p>Provinces Illyriennes, 467</p> <p>§ I. Provinces civiles, 469</p> <p>Province de la Carinthie, <i>ibid.</i></p> <p>Prov. de la Carniole, 470</p> <p>Prov. de l'Istrie, 471</p> <p>Prov. de la Croatie civile, <i>ibid.</i></p> <p>Prov. de la Dalmatie, 472</p> <p>Prov. de Raguse, 473</p> <p>§ II. Province militaire, <i>ibid.</i></p> <p style="text-align: center;">CHAP. II.</p> <p>Des Isles Ioniennes, <i>ibid.</i></p> <p style="text-align: center;">SECTION IV.</p> <p>De l'Espagne, 476</p> <p>ART. I. De la Biscaye, 482</p> <p>La Biscaye propre, <i>ibid.</i></p> <p>Guipuscoa, 483</p> <p>L'Alava, 484</p> <p>ART. II. De la principauté des Asturies, 485</p> <p>Asturies d'Oviedo, <i>ibid.</i></p> <p>Asturies de Santillane, 486</p> <p>ART. III. De la Galice, <i>ibid.</i></p> <p>ART. IV. De la Navarre, 488</p> <p>ART. V. Du roy. d'Aragon, 489</p> <p>ART. VI. De la Castille-Vieille, 492</p> <p>ART. VII. De la Castille-Nouvelle, 496</p> <p>L'Algérie, <i>ibid.</i></p> <p>La Sierra, 501</p> <p>La Manche, <i>ibid.</i></p> <p>L'Estramadure, 502</p> <p>ART. VIII. Du roy. de Léon, 504</p> <p>ART. IX. De l'Andalousie, 507</p> <p>ART. X. Du roy. de Grenade, 513</p> <p>ART. XI. Du roy. de Murcie, 516</p>	<p>ART. XII. Du roy. de Valence, 517</p> <p>ART. XIII. De la principauté de Catalogne, 520</p> <p>ART. XIV. Des îles d'Espagne, 524</p> <p>Des possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe, 525</p> <p style="text-align: center;">SECTION V.</p> <p>Du Portugal, 526</p> <p>De la province d'Entre-Douro et Minho, 529</p> <p>De la province de Trallos-Montes, 530</p> <p>Du Beira, 531</p> <p>De l'Estramadure, 532</p> <p>De l'Alentejo, 535</p> <p>Du roy. d'Algarve, 536</p> <p>Des possessions du Portugal en Asie, en Afrique et en Amérique, 537</p> <p style="text-align: center;">SECTION VI.</p> <p>De la Suisse, 538</p> <p>ART. I. Des dix-neuf cantons Suisses, 544</p> <p>§ I. Des cantons catholiques, <i>ibid.</i></p> <p>Le canton d'Uri, <i>ibid.</i></p> <p>— d'Underwald, 545</p> <p>— de Zug, 546</p> <p>— de Fribourg, <i>ibid.</i></p> <p>— de Soleure; 547</p> <p>— de Lucerne, 548</p> <p>§ II. Des cantons moitié catholiques et moitié protestants, 549</p> <p>Le canton de Glaris, <i>ibid.</i></p> <p>— d'Appenzel, <i>ibid.</i></p> <p>§ III. Des cantons protestants, 550</p> <p>Le canton de Zurich, <i>ibid.</i></p> <p>— de Bâle, 551</p> <p>— de Schaffhouse, 552</p> <p>— de Berne, 553</p>
--	---

Le canton d'Argovie détaché de celui de Berne ,	554	Département de la Sieg ,	581
— de Vaud ,	<i>ibid.</i>	CHAP. II. Duché de Holstein-Oldenbourg ,	<i>ibid.</i>
Des ci-devant sujets des Suisses ,	<i>ibid.</i>	CHAP. III. Duché de Lawembourg ,	582
Des ci-devant sujets des Suisses du côté de l'Allemagne ,	555	CHAP. IV. Duché de Mecklenbourg ou de Mecklenbourg ,	<i>ibid.</i>
Le canton de Thurgovie ,	<i>ibid.</i>	CHAP. V. Villes Anséatiques ,	584
— du côté de la France ,	556	CHAP. VI. Royaume de Westphalie ,	<i>ibid.</i>
— du côté de l'Italie ,	557	Département de la Leine ,	585
Le canton du Tessin ,	<i>ibid.</i>	— de l'Okér ,	586
ART. II. Des alliés des Suisses ,	558	— de l'Elbe ,	588
Le canton de Saint-Gall ,	<i>ibid.</i>	— de la Fulde ,	589
— des Grisons ,	560	— de la Werra ,	590
De la principauté de Neuchâtel ,	562	— du Hartz ,	592
		— de la Saale ,	593
		— de l'Aller ,	595
		Princes alliés du royaume de Westphalie .	
SECTION VII.		§ I. Principauté d'Anhalt ,	596
De l'Allemagne et de la Confédération du Rhin ,	<i>ibid.</i>	§ II. Comté de Scharzbourg ,	597
§ I. Du cercle d'Autriche ,	572	§ III. Comté de la Lippe ,	598
§ II. Du cercle de Bavière ,	573	§ IV. Comté de Waldeck ,	<i>ibid.</i>
§ III. Du cercle de Souabe ,	574	CHAP. VII.	
§ IV. Du cercle de Franconie ,	575	ART. I. Royaume de Saxe ;	<i>ibid.</i>
§ V. Du cercle de Haute-Saxe ,	576	§ I. Le duché de Saxe ,	600
§ VI. Du cercle de Basse-Saxe ,	<i>ibid.</i>	§ II. La Misnie ,	<i>ibid.</i>
§ VII. Du cercle de Westphalie ,	577	§ III. La Thuringe ,	602
§ VIII. Le cercle Electoral ,	578	§ IV. Le marquisat de Lusace ,	603
§ IX. Le cercle du Haut-Rhin ,	<i>ibid.</i>	Haute-Lusace , ou méridionale ,	604
		Basse-Lusace , ou septentrionale ,	605
CONFÉDÉRATION DU RHIN.		ART. II. Grand duché de Varsovie ,	<i>ibid.</i>
CHAP. I. Grand duché de Berg ,	579	Département de Lomza ,	606
Département de la Rhur ,	580	— de Bromberg ,	<i>ibid.</i>
— du Rhin ,	<i>ibid.</i>	— de Posen ,	607

## Table des Chapitres.

xv

<p>Département de Kalish, 608          — de Varsovie, <i>ibid.</i>          — de Ploczko, 609          Gallicie occidentale, 610          CHAP. VIII. Duchés de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen, et Saxe-Cobourg, 613          § I. Duché de Saxe-Weimar, <i>ibid.</i>          § II. Duché de Saxe-Gotha, <i>ibid.</i>          § III. Duché de Saxe-Meinungen, 614          § IV. Duché de Saxe-Hildbourghausen, <i>ibid.</i>          § V. Duché de Saxe-Cobourg ou Salfeld, <i>ibid.</i>          CHAP. IX. Comté de Schartzbourg-Rudolstadt, 615          CHAP. X. Principauté d'Erfurt, <i>ibid.</i>          CHAP. XI. Comté de Reuss, 616          CHAP. XII. Royaume de Bavière, <i>ibid.</i>          § I. Duché de Bavière, 618          § II. Duché de Neubourg, etc. 620          § III. L'évêché de Freysingen, 621          § IV. L'évêché de Ratisbonne, à présent archevêché, <i>ibid.</i>          § V. L'évêché de Passaw, 622          § VI. L'électorat de Saltzbourg, <i>ibid.</i>          § VII. L'évêché d'Ausbourg, 623          L'évêché d'Aichtadt, 625          § VIII. Le marquisat d'Anspach et de Culembach, ou Bareith, <i>ibid.</i>          Des principales villes ci-de-</p>	<p>vant impériales de Franco-          nie, 626          Principales villes ci-devant          impériales du cercle de          Souabe, appartenant au roi          de Bavière, 627          § IX. L'évêché de Bamberg, 628          § X. Comté de Bregentz, 629          Marquisat de Burgaw, <i>ibid.</i>          § XI. Comté du Tirol, <i>ibid.</i>          CHAP. X. Royaume de Wur-          temberg, 630          § I. Duché de Wurtemberg, 631          § II. Villes ci-devant impé-          riales du cercle de Souabe,          appartenant au roi de Wur-          temberg, 632          § III. Landgraviat de Nellen-          bourg et comté de Hohen-          berg, 633          CHAP. XI. Grand duché de          Bade, 634          § I. Evêché de Constance, <i>ibid.</i>          § II. Principauté et comté de          Furstemberg, 635          § III. Brisgaw et Ortenau, <i>ibid.</i>          § IV. Marquisat de Bade, 636          § V. Palatinat du Rhin, 637          § VI. Evêché de Spire, 639          § VII. Evêché de Bâle, <i>ibid.</i>          CHAP. XII. Grand duché de          Hesse-Darmstadt, 640          § I. Landgraviat de Darmstadt, <i>ibid.</i>          § II. Le duché de Westphalie          ou le Saureland, <i>ibid.</i>          § III. Hesse méridionale, 641          § IV. L'évêché de Worms, <i>ibid.</i>          CHAP. XIII. Comté d'Issem-          bourg, 642</p>
--	---

CHAP. XIV. Duché de Nassau ,	642	SECTION IX.	
CHAP. XV. Grand duché de Francfort ,	643	De la Pologne ,	672
§ I. Département de Fulde ,	644	CHAP. I. De la Pologne ,	<i>ibid.</i>
§ II. — de Hanaw ,	645	ART. 1.	678
§ III. — de Fraucfort ,	<i>ibid.</i>	ART. II. Duché de Lithuanie ,	<i>ibid.</i>
§ IV. — d'Aschaffembourg ,	646	CHAP. II. Du Démembrement de la Pologne , fait par le roi de Prusse , l'impératrice de Russie , et la maison d'Autriche ,	679
CHAP. XVI. Grand duché de Wurzburg ,	<i>ibid.</i>	ART. I. La Pologne Russe ,	681
SECTION VIII.		ART. II. Pologne Autrichienne ,	682
Empire d'Autriche ,	648	ART. III. Pologne Prussienne ,	<i>ibid.</i>
ART. I. Archiduché d'Autriche ,	649	SECTION X.	
La Basse-Autriche ,	650	Du royaume de Prusse ,	683
La Haute-Autriche ,	652	ART. I.	686
§ II. Le duché de Stirie ,	<i>ibid.</i>	§ I. Partie du duché de Magdebourg , sur la rive droite de l'Elbe ,	<i>ibid.</i>
La Haute-Stirie ,	653	§ II. La Marche de Brandebourg ,	<i>ibid.</i>
La Basse-Stirie ,	<i>ibid.</i>	§ III. Le duché de Poméranie ,	689
Le comté de Cilley ,	<i>ibid.</i>	Poméranie Prussienne ,	<i>ibid.</i>
§ III. Le duché de Carinthie ,	654	Poméranie Suédoise ,	690
La Basse-Carinthie ,	<i>ibid.</i>	§ IV. Le duché de Silésie ,	<i>ibid.</i>
La Haute-Carinthie ,	655	Basse-Silésie ,	691
ART. II. De la Bohême ,	<i>ibid.</i>	Moyenne-Silésie ,	692
§ I. La Bohême propre ,	657	Haute-Silésie ,	693
§ II. Le marquisat de Moravie ,	659	Haute-Silésie Prussienne ,	<i>ibid.</i>
§ III. Silésie - Autrichienne ,	660	Haute - Silésie Autrichienne ,	694
ART. III. Royaume de Hongrie ,	661	ART. II.	<i>ibid.</i>
§ I. La Haute - Hongrie ou Hongrie-Occidentale ,	664	De la Prusse Orientale ,	<i>ibid.</i>
§ II. La Basse-Hongrie , ou Hongrie-Orientale ,	666	ART. III. De la Prusse Nouvelle ou Occidentale ,	697
§ III. Bannat de Temeswar ,	668	Dantzick ,	698
§ IV. L'Esclavonie ,	<i>ibid.</i>		671
§ V. De la Transylvanie ,	669		
ART. IV. Gallicie Orientale ,			

Fin de la Table des Chapitres du premier volume.

ON IX.  
 , 672  
 Pologne, *ibid.*  
 678  
 é de Lithuanie,  
*ibid.*  
 Démembrement  
 e, fait par le roi  
 l'impératrice de  
 a maison d'Au-  
 679  
 logne Russe,  
 681  
 logne Autri-  
 682  
 gne Prussienne,  
*ibid.*  
 ON X.  
 e Prusse, 683  
 686  
 duché de Mag-  
 la rive droite  
*ibid.*  
 he de Brande-  
*ibid.*  
 de Poméranie,  
 689  
 sienne, *ibid.*  
 doise, 690  
 é de Silésie,  
*ibid.*  
 691  
 e, 692  
 693  
 ussienne, *ibid.*  
 Autrichienne,  
 694  
*ibid.*  
 orientale, *ibid.*  
 Prusse Nou-  
 dentale, 697  
 698

er volume.

---



---

# GÉOGRAPHIE MODERNE.

---



---

## PREMIÈRE PARTIE,

*Dans laquelle on traite de la Sphère et du Globe  
Terrestre en général.*

**O**N appelle *Géographie* la description du globe ter-  
 restre; et c'est l'une des parties de la *Cosmogra-*  
*phie*, ou de ce qui concerne le monde entier. Celle-ci,  
 qui est une grande science, comprend l'*Astronomie*,  
 qui traite du ciel et de ses parties, et la *Géographie*  
 qui regarde la terre et ses habitants, créatures ani-  
 males et humaines, végétaux et minéraux; en un mot,  
 tout ce que le Tout-Puissant a créé pour sa gloire  
 et notre utilité.

Avant que de traiter de la géographie moderne  
 ou de l'état présent du monde que nous habitons,  
 il convient de parler au moins en abrégé des rap-  
 ports du ciel avec la terre, comme de l'arrangement  
 et du mouvement des principaux corps célestes. Pour  
 rendre le tout sensible, les anciens ont inventé une  
 machine qu'on appelle encore aujourd'hui la *Sphère*,  
 et en l'expliquant, on déduit les premiers principes  
 de l'astronomie.

## PREMIÈRE SECTION.

*De la Sphère, et du Globe Terrestre considéré selon ses rapports à la Sphère.*

## CHAPITRE PREMIER.

*De la Sphère et du mouvement des Astres.*

LE mot *sphère*, qui est grec, veut dire boule. On a donné ce nom à une machine inventée pour représenter le monde, que l'on peut appeler *sphère naturelle*, comme la machine qui le représente peut s'appeler et s'appelle *sphère artificielle*.

On donne au monde une figure ronde, parcequ'en effet il nous paroît tel à la vue.

Comme l'on a remarqué dans le ciel deux *points* diamétralement opposés, autour desquels tous les astres tournent ou semblent tourner, cela a donné lieu d'inventer la *sphère artificielle*.

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traversant la terre, que l'on a supposée dans le centre du monde. Cette ligne, autour de laquelle toute la machine roule, s'appelle l'*Axe* ou l'*Essieu* du monde,

Les points par où elle entre et sort, s'appellent *pôles*, d'un mot grec qui signifie *tourner*, parceque toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué que non seulement toute la machine du monde tournoit en 24 heures d'orient en occident, mais que les étoiles fixes et les planètes avoient un mouvement contraire d'occident en orient, on imagina différents *cercles* pour expliquer leurs mouvements, leurs situations réciproques, et leurs rapports avec la terre.

Cette *sphère artificielle* est donc une machine composée de plusieurs cercles, pour représenter le cours

des  
po  
(  
a s  
riz  
pet  
Po  
par  
les  
en  
et  
(  
la  
la c  
de  
tiré  
de  
cha  
soix  
  
L  
ving  
auss  
dans  
de r  
V  
en  
tiqu  
anta  
  
(1)  
est air  
auxqu  
(2)  
est op  
(3)  
intéres  
on y v  
divise  
extrém  
en par

des astres dans le ciel, et d'un petit globe au milieu, pour représenter la terre.

Ces cercles sont au nombre de dix, dont il y en a six grands; savoir, l'*Equateur*, le *Zodiaque*, l'*Horizon*, le *Méridien* et les deux *Colures*; et quatre petits; savoir, les deux *Tropiques* et les deux *Cercles Polaires*. On appelle *grands*, les six premiers cercles, parcequ'ils coupent la sphère en deux parties égales: les autres s'appellent *petits*, parcequ'ils la coupent en deux parties inégales. Ces cercles ont leurs pôles et leur axe particuliers.

Ces *pôles* sont deux points pris dans la surface de la sphère, également éloignés de tous les points de la circonférence du cercle dont ils sont les pôles. L'*axe* de chaque cercle est la ligne droite que l'on suppose tirée d'un pôle de ce cercle à l'autre. Chaque *cercle* de la sphère se divise en trois cent soixante *degrés*, chaque degré en soixante *minutes*, chaque minute en soixante *secondes*, etc.

### De l'Equateur.

L'*Equateur* est un grand cercle, éloigné de quarante-vingt-dix degrés des pôles du monde: il s'appelle aussi *équinoxial*, parceque quand le soleil se trouve dans ce cercle, il y a *équinoxe*, c'est-à-dire égalité de nuit et de jour.

Voici ses usages principaux. 1. Il divise le monde en deux parties égales; celle où est le pôle *arctique* (1) s'appelle *septentrionale*; celle où est le pôle *antarctique* (2) s'appelle *méridionale* (3). 2. Il marque

(1) Le mot *arctique* vient du grec *arctos*, qui signifie *ourse*: ce pôle est ainsi nommé, parceque les constellations (ou assemblages d'étoiles) auxquelles les Grecs ont donné ce nom, en sont voisines.

(2) Le mot *antarctique* vient du grec *antarctos*, c'est-à-dire qui est opposé à l'ourse.

(3) M. Delisle a fait deux cartes de ces hémisphères, qui sont très intéressantes et très claires, parceque chaque pôle étant aux centres, on y voit toutes les terres qui les environnent jusqu'à l'équateur, qui divise ainsi le globe. Elles sont partagées par le premier méridien, aux extrémités, dans les mappemondes ordinaires, où le monde est divisé en partie orientale et partie occidentale.

#### 4. Géographie Moderne.

sur l'écliptique les deux points des *équinoxes*, c'est-à-dire que quand le soleil y passe, il y a *égalité de nuit et de jour* dans tous les lieux de la terre, excepté aux pôles. Cela arrive deux fois l'année; et alors le soleil commence pour l'un des pôles un jour de six mois, et pour l'autre une nuit de même durée.

#### Du Zodiaque.

Le *zodiaque* est un grand cercle placé obliquement dans la sphère. C'est le seul qui ait réellement de la largeur, les autres étant censés n'être que des lignes. Ce qu'on appelle les *XII signes* ou les *12 maisons du soleil*, est marqué dans ce cercle. Il est appelé *zodiaque*, d'un mot grec qui signifie *animal*, parceque presque tous les signes portent des noms d'animaux, comme on le verra dans un moment.

On a donné *seize degrés* de largeur au zodiaque, huit du côté du septentrion, et huit du côté du midi, pour pouvoir renfermer dans cet espace le cours des planètes, qui n'en sort jamais (1).

Il y a au milieu du zodiaque un autre grand cercle divisé en trois cent soixante degrés. On l'appelle *écliptique*, parceque c'est dans le plan de ce cercle, ou près de ce plan, qu'arrivent les éclipses de soleil et de lune. Il coupe l'équateur de manière que sa partie qui en est la plus éloignée, est distante de l'équateur de vingt-trois degrés vingt-huit minutes environ.

L'équateur divise ainsi le zodiaque en deux moitiés égales; l'une appelée *septentrionale*, et l'autre *méridionale*. Elles renferment les douze *signes* ou constellations, dont les noms sont exprimés en deux vers latins;

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,  
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Voici leurs noms en français :

*Bélier, Taureau, Gémeaux, Ecrevisse, Lion, Vierge*; voilà les six pour le septentrion.

(1) Il faudroit actuellement donner 70 degrés au zodiaque, pour pouvoir y comprendre le cours de toutes les planètes, Pallas s'écartant de 35 degrés au nord et au sud de l'écliptique.

Nous en comptons aussi six pour l'autre hémisphère.

*Balance, Scorpion, Archer ou Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons.*

Etant pris trois par trois, ils marquent les saisons.

La partie septentrionale du zodiaque contient six signes. Les astronomes représentent ces signes en abrégé, par des figures qui sont ici marquées vis-à-vis de chacun (avec leurs rapports aux mois).

Le Bélier, <i>Aries</i> , (mars) . . . . .	♈
Le Taureau, <i>Taurus</i> , (avril) . . . . .	♉
Les Gémeaux, <i>Gemini</i> , (mai) . . . . .	♊
L'Ecrevisse, <i>Cancer</i> , (juin) . . . . .	♋
Le Lion, <i>Leo</i> , (juillet) . . . . .	♌
La Vierge, <i>Virgo</i> , (août) . . . . .	♍

La partie méridionale contient les six autres.

La Balance, <i>Libra</i> , (septembre) . . . . .	♎
Le Scorpion, <i>Scorpius</i> , (octobre) . . . . .	♏
Le Sagittaire, <i>Arcitenens</i> , (novembre) . . . . .	♐
Le Capricorne, <i>Caper</i> , (décembre) . . . . .	♑
Le Verseau, <i>Amphora</i> , (janvier) . . . . .	♒
Les Poissons, <i>Pisces</i> , (février) . . . . .	♓

Chacun de ces signes est partagé en trente degrés.

L'ordre selon lequel on doit suivre ces signes, est d'occident en orient, suivant le mouvement propre du soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année.

Le soleil entre dans le premier, qui est le bélier, le 20 ou 21 mars. Le temps dans lequel il entre dans les autres signes, est depuis le dix-huitième jusqu'au vingt-troisième de chaque mois.

1. Il est à propos de remarquer, que les noms de ces signes sont de la première antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en peut donner, c'est que, quoique ces noms se trouvent gravés dans leurs monuments les plus anciens, ils n'ont pu en être les auteurs, puisqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Moissonneuse* au mois d'août, leur pays étant inondé dans cette saison. Il faut donc

(1) Le 20 mars.

que ces noms aient été donnés aux signes dans le temps que tous les hommes étoient encore, peu après le déluge, dans les plaines de Sennaar ou de Babylone, et avant qu'ils se fussent dispersés; par conséquent avant la fondation de la monarchie des Egyptiens.

2. Il est important aussi d'observer que le soleil ne répond plus exactement aux signes du zodiaque, ces signes n'étant que des assemblages d'étoiles, qui, par le mouvement propre d'occident en orient, avancent d'un degré en 70 ans; elles sont avancées maintenant de trente degrés vers l'orient. Cette observation montre la vanité de l'astrologie judiciaire. En effet, quand les astrologues disent qu'un homme est né sous le *dangereux aspect* du scorpion, c'est réellement le signe de la balance, qui montoit pour lors sur l'horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres signes.

3. Ces signes ont plus de rapport à ce qui se passe sur la terre, lorsque le soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue ressemblance des signes avec les choses dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux signes des *solstices*, le capricorne et l'écrevisse, qui désignent ce qui se passe par rapport au soleil: en effet, quand cet astre se trouve vis-à-vis du capricorne ou de la chèvre (en décembre), il paroît toujours monter; en quoi il imite la chèvre sauvage, dont le propre est de grimper sur les rochers. Il continue de monter jusqu'à ce qu'il soit arrivé au signe de l'écrevisse (en juin): alors il paroît retourner sur ses pas, et aller en arrière comme fait l'écrevisse.

Le signe du mois de septembre est la balance, qui indique l'un des *équinoxes*, ou l'égalité de la nuit et du jour. Quant à l'autre équinoxe du mois de mars, le signe n'y a point de rapport, mais à ce qui se passe sur la terre: le bélier ou le mouton indique ceux des troupeaux qui sont alors en état d'aller dans la campagne; le lion marque les grandes chaleurs de juillet; la vierge, la moisson; le sagittaire, le temps de la chasse en novembre; le verseau, les pluies en janvier, etc.

## De l'Horizon.

Ce mot *horizon* vient d'un mot grec qui signifie *borner*, parcequ'en effet l'horizon borne notre vue à l'endroit où le ciel et la terre nous semblent se joindre. L'horizon considéré comme grand cercle sépare la partie visible du ciel d'avec celle qui est invisible.

L'horizon est différent, selon les différents points de la terre où l'on peut se trouver. Il a pour pôles deux points que l'on appelle *points verticaux*, du principal qui est au-dessus de notre tête (*vertex*); nous lui donnons le nom particulier de *zénith*: l'autre, directement opposé, est appelé *nadir*. Ces deux derniers noms sont tirés de la langue des Arabes, qui les ont distingués les premiers.

Il y a deux sortes d'horizon, l'un rationnel ou intelligible, l'autre visuel ou sensible. On appelle le premier *rationnel*, parcequ'il ne peut être conçu que par l'entendement.

Il partage la sphère en parties égales; qu'on nomme *hémisphères*, (demi-boules): l'un est appelé *supérieur* et *visible*, et l'autre *inférieur* et *invisible*.

Outre l'horizon rationnel qui vient d'être expliqué, il y a le visuel ou sensible, qui est le petit cercle qui borne notre vue, lorsque nous sommes en pleine campagne, ou plus étendu, lorsque nous sommes sur une montagne.

Voici les différents usages de l'horizon rationnel, ou de l'horizon indiqué par la sphère.

1. Il partage le monde, comme l'on vient de le dire, en deux *hémisphères*, ou moitiés de sphère, l'un supérieur, et l'autre inférieur; d'où il s'ensuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2. Il marque le coucher et le lever des astres. Ils se lèvent quand ils paroissent au-dessus de l'horizon, et ils se couchent quand ils paroissent s'abaisser au-dessous. 3. Il montre la longueur du jour et de la nuit, puisque le jour n'est autre chose que le temps que le soleil se montre sur l'horizon, et la nuit le temps qu'il est au-dessous. 4. Il détermine le com-

mencement et la fin du crépuscule et de l'aurore. En effet, le soir, quand le soleil baisse au-dessous de l'horizon, ce qu'on appelle le *crépuscule* commence, et il ne finit que lorsque le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horizon : il est fort court en hiver, et plus long en été. L'*aurore*, au contraire, commence le matin, quand le soleil est arrivé à 18 degrés au-dessous de l'horizon, et elle finit quand il est parvenu à l'horizon. 5. Il marque les points cardinaux du monde, qu'on nomme *septentrion* ou *nord*, *midi* ou *sud*, *orient* ou *est*, *occident* ou *ouest*. Les deux points où le méridien et l'horizon se coupent, s'appellent le *nord* et le *sud* ; les deux points où l'horizon et l'équateur se coupent, s'appellent l'*orient* et l'*occident*. 6. L'horizon sert encore à disposer la sphère de différentes manières, ou à la mettre dans ses trois *positions* : nous donnerons un petit détail sur cela dans un moment.

Il nous faut remarquer auparavant, que dans les sphères et dans les globes, on représente l'horizon rationnel par un grand cercle, qui sert de support à la partie mobile de la sphère, et dans lequel on fait entrer le grand méridien. On lui donne de la largeur, pour y marquer plusieurs choses d'usage, que l'on distingue par trois sections ou espèces de cercles. On marque les principaux *vents* sur la partie du dehors : celle du milieu sert à indiquer les mois ; et celle du dedans, les signes du zodiaque, selon qu'ils répondent aux mois.

Nous avons dit que l'horizon servoit à mettre la partie mobile de la sphère en différentes manières ; c'est ce qu'on appelle les *positions de la sphère*, relatives à différentes choses qui se passent dans le ciel, et à la position de différents peuples sur la terre ; c'est ce qu'il s'agit maintenant d'expliquer.

La sphère peut être placée de trois manières, par rapport à l'horizon comparé à l'équateur ; c'est-à-dire que l'horizon peut avoir trois situations différentes, en égard à l'équateur : 1. couper l'équateur à angles droits, c'est-à-dire perpendiculairement ; 2. couper

l'équateur obliquement ; 3. être parallèle avec l'équateur. De là vient la distinction de la sphère droite, oblique et parallèle.

La sphère est *droite*, lorsque les pôles du monde sont sous l'horizon, et que le zénith et le nadir sont sous l'équateur. Dans cette position de la sphère, les cercles que décrit le soleil par son mouvement commun ou annuel, sont coupés par l'horizon en parties égales : c'est pour cela qu'il y a un équinoxe perpétuel, c'est-à-dire que les nuits y sont toujours égales aux jours. Les peuples qui ont la sphère droite, voient le soleil passer deux fois l'année au-dessus de leur tête : il n'y a aucune partie du ciel qui ne leur soit visible ; ils aperçoivent aussi successivement toutes les étoiles.

La sphère *parallèle* est celle qui a l'horizon parallèle (1) à l'équateur ; et alors le zénith et le nadir répondent aux pôles du monde. Il résulte de cette position de la sphère, que la moitié de l'écliptique est au-dessus de l'horizon, et la moitié au-dessous. Telle est la sphère pour les peuples qui sont sous les pôles, supposé qu'il y en ait. Ils auroient six mois de suite le soleil au-dessus de l'horizon, et six mois au-dessous ; leur jour par conséquent seroit de six mois, sans compter les crépuscules qui durent encore quatre mois, le soleil étant deux mois à parvenir à l'horizon depuis le commencement du crépuscule, et deux autres mois à descendre sous l'horizon jusqu'à la fin du crépuscule. Si l'on ajoute à ces quatre mois de crépuscule, que la lune fait pendant les deux mois de leur nuit deux fois le tour que le soleil fait en un, et qu'ainsi elle luit sur leur horizon pendant deux demi-mois, ces peuples supposés n'auroient qu'un mois de nuit, encore peut-on assurer, sur une foule de relations véritables, que les crépuscules étant beaucoup plus grands vers les pôles que dans nos climats, ces peuples, s'ils y existoient,

(1) On appelle *cercles parallèles*, deux cercles également distants les uns des autres dans toutes leurs parties.

jouiroient de la lumière avant même que le soleil fût arrivé à 18 degrés près de leur horizon. Suivant cette disposition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumière. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ne verroient jamais que la moitié du ciel, et toujours la même.

La sphère *oblique* est celle qui a l'équateur oblique par rapport à l'horizon. Dans cette position de la sphère, tous les cercles que le soleil décrit par son mouvement journalier, sont coupés inégalement par l'horizon, excepté l'équateur.

Cette dernière position de la sphère convient à tous les peuples qui habitent entre l'équateur et les pôles, comme nous. Ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le temps des équinoxes : dans le reste de l'année, leurs jours sont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours, aussi bien que des crépuscules, devient d'autant plus sensible que l'on approche davantage des cercles polaires. La raison de cette inégalité des jours et des nuits pour les peuples qui ont la sphère oblique, est que leur horizon coupe les cercles diurnes du soleil en des parties de grandeurs inégales. Ces peuples, dans l'espace de 24 heures, voient une portion du ciel plus grande, à proportion qu'ils approchent de la sphère droite; et une moindre, à proportion qu'ils approchent de la sphère parallèle.

#### Du Méridien.

Le *méridien* est un grand cercle qui semble passer par les pôles du monde, et par le *zénith* et le *nadir* du lieu dont il est méridien, quoique, dans le vrai, chaque méridien ne soit que la ligne qui va d'un pôle à l'autre. On l'appelle *méridien*, parcequ'il est midi (*meridies*) pour tous les peuples qui sont sous cette ligne, quand le soleil vient à y passer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un pôle du monde à l'autre, sans changer de méridien : au lieu qu'on ne peut faire un pas d'orient en occident, que l'on ne change de méridien.

Voyons les usages de ce grand cercle. 1. Il coupe le monde en deux parties égales, comme tout autre grand cercle; mais à la différence de l'équateur, il coupe le monde en hémisphère *oriental* ou en *occidental* (1). La partie orientale est celle où les soleils se lèvent (*oriens*); l'occidentale, celle où ils se couchent (*occidens*). 2. Il sert à montrer la durée du jour ou de la nuit, parcequ'il est midi quand le soleil est parvenu à ce cercle, d'un côté, et minuit de l'autre. 3. Il montre l'élévation ou la hauteur du pôle, qui n'est autre chose que l'arc ou portion du méridien, compris entre le pôle du monde et l'horizon.

### Des deux Colures.

Les deux colures sont deux grands cercles, qui se rencontrent et se coupent à angles droits aux pôles du monde (2). L'un s'appelle le *colure des équinoxes*, l'autre le *colure des solstices*, parcequ'ils coupent l'écliptique aux signes où se font les équinoxes et les solstices; les premiers, au bélier et à la balance; les seconds, à l'écrevisse et au capricorne. On nomme ces cercles *colures*, parcequ'ils sont coupés par l'horizon, et autres cercles.

### Des quatre petits Cercles.

Ces cercles sont les deux tropiques et les deux cercles polaires.

Les deux *tropiques* sont deux petits cercles parallèles à l'équateur, et qui sont éloignés de 23 degrés 28 minutes. On les appelle *tropiques*, d'un mot grec qui signifie *tourner*; parceque quand le soleil y est arrivé par son mouvement commun ou naturel, il semble retourner sur ses pas. L'un se nomme le tropique du *cancer* ou de l'écrevisse, et l'autre le tropique du *capricorne*, parcequ'ils passent par ces signes ou

(1) C'est ce qui forme les *mappemondes* ordinaires.

(2) L'angle droit est un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe sur une autre directement, sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

constellations. Le tropique du cancer est vers le septentrion, celui du capricorne vers le midi.

Les tropiques marquent les deux points de l'écliptique où se font les solstices, d'où viennent le plus long ou le plus court jour de l'année. Le plus long jour pour ceux qui sont dans la partie septentrionale, arrive lorsque le soleil est dans le tropique du cancer à la fin de juin; et pour ceux qui sont dans la partie méridionale, lorsqu'il est dans le tropique du capricorne, en décembre. C'est alors que ceux qui sont dans la partie septentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les tropiques désignent aussi sur l'horizon, les quatre points *collatéraux*, qui sont l'orient et l'occident d'été, l'orient et l'occident d'hiver.

Les deux *cercles polaires*; savoir, l'*arctique* et l'*antarctique*, sont deux petits cercles parallèles aux tropiques et à l'équateur, et qui sont éloignés des pôles du monde de 23 degrés 28 minutes. Le premier est vers le septentrion, le second vers le midi. Ils se tirent des deux pôles du zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

#### *Des astres et de leurs mouvements.*

Après avoir expliqué les différents cercles de la sphère, il est nécessaire de dire quelque chose des différents mouvements des astres, puisque ces cercles ont été imaginés pour les expliquer.

On distingue deux sortes d'astres, les *étoiles fixes* et les *planètes*.

Les *étoiles fixes* sont appelées ainsi, parcequ'elles conservent toujours entr'elles la même distance.

Les *planètes* ou *astres errants*, ont reçu ce nom, parcequ'elles sont tantôt plus proches, et tantôt plus éloignées les unes des autres.

Quelquefois elles sont *conjointes*, c'est-à-dire qu'elles se rencontrent dans le degré du zodiaque, et quelquefois elles sont *opposées*; ce qui arrive lorsqu'elles se trouvent dans des degrés du zodiaque directement opposés.

Les astres, outre leur mouvement commun avec le ciel, d'orient en occident, en ont un propre d'occident en orient; il est aisé de comprendre ce double mouvement, par la comparaison d'une personne qui, étant dans un bateau, est emportée avec le bateau d'orient en occident, tandis qu'elle marche sur le bateau, par un mouvement particulier, d'occident en orient.

## Des étoiles fixes.

Il paroît impossible de dire au juste combien il y a d'étoiles; on sait seulement qu'elles sont en très grand nombre. Ptolémée et les autres anciens astronomes en comptoient 1022; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre que celles que l'on voit des yeux. Depuis l'invention des lunettes à longue vue, on ne peut douter qu'il n'y en ait un bien plus grand nombre; et la seule *voie lactée*, que le vulgaire appelle le *chemin de Saint-Jacques*, n'est qu'un amas d'étoiles. M. Delalande en a déterminé 50,000 dans l'observatoire de l'Ecole Militaire. On en distingue de six grandeurs différentes, soit qu'elles soient véritablement plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroissent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la terre.

Les étoiles fixes ont une lumière qui leur est propre: il n'en est pas de même des *planètes*, qui sont des corps opaques, et qui n'ont de lumière que celle qu'elles reçoivent du soleil.

La preuve que les étoiles fixes ont une lumière qui leur est propre, se tire de leur immense distance de la terre. La plus voisine de la terre, selon Huyghens, est 27 604 fois plus éloignée que le soleil. Or la distance du soleil à la terre est d'environ 33,000,000 de lieues. Il s'ensuit donc que l'étoile la plus voisine de la terre, en est distante au moins de 900,000,000,000 et plus de lieues. Or si les étoiles recevoient leur lumière du soleil, il faudroit qu'elles la reçussent bien foible à une si prodigieuse distance. Que seroit-ce donc s'il falloit qu'elles nous la ren-

voyassent? Elles ne nous paroîtroient pas certainement aussi brillantes. On sent qu'outre cette première conséquence, on en peut tirer une seconde, bien capable de relever la puissance de Dieu dans l'espèce d'immensité qu'il a donnée à tels de ses ouvrages; mais nous n'insisterons pas ici sur ce sujet; il suffit pour un esprit religieux de l'avoir indiqué.

On a partagé les étoiles fixes en différentes classes, qu'on appelle *constellations*. On en compte 62 en tout; 23 dans la partie septentrionale, 27 dans la partie méridionale, et 12 dans le zodiaque.

Les étoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des cercles parallèles à l'équateur: plus elles en sont éloignées, plus leurs cercles sont petits. Leur mouvement particulier d'occident en orient, forme des cercles parallèles à l'écliptique. Le mouvement des étoiles est très lent; elles sont 70 ans à faire un degré.

#### Des Planètes en général.

Elles sont au nombre de sept non compris la terre (1); les voici avec les signes dont on se sert pour les représenter.

Soleil. . . . .	☉
Mercure. . . . .	☿
Vénus. . . . .	♀
Terre. . . . .	♁
Lune. . . . .	☾
Mars. . . . .	♂
Jupiter. . . . .	♃
Saturne. . . . .	♄

(1) On a fait depuis quelques années de très grandes découvertes en astronomie. On ne connoissoit auparavant que sept planètes, parmi lesquelles on comprenoit le Soleil et la Lune. Ce nombre paroisoit invariablement fixé, lorsque M. Herschel, célèbre astronome allemand, qui demeure en Angleterre, en a découvert une à Bath, les nuits du 3 au 5 avril 1781. M. Messier l'observa le premier en France, le 15 du même mois; elle porte le nom d'*Uranus*. Comme on a rangé la Terre parmi les planètes, et qu'on a cessé d'y comprendre le Soleil et la Lune, le nombre des planètes étoit toujours de sept; mais depuis

Les planètes sont toutes dans le zodiaque (1). Le cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la terre. De là leur *apogée*, c'est-à-dire leur éloignement ; et leur *périgée*, c'est-à-dire leur approche de la terre. Les planètes, comme les étoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, et l'autre particulier. Ce que nous avons dit, en parlant des étoiles, peut suffire, sans qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur ce sujet.

Entre les planètes, il y en a deux qui nous intéressent particulièrement ; c'est pourquoi il est à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces planètes sont le soleil et la lune.

### Du Soleil.

De toutes les planètes, le soleil est la seule qui ait une lumière qui lui soit propre. Son mouvement n'est pas aussi irrégulier que celui des astres. Il parcourt l'écliptique sans jamais s'en écarter (2). Le

le commencement de ce siècle, on en a découvert quatre nouvelles. La première fut aperçue à Palerme, le 1<sup>er</sup> janvier 1801, par M. Piazzi ; elle s'appelle *Cérès*. M. Olbers en a découvert une seconde à Bremen, le 28 mars 1802 ; son nom est *Pallas*. M. Harding a découvert la troisième à Lilienthal en Saxe ; on la nomme *Junon*. Enfin le 19 mars 1807, M. Olbers, à qui on devoit déjà la découverte de Pallas, a aperçu pour la première fois la quatrième, à laquelle on a donné le nom de *Vesta*. Voici les nouvelles planètes avec les signes dont les astronomes se servent pour les représenter.

Vesta.....	♁
Junon.....	♁
Cérès.....	♁
Pallas.....	♁
Uranus.....	♁

(1) Il faut en excepter deux des nouvelles planètes, Pallas, et Junon.

(2) On parle ici du mouvement des planètes, selon le système de Ptolémée (mort vers 142), et selon ce qui paroît à nos yeux, parceque c'est d'après ce système, dans lequel on suppose que le soleil tourne autour de la terre, que les globes ont été construits ; dans un autre système, qui est celui de Copernic (mort en 1543), c'est le soleil qui est immobile, et la terre tourne : ce second système est aujourd'hui le

cercle qu'il décrit par son mouvement journalier, est parallèle à l'équateur. L'apogée du soleil est vers le neuvième degré du cancer, et son périégée vers le neuvième du capricorne. Le centre du mouvement du soleil n'étant pas le même que le centre de la terre, il arrive de là qu'il est sept jours de plus dans la partie septentrionale du monde, que dans la méridionale. En effet, il met 186 jours 8 heures etc. à parcourir les six signes septentrionaux, et 178 jours 21 heures etc. pour les méridionaux. C'est ce qui fait que la table des climats de mois septentrionaux ne peut servir à trouver exactement les climats des mois méridionaux.

On peut être surpris de ce que, quand le soleil est dans son périégée, c'est-à-dire plus voisin de la terre d'environ 1,000,000 de lieues, ce soit alors que le froid se fasse sentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hiver, qui est le temps du périégée du soleil par rapport à nous, il s'élève moins sur l'horizon, et que par conséquent ses rayons tombent plus obliquement sur la partie de la terre que nous habitons. D'ailleurs il est beaucoup moins de temps sur l'horizon.

Cet astre s'avance tous les jours d'un degré environ d'occident en orient, par son mouvement propre, en parcourant les 360 degrés de l'écliptique dans l'espace de 365 jours six heures moins onze minutes; c'est ce qui forme l'année solaire, qui est de 365 jours. Les six heures qui restent font un jour au bout de 4 ans: c'est pourquoi tous les quatre ans, il y a une année bissextile, qui est composée de 366 jours (1).

seul suivi par les savants. Tycho-Brahé (mort en 1601) s'est avisé de faire un mélange des systèmes précédents. Tout cela ne regarde que le tourbillon du soleil; mais, selon une grande manière d'expliquer l'harmonie du ciel et les mouvements des planètes, on regarde le soleil comme une étoile fixe.

(1) On l'a appelée *bissextile*, parceque les Romains mettoient ce nouveau jour après le 24 du mois de février, qu'ils appeloient *sexto calendas martias*, ainsi c'étoit un second sixième, *bis-sexto*. Nous avons imité les Romains.

Mais parcequ'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'espace de 130 ans, le pape Grégoire XIII, dans la réformation qu'il fit du calendrier, en 1582, prescrivit que dans l'espace de 400 ans, on omettoit trois bissextiles. Ainsi la dernière année de chaque siècle n'est point bissextile, excepté de 400 ans en 400 ans. Cette réformation adoptée (aujourd'hui) par tous les états chrétiens, s'appelle le *nouveau style*.

On appelle *vieux style*, l'ancienne manière de compter, qui a été encore en usage jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les Isles Britanniques et dans quelques autres états protestants, qui avoient retenu l'ancien *calendrier Julien*, ainsi appelé de Jules César son auteur, et qui n'avoient point voulu suivre la réformation du calendrier, faite par le pape Grégoire XIII. Mais ils l'ont embrassée ensuite; et il n'y a plus qu'en Russie qu'on se sert encore du *vieux style*.

## De la Lune.

Quoique la lune nous paroisse plus grande que toutes les autres planètes, excepté le soleil, c'est néanmoins la plus petite. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'est qu'elle est beaucoup plus près de la terre. Elle n'en est éloignée en effet, que de 91,000 lieues dans son apogée, et de 80,000 dans son périégée. Elle est 49 fois plus petite que la terre.

La lune est un corps opaque, et elle n'a de lumière que celle qu'elle reçoit du soleil. Les différentes manières dont elle se présente à cet astre, sont la cause de ce qu'on appelle les *phases* de la lune. On en compte quatre, la nouvelle lune, la pleine lune, le premier et le dernier quartier. La lune est *nouvelle*, quand elle est en conjonction avec le soleil. Alors se trouvant entre le soleil et la terre, sa partie éclairée est vers le soleil, et par conséquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du soleil, une portion

de la partie éclairée se présente vers nous, et s'augmentant de jour en jour, forme ce qu'on nomme le *premier quartier*, lorsqu'elle est parvenue au quart de sa révolution. A mesure qu'elle s'éloigne du soleil, nous apercevons une plus grande portion éclairée, jusqu'à ce qu'étant arrivée au milieu de son cercle, elle est en opposition avec le soleil: alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'est la *pleine lune*. Se rapprochant du soleil, la partie éclairée qui est vers nous, diminue; et quand elle est arrivée aux trois quarts de sa révolution, alors elle est dans son *dernier quartier*. Il faut remarquer que la différence du premier et du dernier quartier consiste en ce que dans le premier, la partie éclairée est vers l'occident, et dans le dernier, elle est vers l'orient.

La lune fait le tour de l'écliptique en 27 jours et 8 heures environ; mais comme le soleil, pendant ce temps, a fait 27 degrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre; d'où il arrive que le temps qui se passe d'une conjonction à l'autre, est de 29 jours 12 heures. Douze de ces conjonctions, ou mois, font une année lunaire; et ces mois sont de 29 et de 30 jours alternativement. Tous ces mois font ensemble 354 jours; et ainsi l'année lunaire a 11 jours de moins que l'année solaire. Ces 11 jours en trois ans, font un mois lunaire; et c'est ainsi que les juifs forment encore aujourd'hui leur année *intercalaire*, ou de treize mois.

Cette même année intercalaire est aussi en usage dans notre calendrier ecclésiastique, pour ramener le commencement de l'année lunaire vers celui de l'année solaire, après qu'il s'en est un peu écarté. Pour cet effet, on attribue 13 mois lunaires à 7 années du cycle lunaire, qui est un composé de 19 années. Ces années qui ont 13 mois lunaires, sont la 3<sup>e</sup>, la 6<sup>e</sup>, la 9<sup>e</sup>, la 11<sup>e</sup>, la 14<sup>e</sup>, la 17<sup>e</sup> et la 19<sup>e</sup>, ou dernière de ce cycle.

Il est aisé de voir que par le moyen de ce 13<sup>e</sup> mois intercalaire, la fin de la troisième année lunaire se

rapproche de la fin de la 3<sup>e</sup> année solaire ; il n'y a que 3 jours de différence, qui se trouvent de moins dans l'année lunaire. En effet, trois fois 11 font 33 : ne prenant que 30, il reste 3, qui joint à 33 des 3 années suivantes, font 36. On prend encore 30 pour former le 13<sup>e</sup> mois de la 6<sup>e</sup> année, et il reste 6. La 9<sup>e</sup> année, en faisant la même opération, il reste 9 qui joint à 22, font 31 pour l'onzième année. On prend ensuite 30 ; et il reste 1, qui joint à trois fois 11, font 34, pour la 14<sup>e</sup> année. En prenant toujours 30, il reste 4, qui avec 33 la 17<sup>e</sup> année, font 37. On laisse ces 7 jours, lesquels avec les 22 des deux dernières années de ce cycle, font 29. On voit par cet exposé, que le 13<sup>e</sup> mois de la 19<sup>e</sup> et dernière année du cycle lunaire, n'a que 29 jours, et que les six autres mois intercalaires en ont 30.

Mais comme les nouvelles lunes ne reviennent pas justement au bout de 19 ans, comme l'avoit cru Méthon (astronome d'Athènes, qui a inventé ce cycle, 432 ans environ avant J.-C.), mais qu'elles arrivent une heure et demie plutôt, on a été obligé, pour trouver juste les nouvelles lunes, d'employer la méthode des épactes, inventée par Aloysius Lilius, médecin de Rome, sous le pontificat de Grégoire XIII. Les nombres dont on se servoit auparavant, à l'imitation de Méthon et des Athéniens, pour marquer les nouvelles lunes, n'étoient pas propres à former un calendrier perpétuel et exact.

Le mouvement propre de la lune se fait suivant un cercle qui coupe l'écliptique en deux points qui s'appellent *nœuds*. Ce cercle s'éloigne un peu de l'écliptique ; ce qui empêche qu'il n'y ait éclipse de soleil à toutes les nouvelles lunes (1), et éclipse de lune toutes les fois que cette planète est dans son

(1) L'éclipse de soleil devoit plutôt être appelée *éclipse de terre*, puisque ce qu'on appelle ordinairement *éclipse de soleil*, n'est que la privation de la lumière de cet astre pour une partie de la surface de la terre.

plein : elles arrivent seulement quand la lune est dans les nœuds , ou fort près des nœuds.

Lorsque la lune est en opposition , c'est-à-dire vers le point opposé au soleil , la terre se trouvant entre deux , la lune doit être éclipsée. Quand la lune est en conjonction avec le soleil , c'est-à-dire quand elle répond vers le même point du ciel , il y a éclipse de soleil. Il est aisé de sentir par-là , comment l'éclipse de soleil arrivée à la mort de J.-C. , ne pouvoit être que miraculeuse , la fête de Pâques se célébrant chez les juifs au commencement de la pleine lune. Aussi cette éclipse a-t-elle été mise par Phlégon , affranchi de l'empereur Adrien , parmi les événements les plus remarquables. Il la place en la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade , qui est précisément l'année de la mort de J.-C.

Les éclipses de lune sont plus fréquentes que celles du soleil ; la lune étant un corps opaque , qui n'a de lumière que celle qu'elle reçoit du soleil , dès que la terre l'empêche d'être éclairée par le soleil , elle doit être éclipsée pour toute la terre. Il n'en est pas de même du soleil , la lune étant beaucoup plus petite que lui , peut bien l'éclipser pour plusieurs peuples , tandis que d'autres jouissent de sa lumière.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaison de l'orbite de la lune du cercle de l'écliptique dont on a parlé ci-dessus , empêche que les éclipses ne soient si fréquentes , il faut se représenter deux cercles de tonneau , passés l'un dans l'autre , et qui s'éloignent de trois ou quatre doigts : l'un de ces cercles représentera l'écliptique , l'autre le cercle de la lune ; et l'endroit où ils se couperont , représentera les nœuds de la lune. On appelle ces nœuds , *la tête et la queue du dragon* (1). Le premier se trouve au passage de la lune à travers l'écliptique ,

(1) Cette façon de parler vient de ce que les peuples anciennement s'imaginoient que lors des éclipses , un dragon vouloit dévorer la lune. Il y a encore quelques Indiens et des sauvages de l'Amérique , qui n'ont pas d'autres idées.

du midi au septentrion, et s'appelle *nœud ascendant et boréal*, ou *tête du dragon*; l'autre se trouve au passage de la lune à travers l'écliptique du septentrion au midi, et s'appelle *nœud descendant et austral*, ou *queue du dragon*. Ces nœuds ne sont pas fixes; la lune coupant l'écliptique, tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre.

### Des autres Planètes.

Ces planètes sont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure. Les trois premières sont plus éloignées de la terre que le soleil; quelquefois néanmoins Mars en est beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre, elles vont d'occident en orient, en décrivant des cercles qui coupent l'écliptique en différents points. Voici le temps qu'elles mettent à faire leurs révolutions.

Saturne fait sa révolution en 29 ans et 155 jours. Il est dix fois plus éloigné du soleil que la terre. Il est entouré de sept petites lunes ou *satellites*, et d'un cercle qui réfléchit perpétuellement la lumière du soleil. On l'appelle *l'anneau de Saturne*, et il a été découvert par Huyghens, en 1659.

Jupiter fait sa révolution en 11 ans et 313 jours; il est cinq fois plus éloigné du soleil que la terre. Cette planète a autour d'elle quatre petites lunes ou *satellites*, qui souffrent de fréquentes éclipses. L'observation de ces éclipses est le moyen le plus aisé que l'on ait pour fixer les longitudes dont nous parlerons bientôt.

Mars fait sa révolution en un an et 322 jours.

Vénus en sept mois et demi.

Mercure en trois mois.

Ces deux dernières planètes se voient toujours aux environs du soleil. La première ne s'en éloigne que de quarante-huit degrés; la seconde, de vingt-huit seulement (1).

(1) Uranus a six satellites, et fait sa révolution en 82 ans.

---

 CHAPITRE II.

*Application de la Sphère au Globe terrestre.*

LE mot *globe* comme celui de *sphère*, veut dire *boule*. On regarde la terre comme une boule, parce qu'en effet elle est ronde. La preuve s'en tire principalement des éclipses de lune, causées par l'ombre que fait la terre sur la lune: cette ombre étant ronde, il faut que la terre le soit aussi.

Comme le soleil, aussi bien que le ciel entier, tourne ou semble tourner autour de la terre, que l'on place dans la sphère au centre du monde, les géographes ont transporté au globe terrestre presque tous les cercles de la sphère, etc. La terre a donc comme le ciel, ses pôles, son axe, son équateur, son zodiaque, son méridien, son horizon, ses tropiques et ses cercles polaires. A l'égard des colures, on les a retranchés comme inutiles à ce qui regarde le globe terrestre.

Les deux *pôles* de la terre sont les deux points de sa surface, par lesquels passe l'axe du monde.

L'*axe* de la terre, que l'on conçoit être le même que celui du monde, est la ligne qui traverse le globe terrestre et aboutit aux pôles.

La ligne *équinoxiale*, ou l'*équateur*, est un grand cercle marqué sur la surface du globe, vis-à-vis l'équa-

La révolution de Pallas est de 4 ans 243 jours, et sa distance du soleil est de 96,500,000 lieues environ.

La révolution de Cérés est de 4 ans 219 jours, et sa distance du soleil est de 96,000,000 lieues environ.

Vesta fait sa révolution en 4 ans et 4 mois, et sa distance du soleil est à peu près la même que pour les deux précédentes.

La révolution de Junon est de 3 ans et 8 mois, et cette planète est un peu plus voisine du soleil que les trois précédentes.

teur du ciel ; les marins l'appellent simplement la *ligne*, par excellence. Ce cercle coupe le globe en deux parties égales, l'une septentrionale, et l'autre méridionale.

Le *zodiaque* de la terre est aussi un grand cercle, qui répond au zodiaque du ciel, ou plutôt à l'écliptique : il est divisé par les douze signes. Sa plus grande distance de l'équateur est de vingt-trois degrés vingt-huit minutes. Ce cercle est inutile sur les globes et principalement sur les mappemondes ; et c'est pour cela que les nouveaux géographes ne l'y mettent point.

Les *tropiques* sont de petits cercles éloignés de l'équateur, chacun de leur côté, de vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Les *cercles polaires* sont aussi de petits cercles, éloignés des pôles de la même distance.

L'*horizon* est un grand cercle qui partage le globe en deux hémisphères, l'un inférieur, l'autre supérieur. On appelle *supérieur*, celui dans lequel on est. On distingue deux horizons, l'un rationel, et l'autre sensible. On peut définir le premier : un grand cercle, dont la circonférence est également éloignée en toutes ses parties du lieu dont ce cercle est l'horizon, et qui a pour pôles le zénith et le nadir de ce lieu. L'horizon sensible n'est autre chose que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés.

L'horizon du globe peut devenir l'horizon de chaque peuple ; ainsi, ce qu'on appelle monter le globe horizontalement, c'est faire que l'horizon du globe devienne l'horizon d'un lieu ; ce qui s'exécute en mettant le lieu sous le grand méridien, et en élevant le pôle au-dessus de l'horizon, selon la hauteur du pôle du lieu proposé.

Le *méridien* est représenté dans la sphère et avec les globes, par un grand cercle qui passe par les pôles du globe terrestre, et par le zénith et le nadir du lieu dont il est méridien : il est différent à mesure

qu'on change de lieu vers l'orient ou vers l'occident. Les géographes n'en comptent que 360, et ils n'en marquent que 36 sur les globes et sur les mappemondes; et ce ne sont que les lignes qui vont d'un pôle à l'autre. Ces méridiens coupent l'équateur de dix en dix degrés; et chacun divise le globe en deux parties, l'une orientale et l'autre occidentale.

Pour avoir la suite de tous ces méridiens, et la *longitude*, c'est-à-dire la distance au premier méridien, des différents lieux de la terre, on en a établi un qui est le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre, par une ordonnance de Louis XIII, en 1634, a été placé à l'île de Fer, qui est une des îles Canaries (1). Les Espagnols font passer le leur à Tolède. Celui des Portugais passe à l'île Tercère, la principale des Açores. Enfin, les Hollandais ont placé leur premier méridien au pic de Ténériffe, qui est une des plus hautes montagnes du monde, et que l'on trouve dans l'île du même nom, qui est une des îles Canaries.

Pour les astronomes, ils les prennent ordinairement du lieu où ils font leurs observations. Messieurs de l'académie des sciences de Paris, l'ont fait passer à l'observatoire de cette ville.

Le méridien qui accompagne les globes, est un grand cercle qui passe par les pôles du globe terrestre, et qui coupe l'horizon au nord et au sud. On l'appelle le *grand méridien*, parcequ'il sert de méridien à tous les lieux de la terre, en faisant tourner le globe, et en mettant chaque lieu sous ce méridien.

Après avoir défini les différents cercles du globe, il est à propos de parler des longitudes et des latitudes, qui sont d'un très grand usage dans la géographie. Nous examinerons donc ce que c'est que les *longitudes* et les *latitudes*; sur quels cercles on

(1) Les géographes français se servent aujourd'hui plus ordinairement du méridien qui passe par l'observatoire de Paris. C'est celui que nous emploierons dans cette nouvelle édition.

compte leurs degrés ou parties ; enfin, quelle est la longueur de ces degrés.

1<sup>o</sup>. La *longitude* d'un lieu, c'est la distance qu'il y a du premier méridien au méridien de ce lieu, ou autrement l'*arc du parallèle* compris entre le premier méridien, et le méridien d'un lieu particulier.

La *latitude* d'un lieu est la distance de ce lieu à l'équateur : elle est septentrionale ou méridionale. On peut définir encore la *latitude* d'un lieu, l'*arc du méridien* compris entre l'équateur et ce lieu.

2<sup>o</sup>. Pour comprendre sur quels cercles les degrés de longitude et de latitude se comptent, il suffit de faire attention à la seconde définition que nous venons d'en donner ; car puisque la longitude d'un lieu, par exemple de Paris, est l'*arc du parallèle* compris entre le premier méridien et le méridien de Paris, il s'ensuit que les degrés de longitude se comptent sur les cercles parallèles. De même la latitude de Paris étant l'*arc du méridien* compris entre l'équateur et Paris, les degrés de latitude se comptent sur les méridiens, c'est-à-dire sur de grands cercles qui passent par les pôles.

3<sup>o</sup>. Il est facile d'apercevoir, par ce que nous avons dit, quelle est la longueur des degrés de latitude et de longitude. Les degrés de latitude sont tous égaux, et ont chacun 25 lieues communes de France, ou 20 lieues marines. Ceux de *longitude*, au contraire, n'ont cette étendue que sous l'équateur ; et depuis ce cercle jusqu'aux pôles, ils vont toujours en diminuant. En effet, puisque les degrés de latitude se comptent sur de grands cercles qui passent par les pôles, les degrés des grands cercles étant tous égaux, chaque degré de latitude aura par conséquent 25 lieues. Les cercles sur lesquels on compte les longitudes, au contraire, étant parallèles à l'équateur, et l'équateur coupant le globe en deux parties égales, tous les cercles qui lui sont parallèles doivent être moins grands, ou diminuer à proportion qu'ils approcheront des pôles ; or, tout cercle ayant trois cent soixante degrés, il faudra donc qu'à mesure que ces cercles

diminueront, les degrés deviennent plus petits. Tels sont les degrés de longitude. Mais leur diminution ne devient bien sensible que vers le trentième degré de latitude, où ces degrés n'ont plus que 22 lieues. Vers le quarante-neuvième, ils n'ont plus que 16 lieues; vers le soixante-unième, ils ne valent plus que 12 lieues; vers le soixante-dixième, ils n'ont plus que 8 lieues; vers le quatre-vingtième, ils ne sont plus que de 4 lieues; enfin, vers le quatre-vingt-neuvième, les degrés de longitude n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les globes et les mappemondes, on marque les degrés de longitude sur l'équateur, et ceux de latitude sur le grand méridien. Dans les cartes particulières bien orientées (1), les longitudes sont marquées en haut et en bas, et les latitudes sur les côtés à droite et à gauche.

On peut demander pourquoi, le globe étant égal partout, on appelle les uns degrés de longitude et les autres degrés de latitude. La raison qu'on en donne ordinairement, c'est que les anciens connoissant plus d'étendue de terre depuis l'occident jusqu'à l'orient, que du nord au sud, ils ont appelé les premiers, c'est-à-dire ceux qui se comptent d'occident en orient, degrés de longitude. Mais on en peut donner une autre raison qui peut-être n'est qu'une conséquence de la première.

Ptolémée, aussi fameux astronome qu'habile géographe, qui vivoit 140 ans avant J.-C., a le premier marqué sur les cartes ces degrés; et il a suivi la manière de compter les degrés en usage parmi les astronomes. Or, ils comptoient les degrés en mesurant le ciel d'occident en orient, et ils en comptoient trois cent soixante. A l'égard de l'autre manière de mesurer le ciel du nord au sud, ils comptoient les degrés sur un grand méridien; mais ils le partageoient

(1) Dans les cartes qui ne sont pas, comme l'on dit, *bien orientées*, ce qui arrive aujourd'hui fort rarement, on supplée à ce défaut en y mettant ce qu'on appelle une *boussole*, où la fleur-de-lys indique le côté du nord, et par conséquent les trois autres points cardinaux.

en quatre parties égales de 90 degrés, dont deux étoient pour leur *hémisphère*; qu'ils connoissoient seul : c'est celui que nous nommons l'*oriental*. Ptolémée a appliqué cela au globe : il a compté les degrés de longitude d'occident en orient, à commencer par les Canaries, lieu de la terre que l'on regardoit comme le plus occidental.

A l'égard des 79 degrés de latitude que l'on connoissoit alors, il en a compté 63 de l'équateur à l'île nommée alors *Thulé*, que plusieurs auteurs croient être l'Islande; et il les a appelés *degrés de latitude septentrionale* : pour les seize autres qui restoient, il les a appelés degrés de latitude australe ou méridionale, et les a comptés aussi de l'équateur, jusqu'au cap appelé anciennement de *Prasse*, et qui étoit situé sur la côte occidentale d'Afrique, vers le lieu où est aujourd'hui Mozambique.

Les modernes ont suivi Ptolémée et les anciens : ils ont appliqué la suite des 180 degrés de longitude où les anciens étoient restés, sur le nouvel hémisphère ou l'Amérique, lorsqu'on en a fait la découverte, il y a plus de 300 ans; et ils ont partagé aussi cet hémisphère en deux parties égales chacune de 90 degrés. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les degrés de longitude d'occident en orient, que l'on en compte trois cent soixante, et que les latitudes se comptent par quatre fois quatre-vingt dix degrés de l'équateur jusqu'aux pôles.

### CHAPITRE III.

*Des divisions de la Terre formées par les cercles du globe.*

LES anciens, comme les modernes, ont fait plusieurs divisions de la terre, en conséquence des cercles imaginés sur le globe. Les tropiques et les cercles polaires forment une première division de la terre, par les zones et les ombres. Les méridiens ou cercles de

latitude en produisent une seconde, avec les cercles parallèles.

ARTICLE PREMIER.

*Première division de la Terre, par les zones et par les ombres.*

Comme les tropiques et les deux cercles polaires divisent le ciel en cinq parties, il en est de même de la terre, qu'ils partagent en cinq parties que l'on appelle *zones*, (qui signifie en grec, bandes ou ceintures), savoir une *torride* ou *brûlée*, deux *tempérées*, et deux *froides* ou *glaciales*.

La zone torride est comprise entre les deux tropiques; elle a 47 degrés, c'est-à-dire 1,175 lieues, en comptant 25 lieues par degré. Ses habitants sont nommés *Amphisciens*, parcequ'ils ont l'ombre tournée, tantôt vers un pôle, tantôt vers l'autre.

Si on examine les choses avec une plus grande précision, on ne peut disconvenir qu'il n'y a que ceux qui sont sous l'équateur, ou entre l'équateur et les tropiques, qui soient Amphisciens. Ceux qui sont précisément sous les tropiques sont *Hétérosciens*, terme grec qui signifie d'une autre ombre. La projection de leur ombre est au nord ou au sud, selon le tropique qu'ils habitent. Tous les habitants de la zone torride, même ceux qui sont sous les tropiques, sont *Asciens*, c'est-à-dire sans ombre; les uns, savoir ceux qui sont sous l'équateur, ou entre l'équateur et les tropiques, deux jours chaque année; les autres, ceux qui sont sous les tropiques, un jour seulement.

Les deux zones *tempérées* sont comprises entre les tropiques et les cercles polaires. Elles ont chacune 43 degrés, qui font 1,075 lieues. Les peuples qui les habitent, sont nommés *Hétérosciens*, parcequ'ils ont à midi l'ombre tournée toujours vers un même côté; les uns vers le pôle arctique, et les autres vers le pôle antarctique.

Les deux zones *froides* ou *glaciales* sont renfermées entre les cercles polaires et les pôles. Elles

n'ont chacune que la moitié de l'espace de la zone torride, c'est-à-dire 23 degrés et demi, et par conséquent 587 lieues et demie. Ceux qui y demeurent sont appelés *Périsciens*, parceque l'ombre tourne autour d'eux. On peut les partager en trois classes. 1°. Ceux qui sont sous les pôles, qui sont *Périsciens* pendant six mois : 2°. Ceux qui sont sous les cercles polaires, qui ne le sont que pendant un jour : 3°. Ceux qui sont entre ces deux, qui sont *Périsciens* pendant plusieurs mois, selon qu'ils sont plus éloignés ou plus voisins des pôles.

## ARTICLE II.

*Seconde division de la Terre, par les longitudes et les latitudes.*

Comme les cercles polaires et les tropiques divisent la terre en cinq zones, et forment une triple diversité d'ombres, on peut dire aussi que la différence des longitudes et des latitudes forme une triple différence entre les habitants de la terre.

Ceux qui ont la même latitude, dans le même hémisphère, et qui diffèrent de 180 degrés en longitude, sont appelés *Périœciens*, c'est-à-dire habitants autour. Ils ont même climat; mais les heures opposées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même longitude, et latitude égale, et non la même, parcequ'ils sont situés dans différents hémisphères, sont *Antœciens*, c'est-à-dire habitants opposés; ainsi, ceux qui habitent la partie septentrionale sont en hiver, pendant que ceux qui demeurent dans la partie méridionale sont en été.

Les *Antipodes* étant ceux qui sont diamétralement opposés, ils ont une latitude égale, mais l'une septentrionale, et l'autre méridionale; et ils diffèrent en longitude de 180 degrés. Ils conviennent avec les *Périœciens*, en ce qu'ils diffèrent de 180 degrés de longitude, et avec les *Antœciens* dans le point de latitude; mais ces Antipodes ont entr'eux tout opposé, saisons, jours et heures.

---

 C H A P I T R E I V.

*Des climats et des autres choses qui concernent le Globe Terrestre.*

Nous diviserons ce chapitre en trois paragraphes : le premier traitera des climats ; le second, des différentes opérations que l'on peut faire sur le globe ; le troisième, des principaux points qui partagent l'horizon.

§ I. *Des Climats.*

Le nom de climat vient d'un mot grec, qui signifie *pencher, incliner* (1).

Un climat est un espace de terre compris entre deux parallèles, à la fin duquel les plus grands jours ont une demi-heure, ou un mois de plus que dans son commencement.

Pour entendre cette définition, il faut observer que sous l'équateur les plus grands jours ne sont que de douze heures ; et qu'à mesure qu'on avance vers les cercles polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par climat. Aux cercles polaires, les plus longs jours sont de 24 heures. Depuis ces cercles ils augmentent non d'une demi-heure, mais d'un mois entier par climat, jusqu'aux pôles, où le jour est de six mois, sans y comprendre le crépuscule et l'aurore.

On doit sentir par ce que nous venons de dire, la raison de cette distinction des climats d'heures et des climats de mois. Il y a 24 climats d'heures, ou plutôt de demi-heures, depuis l'équateur jusqu'à chacun des cercles polaires, et six de mois, depuis chacun de ces cercles, jusqu'au pôle. On en compte 60 en tout ; 30 depuis l'équateur jusqu'au pôle arctique, et autant depuis l'équateur jusqu'au pôle antarctique.

(1) On peut remarquer ici que la plus grande partie des mots qui concernent les sciences, viennent de la langue des anciens Grecs, parcequ'ils en ont été nos premiers maîtres.

On les marque sur l'un des côtés du grand méridien de la sphère.

Il est aisé d'apercevoir pourquoi on compte 24 climats d'heures depuis l'équateur jusqu'aux cercles polaires, et six de mois depuis ces cercles jusqu'aux pôles, pourvu qu'on fasse attention que les plus longs jours n'étant que de 12 heures sous l'équateur, et de 24 heures sous les cercles polaires, la différence est donc de 24 demi-heures, qui forment 24 climats; l'espace qui est entre l'équateur et les cercles polaires, étant partagé par les parallèles en 24 portions. Des cercles polaires, où les jours sont de 24 heures, aux pôles, où le jour est de six mois, il doit y avoir six climats, puisqu'on divise l'espace qui est entre ces cercles et les pôles, en six portions par les parallèles, pour faire voir que les plus grands jours y sont plus longs d'un mois à la fin, qu'au commencement de chaque climat, ou de chacune des six divisions formées par les parallèles.

On peut être surpris d'une chose qui paroît effectivement singulière; savoir, que les climats d'heures vont toujours en rétrécissant vers les cercles polaires, et que ceux de mois au contraire, vont toujours en s'élargissant vers les pôles. En effet, depuis l'équateur jusqu'au cinquante-neuvième degré 14 minutes, il y a 12 climats; et depuis ce même degré jusqu'aux cercles polaires, qui sont au soixante-sixième degré 30 minutes, il y a aussi 12 climats. Il sera aisé aussi de voir combien les climats de mois vont en s'élargissant, si on considère que depuis le soixante-sixième degré 30 minutes, où commence le premier climat de mois, jusqu'au soixante-treizième degré 20 minutes, il y a trois climats de mois, et depuis ce degré jusqu'au quatre-vingt-dixième, où est le pôle, il n'y a que trois climats. Cette différence, si sensible entre les climats d'heures et les climats de mois, vient, pour les premiers, de l'obliquité du tropique sur l'horizon, et pour les seconds, de la progression du soleil dans l'écliptique.

1. La raison pour laquelle les climats d'heures

vont toujours en rétrécissant, vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du tropique, causée par l'élévation du pôle; car, plus le pôle est élevé, plus la portion du tropique voisin devient oblique et grande sur l'horizon. Or, les tropiques déterminant le plus grand jour des climats, le jour est d'autant plus grand, que la portion du tropique élevée sur l'horizon est plus grande, et que le pôle aussi est plus élevé; et comme plus on approche des cercles polaires, plus la portion du tropique élevée sur l'horizon devient grande, aussi bien que l'élévation du pôle, il s'ensuit de là que plus on avance vers les cercles polaires, plus l'espace de terre doit diminuer en largeur, pour faire la différence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2. Pour expliquer comment la progression du soleil dans l'écliptique est cause que les climats de mois vont toujours en s'élargissant, il faut observer que le tropique est pour les climats de mois le milieu de leur plus long jour. La raison en est que le tropique étant tout entier au-dessus de l'horizon, le soleil doit faire un certain nombre de révolutions sur le plan de l'écliptique depuis le degré de l'écliptique coupé par l'horizon, pour monter jusqu'au tropique; et il doit faire ensuite le même nombre de révolutions en descendant dans l'écliptique, depuis le tropique jusqu'à un autre degré de l'écliptique coupé par le même plan de l'horizon. Prenons pour exemple le troisième climat de mois. Le soleil fait 45 révolutions en montant, et autant en descendant; ce qui fait 90 révolutions, ou trois mois de jour continuels. Le tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces climats, il s'ensuit que la mesure de la progression du soleil dans l'écliptique, est la mesure des climats de mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le soleil décline plus sensiblement vers l'équateur que vers les tropiques, on apercevra la raison pour laquelle les derniers climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progression du soleil dans l'écliptique, par rap-

port à chacun de ces derniers climats, et du rapport qu'ils ont aux endroits de l'écliptique, où la déclinaison du soleil est plus sensible. En effet, 2 degrés 59 minutes de déclinaison vers le tropique, contiennent un arc de 60 degrés de l'écliptique; ce qui fait deux climats. Il faut ensuite 8 degrés 50 minutes de latitude pour augmenter cet arc de 60 degrés, et faire encore 2 climats, et enfin 11 degrés 40 minutes pour accroître cet arc de 60 degrés, et faire les deux derniers climats.

§ II. *Des différentes opérations que l'on peut faire sur le globe.*

1. *Monter le globe horizontalement pour un lieu, comme Paris.* Il faut d'abord élever le pôle arctique sur l'horizon, si le lieu est dans l'hémisphère septentrional, comme Paris; élever le pôle antarctique, si le lieu est dans le méridional; trouver ensuite la latitude de cette ville, qui est de 48 degrés 50 minutes pour Paris; élever le pôle d'un pareil nombre de degrés, puis mettre la ville sous le grand méridien. La raison pour laquelle on élève le pôle d'un nombre de degrés pareil à la latitude d'un lieu, c'est que l'élévation du pôle est toujours égale à la latitude; car du zénith à l'horizon, il y a 90 degrés, et du pôle à l'équateur, aussi 90 degrés: de ces deux distances égales, ôtez la même distance du pôle au zénith, il restera d'une part, la hauteur du pôle, et de l'autre la latitude ou la distance du zénith à l'équateur, et ces deux restes seront nécessairement égaux.

Cette opération apprendra la hauteur méridienne du soleil aux équinoxes et aux solstices, et même pour chaque jour de l'année. En effet, lorsqu'on a monté le globe horizontalement pour un lieu comme Paris, il y a quarante-neuf degrés de distance entre le pôle et l'horizon, comme il s'en trouve autant en latitude entre l'équateur et le zénith. Or, du zénith à l'horizon, il n'y a que quatre-vingt-dix degrés de part et d'autre. Si de ces quatre-vingt-dix degrés on retranche les quarante-neuf de latitude, il reste quarante-un, qui

expriment la hauteur de l'équateur sur l'horizon, qui n'est autre chose que ce qui reste depuis la hauteur du pôle jusqu'à quatre-vingt-dix. C'est la hauteur du soleil aux équinoxes. Si l'on ajoute vingt-trois degrés et demi de déclinaison et de plus grande élévation vers le pôle arctique, on a soixante-quatre degrés et demi d'élévation du soleil à midi au solstice d'été. Otant des quarante-un degrés de hauteur de l'équateur, vingt-trois degrés et demi, reste dix-sept et demi pour le solstice d'hiver. A l'égard des autres jours, il faut trouver dans l'écliptique le lieu du soleil, un jour proposé: amener ce degré sous le méridien, et voir alors combien le soleil décline de l'équateur, ou en-deçà vers notre pôle, ou au-delà vers l'autre pôle. Si on ajoute après cette opération, par rapport aux signes septentrionaux, la déclinaison à la hauteur de l'équateur, on a la hauteur du soleil à midi pour ce jour. Si on la retranche, lorsque le soleil est dans les signes méridionaux, on l'aura de même pour un jour différent.

II. *Trouver la longitude et la latitude d'un lieu*, comme Paris. Il faut tourner le globe jusqu'à ce que cette ville soit sous le grand méridien: le nombre des degrés qui se trouveront depuis l'équateur jusqu'au point du méridien qui répond directement à ce lieu, marquera sa latitude. Le degré de l'équateur qui sera sous le grand méridien déterminera sa longitude.

III. *Trouver le lieu du soleil dans un jour proposé*, par exemple le dix-huitième d'août. Cherchez ce jour sur l'horizon: vous trouverez le vingt-cinquième degré du lion dans le cercle des signes. Cherchez ensuite ce même degré dans le zodiaque du globe; c'est le lieu du soleil le dix-huitième d'août, c'est-à-dire que le soleil est dans le degré du zodiaque céleste, qui répond à celui du zodiaque terrestre.

IV. *Connoître le lever et le coucher du soleil un jour proposé*, par exemple le quinzième de mai à Paris. Elevez le pôle de quarante-huit degrés cinquante minutes; ce qui est sa hauteur à Paris: cherchez le lieu du soleil le quinzième de mai; c'est le

vingt-quatrième degré du taureau ; mettez ce lieu sous le grand méridien , et l'aiguille horaire sur midi ; faites tourner le globe vers l'orient , jusqu'à ce que le vingt-quatrième degré du taureau touche l'horizon : faites de même du côté de l'occident ; remarquez l'heure sur le cadran horaire , vous verrez pour le matin 4 heures et demie , et 7 heures et demie pour le soir.

V. *Trouver le climat d'heures d'un lieu proposé , c'est-à-dire son plus long jour.*

Après avoir remarqué la latitude d'un lieu , par exemple de Paris , il faut élever d'autant de degrés le pôle arctique , si le lieu est dans la partie septentrionale , ainsi que celui qui vient d'être nommé ; et le pôle antarctique , si le lieu est dans la partie méridionale ; mettre le premier degré du cancer sous le grand méridien pour la partie septentrionale , et le premier degré du capricorne pour la méridionale : placer l'aiguille du cadran sur midi , faire retourner ensuite le globe alternativement vers l'orient et l'occident , jusqu'à ce que le premier degré du cancer et du capricorne touche l'horizon ; remarquer l'heure sur le cercle horaire . Ce cercle marquera à quelle heure le soleil se lève et se couche dans le plus grand jour , d'où il sera aisé de savoir le climat .

Pour comprendre comment le lever et le coucher du soleil , dans les plus grands jours , indiquent le climat dans tous les lieux entre l'équateur et les cercles polaires , il faut remarquer que le surplus de 12 heures fait connoître le climat pour tous ces lieux : par exemple , le plus long jour à Paris est de 16 heures , par conséquent 4 heures ou 8 demi-heures de plus qu'à l'équateur . Paris est donc au huitième climat .

VI. *Trouver le climat de mois d'un lieu.* Ce lieu ne peut être qu'entre les cercles polaires et les pôles .

Il faut pour cela élever le pôle du lieu , tourner ensuite le globe vers l'orient , et remarquer quels sont les signes du zodiaque qui coupent l'horizon au nord pour la partie septentrionale , et au sud pour la méridionale ; puis compter combien il y a de signes

jusqu'au tropique, ou du cancer ou du capricorne : en doublant ces signes on aura le climat.

Prenons, par exemple, un lieu au soixante-dix-huitième degré de latitude septentrionale. J'éleve le pôle de ce nombre de degrés ; je tourne ensuite le globe jusqu'à ce que les signes du zodiaque viennent couper l'horizon au nord, le lieu étant dans la partie septentrionale. Je remarque que ces signes sont le premier degré du taureau et de la vierge. Il y a deux signes jusqu'au premier degré du cancer ; savoir, le taureau et les gémeaux : je double ces signes, le soleil étant deux mois à monter jusqu'au premier degré du cancer, et deux mois à descendre jusqu'au premier degré de la vierge : donc un lieu, au soixante-dix-huitième degré de latitude septentrionale, est à la fin du quatrième climat de mois. Cette opération est fondée sur ce principe, que le tropique est le milieu du plus long jour des climats de mois.

VII. *Trouver le jour auquel le soleil passe perpendiculairement sur un lieu.* Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la zone torride. Mettez la ville en question, par exemple Goa, qui est au seizième degré de latitude septentrionale, sous le grand méridien : remarquez sur le méridien la latitude de cette ville ; ensuite retournez le globe, et voyez quels degrés du zodiaque passeront sur cette latitude : vous en trouverez deux, le treizième du taureau, et le dix-huitième du lion : donc, quand le soleil sera au treizième du taureau, ce qui est le troisième de mai, et au dix-huitième du lion, le onzième d'août, il sera perpendiculaire à Goa.

VIII. *Connoître l'heure qu'il est dans un endroit, quand il est midi dans un autre ; par exemple, quelle heure il est à Vienne, quand il est midi à Paris.* Il faut mettre Paris sous le grand méridien, et l'aiguille horaire sur midi, tourner ensuite le globe vers l'occident, jusqu'à ce que Vienne arrive sous le grand méridien : l'aiguille marquera une heure après midi. La raison en est, que Vienne est plus orientale d'une heure, ou de quinze degrés.

IX. *Connoître quelle heure il est dans tous les lieux*

de la terre, quand il est une heure proposée dans un lieu; par exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la proposition précédente, puisqu'en effet celle dont il s'agit ici en est une conséquence. Il faut observer néanmoins de tourner le globe vers l'orient ou vers l'occident, suivant la situation de différentes villes: ainsi, dans l'exemple précédent, Vienne étant plus orientale que Paris, il a fallu tourner le globe vers l'occident, pour amener Vienne sous le grand méridien: s'il s'agit au contraire d'une ville plus occidentale que Paris, comme Lisbonne, il faut tourner le globe vers l'orient.

De ces deux propositions bien conçues, résulte la démonstration de quelques problèmes qui passent d'abord pour paradoxes; par exemple, qu'il peut y avoir une semaine de trois jeudis; que deux jumeaux mourants le même jour et à la même heure, il peut se faire qu'un des deux ait vécu deux jours plus que l'autre. Une troisième conséquence de ces deux propositions, qui ne renferme pas de difficulté, c'est qu'à tout moment, dans tous les différents lieux de la terre, on chante les louanges de Dieu, et on offre le saint sacrifice. A l'égard des deux premiers problèmes, qui paroissent plus difficiles à résoudre, on n'aura pas beaucoup de peine à en apercevoir la solution, si on fait attention qu'elle dépend d'une supposition; savoir, que de deux voyageurs, l'un va à l'orient et l'autre à l'occident, partant tous deux d'un même lieu. L'un, *par conséquent*, gagne un jour entier en faisant le tour du monde, et l'autre en perd un. Il faut dire la même chose de deux jumeaux, qu'on doit supposer avoir fait le tour du monde en voyageant.

X. *Trouver les Antipodes d'un lieu*, par exemple de Paris. Il faut baisser le globe jusqu'à ce que Paris touche l'horizon au point du sud ou du nord; le point opposé marquera les Antipodes. Une autre manière plus courte de trouver les Antipodes d'un lieu, c'est de chercher un lieu distant de 180 degrés

de longitude, et qui ait une latitude égale, mais dans l'hémisphère opposé.

§. III. Des principaux Points qui partagent l'horizon.

La nécessité où l'on se trouve dans les détails géographiques, de se servir à chaque instant des noms des principaux points qui partagent l'horizon, pour mieux déterminer la place que les villes et les provinces occupent, par rapport à celles qui leur sont voisines, et dont nous parlerons dans cet ouvrage, nous oblige d'exposer ici leur dénomination.

Entre ces différents points, on en reconnoît seize principaux, qui ont donné leurs noms aux principaux vents, tant sur l'Océan ou la mer qui environne toute la terre, que sur la Méditerranée, mer particulière, qui est entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Nous donnerons d'abord le nom de ceux qui sont en usage sur l'Océan, comme étant plus intelligibles et les seuls dont nous nous servirons dans la suite de cet ouvrage.

1. Les quatre principaux points, nommés autrement *cardinaux* (ou principaux), sont, 1°. l'*orient* ou l'*est*, à la droite d'une personne qui regarde un globe, ou une carte de géographie faite régulièrement ou bien orientée; 2°. le *midi* ou *sud*, au bas du globe ou de la carte; 3°. l'*occident* ou l'*ouest*, à gauche; 4°. le *septentrion* ou *nord*, en haut.

2. Les quatre seconds points qui séparent également chacun des quatre premiers, sont, 1°. le *sud-est*; 2°. le *sud-ouest*; 3°. le *nord-ouest*; 4°. le *nord-est*.

3. Enfin, les huit moindres qui se trouvent chacun entre deux des huit premiers, sont, 1°. l'*est-sud-est*; 2°. le *sud-sud-est*; 3°. le *sud-sud-ouest*; 4°. l'*ouest-sud-est*; 5°. l'*ouest-nord-est*; 6°. le *nord-nord-ouest*; 7°. le *nord-nord-est*; 8°. l'*est-nord-est*. Ces noms viennent de la langue des nations germaniques ou allemandes, et l'on prétend que Charlemagne en est l'auteur.

Il ne paroît pas nécessaire de s'étendre davantage

e.  
le égale , mais  
agent l'horizon.

les détails géo-  
stant des noms  
l'horizon , pour  
les et les pro-  
qui leur sont  
s cet ouvrage ,  
nation.

reconnoît seize  
s aux princi-  
qui environne  
e , mer parti-  
que et l'Asie.  
x qui sont en  
ntelligibles et  
s la suite de

és autrement  
p. l'orient ou  
rde un globe ,  
ment ou bien  
globe ou de  
uche ; 4°. le

arent égale-  
1°. le sud-  
le nord-est.  
vent chacun  
est-sud-est ;  
4°. l'ouest-  
nord-ouest ;

. Ces noms  
aniques ou  
agne en est

e davantage

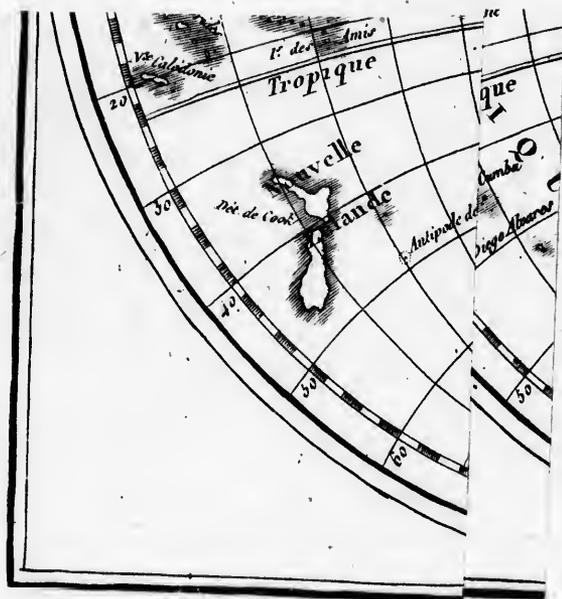
## Du Globe Terrestre.

39

qui divisent l'horizon , ou sur les vents.  
en éclaircir parfaitement , il faut avoir  
l'horizon des sphères et des globes nou-



§. III. *Des principaux Points qui partent*



sur les points qui divisent l'horizon, ou sur les vents. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'horizon des sphères et des globes nouveaux, où ils sont tous marqués exactement.

Nous ajouterons seulement les noms qu'on donne aux quatre principaux vents, sur la mer Méditerranée : l'est est appelé *levante*; le midi, *ostro*; l'ouest, *ponente*, et le nord, *tramontana*.

Pour remarquer facilement sur le globe terrestre la situation des lieux par rapport aux quatre points cardinaux, il faut observer que l'équateur et les cercles qui lui sont parallèles, marquent précisément tous les lieux qui sont orientaux et occidentaux, relativement les uns aux autres, et que les méridiens font connoître ceux qui sont septentrionaux ou méridionaux les uns à l'égard des autres. Ainsi, tous les lieux situés sous l'équateur ou sur chacun des cercles qui lui sont parallèles, sont orientaux ou méridionaux entr'eux; et ceux qui sont situés sous un même méridien, sont septentrionaux ou méridionaux, les uns par rapport aux autres. Mais tous les autres lieux qui ne sont pas situés ainsi, déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il est très utile de s'appliquer à considérer ces différentes situations respectives des divers lieux des quatre parties du monde; et c'est un des meilleurs moyens de faire du progrès dans l'étude de la géographie.

---

## SECONDE SECTION.

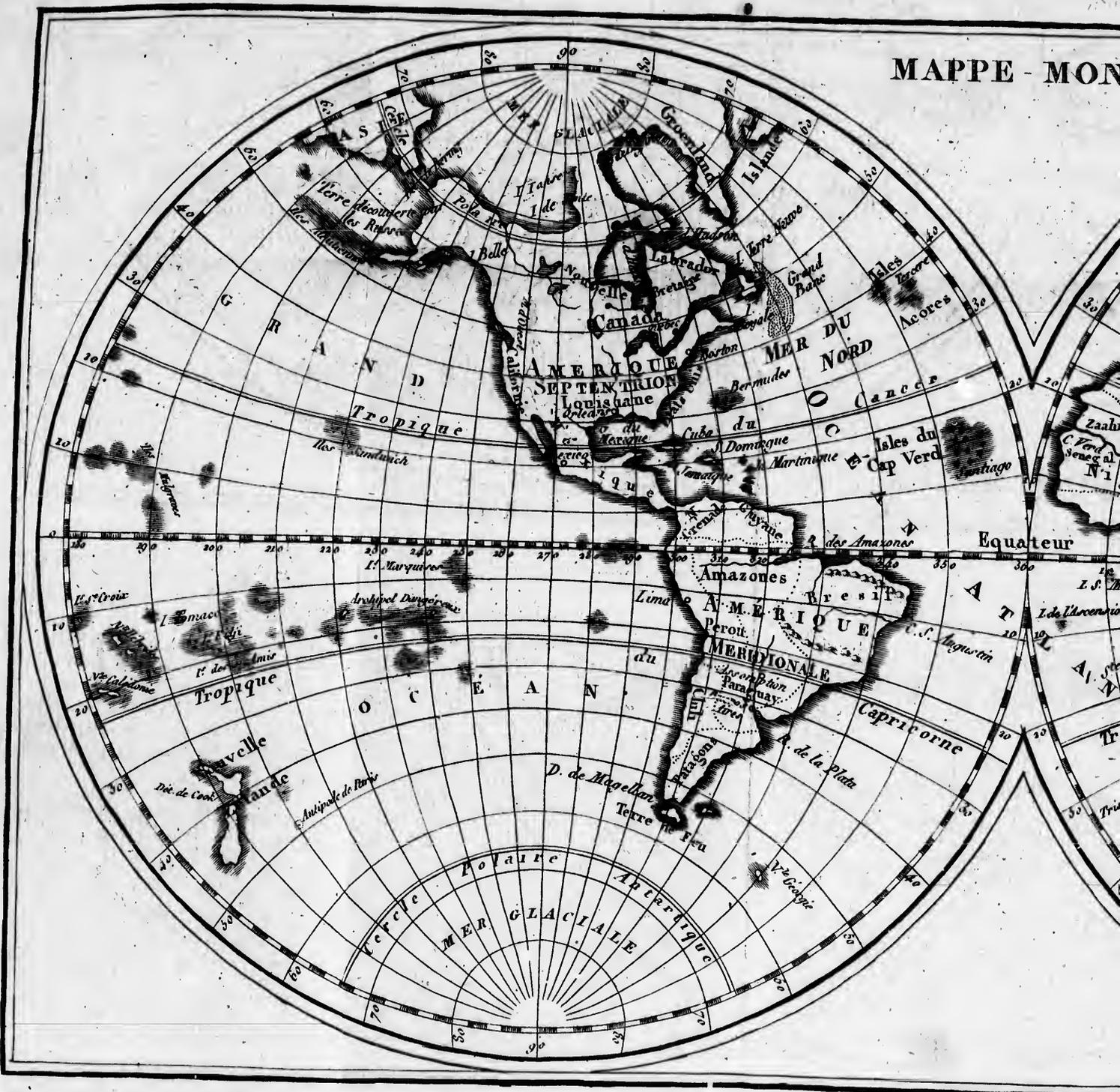
*Description générale du Globe Terrestre, ou de la Mappemonde.*

### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

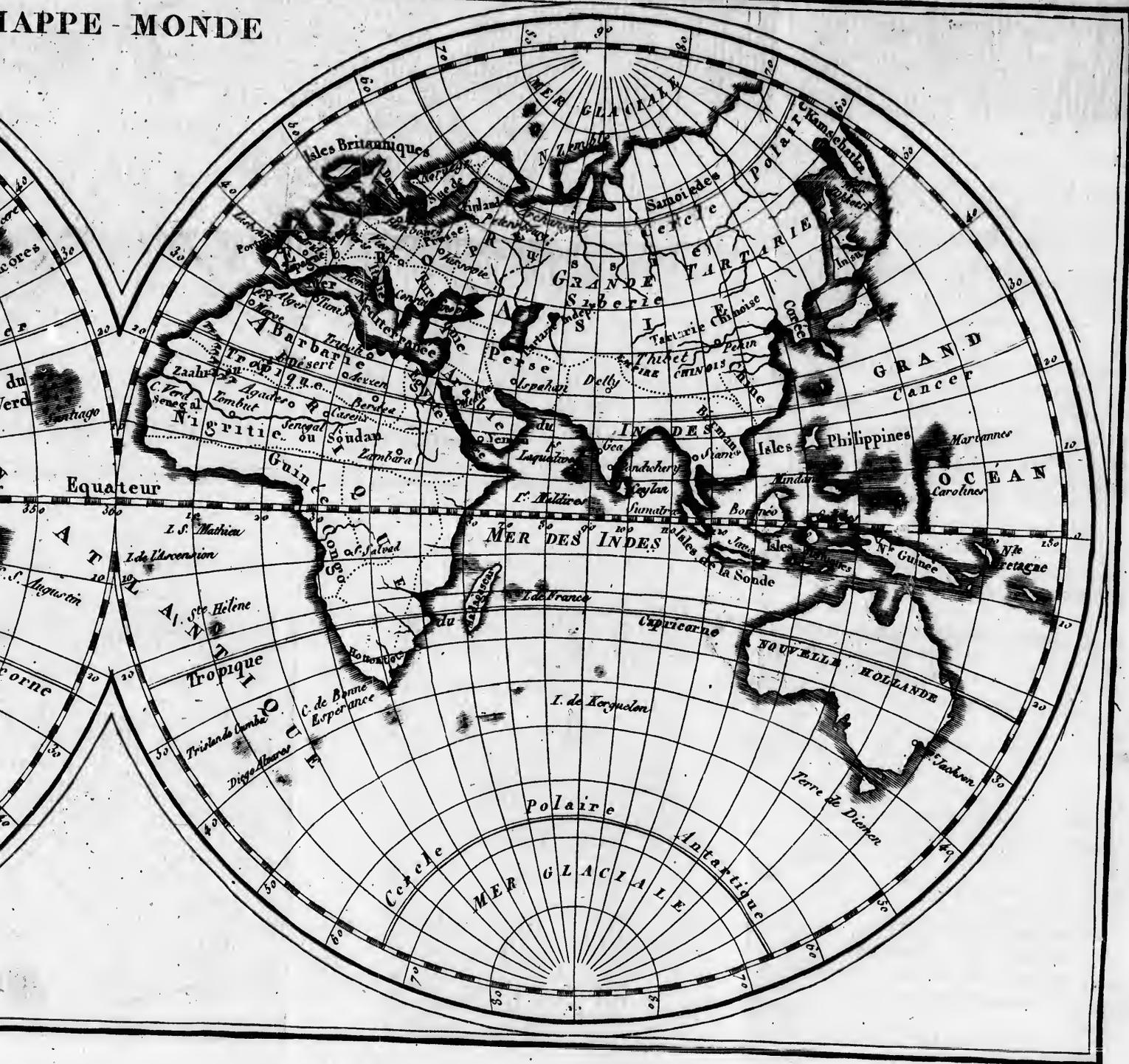
*Des termes particuliers à la Géographie, et des mesures dont elle fait usage.*

**C**E mot *géographie* vient du grec, et signifie, comme on l'a déjà dit, *description de la terre*. Par la terre,

MAPPE - MON



# MAPPE - MONDE



on entend ce grand globe composé de terre et d'eau , qu'on appelle le *globe terrestre*.

La *chorographie* est la description d'un pays ou d'une province ; par exemple , de la Normandie.

La *topographie* , est la description d'un lieu particulier , comme d'une ville ou d'une seigneurie.

L'*hydrographie* est la description de l'eau ou des mers ; par exemple , de l'Océan , de la Méditerranée , etc. , des côtes ou bords des terres.

Comme on peut représenter la terre , ou tout entière , ou en partie , de là est venue la différence des cartes géographiques , qui peuvent néanmoins se réduire à deux espèces ; savoir , les cartes générales et les particulières. Dans la classe des premières , on renferme non seulement la mappemonde ou le planisphère , qui représente tout le globe terrestre en deux surfaces , comme applaties et communément coupées par le premier méridien ; mais encore les cartes où on a décrit les grandes parties du globe , comme l'Europe , l'Asie , l'Afrique et l'Amérique , ou même des royaumes , par exemple la France , etc.

Les cartes particulières représentent un pays particulier , comme une province de quelque état.

Rien n'est plus propre à donner une idée générale de la terre , qu'un globe , puisqu'il en a la figure ; mais , comme il seroit impossible d'en faire un assez gros pour représenter en détail tout ce qu'il est bon de connoître des différentes parties de la terre , il faut avoir recours aux cartes générales et particulières. On doit considérer les dernières surtout comme des portions détachées du globe.

La géographie , ainsi que les autres sciences , a certains termes qui lui sont propres , et qu'il est à propos d'expliquer. Il y en a de deux sortes : les uns regardent la terre , et les autres regardent l'eau.

Ceux qui regardent la terre sont :

*Continent* ou *Terre ferme*. C'est une grande partie de terre qui comprend plusieurs régions , qui ne sont pas séparées par des mers. L'Europe , dans ce sens , est un *Continent*.

*Isle*, est une portion de terre qui est entièrement environnée d'eau.

*Presqu'île et péninsule*, anciennement *chersonèse*, est une terre presque entourée d'eau, et qui ne tient au Continent que par une langue de terre.

*Isthme*, est une langue de terre, ou portion resserrée entre deux mers, qui unit un continent ou une presqu'île à la Terre Ferme.

*Pas ou col*, est un passage étroit dans les montagnes.

*Cap*, est une portion de terre qui avance dans la mer, et s'élève comme une montagne: c'est ce que les anciens appeloient *promontoire*. On la nomme *pointe*, si elle a peu d'élévation.

*Dunes*, sont de petites collines de sable sur le bord de la mer, ou les bords de la mer élevés, qui empêchent qu'elle ne se répande sur les côtes. On appelle aussi quelquefois *dunes*, des rochers escarpés.

*Falaises*, sont des hauteurs escarpées sur le bord de la mer.

Voici en peu de mots la définition des principaux termes qui regardent l'eau.

*Archipel*, endroit de la mer où il y a beaucoup d'îles.

*Golfe*, avance considérable de mer dans la terre: les plus grands portent le nom de *mer*.

La *baie* ne diffère du golfe que parcequ'elle est bien moindre, et plus étroite à l'entrée que dedans. Souvent les peuples du nord de l'Europe les confondent ou ne les distinguent pas.

*Anse*, est une petite avance de mer dans la terre.

*Rade*, endroit propre à mouiller l'ancre, et où les vaisseaux sont à l'abri du vent.

*Sèches, hauts-fonds, bancs de sable*, sont les endroits de la mer où il y a peu d'eau.

*Détroit*, est une partie de la mer, resserrée entre deux terres.

*Lac*, est une grande étendue d'eau au milieu des terres, et qui ne tarit jamais.

*Rivière*, est une eau de source qui coule toujours, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans quelque autre rivière ou dans la mer. Si elle est considérable et qu'elle se décharge dans la mer, elle reçoit le nom de *fleuve*; autrement elle garde simplement celui de rivière.

*Confluent* ou *constant*, est l'endroit où une rivière se joint avec une autre.

*Bouche* ou *embouchure* d'un fleuve, est l'endroit où il sort de son lit pour entrer dans un lac ou dans la mer.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une rivière le côté de son lit, qui est à la droite ou à la gauche d'une personne qui la descend et la voit couler devant soi; ainsi, à Paris, le Louvre est à la droite de la Seine, et le collège Mazarin à la gauche.

Les *mesures* dont on se sert pour exprimer les distances, ne sont pas les mêmes partout.

1. En France, en Espagne, en Suède, en Danemark et en Suisse, on compte par lieues.

2. En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre et en Hollande, on compte par milles.

Mais les milles et les lieues employés par les habitants de ces différents pays, ne sont pas les mêmes.

La lieue commune de France étoit de deux mille sept cent trente-neuf pas géométriques; le pas géométrique étoit de cinq pieds de roi, dont chacun avoit douze pouces.

Les nouvelles mesures itinéraires, adoptées en France, ont pour base le mètre qui a 3 pieds, 11.296 lignes, et qui est la dix millionième partie du quart du méridien. Le kilomètre, ou mille, a 1,000 mètres ou 513 toises, 5 pouces, 3.936 lignes. Le myriamètre, ou lieue, a 10,000 mètres ou 5,130 toises, 4 pieds, 5.560 lignes.

La lieue d'Espagne est de trois mille quatre cent vingt-huit pas géométriques.

Celle de Danemark, de Suède et de Suisse est de cinq mille pas.

Ainsi, la lieue de France étoit la plus petite ; celles du nord sont de près du double.

Le mille de Hongrie est de six mille pas géométriques.

Le mille d'Allemagne est communément de quatre mille pas.

Celui de Hollande est de trois mille cinq cents environ.

Celui de Pologne est de trois mille.

Celui d'Angleterre, de deux mille deux cent cinquante.

Celui d'Ecosse et d'Irlande, de quinze cents.

Enfin celui d'Italie est de mille pas géométriques.

Il sera aisé de réduire cette façon de compter par milles en lieues ; il suffit pour cela d'observer que trois mille pas faisoient une grande lieue de France.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *Division générale du Globe Terrestre.*

ON divise le globe terrestre en deux parties, la terre et la mer.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *De la Terre.*

La terre contient le monde ancien et nouveau.

I. Le *monde ancien*, ou connu des anciens Grecs et Romains, renferme un continent et des îles.

Le *continent* renferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les Anciens ne connoissoient pas ces grandes parties dans leur entier.

1. L'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui, se divise en quatorze parties : — Trois au nord ; 1. le Danemarck, avec la Norwège ; 2. la Suède, 3. la Russie ou Moscovie : — Sept au milieu ; 4. l'Empire Français, 5. le royaume d'Italie, 6. les états de la Confédération du Rhin, 7. les Provinces Illyriennes, 8. la Suisse, 9. l'Empire d'Autriche, 10. le royaume de

Prusse : — Quatre vers le midi ; 11. le Portugal , 12. l'Espagne , 13. le royaume de Naples , 14. la Turquie d'Europe.

2. L'Asie contient six parties : — d'occident en orient , 1. la Turquie d'Asie , 2. l'Arabie , 3. la Perse , 4. l'Inde , 5. la Chine , 6 ( au nord ) la grande Tartarie.

3. L'Afrique se divise en dix parties : — Trois au nord ; 1. l'Egypte , 2. la Barbarie , 3. le Sahara ou Désert : — Quatre au milieu ; 4. la Guinée , 5. la Nigritie , 6. la Nubie , 7. l'Abissinie : — Trois au midi , 8. le Congo , 9. la Caferrie pure , qui s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance , 10. la Caferrie mélangée ou orientale , qui renferme les côtes de Zanguebar et d'Ajan.

Les *îles* se divisent en îles de l'Europe , de l'Asie et de l'Afrique : on les trouve dans l'Océan , dans la mer Baltique et dans la Méditerranée.

Les *îles* de l'Europe dans l'Océan sont : 1. la Grande-Bretagne , 2. l'Irlande , 3. l'Islande.

Celles de la mer Baltique , au moins les principales , sont Zéeland , Fionie , Gothland , Œsel , etc.

Les *îles* les plus considérables de l'Europe dans la Méditerranée , d'occident en orient , sont : 1. Majorque , 2. Minorque , 3. la Corse , 4. la Sardaigne , 5. la Sicile , 6. Malte , 7. Corfou , 8. Candie , 9. les îles de l'Archipel.

Les principales *îles* de l'Asie sont , dans la Méditerranée : 1. Cypre , 2. Rhodes , etc. ; dans l'Océan , ou la mer des Indes , 3. les Maldives , 4. Ceylan , 5. Sumatra , Java , Bornéo , appelées les *îles de la Sonde* ; 6. les Moluques , 7. les Philippines , 8. l'île Formose , 9. Lieoukeou , 10. les îles du Japon , 11. les Mariannes , 12. les îles du Kamtschatka , 13. les îles de la mer Pacifique.

Les principales *îles* d'Afrique sont , à l'occident : 1. Madère , 2. les Canaries , 3. les îles du Cap-Vert , 4. St.-Thomas , 5. Ste.-Hélène , etc. ; 6. à l'orient , Madagascar , 7. l'île Bourbon ou de la Réunion , et l'île de France.

II. Le monde nouveau renferme un continent et des îles.

Le continent se divise en Amérique septentrionale, et en Amérique méridionale.

L'Amérique septentrionale peut se diviser en six parties ; savoir : 1. la ci-devant Nouvelle-France, qui comprenoit le Canada, cédé aux Anglais en 1763, et la Louisiane, appartenant à présent aux Etats-Unis ; 2. les anciennes possessions anglaises, aujourd'hui les Etats-Unis, au midi et au nord du Canada ; 3. Le Mexique ou Nouvelle-Espagne ; 4. le Nouveau-Mexique ; 5. la Californie ; 6. les nouvelles découvertes, à l'ouest du Canada.

On partage l'Amérique méridionale en huit grands pays : 1. la Terre-Fermè, 2. le Pérou, 3. le Chili, 4. le pays de la rivière des Amazones, 5. la Guyane, 6. le Brésil, 7. le Paraguay, 8. la Terre Magellanique.

Les principales îles de l'Amérique sont : 1. les Açores, 2. Terre-Neuve, près de laquelle est le grand banc où se fait la pêche de la morue ; 3. les Lucayes, 4. les Antilles.

III. Le monde qu'on appeloit autrefois inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, est situé vers le pôle arctique, et vers le pôle antarctique.

Les terres et îles vers le pôle arctique sont : le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble, etc.

Les terres et îles vers le pôle antarctique sont : la terre de la Circoncision, celle de Gonnevillè, la Nouvelle-Zélande, la Terre de Feu, île ou corps d'îles qui sont séparées de l'Amérique méridionale par le détroit de Magellan, etc.

On peut mettre dans cette même classe de terres peu connues, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Hollande, etc. dont on ne connoît que quelques côtes.

Il n'y a guère plus de 30 ans qu'on supposoit généralement qu'il existoit, au sud du globe, un vaste continent, auquel on donnoit le nom de continent austral. L'immortel Cook a détruit, dans son second voyage, cette supposition idéale, et a du moins dé-

montré que si ce continent existe, il est perdu sous les glaces immenses du pôle antarctique. La Nouvelle-Hollande, par son étendue, a fait croire à quelques auteurs qu'on pourroit en former une cinquième division du globe : mais, trop grande pour une île, trop petite pour un continent, il semble qu'on doit l'agréger à l'Asie. Ainsi il est fort probable que la division ancienne et vulgaire du monde en quatre parties subsistera.

De ces quatre parties, l'Asie est la plus peuplée. On ne peut faire que des calculs approximatifs ; mais on suppose qu'elle contient 500,000,000 d'habitants, si l'on admet l'exactitude du dernier dénombrement de la Chine, qui porte la population de cet empire à 330,000,000. La population de l'Afrique peut être de 30,000,000 ; celle de l'Amérique de 20,000,000 ; celle de l'Europe de 150,000,000, et celle de la Nouvelle-Hollande et des îles de la mer Pacifique, 500,000. D'autres évaluent la population de la terre entière à 900,000,000.

#### A R T I C L E I I.

##### *De la Mer.*

On ne peut guère douter, d'après les dernières découvertes, que l'eau ne couvre plus des deux tiers du globe. Ces eaux, sous les noms d'océans, de mers, de lacs, de rivières, sont contenues dans des espaces plus ou moins étendus.

La mer se divise en mer extérieure, c'est-à-dire qui environne le continent ; et mers intérieures, c'est-à-dire qui se trouvent renfermées dans le continent.

La mer extérieure de notre continent a quatre noms différents, suivant les quatre points cardinaux du monde.

1. Océan septentrional ou glacial.
2. Océan oriental ou indien.
- 3 Océan méridional ou éthiopien.
4. Océan occidental ou atlantique.

La mer extérieure de l'autre continent conserve le nom général de *mer*, et porte deux noms différents.

1. Mer du Nord, qui borde la partie orientale de l'Amérique.

2. Mer du Sud ou mer Pacifique, qui est entre l'Amérique et l'Asie. Elle est à l'occident de l'Amérique. Elle occupe presque la moitié du globe, depuis les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande, jusqu'au rivage occidental de l'Amérique.

Les mers intérieures de notre continent sont, à commencer par le nord de l'Europe :

1. La mer Baltique.

2. La mer Blanche, ou golfe de Russie, au nord-est de l'Europe.

3. La mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Asie, s'appelle *mer du Levant*.

Les quatre suivantes communiquent avec la mer Méditerranée, et en sont une extension.

4. L'Archipel, qu'on appelle aussi *mer Blanche*, qui est plus fameuse que celle de Russie.

5. La mer de Marmara, nommée autrefois *la Propontide*.

6. La mer Noire, anciennement le *Pont-Euxin*.

7. La mer de Zabache, ou mer d'Asoph, autrefois le *Palus Méotide*, qui se décharge dans la mer Noire.

8. La mer Caspienne, qui est au milieu des terres de l'Asie, et au nord de la Perse.

9. Le golfe Persique, entre l'Arabie et la Perse.

10. La mer Rouge, ou golfe arabe, entre l'Asie et l'Afrique.

On peut encore considérer comme mers intérieures de l'Asie :

1. La mer Aral, à environ 185 milles à l'orient de la mer Caspienne, qui a 170 milles de longueur, et 60 milles de largeur.

2. La mer Baikal, en Sibérie, qui a 300 milles de longueur, et 30 milles de largeur.

3. Le golfe de Bengale.

4. Le golfe de Nankin.

Les mers intérieures du nouveau continent sont :

1. La mer Vermeille, près de la Californie.

2. La mer Christiane, ou la baie d'Hudson.
3. La baie Baffin. Ces deux sont au nord de l'Amérique septentrionale.
4. Le golfe de Saint-Laurent, près l'île de Terre-Neuve.

Le golfe du Mexique, entre l'Amérique septentrionale et la méridionale.

---

## CHAPITRE II.

### *Des principaux Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs et Rivières.*

APRÈS avoir considéré les principales parties du globe terrestre, que nous avons divisé en continents et en îles, il faut voir maintenant les isthmes, golfes, détroits, lacs et rivières les plus considérables.

#### § I. *Des principaux Isthmes.*

Un isthme est, comme on l'a déjà dit, une portion de terre serrée entre deux mers, et qui joint une terre avec une autre. Il y en a deux considérables en Europe.

1. *L'isthme de Corinthe*, qui joint la Morée; autrefois le Péloponnèse, avec la Grèce, dans la Turquie méridionale.

2. *L'isthme de Précop*, qui joint la petite Tartarie avec la Crimée, près de la mer de Zabache.

Il y en a un remarquable en Asie, dans l'Inde, près du grand golfe de Bengale: c'est *l'isthme de Ténacérin*, qui unit la presqu'île de Malaca avec le royaume de Siam.

En Afrique, il y en a un très fameux: c'est *l'isthme de Suès*, qui joint l'Asie avec l'Afrique; il n'a que 30 lieues de large. On a entrepris autrefois de le couper, pour joindre l'Océan à la Méditerranée; mais la crainte que l'Égypte, qui est un terrain bas, ne fût inondée, fut une des principales raisons d'abandonner cette entreprise.

En Amérique, l'*isthme de Panama* joint l'Amérique septentrionale avec la méridionale.

§ II. Des principaux Golfes et Détroits.

Un golfe est une portion de mer qui s'avance beaucoup dans la terre.

La mer qui environne le globe terrestre forme huit grands golfes, six dans l'ancien continent, et deux dans le nouveau. Il y en a trois dans l'Europe qui retiennent le nom de *mer* : 1. la mer Méditerranée, 2. la mer Baltique, 3. la mer Blanche de Russie. Trois en Asie : 1. le golfe de Bengale, 2. le golfe Persique, 3. le golfe Arabe ou la mer Rouge. Deux en Amérique : 1. le golfe du Mexique, entre l'Amérique septentrionale et la méridionale; 2. le golfe de Californie, ou mer Vermeille, dans l'Amérique septentrionale.

Un détroit est une portion de mer resserrée entre deux terres, qui fait la communication d'une mer à une autre. On le nomme encore *manche*, *canal*, *pas*, *pertuis*, *bras de mer*, *fare*, et anciennement *bosphore*.

Les quatre plus fameux détroits sont : 1. le *détroit du Nord*, ou de Bering, en Asie, à l'extrémité de la Tartarie, au nord-est; 2. le *détroit de Magellan*, dans l'Amérique méridionale; 3. et 4. les *détroits de Davis* et d'*Hudson*, dans l'Amérique septentrionale. Le premier sépare l'ancien continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles découvertes le font connoître. Le second sépare le nouveau continent d'une partie des terres supposées antarctiques. Les deux autres sont entre l'Amérique et les terres arctiques.

Les détroits de notre continent les plus remarquables, sont : 1. le *détroit de Gibraltar*, entre l'Afrique et l'Europe; il donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée; 2. le *détroit du Sund*, qui joint la mer Baltique à l'Océan; 3. le *détroit de Bab-el-mandel*, entre l'Asie et l'Afrique; il joint la mer Rouge à l'Océan, ou la mer des Indes.

## § III. Des Lacs les plus fameux.

Les plus fameux lacs sont ceux , 1. de *Ladoga* et 2. d'*Onega* , vers l'extrémité occidentale de la Russie ou Moscovie ; 3. le lac *Asphaltite* , qu'on appelle aussi la mer Morte , en Syrie. ( Nous ne parlons point ici de la *mer Caspienne* , qui est comme un lac , mais dont il a été fait mention ci-devant parmi les mers. ) 4. Le lac *Maravi* , en Afrique , dans la Cafrerie ; 5. le lac *Supérieur* et autres , au milieu de l'Amérique septentrionale.

## § IV. Des Rivières.

On remarque dix principales rivières en Europe : 1. la Tamise , en Angleterre ; 2. la Torne , en Suède , au fond du golfe de Bothnie et de la mer Baltique ; 3. le Volga , en Russie ou Moscovie ; 4. le Don , anciennement Tanaïs , dans le même empire ; 5. le Danube , qui a sa source en Allemagne , et qui se jette dans la mer Noire ; 6. le Borysthène ou Dniéper , en Pologne ; 7 , 8 et 9. le Rhin , la Loire et le Pô , dans l'Empire Français ; 10. le Tage , en Espagne.

Il y en a dix considérables en Asie : 1 et 2. le Tigre et l'Euphrate , dans la Turquie d'Asie ; 3 et 4. l'Inde et le Gange , dans l'Inde ; 5 et 6. le Kian et le Hoan , dans la Chine ; et quatre dans la Tartarie , savoir : 7. l'Amur , 8. le Lena , 9. le Jenisea , et 10. l'Oby.

En Afrique , il y en a cinq : 1. le Nil , dans l'Abbyssinie et l'Egypte ; 2 et 3. le Niger et le Sénégal , dans la Nigritie ; 4. le Zaïre , dans le Congo ; 5. le Cuama , dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique septentrionale , il y a deux rivières considérables : 1. la rivière de Canada ou de St.-Laurent ; 2. le Mississipi.

Dans l'Amérique méridionale , il y en a deux aussi : 1. la rivière des Amazones ; c'est le plus grand fleuve du monde : 2. la rivière du Paraguay , ou de la Plata.

CHAPITRE I I.

*Des villes capitales des quatre parties du Monde.*

Pour compléter l'explication générale du globe terrestre et de la mappemonde, nous donnerons ici la liste des villes capitales des principaux états et grandes régions du monde ancien et nouveau.

§ I. *En Europe.*

Isles Britanniques : LONDRES , capitale.

Danemarck : COPENHAGUE , capitale.

Suède : STOCKHOLM , capitale.

Russie , ou Moscovie d'Europe : MOSCOU et S.-PÉTERSBOURG , capitales , aussi bien que de tout ce que cet empire possède en Asie.

Empire Français : PARIS , capitale ; ROME , seconde ville ; AMSTERDAM , troisième ville.

Ceux qui voudront un plus grand détail sur les principales villes de cet empire , auront recours à l'analyse par laquelle nous terminerons sa description.

Suisse : BERNE , principale.

Royaume de Prusse : KONISBERG , capitale. Le roi réside à Berlin.

Empire d'Autriche : VIENNE , capitale.

Royaume de Westphalie : CASSEL , capitale.

Royaume de Saxe : DRESDE , capitale.

Royaume de Bavière : MUNICH , capitale.

Royaume de Wurtemberg : WURTEMBERG , capitale.

Portugal : LISBONNE , capitale.

Espagne : MADRID , capitale.

Royaume d'Italie : MILAN , capitale.

Royaume de Naples : NAPLES , capitale.

Turquie d'Europe : STAMBOL ou CONSTANTINOPLE , capitale , ainsi que de tout l'empire des Turcs en Asie et en Afrique.

## § II. En Asie.

Turquie d'Asie : BURSE , ALEP , JÉRUSALEM , *principales*.

Arabie : MÉDINE , LA MECQUE , MOKA , *principales*.

Perse : ISPAHAN , *capitale*.

Inde : AGRA , capitale de l'empire du Mogol ; GOA , *principale* de la presqu'île en-deçà du Gange ; SIAM et KECHO , *principales* de la presqu'île au-delà du Gange.

Chine : PEKIN , *capitale* , et de tout ce qui dépend de cet empire.

Tartarie : KIRIN , dans la Tartarie chinoise ; SAMARCAND , dans la Tartarie indépendante ; TOBOLSK , dans la Sibérie , *capitales*.

Dans les îles d'Asie : JAVA , BATAVIA , *principales* ; au Japon , YÉDO , *capitale*.

## § III. En Afrique.

L'Égypte qui dépend des Turcs : LE CAIRE , *capitale*.

Barbarie : TRIPOLI , TUNIS , ALGER , MAROC , *principales*.

Sahara ou désert , point de villes.

Guinée : LA MINA et BENIN , *principales*.

Nigritie : TOMBUT , *principale*.

Nubie : SENNAR , *principale* ; SUAQUEM est aux Turcs.

Abyssinie : GONTAR ou GONDAR , résidence du roi de ce pays , où il n'y a que des villages.

Congo : S.-SALVADOR , *principale*.

Casrerie pure : LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE , SOFALA , ZIMBAOÉ , *principales*.

Casrerie mélangée : MOZAMBIQUE , AUÇAGUREL , *principales*.

§ IV. *En Amérique, dont la plus grande partie appartient à diverses nations européennes.*

*Amérique septentrionale.*

Canada : QUEBEC, *capitale*, aux Anglais.

Etats-Unis : BOSTON, *principale*.

Louisiane : NOUVELLE-ORLÉANS, aux Etats-Unis.

Mexique, ou Nouvelle-Espagne : MEXICO, *capitale*.

Nouveau Mexique, en partie aux Espagnols : SANTA-FÉ, *capitale*.

Californie : les Espagnols y ont fait depuis quelques années des établissements qui sont encore peu considérables.

Nouvelles découvertes à l'ouest du Canada : il n'y a que des villages d'Américains.

Isles : chacune a sa capitale, dont nous parlerons en détail dans la cinquième partie.

*Amérique méridionale.*

Terre-Ferme, en grande partie aux Espagnols, CARTHAGÈNE ; SURINAM, aux Hollandais ; CAYENNE, aux Français, *principales*.

Pérou : LIMA, *capitale*.

Chili : S.-JAGO, *capitale*. } aux Espagnols.

Pays de la rivière des Amazones : on n'y connoît point de villes.

Bésil, aux Portugais : S. SALVADOR, *capitale*.

Paraguay, en grande partie aux Espagnols : BUENOS-AIRES, *capitale*.

Terre Magellanique : les nations européennes n'y ont point d'établissements.

## CHAPITRE IV.

*Des Religions, Langues, Figures et Couleurs des différents Peuples de la Terre.*

## ARTICLE PREMIER.

*Des différentes religions des Peuples qui habitent la terre.*

TOUTES les religions peuvent se réduire à quatre principales : le judaïsme, le christianisme, le mahométisme et le paganisme.

Le judaïsme a deux ou trois branches : 1. la religion juive, qui se partage en rabaniste et karaïte ; 2. la samaritaine, qui est une secte schismatique de la juive.

Le christianisme a trois branches : 1. la religion catholique ou romaine ; 2. les schismatiques grecs ; 3. les protestants.

Les grecs schismatiques sont partagés en trois sectes : 1. les grecs simplement schismatiques ou melchites ; 2. les jacobites ou cophites, qui sont eutychéens ; 3. les nestoriens.

Les protestants sont partagés en deux branches : 1. les luthériens, 2. les calvinistes, sans compter trois autres sectes ; savoir : l'anabaptiste, la socinienne, qui nie la divinité de J.-C., et la secte des quakers ou trembleurs : ces derniers sont des fanatiques qui, dans leurs prétendues inspirations, affectent des tremblements dans leurs membres.

Le mahométisme se partage en deux sectes : 1. celle d'Omar, suivie par les Turcs, les Mogols et une partie des Tartares ; 2. celle d'Ali, gendre de Mahomet, suivie par les Persans.

Le paganisme comprend toutes les autres religions qu'on appelle communément *idolâtres*. Les principales sectes sont celles des brachmanes des Indes, des lettrés de la Chine, des Lamas, etc.

## ARTICLE II.

## De l'étendue de chaque Religion.

## § I. De l'étendue du Judaïsme.

Il y a beaucoup de juifs en Asie et en Afrique, moins en Europe, et très peu en Amérique, où ils n'ont été qu'avec les nations commerçantes. Ils ne forment nulle part un corps de peuple dominant.

Les Caraïtes, qui sont attachés à la lettre de l'Écriture-Sainte, et qui n'admettent point les traditions du gros des juifs, demeurent en Pologne et dans l'empire turc.

Pour la secte des samaritains, elle subsiste encore en petit nombre dans la Terre-Sainte, à Naplouse, autrefois appelée *Sichem*.

## § II. De l'étendue du Christianisme.

Le christianisme comprend l'Europe, à peu de chose près. Il est dispersé dans presque toutes les régions d'Asie et d'Afrique, et il s'est établi dans les pays que possèdent les Européens en Amérique.

La religion catholique domine en Italie, en France, en Espagne, dans plusieurs états d'Allemagne, et dans la meilleure partie de la Pologne. Elle règne aussi, quoique mélangée de payens, dans tout ce que possèdent la France, l'Espagne et le Portugal, en Amérique, en Asie et en Afrique.

Il est important d'observer que la religion catholique, outre les lieux que nous venons de marquer, dans lesquels elle domine, est répandue encore dans tous les pays du monde. On trouve, en effet, des catholiques parmi les peuples mahométans ou payens de l'Asie ou de l'Afrique; et en Amérique il n'y a que des chrétiens et des payens. Ce privilège d'être répandue partout est propre à l'église catholique. On ne peut dire la même chose des mahométans, des payens, ni des hérétiques. C'est ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans notre petit Traité de la Géographie ecclésiastique.

Entre les sectes protestantes, celles des sociniens, des anabaptistes et des quakers, se trouvent en Pologne, en Angleterre et en Hollande.

En Transylvanie (partie du royaume de Hongrie) le socinianisme est public; mais les autres sectes sont peu étendues, et ne sont dominantes nulle part.

Le luthéranisme et le calvinisme sont les seules sectes qui dominent et qui se soient étendues dans les autres parties du monde, par le commerce et les colonies.

Le luthéranisme, outre qu'il est en Danemarck et en Suède, domine presque seul dans la partie septentrionale de l'Allemagne, et est étendu en Pologne, en Hongrie et en Transylvanie.

Le calvinisme règne en Angleterre, en Hollande, dans plusieurs pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques cantons et contrées des Suisses, et dans les lieux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, où les peuples qui le professent ont formé des établissements.

Les sectes schismatiques grecques ne s'étendent pas au-delà de notre continent.

Celles des Grecs et des Russes sont en Europe, en Asie, en Egypte et en Afrique: la première, dans la Turquie d'Europe et d'Asie, sous les patriarches de Constantinople, d'Antioche de Jérusalem et d'Alexandrie; la seconde dans l'empire de Russie.

Celles des Syriens, des Géorgiens et des Arméniens, sont entièrement en Asie: la première, en Syrie, sous un patriarche; la seconde dans la Géorgie et la Mingrèlie, et la troisième dans les deux Arménies, sous deux patriarches.

Les Syriens et Arméniens sont jacobites ou eutychéens; les Géorgiens sont schismatiques grecs.

La secte des Coptes ne subsiste qu'en Afrique: les Coptes sont jacobites, c'est-à-dire eutychéens. Cette secte est répandue en Egypte, sous le patriarche d'Alexandrie, qui réside au Caire. Les Abyssins sont de la même secte, et reconnoissent le même patriarche.

La secte des Nestoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdistan, dans le Diarbeck, dans l'Irac et dans quelques provinces de la Perse, sous un patriarche de Séleucie, qui réside dans un monastère près de Mosul.

Si l'on veut connoître toutes ces sectes un peu plus en détail, on peut consulter la *Géographie ecclésiastique*, que l'on trouvera à la fin du second volume de cet ouvrage.

§ III. De l'étendue du Mahométisme.

Le mahométisme est répandu dans les trois parties de l'ancien continent, l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

En Asie, la religion mahométane règne seule en Arabie, domine dans la Turquie d'Asie, dans la Perse, dans le Mogol, dans la partie septentrionale de la presqu'île en-deçà du Gange, dans les îles Maldives, dans une grande partie des îles de la Sonde et des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgérid, le Sahara, la Nubie, une partie de la Nigritie, et sur les côtes de Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie d'Europe et la petite Tartarie. Elle est aussi professée par un grand nombre de Tartares dépendants de la Russie.

Il se rencontre encore beaucoup de mahométans au milieu des états payens de l'Asie et de l'Afrique.

§ IV. De l'étendue de la Religion Payenne.

Les Perses adoroient autrefois le soleil et le feu ; mais depuis que le mahométisme est devenu la religion dominante de la Perse, il n'y a que très peu de naturels du pays qui fassent profession de l'ancienne religion, dont quelques-uns se sont établis sur les côtes voisines de la Perse, ou dans la presqu'île en-deçà du Gange. On les appelle *Gaures* ou *Guébres*. Ces idolâtres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un seul Dieu, et ils regardent le feu comme son image.

La religion des Brachmanes étoit autrefois la seule

de tout le Mogol, et de la presqu'île en-deçà du Gange; depuis même que le mahométisme s'y est établi, elle est encore la plus suivie des peuples naturels du pays. Elle s'est conservée dominante dans les autres états de cette presqu'île, surtout dans ceux des *Rayas*, qui se sont maintenus contre le Mogol. Ces rayas sont de petits souverains, dont la plupart font hommage à l'empereur du Mogol, et lui paient tribut: ils habitent les montagnes.

Les Brachmanes étoient des philosophes très austères, qui faisoient profession, selon Porphyre, de vivre seuls à l'écart; ils avoient quelque ressemblance pour la manière de vivre avec nos religieux. Les Bramines qui leur ont succédé sont des prêtres indiens, qui sont la première race des Baniens, anciens idolâtres des Indes, qui croient à la métempsycose. Les Bramines, comme ceux qui suivent leur religion, ont un grand respect pour la vache; ils se frottent le visage avec ses excréments, et ils se croient heureux, s'ils meurent tenant une queue de vache. Les Lamas sont en Tartarie.

Les Chinois, en général, ne connoissent point d'autre Dieu que le ciel. Il y a cependant parmi eux trois sectes différentes: la première est professée par l'empereur et les nobles ou lettrés. La seconde adore les idoles, et leur bâtit des temples. Les uns et les autres ont un grand respect pour le philosophe Confucius. Les lettrés mêmes, quoiqu'ils n'adorent point les idoles, offrent néanmoins des sacrifices au soleil et à la lune, aux astres, aux morts, et en particulier au philosophe Confucius. Ils ont pour cela certains tableaux qui le représentent, devant lesquels ils font des libations, et présentent du vin, des fruits et des viandes. La troisième secte est celle des sorciers: ils adorent le démon, et pratiquent la magie.

L'idolâtrie règne dans les îles du Japon, et dans plusieurs autres endroits de l'Asie.

La religion payenne domine aussi en plusieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotapa, la Cafrerie, etc.

L'adoration du soleil et l'honneur rendu au diable étoient les religions les plus générales de l'Amérique, avant que le christianisme y fût établi. Les peuples du Pérou adoroient le soleil : ceux de la Floride et quelques peuples du Nouveau-Mexique l'adorent encore. Les nations du Canada, de la Guyane, du Brésil, et de la plus grande partie du Paraguay, révèrent le diable ou l'auteur du mal.

On peut résumer en peu de mots tout ce que nous avons dit sur les religions.

En Europe il y en a trois : la chrétienne, la judaïque, la mahométane : la judaïque n'est pas dominante ; les deux autres le sont en différents pays.

En Asie il y a quatre religions : la chrétienne, la judaïque, qui ont peu d'étendue ; la mahométane et la payenne, qui sont dominantes.

En Afrique quatre : la judaïque, qui n'est pas dominante ; la chrétienne, la mahométane et la payenne, qui y sont dominantes. La religion chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la professe dans les pays qui sont sous la domination de la France, de l'Espagne et du Portugal, etc.

En Amérique deux, la chrétienne et la payenne.

### A R T I C L E I I I.

#### *Des différentes Langues des Habitants de la Terre.*

##### § I. *Du nombre des Langues.*

On peut compter quinze langues générales : la latine et la teutonique dans les deux continents connus ; l'esclavone, la grecque, l'arabe, la tartare, la chinoise, l'africaine ou bérébère, la nègre et l'éthiopienne, qui toutes ne s'étendent pas au-delà de notre continent ; la mexicaine, la péruvienne, la tapuye, la guyaranè et la calybine, sont renfermées dans l'Amérique.

##### § II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La langue latine est une langue morte, c'est-à-

dire qu'on ne parle plus ; mais elle subsiste encore par des idiomes , qui sont les langues italienne , espagnole et française , dans les états d'Italie , d'Espagne et de France , et dans les pays soumis à ces peuples. Elle a encore l'avantage d'être la langue dont se sert l'église romaine , et de faire comme une langue générale , au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La langue teutonique est naturelle à l'Allemagne , à la Suède , au Danemarck , et aux îles Britanniques : elle s'est aussi étendue dans les pays soumis aux peuples qui la parlent , dans l'un et l'autre continent. Cette langue en forme diverses autres , qui n'en sont que des idiomes ; savoir , l'allemande , la flamande , l'anglaise , la suédoise et la danoise.

La langue esclavone a produit celles que l'on parle en Russie , en Pologne , en Bohême , en Hongrie , et dans la plus grande partie de la Turquie d'Europe. Les langues de tous ces pays ne sont que des idiomes de la langue esclavone.

La langue grecque est en usage , mais d'une manière corrompue , dans la partie méridionale de la Turquie d'Europe , c'est-à-dire dans l'ancienne Grèce et les îles de l'Archipel. On la parle aussi dans la Natolie , qui fait partie de la Turquie d'Asie.

L'arabe est en usage dans la Turquie d'Europe ; en Asie , dans l'Arabie , la Turquie d'Asie , la Perse et l'Inde , et encore en Afrique , dans la Barbarie , l'Egypte , le Sahara , la Nigritie , la Nubie et la côte orientale de la Cafrerie.

La tartare est parlée dans la grande Tartarie , dans la Turquie , le Mogol et la Chine.

La chinoise est en usage , non seulement dans la Chine , mais encore dans une partie de l'Inde , et dans la plupart des îles de l'Asie.

L'africaine , la nègre et l'éthiopienne , ne sont en usage qu'en Afrique : la première , dans la Barbarie , le Biledulgerid , le Sahara , la Nubie ; elle est plus ou moins mélangée d'arabe. La nègre est parlée dans toute la Nigritie et la Guinée ; l'éthiopienne dans toute l'Ethiopie , ou l'Afrique méridionale.

La mexicaine est en usage dans le Mexique ; la péruvienne, dans le Pérou ; la tapuye est la langue générale des Tapuyes, qui s'étendent dans tout le Brésil ; la guyarane est en usage dans le Paraguay, jusqu'à la rivière des Amazones ; la calybine est la langue des Caraïbes, peuples des îles de même nom, dans l'Amérique septentrionale : elle est aussi la langue générale des peuples de la Guyane et de la Terre Ferme, dans l'Amérique méridionale.

Un savant d'Allemagne, nommé *Godefroi Hensel*, a publié, en 1741, à Nuremberg, un ouvrage latin, sur l'unité et l'harmonie des langues, auquel il a joint une description de toute la terre, par rapport à la situation des langues et à leur propagation. Il a rendu ceci sensible par quatre petites cartes polyglottes, c'est-à-dire en différentes langues, où l'on voit dans chaque pays le commencement du *Pater*, en la langue qui s'y parle, et en marge sont les alphabets de chaque langue, pour les peuples qui ont des caractères. Ces cartes réunies en une feuille font une pièce curieuse.

#### ARTICLE IV.

##### *De la figure et des différentes couleurs des Habitants de la Terre.*

En général, on divise les habitants de la terre en blancs et en noirs. Les blancs se divisent, 1. en blancs proprement dits ; 2. en bruns ; 3. en jaunâtres ; 4. en olivâtres.

1. Les purs blancs sont tous les Européens, une partie des Asiatiques, c'est-à-dire les habitants de la Natolie, de l'Arménie, de la Géorgie, des provinces de Perse, vers le septentrion et la mer Caspienne, les grands Tartares, ceux des provinces septentrionales de la Chine, et les Japonais.

2. Les bruns sont la plus grande partie des habitants de la Barbarie, de l'Égypte, du Sahara, du Zanguebar ; dans l'Asie, les habitants de la Syrie, du Diarbeck, de l'Arabie, des provinces méridio-

nales de la Chine, des îles de Ceylan, des Maldives, des îles de la Sonde, des Moluques, et des Philippines.

3. Les Indiens sont, la plupart, jaunâtres. Ceux qui sont basanés ne le sont que parcequ'ils s'exposent beaucoup au soleil.

4. La plus grande partie des Américains est de couleur olivâtre.

Les Africains, en général, sont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Égypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Sahara et le Zanguebar, ne le sont pas tous, c'est qu'il s'y trouve des colonies d'Européens et d'Asiatiques.

Quant à la figure des hommes, on en peut remarquer quatre sortes principales.

La première, des Européens, excepté les petits Tartares et les habitants de quelques parties septentrionales et orientales de la Russie. On peut comprendre dans cette classe, les habitants de la Barbarie, du Biledulgérid, du Sahara et de la Turquie en Asie; la plupart de ceux de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, qui ne sont pas beaucoup différents de visage des Européens.

La seconde sorte comprend les Chinois, les grands et petits Tartares, les habitants de la presqu'île orientale ou au-delà du Gange, des îles du Japon, des Philippines, des Moluques, des îles de la Sonde, lesquels ont le visage extrêmement plat, le nez écaché et les yeux ovales.

La troisième comprend les Lapons, les Samoyèdes; ils ont le visage tiré en long, affreux, et qui semble tenir de l'ours. Ce sont d'ailleurs de petits hommes, gros et trapus: les plus grands n'ont guères que quatre pieds et demi de haut.

La quatrième espèce est celle des Africains, à l'exception de ceux qui ne sont pas noirs: ils ont le nez plat, de grosses lèvres, et le dedans de la bouche, les lèvres et la langue rouges comme du corail.

# TABLE

63

## DES LONGITUDES (1) ET LATITUDES

des principales villes du Monde, conformément aux dernières observations de messieurs de l'Académie des Sciences, et autres Astronomes.

RÉGIONS.	VILLES.	Long.		Lat. Sep.		
		deg.	m.	d	m.	sec
Empire Français.	Abbeville. . . . .	19	30	50	7	1
Russie. . . . .	Abo. . . . .	39	52	60	27	0
Indes . . . . .	Agra. . . . .	94	24	26	43	0
Empire Français.	Aix. . . . .	23	7	43	30	35
Empire Français.	Albi. . . . .	20	11	43	55	44
Syrie . . . . .	Alep. . . . .	55	0	35	45	23
Syrie. . . . .	Alexandrette. . . . .	54	0	36	30	10
Egypte. . . . .	Alexandrie. . . . .	47	57	31	11	20
Barbarie. . . . .	Alger. . . . .	19	57	36	49	30
Empire Français.	Amiens. . . . .	19	58	49	53	38
Empire Français.	Amsterdam. . . . .	22	39	52	22	45
Royaume d'Italie.	Ancône. . . . .	31	11	43	37	54
Empire Français.	Angers. . . . .	17	6	47	28	8
Empire Français.	Angoulême. . . . .	17	49	45	39	3
Empire Français.	Antibes. . . . .	24	49	43	24	50
Empire Français.	Anvers. . . . .	22	4	51	13	15
Russie. . . . .	Archangel. . . . .	56	35	64	30	0
Empire Français.	Arles. . . . .	22	18	43	40	33
Empire Français.	Avignon. . . . .	22	29	43	57	25
Empire Français.	Avranches. . . . .	16	17	48	41	18
Empire Français.	Aurillac. . . . .	20	7	44	55	10
Empire Français.	Auch. . . . .	18	15	43	38	46
Empire Français.	Auxerre. . . . .	21	14	47	47	54
Espagne. . . . .	Barcelone. . . . .	19	53	41	26	0
Suisse. . . . .	Basle. . . . .	25	15	47	55	0
Empire Français.	Bayeux. . . . .	16	57	49	16	30
Empire Français.	Bayonne. . . . .	16	10	43	29	21
Empire Français.	Beauvais. . . . .	19	45	49	26	2
Prusse. . . . .	Berlin. . . . .	31	6	52	31	30
Empire Français.	Besançon. . . . .	23	43	47	13	45

(1) Dans cette table, on a pris pour premier méridien celui de l'île de Fer.

RÉGIONS.	VILLES.	Long.		Lat. Sep.		
		deg.	m	d.	m	sec.
Empire Français.	Béziers. . . . .	20	53	43	20	20
Roy. d'Italie. . .	Bologne. . . . .	29	1	44	29	36
Empire Français.	Bordeaux. . . . .	17	5	44	50	18
Empire Français.	Boulogne. . . . .	19	7	50	43	31
Empire Français.	Bourg. . . . .	22	54	46	12	30
Etats Prussiens. .	Breslaw. . . . .	34	48	51	3	0
Empire Français.	Brest. . . . .	13	9	48	23	0
Empire Français.	Bruxelles. . . . .	22	2	50	51	0
				<i>Lat. M.</i>		
Amérique Mér. .	Buenos - Aires. .	319	9	34	35	26
				<i>Lat. Sep.</i>		
Espagne. . . . .	Cadix. . . . .	11	26	36	31	7
Empire Français.	Caen. . . . .	17	18	49	11	10
Egypte. . . . .	Caire (le). . . . .	49	10	30	3	12
Empire Français.	Calais. . . . .	19	31	50	57	31
Archipel. . . . .	Candie. . . . .	42	58	35	18	46
				<i>Lat. M.</i>		
Afrique. . . . .	Cap de B. Esp. .	36	4	33	55	15
				<i>Lat. Sep.</i>		
Afrique. . . . .	Cap Vert. . . . .	0	30	14	43	0
Amérique Mér. .	Carthagène. . .	302	24	10	26	35
Empire Français.	Castres. . . . .	20	5	43	37	10
Amérique Sept. .	Caye S. Louis. .	304	24	18	19	0
Amérique Mér. .	Cayenne. . . . .	325	25	4	56	0
Empire Français.	Châlons s. Saône.	22	31	46	46	50
Empire Français.	Châlons s. Marn.	22	2	48	57	12
Indes. . . . .	Chandernagor. .	106	9	22	51	26
Empire Français.	Chartres . . . . .	19	9	48	26	40
Empire Français.	Cherbourg. . . .	16	2	49	38	26
Empire Français.	Civita Vecchia. .	29	26	42	5	24
Empire Français.	Clerm. en Auv. .	20	45	45	46	45
Empire Français.	Cologne. . . . .	24	45	50	55	0
Amérique Sept. .	Conception (la). .	305	0	36	42	53
Turquie. . . . .	Constantinople. .	46	35	41	1	0
Danemarck. . . .	Copenhague. . . .	30	25	55	40	45
Empire Français.	Contances. . . . .	16	13	49	2	50

Lat. Sep.		
d.	m.	sec.
43	20	20
44	29	36
44	50	18
50	43	31
46	12	30
51	3	0
48	23	0
50	51	0
Lat. M.		
34	35	26
Lat. Sep.		
36	31	7
49	11	10
30	3	12
50	57	31
35	18	46
Lat. M.		
33	55	15
Lat. Sep.		
14	43	0
10	26	35
43	37	10
18	19	0
4	56	0
46	46	50
48	57	12
22	51	26
48	26	40
49	38	26
42	5	24
45	46	45
50	55	0
36	42	53
41	1	0
55	40	45
49	2	50

RÉGIONS.	VILLES.	Long.		Lat. Sep.		
		deg.	m.	d.	m.	sec.
G. D. de Varsovie	Cracovie. . . . .	37	30	50	10	0
Roy. de Bavière.	Cremsmunster. . .	31	47	50	10	0
Dantzick. . . . .	Dantzick. . . . .	36	11	54	22	23
Empire Français.	Dieppe. . . . .	18	44	49	55	17
Empire Français.	Dijon. . . . .	22	42	47	19	22
Empire Français.	Dol. . . . .	15	54	48	33	9
Empire Français.	Dunkerque. . . . .	20	2	51	2	4
Ecosse. . . . .	Edimbourg. . . . .	14	35	55	58	0
Empire Français.	Embrun. . . . .	24	9	44	34	0
Arménie. . . . .	Erzerum. . . . .	66	16	39	56	35
Roy. d'Italie. . . .	Ferrare. . . . .	29	20	44	54	0
Empire Français.	Flôrence. . . . .	28	42	43	46	30
Duché de Francf.	Francfo. s. Mein.	26	15	50	6	0
Empire Français.	Fréjus. . . . .	24	25	43	26	3
Empire Français.	Gènes. . . . .	26	16	44	25	0
Empire Français.	Genève. . . . .	24	15	46	12	0
Indes. . . . .	Goa. . . . .	91	25	15	31	0
Suède. . . . .	Gothebourg. . . .	29	19	57	42	0
Roy. de Westph.	Gottingen. . . . .	27	34	51	32	0
Empire Français.	Granville. . . . .	16	3	48	50	11
Emp. d'Autriche.	Gratz. . . . .	33	4	47	4	18
Angleterre. . . . .	Greenwich. . . . .	17	41	51	28	40
Empire Français.	Grenoble. . . . .	23	24	45	11	49
Poméranie Suéd.	Gripswald. . . . .	31	2	54	20	0
Asie. . . . .	Jérusalem. . . . .	53	0	31	50	0
Roy. de Bavière.	Ingolstadt. . . . .	29	2	48	46	0
Californie. . . . .	Joseph (S.) . . . .	267	52	23	3	20
				Lat. M.		
Afrique. . . . .	Isle Bourbon. . . .	73	10	20	51	43
				Lat. Sep.		
Afrique. . . . .	Isle de Fer. . . . .	0	0	27	47	20
Afrique. . . . .	Isle de France.	75	8	20	9	45
Perse. . . . .	Ispahan. . . . .	70	30	32	25	0
Canada. . . . .	Kébec. . . . .	307	47	46	55	0
Empire Français.	Landau. . . . .	25	48	49	11	40
Suisse. . . . .	Lausanne. . . . .	24	25	46	31	5

RÉGIONS.	VILLES.	Long.		Lat. Sep.		
		deg.	m.	d.	m.	sec
Empire Français.	Leyde. . . . .	22	6	52	8	40
Roy. de Saxe. . .	Leipsick. . . . .	30	0	51	19	14
Empire Français.	Liège. . . . .	23	15	50	39	0
Empire Français.	Lille. . . . .	20	44	50	37	50
				Lat. M.		
Pérou. . . . .	Lima. . . . .	300	50	12	1	15
				Lat Sep.		
Portugal. . . . .	Lisbonne. . . . .	8	30	38	42	20
Amérique Sept. .	Louisbourg. . . .	297	45	45	53	45
Angleterre. . . .	Londres. . . . .	17	35	51	31	0
Empire Français.	Luçon. . . . .	16	29	46	27	14
Suède. . . . .	Lunden. . . . .	31	1	55	41	36
Empire Français.	Lyon. . . . .	22	30	45	45	51
Chine. . . . .	Macao. . . . .	131	26	22	12	44
Espagne. . . . .	Madrid. . . . .	14	14	40	25	0
Espagne. . . . .	Mahon (Port). . .	21	28	39	58	46
Indes. . . . .	Malaca. . . . .	119	45	2	12	0
Empire Français.	Malines. . . . .	22	9	51	1	50
Europe ou Afriq.	Maïte. . . . .	32	10	35	54	0
Asie. . . . .	Manille. . . . .	138	0	14	30	0
Empire Français.	Marseille. . . . .	23	2	43	17	45
Amérique Sept. .	Martinique. . . . .	316	41	14	43	9
Empire Français.	Mayence. . . . .	26	0	49	54	0
Empire Français.	Meaux. . . . .	20	33	48	57	37
Empire Français.	Metz. . . . .	23	51	49	7	5
Amérique Sept. .	Mexico. . . . .	278	16	20	0	0
Roy. d'Italie. . .	Milan. . . . .	26	50	45	28	10
Roy. d'Italie. . .	Modène. . . . .	28	10	44	34	0
Empire Français.	Mons. . . . .	21	37	50	27	10
Empire Français.	Montpellier. . . .	21	33	43	36	33
Russie. . . . .	Moscow. . . . .	55	26	55	45	20
Roy. de Bavière.	Munich. . . . .	29	15	48	2	0
Empire Français.	Nancy. . . . .	23	49	48	41	28
Empire Français.	Nantes. . . . .	16	6	47	13	17
Roy. de Naples.	Naples. . . . .	31	52	40	50	15
Empire Français.	Narbonne. . . . .	20	40	43	11	13
Empire Français.	Nice. . . . .	24	57	43	41	54

ng.	Lat. Sep.		
m.	d.	m.	sec
6	52	8	40
0	51	19	14
15	50	39	0
44	50	37	50
	Lat. M.		
50	12	1	15
	Lat Sep.		
30	38	42	20
45	45	53	45
35	51	31	0
29	46	27	14
1	55	41	36
30	45	45	51
26	22	12	44
14	40	25	0
28	39	58	46
45	2	12	0
9	51	1	50
10	35	54	0
0	14	30	0
2	43	17	45
41	14	43	9
0	49	54	0
33	48	57	37
51	49	7	5
16	20	0	0
50	45	28	10
10	44	34	0
37	50	27	10
33	43	36	33
26	55	45	20
15	48	2	0
49	48	41	28
6	47	13	17
52	40	50	15
40	43	11	13
57	43	41	54

RÉGIONS.		VILLES.		Long.	Lat. Sep.			
				deg.	m.	d.	m.	sec
Empire Français.	Nieuport. . . . .	20	25	51	7	41		
Empire Français.	Nismes. . . . .	22	1	43	50	35		
Amérique Sept. .	Nouv. Orléans. .	287	41	29	57	45		
Empire Français.	Noyon. . . . .	20	41	49	34	37		
Roy. de Bavière.	Nuremberg. . .	28	44	49	27	0		
	Lat. M.							
Bésil. . . . .	Olinde. . . . .	342	30	8	13	0		
	Lat. Sep.							
Empire Français.	Orléans. . . . .	19	34	47	54	4		
Empire Français.	Ostende. . . . .	20	35	51	13	55		
Angleterre. . . .	Oxford. . . . .	16	25	51	44	57		
Roy d'Italie. . .	Padoue. . . . .	29	36	45	22	26		
Empire Français.	Paris. . . . .	20	0	48	50	12		
Empire Français.	Pau. . . . .	17	31	43	15	13		
Chine. . . . .	Pékin. . . . .	134	9	39	4	0		
Empire Français.	Perpignan. . . .	20	4	42	41	55		
Russie. . . . .	Pétersbourg (S.).	48	0	59	56	0		
Amérique Sept. .	Pic des Açores. .	349	30	38	35	0		
Afrique. . . . .	Pic de Ténériffe.	1	8	28	12	54		
Indes. . . . .	Pondichéry. . .	97	37	11	56	30		
Amérique Sept. .	Porto-Bello. . .	297	50	9	33	5		
Chine. . . . .	Canton. . . . .	130	43	23	8	0		
Canada. . . . .	Québec & Kébec.							
	Lat. M.							
Pérou. . . . .	Quito. . . . .	299	45	0	13	17		
	Lat. Sep.							
Empire Français.	Reims. . . . .	21	43	49	14	36		
Empire Français.	Rennes. . . . .	15	58	48	6	45		
Roy. d'Italie. . .	Rimini. . . . .	30	14	44	5	43		
	Lat. M.							
Bésil. . . . .	Rio-Janeiro. . .	330	55	22	54	10		
	Lat. Sep.							
Empire Français.	Rochelle (la). .	16	24	45	9	43		
Empire Français.	Rome. . . . .	30	9	41	53	51		
Empire Français.	Rouen. . . . .	18	45	49	26	43		
Empire Français.	Saint-Flour. . .	20	46	47	1	15		
Empire Français.	Saint-Malo. . . .	15	38	48	38	59		

68 TABLE DES LONGITUDES ET DES LATIT.

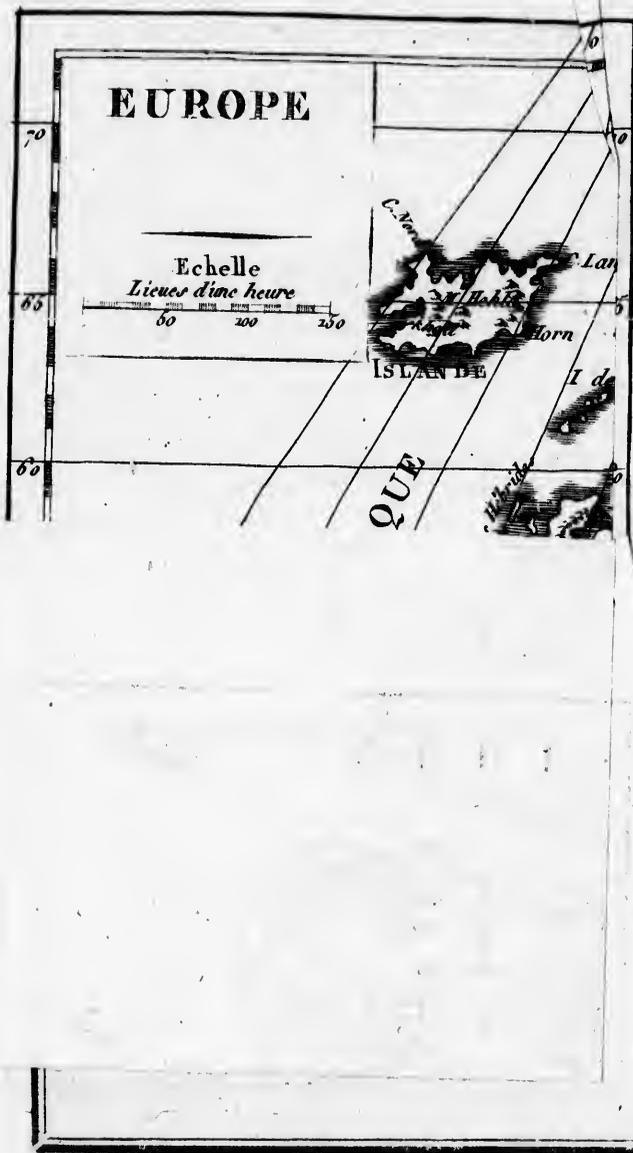
RÉGIONS.	VILLES.	Long.		Lat. Sep.		
		deg.	m.	d.	m.	sec
Amérique MÉR.	Sainte-Marthe.	303	35	11	26	40
Empire Français.	Saint-Omer.	19	55	50	44	46
Empire Français.	S. Paul de Léon.	13	40	48	40	55
Turquie.	Salonique.	40	48	40	41	10
Empire Français.	Sens.	20	57	48	11	56
Indes.	Siam.	118	30	14	18	0
Natolie.	Smyrne.	45	0	8	28	7
Suède.	Stockholm.	35	43	59	20	30
Empire Français.	Strasbourg.	25	26	48	34	35
Indes.	Surate.	90	0	21	10	0
Sibérie.	Tobolsk.	86	5	58	12	30
Espagne.	Tolède.	14	20	39	50	0
Suède.	Tornea.	41	53	65	50	50
Empire Français.	Toulon.	23	37	43	7	24
Empire Français.	Toulouse.	20	54	43	35	54
Empire Français.	Tours.	18	21	47	23	44
Barbarie.	Tripoli.	30	45	32	53	40
Empire Français.	Turin.	25	20	45	4	14
Hongrie.	Tyrnaw.	35	14	48	23	30
Suède.	Upsal.	35	25	59	51	50
Danemarck.	Uranibourg.	30	33	55	54	15
G. D. de Varsovie	Varsovie.	38	45	52	15	0
Roy. d'Italie.	Venise.	29	45	45	25	0
Amérique Sept.	Vera-Crux (N).	282	35	19	9	30
Roy. d'Italie.	Vérone.	28	59	45	26	26
Empire Français.	Versailles.	19	47	48	48	18
Autriche.	Vienne.	34	2	48	12	32
G. D. de Wurtzb.	Wurtzbourg.	27	54	49	46	6
Russie.	Vilna.	43	7	54	41	0
Roy. de Wirtemb.	Wirtemberg.	30	14	51	33	10
Pérou.	Vlo.	306	27	17	30	15

ATIT.

*Lat. Sep.*

	d.	m.	sec
5	11	26	40
5	50	44	46
5	48	40	55
8	40	41	10
7	48	11	56
0	14	18	0
0	8	28	7
3	59	20	30
6	48	34	35
0	21	10	0
5	58	12	30
0	39	50	0
3	65	50	50
7	43	7	24
4	43	35	54
1	47	23	44
5	32	53	40
0	45	4	14
4	48	23	30
5	59	51	50
3	55	54	15
5	52	15	0
5	45	25	0
5	19	9	30
9	45	26	26
7	48	48	18
2	48	12	32
54	49	46	6
7	54	41	0
4	51	33	10
27	17	30	15

anciens habitants de l'Europe devoient être  
breux. Les Celtes étoient à l'ouest et au sud,  
s au nord-est ; et dans la partie la plus re-



No  
 d  
 L'  
 nouv  
 Il  
 partie  
 qui,  
 L'  
 des,  
 per l  
 ses ri  
 grand  
 van  
 On  
 man c  
 Europ  
 L'E  
 l'océa  
 est se  
 di,  
 S. pl  
 Vince  
 tale o  
 degré  
 gouver  
 lines  
 pin,  
 Nord-  
 nemar  
 trente-  
 die 9  
 Les  
 pu no  
 les Fir

## SECONDE PARTIE.

## De l'Europe.

Nous avons déjà remarqué que la terre se divise en deux continents.

L'ancien renferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; le nouveau renferme l'Amérique.

Il convient de commencer la description des quatre parties du monde, par celle que nous habitons, et qui, par cette raison, nous intéresse particulièrement.

L'Europe, quoique la plus petite des quatre parties, peut être considérée comme la principale, tant par le nombre de ses habitants, et la grandeur de ses richesses, que parcequ'elle est la plus fertile en grands hommes, et le centre de la vraie religion. Le savant Bochart a cru que le nom d'*Europe* venoit d'un mot phénicien, qui signifie *visage blanc*. Le nom de *blancs* distingue encore dans les Indes, les Européens des naturels du pays.

L'Europe est bornée à l'occident et au nord, par l'Océan ; à l'orient, par l'Asie et ces petites mers, qui sont une extension de la Méditerranée ; et au midi, par la même mer qui la sépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur est depuis le cap Saint-Vincent (en Portugal), au douzième degré de longitude occidentale, jusqu'au-delà du soixante-deuxième degré de longitude orientale, en y renfermant tout le gouvernement russe d'Archangel ; ce qui fait 1,150 lieues environ. Sa latitude est depuis le cap de Matapan, en Morée, ou Turquie méridionale, jusqu'au Nord-Cap, en Norwège (partie du royaume de Danemarck) ; ce qui fait trente-six degrés, depuis le trente-sixième jusqu'au soixante-douzième, c'est-à-dire 900 lieues, à compter 25 lieues par degré.

Les anciens habitants de l'Europe devoient être peu nombreux. Les Celtes étoient à l'ouest et au sud, les Finois au nord-est ; et dans la partie la plus re-



# EUROPE

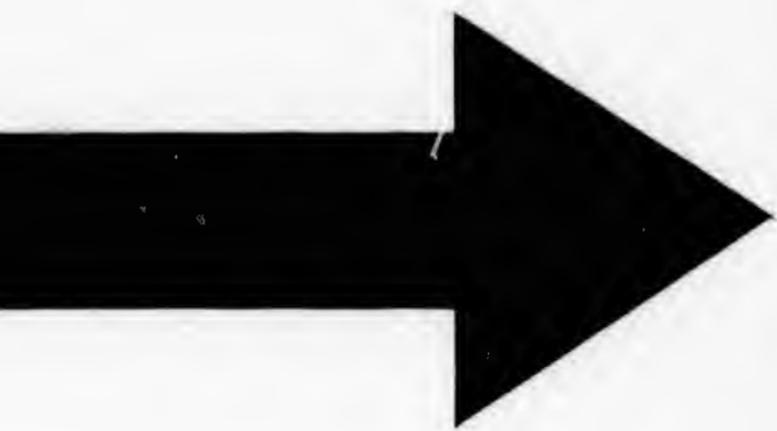
Echelle  
Lignes d'une heure

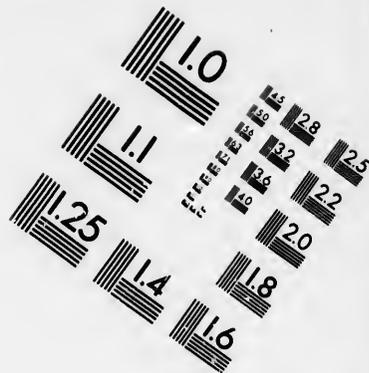
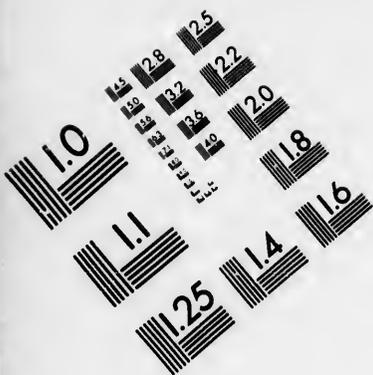


Longitude de l'Île de Fer.

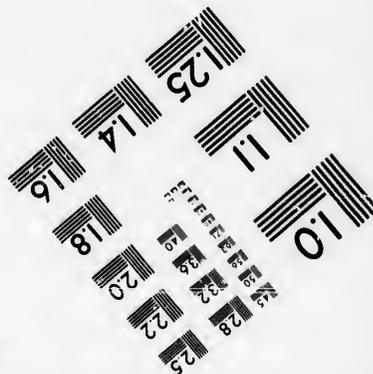
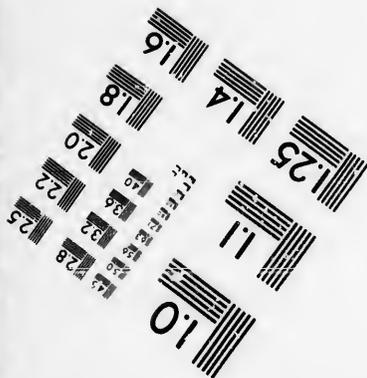
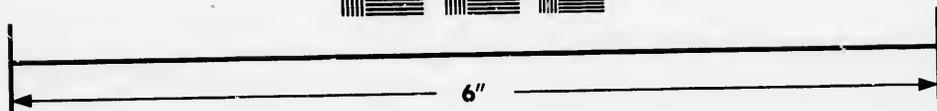
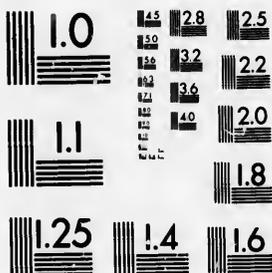








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

25 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28 25  
32 22  
20  
8

10  
11  
12

culée du nord, une petite race d'hommes que nous appelons Lapons. Ces anciens habitants furent chassés vers l'occident et le nord par les Scythes, venus d'Asie, par les Sarmates ou Esclavons venus aussi d'Asie; et que suivirent les Hérules et beaucoup d'autres peuples. Leurs descendants, ainsi que ceux des Maures septentrionaux qui passèrent d'Afrique en Espagne, des Hongrois et des Turcs, occupent aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe.

Cette belle portion du globe est presque en entier sous la zone tempérée. Son climat est favorable aux développements des facultés physiques et morales de l'homme. Aussi les habitants sont-ils les mieux conformés de l'espèce humaine; les arts, les sciences et la civilisation y ont acquis le plus haut degré de perfection. Ces avantages sont principalement dûs à la religion chrétienne qui y est généralement établie, et qui fait de l'Europe comme une seule république, où toute découverte utile, faite dans un état, circule promptement dans tous les autres. Ses mers intérieures, et surtout la Méditerranée, qui a, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à sa dernière extrémité en Syrie, une longueur d'environ 1,720 milles, qui s'ouvre en deux grands golfes, celui de Venise et celui de l'Archipel, et qui communique avec la mer Noire, sont bordées sur leurs côtes de cités, dont la richesse et la population attestent depuis bien longtemps le commerce, l'industrie et la supériorité sur les trois autres parties de la terre.

L'Europe se divise en 16 parties.

Quatre vers le septentrion, qui sont : les îles britanniques, les états de Danemarck, qui renferment le Danemarck et la Norvège; la Suède et la Russie, que nous appelions ci-devant *Moscovie*.

Sept au milieu : l'empire Français, le royaume d'Italie, les états de la Confédération du Rhin, les provinces Illyriennes, la Suisse, l'empire d'Autriche, le royaume de Prusse.

Quatre au midi : le Portugal, l'Espagne, le royaume de Naples, et la Turquie d'Europe.

C  
tion  
conn  
soit  
liais  
la de  
sont  
le ro  
ceux  
fluen  
Rhin  
etc.,  
en tre  
trouv  
par l  
ou de

LA  
s'éten  
rante-  
nord,  
Paris,  
à peu  
sud,  
avoit  
sud,  
Savoie  
Pays-  
Manch  
Les  
la réun  
la mer  
à l'oue  
la Mée  
royaun

Comme il est naturel de commencer la description de l'Europe par les états qui nous sont les plus connus, et qui nous intéressent particulièrement, soit par rapport à la religion, soit par rapport aux liaisons que nous avons avec eux, on donnera d'abord la description de l'empire Français. Les états qui sont gouvernés par l'empereur des Français, tels que le royaume d'Italie et les provinces Illyriennes, puis ceux qui sont sous sa protection ou sous son influence, tels que les états de la confédération du Rhin, la Suisse, les royaumes de Naples et d'Espagne, etc., seront ensuite examinés. Nous Considérons en troisième lieu, les autres pays chrétiens que l'on trouve dans le milieu de l'Europe; et nous finirons par la Turquie d'Europe, dominée par des infidèles ou des mahométans.

SECTION I.

*De l'Empire Français.*

LA France, qui portoit autrefois le nom de *Gaule*, s'étendoit, avant les dernières acquisitions, du quarante-deuxième au cinquante-unième degrés de latitude nord, et du septième degré de longitude ouest de Paris, au cinquième de longitude est; ce qui faisoit à peu près une longueur de 225 lieues du nord au sud, et 200 lieues de largeur de l'est à l'ouest. Elle avoit pour bornes à l'ouest l'océan Atlantique; au sud, la Méditerranée et les Pyrénées; à l'est, la Savoie, la Suisse et l'Allemagne; au nord; les Pays-Bas autrichiens, la mer d'Allemagne et la Manche.

Les limites actuelles de ce vaste empire, depuis la réunion des nouveaux départements, sont au nord: la mer Baltique, le Danemarck et la mer du Nord; à l'ouest, l'océan Atlantique; au sud, l'Espagne et la Méditerranée; à l'est, le Rhin, la Suisse et le royaume d'Italie. Sa superficie est d'environ 42,000

lieues carrées. Le territoire et la population se trouvent presque doublés. La France comptoit auparavant 25,000,000 d'habitants, dont 921 par lieue carrée. Le nombre total de ses habitants étant actuellement de 42,000,000, celui des habitants par lieue carrée, se trouve être environ de 1,000.

La seule religion catholique étoit professée en France, depuis que Louis XIV eut révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la prétendue réforme de Calvin.

La France, qui fournit avec abondance toutes les choses nécessaires à la vie, étoit le plus ancien des royaumes de l'Europe. Elle fut d'abord habitée par les Celtes, subjuguée ensuite par les Romains, et après eux par des Francs, peuples d'Allemagne, qui s'établirent dans la Gaule, faisant partie de l'empire Romain d'occident, dans le cinquième siècle. On compte depuis Pharamond, dont le règne a, dit-on, commencé vers l'an 420, jusqu'à Louis XVI, 67 rois sous trois races; 22 dans la première, 13 dans la seconde, et 32 dans la troisième. La première s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens; la troisième, des Capétiens. La couronne de France étoit héréditaire; et les seuls enfants mâles et légitimes y avoient droit, selon un usage aussi ancien que la monarchie, que quelques-uns rapportent à la loi salique, qui exclut les femmes de la possession des terres.

Le roi portoit le titre de *roi très chrétien*, confirmé à Louis XI, en 1469, par le pape Paul II: comme une prérogative spéciale du roi de France, il avoit encore le nom de *fiis aîné de l'église*. Ce dernier titre est fondé sur ce que, lorsque Clovis, l'un des premiers rois, eut embrassé la religion chrétienne, il étoit le seul prince catholique ou orthodoxe; les autres, s'ils étoient chrétiens, étoient engagés dans les hérésies d'Arius ou d'Eutychès.

L'état étoit composé de trois corps, qui étoient le *clergé*, la *noblesse* et le *peuple*, qu'on appeloit le *tiers-état*. C'est ce qui formoit autrefois les *états-*

général  
député  
royaume

Le r  
19 arc  
évêché  
de l'il  
quelqu  
compte  
1 cour  
suite d  
lyse ou  
actuell

Entr  
l'Empi

1. L  
le dépa  
l'Aube  
Seine-I  
du Ha  
arrose.

2. L  
de l'A  
Haute-  
Nièvre  
Loire,  
elle se  
de Roa  
vers, C

3. L  
de la I  
verse l  
borne l  
passe à  
la Méd  
de l'isè  
du-Rhé  
sur ses  
limar,

4. L  
To

*généraux*, où toutes les provinces envoioient leurs députés : on y decidoit les affaires importantes du royaume.

Le royaume de France renfermoit 21 universités, 19 archevêchés, sans y comprendre Avignon; 113 évêchés, sans compter ceux du comtat Venaissin et de l'île de Corse, que la France possède depuis quelques années; 13 parlements, 9 chambres des comptes, 4 cours des aides, 2 conseils souverains, 1 cour et 18 hôtels des monnoies. On trouvera à la suite de la description détaillée de la France, l'*analyse* ou l'*abrégé de cet empire* d'après sa constitution actuelle.

Entre un grand nombre de rivières qui arrosent l'Empire Français, on remarque huit principaux *fleuves*.

1. La *Seine*. Elle a sa source près Saint-Seine, dans le département de la Côte-d'Or, traverse ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine, Seine-Inférieure, et se décharge dans la Manche, près du Havre-de-Grâce. Les villes principales qu'elle arrose, sont Troyes, Melun, Paris et Rouen.

2. La *Loire* prend sa source dans le département de l'Ardèche; et, après avoir traversé ceux de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, et de la Loire-Inférieure, elle se décharge dans l'Océan. Elle arrose les villes de Roanne, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur et Nantes.

3. Le *Rhône*. Il prend sa source au mont *Furca* ou de la Fourche, près du S. Gothard, en Suisse, traverse le département du Simplon, le lac de Genève, borne les départements du Léman et du Mont-Blanc, passe à Lyon, et se rend presque en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir côtoyé les départements de l'Isère, de la Drôme, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les villes les plus remarquables qui sont sur ses bords, sont: Lyon, Vienne, Valence, Montélimar, Avignon, Baucaire, Tarascon et Arles.

4. La *Garonne* est appelée la *Gironde*, depuis sa

jonction avec la Dordogne au Bec-d'Ambès jusqu'à son embouchure dans l'Océan. On trouve sa source au Val d'*Aran*, dans les Pyrénées; elle traverse les départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, passe à Toulouse, à Agen, se rend à Bordeaux, et se décharge assez loin de cette ville, dans l'Océan.

5. Le *Rhin*. Il prend sa source au mont Saint-Gothard en Suisse, sépare la France des états de la Confédération du Rhin, puis au fort de Skenck se divise en deux branches: la gauche s'appelle *Vahal*; la droite retient le nom de *Rhin*. Au-dessous du même fort, il se divise encore en deux branches, à Arnheim; l'une prend le nom d'*Yssel*, et tirant droit au nord, se jette dans le golfe de *Zuyderzée*; l'autre bras qui retient le nom de *Rhin*, continue son cours droit à l'occident; enfin il se partage encore en deux branches dans la ci-devant province d'Utrecht: le bras gauche prend le nom de *Leck*, et va se joindre à la Meuse; l'autre retient le nom de *Rhin* et se perd dans les sables au-dessous de Leyde; car depuis l'an 860, que l'Océan, s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce fleuve ne porte plus son nom jusqu'à la mer. Il faut observer encore que le *Vahal*, qui est la branche gauche du Rhin de la première division, passe à Nimègue, puis se joignant avec la Meuse à l'orient de l'île de Bommel, et s'en séparant ensuite, s'y unit une seconde fois à l'occident: cette double union forme cette île. Le *Vahal* prend alors le nom de la Meuse et passe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuse, et les canaux dont le territoire des départements de la Hollande est entrecoupé de tous les côtés, facilitent le transport des marchandises, et aident beaucoup le commerce.

6. L'*Escant*, qui commence près de Cîtelet, département de l'Aisne, passe à Cambrai, à Valenciennes, à Tournay, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, passe à Anvers, puis au-dessous de Lillo se divise en deux branches dont l'une se nomme *Escant oriental*, et passe près de Berg-op-Zoom, et l'autre

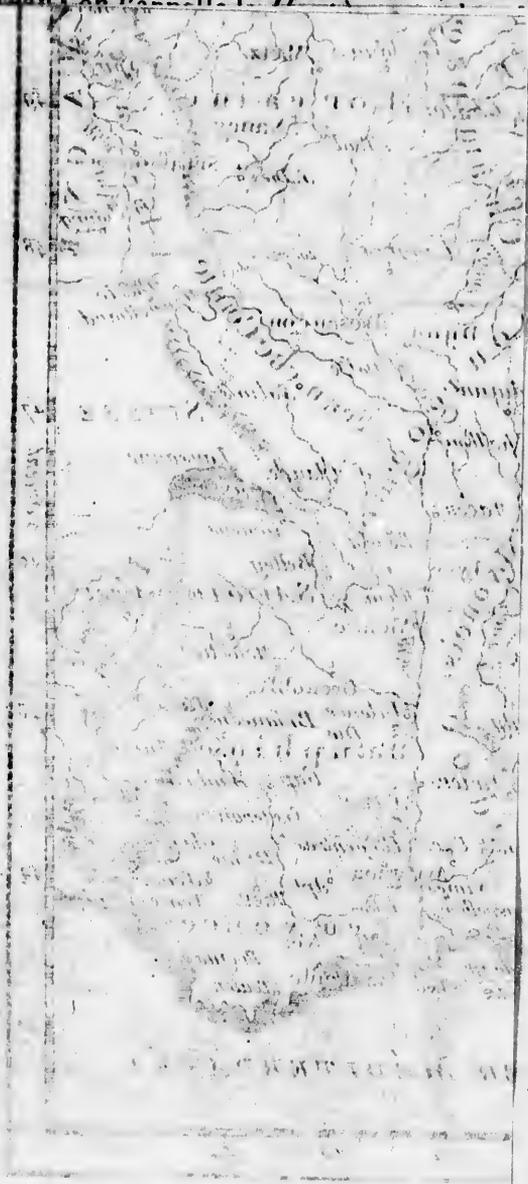
...t occidental, et passe à Flessingue; il se jette

...bès jusqu'à  
... sa source  
... traverse les  
... Farn-et-Ga-  
... ne, à Agen,  
... loin de cette

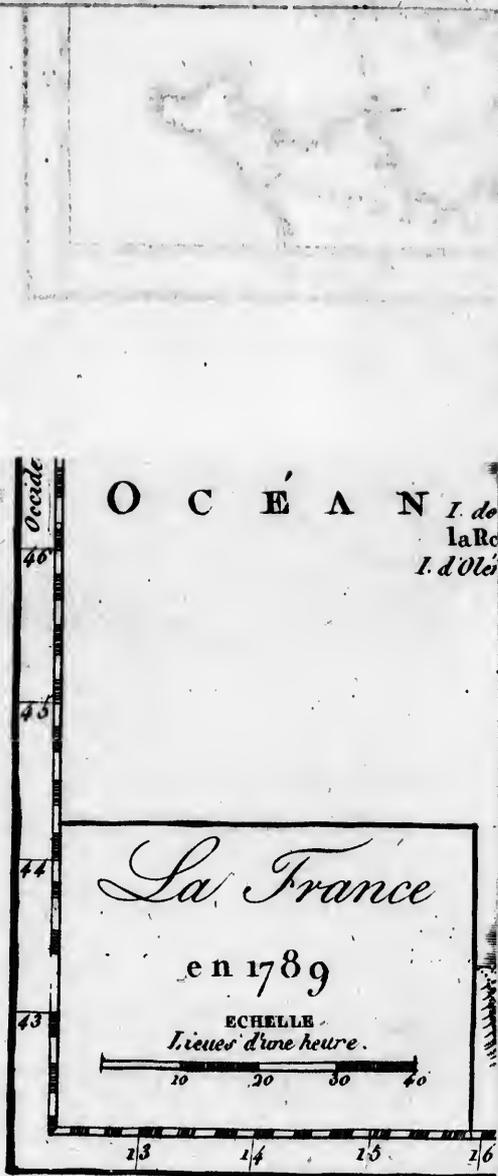
...mont Saint-  
... états de la  
... Skenck se  
... elle *Vahal*;  
...-dessous du  
... branches, à  
... tirant droit  
... ryzés; l'autre  
... ue son cours  
... ore en deux  
... Utrecht: le  
... ra se joindre  
... in et se perd  
... car depuis  
... ruina l'em-  
... lus son nom  
... e le *Vahal*,  
... la première  
... ant avec la  
... 'en séparant  
... ident: cette  
... rend alors le

... Meuse, et  
... ements de la  
... és, facilitent  
... nt beaucoup

... de Câtelet,  
... ai, à Valen-  
... oit la Lys à  
... s de Lillo se  
... mme *Escant*  
... n, et l'autre



jonction avec la Dordogne au Bec-d'Ambès j  
son embouchure dans l'Océan. On trouve sa



Escau  
dans l'

7. L  
munes  
la Hau  
à Liège  
Bomm  
Dordr

8. L  
mont  
Maren  
rosant  
puis se  
embou

Les  
les Alp  
qui tra  
bornen  
Cantal  
Les

en 12 g  
mandie  
Orléan  
Langu  
provinc  
nière d  
en plus

Ancien

On e  
français  
mandie  
Lorrain

Treiz  
Bret., gn  
5. l'Orl

(1) M.  
continuité  
bassins ter

*Escaut occidental*, et passe à Flessingue ; il se jette dans l'Océan : on l'appelle le *Hont* à son embouchure.

7. La *Meuse* qui prend sa source près des communes de Meuse et de Montigny , département de la Haute-Marne, passe à Verdun , à Sedan , à Dinan , à Liège , à Maastricht , forme , avec le Rhin , l'île de Bommel , et va se jeter dans la mer au-dessous de Dordrecht.

8. Le *Pô*, qui prend sa source à l'occident , au mont Viso , traverse les départements du *Pô*, et de Marengo , et une partie du royaume d'Italie , en arrosant les villes de Turin , Casal , Plaisance , Crémone , puis se rend dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures.

Les *montagnes* (1) les plus hautes de France sont les *Alpes* , qui la séparent de la Suisse ; les *Apennins* , qui traversent toute l'Italie ; les *Pyrénées* , qui la bornent du côté de l'Espagne ; les *Cévennes* , le *Cantal* , le *Jura* , les *Vosges* , etc.

Les géographes partageoient autrefois la France en 12 grands gouvernements , savoir : Picardie , Normandie , Isle de France , Champagne , Bretagne , Orléans , Bourgogne , Lyonnais , Dauphiné , Provence , Languedoc et Guyenne . On la divisa ensuite par ses provinces ou gouvernements militaires ; et cette dernière division a été convertie , à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle , en plus petits départements .

*Ancienne division de la France en trente-deux Gouvernements , ou Provinces.*

On en comptoit huit au septentrion : 1. la Flandre française , 2. l'Artois , 3. la Picardie , 4. la Normandie , 5. l'Isle de France , 6. la Champagne , 7. la Lorraine et le Barrois , 8. l'Alsace .

Treize dans le milieu , d'occident en orient , 1. la Bretagne , 2. le Maine , 3. l'Anjou , 4. la Tourraine , 5. l'Orléanais , 6. le Berri , 7. le Nivernais , 8. la

(1) M. Buache a donné une France physique ou partagée par la continuité des chaînes de montagnes ou de terrains élevés , et par les bassins terrestres des fleuves , etc.

mbès j  
ve sa 4

N I. de  
la Ro  
I. d'Olé



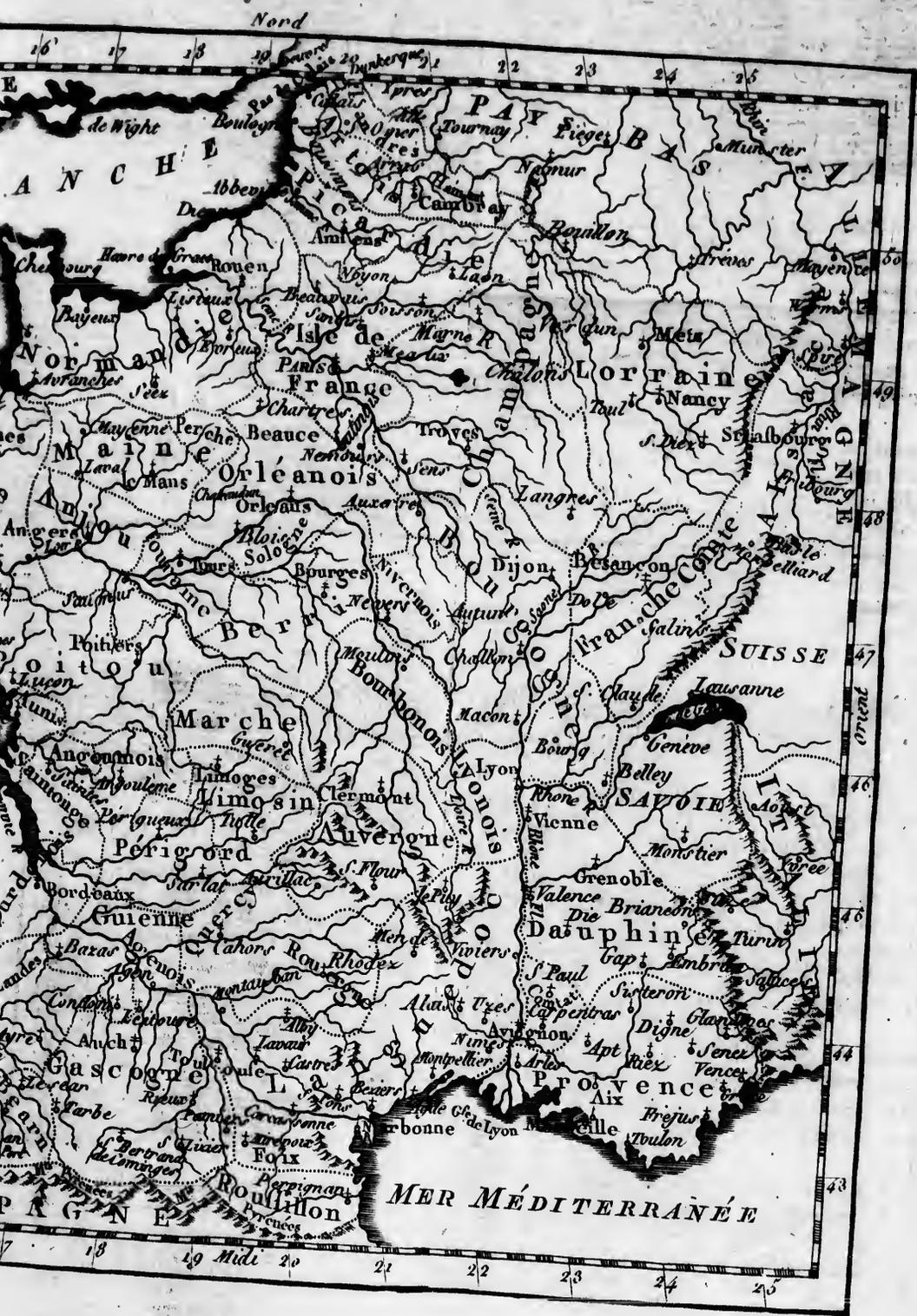


*La France*

en 1789

ECHELLE  
Lignes d'une heure.





Bourgogne, 9. la Franche-Comté, 10. le Poitou, 11. l'Aunis, 12. la Marche, 13. le Bourbonnais.

Onze vers le midi : 1. la Saintonge, qui comprenoit aussi l'Angoumois, 2. le Limousin, 3. l'Auvergne, 4. le Lyonnais, 5. le Dauphiné, 6. la Guyenne, 7. le Béarn, 8. le comté de Foix, 9. le Roussillon, 10. le Languedoc, 11. la Provence.

On peut encore en compter huit sur le même pied que les précédents, c'est-à-dire dont les gouverneurs ne recevoient leurs ordres que du roi ; mais ces gouvernements étoient fort petits, ne renfermant, pour la plupart, qu'une ville. 1. Paris et environs, 2. le Boulonnais, en Picardie. 3. le Havre-de-Grâce, en Normandie. 4. Saumur avec le Saumurois, entre l'Anjou et le Poitou, 5. Metz et pays Messin, 6. Verdun et le Verdunois, 7. Toul et le Tulois. Ces trois sont enclavés dans la Lorraine ; et Metz ne faisoit depuis peu, qu'un gouvernement avec Verdun. Enfin, 8. Sedan, entre la Lorraine et la Champagne, au nord.

*Division de l'Empire Français en Départements.*

L'Empire Français est divisé en 130 départements, sans compter ceux des colonies. Ces 130 départements sont compris dans les 32 anciennes provinces, et dans les nouvelles acquisitions qu'à faites la France.

Voici la division comparative, ancienne et nouvelle des pays qui composent aujourd'hui l'Empire Français.

EMPIRE FRANÇAIS.

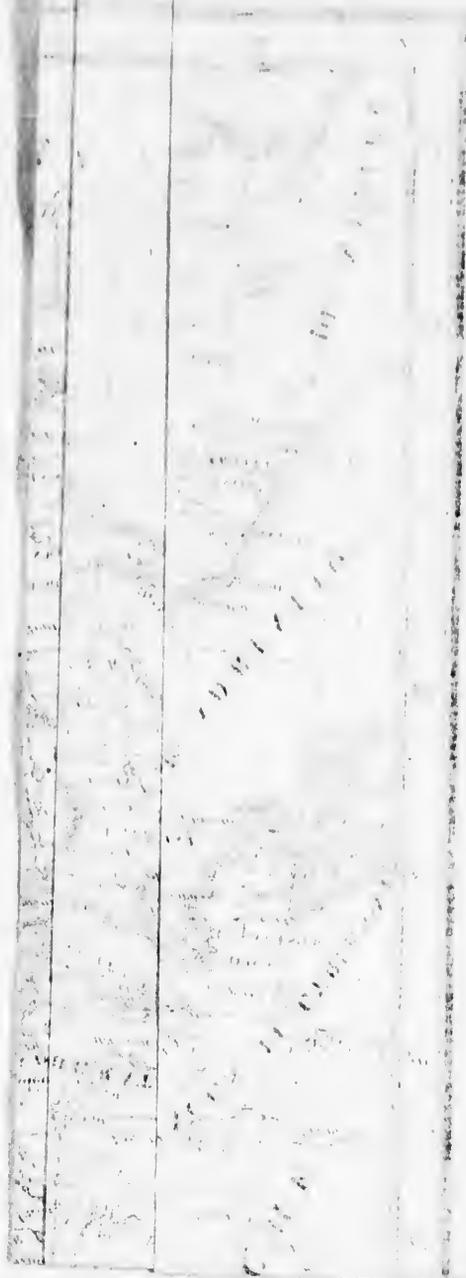
<i>Anciennes Provinces.</i>		<i>Départements.</i>
Flandre française. . . . .	1	Nord.
Artois, etc. . . . .	2	Pas de Calais.
Picardie. . . . .	3	Somme.
		4 Seine-Inférieure.
		5 Eure.
Normandie. . . . .	}	6 Calvados.
		7 Manche.
		8 Orne.

o. le Poitou ,  
arbonnais.  
ui comprenoit  
. l'Auvergne,  
la Guyenne,  
e Roussillon,

le même pied  
s gouverneurs  
mais ces gou-  
fermant, pour  
nvirons, 2. le  
-de-Grâce, en  
murois, entre  
pays Messin,  
et le Tulois,  
ne; et Metz ne  
avec Verdun.  
a Champagne,

*départements.*  
départements,  
o départements  
vinces, et dans  
a France.  
ne et nouvelle  
Empire Fran-

*départements,*  
alais,  
férieure.





**EMPIRE  
FRANÇAIS  
1812**

Echelles  
Paris  
Lignes courbes de France.  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



*An*

Isle d

Champ

Lorrain  
chés

Alsace.

Bretagn

Maine e  
jou.

Anjou e

Tourain

Orléana

Berry. .

Nivernai

EMPIRE FRANÇAIS.

Anciennes Provinces.

Départements.

Isle de France. . . . .	{	9 Seine.
		10 Seine-et-Oise.
		11 Seine-et-Marne.
		12 Oise.
		13 Aisne.
Champagne. . . . .	{	14 Marne.
		15 Ardennes.
		16 Aube.
		17 Haute-Marne.
Lorraine, et trois évê-	{	18 Meuse.
chés. . . . .		19 Moselle.
		20 Meurthe.
		21 Vosges.
Alsace. . . . .	{	22 Rhin-Bas.
		23 Rhin-Haut.
Bretagne. . . . .	{	24 Ille-et-Vilaine.
		25 Côtes-du-Nord.
		26 Finistère.
		27 Morbihan.
		28 Loire-Inférieure.
Maine et partie del'An-	{	29 Sarthe.
jou. . . . .		30 Mayenne.
Anjou et Saumurois. . .		31 Maine-et-Loire.
Touraine. . . . .		32 Indre-et-Loire.
Orléanais. . . . .	{	33 Loiret.
		34 Eure-et-Loir.
		35 Loir-et-Cher.
Berry. . . . .	{	36 Cher.
		37 Indre.
Nivernais. . . . .		38 Nièvre.

## EMPIRE FRANÇAIS.

<i>Anciennes Provinces.</i>	<i>Départements.</i>
Bourgogne. . . . .	39 Yonne.
	40 Côte-d'Or.
	41 Saône-et-Loire.
	42 Ain.
Franche Comté. . . . .	43 Haute-Saône.
	44 Doubs.
	45 Jura.
Poitou. . . . .	46 Vienne.
	47 Deux-Sèvres.
	48 Vendée.
Aunis et une partie de la Saintonge. . . . .	49 Charente-Inférieure.
Marche, Haut-Limou- sin et partie du Haut- Poitou. . . . .	50 Creuse.
Bourbonnais. . . . .	51 Allier.
Angoumois et une par- tie de la Saintonge. }	52 Charente.
Limousin. . . . .	53 Haute-Vienne.
	54 Corrèze.
Auvergne. . . . .	55 Cantal.
	56 Puy-de-Dôme.
Lyonnais. . . . .	57 Rhône.
	58 Loire.
Dauphiné. . . . .	59 Isère.
	60 Hautes-Alpes.
	61 Drôme.
Guyenne et Gascogne. }	62 Dordogne.
	63 Gironde.
	64 Lot-et-Garonne.
	65 Lot.
	66 Aveyron.
	67 Gers.
	68 Landes.
69 Hautes-Pyrénées.	

*Anc*

Béarn

Foix

par

Rous

*etc*

Lang

Prove

Isle d

Pay

Comta

Oran

Pays-E

EMPIRE FRANÇAIS.

Anciennes Provinces.

Départements.

Béarn , etc. . . . .	70	Basses-Pyrénées.
Foix , <i>Conserans</i> et partie du Languedoc. }	71	Ariège.
Roussillon , <i>Cerdagne</i> , etc. . . . . }	72	Pyrénées-Orientales.
Languedoc. . . . . }	73	Haute-Garonne.
	74	Tarn.
	75	Tarn-et-Garonne.
	76	Aude.
	77	Hérault.
	78	Gard.
	79	Ardèche.
	80	Lozère.
Provence. . . . . }	81	Haute-Loire.
	82	Bouches-du-Rhône.
	83	Basses-Alpes.
Isle de Corse. . . . . }	84	Var.
	85	Corse.

EMPIRE FRANÇAIS.

Pays Réunis.

Départements.

Comtat Venaissin , Orange , etc. . . . . }	86	Vaucluse.
Pays-Bas Autrichiens. }	87	Lys.
	88	Escaut.
	89	Deux-Nethes.
	90	Dyle.
	91	Jemmape.
	92	Sambre-et-Meuse.
	93	Forêts.
	94	Orne.
	95	Meuse-Inférieure.

## EMPIRE FRANÇAIS.

## Pays Réunis.

## Départements.

Rive gauche du Rhin. . . . .	}	96 Roër.
		97 Mont-Tonnerre.
		98 Sarre.
		99 Rhin-et-Moselle.
République de Genève, etc. . . . .	}	100 Léman.
Savoie. . . . .		101 Montblanc.
Comté de Nice et principauté de Monaco. . . . .	}	102 Alpes-Maritimes.
		103 Doire.
Piémont. . . . .	}	104 Sésia.
		105 Pô.
		106 Marengo.
		107 Stura.
		108 Gènes.
Ligurie. . . . .	}	109 Montenotte.
		110 Apennins.
		111 Taro.
Duché de Parme et de Plaisance. . . . .	}	112 Arno.
		113 Méditerranée.
		114 Ombrone,
Toscane. . . . .	}	115 Rome.
		116 Trasimène.
Etats de l'Eglise. . . . .	}	117 Simplon.
		118 Bouches-du-Rhin.
Valais. . . . .	}	119 Bouches-de-l'Escaut.
		120 Zuyderzée.
		121 Bouches-de-la-Meuse.
		122 Bouches-de-l'Yssel.
		123 Yssel-Supérieur.
		124 Frise.
		125 Ems-occidental.
		126 Ems-oriental.
Hollande. . . . .	}	

Pay  
L  
fr  
la

Terr  
A

LA  
comte  
Bour  
et ch  
à Ph  
en jo  
la pos  
son c  
couro  
Quoi  
rendr  
mais,  
avec p  
par le  
Le  
villag  
jouiss  
voient  
tenoit  
Nimè  
Le

Pays compris entre la  
Lippe, l'Ems et les  
frontières de la Hol-  
lande. } 127 Lippe.

Territoire des villes  
Anséatiques, etc. . } 128 Ems-Supérieur.  
129 Bouches-du-Weser.  
130 Bouches-de-l'Elbe.

CHAPITRE PREMIER.

*Provinces du Nord.*

ARTICLE PREMIER.

*Flandre française.*

LA Flandre française faisoit anciennement partie du comté de Flandre; mais, après la mort de Gui de Bourbon-Dampierre, c'est-à-dire en 1312, les villes et châtelainies de Lille et de Douai furent cédées à Philippe-le-Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363 que le roi Jean en donna la possession à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, son quatrième fils, à la charge de reversion à la couronne, si le prince n'avoit pas d'enfants mâles. Quoique ce cas fût arrivé, nos rois ne purent se faire rendre ce pays, qui leur appartenoit si légitimement; mais, en 1667, Louis XIV le reprit aux Espagnols, avec plusieurs autres villes, et le tout lui fut abandonné par les traités qui suivirent.

Le Cambresis étoit un comté composé de 22 villages. L'archevêque de Cambrai qui en étoit comte, jouissoit encore des droits et du haut domaine qu'avoient ses prédécesseurs; mais la souveraineté appartenoit au roi de France, en vertu du traité de Nimègue de 1678, confirmé par les traités suivans.

Le Hainaut français étoit une portion du comté

de Hainaut, cédée à Louis XIV par la maison d'Autriche, en vertu des traités des Pyrénées et de Nimègue, en 1660 et 1678.

*Département du Nord, formé de la Flandre française, du Cambresis, et du Hainaut français.*

Le département du Nord est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, et est compris dans la seizième division militaire, et dans le diocèse de Cambrai; il a huit députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,133,333 arpents carrés, ou 578,435 hectares (1). Population 820,522 habitants.

C'est un pays très fertile en blé, en lin et en colza, qui est une plante dont on fait de l'huile. La boisson ordinaire est de la bière, parceque la vigne ne peut y mûrir.

Les rivières principales sont, la Lys et l'Escaut.

LILLE, ci-devant *capitale* de la province, *place forte*, sur la *Deule*, *sénatorerie*, *préfecture*, *tribunal de première instance*, *hôtel des monnoies*; on y compte 59,724 habitants. C'est une grande ville, très marchande. On admire la citadelle de Lille, construite par le maréchal de Vauban. L'esplanade, qui est entre cette citadelle et la ville, est plantée de quatre rangs d'arbres, qui y forment une agréable promenade. La grande place et les édifices publics sont fort beaux. L'église collégiale de S. Pierre a peu d'apparence en dehors, mais elle est propre en dedans; et l'on y voit les tombeaux de plusieurs comtes de Flandre et ducs de Bourgogne. Lille a un hôpital général magnifique, quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâtie; un autre que l'on nomme *hôpital comtesse*, est beau; et les malades y sont servis en vaisselle d'argent. Le magasin des états doit encore être remarqué, comme étant d'une grandeur surprenante. Cette ville ayant été prise par les alliés, en 1708, fut rendue aux Français par la paix d'U-

(1) L'arpent carré est de  $1,344 \frac{1}{9}$  toises carrées; l'hectare carré est de  $2,634 \frac{16}{100}$  toises carrées.

trecht  
camel  
AR  
Do  
premi  
Scarp  
de col  
roi, ce  
Saint  
suites  
deux  
nomb  
par P  
Louva  
Les  
qu'on  
la Sca  
ceaux.  
Le par  
nay en  
un con  
est un  
*chienn*  
ties da  
retirer  
de diff  
au mil  
monas  
VAI  
*de con*  
tants.  
toffes  
toiles  
un gra  
assez  
centre  
pour l  
à Val  
et l'év  
Bou

trecht, en 1713. On y fait un grand commerce de camelots et autres étoffes.

ARMENTIERES, sur la Lys.

DOUAI, sous-préfecture, cour impériale, tribunal de première instance et de commerce, place forte sur la Scarpe, a 18,400 habitants. Cette ville étoit remplie de colléges : les trois plus beaux étoient celui du roi, celui qui appartenoit aux religieux bénédictins de Saint Vaast d'Arras, et celui qu'occupoient les Jésuites. Le premier de ces colléges est bâti à neuf; les deux autres sont anciens. Les écoliers y étoient très nombreux. L'université de Douai avoit été fondée par Philippe II, roi d'Espagne, et tirée de celle de Louvain, en 1562.

Les fortifications, les remparts et surtout le fort, qu'on appelle de *Scarpe*, parcequ'il est situé sur la Scarpe, près de Douai, sont de très beaux morceaux. L'hôtel de ville et l' Arsenal sont remarquables. Le parlement de Flandre y avoit été transféré de Tournay en 1709. Il y a eu, depuis 1771, jusqu'en 1774, un conseil supérieur. Le lieu où le parlement siégeoit est un vaste bâtiment qu'on appelle *le refuge de Marchiennes*. Ces *refuges* étoient de grandes maisons bâties dans les principales villes de Flandre, pour y retirer, pendant les guerres, les religieux et religieuses de différents endroits, qui auroient été trop exposés, au milieu de la campagne, où étoient la plupart des monastères.

VALENCIENNES, place forte, sur l'Escaut, tribunal de commerce. La population en est de 19,000 habitants. Valenciennes a deux manufactures : l'une d'étoffes de laine, camelots et bouracans; l'autre de toiles fines, qu'on nomme *batistes*, et dont on fait un grand commerce. L'hôtel de ville est antique et assez beau : il est situé dans une grande place, au centre de la ville. Antoine Wateau, peintre célèbre pour la légèreté et la grâce de sa touche, étoit né à Valenciennes. Les Autrichiens la prirent en 1793; et l'évacuèrent en 1794.

BOUCHAIN, ville forte.

MARCHIENNES, sur la Scarpe, étoit remarquable par son abbaye de bénédictins.

SAINT-AMAND, sur la Scarpe. Louis XIV s'étant emparé de cette ville, en 1667, l'a réunie à la France, avec son territoire; ce qui a été confirmé par la paix d'Utrecht. On y voyoit une superbe abbaye de bénédictins non réformés, qui a donné lieu à la ville. Le monastère est magnifique, et l'église d'une grandeur surprenante.

ORCHIES, au nord-ouest de Saint-Amand. Cette ville fut prise par Louis XIV, en 1667. La possession lui en fut confirmée par le traité d'Utrecht.

DUNKERQUE, au nord-ouest, *port, sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce: il y a un préfet maritime.* Le mot *Dunkerque*, signifie *Eglise des Dunes*, du mot *kerque*, qui, en Flamand, signifie *église*. Cette ville, qui est belle, bien percée et bien bâtie, n'a qu'une seule paroisse. Le port et le reste de ses anciennes fortifications, qui ont été démolies en 1713, suivant la paix d'Utrecht, méritent d'être vus. Par le traité de 1783, toutes les stipulations sanctionnées par la paix d'Utrecht ont été abolies. Population 24,000 habitants.

L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer, par deux *risbans* ou forts, dont les démolitions subsistent. De là, dans l'intérieur de la ville, il y a un quai très long et très solide, toujours rempli de bâtimens de moyenne grandeur. Il communiquoit, vers l'entrée de la ville, par deux écluses qui sont détruites, avec deux magnifiques bassins de différente profondeur; l'un pour les vaisseaux de guerre, et l'autre pour les autres navires. Tout le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtiment, qui ont chacun près de cent toises de face: l'un s'appelle la *corderie*; on y fait des cables pour les vaisseaux; l'autre qui est vis-à-vis, se nomme le *magasin des matelots*, et leur sert de logement. Les casernes, pour les troupes, sont assez belles.

BERGUE-SAINT-VINOX, *place forte*, sur la *Colme*, au sud-est de Dunkerque. Cette place tire son nom

de S  
du V  
G  
et Ca  
et du  
Bo  
va d  
abba  
HA  
mièr  
Popu  
BA  
CA  
l'on  
mer.  
forte  
roi d  
de F  
Valo  
les F  
léans  
CA  
forte  
ture,  
C'est  
15,00  
lin; l  
Cette  
pren  
cathé  
est ur  
CA  
concl  
chevé  
cette  
l'exem  
jours  
Av.  
ture e

de Saint-Vinox, qui bâtit un monastère sur la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, assez près de cette ville.

**GRAVELINES**, *place forte et port*, entre Dunkerque et Calais. Ses fortifications sont du chevalier de Ville et du maréchal de Vauban.

**BOURBOURG**. Cette ville est située sur le canal qui va de Dunkerque à la rivière d'Aa. Il y avoit une abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît.

**HAZEBROUCK**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. On y fait un bon commerce de laines. Population 7,000 habitants.

**BAILLEUL**, ville assez considérable.

**CASSEL**, ville située sur une petite montagne, d'où l'on découvre 32 villes, et une grande étendue de mer. Cette ville d'ailleurs est jolie, et étoit très forte autrefois. Ce fut près de Cassel que Philippe I, roi de France, fut défait par Robert le Frison, comte de Flandre, et son vassal, en 1071; que Philippe de Valois, en 1328, remporta une célèbre victoire contre les Flamands, et qu'en 1677, Philippe, duc d'Orléans, défit les Hollandais.

**CAMBRAI**, ci-devant *capitale du Cambresis, place forte sur l'Escaut, aujourd'hui évêché, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une assez grande ville, dans laquelle on compte 15,000 habitants: elle est fameuse par ses toiles de lin; la citadelle est grande et belle, quoiqu'antique. Cette ville étoit autrefois impériale; et l'archevêque prenoit le titre de prince du Saint-Empire. Son Eglise cathédrale est belle, mais un peu obscure; l'autel est un tombeau d'argent.

**CATEAU-CAMBRESIS**, célèbre par le traité de paix conclu entre la France et l'Espagne, en 1559. L'archevêque de Cambrai avoit un très beau château dans cette petite ville, qui est assez peuplée, à cause de l'exemption d'impôt dans laquelle elle s'étoit toujours maintenue.

**AVESNES**, *place forte*, sur l'Haspre, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Louis XI la

prit d'assaut en 1477. Elle a donné jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, son nom à une maison illustre. La seigneurie a passé ensuite dans celles de Châtillon, de Bretagne, de Croy-Chimay, etc. Depuis 1706, elle étoit dans la maison d'Orléans, à qui le parlement de Paris l'adjugea le 31 juillet. Cette seigneurie, dont la ville avoit été démembrée en 1556, en faveur du roi d'Espagne, formoit la première pairie du Hainaut. La ville d'Avesnes avoit un bailliage royal, celui de la pairie, et le magistrat ou corps-de-ville.

CONDÉ, au confluent de la Haisne et de l'Escaut; principauté dont une branche de la maison de Bourbon portoit le nom, quoiqu'elle ne lui appartint plus. Cette petite ville est assez forte.

MAUBEUGE, *place forte*, sur la Sambre. Elle avoit un chapitre de chanoinesses, qui étoient obligées de faire preuve de noblesse pour y être admises.

LE QUESNOY, *place forte*, au sud-est de Valenciennes.

LANDRECIÉS, *place forte*, sur la Sambre. Louis XIV la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1660, ainsi qu'Avesnes, dont on vient de parler.

## ARTICLE II.

### Artois.

L'Artois, renfermé entre la Flandre et la Picardie étoit une des dix-sept provinces désignées par le nom général de Pays-Bas. Louis XIII en fit la conquête en 1640, sur Philippe IV, roi d'Espagne; et depuis ce temps, tout l'Artois fut soumis à la France, à l'exception des villes d'Aire et de Saint-Omer, qui furent cédées à Louis XIV, en 1678, par le traité de Nimègue, confirmé par les traités subséquents, et par celui d'Utrecht, en 1713.

Pendant long-temps, l'Artois a fait partie du gouvernement de Picardie; mais depuis 1765, il formoit un gouvernement particulier. C'étoit un pays

d'état  
en pa

Dépa  
du  
Pic

Il e  
ture,  
dans  
pour  
carrés  
bitant

Ar  
provin  
instan  
lice,  
une g  
l'on c  
deux,

Au m  
Vaast  
siècle  
abbay  
dédiée

le bap  
un ba  
colonn  
très b

est un  
réparé  
diocre  
Arras  
jurisc  
acadé

BA  
SAI  
fecture  
place  
assez  
beau,

d'états. Le terroir y est fertile en blés et abondant en pâturages.

*Département du Pas-de-Calais, formé de l'Artois, du Calaisis, du Boulonnais et d'une partie de la Picardie.*

Il est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la seizième division militaire et dans le diocèse d'Arras, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,331,719 arpents carrés, ou 669,688 hectares. Population 559,984 habitants.

ARRAS, sur la Scarpe, ci-devant capitale de la province; évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, commissariat général de police, qui s'étend sur toute la côte, place forte. C'est une grande ville, très peuplée, et bien bâtie, où l'on compte 18,872 habitants, et qui est partagée en deux, la ville et la cité. Elle a deux fort belles places. Au milieu de la ville étoit la célèbre abbaye de S.-Vaast, fondée par le roi Thierry, sur la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, et où il fut enterré. Les religieux de cette abbaye étoient d'anciens bénédictins. La cathédrale, dédiée à la Sainte-Vierge, est très belle. On y admire le baptistère; c'est une colonnade en rond, qui porte un baldaquin orné de figures et de sculptures. Les colonnes sont de marbre; la cuve, qui est aussi de très beau marbre, est au-dessous. La citadelle, qui est un pentagone allongé, et dont l'enceinte a été réparée par le maréchal de Vauban, est d'une médiocre grandeur, et une des plus fortes de la France. Arras est la patrie de François Baudouin, célèbre jurisconsulte, et de Charles de l'Ecluse. Il y avoit une académie des sciences et belles-lettres, depuis 1737.

BAPAUME, petite place forte, au midi d'Arras.

SAINT-OMER, au nord-ouest, sur l'Aa, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, place forte. L'évêché a été supprimé. Cette ville est assez bien bâtie et grande; elle a un hôpital fort beau, qui a été élevé par deux de ses derniers évêques.

On y voyoit aussi une célèbre abbaye qu'on nommoit *de Saint Bertin*, dont l'église est très belle, aussi bien que le monastère, qui est un grand bâtiment carré, tout nouvellement construit. Les religieux de cette abbaye étoient des bénédictins non réformés. Les jésuites avoient, dans cette ville, une belle maison, qu'on appeloit le *pensionat anglais*. Population, 20,000 habitants.

A une petite lieue de Saint-Omer étoit une abbaye de bernardins qu'on nommoit *de Clairmarest*, et dont l'abbé avoit séance aux états d'Artois. Près de cet endroit, on voit les *îles flottantes*. Ce sont de petites pièces de terre qui flottent en effet sur l'eau, et qu'on fait aller facilement d'un lieu à un autre, quoiqu'il croisse des arbrisseaux et même des arbres dans quelques-unes.

**AIRE**, *place forte* sur la Lys: elle est jolie et bien fortifiée. Sa collégiale est grande et très belle. L'hôtel de ville est neuf et bien bâti. Louis XIV y a fait construire des casernes qui en font un des plus beaux ornements.

**SAINT-POL**, *sous-préfecture, et tribunal de première instance*, ci-devant comté célèbre, possédé par la maison de Rohan-Soubise. Population 3,000 habitants.

**BÉTHUNE**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville a un château et des fortifications construites par le maréchal de Vauban. Elle est sur la petite rivière de Brette. Population 6,000 habitants.

**LENS**, au nord d'Arras, célèbre par la victoire que le prince de Condé remporta, en 1648, sur l'Archiduc Léopold, qui commandoit l'armée espagnole.

**LILLERS** Elle avoit autrefois des seigneurs qui en étoient propriétaires, mais vassaux des comtes de Flandre. Un de ces seigneurs y fonda une collégiale dans le XI<sup>e</sup> siècle.

**SAINT-VENANT**, sur la Lys. Elle étoit célèbre par

une  
rante

H

B

des

n'av

préfo

merc

vèche

haut

la pe

dans

de b

vers

C'est

Et

chur

dou

Sorb

l'étu

Ar

que l

quitt

CA

de ce

port.

gran

citad

fense

pour

breus

200

Elle

Man

qu'on

Gu

An

petite

qui se

et Ho

une maison de force, gouvernée par les frères *ignorantins*, ou de M. la Salle, de Rouen.

HESDIN, *ville forte* sur la Canche.

BOULOGNE, ci-devant *capitale du Boulonnais*, un des huit petits ci-devant gouvernements que nous n'avons pas mis dans la division de la France; *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. La population est d'environ 12,700 âmes. L'*évêché* a été supprimé. *Port*. Cette ville est divisée en haute et basse. La basse est située à l'embouchure de la petite rivière de Liane. On a construit depuis peu dans le port de cette ville deux jetées de pierres et de briques: la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer. C'est la patrie de Michel le Quien, savant dominicain.

ETAPLES, *port*, au midi de Boulogne, à l'embouchure de la petite rivière de Canche. Cette ville a donné naissance à Jacques le Fèvre, docteur de Sorbonne, et un des premiers qui ait fait revivre l'étude des langues savantes, au XIV<sup>e</sup> siècle.

AMBLETEUSE, *port*, au nord de Boulogne. C'est là que le roi Jacques II aborda, lorsqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre, en 1688.

CALAIS, ci-devant *capitale du Calaisis, tribunal de commerce, commissariat de police, place forte, port*. Cette ville du pays reconquis est médiocrement grande, assez marchande et peuplée. Elle a une belle citadelle, avec un Arsenal bien pourvu pour la défense ou l'attaque. On voit aussi de belles casernes pour loger la garnison, qui est ordinairement nombreuse. Les Anglais ont été maîtres de Calais pendant 200 ans. La France recouvra cette ville en 1558. Elle est vis-à-vis de Douvre, port d'Angleterre. La Manche n'a que sept lieues de large en cet endroit, qu'on nomme *le Pas-de-Calais*.

GUINES, au midi de Calais, dans les marécages.

ARDRES, au sud-est de Guines. Cette ville est petite, mais forte. Elle est remarquable par l'entrevue qui se fit en 1520, dans son voisinage, entre François I et Henri VIII, roi d'Angleterre.

**MONTREUIL**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville située sur une colline près de la Canche, fortifiée et avec un château, faisoit ci-devant partie de la Basse-Picardie. Population 3,500 habitants.

## ARTICLE III.

*Picardie.*

Ses bornes sont, à l'orient, la Champagne ; au septentrion les Pays-Bas ; à l'occident, la Manche et la Normandie ; au midi, l'Isle de France.

On la divise en haute et basse ; la haute est à l'orient, et la basse à l'occident.

Son étendue est de 49 lieues d'orient en occident, depuis Rocroi jusqu'à l'embouchure de la rivière de Bresle, qui la sépare de la Normandie, et de 38 lieues du midi au septentrion, depuis le Beauvoisis jusqu'à Calais.

Cette province est très abondante en blé et autres grains, et en pâturage : mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de serges, camelots et autres étoffes. Ses rivières principales sont la Somme et l'Oise.

La Somme prend sa source à quelques lieues de Saint-Quentin, passe à Saint-Quentin, Peronne, Amiens, Abbeville, et se décharge dans la Manche, à Saint-Valery.

L'Oise a sa source, dans un endroit appelé *le Fourneau de Sologne* : elle passe à Guise, Noyon, Compiègne, au-dessus de laquelle elle reçoit l'*Aisne* ; de là elle va à Beaumont, ensuite à Pontoise, et se décharge dans la Seine, à Conflans-Sainte-Honorine, au-dessous de Pontoise.

L'ancienne division de la Picardie est très changée par les départements qu'elle forme en tout ou en partie.

*Département de la Somme.*

Il est formé de la Picardie propre, ou l'Amiénois, du Santerre, du Ponthieu et du Vimeux. Divisé

en cinq arrondissements de sous-préfecture, il est compris dans la quinzième division militaire, et dans le diocèse d'Amiens, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,184,318 arpents carrés, ou 604,456 hectares. Population, 486,313 habitants.

AMIENS, sur la Somme, ci-devant capitale de toute la Picardie; évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée. Cette ville est grande, belle et marchande; on y compte 39,344 habitants. Elle avoit une académie des sciences, belles-lettres et arts, érigée en 1750. On y voit un beau cours d'arbres qui règne le long du rempart, et d'où l'on découvre en se promenant de fertiles campagnes. La cathédrale, remarquable par la hauteur et la largeur de sa nef, est une des plus belles de France. Dans cette ville, comme dans une bonne partie de la Flandre, et dans toute la Hollande, on brûle des tourbes, espèce de terre marécageuse, sulfureuse, et toute noire, qu'on coupe avec la bêche, et qu'on partage en petits carrés: on s'en sert après l'avoir fait bien sécher. Au-dehors d'Amiens est une promenade charmante, entourée de canaux, et ornée dans le milieu d'une pièce d'eau et d'un grand bassin. Les habitants l'appellent l'*Hautois*.

En 1597, les Espagnols s'emparèrent d'Amiens par un stratagème fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. La garnison s'étant amusée à piller les noix, des soldats espagnols, qui étoient en embuscade, se saisirent de la porte, et se rendirent maîtres de la ville; mais Henri IV la reprit la même année. Amiens est la patrie de Vincent Voiture, si connu par la beauté et la facilité de son esprit; de François Masclef, auteur d'une grammaire hébraïque, selon la méthode qu'il avoit inventée de lire l'hébreu sans les points voyelles; de Jean Riolan, fameux médecin; de Jacques Rohault, célèbre philosophe; de Charles du Fresne, seigneur du Cange, auteur de

nombre d'ouvrages remplis d'érudition, et en particulier de deux *Glossaires*, pour l'intelligence des auteurs grecs et latins du moyen âge; et de Gresset, si connu par ses charmantes poésies.

**CORBIE**, sur la Somme, à l'orient d'Amiens. Il y avoit dans cette petite ville une ancienne et fameuse abbaye de bénédictins de Saint-Maur, fondée par Sainte-Bathilde, reine de France, vers l'an 657. Elle avoit juridiction spirituelle sur neuf paroisses, quatre dans la ville, une dans le faubourg, et quatre dans la campagne. Son église est neuve et fort vaste, et le bâtiment du monastère qu'on a fait reconstruire avant 1750, est fort beau. Cette abbaye a donné à l'église Saint-Anschaire, apôtre du nord, Paschase Ratbert et Ratramne, deux célèbres théologiens.

**DOULENS**, sur l'Autie, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette petite ville a deux citadelles, dont la plus nouvelle qui commande l'autre a été bâtie par Louis XIV. Population 3,000 habitans.

**PEQUIGNI**, sur la Somme, terre qui appartenoit ci-devant à la maison de Chaulnes. Ce lieu est remarquable par l'entrevue de Louis XI et d'Edouard IV, roi d'Angleterre, en 1475.

**CONTI**, au sud-ouest d'Amiens, sur la Seille. Cette petite ville est renommée par son titre de principauté, qui étoit attaché à une branche de la maison de Bourbon.

**POIX**, sur la Seille, principauté qui appartenoit à la maison de Noailles.

**PÉRONNE**, sur la Somme, ci-devant *capitale du Santerre, sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte*. Charles-le-Simple y mourut enfermé dans le château; et Charles, duc de Bourgogne, y retint Louis XI, jusqu'à ce qu'il eût signé un traité de paix fort désavantageux à la France. On la nomme la *Pucelle*, parcequ'elle a la gloire de n'avoir jamais été prise. Elle avoit une collégiale, composée de 52 chanoines, dont les prébendes étoient à la nomination

du r  
Popu  
M  
préfe  
merce  
fesse  
Jean  
l'aca  
pulat  
NE  
les se  
maiso  
CH  
duché  
faveu  
la mé  
Ro  
donne  
Roya  
AB  
préfec  
merce  
bitant  
Somm  
célèbr  
le cha  
sieurs  
verné  
Celle  
qui fu  
et des  
on fab  
beville  
ville a  
aux d  
Duvai  
médec  
vrages  
rême,

du roi ; trois paroisses , et plusieurs communautés. Population 3,800 habitants.

MONTDIDIER , au sud-ouest de Péronne , *sous-préfecture , tribunaux de première instance et de commerce*. C'est la patrie de Claude Capperonnier , professeur en grec , au collège royal , et de son neveu , Jean , qui a été sous-bibliothécaire du roi , de l'académie des inscriptions , et professeur royal. Population 4,000 habitants.

NESLE , au nord-est de Roye , *marquisat célèbre* par les seigneurs de ce nom. Il a appartenu ensuite à la maison de Mailly.

CHAULNES , au nord-ouest de Nesle , ci-devant *duché-pairie* , érigé en 1621 , et rétabli en 1711 , en faveur de Charles-Honoré d'Albert , qui sortoit de la même tige que les ducs de Luines.

ROYE , au nord-est de Montdidier. Cette ville a donné son nom à l'illustre maison des seigneurs de Roye. Elle avoit un chapitre et plusieurs couvents.

ABBEVILLE , ci-devant *capitale du Ponthieu , sous-préfecture , tribunaux de première instance et de commerce , place forte*. On y compte près de 18,000 habitants. Cette ville est marchande , à cause que la Somme y porte de grosses barques. Il y avoit une célèbre collégiale sous le titre de St.-Vulfrain , dont le chef se nommoit *doyen*. On y trouvoit encore plusieurs communautés , deux hôpitaux , un collège gouverné par des prêtres séculiers , et trois manufactures. Celle des draps , connus sous le nom de *Vanrobais* , qui fut attiré de Hollande en 1665 , a des bâtimens et des jardins-magnifiques. Dans l'une des deux autres ou fabrique des étoffes qu'on appelle *damas d'Abbeville*. On fait des *moquettes* dans la dernière. Abbeville a donné naissance à quatre fameux géographes ; aux deux Samsons , Nicolas et Guillaume ; à Pierre Duval , et à Philippe Briet , jésuite. Le célèbre médecin Philippe Hecquet , auteur de plusieurs ouvrages , et entr'autres du *Traité des Dispenses du Cœur* , étoit aussi originaire de cette ville.

CRÉCI. Près de cette petite ville, Edouard III, roi d'Angleterre, défit, en 1346, Philippe de Valois, qui y perdit plus de 30,000 hommes et beaucoup de noblesse.

SAINT-RIQUIER, petite ville qui avoit une belle abbaye de bénédictins de Saint-Maur.

SAINT-VALERI, ci-devant *capitale du Vimeux*, tribunal de commerce, port, à l'embouchure de la Somme. Cette ville est divisée en haute et basse. Il y avoit une abbaye de bénédictins dans la haute; la basse est le long du port.

GAMACHES, sur la Bresle, avoit titre de marquisat. C'est la patrie de Vatable, le restaurateur de l'étude de la langue hébraïque, au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### A R T I C L E I V.

##### *Normandie.*

La Normandie est bornée à l'occident et au nord, par la Manche; au midi, par le Maine et le Perche; à l'orient, par l'Isle de France et la Picardie.

Elle a 50 lieues environ d'orient en occident, depuis Aumale jusqu'à Valogne, et 49 du sud au nord-est, depuis Alençon jusqu'à Eu.

Cette province, qui faisoit autrefois partie de la Neustrie, tire son nom des peuples du nord qui s'y sont établis en 912. En allemand, *norman* signifie homme du nord. Ces peuples sortis de la Norwège et du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, se fixèrent dans la Normandie, que Charles-le-Simple céda à Rollon leur chef, à titre de duché relevant de la couronne, en l'engageant à se faire chrétien, et en lui donnant sa fille Giselle en mariage. Les descendants de Rollon possédèrent ce duché. Guillaume le Conquérant, l'un deux, devint roi d'Angleterre en 1065. Depuis ce dernier, la Normandie fut plusieurs fois possédée par des princes qui étoient en même temps rois d'Angleterre et ducs de Normandie. Mais, en 1204, Philippe-Auguste se rendit maître de cette

provi  
qui a  
terre  
de F  
son r

Ro  
mand  
ajou  
injust  
qu'on

Cet  
plus  
sur le  
produ  
de po  
pâtura  
timés.

Ses  
avons  
la R

Elle  
premi  
après  
dans l

On  
et l'au  
savoir  
Orne.

1. Dép  
Nor  
et d

Il es  
ture, es  
et dan  
élire p  
arpen

625,52

Rou  
et du

province, en conséquence de la sentence des pairs qui avoit condamné Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, à perdre tout ce qu'il possédoit dans le royaume de France, pour le punir d'avoir assassiné Artus son neveu, duc de Bretagne.

Rollon, premier duc de Normandie, étoit recommandable par son amour pour la justice; encore aujourd'hui même, ceux qui réclament contre quelque injustice, invoquent solennellement son nom. C'est ce qu'on appelle *clameur de Haro*.

Cette province est une des plus considérables et des plus riches de toute la France, tant par sa situation sur le bord de la mer que par sa fertilité. Elle ne produit point de vin, mais quantité de pommes et de poires, dont on fait du cidre et du poiré. Les pâturages y sont excellents, et les chevaux fort estimés.

Ses principales rivières, outre la Seine, dont nous avons déjà parlé, sont la *Vire*, l'*Orne*, la *Touques*, la *Rille* et l'*Eure*.

Elles coulent toutes du sud au nord. Les quatre premières se jettent dans la Manche. Pour l'*Eure*, après avoir reçu l'*Iton* près de Louviers, elle se jette dans la Seine vers le Pont-de-l'*Arche*.

On divise la Normandie en haute et basse. L'une et l'autre forment actuellement cinq départements; savoir, Seine inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne.

1. *Département de la Seine inférieure, dans la Haute-Normandie, formé d'une partie de cette province et de la partie septentrionale du Perche.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quinzième division militaire, et dans le diocèse de Rouen, et a six députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,163,457 arpents carrés, ou 593,810 hectares. Population, 625,521 habitants.

ROUEN, ci-devant capitale de toute la Normandie et du Vexin normand, archevêché, sénatorerie, cour

*impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et lycée.* Sa population est de 81,098 habitants. C'est une grande ville, très marchande, qui avoit une académie des sciences, des belles-lettres et des arts, depuis 1744. L'église métropolitaine est fort belle et très élevée : celle de l'abbaye de S. Ouen mérite d'être vue. On comptoit dans Rouen 56 paroisses et 36 couvents. Le chapitre de la cathédrale avoit le droit fort singulier de délivrer un criminel et ses complices, tous les ans, le jour de l'Ascension, après que le criminel avoit levé la fierte, c'est-à-dire la châsse de Saint-Romain. Dans une des tours de la métropole est la fameuse cloche, appelée *Georges d'Amboise*, qui passoit pour une des plus grosses du monde. Il y a un pont de bateaux qui se hausse et se baisse-suivant la marée; il s'ouvre aussi pour laisser passer les grands bateaux. C'est la patrie du P. Alexandre, dominicain; du P. Daniel, jésuite; des deux Corneille, de Fontenelle, etc.

**ELBEUF**, sur la Seine. Ce bourg avoit le titre de duché-pairie, érigé en 1582, et appartenoit à un prince de la maison de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce bourg.

**Dieppe**, ci-devant *capitale du pays de Caux, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, port.* On y compte 19,070 habitants. Les Anglais et les Hollandais l'ayant bombardée en 1694, elle fut presque entièrement rebâtie avec une régularité qui en fait une jolie ville. On y travaille très bien en ivoire. Les pères de l'Oratoire y avoient un collège. C'est la patrie de Richard Simon, prêtre de l'Oratoire, et fameux critique; de M. Bruzen de la Martinière, célèbre géographe; de Jean Pecquet, médecin, qui a découvert le réservoir du chyle appelé de son nom, *le réservoir de Pecquet*; et du marquis de Quesne, général des armées navales.

**Eu**, sur la Bresle, au nord-est de Dieppe. Cette ville a eu des comtes célèbres autrefois. Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston de France, morte en 1693, avoit donné ce comté à Louis-Auguste, duc du

Mai  
d'Eu  
dern  
A  
Diep  
que  
de la  
Lo  
été l  
comt  
sous  
de L  
dont  
de M  
Neuf  
Le  
toient  
Il s'é  
le lon  
jusqu  
à l'or  
Seine  
passe  
dans l  
Le  
premi  
de Mo  
Angla  
Louis  
Cette  
fort co  
Scuder  
que m  
FÉCA  
cienne  
a donn  
Wanin  
Norma  
fut don  
par Ri  
To

Maine, dont le second fils a porté le titre de comte d'Eu. Il avoit passé ensuite au duc de Penthièvre, dernier propriétaire.

ARQUES, sur la rivière de même nom, au sud de Dieppe. Cette petite ville est célèbre par la victoire que Henri IV remporta sur le duc de Mayenne, chef de la ligue, en 1589.

LONGUEVILLE, au sud d'Arques, connue pour avoir été l'apanage du fameux bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois, qui contribua à sauver la France sous Charles VII. Ses descendants ont été les ducs de Longueville, si fameux dans notre histoire, et dont la famille s'est éteinte en 1707, par la mort de Marie, duchesse de Nemours, et souveraine de Neufchâtel en Suisse.

Le *gouvernement du Havre* étoit un des huit qui n'étoient pas mis dans la division générale de la France. Il s'étendoit huit lieues au nord de la ville du Havre, le long de la côte occidentale du pays de Caux, jusqu'à Fécamp, qui en dépendoit; et huit lieues à l'orient, le long de la rive septentrionale de la Seine, jusqu'à l'embouchure de la petite rivière qui passe à Lillebonne. Les principales villes renfermées dans le circuit de ce petit gouvernement, étoient :

Le HAVRE-DE-GRACE, *sous-préfecture, tribunal de première instance, port et ville forte*, au sud-ouest de Montivilliers. On y compte 19,482 habitants. Les Anglais se sont saisis plusieurs fois du Havre; mais Louis XIV en a fait une place presque imprenable. Cette ville est belle. La sûreté de son port la rend fort commerçante. Georges Scudéri et mademoiselle Scudéri, sa sœur, sont nés dans cette ville, ainsi que madame du Bocage.

FÉCAMP, *port*, sur la Manche. Cette ville est ancienne et remarquable par la célèbre abbaye qui lui a donné naissance, et qui a été fondée en 602, par Waningue, pour des religieuses. Richard I, duc de Normandie, rebâtit cette abbaye; et en 1006, elle fut donnée à des moines de l'ordre de Saint-Benoît, par Richard II. Les bénédictins de la congrégation

de Saint-Maur y établirent la réforme en 1656, et ils ont bâti ensuite un beau monastère. Cette abbaye avoit une des plus grandes églises de la France ; elle possédoit six baronnies, et avoit juridiction presque épiscopale sur 36 églises : ce droit lui étoit néanmoins contesté par l'archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, *tribunal de commerce*, au sud-ouest de Fécamp. Il y avoit dans cette ville une belle abbaye de bénédictines ; l'abbesse jouissoit des droits épiscopaux sur la ville et sur quelques paroisses voisines.

HARFLEUR, à l'orient du Havre.

NEUFCHATEL, sur la rivière d'Arques, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

GOURNAY, dans le Bray, sur l'Epte, petite rivière qui sépare la Normandie de l'Isle de France.

FORGES-LES-EAUX, au nord-ouest de Gournay, renommée par ses eaux minérales.

AUMALE, fameuse pour ses belles serges : elle est située sur la Bresle, et portoit le titre de duché.

YVETOT, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. On a donné trop libéralement à cette seigneurie le titre de royaume. Les seigneurs d'Yvetot prenoient le titre de princes, et les habitants ne payoient ni tailles, ni aides, ni gabelles. Après avoir appartenu 132 ans à la maison du Bellai, cette seigneurie passa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon Saint-Forgeux : elle appartenoit en dernier lieu au marquis d'Albon Saint-Marcel. Population 9,200 habitants.

CAUDEBEC, au sud d'Yvetot, sur la Seine. Cette ville étoit principalement connue par sa manufacture de chapeaux, qui est tombée depuis quelque temps.

## 2. Département de l'Eure, dans la haute Normandie.

Divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, il est compris dans la quinzième division militaire et dans le diocèse d'Evreux, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,221,206 arpents car-

rés, ou 623,283 hectares. Population 414,401 habitants.

EVREUX, sur l'Iton, *évêché, préfecture, tribunal de première instance*. C'est un comté qui appartenait au duc de Bouillon, aussi bien que le magnifique château de Navarre, situé tout auprès. La cathédrale d'Evreux est fort belle. Le commerce de cette ville consiste en draps, en toiles et en grains. Population 9,238 habitants.

VERNON, sur la Seine.

CONCHES. Il y avoit une abbaye de bénédictins.

VERNEUIL, sur l'Aure, près les frontières du Perche, fameuse par la bataille de 1424.

LES ANDELYS, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, qui avoit le titre de vicomté, est partagée en deux par un chemin pavé, le grand et le petit Andely. C'est la patrie du Poussin et de Turnèbe. Population 5,000 habitants.

IVRY, sur l'Eure, *bourg*, avoit une abbaye de bénédictins de S. Maur. Il est fameux par la bataille gagnée en 1590, par Henri IV, sur les ligueurs. Près de la livrer, ce grand prince dit à ses soldats ce peu de paroles, qui valent bien les longues harangues des généraux de Tite-Live et des autres anciens historiens : *si vous perdez vos enseignes, ne perdez pas de vue mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.*

GIËRS, sur l'Epte. Son territoire est extrêmement fertile. Ce comté, avec Vernon, Andely et Lions, avoit été érigé, en 1748, en duché-pairie, sous le nom de Giërs Belle-Isle, en faveur de Louis-Charles-Auguste Fouquet, auparavant marquis de Belle-Isle. Ce duché fut éteint par sa mort, arrivée en 1761; et le comte d'Eu l'a possédé par échange de la Dombes, fait avec le roi.

LIONS, à l'orient de Rouen. Le poëte Benserade étoit de cette ville.

BERNAI, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Il y avoit une abbaye de bénédictins. Population 6,320 habitants.

LOUVIERS, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville est renommée par ses manufactures de draps fins. Population 8,000 habitants.

PONT-DE-L'ARCHE, au nord-ouest de Vernon, sur la Seine. Cette ville, qui a un pont de 22 arches, est importante par sa situation ; elle avoit un gouverneur et un lieutenant de roi.

PONT-AUDEMER, sur la Rille, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Population 5,200 habitants.

QUILLEBEUF, sur la Seine, *tribunal de commerce*. Les grands vaisseaux qui ne peuvent aller jusqu'à Rouen, y abordent.

LE BEC, à l'ouest d'Elbeuf, fameuse abbaye de bénédictins, ainsi nommée de sa situation sur un bec ou langue de terre, au confluent du Bec et de la Rille. Elle fut fondée, vers l'an 1034, par le bienheureux Herloin, seigneur danois, qui en fut le premier abbé.

### 3. Département de l'Orne, dans la Basse-Normandie.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quatorzième division militaire et dans le diocèse de Séez, et a quatre députés à élire. Superficie, 1,264,255 arpents carrés, ou 645,254 hectares. Population en 1809, 405,767 habitants.

ALENÇON, sur la Sarthe, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une belle ville où l'on compte 13,234 âmes. Elle avoit le titre de duché, et est célèbre par ses toiles et par ses espèces de diamants, qu'on nomme *cailloux d'Alençon*.

SÉEZ, sur l'Orne, près de l'endroit où elle prend sa source, *évêché*, situé dans une campagne agréable et fertile. Elle avoit une riche abbaye de bénédictins.

DOMFRONT, dans le pays d'Houlme, *sous-préfecture et tribunal de première instance*, avoit titre de comté. Population 1,700 habitants.

ARGENTAN, *sous-préfecture et tribunal de première instance*, avoit titre de marquisat et de vicomté ; c'est

une jolie ville assez commerçante. Les eaux de l'Orne, sur laquelle elle est située, sont bonnes pour la préparation des cuirs. A deux lieues nord-est est le village de *Rye*, où est né, en 1610, le célèbre historien, François Eudes, plus connu sous le nom de *Mezeray*, qu'il avoit pris d'un petit fief voisin. Population 5,800 habitants.

MORTAGNE, ci-devant dans le Perche, sous-préfecture et tribunal de première instance. A trois lieues de Mortagne se trouvoit l'abbaye de *la Trappe*, célèbre par l'admirable austérité de ses religieux.

BELESME. Cette ville disputoit à Mortagne le titre de capitale du Perche.

L'AIGLE, tribunal de commerce. Les épingles de l'Aigle sont renommées.

4. *Département du Calvados, dans la basse Normandie.*

Il est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quatorzième division militaire et dans le diocèse de Bayeux, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,117,643 arpents carrés, ou 570,427 hectares. Population 497,561 habitants.

CAEN; sur l'Orne, capitale et sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce; académie, lycée.

Cette ville, où l'on compte 35,638 habitants, est grande, belle et marchande. Elle avoit une académie de belles-lettres, établie en 1705, par lettres patentes; une église collégiale, deux célèbres abbayes, l'une de bénédictins, et l'autre de bénédictines, et beaucoup de communautés. C'est la patrie du célèbre Malherbe, de Jean-François Sarrasin, et de Jean-Renaud de Ségrais, de l'académie française; du savant Daniel Huet, évêque d'Avranches; de Bolingbroke, et selon quelques-uns, de Guillaume le conquérant.

BAYEUX, évêché, sous-préfecture, tribunaux de

*première instance et de commerce.* La cathédrale est belle. Population 10,400 habitants.

LISIEUX, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* L'évêché a été supprimé. Les églises, les maisons religieuses et le palais épiscopal y étoient très beaux. Population 10,900 habitants.

PONT-L'ÉVÊQUE, sur la Touques, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

HONFLEUR, sur la rive gauche de l'embouchure de la Seine, *port et tribunal de commerce.*

FALAISE, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* C'est une belle ville, qui contient 12,900 âmes. On tient dans l'un de ses faubourgs, le 10 août et le 15 de septembre, la foire de Guibray qui est renommée.

VIRE, sur la rivière de ce nom, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Il y a dans cette ville une manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce. Population 8,000 habitants.

TURY ou HARCOURT, sur l'Orne, ci-devant chef-lieu du duché d'Harcourt, érigé en duché en 1700, et en pairie en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, issu de la branche de Bonnestable.

##### 5. Département de la Manche, dans la Basse-Normandie.

Il est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quatorzième division militaire et dans le diocèse de Coutances, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,323,932 arpents carrés, ou 675,713 hectares. Population 566,726 habitants.

SAINT-LÔ, sur la Vire, *préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville est renommée par ses belles serges. On y compte 7,387 habitants.

CARENTAN, on y fabrique des dentelles.

AVRANCHES, sur la Sée, *sous-préfecture, tribunal de première instance.* L'évêché a été supprimé. L'illustre M. Huet, qui en a été l'évêque, la rendue célèbre. Population 6,000 habitants.

**LE MONT SAINT-MICHEL.** C'est une petite ville située dans la mer, sur un rocher, sur lequel étoit une abbaye de bénédictins, qui est en même temps un château de défense.

**COUTANCES**, sur la Soule, ci-devant *capitale du Cotentin, évêché, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* La cathédrale est bien bâtie; c'est un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui soit en Europe. Son portail est orné de deux grandes tours, et le dôme qui est au milieu de la croisée, est octogone, et porté par quatre gros pilliers. Cet ouvrage est singulier et d'une hardiesse extraordinaire. Coutances avoit un séminaire, qui est un bâtiment spacieux; un collège, un hôtel-dieu, desservi par des clers hospitaliers de St. Augustin; un hôpital, et une abbaye de bénédictins. Population 7,700 habitants.

**MORTAIN**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville, qui appartenoit au duc d'Orléans, avoit titre de comté et une collégiale.

**ISIGNI**, gros bourg, connu à cause de son cidre. C'étoit un siège de l'amirauté, remplacé par un tribunal de commerce.

**VALOGNE**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Population 6,800 habitants.

**CHERBOURG**, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce; port.* On y a formé un vaste port propre à recevoir les vaisseaux de guerre. Population 13,500.

A l'occident de Coutances sont les petites îles de *Grenesey*, de *Jersey*, et d'*Aurigny*, autrefois de ce diocèse, et qui appartiennent depuis long-temps aux Anglais: c'est tout ce qui leur reste de la Normandie, qu'ils ont possédée autrefois.

ARTICLE V.

*Isle de France.*

L'ISLE de France est bornée au nord, par la Picardie; à l'orient, par la Champagne; au midi,

par l'Orléanais, et à l'occident, par la Normandie. Elle est ainsi appelée, parcequ'autrefois elle ne consistoit que dans les pays renfermés dans une espèce d'île formée par les rivières de Seine, de Marne, d'Oise et d'Aisne. Mais depuis on lui avoit donné plus d'étendue. Elle a 38 lieues environ d'orient en occident, depuis Neufchâtel sur l'Aisne, jusqu'à Gisors; et autant du septentrion au midi, depuis Noyon jusqu'à Courtenai en Gatinois.

Cette province comprend cinq départemens, savoir : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne.

1. *Département de la Seine, formé d'une portion de l'île de France.*

Il est divisé en six arrondissemens, est compris dans la première division militaire et dans le diocèse de Paris, et a huit députés à élire pour le corps législatif. Superficie 98,902 arpents carrés, ou 50,438 hectares. Population (en 1807) 671,937 habitans.

PARIS, autrefois *Lutetia*, ci-devant *capitale* de l'Isle de France et de toute la France, aujourd'hui *capitale* de l'Empire Français, *siège du gouvernement, du sénat conservateur, du corps législatif, sénatorerie, archevêché, tribunal de cassation, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie, lycées*. Cette ville est une des plus grandes, des plus belles et des plus peuplées de l'univers. On y compte 580,609 habitans. Elle est bien supérieure maintenant à ce qu'elle étoit, lorsque Charles-Quint disoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la divise en trois parties; la ville au nord, la cité dans le milieu, et le quartier qu'on appelloit de l'Université, au midi. Paris étoit déjà célèbre du temps de Jules-César, qui soumit les Gaules environ 50 ans avant l'ère chretienne.

On compte dans cette ville plus de 26,000 maisons, cinq superbes palais, qui sont: celui des Tuileries, siège aujourd'hui du gouvernement; celui du Louvre,

le Palais-Royal ; le Palais du Luxembourg, siège du sénat ; le palais du corps législatif, ci-devant Palais-Bourbon ; neuf jardins et promenades publiques : un grand nombre d'hôtels magnifiques, plusieurs quais très beaux le long de la Seine, plusieurs places, dont quelques-unes sont très vastes et étoient ornées de statues excellentes, qui représentoient Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et Louis XV. Les fontaines publiques y étoient déjà en grand nombre, et l'Empereur en a fait construire de nouvelles dans tous les quartiers. Il s'y trouve plusieurs ponts magnifiques : on y admire surtout celui qu'on appelle le *Pont Neuf*, dont la première pierre fut posée par Henri III, en 1578.

Grégoire XIII érigea, en 1622, l'évêché de Paris en archevêché, et Louis XIV éleva, en 1674, son archevêque au rang de duc et pair, sous le titre de *Saint-Cloud*, village à deux lieues de Paris, à l'occident. Quoique la cathédrale de cette ville soit d'un goût gothique, c'est cependant une des plus magnifiques de la France, tant pour sa vaste étendue que pour ses ornements. Le chœur en étoit richement décoré. L'architecture du sanctuaire représentoit une descente de croix. On y voyoit aux deux côtés, deux statues de marbre, l'une de Louis XIII, l'autre de Louis XIV, à genoux : le premier de ces princes avoit pris le dessein et fait le vœu de cette décoration, que l'autre a exécutée. La longueur de cette église est de 66 toises ou 396 pieds ; sa largeur de 24 toises ou 144 pieds, et sa hauteur de 17 toises ou 102 pieds. Le portail est orné de deux tours parfaitement égales, qui ont 34 toises de hauteur ou 204 pieds. Les autres églises de Paris étoient 41 paroisses, 11 chapitres ou collégiales, 53 convents ou communautés d'hommes, 70 de filles, et plusieurs chapelles. Il n'y a plus que 12 paroisses et 36 succursales. Tout le reste n'existe plus, à l'exception de quelques chapelles particulières.

L'Université, à qui le roi donnoit le titre de sa fille aînée, étoit très ancienne, et fut long-temps la seule

en France. On y enseignoit la théologie, le droit, la médecine et les arts libéraux, ce qu'on appelloit *les quatre facultés*. La théologie avoit deux écoles publiques, Sorbonne et Navarre. La faculté des arts avoit dix collèges de plein exercice, c'est-à-dire où la jeunesse apprenoit les belles-lettres et la philosophie. Les boursiers de trente autres avoient été réunis, en 1763, par des lettres-patentes, dans le collège de Louis-le-Grand, qui avoit été donné à l'université, après la suppression des jésuites. Tous ces collèges sont remplacés par quatre lycées.

On enseigne aussi les langues savantes, le droit, la médecine, les mathématiques, la physique, l'histoire, etc. dans le collège royal, aujourd'hui de France, fondé par François I.

Il y avoit outre cela à Paris, six académies royales; savoir: l'académie française, établie par lettres-patentes, en 1635; l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1663; l'académie des sciences, en 1666; l'académie de peinture et de sculpture, en 1648; celle d'architecture, établie en 1671, et celle de chirurgie, confirmée par lettres-patentes, en 1748: celle-ci n'existe plus. Les autres académies sont remplacées par l'institut national divisé en quatre classes: savoir, sciences physiques et mathématiques, langue et littérature françaises, histoire et littérature anciennes, beaux-arts. Les diverses branches d'instruction sont enseignées au Jardin des Plantes, ci-devant Jardin du roi; à l'école polytechnique, à celles de médecine, du génie, de marine, des mines, de dessin, etc. Il y avoit encore des académies d'exercices; une société d'agriculture, instituée en 1761, et une d'écriture en 1763.

On y trouvoit sept bibliothèques publiques: celle du roi, aujourd'hui bibliothèque impériale, tient le premier rang, soit par le grand nombre de manuscrits et livres rares, et autres qu'elle contient, et par la précieuse collection de médailles et pièces antiques dont elle est enrichie; soit par rapport à la beauté des bâtimens où elle est placée. Les autres étoient celles

des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, des doctrinaires, de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor, du collège des Quatre-Nations, de l'ordre des avocats et de la ville. Il ne reste, avec la Bibliothèque impériale, que celles de l'Arsenal, du Panthéon et des Quatre-Nations.

On comptoit dans Paris, 12 séminaires qui sont détruits, 26 hôpitaux, dont le plus renommé est celui de l'hôtel-dieu, où, dans le temps de maladies, on recevoit jusqu'à 3000 malades, de quelque nation et religion qu'ils fussent; trois abbayes d'hommes et six abbayes de filles, parmi lesquelles se distinguoit celle des bénédictines réformées du Val-de-Grâce, plus encore par la beauté de l'église du monastère, que par son étendue.

Les plus importantes manufactures de Paris sont celle des Glaces, celle des Gobelins, pour les tapisseries, et celle de la savonnerie, où l'on fabrique de très beaux tapis.

Louis XIV a fait bâtir près de cette ville, un magnifique observatoire, un superbe hôtel pour les soldats invalides: et Louis XV une école militaire, pour l'éducation de la jeune noblesse, qui y étoit entretenue et instruite dans toutes les sciences convenables à son état.

Paris étoit un des huit gouvernements que nous n'avons pas mis dans la division de la France. On a rétabli depuis peu le gouvernement de Paris.

**SAINTE-DENIS**, *sous-préfecture*, à une lieue au nord de Paris. Cette ville est célèbre par son ancienne abbaye de bénédictins de la congrégation de saint Maur: c'étoit la sépulture ordinaire des rois de France et de la famille royale: elle avoit un trésor très riche. Le revenu de la mense abbatiale avoit été uni à la maison de Saint-Cyr, pour servir à l'entretien des filles de condition qu'on y élevoit gratuitement. Le couvent étoit bâti à neuf, et ressemble plus à un magnifique palais qu'à un monastère. Son église est un bel édifice gothique, achevé en 1181. Le portail est beaucoup plus ancien. L'Empereur Napoléon vient de la faire réparer; et l'a choisie pour

servir de sépulture à la famille impériale. Il y a dans cette ville une maison d'éducation pour les filles des militaires morts au service de la patrie.

CHARENTON , fameux par le temple qu'y avoient autrefois les protestants.

VINCENNES , à l'orient de Paris, remarquable par son château, par son parc, et par une sainte-chapelle, ci-devant desservie par des chanoines.

SCEAUX , *sous-préfecture* , au midi de Paris. Le château et le parc qui avoient appartenu au duc du Maine, et en dernier lieu au duc de Penthièvre, sont détruits.

## 2. Département de Seine-et-Oise.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la première division militaire et dans le diocèse de Versailles, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,126,685 arpents carrés, ou 575,042 hectares. Population, 419,980 habitants.

VERSAILLES, *évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée*. On n'y compte à présent que 26,037 habitants. Son château est magnifique. Louis XIV n'avoit rien épargné pour le rendre digne de la majesté des rois qui y faisoient leur séjour. La chapelle est un ouvrage superbe : les appartements sont très riches, les jardins vastes, et remplis de décorations de sculpture qui sont autant de chefs-d'œuvre, et d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Versailles, étoit la célèbre maison de Saint-Cyr, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée par Louis XIV, pour l'éducation de 250 demoiselles. On ne les y recevoit point avant l'âge de sept ans, ni après celui de douze; elles n'y pouvoient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans. Il y a actuellement un prytanée français à Saint-Cyr.

SAINT-CLOUD, bourg, à deux petites lieues de Paris, sur la Seine, avec un beau château, qui ap-

par  
lie  
pai  
S  
anc  
roi  
et  
châ  
pula  
P  
de s  
entr  
niste  
une  
fond  
M  
été r  
la m  
des b  
M  
Seine  
Cette  
Fran  
Charl  
ville.  
pour  
Mant  
mière  
Saint-  
Hou  
ci-dev  
PON  
françai  
tance.  
dictins  
commu  
en diff  
Cossart  
qui a c  
P. Labb

partenoit à M. le duc d'Orléans. La seigneurie de ce lieu et des environs formoit, depuis 1674, un duché-pairie, qui étoit annexé à l'archevêque de Paris.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**, ainsi nommée d'un ancien monastère, bâti il y a environ 700 ans, par le roi Robert, dans une forêt nommée en latin *Leida*, et par corruption *Laya*. On y voit un très beau château. Il y avoit des récollets et des ursulines. Population 9,800 habitans.

**POISSY**, sur la Seine, renommée par le baptême de saint Louis, par le colloque qui y fut tenu en 1561, entre les prélats catholiques et les ministres calvinistes. Il y avoit dans cette ville une collégiale et une célèbre abbaye royale de religieuses dominicaines, fondée par Philippe-le-Bel.

**MEULAN**, sur la Seine. C'étoit un comté qui avoit été réuni à la couronne sous Philippe-Auguste, après la mort de Galleran II, son dernier comte. Il y avoit des bénédictins et d'autres communautés.

**MANTES**, ci-devant *capitale* du Mantois, sur la Seine, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville avoit un chapitre fondé par Jeanne de France, dont on voit le tombeau près du grand autel. Charles V y avoit établi, en 1373, des célestins hors la ville. L'enclos de leur monastère étoit renommé pour ses bons vins. Philippe-Auguste est mort à Mantes, en 1223, et Henri IV y a tenu, pour la première fois de son règne, le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit.

**HOUDAN** et **MAGNI**, deux petites villes dans le ci-devant Vexin français.

**PONTOISE**, sur l'Oise, ci-devant *capitale du Vexin français, sous-préfecture et tribunal de première instance*. Elle avoit un chapitre, une abbaye de bénédictins de St.-Maur, plusieurs paroisses et plusieurs communautés. Le parlement de Paris y a été transféré en différentes occasions. C'est la patrie de Gabriel Cossart, jésuite, célèbre professeur de rhétorique, qui a continué la grande collection du concile du P. Labbe; et de Jean Deslyons, docteur de Sorbonne,

doyen et théologal de Senlis. Population 5,160 habitants.

Près de cette ville est *Maubuisson*, ci-devant abbaye de bernardines, du diocèse de Paris. Elle a été fondée en 1240, par la reine Blanche, mère de saint Louis. On voit le tombeau de cette reine, au milieu du chœur des religieuses.

MONTMORENCY, au nord-ouest de Saint-Denis. C'étoit un duché dont le nom est illustre; il avoit passé, par les femmes, dans la maison de Condé, sous le titre de duché d'Enguien. Les prêtres de l'Oratoire avoient la cure. Les religieux trinitaires, dits *Mathurins*, y avoient une maison.

LUSARCHE, au nord-est de Saint-Denis. Il y avoit un chapitre. C'est la patrie d'Etienne de Lusarche, architecte, qui commença vers 1220 la cathédrale d'Amiens, une des plus belles églises de France.

A une petite lieue de cette ville est *Royaumont*, ci-devant abbaye de bernardins, fondée par saint Louis, en 1227.

ETAMPES, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville avoit deux collégiales et titre de duché. Population 8,000 habitants.

DOURDAN, remarquable par sa manufacture de bas. La Bruyère est né près de cette ville.

CORBEIL, sur la Seine, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville a été possédée, jusqu'à Louis-le-Gros, par des comtes qui en étoient propriétaires. Elle avoit une église collégiale ancienne, dont la première dignité portoit le titre d'abbé. Il y avoit aussi des récollets.

VILLEROI, près de Corbeil, au sud-ouest, érigé en duché-pairie, en 1663, en faveur de Nicolas de Neuville, maréchal de France.

### 3. Département de Seine et Marne, formé de la Brie et du Gâtinois.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la première division militaire et dans le diocèse de Meaux, et a trois députés à élire

pour  
carré  
habi  
M  
tinon  
de c  
terre  
sous  
Villa  
pulat  
Br  
tire  
de B  
Co  
tribu  
dans  
étoit  
le ma  
Louis  
comte  
fait u  
Coul  
RE  
écol  
Fo  
premi  
avoie  
y a da  
pereu  
elle e  
gion  
NE  
cien  
Co  
les p  
doien  
Court  
ancien  
ME  
Brie,

pour le corps législatif. Superficie, 1,167,710 arpents carrés, ou 595,980 hectares. Population 295,613 habitants.

MELUN, sur la Seine, ci-devant *capitale du Gâtinois, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* C'étoit une vicomté érigée, avec la terre de Vaux qui en est voisine, en duché-pairie, sous le nom de Villars, en faveur du maréchal de Villars. Melun est la patrie du célèbre Amyot. Population 6,680 habitants.

BRIE-COMTE-ROBERT, au nord-est de Corbeil; il tire son nom du séjour qu'y faisoit Robert, comte de Brie.

COULOMMIERS, sur le Morin, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville est située dans un terrain gras et fertile. Le duc de Luynes en étoit seigneur. Elle avoit passé dans sa maison par le mariage d'un duc de Luynes avec une fille de Henri-Louis de Soissons, fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soissons, à qui la duchesse de Nemours avoit fait une donation de tous ses biens, dont la ville de Coulommiers faisoit partie.

REBAIS avoit une abbaye de bénédictins et une école militaire.

FONTAINEBLEAU, *sous-préfecture et tribunal de première instance,* remarquable par le palais qu'y avoient les rois, et par la forêt qui l'environne. Il y a dans cette ville une école spéciale militaire. L'Empereur y passe ordinairement une partie de l'Automne: elle est le chef-lieu de la première cohorte de la légion d'honneur. Population 8,500 habitants.

NEMOURS, sur le Loing et le canal de Briare, ancien duché.

COURTENAI, au sud-est de Nemours, célèbre par les princes qui en portoient le nom, et qui descendoient de Louis-le-Gros, trisaïeul de S. Louis. L'abbé Courtenai, mort en 1733, a été le dernier de cette ancienne maison.

MEAUX, sur la Marne, ci-devant *capitale de la Brie, évêché, sous-préfecture et tribunal de première*

*instance*. C'est une ville assez grande, peuplée et marchande. Le chœur de la cathédrale est beau. Le cardinal de Bissy a renouvelé l'architecture du sanctuaire, et a fait bâtir deux belles chapelles, des deux côtés de la grande porte du chœur. Aux deux faubourgs de Meaux se trouvoient l'abbaye de *Saint-Faron*, évêque de la ville, dont les bénédictins étoient en possession; et celle de *Chage*, qui appartenoit aux chanoines réguliers de Ste. Geneviève. Meaux avoit sept paroisses, et plusieurs couvents et hôpitaux. C'est des environs de cette ville que viennent les fromages si connus sous le nom de *fromages de Brie*. Population 6,600 habitants.

DAMMARTIN, au nord-est de Saint-Denis, appartenoit à la maison de Condé, qui nommoit aux canonicats de la collégiale.

Près de Dammartin se trouve *Juilly*, académie, régie par les prêtres de l'Oratoire qui y enseignoient les belles-lettres et la philosophie. L'abbaye a été éteinte, et les revenus avoient été unis à la maison de l'Oratoire de Saint-Honoré à Paris.

LAGNY, sur Marne. Cette ville avoit une abbaye de bénédictins, fondée dans le VII<sup>e</sup> siècle par saint Furcy, gentilhomme écossais. C'est la patrie de Pierre d'Orgemont, premier président du parlement de Paris, et élu chancelier de France, en 1373, par voie de scrutin, en présence de Charles V, selon les actes anciens de la chambre des comptes de Paris.

CRECI, sur le Morin, à l'orient de Lagny. Il y avoit un chapitre et un couvent de minimes.

PROVINS, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une assez grande ville, mais elle n'est pas peuplée. On y voit un château des anciens comtes de Champagne; et l'on y fait d'excellentes conserves de roses. Elle avoit une abbaye de chanoines réguliers, deux chapitres et un collège, qui étoit aux prêtres de l'oratoire. Population 5,400 habitants.

4. De  
du

Il es  
lecture  
la pre  
élire p  
pents  
habita

BEA  
de pre  
grande  
Le ch  
traordi  
cette v  
tins, a  
pelée  
supprim  
et pain  
le man  
nés da  
autres  
maîtres  
Adam,  
froi He  
l'église.

BOU  
nord-ou  
en fave  
France.

CLER  
mière in  
cien, q  
Robert  
bon; et  
Henri I

WAR  
en duch  
en fave  
fils natu

4. *Département de l'Oise, formé de l'Isle de France, du Beauvoisis, et d'une partie de la Picardie.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans le diocèse d'Amiens et dans la première division militaire, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,139,190 arpents carrés, ou 581,424 hectares. Population 372,130 habitants.

**BEAUVAIS**, sur le Thérin, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville est grande, peuplée de 12,791 habitants, et marchande. Le chœur de la cathédrale est d'une élévation extraordinaire. Il y avoit dans un des faubourgs de cette ville, deux belles abbayes, l'une de bénédictins, appelée *S.-Lucien*, l'autre de génovéfains, appelée *S. Quentin*. Son évêque, dont le siège a été supprimé, étoit le premier des trois anciens comtes et pairs ecclésiastiques; au sacre du roi, il portoit le manteau royal. Plusieurs hommes illustres sont nés dans cette ville ou dans son territoire, entr'autres Vincent de Beauvais, dominicain; les grands-mâtres de Malte, Jean et Philippe de Villers l'Isle-Adam, Claude de la Sengle et Vignacourt; Godéfrroi Hermant, auteur des vies de plusieurs pères de l'église.

**BOUFLERS**, ci-devant *Cagny*, sur le Thérin, au nord-ouest de Beauvais, érigé en duché-pairie en 1708, en faveur de Louis-François Bouflers, maréchal de France. Ce duché étoit éteint.

**CLERMONT**, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* C'étoit un comté fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de saint Louis. Robert a été la tige de la famille royale de Bourbon; et de ce prince descendoit, au dixième degré, Henri IV, premier roi de cette branche.

**WARTY**, près de Clermont, sur la Bresche, érigé en duché-pairie sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE EN HEZ, à l'occident de Clermont, lieu de la naissance de saint Louis, selon quelques écrivains. Adrien Baillet, auteur des Vies des Saints, y est né.

SENLIS, dans le Valois, *sous-préfecture et tribunal de première instance*; l'évêché a été supprimé. Cette ville est sur la petite rivière de Nonnette, et n'a rien de remarquable. Dans son voisinage étoit une abbaye de chanoines réguliers, où étoit ci-devant un collège.

CRESPI, ci-devant *capitale du Valois*.

LA FERTÉ-MILON. C'est la patrie de l'illustre poète tragique Jean Racine.

COMPIEGNE, dans le ci-devant Valois, sur l'Oise, près l'endroit où cette rivière reçoit l'Aisne, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y a établi un collège des arts et métiers. Il y a dans cette ville, un château royal fort ancien, et une célèbre abbaye de bénédictins, qu'on nomme *S.-Cornille*; elle avoit été fondée par Charles-le-Chauve, l'an 876. Louis II, dit *le Bègue*, et Louis V, roi de France, et Hugues-le-Grand, y sont inhumés. C'est la patrie du célèbre Pierre d'Ailly, chancelier de l'université de Paris, et cardinal, auteur de plusieurs ouvrages, et en particulier de celui qui a pour titre: *de la Réforme de l'Eglise*; de Marc-Antoine Hersan, célèbre professeur de rhétorique à Paris, et de Pierre Coustam, bénédictin de S.-Maur, qui a donné une nouvelle édition de S.-Hilaire, le premier volume des Lettres des Papes, avec une préface et des notes. Population 7,000 habitants.

NOYON, près de l'Oise; son évêque, dont le siège a été supprimé, étoit le troisième et dernier comte et pair ecclésiastique: au sacre, il portoit le baudrier. Jean Calvin, auteur de la secte des calvinistes, est né dans cette ville; elle est aussi la patrie de D. Thomas Blampin, bénédictin de S.-Maur, qui a continué la belle édition des Œuvres de St.-Augustin, commencée par D. Delfau, son confrère. Population 5,840 habitants.

5. Dépe

Il est  
ture, es  
et dans  
élire po  
arpents  
432,237

LAON  
et de cor  
ses vins  
artichau  
siège a  
clésiasti  
Populat

Notu  
lèbre pé  
glise de

PRÉM  
noines  
1120, s  
ce lieu  
compagn

LA F  
lin à po  
se coulo

CHAT  
première  
par la  
taine, c  
tenoit a

SAIN  
dois, so  
et de co  
qu'y pe  
1557. I  
On y f  
tistes. C  
et du P

5. *Département de l'Aisne, formé du Laonnais, du Soissonais et du Vermandois.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la première division militaire et dans le diocèse de Soissons, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,467,881 arpents carrés, ou 749,183 hectares. Population 432,237 habitants.

LAON, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville est située sur une hauteur; ses vins sont estimés, et son territoire est fertile en artichants excellents. L'évêque de Laon, dont le siège a été supprimé, étoit le second duc et pair ecclésiastique: au sacre, il portoit la sainte ampoule. Population 7,000 habitants.

NOTRE-DAME-DE-LIESSE, à l'orient de Laon, célèbre pèlerinage, desservi par un chanoine de l'église de Laon.

PRÉMONTRÉ, autrefois abbaye, chef-d'ordre de chanoines réguliers, à l'occident de Laon, fondée l'an 1120, sous Barthélemi, évêque de Laon, qui donna ce lieu à saint Norbert, pour s'y retirer avec ses compagnons.

LA FERRE. Il y a une école d'artillerie et un moulin à poudre. Près de cette ville est Saint-Gobin où se coulent les glaces qu'on polit ensuite à Paris.

CHATEAU-THIERRY, *sous-préfecture, tribunal de première instance.* Cette ville est encore plus célèbre par la naissance de l'inimitable fabuliste La Fontaine, que par le titre de duché-pairie, qui appartenoit au duc de Bouillon.

SAINT-QUENTIN, ci-devant *capitale* du Vermandois, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville est célèbre par la bataille qu'y perdirent les Français contre les Espagnols, en 1557. L'église est une des plus belles de la France. On y fait un grand commerce de linons et de batistes. C'est la patrie de dom Acheri, bénédictin, et du P. Charlevoix, jésuite. Près de cette ville com-

mence le canal du même nom, qui unit la Seine à l'Escaut. Population 10,500 habitants.

SOISSONS, sur l'Aisne, ci-devant *capitale du Soissonnais, sous-préfecture, évêché, tribunaux de première instance et de commerce*. Son évêque avoit le droit de sacrer les rois, en l'absence de l'archevêque de Rheims, dont il étoit le premier suffragant. S. Louis, Philippe-le-Hardi, son fils, et Louis XIV, ont été sacrés par un évêque de Soissons. Cette ville a été la capitale des états de quelques rois de la première race, qu'on nomme *rois de Soissons*. Elle avoit une académie française, établie en 1674, par lettres-patentes, et plusieurs abbayes. La plus célèbre étoit celle de S. Médard, qui étoit de la congrégation de S. Maur. On y voit encore le bâtiment où Louis-le-Débonnaire fut renfermé par ses enfants. Les pères de l'oratoire avoient un collège à Soissons. Population 8,126 habitants.

VERVINS, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Cette ville est fameuse par le traité de paix qui s'y conclut en 1598, entre la France et l'Espagne.

GUISE, sur l'Oise, étoit un duché très connu par les princes de Lorraine qui en ont porté le titre.

## ARTICLE VI.

### Champagne.

Cette province est bornée au nord par la forêt des Ardennes, qui la sépare du comté de Namur et du Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine; au midi, par la Bourgogne; et à l'occident, par l'île de France et la Picardie.

La Champagne est ainsi appelée à cause de ses vastes campagnes: elle abonde en seigle et en excellents vins; mais elle est peu fertile en blés et en pâturages.

Cette province s'étend plus de 56 lieues de l'ouest au sud-est, depuis Lagni, jusqu'à Bourbonne-les-

Bains;  
vières;

La C

partie,

nombre

ut réun

le Nav

ippe-le

Cette

La S

L'Yo

de la N

et se jet

La M

et qui p

Châlons

ans la S

u-dessu

La Ve

Ménéhou

ans l'AI

L'Aisn

de la Me

départem

ette dans

L'Aube

artement

à Ferté,

à Seine,

La Cha

aute est

Elle renfer

ennes, A

1. Dépe

Il est di

ecture, es

aire et dan

élire pou

Bains; et de 54 du midi au septentrion, depuis Ravières, près Tonnerre, jusqu'à Rocroi.

La Champagne avoit autrefois, pour sa plus grande partie, des comtes qui étoient fort puissants, et du nombre des six grands pairs laïques de France. Elle fut réunie en 1284, par le mariage de Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, avec Philippe-le-Bel.

Cette province a six principales rivières.

La *Seine*, dont nous avons parlé.

L'*Yonne*, qui prend sa source dans le département de la Nièvre, passe à Auxerre, à Joigny, à Sens, et se jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, et qui passe à Joinville, à Vitry-le-Français, à Châlons, à Château-Thierry, à Meaux, et se jette dans la Seine à Conflans, près Charenton, une lieue au-dessus de Paris.

La *Vesle*, qui a sa source à l'orient, entre Sainte-Ménéhould et Châlons, passe à Rheims, et se décharge dans l'Aisne, au-dessous de Soissons.

L'*Aisne*, dont la source est dans le département de la Meuse. Cette rivière, après avoir traversé le département des Ardennes, passe à Soissons, et se jette dans l'Oise au-dessus de Compiègne.

L'*Aube*, qui prend sa source au sud-est, dans le département de la Haute-Marne, à Auberive, passe à la Ferté, à Bar-sur-Aube, à Arcis, et se jette dans la Seine, au-dessus d'Anglure.

La Champagne se divise en haute et basse: la haute est vers le nord, et la basse vers le midi. Elle renferme quatre départements, savoir: Marne, Ardennes, Aube, Haute-Marne.

1. *Département de la Marne, dans la Haute-Champagne.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la seconde division militaire et dans le diocèse de Meaux, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,607,169

arpents carrés, ou 820,273 hectares. Population 303,132 habitants.

CHALONS, sur Marne, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Cette ville est grande et assez belle; il y a 10,784 habitants; à une de ses portes se trouve une promenade fameuse, appelée *le Jar*. Son commerce principal consiste en pinchinats et autres étoffes, dont il y a une manufacture. Son évêque, dont le siège a été supprimé, étoit le second comte et pair ecclésiastique: au sacre du roi ils portoit l'anneau royal. Châlons a donné naissance au célèbre d'Espence, docteur de Sorbonne; au P. du Moulinet, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; aux fameux ministres Aubertin et Blondel, et à Perrot d'Ablandcourt, connu par ses traductions.

EPERNAY, sur la Marne, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. On y recueille du vin excellent.

RHEIMS, sur la Vesle, ci-devant *capitale* du Rémouois, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée*. Cette ville où l'on compte 31,800 âmes, et très ancienne et marchande. Elle a plusieurs restes des monuments anciens des Romains; entr'autres un arc-de-triomphe près la porte de Mars, et des vestiges d'un ancien château et d'un amphithéâtre. Elle avoit trois abbayes, plusieurs chapitres, beaucoup de communautés d'hommes et de filles, et de belles églises, principalement la cathédrale dont le portail est magnifique. Celle de l'abbaye de Saint-Nicaise étoit fort belle: on y voyoit une espèce de phénomène qui excitoit l'attention des curieux. C'est un arc-boutant qui s'ébranloit d'une façon sensible au mouvement seul d'une cloche. M. Pluche, né dans cette ville, en explique la raison physique d'une manière satisfaisante.

L'archevêque de Rheims, dont le siège a été supprimé, étoit le premier duc et pair ecclésiastique. Il avoit le privilège de sacrer les rois. Pour cette cérémonie il se servoit de l'huile de la sainte Ampoule, qui étoit conservée dans l'abbaye des béné-

dictin  
par l  
Fran  
convi  
Colbe  
bénéc  
et de  
d'Ou

Les  
aux a  
surtou  
tit, a  
physic  
à la d  
ces fo

SAN  
cipaut  
mière.

VIT  
sous-p  
avoit  
pitre,  
et des

2. De  
Cha  
de

Il e  
ture,  
et dan  
pour l  
carrés  
268,5

ME  
de cett  
instan  
habita

CHA  
été bâ  
vers :

dictins de saint Rémi, dont l'église est remarquable par le tombeau de ce saint, où les douze pairs de France sont représentés avec les habillements qui conviennent à leur dignité. C'est la patrie du grand Colbert, ministre d'état; de D. Thierrri Ruinart, bénédictin, auteur *des Actes sincères des Martyrs*, et de plusieurs autres ouvrages; de Rainsant et d'Oudinet, fameux antiquaires.

Les environs de Rheims offrent mille curiosités aux amateurs de la minéralogie: la nature s'est pluë surtout à les répandre dans un endroit très petit, appelé *Courtagnon*, à trois lieues de la ville. Les physiciens en doivent la connoissance principale à la dame de ce lieu, qui a pris soin de rassembler ces fossiles dans un très beau cabinet.

**SAINTE-MENEHOUT**, sur l'Aisne, dans la principauté d'Argonne, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

**VITRI-SUR-MARNE**, dans le Pertois, sur la Marne, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Il y avoit dans cette ville, bâtie par François I, un chapitre, des doctrinaires, qui y avoient un collège, et des récollets. Population 7,194 habitants.

2. *Département des Ardennes, formé dans la haute Champagne, du Réthelois et d'une partie du duché de Bouillon.*

Il est divisé en cinq arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la seconde division militaire et dans le diocèse de Metz, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,029,189 arpents carrés, ou 525,281 hectares. Population, en 1810, 268,556 habitants.

**MEZIERES**, sur la Meuse, presque toute entourée de cette rivière, *préfecture et tribunal de première instance.* C'est une place forte. Population 3,387 habitants.

**CHARLEVILLE**, jolie ville sur la Meuse. Elle a été bâtie par Charles de Gonzagues, duc de Nevers: on y voit une place magnifique, au milieu

de laquelle est une belle fontaine. C'est la patrie de Louis du Four, connu sous le nom de l'*abbé de Longuerue*, mort en 1733, célèbre par sa vaste et profonde érudition. Population 8,400 habitants.

RÉTHEL ou MAZARIN, sur l'Aisne, *sous-préfecture, tribunal de première instance*, ci-devant duché-pairie érigé en 1663, en faveur d'Armand-Charles de la Porte, qui avoit épousé une nièce du cardinal Mazarin. Ce n'étoit plus qu'un duché héréditaire. Population 5,500 habitants.

CHATEAU-PORCIEN, sur l'Aisne. C'étoit une principauté érigée par Charles IX, en 1561; elle a été depuis possédée par le duc de Nevers, qui portoit aussi le nom de Mazarin, et qui descendoit d'un neveu du cardinal.

ROCROI, *place forte, sous-préfecture, et tribunal de première instance*, ville fameuse par la victoire que le grand Condé, alors duc d'Enguien, remporta dans son voisinage, sur les Espagnols, en 1643.

GIVET, jolie petite ville, divisée en deux par la Meuse.

PHILIPPEVILLE, *place forte*.

SEDAN, *place forte*, sur la Meuse, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Elle appartenoit autrefois au duc de Bouillon, et portoit le titre de *principauté souveraine*. Le duc la céda au roi en 1642, pour les duchés d'Albret et de Château-Thierry, et pour le comté d'Evreux. Sedan est célèbre par sa manufacture de draps, connus sous le nom de *Pagnon* et de *Rousseau*, et pour avoir donné naissance au maréchal de Turenne. Cette ville et son territoire formoient un gouvernement particulier. Population 10,629 habitants.

BOUILLON, dans le ci-devant duché du même nom. C'est de ce duché que Godefroi prit le titre de Godefroi de Bouillon. Cette ville appartenoit au duc de Bouillon, de la maison de la Tour-d'Auvergne.

VOUZIERS, *sous-préfecture, tribunal de première instance*.

3. D

II

ture,

et d

élire

arper

234,

T

la Ch

mière

comp

thédr

de la

trois c

subsis

tice. I

Saint-

une co

à la n

le tom

avoit u

nuscri

sieurs

la patr

nier; c

de Pier

de MI

l'orato

France

Grosle

en toil

ISLE

chef-lie

connu

paire

fait ma

PINE

lieu d'u

en 158

T

3. Département de l'Aube, dans la Basse-Champagne.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-huitième division militaire et dans le diocèse de Troyes, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,196,370 arpents carrés, ou 610,608 hectares. Population, 234,035 habitants.

TROYES, sur la Seine, ci-devant capitale de toute la Champagne, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville, où l'on compte 26,702 habitants, est fort marchande. Sa cathédrale, dédiée à saint Pierre, est une des plus belles de la France. Les comtes de Champagne y avoient trois châteaux, dont le principal, où ils demeuroient, subsiste encore aujourd'hui, et est le siège de la justice. Près de ce château, ils avoient fait bâtir l'église de Saint-Etienne, qui leur servoit de chapelle. C'étoit une collégiale magnifique, dont les canonicats étoient à la nomination du roi. Au milieu du chœur, on voit le tombeau du comte Henri son fondateur. Cette église avoit un trésor très riche, et un grand nombre de manuscrits. Dans la collégiale de St. Urbain sont plusieurs tombeaux des comtes de Champagne. Troyes est la patrie du pape Urbain IV, qui étoit fils d'un cordonnier; de François Girardon, sculpteur très renommé; de Pierre Mignard, peintre fameux; du poëte Passerat, de MM. Pithou, de Charles le Cointre, prêtre de l'oratoire, auteur des Annales ecclésiastiques de France; des PP. Caussin et Mérat, jésuites, et de Grosley. Le principal commerce de cette ville consiste en toiles.

ISLES-AUMONT, au sud-est de Troyes, ci-devant chef-lieu du duché d'Aumont. C'étoit un marquisat connu sous le nom d'Isles, qui avoit été érigé en duché-pairie, en 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont, fait maréchal de France en 1669.

PINEY, près de Troyes, à l'orient. C'étoit le chef-lieu d'une terre qui avoit été érigée en duché-pairie en 1581, sous le nom de Piney, en faveur de François

de Luxembourg. Ce duché avoit passé par mariage, en 1661, à François-Henri de Montmorenci, comte de Luxembourg et de Bouteville, connu sous le nom de *maréchal de Luxembourg*, dont les descendants portoient le titre de *Piney-Luxembourg*.

ARCIS, sur l'Aube, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Petite ville enrichie par les soins et les libéralités de M. Grassin. Elle fait commerce de grains. C'est à Arcis que l'Aube commence à porter bateau.

BAR-SUR-AUBE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Petite ville fort ancienne, qui portoit le titre de comté.

BAR-SUR-SEINE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

NOGENT-SUR-SEINE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

CHATEAU-VILAIN, au sud-est de Bar-sur-Aube. Cette petite ville, qui avoit une collégiale et un beau château, avoit été érigée en duché-pairie en 1705, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, et avoit passé à son fils le duc de Penthièvre, amiral de France.

A deux lieues au sud-est de Bar-sur-Aube, étoit l'abbaye de *Clairvaux*, la première des quatre filles de l'abbaye de Cîteaux, et illustre par les vertus de saint Bernard, qui en a été le premier abbé et le fondateur, en 1115.

#### 4. *Département de la Haute-Marne, dans la Basse-Champagne.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-huitième division militaire et dans le diocèse de Dijon, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,240,580 arpents carrés, ou 633,172 hectares. Population, 231,455 habitants.

CHAUMONT, dans le ci-devant Bassigni, dont elle étoit la *capitale, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. A une lieue de cette ville étoit le

mo  
et  
l'an  
Na  
le  
qui  
abb  
de  
char  
et a  
cette  
un  
étab  
de la  
L  
insta  
la M  
qu'o  
Fran  
Sou  
dern  
au s  
pour  
docte  
ecclé  
de l'o  
diocè  
Bo  
néral  
VA  
de pr  
Cet  
guèrre  
quelq  
SAR  
merce  
Charl  
Jon  
titre  
des du

monastère du *Val des Ecoliers*, qui a été chef-d'ordre, et un des plus célèbres de France. Il fut fondé l'an 1212, par Guillaume l'Anglois et Richard de Narcey, sous la règle de S. Augustin. On l'appeloit le *Val des Ecoliers*, parceque plusieurs écoliers quittèrent les universités pour s'y retirer. Le dernier abbé titulaire, nommé *Laurent Michel*, s'étant démis de sa dignité en faveur du supérieur-général des chanoines réguliers de la congrégation de France, et abbé de Sainte-Geneviève, cet ordre fut réuni à cette congrégation. Le monastère étoit gouverné par un supérieur qui prenoit le nom d'*abbé*, et qu'on établissoit tous les trois ans dans le chapitre-général de la congrégation. Population 5,872 habitants.

LANGRES, sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville, près de laquelle la Marne prend sa source, est bâtie sur une hauteur, qu'on regarde comme le point le plus élevé de la France. Sa cathédrale de S. Mamès est fort belle. Son évêque, dont le siège a été supprimé, étoit le dernier des trois anciens ducs et pairs ecclésiastiques : au sacre, il portoit le sceptre. Langres est estimée pour sa coutellerie. Le fameux Edmond Richer, docteur de Sorbonne, auteur d'un livre sur la puissance ecclésiastique et séculière, et Pierre Floriot, auteur de l'ouvrage intitulé *Morale sur le Pater*, étoient du diocèse de Langres. Population 8,470 habitants.

BOURBONNE-LES-BAINS, célèbre par ses eaux minérales.

VASSY, sur la Blaise, sous-préfecture et tribunal de première instance.

Cette ville est fameuse pour avoir donné lieu aux guerres de religion, par le massacre qu'on y fit de quelques huguenots, en 1562.

SAINT-DIZIER, sur la Marne, tribunal de commerce. Célèbre par le siège qu'elle soutint contre Charles-Quint, en 1541. Population, 5,614 habitants.

JOINVILLE, sur la Marne. Cette ville portoit le titre de principauté. Henri II l'en décora en faveur des ducs de Guise. Elle a un magnifique château,

où est né le fameux cardinal de Lorraine, et où est enterré le sire de Joinville, qui a écrit l'histoire de S. Louis. Cette principauté avoit passé de mademoiselle de Montpensier, qui la possédoit, à la maison d'Orléans.

## ARTICLE VII.

*Lorraine et Trois Evêchés.*

La Lorraine appartenoit ci-devant aux ducs de Lorraine, maison illustre par son ancienneté, ses alliances et les grands hommes qui en sont sortis. Elle a été réunie à la France, et faisoit un gouvernement. Les trois évêchés qui y sont enclavés formoient deux gouvernements particuliers.

La maison de Lorraine, qui a produit diverses branches, dont les principales étoient celles de Vaudémont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbœuf, d'Harcourt, d'Armagnac et de Lillebonne, tiroit son origine de Gérard d'Alsace. L'empereur Henri-le-Noir, fils et successeur de l'empereur Conrad, donna à Gérard, l'an 1048, le duché de la Haute-Lorraine. On l'appeloit *Mosellane supérieure*, pour le distinguer de la Basse-Lorraine, qui se nommoit *Mosellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moselle, rivière qui les partageoit. La Basse-Lorraine renfermoit les diocèses de Cologne, d'Utrecht, de Liège et de Cambrai, ou la plus grande partie des Pays-Bas.

Le nom de *Lorraine* vient de celui de Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire I, et petit-fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Lothaire I eut trois fils, Louis, Lothaire II, et Charles. Il s'associa de très bonne heure Louis à l'empire et au royaume d'Italie; et lorsqu'en 855, il se fit moine, il partagea les états qu'il avoit en-deçà des Alpes, à ses deux autres fils, Lothaire II eut les pays renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut et le Rhin, lesquels, à cause de lui, furent appelés *royaume de Lotharingie*

ou L  
Lorr  
se di  
leur  
jusqu  
duch  
puinc  
après  
bant  
Lorra  
la ma  
de G  
le-Ri  
Lorra  
deux  
deux  
riage  
Thérè  
La  
la Lo  
fille r  
duc d  
ainsi  
d'Alsa  
du roi  
Vaud  
les du  
que l  
depuis  
duché  
Polog  
réunis  
l'ont é  
La  
nécessa  
sert à  
revenu  
La l  
dent,  
près de

ou *Lothraïne*, d'où par corruption est venu le nom de *Lorraine*. Charles-le-Chauve et Louis de Germanie se disputèrent ce royaume après la mort de Lothaire leur neveu. Il y eut ensuite des ducs ou gouverneurs jusqu'à l'an 977, que l'empereur Othon II donna le duché de la Basse-Lorraine à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Il passa assez long-temps après à Godefroi de Louvain, tige des ducs de Brabant, connus sous le nom de *ducs de Lotreich* ou de *Lorraine*. Ce n'étoit point de ces ducs que descendoit la maison de Lorraine, mais comme nous l'avons dit; de Gérard d'Alsace, arrière petit-neveu de Gontran-le-Riche, tige de la maison d'Autriche. La maison de Lorraine étoit l'aînée, selon plusieurs auteurs; et les deux descendoient des anciens comtes d'Alsace. Ces deux illustres maisons avoient été réunies par le mariage de François-Etienne de Lorraine, avec Marie-Thérèse d'Autriche, en 1736.

La postérité masculine de Gérard d'Alsace posséda la Lorraine jusqu'à Charles I, qui ne laissa qu'une fille nommée *Isabelle*; elle épousa en 1430 René I, duc d'Anjou et roi de Sicile; et la Lorraine passa ainsi dans la maison d'Anjou. Elle rentra dans celle d'Alsace, en 1473, par le mariage d'Iolande, fille du roi René, avec René II de la branche de Lorraine-Vaudémont. Les descendants de René II ont possédé les duchés de Lorraine et de Bar, jusqu'en 1736, que François-Etienne, alors duc de Lorraine, et depuis empereur, les céda, en échange du grand duché de Toscane, à Stanislas Leszcinski, roi de Pologne, pour en jouir durant sa vie, et pour être réunis ensuite à la couronne de France, comme ils l'ont été à la mort de ce prince, en 1766.

La Lorraine produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a des puits salés dont l'eau sert à faire du sel; les ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40 lieues d'orient en occident, depuis Bitche jusqu'à Sainte-Ménéhould, et près de 50 lieues du sud-ouest au nord-est, depuis la

Marche jusqu'à Schambourg. Elle est bornée à l'orient par le Palatinat du Rhin et l'Alsace; au septentrion, par le Luxembourg; à l'occident, par la Champagne; et au midi, par la Franche-Comté.

Les rivières principales sont la Meuse, la Moselle et la Sarre.

1. Nous avons déjà parlé de la Meuse, page 75.

2. La *Moselle* prend sa source au mont de *Faucilles*, dans les montagnes des Vosges, aux confins des départements de la Meurthe et du Haut-Rhin, passe à Epinal, à Toul, à Metz, à Thionville, à Trèves, et se jette dans le Rhin, à Coblentz.

3. La *Sarre* a sa source à l'orient près de Salm, passe à Sarrebruck, à Sarre-Louis et à Vaudrevange, puis se jette dans la Moselle, près de Trèves.

On divisoit la Lorraine en trois parties; savoir, le duché de Lorraine, le pays des trois évêchés et le duché de Barr. Le duc de Lorraine faisoit hommage au roi de France de ce dernier, qui est resté uni à la Lorraine propre.

Les trois évêchés; savoir : le Messin, le Verdunois et le Tulois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont souvent eu leurs gouverneurs particuliers, et sont du nombre des huit petits gouvernements que nous n'avons pas mis dans la division de la France. Le Messin et le Verdunois n'ont fait ensuite qu'un gouvernement.

Ce qu'on appelloit ci-devant le *duché de Lorraine*, se partageoit en trois grands bailliages, de Nanci, des Vosges, de Vaudrevange. Il s'est divisé ensuite en 35 bailliages royaux et 7 prévôtés, selon l'arrangement qu'y avoit fait le roi Stanislas.

Aujourd'hui tout ce pays est divisé en quatre départements; savoir : Meuse, Moselle, Meurthe et Vosges.

### 1. Département de la Meurthe.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quatrième division militaire et dans le diocèse de Nanci, et a trois députés à élire

pour  
car  
hab  
I  
rain  
de  
bun  
dém  
Le  
rain  
Met  
de  
M  
com  
vell  
pre  
là q  
et l'  
duc  
gran  
par  
et m  
thèq  
tran  
du 3  
N  
par  
de p  
célè  
en d  
N  
de l'  
Po  
avoit  
losop  
abba  
sieur  
Pille  
habil  
ville.

pour le corps législatif. Superficie, 1,232,409 arpents carrés, ou 629,002 hectares. Population, 355,535 habitants.

NANCI, près de la Meurthe, au milieu de la Lorraine, étoit la capitale de son bailliage et du duché de la Lorraine. *Evêché, sénatorerie, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce; académie et lycée.* Sa population est de 29,628 habitants. Le duc Charles VI, y créa, en 1661, une cour souveraine, à laquelle on réunit, en 1771, le parlement de Metz, qui fut rétabli en 1774; et la cour souveraine de Nanci eut, en 1775, le titre de *parlement*.

Nanci est une grande et assez belle ville: elle est composée de deux parties, la vieille ville et la nouvelle, qui ne sont séparées que par un fossé. La première est irrégulière, mais riche et peuplée. C'est là qu'on voit le palais des anciens ducs de Lorraine, et l'église des cordeliers, où sont les tombeaux de ces ducs. L'autre partie de la ville est plus belle et plus grande, surtout depuis les superbes ouvrages faits par l'ordre du roi Stanislas; mais elle est moins riche et moins peuplée. Il y avoit une nombreuse bibliothèque. L'université de Pont-à-Mousson avoit été transférée à Nanci, par lettres-patentes de Louis XV, du 3 août 1768.

Nanci est la patrie de Jacques Callot, si connu par son habileté dans le dessin et dans la gravure; de plusieurs autres peintres, graveurs et fondeurs célèbres, et d'un grand nombre d'hommes illustres en différents genres.

NOMENY, sur la Seille, marquisat qui relevoit de l'Empire.

PONT-A-MOUSSON, sur la Moselle. Les jésuites y avoient un beau collège, où ils enseignoient la philosophie, la théologie et les langues. Il y avoit une abbaye de prémontrés, une autre de filles, et plusieurs paroisses et couvents. C'est la patrie d'Antoine Pillement et de François Rouot, jurisconsultes très habiles, et doyens de la faculté du droit de cette ville. Population, 7,000 habitants.

CHATEAU-SALINS, remarquable par ses salines, *sous-préfecture*. Le *tribunal de première instance* est à VIC.

LUNÉVILLE, sur la Vézouze, qui se rend près de là dans la Meurthe; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. On y compte 11,500 habitants. C'est dans cette ville que les ducs de Lorraine faisoient leur résidence. Elle avoit une abbaye régulière de l'ordre de St.-Augustin, deux monastères d'hommes et deux de filles. Il s'y trouvoit aussi un bel hôpital, une académie pour les jeunes gentilshommes, établie par le roi Stanislas.

BLAMONT, petite ville, avec titre de comté, qui relevoit de l'Empire.

VÉZELIZE, au sud-ouest de Lunéville.

SARREBOURG, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

FÉNESTRANGE, ci-devant *capitale* d'un petit pays du même nom, lequel appartenoit au prince de Salm.

PHALSBURG, petite, mais forte ville, entre l'Alsace et la Lorraine : elle avoit autrefois titre de principauté.

TOUL, sur la Moselle, un des trois évêchés supprimés, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. La cathédrale est très belle, aussi bien que le palais épiscopal, bâti par M. Bégon, son évêque. Cet évêché étoit le plus grand du royaume ; mais il avoit été bien diminué par la nouvelle érection des évêchés de *Nanci* et de *Saint-Diez*. C'est la patrie de St. Loup, évêque de Troyes, et du célèbre Vincent de Lérins. Les villes de *Metz*, de *Verdun* et de *Toul*, étoient impériales, avant d'appartenir à la France. Henri II s'en empara du temps de Charles-Quint, en 1552. Cet empereur voulut les reprendre ; mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la résolution de quitter la couronne, c'est ce qui donna lieu au vers suivant :

Siste viam Metis ; hæc tibi meta datur.

2. Département des Vosges.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la quatrième division militaire et dans le diocèse de Nancy, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,151,986 arpents carrés, ou 587,955 hectares. Population, 325,883 habitants.

EPINAL, sur la Moselle, *préfecture, tribunal de première instance*. Il y avoit une abbaye de chanoinesses nobles. Population, 7,520 habitants.

MIRECOURT, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce* : ville renommée pour ses dentelles et ses violons. Elle est située sur la rivière de Maidon. Population, 5,200 habitants.

NEUFCHATEAU, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Neufchâteau est la patrie de Dominique-François Rivard, célèbre professeur de philosophie à Paris, mort en 1678.

REMIREMONT, sur la Moselle, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville étoit célèbre par son chapitre de chanoinesses, qui étoient obligées à faire de grandes preuves de noblesse : mais elles ne faisoient point de vœux, excepté les officières, qui en faisoient de simples. L'abbesse étoit princesse de l'Empire. Elle étoit seule obligée de faire les vœux solennels de religion, à moins qu'elle n'en obtint dispense du pape. Cette abbaye, nommée en latin *Romarici Mons*, avoit été fondée, vers l'an 612, par St. Romaric.

PLOMBIÈRES, fameuse par ses eaux minérales.

SAINT-DIEZ, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Le nouvel évêché qu'on y avoit établi en 1777, a été supprimé. Population, 6,250 habitants.

3. Département de la Moselle.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la troisième division militaire et dans le diocèse de Metz, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,236,012 arpents

carrés, ou 647,922 hectares. Population, 376,261 habitants.

METZ, autrefois *Divodurum* et *Civitas Mediomatricum*, ci-devant capitale du pays Messin, évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies; académie et lycée. La population de cette ville, située au confluent de la Moselle et de la Seille, est de 37,272 habitants. Sa cathédrale, qui se nomme *St.-Etienne*, est fort belle. Cette ville est très grande, et avoit plusieurs abbayes de bénédictins, un collège et un grand nombre de communautés. Il y a aussi des casernes magnifiques. Les Juifs y ont une synagogue. C'est la patrie de Sébastien Leclerc, dessinateur du cabinet du roi, qui s'est rendu célèbre par ses gravures en petit, et d'Abraham Fabert, maréchal de France. On avoit établi, en 1760, dans cette ville, une société royale des sciences et des arts.

BRIEX, sur la Mance, sous-préfecture et tribunal de première instance.

LONGWI, petite ville divisée en vieille et neuve. Louis XIV fit bâtir celle-ci après la paix de Nimègue.

SARGUEMINES, sous-préfecture et tribunal de première instance.

BITCHE, petite ville fortifiée.

THONVILLE, place forte, sous-préfecture et tribunal de première instance. Population, 5,000 habitants.

SARRE-LOUIS, place forte, bâtie en 1680 par Louis XIV, et fortifiée à la Vauban.

YVOI, avoit été érigé en duché sous le nom de *Carignan* en 1662, en faveur du prince Eugène de Savoie.

#### 4. Département de la Meuse.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la seconde division militaire et dans le diocèse de Nanci, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,239,426 arpents carrés, ou 604,439 hectares. Population, 276,607 habitants.

BAR-LE-DUC ou BAR-SUR-ORNAIN, ci-devant capitale du duché; préfecture, tribunaux de première

inst  
9,80  
et c  
man  
Il y  
nom  
Elle  
ains  
en a  
d'ac  
L  
port  
Fran  
dit  
une  
chan  
lège  
d'Ar  
de L  
St  
duch  
ville  
C  
petit  
un t  
Lou  
mais  
cord  
mori  
V  
qual  
C'es  
célè  
d'O  
père  
tron  
et d  
S  
mièr  
abba

*instance et de commerce.* Cette ville, où l'on compte 9,803 habitants; est partagée en haute et basse, et construite de manière que la ville haute commande le château qui domine sur la ville basse. Il y avoit dans la haute deux collégiales; l'une nommée de *Saint-Maxe*, et l'autre de *Saint-Pierre*. Elle avoit aussi plusieurs communautés religieuses, ainsi que la ville basse. Entre ses faubourgs, il y en a un où l'on travaille à toutes sortes d'ouvrages d'acier. Son territoire produit des vins assez estimés.

**LIGNI.** C'étoit la seconde ville du Barrois. Elle portoit le titre de comté, et avoit appartenu à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui la vendit à Léopold I, duc de Lorraine. Cette ville avoit une collégiale, composée d'un doyen et de onze chanoines, plusieurs maisons religieuses, et un collège fondé en 1585, par Marguerite de Savoie, veuve d'Antoine de Luxembourg. C'est la patrie du B. Pierre de Luxembourg.

**STAINVILLE**, au sud-ouest de Ligni, érigée en duché-pairie en faveur du comte de Choiseuil-Stainville, en 1758.

**COMMERCY**, sur la Meuse, *sous-préfecture.* Cette petite ville, qui portoit le titre de principauté, a un très beau château, bâti par le cardinal de Retz. Louis XIV l'avoit cédée au duc Léopold en 1707; mais elle est revenue à la France, qui en avoit accordé l'usufruit à la duchesse douairière de Lorraine, morte en 1745.

**VAUCOULEURS**, sur la Meuse, petite ville, remarquable par sa situation dans une vallée charmante. C'est près de cette ville qu'est née, à Domremy, la célèbre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*. C'est aussi la patrie de Claude de Lille, père du savant géographe de ce nom, du célèbre astronome qui a été en Russie fonder un observatoire, et de l'abbé Ladvoat.

**SAINT-MICHEL**, sur la Meuse, *tribunaux de première instance et de commerce.* Elle avoit une célèbre abbaye de bénédictins réformés, une collégiale, plu-

sieurs couvents , un hôpital , trois faubourgs et six portes. C'est la patrie de Charles-Louis Hugo , prémontré , abbé d'Etival , écrivain célèbre , et de plusieurs autres hommes illustres.

*MONTMÉDY , sous-préfecture et tribunal de première instance.*

*VERDUN , sous-préfecture , tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville , qui étoit un des trois évêchés , et dont le siège a été supprimé , est sur la Meuse , qui la partage en deux ; ses fortifications sont du chevalier de Ville et du maréchal de Vauban : elle avoit une célèbre abbaye , dédiée à S. Vannes , et qui étoit le chef-lieu de la congrégation des bénédictins , nommée de S. Vannes. Le feu du ciel a consumé la nef de la cathédrale de Verdun , au mois d'avril 1755. Une cloche de vingt-huit milliers a été fondue , aussi bien que deux autres de dix milliers. Verdun est renommée pour ses anis. Population 10,150 habitants.

*CLERMONT , ci-devant capitale du bailliage d'Argonne.* Elle appartenoit à M. le prince de Condé.

#### A R T I C L E V I I I .

##### *Alsace.*

L'Alsace a été sous la domination des rois de France , jusqu'à Louis IV. Elle fut possédée ensuite par des landgraves , et depuis par la maison d'Autriche. Elle est revenue à la France par le traité de Munster , en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimègue , en 1678 , à la réserve de Strasbourg , qui s'est donnée à la France en 1681 , et lui a été enfin cédée par la paix de Ryswick , en 1697.

Les principales villes impériales étoient Strasbourg , Colmar , Landau , Haguenau , Schelestadt.

L'Alsace peut avoir 40 lieues du midi au septentrion , et 15 environ d'orient en occident.

Elle est bornée à l'orient , par la Souabe , dont elle est séparée par le Rhin ; au septentrion , par le Pa-

latin  
le M  
C  
pâtu  
de c  
tagn  
de P  
L  
n'a  
jette  
O  
nord  
teme  
1. L  
A  
ren  
L'  
tale,  
quel  
Terr  
Le  
arron  
la cir  
Stras  
légis  
587.7  
Co  
buna  
vant  
grand  
14,11  
AL  
instan  
FE  
Le ca  
cordé  
riée à  
de Ma  
Hu

latinat du Rhin ; à l'occident , par la Lorraine et le Montbéliard ; au midi , par la Suisse.

Ce pays est très fertile en blés , en vins , et en pâturages : il s'y trouve des mines d'argent , de plomb , de cuivre , et des eaux minérales : on y voit des montagnes couvertes d'arbres , et des sapins de 120 pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du midi au septentrion , et elle n'a d'autre rivière remarquable que l'*Ill* , qui se jette dans le Rhin après avoir passé à Strasbourg.

On divise l'Alsace en haute au milieu , basse au nord , et Suntgaw au midi. Elle forme deux départemens.

1. *Département du Haut-Rhin , formé de la Haute-Alsace , du Suntgaw , et des principautés de Porentruy et de Montbéliard.*

L'évêché de Bâle , dont Porentruy étoit la capitale , a été réuni à ce département : il en avoit pendant quelquel temps formé un à part sous le nom de *Mont-Terrible*.

Le département du Haut-Rhin est divisé en cinq arrondissemens de sous-préfecture , est compris dans la cinquième division militaire et dans le diocèse de Strasbourg , et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,150,531 arpents carrés , ou 587,701 hectares. Population 404,018 habitans.

COLMAR , *place forte , sénatorerie , préfecture , tribunaux de première instance et de commerce* , ci-devant conseil souverain et ville impériale. C'est une grande et belle ville , dont la population est de 14,115 âmes : elle est près de la rivière d'*Ill*.

ALTKIRCH , *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

FERETTE. Cette petite ville portoit le titre de comté. Le cardinal Mazarin , à qui Louis XIV l'avoit accordée , la donna à sa nièce Hortence Mancini , mariée à Charles de la Porte , qui prit le nom de duc de Mazarin.

HUNINGUE , *place forte* sur le Rhin près de Bâle.

MULHAUSEN, ci-devant impériale, et capitale d'une petite république alliée de la Suisse. Cette ville, qui est sur l'*Ill*, est assez belle. Son nom lui vient du grand nombre de ses moulins : son territoire est fertile en grains et en vins. La petite république, dont elle étoit la *capitale*, et qui n'avoit qu'un très petit territoire au nord-ouest de Bâle, s'étoit fait associer à la bourgeoisie de cette ville en 1506 ; et neuf ans après, elle avoit fait alliance avec tous les cantons suisses : elle professe la religion calviniste.

BÉFORT, ci-devant *capitale* du *Suntgaw* ; *place forte, sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'étoit un comté qui appartenoit à la maison de Mazarin.

DÉLÉMONT, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une ville du ci-devant évêché de Bâle.

BIENNE, autrefois PETINISCA, que les Allemands appellent *Biel*, est au bord du lac de même nom, et sur la rivière de *Suze*, dans un lieu agréable et fertile, surtout en vins. Cette ville, qui est au nord-est de Neuchâtel, a été anciennement soumise à l'évêque de Bâle : depuis, les habitants ont fait plusieurs alliances avec divers cantons suisses, pour se soutenir ; en 1547, ils sont entrés dans la ligue de tous les cantons ; et dès 1503 ils s'étoient fait recevoir bourgeois de Berne ; ils sont tous calvinistes. La ville de Bienne étoit gouvernée par un grand et un petit conseil.

PORENTROY, ci-devant *capitale* des états de l'évêché de Bâle, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

MONTBÉLIARD, ci-devant *capitale* d'une principauté du même nom, qui avoit 12 lieues de long et autant de large, et qui appartenoit au duc de Wurtemberg.

## 2. Département du Bas-Rhin, formé de la Basse-Alsace.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la cinquième division militaire et dans le diocèse de Strasbourg, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie,

970,  
pula

Str

très

insta

et lyc

comp

du R

maîtr

de R

rende

porte

et qu

étroit

de la

et bi

conse

d'un

l'hôp

les s

étoit

des t

du p

affair

direct

des v

de fo

cham

perso

conn

derni

tit sé

bourg

appel

cathé

blesse

ticuli

ramid

église

chines

970,986 arpents carrés, ou 494,575 hectares. Population, 488,660 habitants.

STRASBOURG, ci-devant *capitale* de l'Alsace, *place très forte, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies; académie et lycée.* Cette ville, qui est grande, belle, et où l'on compte 49,902 habitants, n'est qu'à un quart de lieue du Rhin, sur la rivière d'Ill. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, et elle lui a été assurée par la paix de Ryswick, en 1697. La citadelle et les autres forts rendent cette ville presque imprenable. Strasbourg a six portes, six ponts sur l'Ill, dont deux sont de pierre, et quatre de bois seulement. Ses rues, en général, sont étroites; mais la grande rue, celle du marché et celle de la petite boucherie, sont très belles, grandes, droites et bien percées. Outre l'hôpital bourgeois, où l'on conserve un amas de blé et de vin, depuis plus d'un siècle, il y en a un autre magnifique, nommé *l'hôpital Français*, que Louis XIV a fait bâtir pour les soldats. Le collège des magistrats de Strasbourg étoit divisé en plusieurs chambres, qui étoient celles des treize, des quinze, des vingt-un, du grand et du petit sénat. La première connoissoit de toutes les affaires importantes: la chambre des quinze avoit la direction et l'économie des revenus de la ville: celle des vingt-un, n'avoit presque d'autre fonction, que de fournir des sujets pour entrer dans les deux autres chambres. Le grand sénat étoit composé de trente personnes, dix nobles et vingt roturiers. Ce tribunal connoissoit des affaires civiles et criminelles. Ces dernières y étoient jugées en dernier ressort; le petit sénat consistoit en six gentilshommes et douze bourgeois: il connoissoit des moindres affaires, avec appel à la chambre des treize. Les chanoines de la cathédrale devoient prouver seize quartiers de noblesse. Cette église est magnifique; on admire particulièrement son clocher, qui est une tour en pyramide de 574 pieds de hauteur: l'horloge de cette église est remarquable par la quantité de ses machines, qui marquent le mouvement des constella-

tions, le cours de la lune et des autres planètes. L'évêché de Strasbourg étoit le plus riche de France. Il rapportoit plus de 600,000 livres de rente. L'évêque étoit prince du Saint-Empire.

HAGUENAU, *place forte*, sur la Moter, au nord de Strasbourg. Cette ville est renommée pour son ancienne préfecture des dix villes impériales, et pour n'avoir jamais été infectée du luthéranisme, ni du calvinisme.

MOLSHEIM. Il y avoit une belle chartreuse et un collège de jésuites.

SAVERNE, sur la rivière de Soer, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêque de Strasbourg, qui en étoit le seigneur, y avoit un magnifique château, où étoit sa résidence.

SCHELESTADT, *place forte*, sur l'Ill, entre Strasbourg et Colmar, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

BARR : cette ville n'a rien de remarquable. La sous-préfecture qui avoit d'abord été établie à Barr, a été transférée à *Schélestadt*.

VEISSEMBOURG, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, autrefois libre et impériale, ayant été cédée à la France avec les autres villes impériales de l'Alsace, par les traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV en fit détruire les fortifications.

LAUTERBOURG, petite ville sur la rivière de Lauter, près du Rhin.

LANDAU, à l'extrémité de l'Alsace, vers le Palatinat. Cette ville est une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban est le premier auteur de ses fortifications.

LA  
d'Ang  
On l'  
de la  
l'Ecos  
nomm  
la me  
On  
souver  
suite  
qu'ils  
Bretag  
de Bre  
nier d  
VIII,  
unit ce  
C'étoit  
deux a  
La  
elle ab  
de bon  
chanvr  
C'est e  
on en t  
La p  
sa sour  
à Renn  
la Roch  
La B  
le Main

## CHAPITRE II.

*Provinces du Milieu.*

## ARTICLE PREMIER.

*Bretagne.*

LA Bretagne a reçu son nom des Bretons chassés d'Angleterre, qui s'y jetèrent dans le cinquième siècle. On l'a appelée *Petite Bretagne*, pour la distinguer de la *Grande - Bretagne*, qui est l'Angleterre et l'Ecosse. Avant cela elle étoit une des provinces nommées *Armoriques*, à cause de leur situation sur la mer.

On prétend que ce pays a eu anciennement des souverains qui portoient le titre de rois, et qu'ensuite ils ont pris celui de comtes et de ducs lorsqu'ils eurent été soumis par les rois de France. La Bretagne fut érigée en duché-pairie l'an 1297. Anne de Bretagne, unique héritière de François II, dernier duc de Bretagne, épousa, l'an 1491, Charles VIII, puis Louis XII. François I, leur successeur, unit cette province à la couronne de France, en 1532. C'étoit un pays d'états : ils s'assembloient tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de blé et de vin ; mais elle abonde en excellents pâturages qui lui fournissent de bon beurre. Le terroir est fertile en lin et en chanvre, dont on fait des toiles et des cordages. C'est en cela que consiste son principal commerce : on en tire aussi de bons chevaux, et des eaux-de-vie.

La principale rivière est la *Vilaine*, qui prend sa source dans le département d'Ille-et-Vilaine, passe à Rennes, à Rédon, et se décharge dans la mer près la Roche-Bernard.

La Bretagne est bornée à l'orient, par l'Anjou et le Maine ; au midi, en partie par le Poitou : les autres

côtés sont environnés de l'océan, en sorte qu'elle forme une espèce de presqu'île.

On la divise en haute et basse : la haute est à l'orient, et la basse à l'occident : l'une et l'autre forment cinq départemens ; savoir, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-inférieure.

### 1. *Département d'Ille et Vilaine.*

Il est divisé en six arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la treizième division militaire et dans le diocèse de Rennes, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,336,205 arpents carrés, ou 681,977 hectares. Population, 501,668 habitans.

RENNES, sur la Vilaine, *évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce; académie et lycée.* C'est une belle ville, où l'on compte 28,600 habitans, presque entièrement rebâtie depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel hôtel-de-ville, un palais régulièrement bâti, où l'on rend la justice, et une belle place. Depuis peu on y avoit transféré la faculté de droit qui étoit à Nantes. C'est à Rennes que les états de Bretagne se tenoient ordinairement depuis quelques années. C'est la patrie du P. Tournemine, auteur de plusieurs ouvrages; on estime singulièrement son édition de Ménochius. D'Angentré, St. Foix, et l'abbé de la Bletterie, étoient aussi nés à Rennes.

FOUGERES, sur le Coesnon, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Population, 7,440 habitans.

MONFORT, *sous-préfecture et tribunal de première instance,* avoit titre de comté.

REDON, sur la Vilaine, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

SAINT-MALO, port, *sous-préfecture, et tribunaux de première instance et de commerce.* On y compte environ 10,000 âmes. L'évêché a été supprimé. Cette ville n'est pas grande, mais elle est peuplée et très mar-

chand  
à caus  
sur un  
n'est  
Malo  
teurs  
on là  
Malo  
décou  
lieute  
tuis,  
observ  
de Po

Don  
mal p  
qui l'  
portoi  
vêque  
dont il  
de Bre

VIT  
baronn  
tribun  
bitants

Il es  
ture, e  
dans le  
à élire  
arpent  
509,23

SAIN  
premiè  
assez c  
défense

LAM  
du duc  
dance

chande : elle a un bon port , dont l'entrée est difficile , à cause des roches qui s'y trouvent. La ville est bâtie sur un rocher ou petite île , nommée *l'île d'Aron* , qui n'est jointe à la terre ferme que par une chaussée. Les Malouins sont considérés comme les meilleurs armateurs de France. On ferme la ville tous les soirs , et on lâche quelques chiens destinés à la garder. Saint-Malo est la patrie de Jacques Cartier , qui a fait la découverte du Canada ; du célèbre du Guay-Trouin , lieutenant-général des armées navales ; de Maupertuis , si connu par ses voyages dans le Nord et ses observations curieuses ; et de M. de Serre , traducteur de Pope.

DOL , l'évêché a été supprimé. Cette ville est petite , mal peuplée , et très mal-saine , à cause des marais qui l'environnent. Lorsque son évêque officioit , on portoit la croix devant lui , comme devant les archevêques. C'étoit un vestige des droits de métropolitain , dont il avoit joui pendant long-temps sur les évêques de Bretagne.

VITRÉ , ville assez considérable , qui étoit une baronnie au duc de la Trémouille , *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population , 8,381 habitans.

## 2. Département des Côtes-du-Nord.

Il est divisé en cinq arrondissemens de sous-préfecture , est compris dans la treizième division militaire et dans le diocèse de Saint-Brieuc , et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie , 1,143,463 arpens carrés , ou 736,720 hectares. Population , 509,232 habitans.

SAINT-BRIEUC , évêché , *préfecture , tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une ville assez considérable , dont le port est bon , mais sans défense. Population , 8,750 habitans.

LAMBALLE. Cette petite ville qui étoit le chef-lieu du *duché de Penthièvre* , est remarquable par l'abondance de son bétail , par ses manufactures de toiles ,

et son grand trafic de parchemin. Le fils aîné du duc de Penthièvre portoit le titre de prince de Lamballe. Le fameux de la Noué, surnommé *Bras-de-fer*, fut tué au siège de cette ville, en 1691.

QUINTIN. Cette ville avoit titre de duché, érigé en 1691 en faveur de Gui de Dufort, maréchal de Lorges, qui avoit obtenu, en 1706, des lettres-patentes pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONCONTOUR et JUGON. Ces deux petites villes dépendoient, l'une et l'autre, du *duché de Penthièvre*.

DINAN, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est là patrie de Duclos, auteur qui a eu de la réputation dans le dix-huitième siècle. Population, 6,820 habitants.

GUINGAMP, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville étoit du *duché de Penthièvre*, qui comprenoit, comme nous l'avons dit plus haut, Lamballe, Moncontour et Jugon. C'étoit autrefois un comté, qui avoit été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg. Il appartenoit à Louis de Bourbon, duc de Penthièvre, fils unique du feu comte de Toulouse. Son troisième fils s'appeloit le comte de Guingamp. Population, 5,190 habitants.

LANNION, au sud-ouest de Tréguier, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Elle étoit du duché de Penthièvre : il s'y fait un assez grand commerce de lin et de chanvre.

TRÉGUIER, dans une presqu'île, sur la mer, avec un petit port : l'évêché a été supprimé.

LOUDEAC, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population, 5,869 habitants.

### 3. Département du Finistère, dans la basse Bretagne.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la treizième division militaire et dans le diocèse de Quimper, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,358,554

arpen  
446,8

Qu  
sectur  
située  
de Be  
abord  
du pa  
douin  
Fréron

BR  
comm  
tribun  
compte  
plus b  
très fo  
baie,  
sont to  
de la r  
sidual  
toujou  
établi  
truit,  
France  
logeme  
Cette v  
la Cha  
des ma

Sur  
a trois  
teau.

LAN  
nie de

LESN

SAIN  
noient

CHA

mière i  
MOB

arpents carrés , ou 693,384 hectares. Population , 446,895 habitants.

**QUIMPER** ou **QUIMPERCORENTIN** , évêché *préfecture* , tribunal de première instance. Cette ville est située au confluent de l'Oder et de la petite rivière de Benaudet. Les plus grosses barques y peuvent aborder à la faveur de la marée. Elle est la capitale du pays de *Cornouaille*. C'est la patrie des PP. Har-douin et Bougeant , fameux jésuites , et du critique Fréron. Population , 6,639 habitants.

**BREST** , port , place forte , *préfecture maritime* , commissariat général de police , sous-préfecture civile , tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 26,000 habitants. Son port , qui est un des plus beaux de France , est défendu par un château très fort , bâti sur un rocher , et est situé dans une baie , dont l'entrée est très étroite : les vaisseaux y sont toujours à flot. Brest étoit le premier département de la marine : on y fait les armements les plus considérables. Elle est située sur une hauteur , qui va toujours en s'abaissant jusqu'à la mer : le roi y avoit établi une académie de marine , en 1752. On y a construit , depuis la réduction du service des galères de France , un grand bâtiment nommé *bagne* , destiné aux logements des forçats , dans l'arsenal de la marine. Cette ville avoit un hôpital desservi par les frères de la Charité , que le roi y entretenoit pour avoir soin des matelots dans leurs maladies.

Sur les côtes de Brest , est l'île d'OUESSANT , qui a trois lieues de tour , quelques hameaux et un château.

**LANDERNAU** , étoit chef-lieu de l'ancienne baronnie de Léon.

**LESNEVEN** , au sud-ouest de Saint-Pol-de-Léon , et **SAINT-RENAN**. Ces deux petites villes appartenoient en propre au roi.

**CHATEAU-LIN** , sous-préfecture et tribunal de première instance.

**MOBLAIX** , sous-préfecture et tribunaux de première

*instance et de commerce.* Il s'y fait un grand commerce de toiles de lin et de chanvre. Cette ville, qui n'est qu'à deux lieues de la mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant, et y portant de grosses barques et des vaisseaux médiocres. Elle avoit un chapitre et plusieurs communautés. Population, 9,945 habitants.

**SAINT-POL-DE-LÉON**, dont l'évêché a été supprimé. Cette ville, qui est aujourd'hui peu considérable, avoit autrefois un prince particulier; ce n'étoit plus qu'une baronnie qui appartenoit au duc de Rohan. Elle lui donnoit droit de présider aux états de Bretagne avec le duc de la Trimouille, comme baron de Vitré, et avec les autres barons de Bretagne, quand ils étoient nommés par le roi. Population, 5,500 habitants.

**QUIMPERLÉ**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Quimperlé, qui est sur la petite rivière de l'Isotte, est médiocre: elle avoit une abbaye de bénédictins.

#### 4. Département du Morbihan, dans la Basse-Bretagne.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la treizième division militaire et dans le diocèse de Vannes, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,335,670 arpents carrés, ou 81,704 hectares. Population, 393,368 habitants.

**VANNES**, évêché, port, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 10,605 habitants. C'est une ville ancienne et marchande. La marée y monte à la faveur d'un petit bras de mer appelé *le Morbihan*. Elle a un ancien château, qui paroît avoir été très fort autrefois; elle avoit un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, et un collège. Le grand hôpital et les dominicains étoient dans le faubourg de S. Paterne, qui avoit plusieurs églises et monastères, et un assez beau mail.

**LORIENT**, port, préfecture maritime, sous-pré-

fecture  
comme  
formé  
célèbre  
tous les  
Indes.

Aur  
auprès

HEN

Pezron

ouvrages

des te

Gaulois

Por

BEL.

île de

née de

on n'y

a fortif

Cette f

apparte

l'échan

autres

paire.

petit-f

PLO

instan

ROH

paire

de Ro

mari d

Aulay

de Ro

Sainto

NAR

fecture

chef-li

Les

gage pa

les ha

*fecture civile, tribunaux de première instance et de commerce*, au nord-ouest de Port-Louis. Il s'est formé en cet endroit, vers l'année 1720, une ville célèbre par les magasins et la vente qui s'y faisoit tous les ans, des marchandises de la compagnie des Indes. Population, 18,126 habitants.

AURAY, entre Vannes et Port-Louis. Il y avoit auprès de cette ville, une très belle chartreuse.

HENNEBOND, sur le Blavet. C'est la patrie du P. Pezron, de l'ordre de Cîteaux, célèbre par plusieurs ouvrages, en particulier par son *Traité de l'Antiquité des temps*, et par celui *des Celtes*, ou anciens Gaulois.

PORT-LOUIS, port, place forte.

BELLE-ISLE, au sud-ouest de Vannes. C'est une île de six lieues de long, sur deux de large, environnée de rochers, et défendue par une bonne citadelle. On n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés : elle est très fertile, et avoit quatre paroisses. Cette île portoit ci-devant le titre de marquisat, et appartenoit au maréchal de Belle-Isle, qui, en 1748, l'échangea avec le roi, pour le comté de Gisors et autres villes de Normandie, érigées en un duché-pairie, qui s'est éteint par la mort de ce maréchal, petit-fils de M. Fouquet.

PLOERMEL, sous-préfecture et tribunal de première instance.

ROHAN, à l'orient de Pontivy. C'étoit un duché-pairie, érigé d'abord en 1603, en faveur de Henri de Rohan; et de nouveau en 1645, en faveur du mari de sa fille, Henri Chabot, seigneur de Sainte-Aulaye. Il ne faut pas le confondre avec le duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la *Saintonge*.

NAPOLÉONVILLE, ci-devant PONTIVY, sous-préfecture et tribunal de première instance; lycée. C'étoit le chef-lieu du duché de Rohan.

Les habitants de la Basse-Bretagne parlent un langage particulier, le même que parlent, en Angleterre, les habitants de la principauté de Galles : aussi les

Bas-Bretons et les Gallois s'entendent-ils mutuellement. Vraisemblablement cette langue, qu'on nomme *bas-breton*, et *langue cembrique* ou *galloise*, a été apportée en Bretagne par les anciens Bretons, qui, chassés par les Anglais, s'y réfugièrent au V<sup>e</sup> siècle, et lui donnèrent leur nom. Quelques savants prétendent que cette langue est un reste de l'ancienne Langue celtique, ou des Gaulois.

### 5. Département de la Loire-Inférieure.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la douzième division militaire et dans le diocèse de Nantes, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,383,831 arpents carrés, ou 706,285 hectares. Population, 394,790 habitants.

NANTES, *évêché, préfecture, commissariat général de police, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies; lycée*. On y compte 75,128 habitants. Cette ville est belle et fort marchande. Les plus grosses barques et les vaisseaux médiocres y remontent par la Loire, sur le bord de laquelle se trouve un château assez fort. C'est à Nantes que Henri IV donna, en 1598, l'édit en faveur des calvinistes, pour leur permettre le libre exercice de leur religion. Louis XIV a révoqué cet édit en 1685. Les prêtres de l'oratoire avoient le collège, où ils professoient aussi la théologie; et les prêtres de Saint-Sulpice avoient le séminaire depuis quelques années. Il y avoit une abbaye de bénédictins : une chartreuse, et nombre d'autres communautés.

MACHECOUL, *capitale* du ci-devant duché de Retz, au sud-ouest de Nantes, sur les confins du Poitou. Ce duché s'étoit éteint.

ANCENIS, sur la Loire, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

CHATEAUBRIANT, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Elle appartenoit à la maison de Bourbon-Condé.

PAIM  
fecture  
SAVE  
instance  
LE C  
avec un

Ce pa  
mandie ;  
et le Ver  
par la B  
Le M  
retenu le  
Cénomai  
vint au  
sa posté  
Sans-ter  
Louis de  
son frère  
de Prov  
Louis II  
roi de Fr  
à la cour  
apanage  
et à son  
Auguste  
étoit duc  
Le Ma  
chauvre ;  
turages y  
de marbre  
Ses p  
Mayenne  
La Sa  
Orne, de  
lieues de  
Mans, à  
Tom

PAIMBŒUF, à l'embouchure de la Loire, sous-préfecture et tribunal de première instance.

SAVENAY, sous-préfecture et tribunal de première instance.

LE CROISIC, bourg fort marchand, sur la mer, avec un petit port.

ARTICLE II.

*Le Maine.*

Ce pays est borné, au septentrion, par la Normandie; à l'orient, par le pays Chartrain, le Dunois et le Vendômois; au midi, par l'Anjou; et à l'occident, par la Bretagne.

Le *Maine*, et la ville du Mans, sa capitale, ont retenu le nom des peuples Celtiques, appelés en latin *Cénomanie*. Ce pays, vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle, vint au pouvoir du comte Hugues, qui le laissa à sa postérité. Philippe-Auguste le conquit sur Jean Sans-terre; fils de Henri II, roi d'Angleterre. Saint Louis donna le comté du Maine, avec l'Anjou, à son frère Charles, qui fut depuis roi de Sicile et comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II, ayant fait son héritier universel Louis XI, roi de France, le Maine, ainsi que l'Anjou, fut réuni à la couronne en 1481. Il a été donné quelquefois en apanage aux enfants de France, comme à Henri III, et à son frère François, qui mourut avant lui. Louis-Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, étoit duc du Maine de la même manière.

Le Maine est assez fertile en blé, en vin et en chanvre; le gibier et la volaille y abondent; les pâturages y sont très bons. Cette province a des carrières de marbre et des mines de fer.

Ses principales rivières sont la Sarthe et la Mayenne.

La *Sarthe* prend sa source dans le département de l'Orne, dans un lieu appelé *Somme-Sarthe*, à deux lieues de Mortagne; passe à Alençon, à Fernay, au Mans, à la Suse et à Château-Neuf; et après avoir

reçu le Loir, elle se jette dans la Mayenne, au-dessus d'Angers.

La *Mayenne* prend sa source dans le département de l'Orne, à l'occident d'Alençon, arrose les villes de Mayenne, Laval, Château-Gonthier, et se jette dans la Loire, au-dessus d'Angers.

On divise le Maine en haut et en bas : le haut est vers l'orient, et le bas vers l'occident.

Le Maine, et une partie de l'Anjou forment deux départements ; savoir la Sarthe et la Mayenne.

1. *Département de la Sarthe, formé du Maine et d'une partie de l'Anjou.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-deuxième division militaire et dans le diocèse du Mans, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,252,536 arpens carrés, ou 639,276 hectares. Population, 404,847 habitants.

LE MANS, *préfecture, évêché, tribunaux de première instance et de commerce.* On y compte 18,533 habitants. Cette ville, qui est sur la Sarthe, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, et de chapons fort renommés. Les prêtres de la Mission avoient le séminaire, et les prêtres de l'oratoire le collège : il y avoit deux abbayes de bénédictins, une de chanoines réguliers, et beaucoup d'autres communautés. C'est la patrie du P. Marin Mersenne, religieux minime, savant théologien et mathématicien ; du P. Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire, auteur de plusieurs savants ouvrages, et en particulier d'une introduction à la lecture de l'écriture-sainte; des jurisconsultes Brodeau et Blondeau et de plusieurs autres hommes illustres.

LA FLECHE, ci-devant en Anjou, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* On y voit un magnifique collège, que Henri IV avoit fondé pour les jésuites. Ce prince donna, pour cet établissement, son château neuf de la Flèche, avec son jardin et son parc. Ce collège renferme dans son enceinte trois

gr  
ca  
de  
éto  
la  
bât  
d'e  
qui  
et  
log  
gra  
fiqu  
prés  
et la  
la s  
collè  
faiso  
La F  
Vare  
Flèche  
qui f  
5,100  
SA  
les c  
assez  
chanc  
MA  
instan  
LA  
ronnie  
poète  
SAR  
mière  
CHA  
Loir.

Il es  
fecture

grandes cours, bordées de trois grands corps de logis carrés, avec deux grandes basses-cours, et tout cela de suite et de plein pied. La première cour en entrant, étoit pour les pères, la seconde pour les classes, et la troisième pour les pensionnaires. Le long des bâtiments, du côté du jardin, est un beau canal d'eau-vive, qui vient de la rivière du Loir. L'église, qui est belle et grande, possède les cœurs de Henri IV, et de Marie de Médicis, son épouse. Le corps de logis qui répond à l'église contient, d'un côté, une grande bibliothèque, et de l'autre une salle magnifique, avec une galerie remplie de peintures qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, et la suite de ses ancêtres depuis saint Louis. Depuis la suppression des jésuites, on avoit mis dans ce collège, les plus jeunes de la noblesse, que l'on faisoit passer ensuite dans l'école militaire de Paris. La Flèche est la patrie de Guillaume l'ouquet de la Varenne, favori de Henri IV, qui lui fit bâtir à la Flèche, et meubler superbement un beau château, qui fait un des ornements de cette ville. Population 5,100 habitants.

SABLÉ, ci-devant marquisat, sur la Sarthe, vers les confins de l'Anjou. Cette ville est ancienne et assez peuplée. C'est la patrie de Robert le Maçon, chancelier de France.

MAMERS, sous-préfecture et tribunal de première instance.

LA FERTÉ-BERNARD, sur l'Huisne, ci-devant baronnie-pairie au duc de Richelieu. C'est la patrie du poète Garnier.

SAINT-CALAIS, sous-préfecture et tribunal de première instance

CHATEAU-DU-LOIR, au sud-est du Mans, sur le Loir.

## 2. Département de la Mayenne.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-deuxième division

militaire et dans le diocèse du Mans , et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,016,614 arpents carrés, ou 518,863 hectares. Population, 330,033 habitants.

LAVAL, sur la Mayenne, *préfecture, tribunal de première instance et de commerce*. On y compte 15,000 habitants. C'étoit un comté appartenant au duc de la Trémouille : il s'y fait un grand commerce de toiles. Elle a donné naissance à Daniel Sauvri, de l'académie des sciences de Paris, célèbre médecin, qui, dès l'âge de 18 ans, donna au public une *anatomie raisonnée*; et à Ambroise Paré, chirurgien des rois Henri II, Charles IX, et Henri III.

CHATEAU-GONTHIER, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

MAYENNE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, sur la rivière du même nom, et ci-devant *capitale* du Bas-Maine, portoit le titre de duché-pairie, qui fut érigé en 1573, par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne. Il n'est que trop connu dans notre histoire, par sa qualité de chef de la ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en considération du mariage contracté par ce duc avec Hortence Mancini, nièce du cardinal.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, sur la Sarthe. Cette ville est ainsi nommée, à cause de ses anciens seigneurs qui ont porté le titre de vicomte. François I l'érigea en duché. Il a été réuni à la couronne par Henri IV, qui en étoit propriétaire; mais Louis XIV l'avoit aliéné en faveur de René de Froulai, comte de Tessé, qui avoit aussi la baronnie d'Ambières.

### ARTICLE III.

#### Anjou.

Cette province est belle et fertile, surtout en vins, en blé, en seigle, en lin et en fruits. Il y a beaucoup de pâturages, et on y nourrit quantité de bœufs, de

vaches  
si com  
celles  
des mi

On  
jet du  
ronne  
duché  
été de  
France  
roi de  
ducs d

L'A  
cident  
et à P

Outr  
nous a  
Cette r  
et-Loir  
Illiers,  
au chât  
nit à la

On c  
avec le  
Loire.

Il est  
ture, es  
litaire e  
à élire p  
pents ca  
habitan

ANGE  
sénatore  
première  
C'est un  
compte  
cathédra  
Saint-M

vaches et de moutons. Les carrières d'ardoises y sont si communes, que presque toutes les maisons, même celles des paysans, en sont couvertes. On y trouve des mines de charbon de terre, et de bon fer.

On a remarqué, dans l'article précédent, au sujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la couronne : il suffira d'observer ici qu'il a été érigé en duché-pairie, en 1297, par Philippe-le-Bel, et a été donné plusieurs fois en apanage à un fils de France. Philippe V, roi d'Espagne, et Louis XV, roi de France, ont porté successivement le titre de ducs d'Anjou.

L'Anjou est borné au nord, par le Maine; à l'occident, par la Bretagne; au midi, par le Poitou; et à l'orient, par la Touraine.

Outre la Sarthe, la Mayenne et la Loire, dont nous avons décrit le cours, on y trouve le *Loir*. Cette rivière commence dans le département d'Eure-et-Loir, aux étangs de l'abbaye du Loir, passe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au château du Loir, à la Flèche, à Durtal, et s'unit à la Sarthe, au-dessus d'Angers.

On divise l'Anjou en haut et bas, qui forment avec le Saumurois, le département de Maine-et-Loire.

*Département de Maine-et-Loire.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-deuxième division militaire et dans le diocèse d'Angers, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,408,365 arpents carrés, ou 718,807 hectares. Population 401,223 habitants.

ANGERS, ci-devant *capitale de l'Anjou, évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée*. C'est une ville grande, assez belle et peuplée, où l'on compte 28,927 habitants; le château est très fort. Sa cathédrale n'a pas de bas-côtés; elle porte le nom de *Saint-Maurice*, et on y voit les armes des anciens

chevaliers de l'ordre du Croissant, institué en 1448, par René, duc d'Anjou et roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville, le jour de la Fête-Dieu, et qu'on appelle *le sacre d'Angers*, est fort célèbre, et y attire un grand concours de peuple. Les sulpiciens avoient le séminaire, et les oratoriens le collège. Angers avoit une académie de belles-lettres, établie en 1685. C'est la patrie de Gilles Ménage, qui a écrit sur différentes matières; et de Bodin, Ayrault et Eveillon, jurisconsultes: François Bernier, médecin célèbre par ses voyages, étoit aussi né à Angers.

LE PONT-DE-CÉ. C'est une petite ville, qui a un fort beau port sur la Loire. Elle est célèbre par la défaite de l'armée de la reine mère de Louis XIII, par le maréchal de Créqui, en 1620.

BRISSAC, ci-devant duché-pairie, érigé en 1611, en faveur de Charles de Cossé, maréchal de France. C'est la patrie du P. Charles Reyneau, de l'oratoire, et de l'académie royale des sciences.

BAZÈGE, sur le Coesnon, sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville a un château, bâti par le comte de Foulques Nerra au commencement du <sup>onzième</sup> siècle.

BEAUFORT, près l'Aution, ci-devant duché, réuni au domaine du roi. Il se fait dans cette petite ville, un grand commerce en blé. Population 5,958 habitans.

LE LUDE, sur le Loir. Le duc de Roquelaure en étoit seigneur.

LA VALLIÈRE, à quatre lieues au sud-est du Lude, ci-devant duché-pairie érigé en 1667, en faveur de François-Louise le Blanc de la Vallière, et renouvelé en 1713, en faveur de son neveu.

BEAUPRÉAU, sous-préfecture et tribunal de première instance.

CHOLLET, renommé par ses toiles, qu'on appelle *chollettes*.

SAUMUR, sur la Loire, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. On y compte

envir  
et fo  
l'orat  
desse  
étoit  
mada

Qu  
dans  
verne  
n'avo  
néral  
Bas-  
envir  
villes  
lai,

l'or  
origin  
d'ord  
d'Ar  
honn  
furen  
mée  
avoit  
verne  
avec  
étoit  
dame  
leur

Mo  
vend

Do  
selon  
cipau  
ruine  
pour  
de C  
ses a  
théâtr  
qui a  
pital

environ 10,000 habitants. Cette ville a un ancien et fort château, et avoit un collège des prêtres de l'oratoire. L'église de Notre-Dame des Ardilliers, desservie par les prêtres de la même congrégation, étoit un fameux pèlerinage. Saumur est la patrie de madame Dacier, connue par ses traductions.

Quoique le gouvernement de Saumur fût renfermé dans celui d'Anjou, il faisoit néanmoins un gouvernement particulier : c'étoit un des huit que nous n'avons pas cru devoir mettre dans la division générale de la France. Il comprenoit une partie du Bas-Anjou et de la Touraine, le Mirebalais et les environs de Richelieu dans le Poitou. Ses principales villes étoient Saumur, Fontevraud, Montreuil-Bellai, Richelieu et Mirebeau.

Fontevraud, au sud de Saumur, bourg qui tire son origine de la célèbre abbaye de *Fontevraud*, chef d'ordre, fondée en 1100, par le bienheureux Robert d'Arbrisselles. Les monastères où il avoit rassemblé les hommes et les femmes convertis par ses prédications, furent gouvernés après sa mort, par une veuve nommée *Pétronille de Caron de Chemillé*, à qui il en avoit confié le soin. Pour cette raison, l'abbesse gouvernoit encore de nos jours les religieux de cet ordre, avec autant d'autorité que les religieuses. Fontevraud étoit le couvent où l'on mettoit ordinairement les dames de France, c'est-à-dire les filles du roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeunesse.

Montreuil-Bellai. C'étoit une baronnie ancienne, vendue en 1664, au maréchal de la Meille.aie.

Doué, au nord-ouest de la précédente. C'étoit, selon M. Vallois et le P. Mabillon, un des principaux palais des rois d'Aquitaine; et ce sont les ruines de ce palais que les gens du pays prennent pour les restes d'un amphithéâtre. Mais M. le comte de Caylus, qui s'y connoissoit bien, prétend (dans ses antiquités) que c'étoit réellement un amphithéâtre bâti par les Romains. La ville de Doué, qui avoit une église royale et collégiale, et un hôpital bien renté, est ornée d'une des plus belles fon-

taines qu'il y ait en France. C'est la patrie de Jacques Savary, auteur du *Parfait Négociant*.

SÉGRÉ, petite ville et ci-devant baronnie, sous-préfecture et tribunal de première instance.

## ARTICLE IV.

## Touraine.

La Touraine est bornée au nord, par le Vendômois et par une partie du Maine; à l'orient, par le Blaisois, et une partie du Berri; au midi, par le Berri en partie, et par le Poitou; à l'occident, par une autre partie du Poitou et par l'Anjou.

Les rois d'Angleterre ont possédé assez long-temps la Touraine sous le titre de comté; mais Henri III, fils de Jean Sans-Terre, renonça, par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec saint Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir sur cette province et sur plusieurs autres. Le roi Jean l'érigea en duché-pairie l'an 1376, en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été ensuite donnée plusieurs fois en apanage aux fils de France; mais après la mort de François, duc d'Alençon, et frère de Henri III, elle a été réunie au domaine, dont elle n'a plus été séparée.

Cette province est très agréable et très fertile; elle abonde en excellents fruits; ce qui la fait nommer le *jardin de la France*.

Ses principales rivières sont la Loire, dont nous avons parlé, le Cher, l'Indre, la Creuse et la Vienne.

Le *Cher* prend sa source dans le département de la Creuse, passe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint-Aignan, et après avoir côtoyé Tours, il se décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend sa source dans le département de l'Indre, passe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, et se jette dans la Loire, entre le Cher et la Vienne.

La *Creuse* prend sa source dans le département de la Creuse, à trois lieues et demie au-dessus de Feillestin, passe à Aubusson, Ahun, Celle-Dunoise, Argenton, le Blanc, la Roche-Posay, la Guerche, et

se jette dans la Vienne , à quelques lieues au-dessous de la Haye, département d'Indre-et-Loire.

La *Vienne* prend sa source dans le département de la Haute-Vienne ; passe à Limoges , à l'Isle-Jourdain , à Chatellerault , et se décharge dans la Loire , au-dessous de Chinon.

On divise la Touraine en haute et basse. La haute est au nord , et la basse au sud. L'une et l'autre forment le département d'Indre-et-Loire.

*Département d'Indre-et-Loire.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture , est compris dans la vingt-deuxième division militaire et dans le diocèse de Tours , et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie , 1,313,365 arpents carrés, ou 623,076 hectares. Population, 270,106 habitants.

Tours , ci-devant *capitale* de toute la Touraine , *archevêché* , *préfecture* , *tribunaux de première instance et de commerce*. La population est de 21,196 habitants. Cette ville est assez belle , grande et marchande. La cathédrale , dédiée à Saint-Gratien , premier évêque de Tours , est un beau vaisseau. La collégiale de Saint-Martin , étoit une des plus nombreuses de France : le roi en étoit abbé et premier chanoine. Le corps de saint Martin , qui y reposoit , a été brûlé par les calvinistes dans les guerres civiles. Tours est célèbre par son commerce d'étoffes de soie. Le parlement de Paris et les autres cours supérieures , y ont été transférées en 1589 ; par Henri III , pendant les fureurs de la Ligue. Le mail de cette ville passe pour être le plus beau de la France. Il y avoit un collège et nombre de communautés. C'est la patrie du P. Rapin , jésuite , excellent poète latin ; et de Jean-Baptiste Gault , évêque de Marseille , mort en odeur de sainteté , en 1643.

Louis XI fit bâtir , près de Tours , une maison royale , qu'on appelle *le Plessis les Tours* , où il mourut en 1483 ; il y fonda une église collégiale , et un convent de minimes , le premier que ces reli-

gieux aient eu en France. Louis XI avoit fait venir d'Italie, leur saint fondateur, François de Paule, dans l'espérance qu'il le guériroit.

Près de Tours, au-delà de la Loire, est la célèbre abbaye de *Marmoutier*; c'est où se tenoient souvent les chapitres généraux des bénédictins; l'église et la maison sont magnifiques.

LUINES, sur la Loire, ci-devant duché-pairie, érigé en 1619, en faveur de Charles d'Albert, comte de France. Cette petite ville s'appeloit autrefois *Maille*, et portoit le titre de comté.

CHATEAU-RENAUD, au nord-est de Tours, ci-devant marquisat, érigé en 1620.

AMBOISE, sur la Loire. C'est en cette ville que Louis XI institua l'ordre de S. Michel, en 1469. Le château, qui est ancien, est situé sur une hauteur, et très fort par son assiette. On y voit un escalier fort singulier; il est sans degrés, de sorte qu'on pourroit monter en carrosse jusqu'à la terrasse qui le domine. Charles VIII est né dans cette ville, et y est mort en 1498. C'est aussi la patrie du P. Commin, jésuite, excellent poëte latin. Population 5,150 habitants.

MONTBAZON, sur l'Indre, duché-pairie érigé en 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, prince de Guéné.

LOCHES, sur l'Indre, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Au milieu du chœur de son église collégiale est le tombeau de la fameuse Agnès Sorrel, qui fut bienfaitrice de cette église, et qui profita de l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de Charles VII, pour porter ce prince à chasser les Anglais de son royaume. Louis XI refusa aux chanoines de Loches, la permission d'ôter ce tombeau de leur chœur, et les excita à avoir plus de reconnoissance pour une personne qui leur avoit fait beaucoup de libéralités.

LA HAYE, bourg sur la Creuse, avec titre de baronnie, qui dépendoit du duché de Montbazon. Le père de la philosophie moderne, René Descartes est né dans ce bourg.

**CHENONCEAUX**, maison ci-devant royale, sur le Cher, bâtie par Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France.

**PREUILLI**, sur la Claise. Le seigneur baron de Preuilli étoit, en cette qualité, chanoine honoraire et porte-étendard de St. Martin de Tours. Près de cette ville il y a des mines de fer, dont il tiroit un revenu considérable.

**L'ISLE-BOUCHARD**, sur la Vienne. Cette ville a été ainsi nommée à cause de sa situation dans une île de la Vienne, et de son château bâti au X<sup>e</sup> siècle, par Bouchard, seigneur de cette ville. Elle avoit été unie au duché de Richelieu, par lettres-patentes de Louis XIII, en 1631. C'est la patrie d'André Duchêne, fameux historiographe de France.

**CHINON**, sur la Vienne, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville a un beau château, où Charles VII, roi de France, a demeuré. C'est la patrie du fameux Rabelais. Population 6,116 habitants.

**RICHELIEU**, ci-devant dans le Poitou. C'étoit un duché-pairie, érigé en 1631, en faveur du cardinal de Richelieu et de ses héritiers. C'est ce ministre de Louis XIII qui a fait bâtir cette jolie ville où l'on voit un château magnifique.

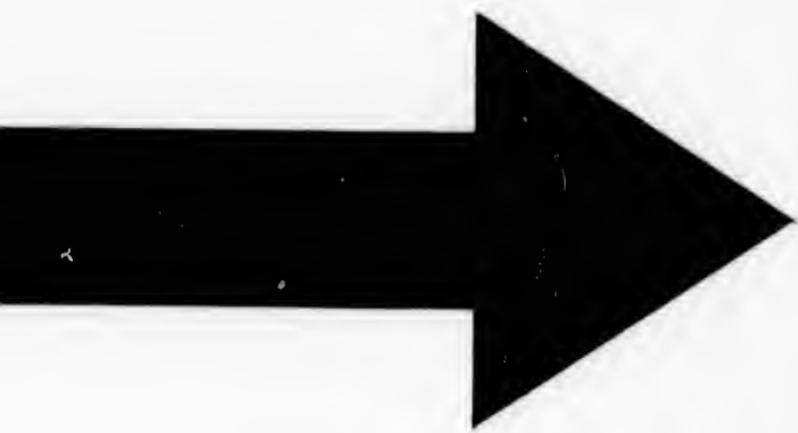
ARTICLE V.

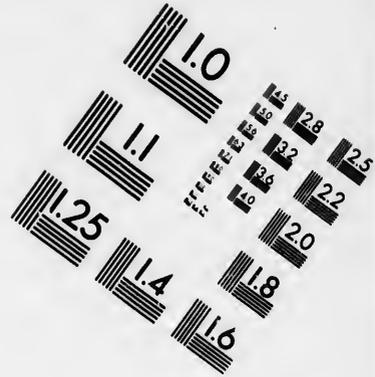
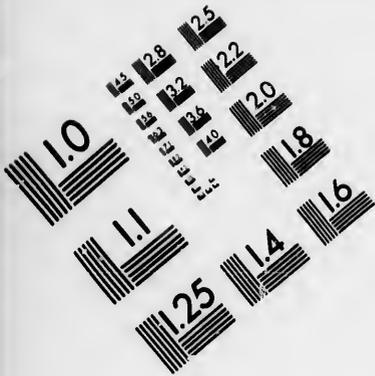
*Orléanais.*

Cette province est bornée au nord par l'Isle de France; à l'orient, par une partie de l'Isle de France et de la Bourgogne; au midi, par le Nivernais et le Berri; et à l'occident, par la Touraine et le Maine. Elle comprend l'Orléanais propre, la Beauce, le Blaisois, et la plus grande partie du Gâtinais, qu'on appelle *le Gâtinais orléanais*.

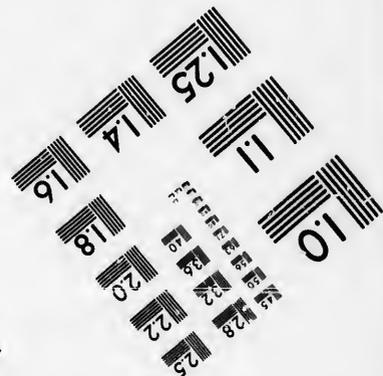
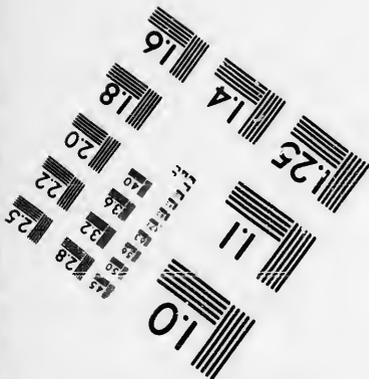
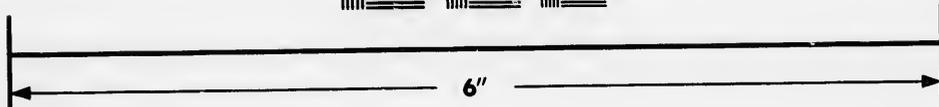
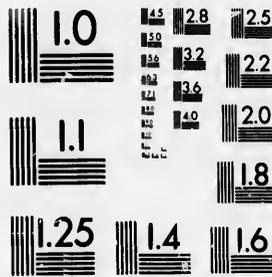
La Beauce est un pays uni et très fertile en blé. On l'appelle *le Grenier de Paris*; elle renferme le pays Chartrain, le Danois, et l'on y comptoit auparavant le Vendômois.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 1459J  
(716) 872-4503

14  
16 28  
18 25  
20 22  
2.0  
1.8

10  
1.5  
1.2

Le Perche a eu ses comtes qui en étoient souverains. Dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle au plus tard, il vint au pouvoir des rois de France : il a été uni à la couronne par le traité fait entre saint Louis et Jacques de Château-Gonthier, qui prétendoit que ce comté lui appartenoit.

C'est une province fort peu étendue : le terroir est gras et fertile. On y fait beaucoup de serges, de draps et de cuirs.

Ses rivières les plus considérables, sont : la *Loire*, le *Loir* et le *Loing*.

L'Orléanais forme trois départements, savoir : Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher.

#### 1. Département du Loiret.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la première division militaire et dans le diocèse d'Orléans, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,322,909 arpents carrés, ou 675,191 hectares. Population, 280,093 habitants.

ORLÉANS, ci-devant *capitale* de l'Orléanais propre, pays fertile en blés, en vins et en fruits, *évêché*, *sénatorerie*, *préfecture*, *cour impériale*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *académie et lycée*. On y compte 41,948 habitants. C'est une grande et assez belle ville, célèbre par les deux sièges qu'elle a soutenus, l'un contre Attila, roi des Huns, en 453, l'autre contre les Anglais, en 1428. Elle fut délivrée du dernier par la fameuse *Jeanne d'Arc*, appelée la *Pucelle d'Orléans*. Hugues Capet réunit Orléans à la couronne, et Philippe de Valois l'érigea en duché, qu'il donna à son fils Philippe. Ce prince mourut sans enfants ; et le duché fut accordé par Charles VI, à son frère Louis, en 1391. Ses successeurs en jouirent jusqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII, duc d'Orléans, étant alors monté sur le trône, son apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna ce duché en apanage à son frère Gaston, et Louis XIV à son frère Philippe, dont l'arrière petit-fils portoit encore de nos jours, le nom de duc d'Orléans.

L'évêque d'Orléans avoit le privilège singulier de délivrer, le jour qu'il faisoit son entrée, les criminels du diocèse d'Orléans seulement, et coupables de certains crimes, selon l'édit de Louis XV, de 1750, qui modifia l'ancienne coutume qui étoit tournée en abus. La cathédrale, qui est dédiée à la Sainte-Croix, est bien bâtie; mais elle n'est pas achevée. Il se fait à Orléans, un grand commerce de blé, de vins, d'eau-de-vie, de sucre. Les environs de cette ville, et surtout le faubourg d'*Olivet*, sont charmants. Orléans a donné le jour à plusieurs grands hommes, entr'autres au fameux P. Pétau, jésuite; à Jacques Bongars, auteur critique; à de Muis, célèbre commentateur des psaumes; à Isambert, auteur des *Traité*s de théologie; à Nicolas Toinard, célèbre antiquaire et auteur d'une *Concordé* des évangélistes; à Amelot de la Houssaye, auteur de plusieurs traductions; à l'abbé Gédouin, de l'académie française, et de celles des inscriptions et belles-lettres; à l'avocat Fuet, jurisconsulte estimé; et à le Vassor, historien de Louis XIII.

L'université d'Orléans n'étoit composée que de la faculté de droit, qui a eu des jurisconsultes très habiles. M. Pothier, conseiller au présidial, qui y enseignoit le droit français, l'a rendue encore fort célèbre, ainsi que M. Jousse, par le nombre et l'utilité de leurs ouvrages de Jurisprudence.

Le canal connu sous le nom de *canal d'Orléans*, commence environ à deux lieues de cette ville, à l'endroit nommé *Port-Morand*; et après avoir traversé la forêt d'Orléans et la plaine qui la suit, étant soutenu dans son cours, qui est de près de 18 lieues, par trente écluses, il s'unit à la rivière de Loing à *Cepoi*, une lieue au-dessous de Montargis, continue son cours avec cette rivière, passe à Nemours, et se jette dans la Seine au-dessous de *Moret*.

LA FERTÉ-SENECTERE, ou LOWENDAL, bourg.

MEUN, sur la Loire, petite ville ancienne, qui avoit une collégiale, dont le doyen portoit le titre de baron. Les évêques d'Orléans y avoient une maison de plaisance. C'est la patrie de Jean Clopinel, sur-

nommé de Meun, continuateur du célèbre roman de la Rose, commencé par Guillaume de Loris.

BEAUGENCI, sur la Loire, ci-devant comté.

GERGEAU ou JARGEAU, sur la Loire, ancienne ville, qui avoit une collégiale. C'est la patrie des trois frères *Gaignières*, qui, quoique de basse naissance, s'élevèrent par leur mérite, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, aux premiers honneurs de la guerre; ils mirent le comble à leur gloire, en ne rougissant jamais de la pauvreté de leurs parents.

SULLI, sur la Loire. C'étoit un duché-pairie, érigé en 1606, par Henri IV, en faveur de son ministre Maximilien de Béthune, qui a rendu immortel le nom de Sulli.

CLÉRI, entre Orléans et Beaugenci. Cette petite ville est connue par son église collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les tombeaux de Louis XI et de la reine son épouse.

GIEN, sur la Loire, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population 5,389 habitants.

BRIARE, remarquable par le canal de communication de la Loire et de la Seine, auquel elle donne son nom.

MONTARGIS, sur le Loing, *capitale* du Gâtinais, *sous-préfecture, tribunal de première instance et de commerce*. Population, 6,514 habitants.

CHATILLON-SUR-LOING. C'étoit un duché érigé sous le nom de Bouteville.

PITHIVIERS, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

## 2. Département d'Eure-et-Loir, formé de la Beauce et d'une partie du Perche.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture; est compris dans la première division militaire et dans le diocèse de Versailles, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,191,904 arpents carrés, ou 607,915 hectares. Population, 259,898 habitants.

CHARTRES, sur l'Eure, ci-devant *capitale* de toute la Beauce, *préfecture, tribunaux de première instance*

et de  
lation  
est tré  
leur h  
sénin  
plusie  
vue,  
sur u  
des p  
maréc  
l'épai  
plusie  
aussi  
Le fil  
de C  
Félib  
lettre  
des su  
du cé  
MA  
ci-de  
Noai  
avec  
CH  
Dun  
préfe  
a un  
où s  
Long  
célèb  
Au  
Gou  
mari  
Pou  
ronni  
MIRA  
DE  
nom  
sous-  
avoit

et de commerce. L'évêché a été supprimé. La population est de 13,000 habitants. L'église cathédrale est très belle : on admire surtout ses clochers, pour leur beauté et leur extrême élévation. Il y avoit un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, et plusieurs paroisses. Celle de Saint-André mérite d'être vue, pour la construction hardie de son chœur, bâti sur une voûte sous laquelle passe l'Eure; ouvrage des plus admirables de la France, au jugement du maréchal de Vauban. Dans un caveau construit dans l'épaisseur du mur de cette voûte, on trouva, en 1725, plusieurs corps parfaitement conservés. Cette ville a aussi un hôpital-général, et un autre pour 26 aveugles. Le fils aîné du duc d'Orléans portoit le titre de duc de Chartres. C'est la patrie du poète Regnier, des Félibien, famille illustre dans la république des lettres; de Jean-Baptiste Thiers, auteur d'un Traité des superstitions, et de plusieurs autres ouvrages; et du célèbre théologien Pierre Nicole.

MAINTENON, sur l'Eure, au nord-ouest de Chartres, ci-devant marquisat qui est entré dans la maison de Noailles, par le mariage de Françoise d'Aubigné avec Adrien Maurice, duc de Noailles.

CHATEAUDUN, capitale du ci-devant duché de Dunois, qui appartenoit au duc de Luines; sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville a un ancien château, et avoit une collégiale célèbre, où sont enterrés plusieurs princes de la maison de Longueville. C'est la patrie du P. Cheminai, jésuite, célèbre prédicateur.

Au nord-ouest de Châteaudun on trouve le *Perche-Gouet*, petit pays, ainsi appelé de Guillaume Gouet, mari d'Elisabeth de Champagne; duchesse de la Pouille. Ses lieux principaux étoient les cinq baronnies suivantes : AUTON, BROU, BAZOCHES, MONTMIRAIL, ALLUYE.

DREUX, ville ancienne et célèbre, qui tire son nom des Druides, qui habitoient les forêts voisines; sous-préfecture et tribunal de première instance. Dreux avoit titre de comté, et est remarquable par la ba-

taille qui s'y donna en 1652, et où le prince de Condé, chef des Huguenots, fut fait prisonnier. Population 6,037 habitants.

NOGENT-LE-ROI, ou ROULLEBOIS, sur l'Eure; le roi Philippe-de-Valois y mourut en 1350.

ANET, château célèbre, près de la rivière d'Eure, bâti par Henri II, pour Diane de Poitiers.

NOGENT-LE-ROTROU, dans le ci-devant Perche, sous-préfecture et tribunal de première instance. C'étoit un duché-pairie érigé sous le titre de Nogent-le-Béthune, mais qui étoit éteint. Population, 6,634 âmes.

### 3. Département de Loir-et-Cher, formé du Blaisois et du Vendômois.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-deuxième division militaire et dans le diocèse d'Orléans, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,181,691 arpents carrés, ou 603,116 hectares. Population, 208,209 habitants.

BLOIS, sur la Loire, dans un pays des plus agréables de la France, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Sa population est de 13,054 habitants. L'évêché a été supprimé. Cette ville est bâtie sur une hauteur, qui descend jusqu'à la Loire. Son château royal est célèbre par la mort du duc de Guise, qui y fut tué par ordre de Henri III, en 1586. C'est une des villes de France où le peuple parle le français avec plus de pureté. Blois a donné naissance aux PP. Morin et Vignier, prêtres de l'oratoire, célèbres par leur profonde connoissance des langues et des antiquités ecclésiastiques; à Jean Bernier, médecin, auteur d'une histoire de Blois; à Louis Habert connu par un cours de théologie; et à Isaac Papin, ministre converti, et qui a fait ensuite de bons ouvrages de controverse.

CHAMBORD, château bâti par François I, dans une vallée où coule la petite rivière de *Cosson*, et au milieu d'un parc de sept lieues de tour. Le roi en avoit accordé la jouissance au maréchal comte de

Saxe, et tions, e vembre

MER

fait par

Ce chat

été ache

nistes a

de l'édi

riou, h

parti, p

ROMO

sous-pre

de comm

sur une

minor;

lation 6

VEND

le Loir,

tance,

lège de

sont les

puis Bou

et ceux d

C'est la

habitant

Cette

sément

la Solog

de Niver

Marche;

Le Be

la premi

mais e

qui, dan

dignité q

de comte

Saxe, qui s'est rendu célèbre par ses grandes actions, et qui est mort dans ce château, le 30 novembre 1750.

MER, petite ville, à une lieue de la Loire. Elle fait partie du marquisat de *Ménars*, érigé en 1675. Ce château n'en est pas éloigné. Le marquisat avoit été acheté par Madame de Pompadour. Les calvinistes avoient un temple à Mer, avant la révocation de l'édit de Nantes. C'est la patrie du ministre Jurieu, homme d'esprit, mais décrié même dans son parti, par ses visions et ses emportements.

ROMORANTIN, ci-devant capitale de la *Sologne*, sous-préfecture, et tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville, dans une inscription qui est sur une de ses portes, se qualifie de petite Rome, *Roma minor*; mais elle n'a rien qui mérite ce titre. Population 6,320 habitants.

VENDÔME, ci-devant capitale du *Vendômois*, sur le Loir, sous-préfecture et tribunal de première instance, avoit une abbaye de bénédictins et un collège de l'oratoire. Cette ville avoit une collégiale, où sont les tombeaux des seigneurs de Vendôme, depuis Bouchart I, jusqu'à Bouchart IV inclusivement, et ceux de plusieurs princes de la maison de Bourbon. C'est la patrie du poète Ronsard. Population 7,128 habitants.

ARTICLE V I.

*Berri.*

Cette province est au milieu de la France, précisément dans le centre. Elle est bornée au nord, par la Sologne et le Gâtinais-Orléanais; à l'orient, par le Nivernais; au midi, par le Bourbonnais et la Marche; à l'occident, par le Poitou et la Touraine.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la première race, comme il l'avoit été sous les Romains et les Goths, c'est-à-dire par des comtes, qui, dans la suite, firent un chef héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, et prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes,

jusqu'à Eudes-Arpin, qui le vendit au roi Philippe I, en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France son troisième fils : depuis ce temps, le Berri a été presque toujours l'appanage d'un des fils de France.

Ce pays est assez fertile en blés, en vins, en pâturages, mais surtout en bois. Les laines en sont estimées : on y fait beaucoup d'étoffes, dont la province tire un grand profit.

Ses rivières les plus considérables sont : le *Cher* et l'*Indre*, dont nous avons décrit le cours, en parlant de la Touraine, où elles se jettent dans la Loire.

Le Cher divise le Berri en haut et bas. Le haut est à l'orient, et le bas à l'occident de cette rivière : ils forment l'un et l'autre deux départements, le Cher et l'Indre.

### 1. Département du Cher.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse de Bourges, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,450,134 arpents carrés, ou 740,125 hectares. Population, 220,721 habitants.

**BOURGES**, sur l'Yèvre, ci-devant *capitale* du Berri, *archevêché*, *sénatorerie*, *préfecture*, *cour impériale*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *académie et lycée*. Population, 16,352 âmes. C'est une ancienne et grande ville ; mais elle n'est guère peuplée. La cathédrale, sous l'invocation de S. Etienne, est une des plus belles de France. Son archevêque prenoit le titre de primat d'Aquitaine, titre qui lui étoit disputé par l'archevêque de Bordeaux. C'est à Bourges que Charles VII, fit la pragmatique-sanction, abolie par Louis XI. Ce dernier roi naquit à Bourges en 1422, et fonda l'université en 1465. Cette ville avoit une sainte-chapelle très belle et six autres collégiales, trois abbayes, dont une de chanoines réguliers et une de bénédictins de S. Maur. MM. de S. Sulpice y possédoient un magnifique séminaire.

Le monas  
heureuse  
Louis XI  
Deschamp  
et Philip  
therinot,  
de l'orato  
Pinson,  
française.

VIERZ  
il y avoi

MEHUN  
est bâtie  
entourée  
fit Charle  
teau, où  
l'idée qu  
teau ait  
encore de  
situation  
bâti est  
dont les  
des plus  
des douze  
de l'églis  
commerce  
vres, etc

SAINT-  
mière ins

DUN-L  
du Berri  
de Dun-  
Ch. rles-  
Je Cond  
d'engagis  
la troisiè

SANCE  
Loire, so  
Cette vil

Le monastère des annonciades a été bâti par la bienheureuse Jeanne, fille de Louis XI, et épouse de Louis XII. Bourges a donné la naissance aux PP. Deschamps, Bourdaloue, Souciet, Joseph Dorléans et Philippe Labbe, célèbres jésuites; à Nicolas Catherinot, historien et critique; au P. Gibieuf, prêtre de l'oratoire, et savant théologien; au jurisconsulte Pinson, et à la Chapelle, qui fut de l'académie française.

VIERZON, au nord-ouest de Bourges, sur le Cher: il y avoit une maison de bénédictins de S. Maur.

MEHUN, sur l'Yèvre. Cette ville, très ancienne, est bâtie au milieu d'une belle et grande plaine, entourée de bois. Elle est connue par le séjour qu'y fit Charles VII. Ce prince y avoit fait bâtir un château, où il se laissa mourir de faim, prévenu de l'idée qu'on vouloit l'empoisonner. Quoique ce château ait été consumé par le feu du ciel, on voit encore des vestiges de son ancienne magnificence. Sa situation étoit admirable; et la pierre dont il étoit bâti est aussi blanche que du marbre. Sa chapelle, dont les croisées sont superbes, a passé pour une des plus belles de la France. On en a tiré les statues des douze apôtres, pour les mettre dans le chœur de l'église collégiale, dont elles font l'ornement. Le commerce de cette ville consiste en laines, chanvres, etc.

SAINT-AMAND, sous-préfecture, tribunal de première instance. Population 5,043 habitants.

DUN-LE-ROI, ou DUN-SUR-AURON, au sud-est du Berri, sur les confins du Bourbonnais. Son nom de *Dun-le-Roi*, vient, à ce qu'on croit, de ce que Charles-le-Bel l'a réuni au domaine. Les princes de Condé en jouissoient depuis Louis XIII, à titre d'engagistes. Cette ville est ancienne, et passe pour la troisième du Berri.

SANCERRE, au nord-est de Bourges, près de la Loire, sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville est fameuse par l'horrible famine qu'elle

souffrit, lors du siège que les calvinistes y soutinrent, en 1573, contre les troupes de Charles IX. Elle est sur une hauteur fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'occident de Sancerre. C'étoit la seule ville de la principauté de ce nom qui appartint à la maison de Sully ou de Béthune. Elle a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier duc de Sully, sous Henri IV, dans un terrain fort stérile ; ce qui fait qu'elle n'est guère peuplée, quoique les habitants jouissent de divers privilèges et fussent exempts de tailles, etc. avant qu'elle eût été cédée au roi.

AUBIGNY, au nord de Bourges, ci-devant *duché-pairie*.

## 2. Département de l'Indre.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse de Bourges, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,347,536 arpents carrés, ou 687,760 hectares. Population, 201,533 habitants.

CHATEAUXROUX, sur l'Indre, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Sa population est de 8,423 habitants. C'étoit un duché-pairie, érigé en 1616, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé.

ARGENTON, sur la Creuse, célèbre par un de ses anciens seigneurs, qui en portoit le nom : c'est Philippe de Comines, l'un de nos meilleurs-historiens, et ministre du roi Louis XI.

ISSOUDUN, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une assez jolie ville. On y voit un château, et il y avoit ci-devant une abbaye de bénédictins non réformés. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux, de draps et de chapeaux. C'est la patrie de Baron, célèbre comédien. Population, 10,719 habitants.

CHAROST, à l'orient d'Issoudun, ci-devant duché-

palrie,  
thune,

SAINT

le Cher

faveur

Aignan

LA C

bunal d

LE B

bunal d

Le Ni

par le G

aussi pa

nais ; et

On y

quelque

bon de

à bâtir.

Ses ri

dont il a

sa parti

l'Allier,

sus de M

Cette

Il est

préfectur

militaire

putés à

1,345,30

population

NEVE

vernais,

et de co

lation es

pairie, érigé en 1672, en faveur de Louis de Béthune, comte de Charost.

SAINT-AIGNAN, au nord-ouest d'Issoudun, sur le Cher, ci-devant duché-pairie, érigé en 1661, en faveur de François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

LA CHASTRE, sur l'Indre, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

LE BLANC, sur la Creuse, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

A R T I C L E V I I.

*Nivernais.*

Le Nivernais est une petite province bornée au nord, par le Gàtinois et partie de la Bourgogne; à l'orient, aussi par la Bourgogne; au midi, par le Bourbonnais; et à l'occident, par le Berri.

On y trouve beaucoup de mines de fer et même quelques-unes d'argent, quantité de bois, de charbon de terre, et des carrières de la plus belle pierre à bâtir.

Ses rivières les plus remarquables sont la *Loire*, dont il a été parlé, l'*Yonne*, dont la source est dans sa partie méridionale, près de Château-Chinon; et l'*Allier*, qui se jette dans la Loire, un peu au-dessus de Nevers.

Cette province ne forme qu'un seul département:

*Département de la Nièvre.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse d'Autun, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,345,300 arpents carrés, ou 686,619 hectares. Population, 236,958 habitants.

NEVERS, sur la Loire, ci-devant *capitale* du Nivernais, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* L'évêché a été supprimé. Sa population est de 11,878 habitants. Cette ville est bâtie

en forme d'amphithéâtre, et a un très beau pont sur la Loire. Son église, ci-devant cathédrale, dédiée à S.-Cyr, est fort belle. On travaille fort bien en ouvrages de verre en cette ville. C'étoit un duché-pairie, érigé par Charles VII, l'an 1457, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Ce duché fut vendu en 1659, au cardinal Mazarin, par les héritiers de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Ce cardinal obtint de nouvelles lettres de duché-pairie, en 1660, pour Nevers, et le laissa à Philippe Mancini, son neveu : ces lettres n'avoient pas été enregistrées. Son fils en avoit obtenu d'autres en 1720, qui l'ont été en 1721.

CHATEAU-CHINON, à l'orient de Nevers, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

DECIZE, près de la Loire. Cette petite ville est la patrie de Gui Coquille, jurisconsulte habile.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, au midi de Nevers.

CLAMECY, au confluent du Beuvron et de l'Yonne; *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Gui, comte de Nevers, donna retraite, vers l'an 1180, dans le faubourg de cette ville, à un évêque latin de *Bethléem*, chassé de la Terre-Sainte, par les Sarrasins. Voilà l'origine de l'évêché de *Bethléem*, dont le titre est dans une chapelle du faubourg de Clamecy. Les ducs de Nevers nommoient avec l'agrément du roi, à cet évêché. Charles VI, dans ses lettres-patentes, données l'an 1412, avoit accordé aux évêques de Bethléem, les mêmes prérogatives dont jouissoient les évêques de France, au cas qu'ils fussent naturels français, ou qu'ayant demeuré long-temps en France, ils eussent prêté le serment de fidélité. L'évêque de Bethléem avoit dans son petit territoire, juridiction épiscopale, et recevoit ses bulles du pape. Population, 5,232 habitants.

TANNAY, petite ville où étoit né le savant abbé Brotier, éditeur de Tacite.

COSNE, sur la Loire, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* On fait des ancre pour les

vaisseau  
habitant

LA C  
des bé  
de la vi  
riche.

Cette  
pagne;  
par le R  
et le N

La l  
peuples  
différen  
les Ga  
conquér  
compre  
*Bourgo*  
le Dau  
Ce roy  
d'un si  
fut dép  
debert  
provinc  
entr'eu

Des  
trois, c  
de Pro  
*royaum*  
en 855  
pereur  
premer  
Duran  
avec le  
l'an 88  
de la  
guère q

vaisseaux dans cette petite ville. Population, 5,394 habitants.

LA CHARITÉ, sur Loire. Le prieur commendataire des bénédictins étoit seigneur spirituel et temporel de la ville. Ce prieuré, de l'ordre de Cluni, étoit très riche.

## ARTICLE VIII.

*Bourgogne.*

Cette province est bornée au nord, par la Champagne; à l'orient, par la Franche-Comté; au-midi, par le Beaujolais; et à l'occident, par le Bourbonnais et le Nivernais.

La Bourgogne a reçu son nom des Bourguignons, peuples qui, après avoir successivement occupé différents cantons de la Germanie, entrèrent dans les Gaules, vers l'an 407 ou 408, et y firent des conquêtes très rapides: le royaume qu'ils fondèrent comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le *duché de Bourgogne*, la Franche-Comté, partie de la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie et la Suisse. Ce *royaume des Bourguignons*, subsista pendant plus d'un siècle, et eut cinq rois. Gondemar, le dernier, fut dépouillé de ses états, en 534, par les rois Childébert et Clotaire, fils de Clovis, qui unirent ces provinces à la monarchie française et les partagèrent entr'eux.

Des débris de cet ancien royaume, il s'en forma trois, dans les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé *royaume de la Bourgogne Cis-Jurane*. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisième fils de l'empereur Lothaire I, et comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, avec le duché de Lyon. Le second, qui se forma vers l'an 888, au-delà du Mont-Jura, fut nommé *royaume de la Bourgogne Trans-Jurane*. Il ne comprenoit guère que la Suisse, le pays de Valais, le Gênois

et le Chablais. Le troisième royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence et de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolphe II, qui, auparavant, étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement.

Quant au duché de Bourgogne, qui formoit le gouvernement dont nous allons donner la description, il n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane; il faisoit un état à part, qui a continué à relever de la couronne de France. Robert, roi de France, fils de Hugues Capet, ayant hérité du duché de Bourgogne, en disposa d'abord en faveur de son fils aîné Henri, qui étant devenu roi de France, céda ce duché, en 1032, à Robert son frère puîné. C'est ce Robert, qui est la tige de la première race des ducs de Bourgogne. Elle s'éteignit en 1361; et le roi Jean donna le duché de Bourgogne, à titre d'apanage, à Philippe son quatrième fils, qui fut le chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Elle subsista près de 120 ans, jusqu'à Charles, surnommé *le Hardi* ou *le Téméraire*, qui possédoit encore la Franche-Comté et une grande partie des Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nancy, en 1477, ne laissa qu'une fille, nommée *Marie*, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce fut par ce mariage que la Franche-Comté et les Pays-Bas passèrent dans la maison d'Autriche; mais la Bourgogne fut réunie à la couronne, comme fief masculin, par le roi Louis XI, qui s'en saisit à ce titre, en 1477.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France; au sacre du roi, ils portoient la couronne, et ceignoient l'épée au roi.

La Bourgogne étoit un pays d'états: ils se tenoient tous les trois ans. Cette province est considérable pour sa fertilité en excellents vins.

Ses rivières principales sont, la *Saône*, qui prend sa source dans le département des Vosges, assez près de

Flombie  
sur-Saône  
dans le  
avons pa

On d  
dont qu  
nord, se  
l'Auxois  
sont; l'A  
connais.

La Br  
vernement  
Dombes.  
ducs de S  
en échan  
avoient u

La pri  
la Bresse  
neté, éri  
faveur de  
cendoit A  
demoisell  
pauté, en  
en portoi  
tenoit 80  
nement d  
nie à la c  
cédée au  
terres.

Actuell  
tements; s  
Ain.

s. Départ

Il est d  
fecture, e  
militaire e  
députés à

Tom

Plombières, passe à Gray, à Auxonne, à Châlons-sur-Saône, à Mâcon, à Trévoux, et vient se jeter dans le Rhône à Lyon: l'*Yonne* et la *Seine*, dont nous avons parlé plus haut.

On divisoit la Bourgogne en huit petits pays, dont quatre au nord, et quatre au midi. Ceux du nord, sont: le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonais au nord-est. Ceux du midi, sont; l'Autunois, le Châlonais, le Charolais, le Maconnais.

La Bresse et le Bugey dépendoient aussi de ce gouvernement, aussi bien que l'ancienne principauté de Dombes. La Bresse et le Bugey étoient autrefois aux ducs de Savoie: elles furent cédées en 1601 à Henri IV, en échange du marquisat de Saluces, que ces ducs avoient usurpé sur la France.

La principauté de Dombes, qui est enclavée dans la Bresse, à l'occident, étoit une petite souveraineté, érigée en 1560, par le roi François II, en faveur de Louis II de Bourbon. De ce dernier descendoit Anne-Marie-Louise d'Orléans, appelée *mademoiselle de Montpensier*, qui donna cette principauté, en 1680, au duc du Maine, dont le fils aîné en portoit le titre. La principauté de Dombes contenoit 80 paroisses. Elle avoit été jointe au gouvernement de Bourgogne, depuis qu'elle avoit été réunie à la couronne, en 1762, M. le comte d'Eu l'ayant cédée au roi en échange du duché de Gisors et autres terres.

Actuellement la Bourgogne forme quatre départements; savoir, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain.

1. *Département de l'Yonne, formé de l'Auxerrois et du Sénois.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-huitième division militaire et dans le diocèse de Troyes, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superfi-

1,428,773 habitants, ou 729,223 hectares. Population, 318,584 habitants.

AUXERRE, sur l'Yonne, ci-devant comté et vicomté, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Son évêché a été supprimé. On y compte 11,295 habitants. C'est une ancienne ville, bâtie sur une hauteur. La cathédrale, dédiée à saint Etienne, étoit une des plus belles églises de France. Elle avoit un canonicat laïc, attaché, depuis quelques siècles, à la maison de Châtelus. Le seigneur de ce nom en prenoit possession dans un habit singulier: il étoit botté, éperonné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus et une épée: sur le bras gauche il portoit une aumusse, et sur le poing un oiseau de proie: de la main droite il tenoit un chapeau bordé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage, il étoit installé dans les hauts sièges, et assistoit à tout l'office. L'église de l'abbaye de Saint-Germain, appartenant aux bénédictins de Saint-Maur, étoit remplie de corps saints, dont grand nombre sont d'évêques de cette ville. Auxerre a produit plusieurs savants, entr'autres l'abbé Lebeuf, dont l'érudition peu commune a beaucoup éclairci les antiquités et l'Histoire ecclésiastique de la France. On avoit établi, en 1749, dans cette ville, une société des sciences et belles-lettres.

CREVANT, sur l'Yonne, petite ville célèbre par la bataille donnée près de ses murs, sur la fin du règne de Charles VI.

COULANGES-LA-VINEUSE, près d'Auxerre. Cette ville est renommée pour la bonté de ses vins.

CHABLIS, renommé par ses vins blancs. Il y avoit une collégiale.

VERMANTON, sur la rivière de Cure. A une lieue de Vermanton, est le petit village d'Arcy, connu par les grottes qu'on voit auprès. Elles offrent mille jeux de la nature, des voûtes assez élevées, une espèce de salle, et des congélations de toute espèce: un bras de la rivière de Cure, qui se perd sous terre, coule par-dessous ces grottes, et reparoit de l'autre côté de la montagne, où ses eaux font tourner un moulin.

AVALON  
instance e  
Le roi Rob  
mois: elle  
collège de  
nautés. C  
d'un trait  
plusieurs a

JOIGNY  
de premièr  
5,176 habi

SENS, il  
sont de co  
bunaux de  
ville assez  
et de la V  
nom de Sa  
M. le daup  
dauphine. S  
primé, pre  
Germanie.

un collège  
paroisses et

TONNERN  
l'Yonne au  
bunal de p  
est célèbre

2

Ce départ  
petites mon  
Nuits, Bea  
nommée à c  
Il est div  
préfecture,  
militaire et  
éputés à éli  
u 876.956 l  
habitants.

**AVALON**, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Sa situation est remarquable. Le roi Robert la prit en 1007, après un siège de trois mois : elle avoit un fort château, un chapitre, un collège des PP. de la doctrine, et d'autres communautés. C'est la patrie de M. Bocquillot, auteur d'un traité historique de la liturgie sacrée, et de plusieurs autres ouvrages. Elle a 5,483 habitants.

**JOIGNY**, sur Yonne, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Population, 5,176 habitants.

**SENS**, illustre avant le temps de César ; ses murs sont de construction romaine ; sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville assez grande, est située au confluent de l'Yonne et de la Vanne. Sa cathédrale est vaste, et porte le nom de Saint-Etienne. On y voyoit le tombeau de M. le dauphin, fils de Louis XV, et de madame la dauphine. Son archevêque, dont le siège a été supprimé, prenoit le titre de primat des Gaules et de Germanie. Sens avoit deux abbayes de bénédictins, un collège, un séminaire de Lazaristes, et plusieurs paroisses et couvents. Population, 8,675 habitants.

**TONNERRE**, sur l'Armençon, qui se jette dans l'Yonne au-dessus de Joigny, sous-préfecture et tribunal de première instance. Le terroir de cette ville est célèbre par ses vins.

## 2. Département de la Côte-d'Or.

Ce département tire son nom d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-huitième division militaire et dans le diocèse de Dijon, et a trois députés à élire. Superficie, 1,718,228 arpents carrés, ou 876.956 hectares. Population (en 1810), 345,827 habitants.

**DIJON**, sur l'Ouche, ci-devant capitale de toute la Bourgogne, évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée. Cette ville est grande et bien peuplée, on y compte 21,612 âmes; c'est où se tenoient les états de Bourgogne, dans le palais royal où étoit le château des anciens ducs de Bourgogne. Ce palais est situé sur la Place Royale, percée en plusieurs endroits qui aboutissent à autant de rues. Son évêché a été érigé dans l'abbaye de Saint-Etienne, par Clément XII, en 1731. On voit au milieu du chœur de la célèbre abbaye de Saint-Bénigne, le tombeau d'un roi de Pologne, qui s'étoit fait frère convers dans cette abbaye. Cette ville avoit une Sainte-Chapelle, plusieurs couvents, une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1740; un séminaire de l'oratoire, un collège avec une belle bibliothèque, laquelle lui a été donnée par Charles Fevret, né dans cette ville, à condition de la rendre publique. Dijon est la patrie du célèbre Bossuet, évêque de Meaux; de Claude Saumaise, fameux critique; de Longepierre, célèbre traducteur; de M. de la Monnoie, de l'académie française; du savant président Bouhier, du poëte Crébillon, qui étoit de l'académie française.

Il y avoit près de cette ville, un très riche couvent de chartreux, où reposent les cendres des derniers ducs de Bourgogne, des duchesses leurs femmes et de leurs enfants. Les tombeaux de Philippe-le-Hardi, et de Jean Sans-peur, avec celui de Marguerite de Bavière, sa femme, sont en particulier d'une grande beauté.

**AUXONNE**, sur la Saône, ci-devant comté. Cette ville a un château et quelques fortifications. Population, 4,839 habitants.

**SAINTE-JEAN-DE-LOSNE**, sur la Saône. Cette ville soutint un siège vigoureux contre l'armée Impériale, en 1636. Louis XIII avoit récompensé cette constance par des privilèges considérables, en particulier par une exemption de taille et de tout subside.

**BEAUNE**, jolie ville, où l'on compte 9,298 ha-

bitants,  
tance et

NUIT  
partenoi  
nommoi  
du roi.

Ces d  
lents vir

ARNA  
tite ville  
est rema  
ligni ren

CHAT  
deux par  
Bourg; s

SEMU  
l'Auxois  
tance. C

Henri I  
parlemen  
les troub  
5,065 ha

MONT  
sance de

NOYER  
avoit un  
vière de

couvertes  
théologie

SAULI  
une haut  
abondant

3. De  
Mâc

Il est  
fecture,  
taire et  
putés à

bitants, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Il y avoit un chapitre.

Nuits : il y avoit une collégiale. Cette ville appartenoit au prince de Conti comme engagiste ; il nommoit le gouverneur, qui recevoit les provisions du roi.

Ces deux villes sont renommées pour leurs excellents vins.

ARNAY-LE-DUC, au sud-est de Saulieu. Cette petite ville n'est pas loin de la rivière d'Arroux : elle est remarquable par la victoire que l'amiral de Coligni remporta sur le maréchal de Cossé, en 1570.

CHATILLON-SUR-SEINE ; la Seine coupe cette ville en deux parties, dont l'une s'appelle *Chaumont* et l'autre *Bourg* ; sous-préfecture et tribunal de première instance.

SEMUR, sur l'Armançon, ci-devant capitale de l'Auxois, sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville a une bonne manufacture de draps. Henri IV, satisfait de sa fidélité, y transféra le parlement de Dijon, qui n'en est sorti qu'après que les troubles de la ligue furent apaisés. Population, 5,065 habitants.

MONTBAR. Ce bourg est immortalisé par la naissance de Buffon.

NOYERS, au nord-ouest de Semur. Cette ville, qui avoit un collège de doctrinaires, est située sur la rivière de Sérin, dans un vallon entouré de montagnes couvertes de vignes. C'est la patrie de Treuvé, théologien, à qui l'on doit des ouvrages excellents.

SAULIEU, au sud-est d'Avalon. Cette ville est sur une hauteur, dans un terrain fertile en grains, et abondant en bétail.

3. Département de Saône-et-Loire, formé du Mâconnais, de l'Autunois, du Chalonnais.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse d'Autun, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie,

1,680,457 arpents carrés, ou 857,678 hectares. Population, 463,782 habitants.

**MÂCON**, sur la Saône, ci-devant *capitale* du Mâconnais, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. On compte dans cette ville 10,438 habitants. Elle est célèbre pour ses bons vins : sa situation sur le penchant d'une colline la rend très agréable. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Son évêque étoit président-né des états du Mâconnais. Les chanoines de la collégiale faisoient preuve de noblesse. Les PP. de l'oratoire avoient le séminaire. Mâcon avoit aussi un hôtel-dieu, un collège, et plusieurs communautés religieuses.

**TOURNUS**, sur la Saône, au nord de Mâcon. Cette petite ville n'avoit de remarquable que son abbaye, sécularisée par Urbin VIII. L'abbé étoit seigneur haut-justicier de la ville.

**CLUNI**, au nord-ouest de Mâcon, sur la petite rivière de Grosne. Cette petite ville doit sa naissance à la fameuse abbaye de *Cluni*, chef d'ordre. Elle a été fondée sous la règle de S.-Benoît, l'an 910, par Bernon, abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine. L'église est une des plus vastes de la France : elle a 600 pieds de long et 120 de large, et une double croisée. L'abbé étoit conseiller-né du parlement de Paris, et avoit juridiction dans la petite ville de Cluni.

**AUTUN**, sur l'Arroux, ci-devant *capitale* de l'Autunois, *évêché, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Sa population est de 9,310 habitants. Son évêque étoit président-né des états de Bourgogne, premier suffragant de l'archevêque de Lyon, et administrateur, tant au spirituel qu'au temporel, de cette métropole, pendant la vacance du siège : le pape saint Grégoire lui avoit accordé le droit de porter le *pallium*. Autun avoit huit paroisses, un hôpital général, et un autre pour les malades, servi par les religieuses de l'ordre de saint Augustin ; un séminaire de Saint-Sulpice, un collège, une abbaye de bénédictins, et une de chanoines-réguliers. Cette ville est remplie de beaux restes

de monu  
être des  
roux et  
ni ser e  
première  
architect  
conséque  
Louis X  
pice du  
porté ; p  
en posar

Les c  
quelques  
pierre de  
C'est un  
semblabl  
en poin  
pyramid  
c'est un  
des *Urn*  
temps ,  
y voit e  
théâtre :  
taillées e  
au bas d  
ressembl  
dessous  
des cave  
tenoit le  
pour les  
plusieurs

BOUR  
trouve d  
trois par  
pitaux.

CHAL  
de prem  
supprime  
La citad  
sont ce q

de monuments anciens. Deux de ses portes paroissent être des ouvrages des Romains : c'est la porte d'Arroux et celle de Saint-André. Il n'y a ni ciment, ni fer entre les joints des pierres qui forment la première, qui est une espèce d'arc-de-triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, et par conséquent du temps des Romains. On rapporte que Louis XIV, ayant entrepris le magnifique frontispice du vieux Louvre à Paris, envoya visiter cette porte, pour essayer de bâtir de même sans ciment, en posant seulement les pierres l'une sur l'autre.

Les campagnes voisines de la ville ont aussi quelques restes de la belle antiquité. On y voit la pierre de *Couar*, dont on ne peut deviner l'usage. C'est un large monceau de pierrailles bien cimentées, semblable à un tas de pierres qui s'élève un peu en pointe : on diroit que c'est un diminutif des pyramides d'Égypte ; aussi les Autunois pensent que c'est un monument sépulcral. Tout près, est le *champ des Urnes*, ainsi nommé, parceque dans tous les temps, on y'a trouvé des urnes sépulcrales. On y voit encore un vestige bien marqué d'un amphithéâtre : ce sont des terres couvertes d'herbe, et taillées en forme de degrés qui tournent en rond : au bas des degrés une grande plate-forme verte, qui ressemble à l'*Arène*, et autour, on aperçoit au-dessous des degrés, de petites loges basses, comme des caveaux bâtis de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, et d'où on les lâchoit pour les combats. On voit aussi, près de cette ville, plusieurs restes de grands chemins romains.

**BOURBON-LANCI**, au sud-ouest d'Autun. On y trouve des bains chauds. Elle avoit une collégiale, trois paroisses, quelques couvents et deux petits hôpitaux.

**CHALONS**, sur Saône, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. La population est de 11,128 habitants. La citadelle et l'église cathédrale de Saint-Vincent, sont ce qu'il y a de plus remarquable en cette ville,

qui est ancienne et assez marchande. Il y avoit une maison de clunistes ; les prêtres de l'oratoire avoient le séminaire. Il y avoit aussi un collège.

**SEURE**, sur la Saône : on la nomme aussi *Bellegarde*, depuis son érection en duché-pairie par Louis XIII, en 1619. Sa seigneurie appartenoit à la maison de Condé.

**VERDUN**, près du confluent de la Saône et du Doubs : c'est une petite ville où il se trouve plusieurs antiquités. Le 29 octobre, on y tient une foire qui dure quinze jours et qui est très fréquentée.

**CITEAUX**, au nord de Verdun, célèbre abbaye et chef d'ordre, fondée en 1098, des libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint Etienne, son successeur, envoya une partie des moines, qui s'étoient fort multipliés, à la *Ferté*, sur Grosne, en Charolois, l'an 1112, où fut fondée la première fille de Cîteaux. Deux ans après le même saint fonda, dans l'Auxerrois, le monastère de saint Edmont ou Edme de *Pontigni*, qui est la seconde fille de Cîteaux. Celui de *Clairvaux*, qui est la troisième, fut fondé, en 1115, par saint Bernard ; et un an après, Guillencus, évêque de Langres, fonda dans le Bassigni, le monastère de *Morimond*, qui est la quatrième fille de Cîteaux. Ces quatre abbés, qu'on nommoit les quatre pères de l'ordre de Cîteaux, avoient de grands privilèges, et pouvoient passer eux-mêmes pour des généraux d'ordre, à cause de leur autorité sur les monastères de leur filiation. L'abbé de Cîteaux étoit conseiller-né au parlement de Bourgogne, et supérieur-général de tout son ordre. L'abbaye de Cîteaux étoit vaste et très riche, son église grande et bien décorée.

**CHAROLLES**, ci-devant *capitale* du Charolois, comté qui appartenoit à la maison de Condé, *sous-préfecture*, *tribunal de première instance*. Le château des anciens comtes de Charolois est dans l'enceinte de la ville. L'église de Saint-Nizier étoit collégiale et paroissiale.

PARA  
la riviè  
jolie,  
Benoit

SÉMU  
petit pa  
de baro  
en Aux  
LOU  
instanc

4. Dép  
gey, d

Cedé  
de sous  
vision r  
députés  
1,077,4  
pulation

Bour  
Bresse,  
On y c  
un colle  
C'est la  
duction  
de Mez  
de cette  
sés, fon  
lippe II  
crement  
ecture.  
fondatri  
même d  
tesse pa  
des pro  
surtout  
étoient  
orage,

BELL  
fecture

PARAI-LE-MONIAL, au nord-ouest de Charolles, sur la rivière de Bourbince, est une petite ville assez jolie, qui avoit deux prieurés de l'ordre de Saint-Benoit, un hôpital, et un collège.

SÉMUR, près de Charolles, ci-devant capitale d'un petit pays appelé le Brionois. Sémur portoit le titre de baronnie : il ne faut pas le confondre avec Sémur en Auxois, dont on a parlé.

LOUHANS, sous-préfecture et tribunal de première instance.

4. Département de l'Ain, formé de la Bresse, du Bugey, du Valromey, et de la principauté de Dombes.

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la sixième division militaire et dans le diocèse de Lyon, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie 1,077,432 arpents carrés, ou 549,963 hectares. Population, 297,470 habitants.

BOURG, sur la Ressouse, ci-devant capitale de la Bresse, préfecture et tribunal de première instance. On y compte 7,303 habitants. Cette ville qui avoit un collège, a été pendant quelque temps épiscopale. C'est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quinte-Curce, et de Bachet, seigneur de Meziriac, tous deux de l'académie française. Près de cette ville étoit un couvent d'augustins déchaussés, fondé par Marguerite d'Autriche, veuve de Philippe II, duc de Savoie. Leur église, quoique médiocrement grande; passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. On y admire surtout les mausolées de la fondatrice, du duc son mari, et de la mère du même duc. Les formes du chœur sont d'une délicatesse parfaite; les statues des anciens patriarches et des prophètes, qui en font la séparation, méritent surtout l'attention des curieux. Les vitraux, qui étoient d'un prix inestimable, ont été brisés par un orage, en 1720.

BELLEY, ci-devant capitale du Bugey, sous-préfecture et tribunal de première instance : l'évêché a

été supprimé. Cette ville confine à la Savoie, et n'est qu'à deux lieues du Rhône. L'évêque étoit seigneur de la ville; il prenoit le titre de prince du Saint-Empire, depuis que l'empereur Frédéric Barberousse donna à l'évêque Antelme, et à son église, le droit de battre monnoie, avec la seigneurie absolue de la ville, ne se réservant que la souveraineté.

**NANTUA**, sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville, qui est au nord de Belley, doit son origine à un ancien monastère de bénédictins non réformés, qui étoit autrefois une abbaye, et devint ensuite un prieuré, dont les religieux devoient être nobles. Le prieur étoit seigneur de la ville, qui avoit un collège de jéséphites.

**SEISSEL**, jolie ville sur le Rhône, qui la traverse: c'est un grand passage. Par le traité de Turin, en 1760, le roi avoit consenti que le milieu du Rhône formât, de ce côté, la séparation de ses états d'avec ceux de la maison de Savoie. En conséquence, la France étoit entrée en possession du *Val de Chézery*, situé en-deçà du Rhône; et le roi avoit cédé à la maison de Savoie, la partie orientale de la ville de Seissel, qui est au-delà du Rhône, ainsi que *Aire-la-Ville*, le *Pont d'Arlod*, *Chanaz* et la *Balm*.

**TRÉVOUX**, sur la Saône, au-dessus de Lyon, ci-devant capitale de la principauté de Dombes, sous-préfecture et tribunal de première instance; elle avoit une église collégiale, plusieurs couvents, et un hôpital fondé par mademoiselle de Montpensier. Il y avoit ci-devant un petit parlement, dont le ressort avoit été réuni à celui de Bourgogne.

**MONT-LUEL**, ci-devant chef-lieu d'un petit pays, nommé la *Val-Bonne*, au midi de la Bresse. Louis XIII avoit cédé cette ville, avec la baronnie de Gex, en échange de Château-Chinon.

Cette  
raine; é  
béliard  
à l'occi  
abonde  
nourrit  
rières d  
bâtre (

La F  
après a  
séquenc  
success  
gogne  
Maxim  
entr'au  
étant d  
Comté  
de dix  
laissa  
pagne.  
pour la  
elle est  
mègue

Ses  
et le D  
Nou  
168.

Le  
tour de  
Doubs

(1) Jas  
ne reçoit  
petites ta

(2) All  
m ais plu

## ARTICLE IX.

*Franche-Comté.*

Cette province est bornée au nord, par la Lorraine; à l'orient, par la ci-devant principauté de Montbéliard et la Suisse; au midi, par la Bresse; et à l'occident, par la Bourgogne et la Champagne. Elle abonde en blés, en vins, en fruits et en sel. On y nourrit de fort bons chevaux. On y trouve des carrières de beau marbre, de jaspe (1) et même d'albâtre (2); des mines de fer, de cuivre et de plomb.

La Franche-Comté a passé aux ducs de Bourgogne, après avoir eu des souverains particuliers, en conséquence des démembrements qui se firent sous les successeurs de Charlemagne. Le dernier duc de Bourgogne ne laissa, en 1477, qu'une fille, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche, et lui rapporta entr'autres cette province en mariage. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté et les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom de dixième cercle; et Charles-Quint son petit-fils, laissa ces provinces à son fils Philippe II, roi d'Espagne. Louis XIV ayant conquis la Franche-Comté, pour la seconde fois, en 1674, sur les Espagnols, elle est demeurée à la France par la paix de Nimègue, en 1678.

Ses rivières les plus considérables sont la Saône et le Doubs.

Nous avons déjà décrit le cours de la Saône, page 168.

Le *Doubs* prend sa source au mont *Jura*, fait le tour de ces montagnes qui séparent le département du Doubs, de la Suisse, puis passe à Besançon et à

(1) Jaspe, pierre peu différente de l'agate, mais plus molle, et qui ne reçoit pas un si beau poli. Le plus estimé est le vert, semé de petites taches rouges.

(2) Albâtre, espèce de pierre blanche, moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.

Dôle, et va se jeter dans la Saône, au-dessus de Châlons.

On partageoit la Franche-Comté en quatre grands bailliages, ceux d'Aumont, au nord; de Besançon et de Dôle, au milieu, et d'Aval, au midi. Aujourd'hui la Franche-Comté forme trois départements; savoir, Haute-Saône, Doubs, Jura.

### 1. Département de la Haute-Saône.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la sixième division militaire, et dans le diocèse de Besançon, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 456,964 hectares. Population, 292,122 habitants.

**VESOUL**, *préfecture, tribunal de première instance.* C'est une petite ville où l'on compte 5,448 habitants, et dont le terroir est fertile en bons vins. Elle avoit un chapitre, un collège, un couvent de capucins et deux de filles.

A l'orient de Vesoul, au village de *Leugne*, est une caverne singulière, qui est une glacière naturelle, inépuisable, et où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on n'en ôte en huit. Cette caverne a 35 pas de profondeur, sur 60 de large, et une espèce de voûte de plus de 50 pieds de haut. Il pend de cette voûte de très gros morceaux de glace, qui font un très bel effet; mais la plus grande abondance de glace vient d'un petit ruisseau qui occupe une partie de la caverne. Il est glacé en été et coule en hiver. Quand il y a quelques brouillards dans cette caverne, c'est une marque certaine de pluie pour le lendemain, et les paysans viennent consulter ce baromètre naturel.

**GRAY**, sur la Saône, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Louis XIV l'ayant prise en 1668, en fit raser les fortifications. Cette ville est une des plus marchandes de la Franche-Comté. Population, 5,192 habitants.

**LOIRE**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* C'étoit une abbaye de l'ordre de saint Benoît,

dont l'a été

par sa saint Murba

Lux

est célé nom de

plus d' dais. I

suivie que da

sieurs de sain

Il est

préfectu

litaire e

putés à

1,044,9

population

BESAN

Franche

cour imp

commer

ville, où

et qui é

roisses,

archevê

Les cha

tout tem

et la mi

Il y avoi

aris et h

ciété litt

On y vo

les Rom

de saint

lège. Cett

dont l'abbé étoit autrefois prince de l'Empire. Elle a été fondée au commencement du septième siècle, par saint Diel ou Diey, compatriote et disciple de saint Colomban : elle avoit été réunie à l'abbaye de Murbach en Alsace.

LUXEUIL, au nord-est de Vesoul. Cette petite ville est célèbre par ses eaux minérales. Elle a tiré son nom de la fameuse abbaye de *Luxeuil*, fondée, il y a plus d'onze cents ans, par saint Colomban, Irlandais. La règle que ce saint y avoit établie, quoique suivie par plusieurs monastères, tant en France, que dans les pays étrangers, avoit été laissée plusieurs siècles après sa mort, pour faire place à celle de saint Benoît.

2. *Département du Doubs.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la sixième division militaire et dans le diocèse de Besançon, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,044,986 arpents carrés, ou 530,993 hectares. Population, 220,378 habitants.

BESANÇON, sur le Doubs, ci-devant *capitale* de la Franche-Comté, *archevêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée.* C'est une grande et belle ville, où l'on compte 28,172 habitants, fort ancienne, et qui étoit autrefois impériale. Il y avoit huit paroisses, sept couvents d'hommes et cinq de filles. Son archevêque se qualifioit de prince du Saint-Empire. Les chanoines de l'église métropolitaine étoient en tout temps habillés de violet, et portoient le rochet et la mitre comme les évêques, quand ils officioient. Il y avoit dans cette ville une académie des sciences, arts et belles-lettres, établie en 1752, et une société littéraire militaire, fondée peu de temps après. On y voit les restes d'un arc-de-triomphe bâti par les Romains; il y avoit une abbaye de bénédictins de saint Vannes, une église collégiale et un collège. Cette ville a aussi cinq belles fontaines pu-

bliques ornées de statues, une citadelle élevée sur un rocher escarpé, un hôtel-dieu pour de pauvres enfants des deux sexes, un hôpital d'enfants-trouvés, une maison de refuge; un magnifique hôpital composé de trois grands corps de logis, et fermé d'une superbe grille. On y remarque encore le palais du cardinal de Granvelle, qui étoit né dans cette ville. Ce cardinal avoit placé dans son jardin, à Besançon, la fameuse statue colossale de Jupiter, faite par Myron, célèbre sculpteur grec: on la voit aujourd'hui dans les jardins de Versailles, près du théâtre d'eau. Besançon est aussi la patrie de Pierre Chifflet, auteur de plusieurs ouvrages théologiques; de Jean-Jacques Chifflet, médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, auteur d'une Histoire de Besançon, et de plusieurs autres écrits historiques; de l'abbé Boisot, très versé dans l'histoire civile et naturelle; et de Dunod, qui a fait celle de la Franche-Comté.

BAUME, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il y avoit un chapitre de chanoinesses nobles.

PONTARLIER, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville est très ancienne; et c'est un passage commode pour aller en Suisse.

SAINTE-IPPOLYTE, ci-devant comté, *sous-préfecture, tribunal de première instance*.

### 3. Département du Jura.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la sixième division militaire et dans le diocèse de Besançon, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 986,246 arpents carrés, ou 503,364 hectares. Population, 292,883 habitants.

LONS-LE-SAULNIER, *préfecture, tribunal de première instance*. Sa population est de 7,074 habitants. On admire dans cette ville le bâtiment qui sert aux sauneries. Il y avoit une abbaye de bernardines nobles qui n'étoient pas cloîtrées, et qui portoient une croix d'or. Il y avoit aussi d'autres communautés religieuses.

DÔLE, de premi  
de la pro  
belle et p  
vents de  
dieu. Les  
nommé l'

p. 165, r  
de ce coll  
avec cette

Au succè  
lon un m  
de la Fr

sous bène  
université  
gogne; m

ainsi que  
la chambr  
Cluni y a

lège de S  
Au nor

grotte fort  
sentent de  
tenir la v

tues et fi  
formation  
temps, es

ORNAN  
cette ville  
des grand

regorge ex  
tité d'une  
Il y a à un

blable.  
POLIGN

instance e  
dans un t  
collège de

tier, pren  
doit comm

DÔLE, sur le Doubs, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, autrefois capitale de la province, n'est pas fort grande ; mais elle est belle et peuplée. Elle avoit un collège, cinq couvents de religieux, six de religieuses, et un hôtel-dieu. Les jésuites y avoient un magnifique collège nommé l'*Arc*. L'auteur du Voyage littéraire, 1<sup>re</sup> part. p. 165, rapporte qu'on voyoit au-dessus de la porte de ce collège une statue de saint Ignace de Loyola, avec cette inscription : *Successori Sancti Thomæ*, Au successeur de saint Thomas, succession qui, selon un magistrat, dont parle Piganiol (*Description de la France, Tome VIII*), n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Dôle avoit autrefois une université fondée par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne ; mais Louis XIV l'a transférée à Besançon, ainsi que le parlement, auquel Louis XV avoit uni la chambre des comptes. Les bénédictins réformés de Cluni y avoient une maison qu'ils appeloient le *collège de Saint-Jérôme*.

Au nord-est de Dôle, et près du Doubs, est une grotte fort singulière par ses congélations, qui représentent des colonnes ; en apparence faites pour soutenir la voûte d'un salon, où l'on croit voir des statues et figures de toutes sortes. Il s'y fait une transformation continuelle ; et ce que l'on y voit dans un temps, est tout autre chose huit jours après.

ORNANS, à l'orient, sur la Louve. On voit près de cette ville un puits qui croît tellement dans le temps des grandes pluies, que, malgré sa profondeur, il regorge extraordinairement, et jette une grande quantité d'une espèce de poissons, qu'on appelle *Ombres*. Il y a à une lieue de Vesoul un puits à-peu-près semblable.

POLIGNY, *sous-préfecture*. Le *tribunal de première instance* est à Arbois. C'est une ville assez jolie, dans un territoire fertile en bons vins. Il y avoit un collège de l'oratoire. C'est la patrie de Jacques Cottier, premier médecin de Louis XI, qui le regardoit comme l'arbitre de ses jours, et n'osoit rien lui

refuser. Jean Lejeune, célèbre prédicateur de l'oratoire, est aussi né dans cette ville. Population, 5,323 habitants.

ARBOIS, *tribunal de première instance*. C'est une ville célèbre par ses excellents vins. On y compte 6,449 habitants.

SALINS, ainsi nommée, à cause des sources d'eaux salées, dont on fait du sel, qui étoit d'un grand revenu pour le fisc. La grande saline est au milieu de la ville. C'est une espèce de petite place forte, qui a 140 toises de long, sur 46 de large. Deux forts, l'un nommé *le fort Belin*, et l'autre *le fort Saint-André*, commandent la ville, qui est située entre deux montagnes, sur lesquelles ces forts sont construits. Salins avoit un collège de l'oratoire, un chapitre et plusieurs communautés. C'est la patrie du baron de Lisola, qui a tant écrit sur la politique; et de l'abbé d'Olivet, de l'académie française. Population, 8,061 habitants.

SAINT-CLAUDE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché, érigé en 1742, a été supprimé. C'étoit ci-devant une célèbre abbaye de l'ordre de saint Benoît. Les religieux avoient été sécularisés ensuite, et étoient devenus chanoines: ils devoient faire preuve de noblesse de quatre quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Cette abbaye avoit été formée par saint Romain et saint Lupicien, frères. On l'appela d'abord *Condat*, et ensuite le monastère du mont *Jura*. Sa situation entre trois rochers stériles est affreuse; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y est formé, peu-à-peu, une ville maintenant assez considérable. L'abbé de Saint-Claude avoit des privilèges singuliers, comme d'ennoblir, de légitimer, et de donner la grâce à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette ancienne abbaye, est la chässe de saint Claude, où l'on voit son corps encore entier, en chair et en os, quoiqu'il soit mort il y a plus de mille ans. C'est une espèce de merveille, que les calvinistes ayant brûlé

tant de re  
la ville d  
que de se

Le Po  
l'Anjou ;  
la March  
et à l'oc  
tile en bl  
s'y trouve  
jusqu'à V  
aussi un

Guilla  
du maître  
de Franc  
Poitiers.  
d'Aquitai  
décèsseur  
gleterre,  
furent co  
son fils,  
en toute  
le traité  
sur eux  
donna à  
mort du c  
donna le  
enfants,  
voit pas

La riv  
est la V

à l'articl  
On di  
à l'orien  
est situé

Cette p  
la Vienn

tant de reliques de saints , celle-ci ait été épargnée , la ville de Saint-Claude n'étant éloignée de Genève que de sept lieues.

## ARTICLE X.

*Poitou.*

Le Poitou est borné au nord , par la Bretagne et l'Anjou ; à l'orient , par la Touraine , le Berri et la Marche ; au midi , par l'Angoumois et l'Aunis ; et à l'occident , par l'Océan. C'est un pays très fertile en blé : on y nourrit beaucoup de bestiaux ; il s'y trouve quantité de vipères , dont on en transporte jusqu'à Venise , pour faire la thériaque ; on y fait aussi un grand commerce de drogues.

Guillaume , surnommé *Tête d'Étoupes* , s'étant rendu maître de Poitiers sous Louis d'Outremer , roi de France , ce prince lui donna le titre de comte de Poitiers. Eléonore , unique héritière du dernier duc d'Aquitaine , nommé Guillaume , comme ses prédécesseurs , apporta en mariage à Henri II , roi d'Angleterre , le Poitou , avec tous ses autres états , qui furent conquis pour la plupart sur Jean *Sans-Terre* , son fils , par Philippe-Auguste. Le Poitou fut cédé en toute souveraineté aux anglais , en 1360 , par le traité de Brétigni : mais Charles V ayant conquis sur eux le Poitou , après la mort du roi Jean , le donna à son frere Jean , duc de Berri. Après la mort du duc Jean , qui n'eut que des filles , Charles VI donna le Poitou à son fils Jean , qui mourut sans enfants , en 1416. Le Poitou , depuis ce temps , n'avoit pas été séparé du domaine.

La rivière la plus considérable de cette province est la *Vienne* , qui la traverse. Nous en avons parlé à l'article de la Touraine , page 153.

On divisoit le Poitou en haut et bas : le haut est à l'orient. Il est beau et plus fertile que le bas , qui est situé vers la mer.

Cette province renferme trois départements , savoir , la Vienne , les Deux-Sèvres et la Vendée.

## 1. Département de la Vienne.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la douzième division militaire et dans le diocèse de Poitiers, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,350,128 arpents carrés, ou 689,083 hectares. Population, 248,580 habitants.

POITIERS, sur le Clain, ci-devant *capitale* de toute la province, *évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée*. Cette ville, où l'on ne compte que 21,124 habitants, est très grande, mais peu peuplée à proportion, et mal bâtie. Les conseillers du présidial portoient la robe rouge, à cause que Charles VII y transféra le parlement de Paris. Les églises de Poitiers sont les seuls beaux édifices. On y voit quelques restes d'antiquités romaines; entr'autres les ruines de ce qu'on appelle le *Palais-Galien*, et un grand arc, qui sert de porte, et qu'on croit avoir été un arc de triomphe. Au milieu de la place royale, étoit une statue pédestre de Louis XIV. En 1356, les français furent battus près de cette ville, par les anglais; et le roi Jean fut pris et mené en Angleterre. Poitiers avoit plusieurs collégiales, grand nombre de paroisses, une abbaye de bénédictins et un collège. C'est la patrie de Filéau de la Chaise, historien de saint Louis, et de Dubois, traducteur de plusieurs ouvrages de saint Augustin.

Près de cette ville, dans les campagnes de *Vouillé*, Clovis remporta, en 507, sur Alaric, roi des Visigots, une célèbre victoire, qui étendit sa domination depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées.

MIREBEAU, au nord-ouest de Poitiers. C'étoit la *capitale* d'un petit pays nommé *Mirebalais*, qui est situé dans le Poitou, mais du ci-devant gouvernement de Saumur, en Anjou.

MONCONTOUR, petite ville du *Mirebalais*, située sur la Dive, à neuf lieues de Saumur, et à quatre

de Loudun  
catholique  
gnèrent le  
mandés par

CHATEL  
tribunaux

un duché

maison de

sa bonne  
qu'on y tr

9,241 hab  
CIVRAY

instance.

LOUDUN  
instance.

est fameux  
gieuses un

ville, nom

ensorcelées

Sainte-Ma

toire de F

MAULEON  
c'étoit une

pairie, ex

Rosalie, c

Dauphin,

MONTMO  
mière inst

LA TRIN  
de la Mar

l'illustre n

en France  
leurs préte

MORTEN  
duché-pair

de Rochec

2  
Il est d  
préfecture,

de Loudun. Elle est célèbre par la bataille que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, y gagnèrent le 3 octobre 1569, sur les calvinistes, commandés par l'amiral Coligni.

CHATELLERAULT, sur la Vienne, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* C'étoit un duché appartenant au prince de Talmond, de la maison de la Trimouille. Cette ville est connue par sa bonne coutellerie, et pour les diamants faux, qu'on y travaille mieux que partout ailleurs. Elle a 9,241 habitants.

CIVRAY, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

LOUDUN, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville, qui avoit plusieurs couvents, est fameuse par la prétendue possession de ses religieuses ursulines, et par la mort du curé de cette ville, nommé *Grandier*, qui fut accusé de les avoir ensorcelées. C'est la patrie de Scévole et de Louis de Sainte-Marthe, célèbres par leurs travaux sur l'histoire de France. On compte 5,100 habitants.

MAULEON : il y avoit une abbaye de génovéfains ; c'étoit une baronnie qui avoit été érigée en duché-pairie, en 1736, en faveur d'Alexis-Magdelène-Rosalie, comte de Châtillon, gouverneur de M. le Dauphin, père de Louis XVI.

MONTMORILLON, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

LA TRIMOUILLE ou LA TRÉMOUILLE, sur les confins de la Marche et du Poitou, petite ville célèbre par l'illustre maison des seigneurs de ce nom, qui avoient en France le rang de princes étrangers, à cause de leurs prétentions au royaume de Naples.

MORTEMAR, à l'ouest de la Trémoille, ci-devant duché-pairie, érigé en 1650, en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar.

2. *Département des Deux-Sèvres.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la douzième division

militaire et dans le diocèse de Poitiers, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 585,275 hectares. Population, 250,633 habitants.

NIOIRT, sur la Sèvre, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Cette ville, où l'on compte 14,516 habitants, est la plus marchande du Poitou. Les Pères de l'oratoire y avoient un collège.

SAINT-MAIXANT, sur la Sèvre. Il s'y fait un grand débit de bas et d'étoffes de laine : on y trouvoit une célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

LUSIGNAN. Cette petite ville est célèbre par les seigneurs qui ont porté son nom, et dont quelques-uns ont été rois de Jérusalem et de Chypre.

MELLE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

PARTHENAY, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

BRESSUIRE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

THOUARS. C'étoit un duché érigé en 1563, et une pairie, dont les lettres avoient été enregistrees au parlement, en 1599. M. de la Trimouille, à qui elle donnoit le titre de duc, y avoit un beau château. Cette ville avoit trois paroisses, deux chapitres, et plusieurs couvents. Le duché de Thouars étoit si étendu, qu'il avoit 1,700 vassaux. La *sous-préfecture* a été transférée de Thouars à Bressuire.

### 3. Département de la Vendée, dans le Bas-Poitou.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la douzième division militaire et dans le diocèse de la Rochelle, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,323,432 arpents carrés, ou 675,458 hectares. Population, 266,851 habitants.

NAPOLEON, ci-devant la Roche-sur-Yon, *préfecture, tribunal de première instance*. Napoléon est une ville nouvellement rebâtie, et qui s'agrandit

considéra  
La Roche  
apparteno

L'ONTEN  
*préfecture*  
ville est  
Nicolas F  
Brisson,  
Henri III  
consulte.

MAILLE  
la Sèvre  
rendent l'  
transféré

LUÇON,  
de marais

MONTA  
LES SA

et tribuna  
de paix u  
L'Isle

Noirma  
bons pâtur

NOIRME  
que l'île

de la Tri  
par la pr  
mille, au

L'Auni  
Poitou, v

Départem  
L'A

Il est d  
ture, est  
et dans le

considérablement. Elle avoit 850 habitans en 1806. La Roche-sur-Yon avoit le titre de principauté, et appartenoit à la maison de Conti.

FONTENAY, ci-devant FONTENAY-LE-COMTE, *sous-préfecture*. Sa population est de 6,362 habitans. Cette ville est connue par ses foires. C'est la patrie de Nicolas Rapin, célèbre poëte français; du président Brisson, qui a composé le Code des ordonnances de Henri III, et d'André Tiraqueau, célèbre jurisconsulte.

MAILLEZAIS, est située dans une île formée par la Sèvre et par l'Authie. Les marais voisins en rendent l'air très malsain. C'étoit autrefois un évêché transféré à la Rochelle.

LUÇON, ci-devant évêché : elle est aussi environnée de marais, qui la rendent assez malsaine.

MONTAIGU, ci-devant marquisat.

LES SABLES D'OLONNE, *petit port, sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il s'y fait en temps de paix un grand commerce de morue.

L'Isle d'Yeu, dans l'Océan.

Noirmoutier : cette île a des marais salants et de bons pâturages.

NOIRMOUTIER. Elle a appartenu long-temps, ainsi que l'île de son nom, à une branche de la maison de la Trimouille; mais, en 1720, elle fut vendue par la princesse des Ursins, qui étoit de cette famille, au duc de Bourbon.

ARTICLE XI.

*Aunis.*

L'Aunis est un petit pays, à l'extrémité du Bas-Poitou, vers la mer; il est très fertile et très peuplé.

*Département de la Charente-Inférieure, formé de l'Aunis et d'une partie de la Saintonge.*

Il est divisé en six arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la douzième division militaire et dans le diocèse de la Rochelle, et a quatre députés

à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,404,466 arpents carrés, ou 716,814 hectares. Population, 393,011 habitants.

**LA ROCHELLE**, ci-devant *capitale* du pays d'Aunis, *préfecture, évêché, port, place forte, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies*. On y compte 18,346 habitants. Louis XIII l'ayant assiégée, en 1628, le cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747 toises, pour empêcher que les Anglais ne portassent du secours par mer aux calvinistes rebelles; il la prit au mois d'octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies. On y a fait un port très commode, dont l'entrée est défendue par deux tours : c'est là qu'abordent pour l'ordinaire les vaisseaux d'Amérique. Le siège épiscopal de Maillezais y a été transféré en 1648. Cette ville, médiocrement grande, est bien bâtie : elle avoit une académie de belles-lettres, établie en 1734.

**MARANS**, sur la Sèvre; c'est un des lieux de la France où il se fait un plus grand commerce de blé.

**SAINTEs**, sur la Charente, ci-devant *capitale* de la Saintonge, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. C'est une ville ancienne, et dont les rues sont étroites et mal disposées. Elle avoit une célèbre abbaye de bénédictines, que l'on appeloit *les dames de Saintes*, dont l'abbesse avoit juridiction spirituelle; un séminaire uni aux prêtres de la mission ou lazaristes, un collège, un monastère d'anciens bénédictins, et d'autres communautés. On y voit un beau pont, construit du temps des Romains, sur lequel est un arc-de-triomphe, et les restes d'un amphithéâtre. C'est la patrie du P. Amelotte de l'oratoire, et du P. le Comte, jésuite. Le chef-lieu de préfecture qui étoit d'abord à Saintes, a été transféré à la Rochelle.

**TALMONT**, sur la Gironde, principauté qui appartenoit à la maison de la Trimouille.

**PONS**, au sud-est de Saintes, sur la Suigne, seigneurie très ancienne, dont les seigneurs se qualifioient *Sires de Pons*, et ne relevoient que du roi.

La man  
leur ho  
armé de  
baisée  
mainten  
roi deve  
avoit à  
maison  
d'Arma

ROCH  
sous-pré  
et de co  
chure de  
Louis X  
senal, u  
servent  
leurs offi  
par ses le  
beaux p  
droits po  
sommatio  
de canon  
nécessair  
cette vill  
pucins, b  
naire pou  
par les p  
sain, par  
tembre et

C'étoit  
vaisseaux  
au nord-c

BROU  
ronnée de  
bon sel.

SOUBIS  
par Louis  
de Rohan.

JONZA  
instance.

La manière dont ils rendoient anciennement au roi leur hommage, étoit singulière. Le sire de Pons, armé de toutes pièces, ayant la visière de son casque baissée, se présentoit au roi, et le supplioit de le maintenir dans la possession de ses privilèges. Le roi devoit lui donner par gratification l'épée qu'il avoit à son côté. Pons appartenoit à un prince de la maison de Lorraine, d'une branche cadette de celle d'Armagnac. Il portoit le titre de *prince de Pons*.

**ROCHEFORT**, *port, place forte, préfecture maritime, sous-préfecture civile, tribunaux de première instance et de commerce*. Cette ville, qui est près de l'embouchure de la Charente, a été bâtie par les ordres de Louis XIV, qui a fait construire un magnifique arsenal, un hôpital, et de très belles casernes, qui servent à loger les compagnies franches de marine, leurs officiers et l'inspecteur. Le roi lui avoit accordé par ses lettres-patentes de 1669, des foires et de très beaux privilèges, entr'autres l'affranchissement des droits pour toutes les denrées dont on y fait la consommation. Il y a une belle corderie, une fonderie de canons, et un magasin fourni de tout ce qui est nécessaire pour les vaisseaux de ligne. Les rues de cette ville sont belles. Il y avoit un couvent de capucins, bâti par les ordres de Louis XIV, et un séminaire pour les aumôniers de vaisseaux de roi, dirigé par les prêtres de la Mission. Mais l'air y est malsain, particulièrement dans les mois d'août, de septembre et d'octobre.

C'étoit un département de la marine. Les gros vaisseaux de ligne partent de l'île d'Aix, petite île au nord-ouest de Rochefort.

**BROUAGE**, *place forte*, sur la mer. Elle est environnée de marais salants, où l'on fait quantité de bon sel.

**SOUBISE**, sur la Charente, *bourg*, principauté érigée par Louis XIV, en faveur d'une branche de la maison de Rohan.

**JONZAC**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

MARENNES, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville est dans un terroir fort abondant en vin. Les hûtres vertes qu'on pêche aux environs, sont très estimées.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, dans la ci-devant Saintonge, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, ville autrefois très forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'une ancienne abbaye de bénédictins, fondée en 768. Ses eaux-de-vie sont très estimées. Population, 6,049 habitants.

Vers les côtes on trouve deux îles : celle de *Rhé*, au nord, et celle d'*Oléron*, au midi. Les vaisseaux étrangers vont charger dans ces deux îles beaucoup de sel et de vin.

L'île de *Rhé* est très fertile en vin ; mais il n'y croît ni blé ni foin, et presque point d'arbres ; on y fait beaucoup d'eau-de-vie. Elle ne payoit point de taille, étant réputée terre étrangère. Elle est dans l'arrondissement de la Rochelle.

SAINT-MARTIN, petite ville, fortifiée selon la méthode de Vauban, défendue par une bonne citadelle, en est le lieu le plus considérable.

L'île d'*Oléron* est fertile en blé, et en vin dans quelques endroits. Elle est dans l'arrondissement de Marennes.

OLÉRON, bourg bien fortifié, est le principal lieu de cette île.

## ARTICLE XII.

### *La Marche.*

Cette province, à l'orient du Poitou, tire son nom de sa situation sur les confins ou *Marches* (1) du Poitou, du Berri et du Limousin. Après avoir eu ses comtes qui en étoient souverains, Gui de Lusignan la laissa par testament à Philippe-le-Bel, qui la légua à Charles, son troisième fils. Ce prince

(1) *Marches*, signifioit autrefois *limites* ou *confins* d'un pays ; de là vient qu'on appelloit *marquis*, ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.

étant par  
contre le  
de Bourb  
suite dans  
celle de B  
l'a réunie  
séparée ;  
titre aux  
disposition

La Man  
l'orient,  
sin ; et à

Elle est  
voine y vi  
turages.

La rivie  
*Creuse*, q  
parlé à l'a

On divi  
est à l'oric

La Marc  
du Haut-P

Il est di  
préfecture,  
militaire e  
députés à  
1,135,332  
population,

GUERET

énatorerie

On y com  
dépendoit  
et qu'elle  
tandis que  
Bordeaux,  
un official  
Barnabites.  
auteur de

Tom.

était parvenu à la couronne, en 1322, l'échangea contre le comté de Clermont, qui appartenait à Louis de Bourbon, petit-fils de saint Louis. Elle passa ensuite dans l'ancienne maison d'Armagnac, et dans celle de Bourbon Montpensier. François I, en 1531, l'a réunie à la couronne, dont elle n'a plus été séparée; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait servi de titre aux fils aînés des princes de Conti, par une disposition particulière du roi.

La Marche est bornée au nord, par le Berri; à l'orient, par l'Auvergne; au midi, par le Limousin; et à l'occident, par l'Angoumois.

Elle est peu fertile en blé; mais le seigle et l'avoine y viennent assez bien, et elle a de bons pâturages.

La rivière la plus considérable de ce pays est la Creuse, qui le traverse tout entier: nous en avons parlé à l'article de la Touraine, page 152.

On divisoit la Marche en haute et basse: la haute est à l'orient, et la basse à l'occident.

La Marche, le Haut-Limousin et quelques portions du Haut-Poitou, forment le département de la Creuse.

*Département de la Creuse.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse de Limoges, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,135,332 arpents carrés, ou 579,455 hectares. Population, 220,407 habitants.

GUERET, ci-devant capitale de la Haute Marche, sénatorerie, préfecture, tribunal de première instance. On y compte 3,358 habitants. Comme la Marche dépendoit en grande partie du diocèse de Limoges, et qu'elle étoit du ressort du parlement de Paris, tandis que le Limousin dépendoit du parlement de Bordeaux, on avoit obligé l'évêque de Limoges à établir un official à Gueret. Cette ville avoit un collège des Barnabites. Elle est la patrie de Pardoux du Prat, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence, et

d'Antoine Varillas, historien plus élégant que véridique.

**ATHUN**, petite ville assez peuplée, sur la Creuse, au sud-est de Gueret.

**BOURGANEUF**, sous-préfecture, tribunal de première instance. Cette petite ville, jolie et bien bâtie, étoit le siège du grand prieuré d'Auvergne, de l'ordre de Malte.

**AVRUSSON**, sur la Creuse, sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville avoit été donnée au maréchal de la Feuillade par Louis XIV; c'est pour cela qu'il en portoit le nom. Sa manufacture de tapisseries la rend peuplée et marchande.

**GRANDMONT**, étoit le chef-lieu d'un ordre fondé par saint Etienne, en 1076, à Muret, près de Limoges, et transféré par son successeur Pierre, Limousin, à Grandmont, en 1124. C'étoit un prieuré, qui a été érigé en abbaye par le pape Jean XXII, en 1316.

**BOUSSAC**, sous-préfecture; le tribunal de première instance est à Chambon.

### ARTICLE XIII.

#### *Bourbonnais.*

Cette province, traversée par l'Allier, est bornée au nord, par le Berri et le Nivernais; à l'orient, par la Bourgogne; au midi, par l'Auvergne; et à l'occident, par le Berri.

Le Bourbonnais tiroit son nom d'une de ses villes, nommée *Bourbon*. Elle avoit donné le nom à la famille régnante, qui descendoit du sixième fils de saint Louis, lequel épousa l'héritière des sires de Bourbon, comme on les appeloit.

Ses principales rivières sont l'Allier et le Cher.

L'*Allier* prend sa source dans le département de la Lozère, passe près de Brioude et d'Issoire; puis à Moulins, et se rend dans la Loire au-dessous de Nevers; après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier. On a parlé du *Cher*, page 152.

On divis  
haut est à  
Le Bour

Il est div  
préfecture,  
militaire et  
députés à  
1,454,341 a  
pulation, 2

MOULINS  
nais, ci-de  
tribunaux a  
On y compt  
et belle vil  
lerie. On y  
collège et p  
Ursins a f  
Visitation,  
morency, s  
louse, sous  
en 1633.

BOURBON  
eaux minér  
nom à la  
bons, dont  
comte de C  
épousa Béa  
de Bourgog  
bert eut un  
ces, Pierre  
étoit sur le  
descendiren  
table de Fr  
1525, et le  
Mais en 16  
a été acco  
bon, princ  
qui lui avo

On divisoit le Bourbonnais en haut et bas : le haut est à l'orient, et le bas à l'occident.

Le Bourbonnais forme le département de l'Allier.

*Département de l'Allier.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse de Clermont, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,454,341 arpents carrés, ou 742,272 hectares. Population, 254,558 habitants.

MOULINS, sur l'Allier, dans le Haut-Bourbonnais, ci-devant capitale de la province, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée.* On y compte 13,813 habitants. C'est une assez grande et belle ville, fort connue pour sa bonne coutellerie. On y voyoit de belles églises, un chapitre, un collège et plusieurs communautés. La princesse des Ursins a fait ériger dans l'église des dames de la Visitation, un superbe mausolée, au duc de Montmorency, son époux, qui avoit été décapité à Toulouse, sous le ministère du cardinal de Richelieu, en 1633.

BOURBON dit L'ARCHAMBAUT, fameuse par ses eaux minérales. C'étoit un duché qui a donné le nom à la famille royale et à la branche des *Bourbons*, dont voici en peu de mots la généalogie. Robert, comte de Clermont, le plus jeune fils de saint Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, et d'Agnès, dame de Bourbon. Robert eut un fils nommé *Louis*, qui laissa deux princes, Pierre et Jacques. La branche de Bourbon qui étoit sur le trône descendoit de Jacques. De l'ainé, descendirent les Bourbons jusqu'à Charles, connétable de France, dont les biens furent confisqués en 1525, et le duché de Bourbon réuni à la couronne. Mais en 1659, par le traité des Pyrénées, ce duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, prince de Condé, au lieu du duché d'Albret qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France,

et que l'on avoit cédé pendant son absence au duc de Bourbon pour la principauté de *Sedan*.

**SOUVIGNI**, au sud-est de Bourbon l'Archambant. Cette petite ville étoit la demeure ordinaire des sires de Bourbon. Elle a une maison de clunistes réformés.

**GANNAT**, au midi de Moulins, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

**VICHI**, sur l'Allier, célèbre par ses eaux minérales.

**SAINT-POURÇAIN**, sur les frontières du Bourbonnais et de la Basse-Auvergne.

**SAINT-AMAND**, sur le Cher, au nord-est de Bourbon.

**MONT-LUÇON**, au sud-est de Saint-Amand, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville, la seconde du Bourbonnais, est située sur le penchant d'un coteau, qui s'étend jusqu'à la rive du Cher: elle avoit une église collégiale, fondée par les ducs de Bourbon. Population, 5,212 habitants.

**LA PALISSE**, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

## CHAPITRE III.

### *Provinces du Midi.*

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Saintonge.*

**LA** Saintonge est un pays très fertile en blé, en vin et en absynthe, que les Romains ont connu sous le nom de *Virga Santonica*. On y fait un grand commerce de sel et de safran. Sa situation est très avantageuse pour le commerce, ayant l'Océan à l'occident, et la Garonne ou Gironde au sud-ouest. Cette province ressortissoit au parlement de Bordeaux.

Henri II, roi d'Angleterre, étant maître de la Saintonge, par son mariage avec Eléonore, héritière de Guillaume, comte de Poitiers et dernier duc d'Aquitaine, Jean Sans-Terre son fils, la donna à sa femme,

Isabelle d'la Marche Bel, sur elle fut abterre; ma couronne, depuis pluLa Cha midi, et Saintonge La Sain réuni l'A.

L'Ango connoisso pour seigrance de gneurs. C souverain Jean, et de Berri, le céda, frère Lou duché, ex princesse après avo il a été r

Cette p plantes n rivière q Rochecho lème, à

Départen

Ce dép de sous-division et a troi Superfici hectares.

Isabelle d'Angoulême, qui épousa Hugues, comte de la Marche. Après avoir été conquise par Philippe-le-Bel, sur les Anglais, à qui saint Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée en toute souveraineté à l'Angleterre; mais Charles V la reconquit et la réunit à la couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis plus de 400 ans.

La *Charente* divise la Saintonge en haute, vers le midi, et en basse, vers le septentrion. La Haute-Saintonge est bien plus grande que la basse.

La Saintonge formoit un gouvernement auquel étoit réuni l'Angoumois.

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconnoissoient les ducs d'Aquitaine et comtes de Poitiers pour seigneurs suzerains. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs, et appartient depuis à divers seigneurs. Charles V le conquit sur les Anglais, à qui la souveraineté en avoit été cédée, après la prise du roi Jean, et le donna en apanage à son frère Jean, duc de Berri, en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage à son frère Louis. François I, en ayant hérité, l'érigea en duché, en faveur de Louise de Savoie, sa mère. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; et, après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine, en 1650.

Cette province est fertile en blés, en vins, en plantes médicinales et en pâturages. Elle n'a d'autre rivière que la *Charente*, qui prend sa source près de Rochecouart, passe à Sivrai, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes et à Rochefort.

*Département de la Charente, formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.*

Ce département est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingtième division militaire et dans le diocèse d'Angoulême, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,153,684 arpents carrés, ou 588,803 hectares. Population, 319,667 habitants.

ANGOULÊME, ci-devant capitale de l'Angoumois, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. La population est de 14,744 habitants. Cette ville a un château très fort. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. Elle avoit un beau collège. Charles V avoit ennoblé les maires et échevins d'Angoulême ; mais les maires étoient les seuls qui jouissoient depuis un certain temps de ce privilège. Cette ville est la patrie du poète Saint-Gelais, de l'historien Thévet, qui ne jouit pas d'une bonne réputation, et de Balzac, qui a beaucoup perfectionné l'éloquence française.

LA ROCHEFOUCAULD, ci-devant duché-pairie, érigé par Louis XIII, en 1522. Mais comme le duc de ce nom n'a pris séance au parlement qu'en 1637, il n'étoit considéré duc et pair que depuis cette année-là.

COGNAC, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, à l'occident d'Angoulême, sur la Charente, renommée par ses eaux-de-vie. Cette ville a un château où est né François I ; il est accompagné d'un grand parc et d'un vaste étang. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, qui a publié *les Réflexions sur les défauts d'autrui*, et des poèmes sur *l'Amitié et l'art de prêcher*.

JARNAC, sur la Charente, fameuse par la victoire que le duc d'Anjou, frère de Charles IX, y remporta sur les calvinistes, en 1559. Le prince de Condé y fut tué par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

BARBEZIEUX, ci-devant marquisat, sous-préfecture et tribunal de première instance.

CONFOLENS, sous-préfecture et tribunal de première instance.

CHABANAIS, bourg qui n'est remarquable que parce qu'il portoit le titre de principauté ou de marquisat.

RUFFEC, ci-devant marquisat, sous-préfecture et tribunal de première instance.

Cette p  
l'Auvergn  
Périgord.

Philipp  
Sans-Terr  
rois d'Ar  
Limoges  
fit une p  
gleterre,  
de Périgu  
avec tout  
d'Anglete  
le reste d  
par le tra  
céda à l'A  
la souver  
sins, ent  
n'en joui  
ticulier,  
Ainsi, i  
400 ans.

Le Lin  
guère qu  
nombre d  
principale  
de bœufs  
toffes.

Ses pr  
nous par  
dont on

La pet  
haut et  
cette rivi

Le Lin  
Vienne e

## ARTICLE I I.

## Limousin.

Cette province a au nord, la Marche ; à l'orient, l'Auvergne ; au midi, le Quercy, et à l'occident, le Périgord.

Philippe-Auguste, qui avoit conquis sur Jean Sans-Terre, plusieurs provinces de France, dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges vers l'an 1204 ; mais en 1259, saint Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angleterre, et céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors et d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reste de l'Aquitaine, ou de la Guienne. Enfin, par le traité de Brétigni, conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre non seulement la propriété, mais la souveraineté de Limoges, et de tous les pays voisins, entre la Loire et les Pyrénées. Mais les Anglais n'en jouirent pas long-temps et ils perdirent en particulier, le Limousin sous le règne de Charles V. Ainsi, il est réuni à la couronne depuis plus de 400 ans.

Le Limousin est peu fertile en blé : il n'y vient guère que du seigle et de l'avoine : il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leur principale nourriture ; il s'y fait un grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papiers et d'étoffes.

Ses principales rivières sont la *Dordogne*, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne ; et la *Vienne* dont on a décrit le cours ci-devant page 153.

La petite rivière de *Vésère* divise le Limousin en haut et bas : le haut est au nord et à l'occident de cette rivière, et le bas au midi et à l'orient.

Le Limousin forme deux départements, la Haute-Vienne et la Corrèze.

1. *Département de la Haute-Vienne, formé du Haut-Limousin, des basses-Marches, et de quelques portions du Haut-Poitou.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-unième division militaire et dans le diocèse de Limoges, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,116,876 arpents carrés, ou 570,035 hectares. Population, 236,255 habitants.

LIMOGES, sur la Vienne, *évêché, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et Lycée.* On y compte 21,025 âmes. C'est une grande ville, mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très bien en émail. Les sulpiciens y avoient un beau séminaire. Il y avoit aussi un collège. C'est la patrie du P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé, qui a écrit sur la critique.

Marc-Antoine Muret, excellent humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, étoit né à *Muret*, près de Limoges.

SAINT-LÉONARD, sur la Vienne. Cette ville est remarquable par ses manufactures de papiers et de draps.

PIERRE-BUFFIÈRE, petite ville qui portoit le titre de première baronnie du Limousin; titre qui lui étoit cependant disputé par celle de La Tour. Elle avoit des seigneurs de son nom, dont la maison est éteinte.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, appelée anciennement *Altanum*, sous-préfecture et tribunal de première instance. Elle a reçu son nom moderne de saint Yrier, qui y avoit fondé un monastère. Le roi et le chapitre de cette ville en étoient seigneurs en partie. Population, 6,252 habitants.

DORAT, ci-devant capitale de la Basse-Marche, sur l'Abran, qui tombe peu après dans la Sèvre: il y avoit un chapitre, qui avoit des droits particuliers.

BELLAC, dans la Basse-Marche, sous-préfecture et tribunal de première instance, au sud de Dorat. Cette ville tire son origine d'un château très fort, que Bo-

son-le-V  
au X<sup>e</sup> si  
ROCHE  
nière ins

2. Dépa

Il est  
fecture,  
militaire  
députés  
1,165,23  
pulation

TULLI  
de prem  
y compt  
confluen

un pays  
Charles  
bitants,  
impôts.  
Baluze.

UZER  
qui se j  
bâtie. E  
l'ordre  
de la vil

BRIV  
rivière  
première  
à cause  
chapitre  
bien bât

NOA  
paire,  
Ce duch  
l'Arche

TUR  
renne l

son-le-Vieux, premier comte de la Marche, y fit bâtir au X<sup>e</sup> siècle.

ROCHECHOUART, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville avoit titre de duché.

2. *Département de la Corrèze, formé du Bas-Limousin et d'une partie du haut.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingtième division militaire et dans le diocèse de Limoges, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,165,235 arpents carrés, ou 594,717 hectares. Population, 250,384 habitants.

TULLE, dans le Bas-Limousin, *préfecture, tribunal de première instance.* L'évêché a été supprimé. On y compte 9,051 habitants. Cette ville est située au confluent des rivières de la Corrèze et de Solan, dans un pays environné de montagnes et de précipices. Charles V, pour récompenser la fidélité de ses habitants, leur accorda en 1370, une exemption de tous impôts. Elle a donné naissance au célèbre Etienne Baluze.

UZERCHE, au nord-ouest de Tulle, sur la Vésère, qui se jette dans la Dordogne. C'est une ville bien bâtie. Elle avoit trois paroisses et une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dont l'abbé étoit seigneur de la ville.

BRIVE, sur la Corrèze, presque au confluent de cette rivière et de la Vésère, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Elle est surnommée *la Gaillarde*, à cause de la beauté de sa situation. Il y avoit un chapitre et un beau collège de doctrinaires, assez bien bâti.

NOAILLES, bourg près de Brive, érigé en duché-pairie, en 1663, en faveur d'Anne, comte de Noailles. Ce duché étoit composé des châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat et de Terrasson.

TURENNE, ci-devant *vicomté.* Le maréchal de Turenne l'a rendue célèbre. Le duc de Bouillon, à qui

elle appartenoit, l'avoit vendue en 1738 au roi, qui l'avoit réunie à la couronne.

**BRIVEZAC**, au sud-est de Tulle, sur la Dordogne.

**VENTADOUR**, duché-pairie érigé en 1689, en faveur de Gilbert de Levis, troisième du nom. Ce duché étoit éteint.

**USSEL**, au nord-est de Ventadour, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'étoit le chef-lieu du duché de Ventadour.

### ARTICLE III.

#### *Auvergne.*

L'Auvergne est bornée au nord, par le Bourbonnais; à l'orient, par le Forès et le Vélai; au midi, par le Gévaudan et le Rouergue; et à l'occident, par le Querci, le Limousin et la Marche.

Cette province avoit autrefois des comtes, qui se partagèrent vers 1160, en deux branches: l'une continua de prendre le nom de *comte d'Auvergne*, et l'autre fut connue sous le nom de *Dauphins d'Auvergne*. Le comte Gui II, fut dépouillé de la plus grande partie de son comté, par Philippe-Auguste, en 1210, pour crime de félonie. Cette partie conquise fut réunie à la couronne, sous le nom de *terre d'Auvergne*: elle fut ensuite érigée, l'an 1360, en duché, qui ayant passé dans la maison des ducs de Bourbon, fut confisquée en 1525 sur le connétable Charles de Bourbon. Le dauphiné d'Auvergne, qui étoit aussi échu à la même maison, eut le même sort; mais le roi le rendit aux héritiers du connétable; et il est entré ensuite dans la maison d'Orléans qui l'a possédé jusqu'à nos jours. Pour le comté, ayant été laissé à Catherine de Médicis en 1524, il fut ensuite réuni à la couronne; mais Louis XIV l'avoit cédé au duc de Bouillon, comme partie d'échange pour la principauté de Sedan.

Les principales rivières de l'Auvergne sont: l'*Allier*, dont nous avons parlé à l'article du Bourbonnais, et la *Dordogne*, qui prend sa source au Mont-d'Or, à

l'occident et se jette

On div est vers a dans ont d'ex médicin profond, excite, ensuite e des eaux les autre

La Bas la Haute qui sont et la Bas

La Ha tements,

#### 1. *Dépa*

C'est en blés n on y fai

Ce dé de sous-division et a deu perficie tares. P

Avun ture, tr

Sa popu la plus avoit un fondé p été sécu collégia a produ le plus Robert

l'occident d'Issoire, sépare l'Auvergne du Limousin, et se jette dans la Garonne au bec d'Ambez.

On divisoit l'Auvergne en haute et basse; la haute est vers le midi, et la basse vers le septentrion. Il y a dans cette province beaucoup de montagnes, qui ont d'excellents pâturages, et abondent en herbes médicinales. On voit près du Mont-d'Or un lac fort profond, dans lequel si on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaisse, qui se résout ensuite en pluie. On trouve dans cette même montagne des eaux minérales, dont les unes sont chaudes et les autres froides.

La Basse-Auvergne est beaucoup plus étendue que la Haute. Elle se divisoit en trois parties principales, qui sont la *Basse-Auvergne orientale*, la *Limagne*, et la *Basse-Auvergne occidentale*.

La Haute et la Basse-Auvergne forment deux départements, savoir, Cantal et Puy-de-Dôme.

1. *Département du Cantal, dans la Haute-Auvergne.*

C'est un pays fort montagneux: il n'est pas fertile en blés ni en vins; mais il y a beaucoup de pâturages; on y fait d'excellents fromages.

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-neuvième division militaire et dans le diocèse de Saint-Flour, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,124,802 arpents carrés ou 574,081 hectares. Population, 247,824 habitants.

AURILLAC, au sud-ouest de Saint-Flour, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Sa population est de 10,332 habitants. C'est la ville la plus marchande de toute la Haute-Auvergne. Elle avoit une collégiale, qui étoit autrefois un monastère fondé par saint Géraud, comte d'Aurillac, et qui a été sécularisé par Pie V, en 1562. Le chef de cette collégiale portoit encore le titre d'abbé. Ce monastère a produit de grands hommes, entr'autres Gerbert, le plus grand génie de son temps, précepteur de Robert, fils de Hugues Capet, puis archevêque de

Rheims , et enfin pape , sous le nom de Sylvestre II , en 999.

SAINT-**FLOUR** , ci-devant *capitale* de la Haute-Auvergne , *évêché* , *sous-préfecture* , *tribunaux de première instance et de commerce*.

MAURIAC , *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Les jésuites y avoient un collège , un des premiers qu'ils ayent eu en France.

MURAT , *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

CHAUDES-AIGUES , ainsi nommée à cause de ses eaux chaudes.

## 2. Département du Puy-de-Dôme , dans la Basse-Auvergne.

Ce département est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture , est compris dans la dix-neuvième division militaire et dans le diocèse de Clermont , et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie , 1,556,417 arpents carrés , ou 794,370 hectares. Population , 533,722 habitants.

CLERMONT , autrefois AUGUSTONOMETUM , et depuis URBS ARVERNORUM , ci-devant *capitale* de toute l'Auvergne , *évêché* , *sénatorerie* , *préfecture* , *tribunal de première instance et de commerce* , *académie et lycée*. La population est de 30,379 âmes. Tout son territoire est un beau vignoble et a de bonnes prairies. Cette ville est grande et fort ancienne. Son église cathédrale ressemble assez à celle de Paris ; mais les tours sont à une des portes latérales. Il y avoit dans cette ville plusieurs collégiales , un séminaire de sulpiciens , un collège , une société littéraire depuis 1747 , et plusieurs couvents. L'abbaye de Saint-Allyre , de l'ordre de Saint-Benoit , avoit été mise en commande en 1764. Clermont a donné naissance au célèbre Blaise Paschal , et à Jean Domat , auteur d'un excellent livre , intitulé : *Les lois civiles dans leur ordre naturel*.

BILLOM , petite ville dont l'évêque de Clermont étoit seigneur ; il y avoit une collégiale et un collège.

VIC-LE-ÉTOIT la capitale de la Haute-Auvergne , q

MONTFERRAND , de lieue à lieue de Clermont , de joindre à Clermont eu d'exécution de même cour de Ferrand. religieux mandataire du vivant

ISSOIRE , affluent de la Loire , tribunal de

de la commune de saint-Étienne étoit seigneur de Prat , lieu de la population de 5,380 ha

VODANNE , sud-ouest de l'Auvergne

AIGUES-VALES , pensier , ce nom. d'urbanisme de l'Hôpital

Le département de la Haute-Auvergne appartenait aux ducs de Bourbon d'où elle a été cueillie pour être nourrie par les brailles

ÉVAUX , brailles.

SERMONTAIN

VIC-LE COMTE, au sud-est de Billom, sur l'Allier, étoit la capitale du domaine des derniers comtes d'Auvergne, qui y avoient un palais et une sainte chapelle.

MONTFERRAND, petite ville qui n'est qu'à un quart de lieue au nord-ouest de Clermont. On avoit projeté de joindre ces deux villes. Quoique le projet n'ait pas eu d'exécution, elles ne forment néanmoins qu'un même corps de communauté, sous le nom de Clermont-Ferrand. Il y avoit une collégiale, une maison de religieux de Saint-Antoine en Viennois, une commanderie de Malte et un couvent de cordeliers, établis du vivant de saint François.

ISSOIRE, au sud-est de Clermont, presque au confluent de la Couze et de l'Allier, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il y avoit une abbaye de la congrégation de saint Maur, sous l'invocation de saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne. L'abbé étoit seigneur de la ville. Les cardinaux Bohier et du Prat, l'un archevêque de Bourges, l'autre chancelier de France, étoient nés à Issoire. Population, 5,780 habitants.

VODABLE, petite ville dans les environs et au sud-ouest d'Issoire, étoit le chef-lieu du *Dauphiné d'Auvergne*, qui appartenoit au duc d'Orléans.

AIGUE-PERSE, étoit le chef-lieu du duché de Montpensier, à un quart de lieue des ruines du château de ce nom. Il y avoit deux collégiales, et une abbaye d'urbanistes. Aigue-Perse est la patrie du chancelier de l'Hôpital.

Le *pays de Combrailles* est situé sur les confins de la Marche. C'étoit une ancienne baronnie, qui a appartenu aux comtes d'Auvergne, et ensuite aux ducs de Montpensier, de la maison de Bourbon, d'où elle avoit passé au duc d'Orléans. On ne recueille que du seigle dans ce pays ; mais on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il est partagé en *Combrailles* proprement dit, et *pays de Franc-Aleu*.

EAUX, anciennement la principale ville du Combrailles. Il y avoit une maison de chanoines réguliers.

SERMUR, au midi d'Evaux, étoit le principal lieu

du *pays de Franc-Aleu*, qu'on nommoit ainsi à cause des privilèges dont il jouissoit.

RIOM, autrefois RICOMAGUS, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte 13,295 habitants. Cette ville a été la capitale du domaine des ducs d'Auvergne, qui y avoient leur palais, et une sainte chapelle. Il y avoit à Riom trois collégiales, un collège gouverné par les PP. de Poratoire, et plusieurs communautés. Riom a donné naissance à un grand nombre d'hommes illustres, au célèbre Générard, l'un des restaurateurs de la langue hébraïque; à Antoine du Bourg, chancelier de France; au P. Sirmond, savant jésuite.

MARINGUE, à l'orient de Riom. Il se fait un grand commerce de blé dans cette petite ville, dont le duc de Bouillon étoit seigneur.

Au nord-est de Riom étoit situé le duché de Montpensier, qui appartenoit au duc d'Orléans. Le *Dauphiné d'Auvergne* et la *baronnie de Combrailles* en dépendoient.

AMBERT, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Il y a des manufactures de papier renommées. Population, 6,033 habitants.

La *Limagne* étoit un petit pays qui s'étendoit des deux côtés de l'Allier, entre la rivière de Dore qui la borne au levant, et les montagnes qui sont au couchant de Clermont. Elle est extrêmement fertile en grains, abondante en toutes les choses nécessaires à la vie, et fort peuplée; elle ne manque que de bois.

THIERS ou THIERN, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une des plus considérables villes du département, tant par son commerce que par le nombre de ses habitants, qui s'élève à 10,627. Elle étoit chef-lieu d'une ancienne vicomté. Saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, étoit de la race de ses vicomtes. Outre l'abbaye de saint Symphorien, qui étoit de bénédictins non réformés de l'ordre de Cluni, il y avoit une collégiale, un séminaire, un consulat de marchands.

Le Ly  
la Bresse  
l'occident

Ce gou  
le Forès

Le Ly  
avoir été  
gnons, et  
en 955,  
la mort d  
de Bourg  
Lyon et

la posses  
ticulier.

les céda  
chapitre  
Philippe  
Pierre de  
sur laqu  
C'est ai  
ont été  
séparés.

Le Ly  
deux dé  
compre

celui de  
Le Ly  
Le Rhô

Il est  
fecture,  
militaire  
putés à  
529,842  
lation,

## ARTICLE IV.

*Lyonnais.*

Le Lyonnais a au nord la Bourgogne; à l'orient, la Bresse et le Dauphiné; au midi, le Vélai; et à l'occident, l'Auvergne et le Bourbonnais.

Ce gouvernement comprenoit le *Lyonnais* propre, le *Forès* et le *Beaujolais*.

Le Lyonnais, avec Lyon sa ville capitale, après avoir été soumis aux Romains, passa aux Bourguignons, et ensuite aux rois de France, qui le cédèrent, en 955, à Conrad I, roi de Bourgogne: mais après la mort de Rodolphe III, dit le *Fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été divisé, les archevêques de Lyon et les comtes de Forès se disputèrent long-temps la possession de ce pays et de la ville de Lyon en particulier. Les derniers en jouirent jusqu'à Gui II, qui les céda à Guichard, archevêque de Lyon, et au chapitre; ils en furent les maîtres, jusqu'à ce que Philippe-le-Bel acquit, en 1312, de l'archevêque Pierre de Savoie, le temporel de la ville de Lyon, sur laquelle il avoit déjà les droits de souverain. C'est ainsi que le Lyonnais et Lyon sa capitale ont été réunis à la couronne, après en avoir été séparés.

Le Lyonnais, le Beaujolais et le Forès, forment deux départements; savoir, celui du Rhône, qui comprend le Lyonnais propre et le Beaujolais, et celui de la Loire, qui comprend le Forès.

Le Lyonnais est fertile en blé et surtout en vin. Le Rhône le sépare du Dauphiné.

*1. Département du Rhône.*

Il est divisé en deux arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-neuvième division militaire et dans le diocèse de Lyon, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 529,842 arpents carrés, ou 270,423 hectares. Population, 335,113 habitants.

LYON, ci-devant capitale du Lyonnais, archevêché, sénatorerie, préfecture, commissariat de police, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et lycée, athénée. C'est une ville très ancienne, belle, grande, très marchande et bien peuplée. On y compte 100,000 habitants. Il y avoit cinq églises collégiales, treize paroisses, quatre abbayes, cinquante couvents, deux hôpitaux, trois séminaires, un beau collège, six portes et quatre faubourgs. Elle avoit deux académies, l'une des sciences, belles-lettres et arts, formée de deux sociétés, qui ont été réunies par lettres-patentes, en 1758; l'autre des beaux-arts, établie en 1713, qui est destinée à donner des concerts. Lyon est célèbre par ses manufactures d'étoffes de soie. Son archevêque étoit primat des Gaules, et en cette qualité, les métropolitains de Sens, Paris et Tours lui étoient soumis. Les chanoines de l'église métropolitaine de Lyon portoient le nom de comtes, et devoient être nobles de quatre races: ils officioient la mitre en tête; il n'y avoit ni musique ni orgues dans leur église; on ne s'y servoit point de livre; tout y étoit chanté de mémoire.

L'horloge, qui se trouve dans un des bras de la croisée, attire l'attention des curieux. C'est une espèce d'obélisque figuré qui s'élève de terre sur un large piédestal, jusques vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un coq, qui, toutes les fois que l'heure est près de sonner, bat des ailes et fait deux cris. Audessous est une représentation mouvante de l'Annonciation. Il y a plusieurs cadrans à cette horloge: celui des heures, celui des jours, des mois et de la semaine, celui des planètes qui ont cours réglé. On remarque dans ce dernier, une singularité: il est ovale, et l'aiguille s'allonge et se raccourcit, suivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diamètre de l'ovale.

L'hôtel-dieu a été fondé vers le milieu du sixième siècle. La grande infirmerie a 560 pieds de long, et est disposée en forme de croix grecque. Au milieu

de cette  
de diam  
faces, c  
éloigné  
fice. L  
de neuf  
corps-de  
parés su

L'hôte  
fiques d  
d'Amster  
bâtiment  
forme un  
place, n  
bâtiment  
orné d'un  
de la gal  
représent  
qui est u  
tables de  
dans l'a  
tout enti  
en faveur  
d'être pa  
coup-d'œ  
qui sont  
jardin qu  
première  
un secon  
rne: on  
sur un r  
Scaliger  
des marc  
fier de la  
mettoien

La plac  
est une d  
élevé un  
Desjardin  
Les de

de cette vaste croix, s'élève un dôme de 36 pieds de diamètre, sous lequel est un autel isolé à quatre faces, qui peut être vu des rangs de lits les plus éloignés. L'église répond à la magnificence de cet édifice. L'hôpital de la Charité est vaste, et composé de neuf cours, autour desquelles sont de grands corps-de-logis, destinés aux pauvres, qui y sont séparés suivant leur âge et leur sexe.

L'hôtel-de-ville de Lyon est un des plus magnifiques de l'Europe : il le dispute presque à celui d'Amsterdam, que tout le monde admire. C'est un bâtiment tout neuf, isolé entre quatre rues, et qui forme un carré très long. On y arrive par une belle place, nommée *la place des Terreaux*. La façade du bâtiment est un portail, et un frontispice superbe, orné d'une galerie en saillie ; le mur qui est au-dessus de la galerie, étoit orné d'un très beau médaillon qui représentoit Louis XIV à cheval. Sous le vestibule, qui est un portique à la romaine, on voit deux grandes tables de cuivre, ancien monument romain, trouvé dans l'avant-dernier siècle, et sur lequel est gravé tout entière, la harangue que fit l'empereur Claude en faveur des Lyonnais, dans le sénat de Rome, avant d'être parvenu à l'empire. De ce vestibule, on a le coup-d'œil de deux longues cours qui se suivent et qui sont séparées par de belles arcades, et d'un jardin que l'on trouve après les deux cours. De la première grande cour, on aperçoit, en se tournant, un second portail, aussi magnifique que celui de la rue : on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or, sur un marbre noir, de très beaux vers de Jules Scaliger à l'honneur de la ville de Lyon ; le prévôt des marchands, les échevins, le procureur et le greffier de la ville, acquéroient la noblesse et la transmettoient à leur postérité.

La place de Bellecour, ou plutôt de Louis-le-Grand, est une des plus belles places de la France : on y avoit élevé une statue équestre de ce monarque, faite par Desjardins.

Les dehors de la ville de Lyon, le long du Rhône

et de la Saône, qui viennent s'y unir, sont pleins de maisons de campagne charmantes. Il s'est tenu dans cette ville deux conciles généraux; le premier en 1245, sous Innocent IV; et le second, en 1274, sous Grégoire X. Saint Pothin, prédécesseur de Saint Irénée, l'une des plus grandes lumières de l'église de France, en a été le premier évêque au milieu du deuxième siècle. Lyon est la patrie de Florus, ancien écrivain ecclésiastique; de Dupeyrat, aumônier du roi; du P. Ménestrier, jésuite savant dans l'histoire et le blason; du P. Sébastien Truchet, carme, très habile mécanicien et de l'académie des sciences; de Charles Spon, savant médecin; de Jacques Spon, son fils, habile antiquaire, et de MM. Falconet, médecins célèbres.

LA BRESLE, au nord-ouest de Lyon, petite ville située dans un fond, au milieu des montagnes.

CONDRIEUX, sur le Rhône, au midi de Lyon, renommé pour ses bons vins.

VILLE-FRANCHE, ci-devant capitale du Beaujolais, pays montagneux, mais dont les plaines sont fertiles. Le dernier seigneur de Beaujeu donna, en 1400, toutes les terres de Dombes et de Beaujolais à Louis, duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, connétable de France, mari de Suzanne de Bourbon, qui mourut sans enfants, Louise de Bourbon hérita de la seigneurie de Beaujolais, et la laissa à son fils, appelé depuis *duc de Montpensier*. Elle passa ensuite à mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui l'a donnée par testament, avec ses autres biens, à Philippe I, duc d'Orléans; il y a à Ville-franche, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Cette petite ville avoit une belle église collégiale, et une académie royale des sciences, belles-lettres et arts, établie en 1679, et confirmée par lettres-patentes, en 1695. C'est la patrie de Claude Bourdelin, célèbre chimiste. On compte à Ville-Franche 5,041 habitants.

BEAUJEU, ville qui avoit donné son nom au Beaujolais. On y voit au-dessus du portail de la prin-

cipale église un de ces *vetaurilia* et un tau

## 2. Département

Le Forez est traversé

Ce département est divisé en trois départements, 96 Populations

MONTPELIER, *secteur, merce*. L'avoine y croit en abondance. On y trouve de l'acier.

FEURS, nom au Duverney

SAINT-ÉTIENNE, dont les forges de l'acier sont célèbres. On y trouve de l'acier et d'acier établies, tout le

ROANNE, de première classe. On y trouve de l'acier et d'acier établies, tout le

SAINT-ÉTIENNE

cipale église, un bas-relief très ancien, qui représente un de ces sacrifices que les Romains appeloient *Suo-veitaurilia*, parcequ'on y sacrifioit un porc, une brebia et un taureau.

2. *Département de la Loire, qui comprend le Forès.*

Le Forès se trouve à l'occident du Lyonnais : il est traversé par la Loire, et est fertile en blé.

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-neuvième division militaire et dans le diocèse de Lyon, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 964,083 arpents carrés, ou 482,041 hectares. Population, 310,754 habitants.

MONTBRISON, ci-devant *capitale* du Forès, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. La population est de 5,218 habitants. On y voyoit une belle église collégiale, dédiée à la Sainte-Vierge. C'est la patrie de l'abbé Duguet, qui a beaucoup travaillé sur l'écriture-Sainte.

FEURS, sur la Loire. Cette ville avoit donné son nom au Forès. C'est la patrie du célèbre anatomiste Duverney.

SAINT-ETIENNE, sur un ruisseau nommé *Furens*, dont les eaux sont très propres à tremper le fer et l'acier. *Sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce*. Les environs de cette ville, où l'on compte 16,259 habitants, fournissent beaucoup de charbon de terre. Les manufactures de fer et d'acier, et de toutes sortes d'armes, qui y sont établies, en ont fait la ville la plus considérable de tout le pays.

ROANNE, sur la Loire, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Les jésuites y avoient un beau collège. C'est là que la Loire commence à porter bateau. Roanne étoit la *capitale* d'un petit pays nommé *Roanès*, qui étoit un duché appartenant à la maison d'Aubusson et de la Feuillade. Population, 6,992 habitants.

SAINT-GALMIER, au nord de Saint-Etienne. Il y

a près de cette ville une fontaine, dont l'eau a, dit-on, un goût approchant du vin; quand on la mêle avec du vin, elle l'affoiblit très peu; les habitants s'en servent comme de levain pour pétrir, et de médecine pour se purger.

## ARTICLE V.

*Dauphiné.*

Cette province étoit un corps composé de plusieurs petits états réunis successivement, des débris du troisième royaume de Bourgogne. Le premier prince particulier qui s'y établit en qualité de comte, l'an 889, se nommoit *Gui* ou *Guigues*. Ses successeurs portèrent tous le même nom, et se qualifièrent premièrement comtes d'Albone et de Grenoble, et ensuite comtes de Viennois. Gui IV, l'un d'eux, qui vivoit au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ayant porté le nom de *Dauphin*, ses descendants en firent le nom de leur famille. Il devint un titre de dignité, et enfin il a donné le nom à cette province. Humbert, dernier dauphin de Viennois, la céda à Philippe de Vallois, pour 120,000 florins d'or. Charles V, petit-fils de ce roi, fut le premier des fils de France, qui, en 1350, porta le nom de dauphin, avec les armes de France écartelées de celles du Dauphiné. C'étoient les conditions de la vente de cette province. Depuis ce temps-là, le fils aîné du roi de France portoit le titre et les armes de dauphin.

Le Dauphiné s'étend, d'orient en occident, trente-six lieues depuis Sézanne, sur les confins du Piémont et du Dauphiné, jusqu'à Valence, et quarante lieues du septentrion au midi, depuis Saint-Sorlin, dans la Bresse, jusqu'à Mévillons dans les Baronnie.

Il a la Savoie et la Bresse au septentrion, le Piémont à l'orient, la Provence au midi, le Lyonnais et le Vivarais à l'occident.

Depuis 1628, les états du Dauphiné ne s'assembloient plus. On avoit même établi des élections dans ce pays.

On y principal  
les sept n  
en a fait  
en décri  
rencontr

Ses ri  
l'Isère e

La D  
Hautes-  
brun, de  
petites r  
dessous

L'Isèr  
Blanc,  
Grenobl  
au-desso

Le D  
dans le  
dans l'

On di  
à l'orien

Le H  
qui fait  
pas d'êt  
grains,

quantit  
sont ven

qui ne p  
le benjo  
sur son

pour la  
Le H  
au nord  
midi, le

l'Embru

Le B  
fertile c  
quelque

On y trouve plusieurs curiosités naturelles. Les principales sont celles qu'on appelle vulgairement *les sept merveilles du Dauphiné*; mais l'examen qu'on en a fait leur a enlevé ce nom. Nous en parlerons en décrivant les lieux de cette province où elles se rencontrent.

Ses rivières les plus remarquables sont la *Durance*, l'*Isère* et le *Drac*.

La *Durance* prend sa source dans le département des Hautes-Alpes, au Mont-Genèvre, passe près d'Embrun, de là à Sisteron; et, après avoir reçu plusieurs petites rivières, elle se jette dans le Rhône, au-dessous d'Avignon.

L'*Isère* a sa source dans le département du Mont-Blanc, arrose Monstiers et Montmélian, passe à Grenoble, à Romans, et se décharge dans le Rhône au-dessous de Valence.

Le *Drac* prend sa source au nord-ouest d'Embrun, dans le département des Hautes-Alpes, et se jette dans l'*Isère* au-dessus de Grenoble.

On divisoit le Dauphiné en haut et bas; le haut à l'orient, le bas à l'occident.

Le Haut-Dauphiné est un pays montagneux; ce qui fait que l'hiver y dure long-temps; il ne laisse pas d'être fertile. Les vallées produisent assez de grains, et les montagnes d'excellents pâturages et quantité de simples très utiles. Les montagnes qui sont vers Briançon sont couvertes de *mélèses*, arbre qui ne porte ni fleurs ni fruits, mais produit la manne, le benjoin et l'agaric, espèce d'excroissance qui vient sur son écorce, et dont on se sert en médecine, et pour la teinture en écarlate.

Le Haut-Dauphiné comprenoit six petits pays, deux au nord, le *Graisivaudan* et le *Royanès*; deux au midi, les *Baronnies* et le *Gapençais*; deux à l'orient, l'*Embrunais* et le *Briançonnais*.

Le Bas-Dauphiné, le long du Rhône, est plus fertile que le haut; il a du blé, du vin, et dans quelques cantons, du côté de la Provence, des olives;

il comprenoit quatre petits pays, le *Viennois*, le *Valentinois*, le *Tricastinois* et le *Diais*.

Actuellement le Dauphiné comprend trois départements; savoir, l'Isère, les Hautes-Alpes, et la Drôme.

### 1. Département de l'Isère.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la septième division militaire et dans le diocèse de Grenoble, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,648,230 arpents carrés, ou 841,230 hectares. Population, 462,266 habitants.

GRENOBLE, sur l'Isère, ci-devant *capitale* de tout le Dauphiné, *évêché*, *sénatorerie*, *préfecture*, *cour impériale*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *académie et lycée*. La population de cette ville est de 21,350 habitants. Son évêque prenoit la qualité de prince de Grenoble. La ville est ancienne: on l'appelle en latin *Gratianopolis*, parcequ'elle a été, dit-on, rétablie par l'empereur Gratien. Les oratoriens avoient le séminaire. Il y avoit à Grenoble un collège, une collégiale nommée *Saint-André*, et nombre de maisons religieuses, avec un hôpital général bien bâti, qui ne fait qu'un même corps avec les autres hôpitaux et a les mêmes administrateurs; un arsenal, qui est une espèce de petite citadelle, un beau cours, un mail, et des fortifications faites par le chevalier de Ville. C'est la patrie de Chorier, d'Allard, et du président Bourchenu de Valbonnais, historien, ainsi que du jurisconsulte Expilli.

On remarque près de Grenoble, les restes d'une tour, appelée la *tour sans venin*, parcequ'on n'y a, dit-on, jamais vu d'insectes venimeux, et que ceux qu'on y a portés quelquefois, s'en sont retirés aussitôt. Cette tour, qui est la première merveille du Dauphiné, a été chantée en vers latins, ainsi que les suivantes, par le président Denis Salvaing de Boissieu.

A trois l  
appelle la  
veille du I  
qui a été s  
qu'un terra  
qui vomit  
teur d'un c  
la paille,  
n'y prend

Au mid  
un monta  
sible: c'es  
la disoit o  
et finissan  
même rap  
qu'on y a  
a trouvé s  
lieue, sur  
de chamois  
Mais ce r  
montagne  
d'une pyr  
*des Scien*

SASSEN  
l'Isère et  
mages, et

On y a  
que les h  
sont vide  
janvier q  
quatrième  
voit dans  
petites pi  
ordures q  
Elles son  
grosseur

Au se  
est la *gr*  
Chartreux  
tout l'ord

A trois lieues de Grenoble , on rencontre ce qu'on appelle *la Fontaine ardente* , qui est la seconde merveille du Dauphiné. Suivant un habile observateur , qui a été sur les lieux , cette *Fontaine ardente* n'est qu'un terrain de huit pieds de long sur quatre de large , qui vomit des flammes rouges et bleues , de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brûlent le papier , la paille , le bois ; il n'y a que la poudre à tirer qui n'y prend point feu.

Au midi de Grenoble , à huit lieues , on trouve un montagne , qu'on appelle *la Montagne inaccessible* : c'est la troisième merveille du Dauphiné. On la disoit différente des autres , large par en haut , et finissant en pointe par le bas. Quelques auteurs même rapportent comme une chose merveilleuse , qu'on y a monté du temps de Charles VIII , et qu'on a trouvé sur son sommet , une plaine d'un quart de lieue , sur quatre cents pas de large , et un troupeau de chamois qui païssoient dans une agréable prairie. Mais ce n'est qu'un rocher escarpé planté sur une montagne ordinaire , et même il n'a point la figure d'une pyramide renversée. (*Mémoires de l'Académie des Sciences* , 1703 , page 26.)

SASSENAGE. Ce village , situé près le confluent de l'Isère et du Drac , est célèbre par ses excellents fromages , et par les curiosités qui s'y remarquent.

On y admire deux caves creusées dans un rocher , que les habitants appellent *Tines* ou *Cuves* , et qui sont vides , dit-on , toute l'année , excepté le six janvier qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes sont la quatrième merveille du Dauphiné. La cinquième se voit dans les montagnes de Sassenage ; ce sont de petites pierres qui servent à faire sortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles sont blanches ou d'un gris obscur , et de la grosseur d'une lentille.

Au septentrion de Grenoble , et à trois lieues , est la *grande Chartreuse*. C'étoit le chef-d'ordre des Chartreux , et la résidence du prieur ou général de tout l'ordre. Ce lieu fut donné , l'an 1018 , à saint

Bruno par saint Hugues, évêque de Grenoble. On y recevoit tous les étrangers qui s'y présentoient; ils pouvoient y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'environnent, et les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manquoit néanmoins de rien; il y avoit toujours des mulets qui alloient et venoient pour y porter toutes sortes de provisions.

**BARRAUX**, *fort*, au nord-est de la grande Charreuse.

**LAMURE**, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graisivaudan, près de l'Embrunais et du Gapençais, est le pays de *Champsaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'est un pays de montagnes.

**SAINT-BONNET**, sur le Drac, étoit la ville principale de Champsaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine de Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguières, qui l'unit à son duché.

**LESDIGUIÈRES**, au nord-ouest de Saint-Bonnet, bourg avec le titre de duché-pairie, érigé en 1611, en faveur de François de Bonne, qui en étoit seigneur. La maison d'Hostun et de Tallard, possédoit cette terre depuis 1719.

**LATOUR-DU-PIN**, *sous-préfecture*; le *tribunal de première instance* est à Bourgoin. C'est des seigneurs de ce lieu que sont venus les princes dauphins de la troisième et dernière race.

**PONT-DE-BEAUVOISIN**, sur le Guyer, sur les anciens confins du Dauphiné. Les Français n'avoient autrefois que la partie de la ville qui est dans cette province.

**CREMIEU**, au nord-ouest de la Tour-du-Pin. C'est une petite ville près de laquelle se trouve la grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui est la septième merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte est haute de plus de 50 toises, et large d'environ 60; mais elle se retrécit peu-à-peu.

**SAINT-MARCELLIN**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une jolie petite ville.

**SAINT-MARCELLIN**, évêque de Grenoble. On y recevoit tous les étrangers qui s'y présentoient; ils pouvoient y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'environnent, et les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manquoit néanmoins de rien; il y avoit toujours des mulets qui alloient et venoient pour y porter toutes sortes de provisions.

**BARRAUX**, *fort*, au nord-est de la grande Charreuse.

**LAMURE**, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graisivaudan, près de l'Embrunais et du Gapençais, est le pays de *Champsaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'est un pays de montagnes.

**SAINT-BONNET**, sur le Drac, étoit la ville principale de Champsaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine de Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguières, qui l'unit à son duché.

**LESDIGUIÈRES**, au nord-ouest de Saint-Bonnet, bourg avec le titre de duché-pairie, érigé en 1611, en faveur de François de Bonne, qui en étoit seigneur. La maison d'Hostun et de Tallard, possédoit cette terre depuis 1719.

**LATOUR-DU-PIN**, *sous-préfecture*; le *tribunal de première instance* est à Bourgoin. C'est des seigneurs de ce lieu que sont venus les princes dauphins de la troisième et dernière race.

**PONT-DE-BEAUVOISIN**, sur le Guyer, sur les anciens confins du Dauphiné. Les Français n'avoient autrefois que la partie de la ville qui est dans cette province.

**CREMIEU**, au nord-ouest de la Tour-du-Pin. C'est une petite ville près de laquelle se trouve la grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui est la septième merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte est haute de plus de 50 toises, et large d'environ 60; mais elle se retrécit peu-à-peu.

**SAINT-MARCELLIN**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une jolie petite ville.

**SAINT-MARCELLIN**, évêque de Grenoble. On y recevoit tous les étrangers qui s'y présentoient; ils pouvoient y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'environnent, et les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manquoit néanmoins de rien; il y avoit toujours des mulets qui alloient et venoient pour y porter toutes sortes de provisions.

**PONT-DE-BEAUVOISIN**, sur le Guyer, sur les anciens confins du Dauphiné. Les Français n'avoient autrefois que la partie de la ville qui est dans cette province.

**LE BUISSON**, sur le Guyer, sur les anciens confins du Dauphiné. Les Français n'avoient autrefois que la partie de la ville qui est dans cette province.

**VIENNE**, sur le Drac, étoit la ville principale de Champsaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine de Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguières, qui l'unit à son duché.

*lecture, t. merce. On a été sup. église et chrétienne thique, est de primat 1311, un l'ordre des mée pour avoient le s un collège de Leriget*

2.

Il est di. fecture, e. litaire et à élire pou

Tom

**SAINTE-ANTOINE**, bourg à deux lieues de Saint-Marcellin, connu par la célèbre abbaye du même nom, chef-d'ordre des chanoines réguliers hospitaliers, dits de *Sainte-Antoine*. Boniface VIII sépara à perpétuité, de la dépendance de *Montemajor*, le monastère de *Sainte-Antoine*, l'érigea en abbaye chef-d'ordre, et il en créa premier abbé, le prieur Aimar de Montaigu, par sa bulle donnée en 1267. Neuf ans après, le Dauphin Humbert accorda à cet abbé le droit de présider aux états du Dauphiné, après l'évêque de Grenoble. Il avoit seul dans son ordre le titre d'abbé; les supérieurs des autres maisons n'avoient que celui de ministre ou de commandeur. L'église de *Sainte-Antoine* est la plus belle du Dauphiné.

**PONT-DE-ROYAN**, ci-devant *capitale* du Royanès, ci-devant marquisat.

**LE BUIS**, ci-devant *capitale* du pays qu'on appeloit les *Baronnies*, des deux baronnies de Mévillons et de Montauban.

**VIENNE**, sur la rive gauche du Rhône, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte 11,188 habitants. L'archevêché a été supprimé. Cette ville est très ancienne: son église et celle de Lyon sont les premières églises chrétiennes des Gaules. Sa cathédrale, quoique gothique, est fort belle. Son archevêque portoit le titre de primat des primats. Il s'est tenu à Vienne, en 1311, un concile qui est le quinzième général: l'ordre des templiers y fut aboli. Vienne est renommée pour ses lames d'épée. Les prêtres de l'oratoire avoient le séminaire. Il y avoit une église collégiale, un collège, et plusieurs communautés. C'est la patrie de Leriget de la Faye, célèbre mécanicien.

## 2. Département des Hautes-Alpes.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la septième division militaire et dans le diocèse de Digne, et a un député à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,084,614

arpents carrés, ou 553,569 hectares. Population, 121,523 habitants.

GAP, ci-devant capitale du Gapençais, préfecture, tribunal de première instance. L'évêché a été supprimé. On y compte 8,598 habitants. C'est une ville ancienne, sur la petite rivière de Bène : elle a un bon château.

SERRES, assez jolie ville, sur la Buch.

TALLARD, au midi de Gap, sur la Durance, duché-pairie, érigé en 1715, en faveur de Marie-Joseph d'Hostun, et éteint en 1755.

BRIANÇON, ci-devant capitale du Briançonnais, sous-préfecture et tribunal de première instance. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coulent deux gros ruisseaux, l'un nommé la *Du-e*, et l'autre l'*Anse*, qui forment la *Durance*. C'est la patrie d'Oronce Finé, mathématicien célèbre, mort à Paris, en 1555.

Auprès de cette ville, on recueille de la manne sur une espèce de pin ; c'est la sixième merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, et se fond aux premiers rayons du soleil : elle n'est jamais plus abondante que lorsque les chaleurs sont excessives.

A quelque distance de Briançon on voit une roche percée, nommée *Pertuis-Rostang*.

Au-dessus de l'entrée on lit cette inscription : *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.*

EMBRUN, sur la Durance, sous-préfecture et tribunal de première instance. Il y avoit dans cette ville un archevêché qui a été supprimé. L'archevêque partageoit la juridiction avec le roi. La cathédrale et le palais archiépiscopal sont remarquables. Il y avoit un collège et plusieurs communautés.

GUILLESTRE, au nord-ouest d'Embrun.

MONT-DAUPHIN, place forte, auprès de Guillestre, à l'ouest.

### 3. Département de la Drôme.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la septième division mi-

litaire et  
députés à  
1,324,32  
pulation.

Le Val  
un duché  
Monaco,  
mille de  
cette mai

VALEN  
lentinais  
instance.

est assez  
sez fort :  
liers de  
d'ordre  
papes à  
fondée ex  
dauphin.

ROMAN  
pays et  
origine à  
cement d  
sés dans  
réunie à  
habitants

TAIN,  
cueille su  
excellent

MONTÉ  
sous-préf  
une jolie  
ci-devant  
d'ORANG  
partemen  
Montélin

PIERR  
de Cond  
SAINT  
supprimé

litaire et dans le diocèse de Valence, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,324,327 arpents carrés, ou 675,915 hectares. Population, 248,993 habitants.

Le *Valentinois*, compris dans ce département, étoit un duché-pairie donné par Louis XIII au prince de Monaco, en 1642 : il a appartenu ensuite à la famille de Matignon, qui avoit hérité des biens de cette maison.

VALENCE, sur le Rhône, ci-devant capitale du Valentinois, évêché, préfecture, tribunal de première instance. Cette ville, où l'on compte 8,057 habitants, est assez grande et bien bâtie ; son château est assez fort : elle avoit une abbaye de chanoines réguliers de saint-Augustin, dits de *saint-Ruf*, chefs d'ordre autrefois célèbre, qui a donné plusieurs papes à l'église. L'université de Valence avoit été fondée en 1454, par Louis XI, n'étant encore que dauphin.

ROMANS, sur l'Isère. Cette ville est dans un beau pays et dans une agréable situation. Elle doit son origine à un célèbre monastère fondé au commencement du IX<sup>e</sup>. siècle. Les moines ont été sécularisés dans la suite, et la mense abbatiale avoit été réunie à l'archevêché de Vienne. Population, 6,860 habitants.

TAIN, sur le Rhône, vis-à-vis Tournon. On recueille sur un côteau au-dessus de ce bourg les vins excellents de l'Hermitage.

MONTÉLIMAR, près du Rhône, au midi de Valence, sous-préfecture et tribunal de première instance. C'est une jolie ville qui a une ancienne citadelle, et avoit ci-devant des récollets et d'autres couvents. La ville d'ORANGE et son territoire, qui font partie du département de Vaucluse, dépendoient de l'élection de Montélimar. Population, 5,803 habitants.

PIERRE-LATTE. Ce bourg appartenoit au prince de Condé.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. L'évêché a été supprimé.

**DIE**, sur la Drôme, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché a été supprimé. Le pape Innocent XII, à la prière de Louis XIV, avoit séparé cet évêché, en 1692, de celui de Valence, auquel il avoit été uni très long-temps.

**NYONS**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

#### ARTICLE VI.

##### Guyenne.

Ce gouvernement étoit le plus grand de la France. Il étoit borné au nord par la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et l'Auvergne; à l'orient, par le Languedoc; au midi, par la basse Navarre, le Béarn et les Pyrénées; à l'occident, par l'Océan. Il comprenoit la *Guyenne* et la *Gascogne*.

La *Guyenne* a eu anciennement des souverains, qui portèrent le nom de rois d'Aquitaine, puis celui de ducs. Eléonore, fille et héritière de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII, roi de France. Ayant été répudiée par ce prince, en 1152, Henri II, roi d'Angleterre, l'épousa, et devint ainsi maître de cette belle province, qui, après avoir été long-temps disputée entre les Anglais et les Français, a été réunie à la France, sous Charles VII, en 1451.

Le duc de Guyenne étoit le troisième duc et pair séculier : au sacre des rois, celui qui le représentoit portoit la bannière carrée.

Les rivières principales de cette province sont, avec la *Garonne* et la *Dordogne*, dont nous avons déjà parlé, l'*Adour* et le *Lot*.

L'*Adour* prend sa source dans les montagnes du Bigorre, passe à Bagnère, à Tarbes, à Aire, à Dax, et va se jeter dans l'Océan à Bayonne.

Le *Lot* prend sa source dans le Gévaudan, passe à Cahors et va se jeter dans la *Garonne*, au-dessous de Clérac.

Cette province est riche, et rapporte abondamment du blé, des fruits et d'excellents vins.

La *Guyenne* est presque toute au septentrion de la

Garonne; propre ou l'*Agenois*

La *Gasconne*, l'*Armagnac*, des *Basques*, *Comminges*

Huit départements de la *Guyenne* : la *Dordogne*, de la *Périgord*, de la *Charente*, de la *Deux-Sèvres*, de la *Mayenne*, de la *Saône-et-Loire*, de la *Loire-Inférieure*, de la *Vendée*.

#### 1. Département de la Périgord.

Le Périgord est un pays boisé; il n'y a que peu de châteaux et en châteaux il n'y a que peu de châteaux. On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

Le département de la Périgord est un pays boisé; il n'y a que peu de châteaux et en châteaux il n'y a que peu de châteaux. On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

On ne trouve point de mines. On ne trouve point de mines.

Garonne; elle comprenoit six pays : la *Guyenne* propre ou le *Bordelais*, le *Bazadois*, le *Périgord*, l'*Agenois*, le *Querci* et le *Rouergue*.

La *Gascogne* comprenoit huit petits pays : les *Landes*, à l'occident; le *Condomois*, au nord-ouest; l'*Armagnac*, dans le milieu; la *Chalosse* et le *pays des Basques*, au sud-ouest; le *Bigorre*, au midi; le *Comminge* et le *Couserans*, au sud-est.

Huit départements sont à présent compris dans la *Guyenne* et la *Gascogne*; savoir, ceux de la *Dordogne*, de la *Gironde*, du *Lot-et-Garonne*, du *Lot*, de l'*Aveyron*, du *Gers*, des *Landes*, des *Hautes-Pyrénées*.

### 1. Département de la Dordogne, formé du Périgord.

Le Périgord est un pays montagneux et couvert de bois; il n'est fertile qu'en noix, en gibier, en truffes et en châtaignes. Il a des mines de fer qui y produisent un assez grand commerce. Il ressortissoit au parlement de Bordeaux.

On le divisoit en haut et bas Périgord : le haut à l'occident, le bas à l'orient.

Le département de la Dordogne est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingtième division militaire et dans le diocèse d'Angoulême, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,759,997 arpents carrés, ou 898,274 hectares. Population, 415,992 habitants.

PÉRIGUEUX, ci-devant capitale du Périgord, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. On compte 6,113 habitants dans cette ville, dont l'évêché a été supprimé. Elle est sur l'*Ile*, rivière qui prend sa source sur les confins des départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et se jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette ville les restes d'un amphithéâtre des Romains. Elle est renommée par ses pâtés de perdrix. C'est la patrie du savant Aimar Rançonnet, président au parlement de Paris, fameux par ses malheurs et ceux de sa famille. Il se fit mourir lui-même, outré de se voir enfermé à la Bastille par le crédit des Guises :

sa femme fut tuée d'un coup de foudre, son fils fut exécuté à mort, et sa fille mourut sur un fumier.

**BERGERAC**, sur la Dordogne, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Elle est défendue par un bon château. Population, 8,665 habitants.

**LA FORCE**, à l'ouest de Bergerac, ci-devant duché-pairie, érigé en 1637, en faveur de Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France.

**NONTRON**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

**RIBERAC**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

**SARLAT**, entre la Vésère et la Dordogne, ci-devant capitale du Bas-Périgord. *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché a été supprimé. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette ville tire son origine d'une ancienne abbaye de l'ordre de saint Benoît, érigé en évêché par Jean XXII, en 1317. Les bénédictins qui composaient le chapitre ont été sécularisés par Pie IV.

**BIRON**, au sud-ouest de Sarlat, ci-devant duché-pairie érigé en 1598, en faveur de Charles de Gontaut. Ce seigneur ayant été décapité en 1602, le duché fut éteint, et il ne fut rétabli qu'en 1723.

## 2. Département de la Gironde, formé de la Guyenne propre et du Bazadois.

La Guyenne propre est plus fertile en vins qu'en blés; ses vins sont durs, mais ils deviennent excellents lorsqu'ils ont été transportés par mer. On estime surtout les vins de Grave. Les Anglais et les Hollandais en chargeoient plusieurs vaisseaux tous les ans.

Le département de la Gironde est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la onzième division militaire et dans le diocèse de Bordeaux, et a cinq députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 2,121,055 arpents carrés, ou 1,082,552 hectares. Population, 506,244 habitants.

BORDEAUX  
la Guyenne  
vêché,  
riale, t  
hôtel de  
ville, t  
92,374  
qui sont  
constru  
le Fort  
L'église  
André  
L'arche  
d'Aqui  
bénédic  
par les  
lége de  
d'autre  
la mai  
celles d  
formé e  
est une  
et d'un  
nées en  
académ  
établie  
évêque  
poète e  
Montes  
de Bor  
BLA  
tribuna  
ville a  
BOUR  
petit p  
FRO  
érigé e  
comte  
du car  
LEBO

BORDEAUX, sur la Garonne, ci-devant capitale de la Guyenne et de la Gascogne, *sénatorerie, archevêché, préfecture, commissariat de police, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et lycée*. C'est une belle ville, grande, riche, marchande, et où l'on compte 92,374 habitants. Elle est commandée par trois forts, qui sont le *Château de Ha*, le *Château-Trompette*, construits en 1461, par les ordres de Charles VII, et le *Fort Saint-Louis*, bâti par Louis XIV, en 1676. L'église métropolitaine, sous l'invocation de saint André, n'est pas une des moins belles de France. L'archevêque de Bordeaux se qualifioit de primat d'Aquitaine. Il y avoit à Bordeaux une abbaye de bénédictins, une belle chartreuse, un séminaire régi par les prêtres de la Mission, ou *lazaristes*, le collège de Guyenne; un autre collège, et beaucoup d'autres communautés. Il n'y en avoit aucune dont la maison et l'église fussent aussi bien bâties que celles des dominicains. Bordeaux a un très beau port formé en demi-lune. Près la porte du Chapeau-Rouge est une magnifique place, ornée de superbes édifices, et d'une très belle statue érigée depuis quelques années en l'honneur de Louis XV. Bordeaux avoit une académie des sciences, de belles-lettres et des arts, établie en 1713. C'est la patrie de saint Paulin, évêque de Nole, et du fameux Ausone son maître, poète et orateur distingué. Le célèbre président de Montesquieu est né au château de *la Brède*, près de Bordeaux.

BLAYE, au nord de Bordeaux, *sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce*. Cette ville a une citadelle qui commande la rivière.

BOURG, petite ville sur la Dordogne, avec un petit port.

FRONSAC, sur la Dordogne, ci-devant duché-pairie érigé en 1608, en faveur de François d'Orléans, comte de saint Paul, et rétabli en 1644, en faveur du cardinal de Richelieu et de sa famille.

LABOURNE, à l'orient de Bordeaux, au confluent

de la Dordogne et de la Garonne, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.*

Près de là est le *Bec-d'Ambez*, au confluent de la Dordogne et de la Garonne : c'est un passage quelquefois dangereux.

**COUTRAS**, au nord de Libourne, fameuse par la victoire que Henri IV y remporta sur la Ligue, en 1587. Elle est vers le confluent des rivières de Drosne et de l'Île.

**LESPARE**, petite ville, qui a donné son nom à un seigneur de la maison de Foix, dans le ci-devant pays de Médoc, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

**BAZAS**, ci-devant *capitale* du Bazadois, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* L'évêché a été supprimé.

**LANGON**, sur la rive gauche de la Garonne. Cette ville est fameuse pour ses bons vins.

**LA RÉOLE**, sur la rive droite du même fleuve, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* C'est une petite ville fort jolie.

**CAUMONT**, sur la Garonne, petite ville, d'où les ducs de la Force tirent leur origine et leur nom.

### 3. *Département de Lot-et-Garonne, formé de l'Agenois.*

L'Agenois est le pays le plus fertile de la Guyenne; il fournit du blé et du vin à plusieurs provinces.

Le département de Lot-et-Garonne est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingtième division militaire et dans le diocèse d'Agen, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,042,008 arpents carrés, ou 532,641 hectares. Population, 320,377 habitants.

**AGEN**, sur la Garonne, ci-devant *capitale* de l'Agenois, *évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce.* Sa population est de 11,036 habitants. C'est une ville très ancienne. Outre le chapitre de la cathédrale, appelé *Saint-Etienne*, elle en avoit encore un autre nommé de *Saint Caprasi*, plusieurs com-

munaut  
ristes: C  
son éru

PORT-  
VILL

*préfectu*

CLÉR

cement

sous le

Henri I

de saint

de vin

fameux.

AIGU

Garonne

fois en

du card

pour A

MAR

*tribunal*

grand co

TONN

la Garo

la Vaug

enregist

d'Antoi

Vauguy

est mort

SAIN

DUR

hérédita

Henri

NÉR

*préfectu*

petite v

n'étoit

chef-lie

4. *Dépa*

Le Q

munautés et un collège. Le séminaire étoit aux lazaris-tes: C'est la patrie de Joseph Scaliger, fameux par son érudition.

PORT-SAINTE-MARIE, au nord-ouest d'Agen.

VILLENEUVE-D'AGEN, sur le Lot, au nord, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

CLÉRAC, sur le Lot. Cette ville doit son commencement à un monastère de bénédictins sécularisés sous le pontificat de Clément VIII, et le règne de Henri IV, qui fit unir sa mense abbatiale au chapitre de saint Jean de Latran, à Rome. On y fait commerce de vin et d'eau-de-vie: il y avoit autrefois du tabac fameux.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot se jette dans la Garonne, ci-devant duché-pairie érigé pour la seconde fois en 1638, en faveur de Marie de Vignerod, nièce du cardinal de Richelieu. Il a été rétabli en 1731, pour Armand-Louis du Plessis-Richelieu.

MARMANDE, sur la Garonne, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Cette ville fait un grand commerce de blés et de vins.

TONNEINS, au nord-ouest d'Agen, petite ville sur la Garonne. C'étoit le chef-lieu du duché-pairie de la Vauguyon, érigé par lettres-patentes, en 1758, enregistrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguyon, gouverneur des enfants de France, qui est mort en 1772.

SAINTE-FOI, sur la Dordogne.

DURAS, au sud-est de Sainte-Foi, ci-devant duché héréditaire, érigé en 1689, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, et en pairie, en 1755.

NÉRAC, sur la Bèze, qui la divise en deux, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Jolie petite ville, et fort connue dans le temps que Henri IV n'étoit encore que roi de Navarre: elle étoit le chef-lieu du duché d'Albret.

4. *Département du Lot, formé d'une partie du Quercy.*

Le Querci est très fertile en blés, en vins et en

fruits, surtout en pruneaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en sont estimées. Il étoit du ressort du parlement de Toulouse.

On le divisoit en haut et bas: le haut étoit au septentrion du Lot, et le bas au midi.

Le département du Lot est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingtième division militaire et dans le diocèse de Cahors, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 783,893 hectares. Population, 261,347 habitants.

CAHORS, sur le Lot, ci-devant *capitale* de tout le Quercy, et en particulier du haut; *évêché, préfecture, tribunal de première instance, académie et lycée*. On y compte 11,446 habitants. Il y avoit autrefois une *Université* qui a été supprimée en 1751, et unie à celle de Toulouse. L'église cathédrale est dédiée à saint Etienne. Il y avoit dans cette ville plusieurs communautés religieuses et un collège. Les prêtres de la Mission y avoient un beau séminaire. On voit hors de Cahors un reste d'amphithéâtre des Romains. C'est la patrie du pape Jean XXII, et de Clément Marot, célèbre poète français.

FIGEAC, au nord-est de Cahors, sur la rivière de Sèze, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville doit son origine à une abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée en 1755, par le roi Pepin, et sécularisée sous Paul III, dans le XVI<sup>e</sup> siècle. Population, 6,122 habitants.

GOURDON, au nord de Cahors, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

##### 5. Département de l'Aveyron, formé du Rouergue.

Le Rouergue est un pays de montagnes: mais les vallées sont fertiles principalement en pâturages: on y nourrit beaucoup de bestiaux, surtout des mulets qu'on conduit en Espagne: c'est le principal commerce de ce pays, qui dépendoit du parlement de Toulouse.

On le divisoit en comté de Rouergue, et en haute et basse Marche.

Ses p  
l'Aveyr

Le T

Lozère,  
dans la

L'Av

et de T  
jette en

Le d

arrondis

la neuv

Cahors

gislatif.

882,17

RHO

comté e

premièr

6,613 h

minaire

ESPA

instanc

MILL

Haute-

instanc

gieuses

collège.

Gozon

SAIN

premièr

VAB

de Mill

dictins.

a été s

furent

VILL

pitale c

de prem

commen

beau c

religie

Ses principales rivières sont: le Lot, le Tarn et l'Aveyron. On a parlé ci-devant du Lot.

Le *Tarn* prend sa source dans le département de la Lozère, passe à Milhau, à Montauban, et se jette dans la Garonne, au-dessous de Moissac.

L'*Aveyron* traverse les départements de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne, passe à Villefranche, et se jette ensuite dans le Tarn.

Le département de l'Aveyron est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse de Cahors, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,730,195 arpents carrés, ou 882,171 hectares. Population, 243,856 habitants.

RHODEZ, sur l'Aveyron, ci-devant *capitale* du comté et de tout le Rouergue, *préfecture, tribunal de première instance, lycée*. L'évêché a été supprimé. Il y a 6,613 habitants. Il y avoit un beau collège, un séminaire, et nombre de couvents.

ESPALION, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

MILHAU, sur le Tarn, ci-devant *capitale* de la Haute-Marche, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville avoit plusieurs maisons religieuses, entr'autres des carmes, qui avoient le collège. On croit que c'est la patrie de Théodat Gozon, Grand-Maitre de l'ordre de Malthe.

SAINT-AFRIQUE, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

VABRES, sur la rivière de Dourdan, au sud-ouest de Milhau. C'étoit autrefois une abbaye de bénédictins. Jean XXII l'érigea en évêché en 1517; il a été supprimé. Les moines qui formoient le chapitre furent sécularisés par Grégoire XIII, en 1577.

VILLEFRANCHE, sur l'Aveyron, ci-devant *capitale* de la Basse-Marche, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il se fait en cette ville un grand commerce de toiles. Il y avoit un chapitre, un assez beau collège de doctrinaires, d'autres communautés religieuses et plusieurs chapelles de pénitents.

NAJAC, sur l'Aveyron. Il y a près de cette ville une mine de cuivre.

### 6. Département des Landes.

Elles sont vers la mer, et ont le pays des Basques au midi: c'est une région peu fertile, et qui n'est guère peuplée.

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la onzième division militaire et dans le diocèse de Bayonne, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,801,097 arpents carrés, ou 900,534 hectares. Population (en 1807), 234,782 habitants.

MONT-DE-MARSAN, sur la Médouse, ci-devant capitale du vicomté de Marsan, qui appartenait aux princes de Béarn, *préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville a 3,000 habitants.

DAX ou plutôt Acqs, ci-devant capitale des Landes, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché a été supprimé. Cette ville est assez grande: ses eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains. On tenoit tous les samedis, dans un faubourg de cette ville, un marché considérable, surtout pour la cire et la résine (1).

SAINT-SEVER, sur l'Adour, ci-devant capitale de la Chalosse, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une des plus jolies villes de la Gascogne. Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée en 982, par un duc de Gascogne. C'est la patrie de don Martianay, qui a donné la dernière édition de saint Jérôme.

AIRE, sur l'Adour, ci-devant capitale du Tursan: il y avoit un évêché qui a été supprimé.

GRENADE, sur la même rivière.

TARTAS, dans le ci-devant duché d'Albret, petite ville assez bien bâtie et agréablement située.

(1) La résine est le suc ou la sève du Pin, auquel on fait une incision. Quand elle est dure, on la nomme résine; celle qui est fluide s'appelle térébenthine.

ALBRE  
apparten  
avec d'au  
Sedan. C

Ce pay  
bas; le li  
territoire  
contenoi  
de Rivière

Le ci  
ses com  
surtout d  
Henri I  
en faveur  
pour lui

Le dé  
dissemen  
dixième  
et a trois  
perficie  
tares. P

Aucun  
mière in  
bitants

primé. I  
quintainé  
surtout  
d'Arma  
noraires

de Paré  
avoit un  
en hau  
escalier  
de Cas  
d'Ossat

GM  
avoit un  
LECT

ALBRET, au nord de Tartas, ci-devant duché qui appartenait au duc de Bouillon, et qui lui fut cédé avec d'autres terres, en 1651, pour la principauté de Sedan. C'est par-là qu'il étoit duc et pair de France.

### 7. Département du Gers.

Ce pays est très fertile. On le divisoit en haut et bas; le haut est fort resserré, et ne renfermoit que le territoire des villes d'Auch et de Lectoure. Le bas contenoit l'Armagnac particulier, l'Estarac, les pays de Rivière et de Verdun, le comté de Gaure, etc.

Le ci-devant comté d'Armagnac a eu autrefois ses comtes particuliers, qui se sont rendus célèbres, surtout dans le XIV<sup>e</sup> siècle. Réuni à la couronne par Henri IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui et ses enfants mâles.

Le département du Gers est divisé en cinq arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse d'Agen, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,277,651 arpents carrés, ou 651,908 hectares. Population, 282,014 habitans.

AUCH, sur le Gers, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On compte 8,798 habitans dans cette ville, dont l'archevêché a été supprimé. L'archevêque prenoit le titre de primat d'Aquitaine. La cathédrale est très belle; on en admire surtout les vitraux et les stales. Le roi, comme comte d'Armagnac, étoit le premier des cinq chanoines honoraires; les autres étoient les barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquiou et d'Yle. Cette ville avoit un séminaire et un collège. Elle est partagée en haute et basse. On monte à la haute par un escalier de 200 marches. C'est près d'Auch, au village de Cassagnebère, qu'est né le fameux cardinal d'Ossat.

GIMONT, petite ville sur la rivière de Gimont, avoit une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

LECTOURE, sur le Gers, au nord-est d'Auch,

*sous-préfecture et tribunal de première instance* ; l'évêché a été supprimé. Cette ville a un bon château et avoit plusieurs couvents. Elle étoit chef-lieu d'un petit pays nommé *Lomagne*.

FLEURANCE, au nord d'Auch, sur le Gers, ci-devant chef-lieu du comté de *Gaure*.

CONDOM, sur la Baise, ci-devant *capitale* du Condomois, pays qui produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Le riche évêché que Jean XII y avoit érigé en 1317, a été supprimé. C'est la patrie de Scipion Duplex, historiographe de France, et de Blaise de Montluc, capitaine illustre et historien.

GABARET, ci-devant *capitale* du pays de Gabardan.

MIRANDE, ci-devant *capitale* de l'Estarac, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

LOMBEZ, dans le ci-devant Cominge, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché a été supprimé. C'étoit une abbaye de chanoines réguliers, érigé en évêché par Jean XXII, en 1317.

L'ISLE-JOURDAIN. Cette ville, la principale du pays de *Rivière*, a reçu le nom qu'elle porte, parcequ'elle est située dans une île formée par la petite rivière de *Save*, et qu'elle a appartenu à des comtes nommés *Jourdain*.

### 8. Département des Hautes-Pyrénées, formé du Bigorre et des quatre vallées.

Ce pays est peu fertile ; mais il abonde en gibier, et fournit d'excellents chevaux, qu'on appelle *chevaux d'Espagne*, parcequ'ils en viennent. Il s'y trouve du marbre très fin, du jaspé et de l'ardoise.

Le département des Hautes-Pyrénées est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Bayonne, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 920,710 arpents carrés, ou 469,915 hectares. Population, 196,466 habitants.

TARBES, sur l'Adour, *préfecture, tribunaux de pre-*

*mière instance* supprimé. La bitants. El évêque étoit trinaires y

VIC-DE- de Tarbes.

BAGNÈRE instance.

BARÈGES més par le

CAUTER lieu fameu

ANTIN, sat qui av

en faveur d'Antin. C

ARGELÈS instance.

CASTELN des montag

Cette pr qui compr avec la Nav

La princ vicomté au la Navarre XIII, son avec la par par les pri montagneu et de l'avo est fertile ont d'excel de bestiau

*mière instance et de commerce; l'évêché a été supprimé. La population de cette ville est de 7,939 habitants. Elle avoit un château pour sa défense; son évêque étoit président des états du Bigorre. Les docteurs y avoient un collège considérable.*

**VIC-DE-BIGORRE**, bourg près de l'Adour, au nord de Tarbes.

**BAGNÈRES**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

**BARÈGES**. Ce bourg et le précédent sont très renommés par leurs eaux chaudes.

**CAUTERES ou COTERETZ**, à l'occident de Barèges, lieu fameux par ses eaux minérales.

**ANTIN**, au nord-est de Tarbes. C'étoit un marquisat qui avoit été érigé en duché-pairie, en 1711, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin. Ce duché étoit éteint depuis 1757.

**ARGELÈS**, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

**CASTELNAU-DE-MAGNOAC**, petite ville dans le pays des montagnes ou des quatre vallées.

A R T I C L E V I I.

*Béarn.*

Cette province forme, avec le pays des Basques, qui comprend le Labour et le vicomté de Soule, et avec la Navarre, le département des Basses-Pyrénées.

La principauté de Béarn, qui étoit d'abord un vicomté au IX<sup>e</sup> siècle, appartenoit à Henri IV, avec la Navarre, quand il parvint à la couronne. Louis XIII, son fils, l'a réunie, en 1620, à la France, avec la partie de la Navarre, qui avoit été possédée par les princes de la maison d'Albret. C'est un pays montagneux, et qui ne produit guère que du millet et de l'avoine; cependant, en quelques endroits, il est fertile en blés et en excellents vins. Les vallées ont d'excellents pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Le célèbre M. de Marca, qui est mort

archevêque de Paris, en 1662, étoit du Béarn, ainsi que le ministre de la Placette.

La Basse-Navarre est une petite partie du royaume de Navarre : en 1512, Ferdinand, roi d'Aragon, s'empara de l'autre partie, qui est au-delà des Pyrénées, du côté de l'Espagne, en le ravissant à Jean d'Albret. Ce prince avoit pris le parti de Louis XII, que le pape Jules II traitoit en ennemi, et qu'il avoit excommunié, ainsi que tous ses adhérents. Henri IV possédoit la partie de la Navarre qui est du côté de la France, quand il succéda à la couronne ; il en avoit hérité de Jeanne d'Albret sa mère. En conséquence de l'union que fit Louis XIII, son fils, de cette province à la couronne de France, et des droits de son père sur le reste de la Navarre qui est en Espagne, les rois de France prenoient le titre de *rois de France et de Navarre*.

Ce pays ressemble assez au Béarn, et produit beaucoup de pommes et de poires, dont on fait du cidre et du poiré.

#### *Département des Basses-Pyrénées.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la onzième division militaire et dans le diocèse de Bayonne, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,481,141 arpents carrés ; ou 755,950 hectares. Population, 379,223 habitans.

PAU, ci-devant *capitale* du Béarn, *sénatorerie*, *préfecture*, *cour impériale*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *hôtel des monnoies*, *académie et lycée*. On y compte près de 9,000 habitans. Cette ville n'est pas grande ; mais elle est bien bâtie et située sur une hauteur, au pied de laquelle passe le *Cave Béarnais*, ou de *Pau*. Elle avoit un beau collège. En 1716, un incendie consuma le palais et les archives de la province. Pau avoit une académie royale des sciences et beaux arts, érigée en 1720. Son université avoit été instituée en 1722. Henri-le-Grand naquit dans son château, le 13 décembre 1553. Cette

ville es  
lèbre m

LESC  
belle v  
primé,  
seiller

OLÉO  
sous-pr  
vêché a

SAIN  
étoit la

ORTI  
tribuna

princip  
mère d  
nistes,  
de Lou

NAV  
par Her

roi de L  
gasin d

BAYO  
Labour

tribuna

populat  
et très  
citadell

gienses  
juifs y

pour se

SAIN  
pagne,

de Bida  
se tinre

en 1679

MAU  
sous-pr

la patrie  
nuateur

SAIN

ville est aussi la patrie du P. Pardies, jésuite, célèbre mathématicien.

LESCAR, au nord-ouest de Pau. C'est une assez belle ville. Son évêque, dont le siège a été supprimé, étoit président-né des états de Béarn, et conseiller au parlement de Pau.

OLÉRON, au sud-ouest de Pau, sur le Gave d'Oléron, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêché a été supprimé. Population, 5,808 habitants.

SAINTE-MARIE, petite ville près d'Oléron, où étoit la cathédrale et la résidence de l'évêque.

ORTHEZ, sur le gave de Pau, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville est une des principales du Béarn. La reine Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, y avoit fondé, pour les calvinistes, une université, qui a subsisté jusqu'au règne de Louis XIV. Population, 6,854 habitants.

NAVARREINS, sur le Gave d'Oléron, place fortifiée par Henri d'Albret, grand-père maternel de Henri IV, roi de Navarre, qui y avoit établi l'arsenal et le magasin d'armes de toute la province.

BAYONNE, sur l'Adour, ci-devant *capitale du Labour, évêché, place forte, port, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. La population est de 14,256 âmes. C'est une ville riche et très marchande, qui est défendue par une forte citadelle. Elle avoit nombre de communautés religieuses; les doctrinaires avoient le séminaire. Les juifs y ont une synagogue. Bayonne est renommée pour ses jambons.

SAINT-JEAN DE LUZ, *port*, au voisinage de l'Espagne, qui est séparée de la France par la rivière de Bidassoa. Ce fut dans une île de cette rivière, que se tinrent les conférences pour la paix des Pyrénées, en 1659, et pour le mariage du roi Louis XIV.

MAULÉON, ci-devant *capitale* du vicomté de Soule, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est la patrie de Henri Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des Annales ecclésiastiques de Baronius.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, ci-devant *capitale* de

la Basse-Navarre, *place forte*. Elle est située sur la Nive, près des Pyrénées, au pied d'une montagne où est un défilé. Les habitants des Pyrénées appellent ports, ces sortes de passages.

**SAINTE-PALAIS**, au nord, sur la Bidouse. Elle disputoit le titre de *capitale* à Saint-Jean-Pied-de-Port.

**GRAMONT**, au nord de Saint-Palais, ci-devant duché-pairie érigé par lettres-patentes, en 1648, confirmées en 1663, et enregistrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine, troisième du nom.

### ARTICLE VIII.

#### *Foix.*

Le comté de Foix a eu ses comtes particuliers, descendus de ceux de Carcassonne. Il passa dans la maison d'Albret, et ensuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine, duc de Vendôme, qui devint, par ce mariage, roi de Navarre. Henri IV, leur fils, étant parvenu à la couronne, y réunit ce comté. C'étoit encore un pays d'états. On y comprenoit aussi les petits pays d'*Andorre* au midi, et de *Donesan* à l'occident.

Cette petite province forme, avec le Couserans et quelques cantons du Languedoc, un département, sous le nom de l'*Ariège*.

#### *Département de l'Ariège.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Toulouse, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,037,533 arpents carrés, ou 529,540 hectares. Population, 220,274 habitants.

Foix, ci-devant *capitale* de la province de ce nom, *préfecture*, *tribunal de première instance*. Cette ville, qui est sur l'Ariège, étoit le siège du sénéchal de la province. On y tenoit les états, et elle avoit un bureau pour la recette des deniers royaux. Il y avoit

une maison  
tion de Fra

Ax, rema

TARASCON

y a des for

ANDORRE

donne son

par sa ferti

PAMIER

nal de pren

sidérable et

érigée, en

ville, en év

n'avoient é

L'évêque d

Population

MIREPON

avoit titre

primé.

SAVERDU

visée en h

plée. C'est

meunier,

discerneme

SAINTE-G

et tribunal

SAINTE-L

siège a été

que Bernar

de Cousera

Le Rou

fois de la

pagne, pa

de la Cera

roi d'Arag

XI, pour

une maison de chanoines réguliers de la congrégation de France, ou de Sainte-Geneviève.

AX, remarquable par ses eaux minérales.

TARASCON, au sud-est de Foix, sur l'Ariège. Il y a des forges.

ANDORRE, au sud-ouest de Tarascon, bourg qui donne son nom à la vallée d'Andorre, remarquable par sa fertilité.

PAMIERS, sur l'Ariège, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville est assez considérable et avoit un collège. Le pape Boniface VIII érigea, en 1299, l'abbaye de Saint-Antonin de cette ville, en évêché, qui a été supprimé. Les chanoines n'avoient été sécularisés que depuis quelques années. L'évêque de Pamiers présidoit aux états de Foix. Population, 5,300 habitants.

MIREPOIX, ci-devant dans le Haut-Languedoc, avoit titre de marquisat, et un évêché qui a été supprimé.

SAVERDUN, sur l'Ariège, petite ville qui est divisée en haute et basse. Elle est assez jolie et peuplée. C'est la patrie du pape Benoît XII, fils d'un meunier, et qui s'est rendu célèbre par un rare discernement dans la collation des bénéfices.

SAINT-GIRONS, dans le Couserans, *sous-préfecture, et tribunal de première instance*.

SAINT-LAZIER. L'évêque de Couserans, dont le siège a été supprimé, résidoit en cette ville depuis que Bernard, comte de Cominge, a détruit la ville de Couserans, vers l'an 1300.

A R T I C L E I X.

*Roussillon.*

Le Roussillon étoit un comté qui dépendoit autrefois de la Catalogne et qui appartenoit aux rois d'Espagne, par la cession que Guinard en fit, ainsi que de la *Cerdagne*, au roi d'Aragon. En 1462, Jean, roi d'Aragon, l'engagea avec la Cerdagne, à Louis XI, pour 300,000 écus; cette somme n'ayant pas

été remboursée, ce comté resta à la France, suivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII le rendit, en 1493, à Ferdinand, roi d'Aragon, à condition qu'il ne seconroit point les Napolitains; mais il le garda sans accomplir la condition. Après la prise de Perpignan, en 1642, Louis XIII s'empara de ce comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées, en 1659, l'Espagne en ayant cédé au roi la souveraineté.

Ce pays n'est fertile qu'en vins et en pâturages; il avoit trois parties, la viguerie de *Perpignan* à l'orient, celle de *Conflent* au milieu, et la *Cerdagne française* à l'occident.

Il forme à présent un département, sous le nom de Pyrénées Orientales.

#### *Département des Pyrénées Orientales.*

Il est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Carcassonne, et a un député à élire pour le corps législatif. Superficie, 806,013 arpents carrés, ou 411,376 hectares. Population, 125,230 habitans.

PERPIGNAN, sur le Tet, ci-devant capitale du Roussillon, place forte, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies. Cette ville, qui renferme 12,500 habitans, avoit un évêché qui a été supprimé, ainsi qu'un conseil souverain; elle est très forte et a une bonne citadelle. La cathédrale, dédiée à saint Jean, est un fort beau bâtiment, mais sans portail. Le clergé de cette église étoit partagé en deux corps; savoir, le chapitre d'Elné et la communauté de saint Jean. Le premier étoit composé de quatre dignitaires et de vingt-un chanoines, et le second de quatre curés et de quatre-vingt-dix-neuf chapelains bénéficiers, dont le revenu de plusieurs étoit plus considérable que celui des chanoines. Les curés servoient chacun une semaine. L'habit de choeur des uns et des autres étoit très beau; mais celui des chanoines étoit plus ma-

gnifique.  
 lier, où le  
 avoient la  
 rie public  
 voient fan  
 d'autres d  
 multiplioi  
 tout artis  
 Il y avoi  
 tous les o  
 gulier de  
 bourgeois  
 rogatives

ELNE,  
 pignan, s  
 avoit été  
 d'une bul  
 d'Elné et

RIVESA  
 pour ses

SALCE  
 Languede

COLI  
 pignan,

PORT-  
 ranée, a

CÈRE  
 instance.

BALL  
 Louis X

composé

VILLE  
 ville mé

un châte

deux m

caverne

de taille

fonde, c  
 gager. I  
 des mor

gnifique. Ils avoient un droit de boucherie particulier, où les ecclésiastiques, même les simples clercs, avoient la viande à meilleur marché qu'à la boucherie publique de la ville. Les simples tonsurés pouvoient faire entrer une certaine quantité de vins et d'autres denrées, sans payer les droits. Ces privilèges multiplioient excessivement ces petits clercs, puisque tout artisan faisoit tonsurer son fils pour en jouir. Il y avoit dans cette ville des religieux de presque tous les ordres. Ses consuls avoient le privilège singulier de créer tous les ans, le 16 de juin, des bourgeois nobles, qui jouissoient de toutes les prérogatives des gentilshommes.

**ELNE**, près de la mer Méditerranée, au sud de Perpignan, sur le Tet. Le siège épiscopal de cette ville avoit été transféré en 1604 à Perpignan, en vertu d'une bulle de Clément VII, sans que le titre d'évêque d'Elne eût été aboli.

**RIVESALTES**, au nord de Perpignan, renommée pour ses excellents vins muscats.

**SALCES**, château très fort, sur les confins du Languedoc.

**COLIoure**, port, place forte, au sud-est de Perpignan, sur la Méditerranée.

**PORT-VENDRES**, est un petit port sur la Méditerranée, avec deux forts.

**CÉRET**, sous-préfecture et tribunal de première instance.

**BELLEGARDE**, place forte dans les Pyrénées. Louis XIV l'a fait construire en 1679. Elle est composée de cinq bastions et a une belle chapelle.

**VILLEFRANCHE**, dans la viguerie de Conflent, ville médiocre sur le Tet. Louis XIV a fait construire un château près de cette ville. Au centre d'une des deux montagnes qui environnent la ville, est une caverne à laquelle on monte par un escalier de pierres de taille de près de cent marches. Elle est très profonde, et a des détours dans lesquels on n'ose s'engager. De distance en distance sont des piliers et des morceaux de glaces pendants de la voûte.

PRADES, près de la rivière du Tet, petite ville fort jolie, et située agréablement dans une plaine : *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

MONT-LOUIS, dans la ci-devant *Cerdagne française*, place forte bâtie par Louis XIV, sur les frontières, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications sont du maréchal de Vauban. La ville est petite, mais jolie.

## ARTICLE X.

*Languedoc.*

Ce pays peut avoir 90 lieues du sud-ouest au nord-ouest, depuis Valentine, qui est dans le pays de Cominge, jusqu'à Annonai sur les frontières du Lyonnais : sa largeur est fort inégale.

Ce pays, après avoir été possédé par les Romains, qui lui donnèrent le nom de Gaule Narbonnaise, fut envahi par les Goths : Clovis les défit et s'empara de Toulouse, qui étoit la *capitale* de leur royaume; mais la partie orientale leur resta avec Narbonne et toute l'Espagne. Charles-Martel ayant vaincu en 725 les Sarrasins, qui avoient détruit les Goths, Pepin son fils et son successeur, se rendit maître de tout ce que nous appelons *le Languedoc*, et qu'on nommoit alors *Gothie* et *Septimanie*. Charlemagne y établit des gouverneurs auxquels il donna le nom de comtes, de marquis et de ducs. Les comtes de Toulouse, devenus absolus et indépendants, se rendirent maîtres de presque tout le Languedoc. Raimond VII, dernier comte de Toulouse, fiança sa fille unique Jeanne, avec Alphonse, frère de saint Louis, à condition que s'ils mouroient sans enfants, le comté de Toulouse seroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé en 1271, Philippe-le-Hardi prit possession de cette province, mais elle n'a été réunie à la couronne qu'en 1361, par lettres-patentes du roi Jean. Le Languedoc étoit un pays d'états; ils se tenoient tous les ans à Montpellier.

Cette province est la plus agréable et la plus fertile contrée de France, surtout le Bas-Languedoc. Il abonde

en blés, en olives, en dans les ri sorties : la Il s'y trou en un mo ce qui est

Ses rivi ronne, le

On a d vières, ex

L'Aude Pyrénées-Carcassonn

Il est bo en Langu le sépare vence.

Le Lan Lyonnais à l'orient sillon et l cogne.

On y a Méditerran et se per louse. On

On div vers l'occ au nord-e

Le Hau l'occident au nord, tres : 3 a Papoul;

au sud-on Le Bas- au midi, nal, Sain Narbonne

en blés , en bons vins , en bestiaux , en gibier , en olives , en figues , et autres fruits estimés. On y pêche dans les rivières des poissons exquis et de différentes sortes : la Méditerranée en fournit aussi beaucoup. Il s'y trouve des carrières de marbre et d'albâtre ; en un mot c'est un pays délicieux et fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Ses rivières les plus remarquables sont : la *Garonne*, le *Rhône*, le *Tarn* et l'*Aude*.

On a décrit ailleurs le cours de toutes ces rivières , excepté la dernière dont il faut parler.

L'*Aude* prend sa source dans le département des Pyrénées-Orientales , passe à Alet , à Limoux , à Carcassonne , et se jette dans la Méditerranée.

Il est bon de remarquer que la *Loire* prend sa source en Languedoc , dans le Vivarais , et que le *Rhône* le sépare vers l'orient du Dauphiné et de la Provence.

Le Languedoc est borné au septentrion , par le Lyonnais , l'Auvergne , le Rouergue et le Querci ; à l'orient , par le Rhône ; au midi , par le Roussillon et la Méditerranée ; à l'occident , par la Gascogne.

On y a fait un canal pour joindre l'Océan à la Méditerranée : il commence près le port de *Cette* , et se perd dans la *Garonne* , au-dessous de *Toulouse*. On le nomme le *canal royal* ou de *Languedoc*.

On divisoit le Languedoc en trois parties : le haut vers l'occident , le bas vers l'orient , et les Cévennes au nord-est.

Le Haut-Languedoc contenoit neuf diocèses : 2 à l'occident , *Toulouse* et partie de *Montauban* : 1 au nord , *Albi* ; 2 dans le milieu , *Lavaur* et *Castres* : 3 au sud-ouest , *Rieux* , *Mirepoix* et *Saint-Papoul* ; et partie d'un renfermé dans la Gascogne au sud-ouest ; savoir , *Cominge*.

Le Bas-Languedoc contenoit onze évêchés : deux au midi , *Alet* et *Carcassonne* : un au nord du canal , *Saint-Pons* : quatre près de la Méditerranée , *Narbonne* , *Béziers* , *Agde* , *Montpellier* : un au

nord-ouest de Montpellier, *Lodève* : trois à l'occident du Rhône, *Nismes*, *Alais*, *Uzès*.

Les *Cévennes* sont proprement des montagnes qui s'étendent depuis les environs de la Loire jusqu'à Lodève; mais on comprenoit aussi sous ce nom le *Gévaudan*, le *Vivaraïs* et le *Vélay*, quoiqu'il n'y eût qu'une partie de ces pays dans les Cévennes. Les vallées, surtout le long du Rhône, sont assez fertiles : ce pays abonde en gibier, bétail, fruits, et surtout en châtaignes.

Tous ces pays forment à présent neuf départemens ; savoir, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche, Haute-Loire.

1. *Département de la Haute-Garonne, dans le Haut-Languedoc.*

Il est divisé en quatre arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Toulouse, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,263,858 arpents carrés, ou 642,533 hectares. Population (en 1809), 366,716 habitans.

TOULOUSE, sur la Garonne, ci-devant *capitale* de tout le Languedoc, *archevêché*, *sénatorerie*, *préfecture*, *cour impériale*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *hôtel des monnoies*, *académie et lycée*. Sa population est de 48,170 habitans. Cette ville est une des plus grandes et des plus anciennes de France. Jean XXII érigea son évêché en métropole en 1318, après l'avoir soustrait à l'archevêque de Narbonne, dont il dépendoit. L'église métropolitaine de Saint-Etienne céderoit à peine en beauté et en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le chœur est très beau ; mais la nef n'y répond pas. On y voit la chaire où saint Bernard et saint Dominique ont prêché, et qui mérite par cette raison d'être préférée à une plus magnifique. Le palais archiepiscopal est un des plus beaux de France. Toulouse avoit une célèbre collégiale nommée *Saint-Sernin*, qui étoit

autrefois v  
portoit en  
venu consi  
démie qu'e  
en 1324,  
en 1694.  
leurs pièc  
elle avoit  
belles-lett  
et une au  
érigée en

On a bâ  
carré parfa  
hauteur du  
façade prin  
fait un des  
ville acqu  
leur posté  
plus ancie  
ordre. Il f  
piliers qui  
irrégulière  
beaucoup  
étoit le co  
dans une c  
d'un trava  
sacristie. I  
belle, larg  
excite part  
le caveau  
qu'il prés  
qui en est  
paraissent  
possible.

Ce cave  
y voit ran  
qu quatre  
chée comm  
des corps  
sont trou

Tom.

autrefois une fameuse abbaye; le chef du chapitre portoit encore le titre d'abbé, et jouissoit d'un revenu considérable. Il y a dans cette ville une académie qu'on nomme les *Jeux Floraux*, institués en 1324, et érigés en académie par lettres-patentes en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures pièces qu'on y reçoit de tout pays. De plus elle avoit une académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1748, et une autre de peinture, sculpture, architecture, érigée en 1750.

On a bâti un magnifique hôtel-de-ville dans un carré parfait, dont le côté a 54 toises de long. La hauteur du bâtiment est de 11 toises environ, et sa façade principale est sur la place royale, dont elle fait un des côtés. Les capitouls ou échevins de cette ville acquéroient la noblesse et la transmettoient à leur postérité. Le couvent des dominicains étoit le plus ancien, et un des plus considérables de cet ordre. Il fut fondé par saint Dominique en 1216. Les piliers qui sont au milieu de leur église la rendent irrégulière: mais cette irrégularité est effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement étoit le corps de saint Thomas d'Aquin, renfermé dans une châsse de vermeil d'une grande richesse et d'un travail parfait: le chef de ce saint étoit dans la sacristie. L'église des cordeliers est très grande, fort belle, large, élevée et cependant sans piliers. Ce qui excite particulièrement l'attention des curieux, c'est le caveau de ces religieux: on pense communément qu'il préserve les corps de la pourriture. Voici ce qui en est au rapport de témoins dignes de foi, qui paroissent avoir examiné le fait avec toute l'attention possible.

Ce caveau est assez long, large et bien voûté; on y voit rangés le long des quatre murailles, soixante-quatre squelettes revêtus d'une chair desséchée comme du parchemin noir. Ces squelettes sont des corps qu'on a levés de la nef de l'église, et qui se sont trouvés sans pourriture. La merveille n'est donc

pas qu'ils restent sans se corrompre dans ce caveau, mais qu'on les ait trouvés sans corruption. Pour expliquer ce phénomène, il faut remarquer qu'en rebâtissant la voûte de la nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe : la terre a pu être impregnée de cette chaux, et par une exemption totale d'humidité, conserver quelque temps les corps. Maintenant ils y pourrissent comme partout ailleurs.

Il y avoit à Toulouse plusieurs collèges, entr'autres les collèges de Foix, de saint Martial et de saint Bernard ; mais il n'y avoit d'exercice public que dans deux, qui étoient celui qui appartenoit aux jésuites, et celui des doctrinaires, dit de *l'Esquille*. Cette ville avoit plusieurs séminaires, une belle abbaye de bénédictins, et grand nombre d'autres communautés. Mais une des choses les plus remarquables qui s'y trouvent, c'est le fameux moulin de Basacle, qui a seize meules, que la Garonne, retenue par une forte digue, fait tourner continuellement, sans causer le bruit incommode que sont les autres moulins. Chaque meule peut moudre 40 ou 50 setiers de blé par jour. Ce moulin appartient à plusieurs particuliers, et rapporte environ 120,000 livres de rente.

Toulouse est la patrie de plusieurs hommes illustres, entr'autres du célèbre jurisconsulte Cujas ; de Jean-Etienne Duranti, premier président au parlement de Toulouse, et auteur de l'excellent livre intitulé : *De ritibus ecclesiarum* ; de Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au barreau, et fort connu par ses *Quatrains* ; et de Pierre Dufaur, premier président au parlement de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et en particulier de Commentaires sur le Droit, etc.

Les anciens comtes de Toulouse prenoient aussi quelquefois le titre de ducs d'Aquitaine. On a vu ci-dessus comment tout le pays qu'ils possédoient a été réuni à la couronne. Le comte de Toulouse étoit

le premier  
portoit les  
Louis XIV  
apanagé n'a  
le duc de Pe

A une lie  
appelé ci-de  
l'a fait con  
à côté des  
à naviguer e  
des montag  
soutenir par  
un grand ba  
large, à Nor  
les deux mer  
Pour rempl  
jamais, on a  
près de Rev  
large et 20  
et est formée  
et forte dig  
traversée pa  
de Norouse  
toujours au

GRENADE  
villes aux er  
VILLEFRA  
préfecture et  
REYEL, p  
MURET ;  
bunal de pr  
quelle Simon  
ragon, qui y

RIEUX. L  
primé. Cette  
de la Garonn  
Au nord-  
Feuillants,  
qui embrass  
par les soim

le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre, il portoit les éperons. L'un des fils légitimés de Louis XIV avoit le titre de comte de Toulouse : cet apanagé n'avoit point passé à son fils, qui s'appeloit *le duc de Penthièvre*.

A une lieue de Toulouse finit ce fameux canal, appelé ci-devant *le canal royal*, parceque Louis XIV l'a fait construire. C'est un ouvrage admirable, qui a coûté des sommes immenses, et où l'on a commencé à naviguer en 1682. Il a fallu pour le faire, couper des montagnes, élever des endroits trop bas, et les soutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un grand bassin de 200 toises de long, sur 150 de large, à *Norouse*, qui est l'endroit le plus élevé entre les deux mers, et dont on a fait le point de partage. Pour remplir ce bassin de manière qu'il ne tarisse jamais, on a construit le réservoir de Saint-Ferréol, près de Revel. Il a 1200 toises de long, sur 500 de large et 20 de profondeur. Sa figure est triangulaire, et est formée par deux montagnes et par une grande et forte digue qui lui sert de base. Cette digue est traversée par un aqueduc qui porte l'eau au bassin de Norouse, lequel est par-là en état d'en fournir toujours au canal.

GRENADE, VERFEIL, VILLEMUR, sont de petites villes aux environs de Toulouse.

VILLEFRANCHE, dans le ci-devant Lauragais, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

REYEL, petite ville près de la *montagne noire*.

MURET, sur la Garonne, *sous-préfecture et tribunal de première instance*; petite ville près de laquelle Simon de Montfort défit, en 1213, Pierre d'Aragon, qui y fut tué.

RIEUX. *L'évêché*, érigé par Jean XXII, a été supprimé. Cette petite ville est située sur la Risle, près de la Garonne.

Au nord-ouest de Rieux étoit le monastère des *Feuillants*, chef d'une congrégation de même nom, qui embrassa l'ancienne rigueur de l'ordre de Citeaux, par les soins et à l'exemple de Jean de la Barrière,

abbé commendataire des Feuillants, en 1587. Cette congrégation s'étoit rendue indépendante du général de Cîteaux, appuyée de l'autorité de Sixte-Quint et de Henri III. roi de France.

**SAINT-GAUDENS**, sur la Garonne, au nord-est de Saint-Bertrand, *sous préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville étoit la capitale du ci-devant *Néboursan*, petite contrée qui avoit ses états particuliers, et qui s'étendoit aussi dans l'Armagnac. Population, 5,013 habitants.

**SAINT-BERTRAND**, près de la Garonne, ci-devant *capitale* du Cominge, pays assez fertile, et où l'on trouve de beau marbre. L'évêché a été supprimé. Cette petite ville, bâtie en 1100 par saint Bertrand, évêque de Cominge, est située sur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne ville de Cominge, détruite en 585 par Gontran, roi de Bourgogne. Son évêque avoit séance aux états de Languedoc, parceque ce gouvernement renfermoit une partie de son diocèse.

### 2. Département du Tarn, dans le Haut-Languedoc.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse de Montpellier, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,130,172 arpents carrés, ou 576,821 hectares. Population, 291,194 habitants.

**ALBI**, sur le Tarn, ci-devant *capitale* de l'Albigois, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Le riche archevêché érigé par Innocent XI, en 1680, a été supprimé. La cathédrale, dédiée à sainte Cécile, est fort belle. Il y avoit dans un faubourg de cette ville un beau monastère de filles de la Visitation, et au dehors un couvent de dominicains, et une belle promenade, nommée *la Lice*; c'est une terrasse au-dessus d'un grand mail fort profond, qui sert de fossés. Population, 9,806 habitants.

**GAILLAC**, sur le Tarn, au sud-ouest d'Albi, connue par ses vins, et une abbaye de l'ordre de saint Benoît, qui avoit été sécularisée: *sous-préfec*

ture et tri  
6,636 habi

CASTRES  
instance e  
un pays a  
saint Beno  
en 1317; l'  
le chapitre  
par Paul  
l'académie  
traductions  
d'une hist  
ouvrages. l

On trou  
autres end  
quoises pe  
L'action d  
tièrement l  
colore ces  
de plus si  
représente  
figure exté  
elle est con  
dont les feu  
de la mati  
sur cette m  
un certain  
n'aplus au

LAVOUR  
et tribunal  
un concile  
en 1318 un  
biens de c  
Les doctrin  
habitants.

PUILAUR  
sur une ha  
célèbre de  
vocation de  
6,000 habit

*ture et tribunal de première instance.* Population, 6,036 habitants.

**CASTRES, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.** Cette ville, située dans un pays agréable, avoit une abbaye de l'ordre de saint Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317; l'évêché a été supprimé. Les moines formèrent le chapitre jusqu'en 1536, qu'ils furent sécularisés par Paul III. C'est la patrie d'André Dacier, de l'académie française; d'Abel Boyer, connu par ses traductions; et de Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une histoire d'Angleterre et de plusieurs autres ouvrages. Population, 13,717 habitants.

On trouve près de Castres, comme dans quelques autres endroits du Languedoc, des mines de turquoises peu inférieures à celles qui viennent d'orient. L'action du feu qui affoiblit, ou même détruit entièrement les couleurs des autres pierres précieuses, colore ces turquoises et les rend bleues. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la matière minérale représente des os pétrifiés, non seulement par sa figure extérieure, mais encore par sa texture intime; elle est composée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles renferment quantité de cellules remplies de la matière qui s'y est pétrifiée. L'action du feu sur cette matière la colore de plus en plus, jusqu'à un certain point: ensuite la couleur s'altère; elle n'a plus aucun rapport avec celle de la turquoise.

**LAVAU**, entre Toulouse et Castres, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* On y tint, en 1212, un concile contre les Albigeois. Jean XXII y érigea en 1318 un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouse, et qui a été supprimé. Les doctrinaires avoient le collège. Population, 6,551 habitants.

**PUILAURENS**, au sud-est de Lavour. Cette ville est sur une hauteur. Elle avoit autrefois une académie célèbre de calvinistes, qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Population, 6,000 habitants.

## 3. Département de Tarn et Garonne.

Ce département, créé par le sénatus-consulte du 2 novembre 1808, est composé de divers cantons distraits des départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Montauban, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 354,591 hectares. Population (en 1810), 233,059 habitants.

MONTAUBAN, sur le Tarn, à l'extrémité méridionale, près du Languedoc, ci-devant capitale du Bas-Quercy, *préfecture, évêché, tribunaux de première instance et de commerce*. On compte dans cette ville 24,591 habitants. Jean XXII y érigea en 1317 un évêché, dont il créa premier évêque, l'abbé du monastère, nommé *Mons Aureolus*, ou l'abbaye de saint Théodat. La ville de Montauban a tiré son origine de cette abbaye. Son église cathédrale a été rebâtie depuis peu. Cette ville, qui est belle, marchande et renommée par ses petites étoffes nommées *Cadisdaignan*, est sur une hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorsque les calvinistes en étoient les maîtres : mais on en a rasé les fortifications. Une partie du diocèse étoit dans le Languedoc, et en conséquence l'évêque avoit séance aux états. Montauban avoit une académie de belles-lettres, érigée en 1752, un séminaire des prêtres de la Mission, un collège et plusieurs communautés.

MOISSAC, sur la Garonne, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, où l'on compte 9,500 habitants, est renommée pour ses belles farines, qui étoit un objet considérable de commerce pour les Antilles; elle avoit une riche abbaye, qui a été sécularisée, c'est-à-dire que les religieux, qui étoient bénédictins, étoient devenus chanoines séculiers; il y avoit un collège de doctrinaires et d'autres communautés.

CASTEL-  
première in  
LAVIT,  
du Gers.

VERDUN  
petit pays  
assez peup

## 4. Départe

Il est div  
fecture, est  
et dans le c  
à élire pou  
arpents c  
(en 1808)

CARCASS  
bunaux de  
population  
célèbre par  
au Levant.  
de religieu

CASTELN  
première in  
ville du dio  
pitre, un c  
nautés. C'é  
de Lauragu  
de Villars-

SAINT-P  
de Langued  
nastère de l  
évêque de  
et dont le s  
été séculari

LIMOUX,  
fecture, tra  
merce.

ALET, su  
par Jean X  
ville a eu,

CASTEL-SARRASIN, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

LAVIT, au nord-est de Lectoure, département du Gers.

VERDUN, sur la Garonne, ci-devant *capitale* du petit pays de Verdun: c'est une ville assez belle et assez peuplée.

#### 4. *Département de l'Aude, dans le Bas-Languedoc.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dixième division militaire et dans le diocèse de Carcassonne, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,275,503 arpents carrés, ou 650,996 hectares. Population (en 1808), 237,813 habitants.

CARCASSONNE, sur l'Aude, *évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* La population est de 15,178 habitants. Cette ville est célèbre par sa manufacture de draps fins qu'on envoie au Levant. Il y avoit un collège et plusieurs couvents de religieux mendiants.

CASTELNAUDARY, *sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce.* C'est la principale ville du diocèse de saint Papoul; elle avoit un chapitre, un collège de doctrinaires, et quelques communautés. C'étoit aussi la capitale du ci-devant duché de Lauraguais, érigé, en 1731, en faveur de la maison de Villars-Brancas. Population, 9,058 habitants.

SAINT-PAPOUL. Ce n'est qu'un bourg près du canal de Languedoc. Il doit son origine à un ancien monastère de bénédictins, dont le dernier abbé fut créé évêque de saint Papoul, par Jean XXII, en 1317, et dont le siège a été supprimé. Le chapitre n'avoit été sécularisé que sous le règne de Louis XIV.

LIMOUX, ville commerçante, sur l'Aude, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.*

ALET, sur l'Aude. *L'évêché*, qui avoit été érigé par Jean XXII en 1319, a été supprimé. Cette petite ville a eu, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, un évêque nommé

Nicolas Pavillon, illustre par son zèle, sa rare piété et ses autres vertus épiscopales, dignes des premiers siècles de l'église.

QUILLAN, au sud-ouest d'Alet, sur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite ville située entre des montagnes, vers le Roussillon.

NARBONNE, sur un canal tiré de la rivière d'Aude, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. C'étoit un archevêché très riche qui a été supprimé. Cette ville est fort ancienne, mais petite, et n'est guère peuplée. Les Romains en avoient fait une colonie, qui donnoit le nom de *Gaule Narbonaise* à la partie des Gaules qui leur fut soumise la première. L'archevêque étoit président-né des états de Languedoc. La cathédrale n'est pas achevée; le chœur seul est fini; et il ne le cède en rien à ceux des plus belles églises de France.

#### 5. Département de l'Hérault, dans le Bas-Languedoc.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse de Montpellier, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,236,198 arpents carrés, ou 630,935 hectares. Population, 296,450 habitants.

MONTPELLIER, évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée. La population est de 32,814 habitants. C'est une grande et belle ville où se tenoient depuis long-temps les états de Languedoc. Elle a une citadelle. L'évêque étoit chancelier-né de l'université, dont la faculté de médecine est très célèbre. On avoit érigé dans cette ville, par lettres-patentes, en 1706, une académie qui portoit le titre de *société royale des sciences*: elle ne faisoit qu'un même corps avec celle de Paris. Les oratoriens avoient le séminaire. Montpellier avoit un collège et plusieurs couvents. Cette ville a aussi un jardin ci-devant royal bien entretenu, et une belle promenade dans

une situ  
La port  
à la pro  
avec be  
bas-relie  
célèbre  
risconsu  
de Sorb  
Montpe  
LUNE  
FRON  
sont rem  
BALA  
eaux mi  
MAG  
été tran  
Ce pap  
de l'ord  
BÉZI  
fecture,  
merce.  
habitan  
bâtie en  
ce qui  
vellet h  
sciences  
Sainte-  
maison  
P. Gor  
Riquet  
lisson,  
Barbey  
sur le  
AGD  
ville p  
goïse d  
Langu  
lége. F  
CET

une situation agréable , avec une vue charmante. La porte de la ville par où l'on sort pour aller à la promenade , est un arc de triomphe construit avec beaucoup de dépense , et orné de quatre bas-reliefs très beaux. C'est la patrie de Ducan , célèbre médecin ; d'Antoine d'Espeisses , savant jurisconsulte ; du P. Pouget de l'oratoire , docteur de Sorbonne , auteur de l'excellent catéchisme de Montpellier ; d'Antoine-Teissier , historien.

LUNEL , à l'orient de Montpellier.

FRONTIGNAN , sur la Méditerranée. Ces deux villes sont renommées pour leurs vins muscats.

BALARUC , au midi de Montpellier , connu par ses eaux minérales.

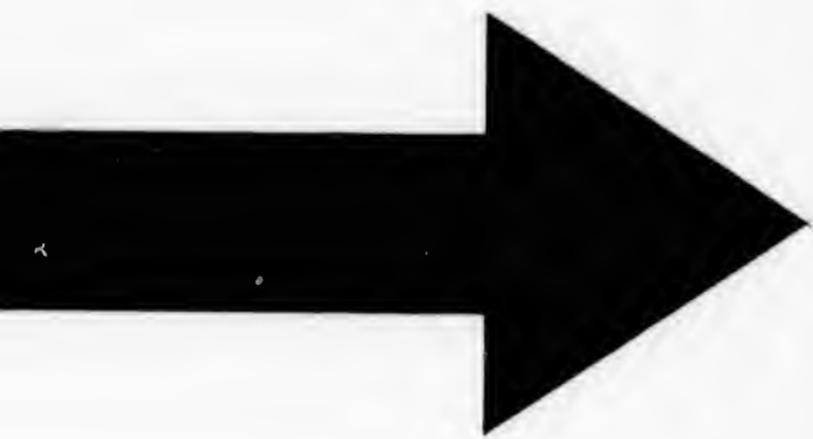
MAGUELONE , autrefois épiscopale ; son siège avoit été transféré à Montpellier par Paul III , en 1536. Ce pape sécularisa le chapitre , autrefois régulier et de l'ordre de saint Augustin.

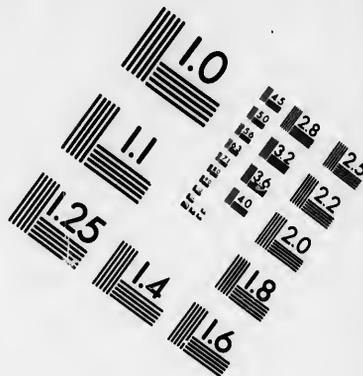
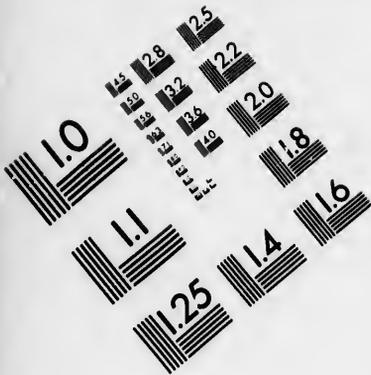
BÉZIERS , près le canal de Languedoc , *sous-préfecture , tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. On compte 14,400 habitants dans cette ville ancienne , et assez belle , bâtie en bon air , dans un terroir fertile et délicieux ; ce qui a donné lieu au proverbe : *Si Deus in terris , vellet habitare Biterris*. Elle avoit une académie des sciences , une maison de chanoines réguliers de Sainte-Geneviève , un chapitre , beaucoup d'autres maisons religieuses et un collège. C'est la patrie du P. Gonet , fameux dominicain ; de Pierre-Paul de Riquet , inventeur du canal de Languedoc ; de Pellisson , historien de l'académie française ; et de Jean Barbeyrac , auteur de plusieurs traductions estimées , sur le Droit public.

AGDE. L'évêché a été supprimé. C'est une petite ville près de l'embouchure de l'Hérault , dans le golfe de Lyon , et à peu de distance du canal de Languedoc. Les pères de l'oratoire y avoient un collège. Population , 7,460 habitants.

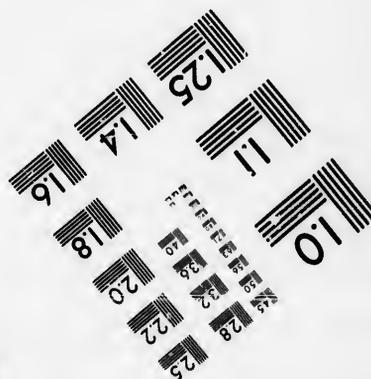
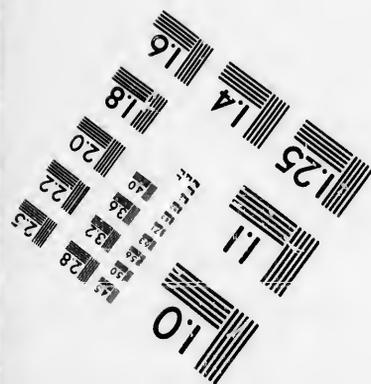
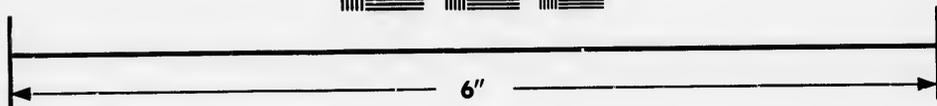
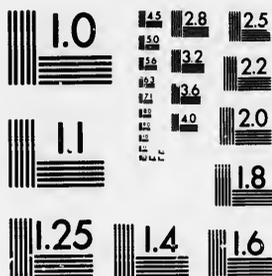
CETTE OU PORT SAINT-LOUIS , sur la Méditerranée.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

5.0 5.6  
6.3 7.1  
8.0 9.0

Population, 8,438 habitants. C'est là que commence le canal de Languedoc.

PEZENAS, au nord d'Agde, sur l'Hérault. Cette ville, ancienne, marchande et peuplée, est dans une situation charmante, et appartenait au prince de Conti; elle avoit un chapitre qui est aussi paroisse. On y compte 7,942 habitants. Les prêtres de l'Oratoire avoient le collège, et une assez belle maison qui a été le séminaire du diocèse. L'église des Capucins est bien voûtée, avec des chapelles des deux côtés. C'est la patrie du P. Poussines, jésuite, et du P. Polinier, général des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, auteur d'explications de l'Évangile et des Psaumes.

SAINT-PONS, sous-préfecture et tribunal de première instance. L'évêché a été supprimé. Elle avoit une abbaye de l'ordre de saint Benoît, qui avoit été érigée en évêché par Jean XXII, en 1318. Les moines ne furent sécularisés qu'en 1611, par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au sud-est de Saint-Pons. Cette petite ville a une manufacture considérable de draps: elle étoit la résidence ordinaire de l'évêque de St.-Pons.

LODÈVE, sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce. L'évêché a été supprimé. Cette ville est sur la petite rivière de *Lergue*; elle est assez belle et riche par sa manufacture de draps. Le cardinal de Fleury y étoit né. Population, 8,317 habitants.

CLERMONT, aussi sur la *Lergue*.

#### 6. Département du Gard, dans le Bas-Languedoc.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse d'Avignon, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,175,044 arpents carrés, ou 599,723 hectares. Population, 315,778 habitants.

NISMES, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée. L'évêché a été supprimé. La population est de

38,955  
une ac  
cathéd  
bel édi  
bas et d  
vriers  
rendent  
de Dian  
fontain  
ne soit  
le faire  
trie, l'  
où l'on  
grande  
les *Aré*  
bel ouv  
vaste,  
nombre  
de ce b  
en deda  
jusqu'a  
Cette p  
leries e  
ces gal  
arcades  
Une au  
carrée:  
massif  
pavé:  
qui, ve  
de port  
Cette c  
nobless  
porte u  
d'une s  
en poi  
ciment  
que le  
savoit  
cet an

38,955 âmes. C'est une ville très ancienne, qui avoit une académie des belles-lettres, ouverte en 1682. La cathédrale est antique. L'hôtel-de-ville est un assez bel édifice. On fait à Nismes un grand commerce de bas et d'étoffes de soie ; les faubourgs sont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette ville célèbre, on remarque le temple de Diane, bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine qui forme une rivière à sa source. Quoiqu'il ne soit pas entier, il en reste cependant assez pour le faire admirer : on en voit encore toute la symétrie, l'autel où l'on immoloit les victimes, et celui où l'on brûloit les parfums. Les pierres en sont d'une grandeur prodigieuse. L'amphithéâtre, qu'on nomme les *Arènes*, n'est pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage est encore presque tout entier ; il est si vaste, qu'on y avoit bâti, pour des pauvres gens, nombre de petites maisons qui offusquoient le dedans de ce beau morceau ; mais elles ont été détruites : en dedans, ce sont des degrés de pierre, qui montent jusqu'au haut de la muraille qui renferme le tout. Cette pesante masse est portée sur deux étages de galeries et de voûtes cachées en-dessous. En dehors, ces galeries sont ouvertes par une suite de hautes arcades avec pilastres, qui font le tour du bâtiment. Une autre antiquité de cette ville, est la *Maison carrée* : c'est un carré long. D'abord, on voit un massif de pierres élevé de deux toises au-dessus du pavé : sur ce massif est une colonnade magnifique, qui, vers un des bouts, a une espèce de portail et de portiques couverts, avec un frontispice par-devant. Cette colonnade, qui est d'un goût exquis par la noblesse de l'ouvrage et la justesse des proportions, porte une architrave dans toute sa longueur, ornée d'une sculpture très fine et très délicate. Le toit est en pointe, et tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'est dans ce morceau d'antiquité que le célèbre Mansart avoit avoir puisé ce qu'il savoit de plus fin dans son art. Tout le dedans de cet ancien édifice est occupé par une église d'au-

gustins, sans qu'il en paroisse rien au-dehors. Les doctrinaires avoient le séminaire de Nismes, et les jésuites y avoient le collège.

Cette ville a donné naissance à Jean-Baptiste Cotelier, auteur de la collection des ouvrages des Pères Apostoliques; et à Jean Nicot, ambassadeur en Portugal, en 1559, d'où il apporta le tabac. Elle est aussi célèbre par son illustre évêque Esprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens.

Au nord de Nismes on trouve le *pont du Gard* sur le Gardon. Ce pont qui joint deux montagnes, a trois étages l'un sur l'autre; le troisième étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable: le tout a été construit par les Romains.

**BEAUCAIRE**, sur le Rhône, ville fameuse par la foire qui s'y tient à la Magdelaine, et qui y attire beaucoup de marchands étrangers. Elle avoit un collège de doctrinaires, et une église collégiale. Population, 8,671 habitants.

**AIGUES-MORTES**, au sud-ouest de Nismes. Cette petite ville avoit autrefois un port où saint Louis s'embarqua; mais la mer s'est tellement retirée depuis, qu'elle est maintenant à plus d'une lieue.

**SOMMIÈRES**, sur la Vidourle, à l'occident de Nismes.

**CALVISSON**, à l'orient de Sommières.

**ALAIS**, sur le Gardon, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché, qui avoit été démembré de Nismes dans l'avant-dernier siècle, a été supprimé. C'est une ville assez grande et peuplée; elle portoit le titre de comté, et appartenoit au prince de Conti, à qui elle étoit échue dans la succession de la princesse de Condé, héritière du comte d'Alais, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême. Le prince de Conti étoit, à cause de cette ville, à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province. Population, 9,387 habitants.

**ANDUSE**. Cette petite ville, où il se fait un com-

merce ass

On y cor

Uzès,

instance

en 1572,

le premi

beaucoup

habitants

PONT-

par son

vrage ad

qui fut e

de Saint

BAGN

ville qu

place es

VIGA

tance.

7. D<sup>e</sup>

Il est

fecture

litaire

putés

1,077,

pulatio

PRIV

préfect

VIV

varais

primé.

SAR

AU

L'A

mière.

JOU

TO

sous-7

a un

Cette

merce assez considérable, avoit le titre de baronnie. On y compte 5,431 habitants.

UZÈS, *sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce.* C'étoit un duché-pairie érigé en 1572, en faveur de la maison de Crussol : il étoit le premier et le plus ancien. On fait en cette ville beaucoup de draps et de serges. Population, 6,287 habitants.

PONT-SAINT-ESPRIT, au nord-est d'Uzès, connu par son pont de vingt-six arches sur le Rhône, ouvrage admirable pour sa hauteur et sa solidité, et qui fut commencé en 1265. Jean de Triange, prieur de Saint-Pierre, en posa la première pierre.

BAGNOLS, au sud du Pont-Saint-Esprit, petite ville qui appartenoit au prince de Conti. Sa grande place est une des plus belles du Languedoc.

VIGAN, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

*7. Département de l'Ardèche, dans le Vivarais.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse de Mende, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,077,629 arpents carrés, ou 550,004 hectares. Population, 284,743 habitants.

PRIVAS, petite ville qui n'a que 3,000 habitants; *préfecture, tribunal de première instance.*

VIVIERS, sur le Rhône, ci-devant *capitale* du Vivarais. Cette ville est médiocre. L'*évêché* a été supprimé.

SAINT-ANDÉOL, sur le Rhône.

AUBENAS, au nord-ouest de Viviers.

L'ARGENTIÈRE, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

JOYEUSE a eu titre de duché-pairie.

TOURNON, sur le Rhône, au nord du Vivarais; *sous-préfecture, tribunal de première instance.* Il y a un beau collège, autrefois possédé par les jésuites. Cette ville avoit passé de la maison de Montmorenci

dans celle de Lévi-Ventadour, et enfin dans celle de Rohan Soubise.

ANNONAI, au nord-ouest de Tournon. Cette petite ville appartenait à la maison de Soubise; elle est renommée pour ses papeteries. Population, 6,083 habitants.

8. *Département de la Lozère, dans le Gévaudan.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la neuvième division militaire et dans le diocèse de Mende, et a un député à élire pour le corps législatif. Superficie, 997,961 arpents carrés, ou 509,543 hectares. Population, 141,322 habitants.

MENDE, sur le Lot, ci devant *capitale* du Gévauden, *évêché, préfecture, tribunal de première instance*. Sa population est de 5,752 habitants. L'évêque étoit seigneur de la ville avec le roi; les docteurs avoient le séminaire et le collège.

LANGOGNE, au nord-est de Mende, près l'Allier.

FLORAC, près le Tarn, au midi de Mende; *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

MARVEOLS, sur la rivière de Colange qui se jette dans le Lot; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Elle est marchande et assez peuplée.

9. *Département de la Haute-Loire, dans le Velay, formé de quelques communes du Gévaudan, du Vivarais et du Forez.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-neuvième division militaire et dans le diocèse de Saint-Flour, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 985,246 arpents carrés, ou 502,854 hectares. Population, 263,565 habitants.

LE PUR, sur la Loire, ci-devant *capitale* du Velay; *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte 12,069 habitants. L'évêque, dont le siège a été supprimé, prenoit le titre de comte de Velay, et dépendoit immédiatement du saint-

siège, c  
juridicti  
métropo  
il y avo  
cardinal

BRIOT  
sous-pr  
avoit un  
soient l  
Saint-Je  
Populat  
LA C  
abbaye  
ISSIN  
instance

La P  
IX<sup>e</sup> sièc  
possédé  
plusieur  
elle pass  
saint Lo  
vence. C  
comte, i  
ses terre  
à la cou

Cette  
1639; n  
besc, pr  
compos  
présiden  
nés par  
les cons  
suls et  
trésorier  
de la pr  
semblées

siège, depuis que Léon IX l'avoit exempté de la juridiction de l'archevêque de Bourges, autrefois son métropolitain. Les sulpiciens avoient le séminaire; il y avoit aussi un collège. C'est la patrie du célèbre cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrece*.

**BRIOUDE**, sur l'Allier, ci-devant en Auvergne; *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Il y avoit une célèbre collégiale, dont les chanoines faisoient les mêmes preuves de noblesse que ceux de Saint-Jean de Lyon, et se disoient *comtes de Brioude*. Population, 5,486 habitants.

**LA CHAISE-DIEU**, étoit une ancienne et célèbre abbaye de bénédictins.

**ISSINGEAUX**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Population, 6,571 habitants.

ARTICLE XI.

*Provence.*

La Provence a été démembrée de la couronne au IX<sup>e</sup> siècle; elle a eu ensuite des souverains qui l'ont possédée long-temps sous le titre de comté, et dont plusieurs étoient en même temps comtes de Catalogne; elle passa, en 1246, à Charles de France, frère de saint Louis, par son mariage avec l'héritière de Provence. Charles d'Anjou et du Maine, son dernier comte, institua, en 1481, Louis XI héritier de toutes ses terres. C'est ainsi que la Provence a été réunie à la couronne.

Cette province n'avoit plus d'états-généraux depuis 1639; mais des assemblées qui se tenoient à Lambesc, principauté au nord-ouest d'Aix: ceux qui les composoient étoient l'archevêque d'Aix qui en étoit président, et deux évêques représentant le clergé, nommés par le roi; deux gentilshommes pour la noblesse, les consuls d'Aix, procureurs-nés du pays, les consuls et les syndics de trente-six communautés, le trésorier-général, le gouverneur et le commandant de la province, qui faisoit l'ouverture de ces assemblées, enfin un commissaire pour le roi.

La Provence est très fertile en vins, en excellents fruits, surtout en olives dont on fait la meilleure huile. On y cultive beaucoup de mûriers pour les vers à soie; mais elle n'a pas assez de blés pour son entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes rivières sont, outre le *Rhône* qui arrose sa partie occidentale, la *Durance* dont nous avons déjà parlé, le *Verdon* et le *Var*.

Le *Verdon* prend sa source aux environs de Colmars, au nord-est, passe à Castellane, et se jette dans la *Durance*.

Le *Var* prend sa source presque au même endroit, passe à Glandève, et se décharge dans la Méditerranée près de Nice: il sépare la Provence du Piémont.

La Provence se divisait en haute et basse; la haute au nord, et la basse au midi.

La Haute-Provence comprenait six diocèses: *Sisteron*, au nord-ouest; *Apt*, à l'occident; *Digne*, *Senès*, *Riès*, dans le milieu; *Glandève*, à l'orient.

La Basse-Provence en comprenait sept: *Arles*, à l'orient du Rhône; *Aix*, à l'orient d'Arles; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence*. Ces cinq derniers diocèses étoient le long de la Méditerranée.

Cette province comprend à présent trois départements; savoir: *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*.

#### 1. Département des Basses-Alpes, dans la Haute-Provence.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse de Digne, et a un député à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,459,699 arpents carrés, ou 745,007 hectares. Population (en 1809), 145,468 habitants.

**DIGNE**, évêché, préfecture, tribunal de première instance. C'est une assez jolie ville, mais qui n'est peuplée que de 3,370 habitants: elle est la patrie de Mayronis, cordelier, qui a soutenu la première thèse sorbonique, où le répondant étoit en chaire

depuis six heures du matin jusqu'au soir. Cette ville a aussi donné naissance au P. Louis Richeome, jésuite, savant controversiste. Le célèbre Gassendi est né à Chantersier, bourg qui dépendoit du bailliage de cette ville.

RIEZ. L'évêché a été supprimé. Cette ville est fort ancienne et assez peuplée : il y avoit des cordeliers, des capucins et des ursulines : son vin est le meilleur de la province.

CASTELLANE, sur le Verdon, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. On trouve près de cette petite ville une fontaine d'eau salée très abondante.

MOUSTIERS, ancienne ville : elle a une manufacture de faïence et de porcelaine assez estimée, et avoit un couvent de religieux Servites, qui avoient sept ou huit maisons en Provence : c'étoit une congrégation d'Italie.

ENTREVAUX, sur le Var, lieu de la résidence de l'évêque de Glandève, dont le siège a été supprimé.

COLMARS, peu éloignée des sources du Var. Près de cette ville, on trouve une fontaine qui éprouve le flux et le reflux : elle croît et décroît sensiblement plusieurs fois dans la journée.

Au nord de Colmars est la vallée de Barcelonette, qui, en 1713, avoit été rendue à la France par le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, et annexée au gouvernement de Provence dont elle dépendoit autrefois.

BARCELONETTE, ci-devant *capitale* de ce petit pays, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Elle n'est pas considérable, et a été bâtie en 1230, par Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, ville de Catalogne en Espagne.

SÉNEZ. L'évêché a été supprimé.

FORCALQUIER, *sous-préfecture, tribunal de première instance*, célèbre par ses anciens comtes. Cette ville étoit chef d'une viguerie de son nom ; elle est située dans un air fort sain ; et les campagnes qui l'environnent sont fertiles. Depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle,

qu'un évêque s'y retira, son église portoit le titre de *Concathédrale*. Dans tous les actes juridiques qui se faisoient en Provence, et même les ordonnances qui se faisoient en cour, spécialement pour cette province, le roi prenoit le titre de *Comte de Provence et de Forcalquier*.

MANOSQUE, sur la Durance, ville assez peuplée. Les comtes de Forcalquier y résidoient l'hiver. Les chevaliers de Málthe, à qui elle appartenoit, y avoient une commanderie dont le titulaire avoit la dignité de bailli et de grand' croix de l'ordre de saint Jean de Jérusalem. Population, 5,570 habitants.

SISTERON, sous-préfecture et tribunal de première instance. L'évêché a été supprimé.

## 2. Département des Bouches-du-Rhône, dans la Basse-Provence.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse d'Aix, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,179,425 arpents carrés, ou 601,960 hectares. Population, 288,603 habitants.

MARSEILLE, port, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, commissariat de police, hôtel des monnoies, lycée. L'évêché a été supprimé. La population est de 102,217 habitants. C'est une grande ville, bien bâtie, très riche et très marchande. Elle avoit une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1726. On y remarque principalement le *parc de l'artillerie*, l'*hôtel-de-ville*, le *port* et le *cours*. Le *parc de l'artillerie* est un très beau bâtiment où l'on fabrique des toiles à voiles. Il y a aussi une manufacture de draps; c'étoient les galériens qui y travailloient dans de grandes salles, sous l'inspection des officiers et des maîtres de ces manufactures. L'*hôtel-de-ville* est placé sur le quai, vers le milieu du port, dans la plus belle situation: il n'est pas bien grand, mais il est parfait dans son genre. La *bourse* est au rez-de-chaussée, et occupe presque toute

la large  
une gal  
voyoit a  
en mar  
dessus d  
de par  
fréquen  
vaisseau  
peuvent  
un quar  
nom. L  
rangées  
toutes  
grandes  
nouvell  
qui est

Mar  
Jésus-C  
été séc  
quatre  
chapitr  
Dame  
des Ac  
dont un  
voyoit  
plusieu  
la patr  
de Jule  
dicateur  
d'une  
Feuille  
du P.  
de Phi  
LA C  
par ses  
LA S  
une gr  
qu'est  
les Pr  
de Ma  
minica

la largeur du bâtiment. Au-dessus du frontispice est une galerie saillante avec une balustrade de pierre. On voyoit au haut de ce frontispice l'écu des armes de France en marbre blanc. Le buste de Louis XIV étoit au-dessus de la balustrade de pierre dont nous venons de parler. Le *port* est un des plus sûrs et des plus fréquentés de la Méditerranée, surtout pour les vaisseaux du Levant. Les grands vaisseaux n'y peuvent entrer : ils s'arrêtent à l'île d'*If*, qui en est à un quart de lieue, et où il y a un château du même nom. Le *cours* est une grande rue plantée de deux rangées d'arbres, et bordée de maisons des deux côtés, toutes de même symétrie, ornées de portiques et de grandes colonnes avec leurs chapiteaux. Il sépare la nouvelle ville, qui est très belle, d'avec l'ancienne, qui est sale et mal bâtie.

Marseille a été fondée par les Grecs, 600 ans avant Jésus-Christ. Sa célèbre abbaye de saint Victor a été sécularisée vers 1750. Cette ville n'avoit que quatre paroisses, dont il y en avoit trois qui étoient chapitres ; savoir : la cathédrale, nommée *Notre-Dame de la Majour*, Saint-Martin et Notre-Dame des Acoules ; plusieurs séminaires ; deux collèges, dont un étoit régi par les prêtres de l'oratoire. On y voyoit aussi un grand nombre de maisons religieuses, plusieurs hôpitaux et chapelles de pénitents. C'est la patrie de Gennade, ancien écrivain ecclésiastique ; de Jules Mascaron, prêtre de l'oratoire, célèbre prédicateur et évêque d'Agen ; d'Antoine Ruffi ; auteur d'une histoire de Marseille ; des PP. Plumier et Feuillé, minimes très versés dans l'histoire naturelle ; du P. Croiset, jésuite ; d'Olivier, auteur de l'histoire de Philippe de Macédoine, etc.

LA CIOTAT, *port*, au sud-est de Marseille, célèbre par ses bons vins muscats. Population, 5,274 âmes.

LA SAINTE-BAÛME, à l'orient de Marseille. C'est une grotte où l'on croit, sans beaucoup de fondement, qu'est morte sainte Magdelaine, sœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier évêque de Marseille. On y voyoit une petite maison de dominicains.

Aix, ci-devant capitale de toute la Provence, archevêché, sénatorerie, sous-préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie. La population est de 21,960 habitants. Cette ville n'est pas extrêmement grande; mais la moitié est bien bâtie, et les rues sont tirées au cordeau. Sextius, proconsul romain, l'a fondée 123 ans avant Jésus-Christ. Elle s'appelle en latin *Aquæ Sextiæ*, à cause de son fondateur et des eaux chaudes et minérales qui s'y trouvent. Aix avoit plusieurs belles églises. Les principales sont la cathédrale, qui est vaste et fort gothique; son baptistaire est d'un très bon goût; l'église des PP. de l'oratoire, décorée de beaux tableaux de Mignard; la chapelle des pénitents bleus et des pénitents blancs, où l'on voyoit de belles peintures; mais surtout l'église des dominicains et celle qui a appartenu aux jésuites. On comptoit à Aix 4 paroisses, 21 couvents ou communautés d'hommes, 12 de filles, 5 chapelles de pénitents, et 4 ou 5 hôpitaux. On y voit plusieurs places publiques, et un très beau cours dans le milieu de la ville; orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, et bordé des deux côtés de belles maisons presque uniformes, et toutes de pierres de taille. Aix est la patrie de Fabrot, savant jurisconsulte; du P. Thomassin, de l'oratoire; de Joseph Piton de Tournefort, fameux botaniste; des canonistes Pastor, Cabassut et Gibert; de Balthasar Gibert, qui, après avoir été plusieurs fois recteur, est devenu syndic de l'université de Paris; du P. Gaillard, jésuite, célèbre prédicateur; et de Charles Duperrier, poète latin.

LAMBESC, petite ville assez jolie, au nord-ouest d'Aix. Elle appartenoit à un prince de la maison de Lorraine. C'est dans cette ville que se tenoient les assemblées de la province. Le P. Antoine Pagi, cordelier conventuel, célèbre critique de Baronius, étoit de *Rognes*, proche Lambesc. Population, 6,600 habitants.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix et Brignoles. Il y avoit dans cette petite ville un célèbre couvent de dominicains. Leur église est la plus belle de la pro-

vince. Il  
reliques  
église, a

SALON  
de Césa  
Provenc  
tradamu  
de la mé

LA M  
cipauté,  
l'étang  
de Mart  
ensembl  
Ferrière  
ou de B  
et four  
Populat

TAR  
sous-pr  
une anc  
d'une v  
Lauren  
ses écri  
sophie.

ARL  
C'est u  
à prés  
de son  
inscrip  
ducs, c  
est un  
et situ  
belle s  
sailles.  
un anc  
des pla  
gnifiqu  
Ce me  
des Ro

vince. Ils étoient curés de la ville. L'opinion que les reliques de Sainte-Magdelaine reposent dans leur église, a procuré de grandes richesses à cette maison.

**SALON.** Cette ville est remarquable par la naissance de César Nostradamus, auteur d'une histoire de Provence, et fils du fameux astrologue Michel Nostradamus, dont on voit le tombeau chez les cordeliets de la même ville. Population, 5,167 habitants.

**LA MARTIGUE**, ville maritime, avoit titre de principauté, sur l'étang de même nom, qu'on appelle aussi *l'étang de Berre*, au nord-ouest de Marseille. La ville de Martigue consiste en trois grands bourgs joints ensemble par deux ponts. On nomme ces bourgs *Ferrières, l'Isle et Jonquières*. L'étang de Martigue ou de Berre a cinq lieues de long sur deux de large, et fournit de très bon sel et beaucoup de poissons. Population, 6,888 habitants.

**TARASCON**, sur le Rhône, vis-à-vis de Beaucaire, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une ancienne et assez jolie ville: elle étoit la capitale d'une *viguerie* de son nom. C'est la patrie d'André du Laurens, premier médecin de Henri IV, célèbre par ses écrits; et de l'abbé Molières, professeur de philosophie. Population, 10,554 habitants.

**ARLES**, sur le Rhône. *L'archevêché* a été supprimé. C'est une ville très ancienne, qui conserve encore à présent de beaux monuments de son ancienneté et de son opulence au temps des Romains, comme des inscriptions, des restes d'un amphithéâtre, des aqueducs, des colonnes et des statues. La maison-de-ville est un bel édifice carré, de onze toises de hauteur, et situé entre deux places. On y voyoit autrefois une belle statue de Diane, qui a été transportée à Versailles. Les consuls d'Arles firent déterrer, en 1675, un ancien obélisque, et le firent élever dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la louange de Louis-le-Grand. Ce monument, qui est un reste de la magnificence des Romains, est de granit oriental, pierre plus dure

et plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de 52 pieds, et sa base a 7 pieds d'épaisseur. Arles avoit une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1669. Son archevêque se qualifioit primat; il étoit seigneur temporel de la ville, où les prêtres de l'oratoire avoient le séminaire. Il y avoit à Arles un collège et un grand nombre d'autres communautés. C'est la patrie de MM. Quiperan, du P. d'Angières, poète latin; de Robin, poète français; de l'avocat Brunet, et de Molinier, célèbre prédicateur. Population, 20,151 habitants.

Près de cette ville on trouve des endroits remarquables; savoir, la *Camargue* et la *Crau*.

La *Camargue* est une terre renfermée entre les bras du Rhône, et son embouchure dans le golfe de Lion (1), dont les pâturages sont excellents.

La *Crau* est une autre terre, dont les pâturages sont très bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

### 3. Département du Var, dans la Basse-Provence.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse d'Aix, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,421,637 arpents carrés, ou 7,580 hectares. Population, 277,929 habitants.

DRAGUIGNAN, *préfecture, tribunal de première instance*. On compte 7,862 habitants dans cette ville qui est assez grande, et qui étoit ci-devant chef d'une *viguerie*. Elle avoit six couvents de religieux et un collège des prêtres de la doctrine chrétienne.

BARJEMONT, au nord de Draguignan, est une petite ville qui a donné naissance à Louis Moréri, premier auteur du Dictionnaire historique que l'on appelle toujours de son nom.

(1) Ce n'est pas la ville de Lyon qui lui a donné ce nom, étant à plus de 60 lieues de là; mais c'est parcequ'on éprouve de violentes tempêtes dans cette plage, qu'on l'a appelée *Golfe de Lion*, en latin, *Sinus Leonis*. Les Espagnols le nomment *Colphé Leone*.

SAINTE-  
une ville

FRESUS  
ancienne d  
elle est à  
son amph  
montrer l  
de M. A  
ville. C'es  
Empereur  
retour d'E

LONGUE

BRIGNON

instance e  
pour ses b  
cordeliers  
maison de  
célèbre pe  
prêtre de  
sur la litu

GRASSE

instance e  
Elle est fa  
qui vivoit  
aussi reco  
sa régular  
et conteno  
mée pour  
pulation,

ANTIBES

vers le ci-  
Vauban;  
Elle avoit  
son siège à  
été gouver  
lique. C'es  
bonne très

5,34 hab

VENCE

a été supp

**SAINT-TROPEZ**, port sur la Méditerranée. C'est une ville assez forte et marchande.

**FRÉJUS**, l'évêché a été supprimé. C'est une ville ancienne qui servoit de port aux Romains ; à présent elle est à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc et son amphithéâtre sont encore assez remarquables pour montrer la magnificence des Romains. C'est la patrie de M. Antelmi, qui a écrit sur l'origine de cette ville. C'est à Fréjus que le général Bonaparte, depuis Empereur des Français, débarqua en 1799, à son retour d'Égypte.

**LONGUES**, jolie ville, à l'occident de Fréjus.

**BRIGNOLES**, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville est renommée pour ses bonnes prunes. Elle avoit des augustins, des cordeliers, des capucins, des ursulines, et une maison de prêtres de la Mission. C'est la patrie du célèbre peintre Parrocel, et du P. le Brun, savant prêtre de l'oratoire, connu surtout par son ouvrage sur la liturgie. Population, 5,301 habitants.

**GRASSE**, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. L'évêché a été supprimé. Elle est fameuse par l'illustre Godeau, son évêque, qui vivoit dans le dix-septième siècle : ce prélat étoit aussi recommandable par ses grands talents que par sa régularité. Cette ville est peuplée et marchande, et contenoit plusieurs communautés. Elle est renommée pour ses pomades et ses eaux de senteur. Population, 12,262 habitants.

**ANTIBES**, place forte et port. Cette ville, qui est vers le ci-devant comté de Nice, a été fortifiée par Vauban ; elle est marchande et assez grande. Elle avoit autrefois un évêque, qui avoit transféré son siège à Grasse, dont elle dépendoit, après avoir été gouvernée quelque temps par un vicaire apostolique. C'est la patrie de Tournély, docteur de Sorbonne très connu, et mort en 1729. Population, 5,134 habitants.

**VENCE**, petite ville fort ancienne, dont l'évêché a été supprimé : elle étoit autrefois unie à Grasse,

et ne faisoit qu'un même évêché. Les doctrinaires avoient le séminaire.

**SAINT-PAUL**, au sud-est de Vence, petite ville, ci-devant chef d'une *viguerie* du même nom, qui avoit entrée aux assemblées générales de la province.

**GATTIERES**, petite ville que la maison de Savoie avoit cédée à la France par le traité de Turin, en 1760.

**TOULON**, *ville forte, port, préfecture maritime, sous-préfecture civile, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. On y compte 28,170 habitants.

C'est une jolie ville, qui est marchande, surtout en vins. Il y a un fort bel arsenal, et de grands magasins pour les vaisseaux de ligne. On y a transféré en partie les galères qui étoient à Marseille. Toulon est une place fortifiée par le chevalier de Ville: elle avoit plusieurs communautés, un séminaire pour la marine, et un collège. C'est la patrie de Louis Ferrand, savant dans les langues orientales, et des dominicains Serry et Drouin, célèbres par des ouvrages théologiques.

**HYÈRES**. C'est une petite ville fort peuplée et près de la mer. On trouve dans son territoire beaucoup d'orangers, de citronniers et de grenadiers en pleine terre. Son *port*, assez célèbre autrefois, est bouché à présent. Les prêtres de l'oratoire y avoient un collège, qui a produit les célèbres prédicateurs Massillon, évêque de Clermont, et Rainaud. Population, 6,982 habitants.

Il y a plusieurs îles sur les côtes. Les plus considérables sont :

1. Les îles d'*Hyères*, vis-à-vis la ville de ce nom. Il y en a trois; savoir: *Portquerolles*, *Portcros* et *l'île de Levant*: elles sont presque désertes.
2. Les îles de *Lérins*, qui sont au nombre de deux; la première, nommée *Saint-Honorat*, est célèbre dans l'histoire ecclésiastique, par le monastère de saint Honorat, dont elle porte le nom. La seconde s'appelle

*Sainte-Ma*  
défendue p  
est le fort  
cinq bastio

L'île de  
et en est s  
appartenoi  
qui les Pi  
les habitan  
ment des C  
chef, en r  
Génois ne  
cours de plu  
qui, par l  
y eut depu  
les Génois  
lui est resté  
les Anglais  
nière guerr  
Français la  
grossier et  
peu fertile  
pendant du  
des amande  
du sud au  
sud; 2°. la  
dedans à l'e

La Corse  
Liamone e  
réunis en u  
Corse, par

Il est div  
fecture, est  
militaire e

Tom.

*Sainte-Marguerite*, et est près d'Antibes. Cette île est défendue par trois forts, dont le plus considérable est le *fort Royal*, situé sur un rocher, et composé de cinq bastions bien terrassés.

## ARTICLE XII.

*Isle-de Corse.*

L'île de Corse est au nord de celle de Sardaigne, et en est séparée par le détroit de Bonifacio. Elle appartenait depuis plusieurs siècles aux Génois, à qui les Pisans l'ont disputée long-temps. En 1730, les habitants de la Corse, mécontents du gouvernement des Génois, se révoltèrent, et ils proclamèrent chef, en 1736, Théodore, baron de Neuhof. Les Génois ne pouvant les réduire, implorèrent le secours de plusieurs puissances, entr'autres de la France, qui, par la force de ses armes, pacifia cette île. Il y eut depuis de nouveaux mouvements; mais enfin les Génois la cédèrent à la France, en 1768. Elle lui est restée excepté pendant près de deux ans, que les Anglais s'en rendirent les maîtres, dans la dernière guerre: ils furent obligés de l'évacuer; et les Français la possèdent de nouveau. L'air de la Corse est grossier et malsain, le terroir plein de montagnes, peu fertile et mal cultivé: les vallées produisent cependant du blé, et les collines du vin, des fruits et des amandes. Cette île étoit divisée en quatre parties du sud au nord; 1°. la côte de *dela les monts*, au sud; 2°. la côte de *dehors* à l'ouest; 3°. la côte de *dedans* à l'est; 4°. la côte de *deçà les monts*, au nord.

La Corse forma depuis deux départements; savoir, Liamone et Golo: ces deux départements ont été réunis en un seul, sous le nom de département de la Corse, par un sénatus-consulte du 19 avril 1811.

*Département de la Corse.*

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-troisième division militaire et dans le diocèse d'Ajaccio, et a trois

députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,909,414 arpents carrés, ou 980,510 hectares. Population, 157,782 habitants.

AJACCIO ou ADIAZZO, anciennement URSINUM, évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie. Cette petite ville est assez peuplée, agréable par sa situation sur un golfe du même nom, sur la côte occidentale. Population, 6,845 habitants.

SARTENE, sous-préfecture et tribunal de première instance.

BONIFACIO, autrefois PALLA, vis-à-vis l'île de Sardaigne, tribunal de commerce. Cette petite ville est assez bien fortifiée et marchande. Elle est delà les monts. Il y a auprès un détroit appelé *Bocca di Bonifacio*, où l'on pêche du corail.

TALLANO, bourg qui donne son nom à un golfe de la côte occidentale.

VICO, bourg près le golfe de Sagone, sur la côte occidentale; la sous-préfecture et le tribunal de première instance ont été supprimés.

BASTIA, anciennement MARTINORUM OPPIDUM, ci-devant capitale de toute l'île, port, sous-préfecture, tribunal de première instance. La population est de 7,922 habitants. C'étoit auparavant la résidence du gouverneur de l'île, d'un conseil souverain, et de l'évêque de MARIANA, ville ruinée, dont le siège a été supprimé. Bastia est en-deçà des monts, ainsi que NEBBIO, dont l'évêché a été supprimé, ville également ruinée. Bastia étoit le chef-lieu de préfecture du département du Golo.

SAN-FIORENZO, petite ville près du golfe de ce nom, avec un bon port. L'évêque de Nebbio y résidoit.

CALVI, sur une montagne escarpée, et sur le golfe de ce nom. L'évêque de SAGONE, dont le siège a été supprimé, y faisoit sa résidence: sous-préfecture et tribunal de première instance.

CORTÉ, au milieu de l'île, sous préfecture et tribunal de première instance. C'étoit la résidence de

Pévêque d'  
été suppri

ACCIA. L  
elle est dé  
de Marian

LES victo  
guerres, l  
pays où l'  
France. En  
réunion.

Le com  
session dep  
lui a été  
sieurs diff  
Rome, à  
accommod  
vence, le  
tile. Le n  
ville de V

Autresfo  
fut cédé e  
lippe-le-H  
les papes  
dont ils a  
habitants  
séquence  
Henri IV

La P. in  
valoit guè  
appartenu  
de Châlon

l'évêque d'ALERIA, ville ruinée et dont le siège a été supprimé.

ACCIA. Elle étoit autrefois épiscopale. Aujourd'hui elle est déserte. Son évêché avoit été uni à celui de Mariana.

---

CHAPITRE IV.

*Départements réunis.*

ARTICLE PREMIER.

LES victoires des Français, pendant les dernières guerres, leur ont procuré la possession de plusieurs pays où l'on a formé des départements comme en France. En voici la description, suivant l'ordre de leur réunion.

*Comtat Venaissin.*

Le comtat Venaissin, dont le pape étoit en possession depuis long-temps, avec l'agrément du roi, lui a été pris en différents temps, à cause de plusieurs différends de la cour de France avec celle de Rome, à qui on a rendu ce pays, après quelque accommodement. Il est entre le Dauphiné et la Provence, le long du Rhône : son terroir est très fertile. Le nom de *comtat Venaissin* lui vient de la ville de *Venasque*, son ancienne capitale.

Autrefois il dépendoit de la Provence ; mais il fut cédé en 1273, à Grégoire X, par le roi Philippe-le-Hardi. Depuis ce temps il a été possédé par les papes qui y tenoient un vice-légat à Avignon, dont ils avoient fait l'acquisition 75 ans après. Les habitants étoient regardés comme regnicoles, en conséquence des lettres-patentes des rois Charles IX, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

La *Principauté d'Orange* étoit un petit pays qui ne valoit guères que 50,000 livres de rente. Après avoir appartenu à la Maison des Baux, et ensuite à celle de Chalon, elle passa en 1531 aux princes de la mai-

son de Nassau, ancienne famille d'Allemagne, dont une branche est fort célèbre dans l'histoire des Pays-Bas. Guillaume III, roi d'Angleterre, étoit possesseur de cette principauté; et ce fut sur lui que Louis XIV s'en empara. Après la mort de ce prince, Louis XIV, pour faire cesser les prétentions que le prince de Conti avoit sur l'héritage d'Orange, lui donna deux terres en échange; et à la paix d'Utrecht, en 1713, il se fit céder la principauté d'Orange par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui se portoit pour héritier de Guillaume III, et qui reçut en échange le territoire de la ville de Gueldres (aux Pays-Bas), lequel étoit plus à sa bienséance, s'engageant de donner un dédommagement au fils du prince de Nassau-Dietz, que Guillaume III avoit nommé son héritier, et qui est la tige des derniers stathouders de Hollande.

*Département de Vaucluse, formé du Comtat Venaissin, de la Principauté d'Orange, et de quelques cantons de Provence, par décret du 15 juin 1791.*

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse d'Avignon, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 459,576 arpents carrés, ou 234,560 hectares. Population, 202,216 habitants.

AVIGNON, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée. La population est de 23,211 habitants. Cette ville est ancienne. Elle fut vendue en 1348 à Clément VI, par Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, pour la somme de 80,000 florins d'or. Les papes y avoient déjà fait leur résidence depuis Clément V, qui y transféra son siège en 1308: et ce ne fut qu'en 1376, que Grégoire XI, son cinquième successeur, retourna à Rome. Avignon a des murailles bien bâties et garnies de tours: elle étoit le siège d'un vice-légat, qui gouvernoit au nom du saint Père. On y voit des monuments du séjour qu'y ont fait autrefois les papes,

entr'autres  
chanoines d  
comme les  
tribunal de  
pour les ju  
faisoit un d  
Venaissin.  
séminaires  
munautés,  
que des pèc  
ce fameux  
où est repr  
Scipion, q  
sa captive e  
bériens, à  
est à Paris  
autre de la  
1714, en D  
ginois; et  
sacré par  
passage du  
LILLE, p  
et où l'on

VAUCLUSE  
trarque et  
à ce départ

CARPENT  
cienne. Elle  
la capitale  
première in  
primé. Pop

VENASQU  
ville ruinée  
Carpentras.

CAVAILL  
primé. C'es  
instituteur  
bitants.

ORANGE  
instance. L

entr'autres le palais papal bâti par Jean XXII. Les chanoines de la cathédrale étoient habillés de rouge, comme les cardinaux. Il y avoit dans cette ville un tribunal de la Rote, une inquisition, une synagogue pour les juifs, et un bureau des monnoies. Avignon faisoit un district à part, et n'étoit pas du comtat Venaissin. Il y avoit plusieurs chapitres, plusieurs séminaires, un collège et un grand nombre de communautés, la plupart riches. C'est près de cette ville que des pêcheurs trouvèrent dans le Rhône, en 1656, ce fameux bouclier d'argent du poids de 42 marcs, où est représentée la mémorable action de Lucius Scipion, qui rendit une jeune princesse Espagnole, sa captive et d'une rare beauté, à un prince des Celtibériens, à qui elle avoit été promise. Ce bouclier est à Paris; dans le cabinet des antiques, avec un autre de la même forme et du même poids, trouvé en 1714, en Dauphiné. Celui-ci est un ouvrage carthaginois; et l'on a lieu de croire qu'il avoit été consacré par Annibal à quelque divinité du pays, à son passage du Rhône.

LILLE, petite ville fort jolie, près de Vaucluse, et où l'on compte 5,170 habitants.

VAUCLUSE, fontaine célèbre par les amours de Pétrarque et de la belle Laure: elle a donné son nom à ce département.

CARPENTRAS, petite ville assez jolie, quoiqu'ancienne. Elle étoit regardée depuis long-temps comme la capitale du comtat: *sous-préfecture et tribunaux de première instance et de commerce.* L'évêché a été supprimé. Population, 9,674 habitants.

VENASQUE, au sud-est de Carpentras, ancienne ville ruinée, et d'où l'on avoit transporté l'évêché à Carpentras.

CAVAILLON, sur la Durance. L'évêché a été supprimé. C'est la patrie du bienheureux César de Bus, instituteur des doctrinaires. Population, 5,750 habitants.

ORANGE, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* L'évêché a été supprimé. Cette ville est cé-

lèbre par deux conciles qui s'y sont tenus au V<sup>e</sup> siècle. On y voit les restes d'un amphithéâtre fort beau, et d'un arc de triomphe, qui tomba en 1707 et 1709. Population 7,280 habitants.

ART, ci-devant en Provence, sous-préfecture et tribunal de première instance. L'évêché a été supprimé. Population, 5,379 habitants.

VAISON, évêché supprimé.

## ARTICLE II.

### *Pays-Bas ci-devant Autrichiens.*

On comprend sous le nom de *Pays-Bas*, toute cette étendue de pays qui est entre la France, l'Allemagne et l'Océan. Ces pays ont été ainsi appelés, parcequ'ils sont vers la mer, et que plusieurs rivières y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à plusieurs souverains, dont une partie fut pendant long-temps sous la dépendance de la France, passèrent la plupart à la maison d'Autriche, par le mariage de Marie, fille et héritière de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, avec Maximilien, archiduc d'Autriche. Charles-Quint, leur petit-fils, acquit, comme nous le dirons en détail, les provinces qui lui manquoient. Ce prince, en 1556, les laissa toutes, avec les états d'Espagne, à son fils Philippe II, chef de la branche aînée d'Autriche établie en Espagne et éteinte en 1700. Maximilien et Charles-Quint avoient prétendu lier étroitement à l'empire d'Allemagne, les Pays-Bas et la Franche-Comté, et ils en avoient fait le dixième cercle de l'Empire, qu'on appelloit *le cercle de Bourgogne*. Mais ces provinces ne contribuant en rien aux charges de l'Empire, l'Allemagne ne prit point de part aux révolutions qui lui arrivèrent.

Philippe II, roi d'Espagne, ayant voulu établir l'inquisition dans les Pays-Bas, et le duc d'Albe qui en étoit gouverneur, ayant usé de trop de sévérité, les peuples se révoltèrent sous la conduite de

Guillaume  
Parme sou  
dix de ce  
puis ce te  
Bas catho  
Unies ou  
ligion ca

Dans l  
d'une par  
c'est celle  
l'autre pa  
l'empereu  
prétendo  
cendu de  
la branch  
Charles I  
cession,  
jusqu'à l  
le nom d

Quoiqu  
vince par  
tain usag  
dont les  
terroir d  
excellent  
recueille  
nombre,  
plées, m  
a été le t  
sont sinc  
et fort ja

Les riv  
caut et la

La Lys  
de-Calais  
à Courtr  
de cette  
Lysbour  
sein de l  
sable qui

Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Le duc de Parme soumit ou retint sous l'obéissance de Philippe, dix de ces provinces; et c'est ce qu'on a appelé depuis ce temps, les *Pays-Bas espagnols* ou les *Pays-Bas catholiques*, pour les distinguer des *Provinces-Unies* ou *états de Hollande*, qui professoient la religion calviniste.

Dans le dix-septième siècle, la France s'empara d'une partie des Pays-Bas espagnols ou catholiques: c'est celle que l'on nommoit *Pays-Bas français*. Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713 et 1714 à l'empereur Charles VI, archiduc d'Autriche, qui prétendoit à la succession d'Espagne, comme descendu de Ferdinand, frère de Charles-Quint, dont la branche s'étoit éteinte en 1700, par la mort de Charles II, roi d'Espagne. En conséquence de cette cession, cette dernière partie des Pays-Bas a porté, jusqu'à la réunion qui en a été faite à la France, le nom de *Pays-Bas autrichiens*.

Quoique le comté de *Flandre* ne fût qu'une province particulière des Pays-Bas autrichiens, un certain usage a fait donner son nom aux huit autres, dont les habitants étoient appelés *Flamands*. Le terroir de ce pays produit beaucoup de blé, et est excellent pour la nourriture du bétail; mais on n'y recueille point de vin. Les villes y sont en grand nombre, presque toutes fortifiées et extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce pays a été le théâtre depuis plusieurs siècles. Les Flamands sont sincères, adroits, habiles dans le commerce, et fort jaloux de leurs privilèges.

Les rivières les plus considérables sont, outre l'Escaut et la Meuse dont il a été parlé *pages 74 et 75*,

La *Lys*, qui a sa source dans le département du Pas-de-Calais, près de *Lysbourg*, passe à Aire, à Menin, à Courtrai, et se joint à l'Escaut à Gand. La source de cette rivière sert de baromètre aux habitants de Lysbourg. Lorsqu'il doit pleuvoir, l'eau qui sort du sein de la terre charrie avec ses bouillons, un petit sable qui la trouble entièrement. Lorsqu'au contraire

le sable retombe dans le fond de la source, et que l'eau se purifie, c'est un signe de beau temps.

La *Scarpe*, qui prend sa source au sud-ouest d'Arras, et après y avoir passé, va à Douai, et se jette dans l'Escaut, au-dessous de Saint-Amand.

La *Dyle*, dont on trouve la source près de Nivelles, passe à Louvain et à Malines, et se jette dans l'Escaut entre Termonde et Anvers.

La *Sambre*, qui a sa source dans le département du Nord, passe à Landrecies, à Maubeuge, à Charleroi, et se jette dans la Meuse à Namur.

On remarque dans les Pays-Bas autrichiens deux canaux principaux, faits pour transporter plus facilement les marchandises: le premier commence au port d'Ostende, passe à Bruges, dont il tire son nom, et se rend à Gand, où se joignent la Lys et l'Escaut; l'autre est celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas autrichiens ne contenoient que neuf des provinces, qu'on appeloit autrefois *Pays-Bas espagnols*, encore la maison d'Autriche ne les possédoit-elle pas toutes en entier.

Ces neuf provinces étoient: quatre duchés, savoir, au milieu, celui de Brabant; à l'orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg et de Gueldre, par rapport à sa partie méridionale; trois comtés, celui de Flandre à l'occident, et ceux de Hainaut et de Namur, au midi: deux seigneuries, qui étoient même comprises dans le duché de Brabant, où elles étoient enclavées vers le nord; savoir, la seigneurie de Malines, et celle d'Anvers, qu'on appeloit autrefois *le marquisat de Saint-Empire*.

Le comté d'Artois, au midi de la Flandre, étoit la dixième province des Pays-Bas espagnols: il a été cédé à la France; en 1659 et 1678. Nous en avons donné la description.

L'évêché de Liège qui séparoit le comté de Namur et le Brabant, d'avec le Luxembourg, le Limbourg et la Gueldre, appartenoit à l'Allemagne, et étoit du cercle de Westphalie.

Le comté de Flandre a relevé pendant long-temps

de la France obligea le  
à le décha  
et d'Arto  
de Flandr  
le premier  
portoit l'e  
Tous co  
et la Gue  
savoir,  
mappe, S  
Inférieure

### 1. Dép

Le com  
des Pays-  
soit ci-de  
la mer,  
au nord.  
lonies de  
y transpor  
et à l'orie  
l'Empire,  
3. la Flan  
français a

Lorsque  
Hollandai  
nord, le  
ou du Ho  
en parlero  
prirent,  
partie de  
nommoit l  
parlé.

Le (dép  
arrondisse  
la seizièm  
Gand, et

de la France ; mais en 1536 l'empereur Charles-Quint obligea le roi François I, qui étoit son prisonnier, à le décharger de l'hommage que les comtes de Flandre et d'Artois lui avoient rendu jusqu'alors. Le comte de Flandre étoit un des douze pairs de France, et le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre, il portoit l'épée du roi.

Tous ces pays, en y comprenant l'évêché de Liège, et la Gueldre, forment à présent neuf départements ; savoir, Lys, Escaut, Deux-Nèthes, Dyle, Jemmappe, Sambre et Meuse, Forêts, Ourte et Meuse-Inférieure.

1. *Département de la Lys, formé de la partie occidentale de la Flandre.*

Le comté de Flandre formoit la partie occidentale des Pays-Bas autrichiens, vers la mer. On le divisoit ci-devant en trois : 1. la Flandre *Teutone*, entre la mer, l'Escaut, et un canal qui en est tiré droit au nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des colonies de Germains et de Saxons que Charlemagne y transporta. 2. la Flandre *impériale*, au nord-est, et à l'orient de l'Escaut ; elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les comtes en faisoient hommage. 3. la Flandre *Valone*, où l'on parle une espèce de français ancien : elle étoit au midi de la précédente.

Lorsque les Espagnols possédoient ce comté, les Hollandais firent la conquête de plusieurs places au nord, le long de la bouche occidentale de l'Escaut ou du Hont : elles leur furent cédées en 1648. Nous en parlerons ailleurs. D'un autre côté les Français prirent, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, sur l'Espagne, une partie de la Flandre méridionale ; et c'est ce qu'on nommoit la *Flandre française*, dont nous avons déjà parlé.

Le département de la Lys est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la seizième division militaire et dans le diocèse de Gand, et a quatre députés à élire pour le corps

législatif. Superficie, 718,892 arpents carrés, ou 366,911 hectares. Population, 484,702 habitants.

BRUGES, sur le canal de cette ville à Ostende, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée*. L'évêché a été supprimé. Sa population est de 32,990 âmes. On y trouve encore des vestiges de l'ancien renom qu'elle a eu pour le commerce, et dont elle est beaucoup déchue: ce sont de vastes magasins bâtis de pierres et de briques. Entre la cathédrale et l'hôtel-de-ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf, construit de pierres de taille: on l'appelle *le Bailliage*.

OSTENDE, *port et ville très forte, préfecture maritime, tribunal de commerce*. Les Espagnols ne purent la prendre en 1601, qu'après un siège de trois ans, une perte de 70,000 hommes, et une dépense de plus de 10,000,000. Louis XV l'a prise en moins de 15 jours, en 1745.

COURTRAI, sur la Lys, ville forte autrefois, mais démantelée en 1683 par Louis XIV, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population, 13,828 habitants.

MENIN, sur la Lys, dont les belles fortifications, qui étoient du maréchal de Vauban, ont été rasées, après que les Français l'eurent prise en 1744.

YPRES, sur l'Yperle, grande, belle et ancienne ville: *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population, 15,174 habitants.

FURNES, sur le canal de Dunkerque, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

NIEUPORT. Cette petite ville a un canal qui communique à la mer.

DIXMUDE, sur l'Yperle, ci-devant comté.

## 2. Département de l'Escaut, formé de la partie orientale de la Flandre.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-quatrième division militaire et dans le diocèse de Gand, et a

quatre  
sicie,  
habita

GA  
chien  
instan  
57,32  
très n  
s'y ré  
saint  
marbr  
de l'a

cinq  
de sai  
réform  
représ  
d'un  
Il y  
Charl  
cipale  
reur,  
édific  
ou au  
de 80

Ces  
nasté  
se ma  
aucun  
étoien  
par u  
loger  
de le  
espèc  
forme  
occup  
devoit  
de L  
l'an  
de fer

quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 357,000 hectares. Population, 628,964 habitants.

GAND, ci-devant *capitale* de la Flandre autrichienne, *évêché*, *préfecture*, *tribunaux de première instance et de commerce*, *lycée*. La population est de 57,329 âmes. C'est une grande ville, belle, riche et très marchande, située entre l'Escaut et la Lys, qui s'y réunissent. Sa cathédrale, sous l'invocation de saint Bavon, est fort belle. On y voit une chaire de marbre blanc d'un ouvrage parfait, et des deux côtés de l'autel, deux magnifiques mausolées. Gand avoit cinq abbayes, entre lesquelles on remarquoit celle de saint Pierre, qui appartenoit à des bénédictins non réformés. On y admiroit une tenture de tapisserie représentant la vie de saint Pierre et de saint Paul, d'un ouvrage exquis et d'une délicatesse admirable. Il y a à Gand une citadelle bâtie par l'empereur Charles V; treize places publiques, dont la principale étoit ornée d'une statue du même empereur, qui étoit né dans cette ville; cinquante-cinq édifices publics, soit églises, monastères, hôpitaux ou autres maisons de piété; deux *béguignages*, l'un de 800 filles, l'autre de 600.

Ces *béguignages* étoient des espèces de grands monastères où se rassembloient les filles dévotes qui ne se marioient pas. Elles vivoient en communauté, sans aucun engagement. Celles qui pouvoient travailler étoient dans des maisons particulières, achetées à vie par une *béguigne* riche; et l'on étoit obligé de les loger gratuitement. Celles qui ne pouvoient vivre de leur travail, vivoient en communauté sous une espèce de supérieure, dans un logis qui avoit la forme d'un couvent. On les y nourrissoit et on les y occupoit selon leurs forces et leurs talents. Ces filles devoient leur nom et leur institution à un saint prêtre de Liège, nommé Lambert le *Bégue*, qui vers l'an 1174, rassembla un certain nombre de filles et de femmes, à qui il persuada de vivre en continence.

Il y avoit des béguinages dans d'autres villes de la Flandre; mais ceux de Gand étoient les plus fameux. C'est la patrie de Daniel Heinsius, un des plus célèbres humanistes du XVII<sup>e</sup> siècle.

A l'orient est un petit pays, le plus fertile et le plus riche de la Flandre, que l'on appelloit le *pays de Waes*. On y recueille beaucoup de blé; et il y a de bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de bons chevaux.

**SAINT-NICOLAS** en étoit le principal bourg.

**L'ECLUSE**, à deux lieues de la mer à laquelle elle communique par un large canal. C'est une ville médiocre, mais marchande. Elle a un petit canal qui va à Bruges. Vis-à-vis de l'Ecluse, vers le nord, est l'île de *Cadsan* qui est très abondante en paturages, et où il se fait d'excellents fromages.

**LE SAS, ou LE SAS DE GAND**, *place forte*, toute environnée de marais. Elle communique à Gand par un petit canal, et par un autre à la mer. Elle appartenoit aux Hollandais, qui y avoient un arsenal.

**AXEL**, ville très forte, environnée de marais.

**HULST**, petite ville bien fortifiée: elle a un très bel hôtel-de-ville. C'est la patrie de Cornélius Jansénius, évêque de Gand.

**TERMONDE ou DENDERMONDE**, au confluent de la Dendre et de l'Escaut, petite ville belle et forte. *Sous-préfecture et tribunal de première instance*. Elle est entourée de marais et de prairies que les habitants peuvent inonder par leurs écluses. Population, 5,750 habitants.

**ALOST**, sur la Dendre, ville aujourd'hui fort médiocre. Elle a été la *capitale* d'un comté assez considérable, qui dépendoit de l'Empire. Population, 11,805 habitants.

**OUENARDE**, sur l'Escaut, ville forte et riche, ci-devant *capitale* d'une châtellenie du même nom, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. On y a établi une manufacture de tapisseries de haute-lisse.

C'est l  
les plu  
Nix  
Ecl  
tance.

3. De

Le l  
savoir  
d'Anv  
de de  
dernie

Le c  
dissen  
vingt-  
Malin  
latif. S  
hectar

Bru  
bant,  
de pre  
noies,  
habita

le séjo  
trichie  
couver  
est la

grande  
le por  
posséd  
gouver  
presqu  
ville a

rempli  
On y  
public  
mais  
cloche  
réguli

C'est la patrie de Jean Drussius, un des protestants les plus savants et les plus modérés du XV<sup>e</sup> siècle.

NINOVE, jolie petite ville.

ECLOO, sous-préfecture, tribunal de première instance. Population, 6,201 habitants.

3. Département de la Dyle, formé de la partie méridionale du Brabant.

Le Brabant se divisoit autrefois en quatre quartiers; savoir, celui de Bruxelles, celui de Louvain, celui d'Anvers et celui de Bois-le-Duc: mais depuis près de deux siècles les Hollandais étoient maîtres du dernier et d'une partie de celui d'Anvers.

Le département de la Dyle est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-quatrième division militaire et dans le diocèse de Malines, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 671,746 arpents carrés, ou 342,848 hectares. Population, 426,718 habitants.

BRUXELLES, sur la Senne, ci-devant capitale du Brabant, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et lycée. La population est de 72,280 habitants. C'est une grande et belle ville, qui étoit le séjour ordinaire du gouverneur des Pays-Bas autrichiens. On y comptoit quatre paroisses, vingt-sept couvents, quarante quartiers. Son église principale est la collégiale de sainte Gudule, qui est aussi grande et aussi belle que beaucoup de cathédrales: le portail est orné de deux tours. L'église que possédoient les jésuites étoit très belle. Le palais du gouverneur, qui étoit beau et ancien, a été consumé presque tout entier en 1730, par un incendie. Cette ville a plusieurs fontaines publiques, et un arsenal rempli d'anciennes armures des souverains de Brabant. On y voit aussi plusieurs beaux hôtels, et des places publiques magnifiques. L'hôtel-de-ville est ancien, mais remarquable par la beauté de son bésfroi ou clocher, et par sa situation au milieu d'une place régulière et environnée de beaux bâtimens. Au dehors

de la ville on trouve un magnifique cours, le long du canal. Louis XV s'est emparé de cette ville en 1746, et l'a rendue à la paix de 1748. C'est la patrie d'Aubert le Mire, doyen d'Anvers, auteur d'une *bibliothèque ecclésiastique*, et de plusieurs autres ouvrages estimés.

GRIMBERG, près et au nord de Bruxelles. C'étoit une ancienne baronnie, dont une partie avoit été vendue à Louis-Joseph d'Albert, frère du duc de Luynes, que l'empereur avoit créé prince en 1730.

NIVELLE, au midi de Bruxelles, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une jolie petite ville, située dans un pays agréable. Elle doit son origine à un double monastère d'hommes et de filles, bâti en 640, par Pepin de Landen, maire du palais, pour sainte Gertrude sa fille. Ces deux monastères, dont celui des filles étoit le principal, ont été sécularisés vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Les religieuses devinrent alors chanoinesses, et les moines chanoines. Il y avoit quarante-deux chanoinesses qui, hors du chœur, étoient habillées en séculières. Elles pouvoient se marier. L'abbesse seule, qui étoit dame de la ville, faisoit des vœux. Les chanoines étoient au nombre de trente; ils venoient à certains jours chanter l'office avec les chanoinesses. Les deux chapitres s'assembloient conjointement, sous la présidence de l'abbesse, et pourvoyoient ensemble aux bénéfices vacants par mort, ou par le mariage des chanoinesses. Population, 6,572 habitants.

LOUVAIN, à l'orient de Bruxelles, sur la Dyle, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte environ 23,900 habitants. C'est une grande ville. Les écoliers y étoient attirés par la célèbre université fondée par Jean de Bourgogne, duc de Brabant, et confirmée par une bulle de Martin V, en 1435. On n'enseignoit les humanités que dans un seul collège, qui est grand et beau: la philosophie étoit enseignée dans quatre autres bien bâtis quoiqu'anciens. Outre ces collèges, on comptoit quarante-deux maisons de boursiers. L'hôtel-de-ville

de Lou  
châtea  
patrie  
bel, th

ARS

Elle a

mille

TIN

Bollan

recuei

nom :

JUD

qu'est

fameu

4. Dép

orien

L'an

part

Suiv

et la s

séparé

le duc

le trois

de Lou

le onz

nom d

seigne

maison

triche

vers le

Espagn

on leu

et c'es

Le d

trois a

méridi

lande

partie

l'est p

de Louvain est un bel ouvrage. On y voit encore un château fort spacieux, mais mal entretenu. C'est la patrie de Van-Espen, célèbre canoniste, et de Hennebel, théologien très estimé.

ARSCHOT, sur la Géette, petite ville bien bâtie. Elle appartenoit à la maison d'Aremberg, de la famille de Ligne. Elle avoit été érigée en duché en 1533.

TIRLEMONT, sur la Géette. C'est la patrie de Jean Bollandus, premier compilateur de cet immense recueil de toutes les vies des Saints, qui porte son nom : il est mort en 1665. Population, 7273 habitants.

JUDOIGNE, sur la Géette. C'est près de cette ville qu'est le village de *Ramilies*, où s'est donnée une fameuse bataille en 1706.

4. *Département des Deux-Nèthes, formé de la partie orientale du Brabant, de la partie méridionale de l'ancien département de la Hollande, et de la partie occidentale du Brabant hollandais.*

Suivant l'ancien partage, le *marquisat* d'Anvers et la *seigneurie* de Malines faisoient deux provinces séparées; mais ensuite elles ont été comprises dans le duché de Brabant, dont elles formoient ensemble le *troisième quartier*; savoir celui d'Anvers. Les comtes de Louvain, ou ducs de Brabant possédoient, dans le onzième siècle, le *marquisat* d'Anvers, sous le nom de *marquisat de Saint-Empire*. A l'égard de la seigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1432 à la maison de Bourgogne, dont a hérité celle d'Autriche. Le quartier d'Anvers étoit autrefois très étendu vers le nord; mais les Hollandais ayant enlevé aux Espagnols, *Berg-op-Zoom, Breda et Bois-le-Duc*, on leur abandonna entièrement ces territoires en 1648; et c'est ce qu'on appelloit le *Brabant hollandais*.

Le département des Deux-Nèthes n'étoit divisé qu'en trois arrondissements de sous-préfecture; mais la partie méridionale du ci-devant département de la Hollande comprise entre la Meuse et le Waal, et la partie occidentale du Brabant hollandais, bornée à l'est par la rivière de Donge, ayant été réunies à

la France par le traité du 10 février 1810, on en a formé pour le département des Deux-Nèthes un quatrième arrondissement, dont Breda est le chef-lieu. Ce département est compris dans la vingt-quatrième division militaire et dans le diocèse de Malines, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 415,380 hectares. Population, 369,331 habitants.

ANVERS, sur l'Escaut, *sénatorerie, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. L'évêché a été supprimé. On y compte 59,035 habitants. C'est une ville grande, forte et bien bâtie. Depuis qu'Amsterdam lui avoit enlevé presque tout son commerce, et que les Hollandais s'étoient emparés des bouches de l'Escaut, elle n'étoit plus aussi peuplée qu'autrefois. Elle a une citadelle très forte, une fort belle place nommée la *place de Mer*; elle avoit l'abbaye de saint Michel, dont l'autel étoit orné d'un magnifique tableau de Rubens, et un fort joli couvent de chartreux. L'église que possédoient les jésuites, et la cathédrale sont magnifiques, cette dernière surtout, a un clocher des plus beaux que l'on puisse voir par son élévation et la perfection de l'architecture. C'est un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étages en étages, par des galeries carrées qui sont posées de distances à autres. On y admire aussi l'hôtel-de-ville et la bourse. Cette ville a été prise par Louis XV en 1746. Anvers est la patrie d'Ortélius, célèbre géographe; de Martin-Antoine Delrio, qui publia à l'âge de dix-neuf ans des remarques sur les tragédies de Sénèque, ouvrage dans lequel il cite plus de onze cents auteurs, en homme qui les a lus exactement; d'Emmanuel Schéelstrate, garde de la bibliothèque du Vatican, auteur des *Antiquitates ecclesiae illustratae*; et de Jean-Baptiste Gramaye, célèbre historien.

Ce fut dans la ville d'Anvers que le traité des *barrières*, dont nous parlerons ailleurs, fut conclu entre les Hollandais et les Autrichiens.

BRED  
tance. S  
Elle est  
d'une p  
dedans  
Holland  
quelque  
et de m  
rables,  
cilemen  
Il se fit  
entre le  
princes  
Breda,  
et orné

BERG  
4 700 h  
son nom  
de qui  
tagne su  
nière, c  
canal q  
tourbes  
grand c  
d'onze f  
dont la  
très diff  
M. de L  
mois et

Ces d  
devant

MALI  
*préfectu*  
pulation  
pellent  
cienne:  
un gran  
fort bel  
nées et  
un asse

**BREDA**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Sa population est d'environ 8,000 habitants. Elle est fort belle et marchande. Ses maisons sont d'une propreté parfaite au dehors et encore plus au dedans, comme dans presque toutes les villes de la Hollande : ses rues sont larges, bien percées, et quelques-unes arrosées de canaux couverts de barques et de marchandises. Ses fortifications sont considérables, et tous ses environs peuvent être inondés facilement, dans le cas où elle seroit menacée d'un siège. Il se fit dans cette ville, en 1667, un traité de paix entre les Anglais et les Hollandais. Le château des princes de Nassau, à qui appartenoit la baronnie de Breda, est très beau. Les jardins sont magnifiques et ornés de parterres et de statues.

**BERG-OP-ZOOM**, *port et ville forte*, qui contient 4700 habitants. Elle étoit *capitale* du marquisat de son nom, qui appartenoit à l'électeur palatin, au nom de qui la justice s'exerçoit. Son nom signifie *Montagne sur le bord*, et ne vient point, selon la Martinière, de la petite rivière de *Zoom*, qui n'est qu'un canal qu'on a creusé exprès pour transporter les tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand canal qui vient de la mer, et qui est bordé d'onze forts. On peut par ce canal secourir la ville dont la situation dans des marais rend l'approche très difficile. Louis XV s'en est rendu maître par M. de Lowendaal, le 15 septembre 1747, après deux mois et deux jours de siège.

Ces deux dernières villes faisoient partie du ci-devant Brabant hollandais.

**MALINES**, sur la Dyle ou Tylle, *archevêché, sous-préfecture et tribunal de première instance*. Sa population est de 19,725 habitants : les Flamands l'appellent *Mechelen*. C'est une jolie ville, quoiqu'ancienne : sa cathédrale est belle. Les jésuites y avoient un grand collège et un noviciat, dont l'église est fort belle. On fait à Malines des dentelles très estimées et des tapisseries de cuir doré : il y a d'ailleurs un assez grand commerce. On y trouvoit une mai-

son de béguignes très nombreuses, où l'on entretenoit, dit-on, 800 filles. Les béguignages étoient destinés à recevoir les filles de bourgeois, comme les maisons des chanoinesses de Mons, de Nivelles et de Maubeuge, recevoient les filles de qualité.

**LIERS** ou **LIERRES**, au confluent des deux Nèthes, qui se jettent à quelques lieues de là dans la Dyle. C'est une petite ville, assez bien fortifiée, où il se fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouvoit une collégiale fondée en 1260, et un couvent de chartroux. C'est la patrie du célèbre Huyghens docteur de Louvain. Population, 9,545 habitants.

**TURNHOUT**, où l'on compte 10,130 habitants; sous-préfecture et tribunal de première instance.

5. Département de Jemmappe, formé du Hainaut autrichien et du Tournaisis.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-quatrième division militaire et dans le diocèse de Tournay, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 737 990 arpents carrés, ou 376,618 hectares. Population, 467,317 habitants.

**Mons**, ci-devant capitale du Hainaut autrichien, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 19,543 habitants. Cette ville est assez grande. Une belle et grande rue qui va toujours en montant, mène à un vieux château qui est au milieu de la ville, et dont la tour est parfaitement belle. Les églises de Mons sont fort propres. L'hôtel-de-ville est antique et a sa beauté. Mons avoit une ancienne abbaye nommée de *Saint-Waltrude* ou *Wautru*, et dont le titre d'abbesse avoit été uni au comté de Hainaut. Ce monastère étoit une maison de chanoinesses, à la nomination du souverain du pays. Elles étoient toutes filles de condition, et avoient chacune une prébende, dont elles jouissoient quelquefois dès l'âge de sept ans. Hors le temps de l'office, elles étoient habillées comme les séculières; on ne les distinguoit que par un petit

ruban  
soient  
alors e  
voient  
habiller  
toient l  
plupart  
légiale  
aux pri  
SAIN  
ville est  
écluses  
remarqu  
dont l'a

ENGH  
de Hain  
cette pet  
de Bour  
eut vend  
d'Englie  
de Fran  
enfin res  
chef-lieu

LESSI  
fait un

ATH,  
grand co  
est né à  
qui est a  
religieux  
lation,

TOURN  
première  
habitant  
a le lon  
bordé d'  
fique. L  
à neuf:  
blanc; le  
même m

ruban noir qui pendoit à leur poitrine. Elles ne faisoient des vœux que lorsqu'elles étoient anciennes : alors elles jouissoient d'un plus gros revenu , et servoient comme de supérieures aux plus jeunes. Leur habillement de chœur étoit très élégant : elles chantoient l'office à-peu-près comme les chanoines de la plupart de nos collégiales. Les chanoines de la collégiale de saint Germain y alloient chanter l'office aux principales fêtes , avec les chanoinesses.

**SAINT-GUILLAIN** , sur la rivière de Haisne. Cette ville est située dans un lieu marécageux , et a des écluses qui servent à la défense de Mons. Elle est remarquable par son abbaye ancienne de bénédictins , dont l'abbé étoit seigneur de la ville.

**ENGHIEN**. C'étoit la première baronnie du comté de Hainaut. Le duc d'Aremberg étoit seigneur de cette petite ville , dont plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien au comte d'Aremberg , le nom d'Enghien a été donné successivement à plusieurs villes de France , à Nogent-le-Rotrou , à Issoudun ; il étoit enfin resté au duché de Montmorenci , mais dont le chef-lieu a toujours été nommé Montmorenci.

**LESSINES** , sur la Dendre , ville assez jolie , et qui fait un grand commerce de toiles.

**ATH** , sur la Dendre , jolie ville. Il s'y fait un grand commerce de toiles. Le fameux Michel Baïus est né à *Melin* , village du territoire de cette ville , qui est aussi la patrie du P. Henri de Saint-Ignace , religieux carme , connu par divers ouvrages. Population , 8,131 habitants.

**TOURNAY** , évêché , sous-préfecture , tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 22,856 habitants. Cette ville est grande et ancienne. Elle a le long de l'Escaut un très beau quai , qui est bordé d'arbres. La cathédrale est grande et magnifique. La nef est ancienne ; mais le chœur est bâti à neuf : le sanctuaire est revêtu de marbre noir et blanc ; le chœur et les bas-côtés sont aussi pavés du même marbre. La citadelle , bâtie par Louis XIV ,

étoit un ouvrage très vaste et parfait; il s'y trouvoit des souterrains et des mines considérables. Louis XV l'a détruite de fond en comble, après l'avoir prise en 1745.

CHARLEROI, *place forte*, sur la Sambre, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

6. *Département de Sambre-et-Meuse, formé du comté de Namur et d'une partie des Ardennes.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-cinquième division militaire et dans le diocèse de Namur, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 897,211 arpents carrés, ou 457,922 hectares. Population, 178,568 habitants.

NAMUR, *évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* On y compte 15,997 habitants. Cette ville, au confluent de la Sambre et de la Meuse, n'est pas bien grande: mais elle étoit très forte, surtout par son château.

GEMBOUX. Il y avoit dans cette ville une célèbre abbaye de l'ordre de saint Benoît.

DINANT, ci-devant dans l'évêché de Liège, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Il y a aux environs des carrières de marbre et des mines de fer.

MARCHE, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

SAINT-HUBERT, ci-devant dans les Ardennes, abbaye célèbre de bénédictins, où l'on menoit beaucoup de personnes, pour être guéries de la rage. *Sous-préfecture et tribunal de première instance.*

7. *Département des Forêts, formé du duché de Luxembourg.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la troisième division militaire et dans le diocèse de Metz, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,353,952 arpents carrés, ou 691,035 hectares. Population, 243,810 habitants.

LUX  
nom,  
y com  
villes  
ville R  
pays y  
ARI  
appart  
BITR  
*instanc*  
DIE  
*instanc*  
DUR  
doient  
SAIN  
devant  
lages,  
son av  
gneurie  
l'Ourte  
NEU  
*mière*  
BAST  
l'appell  
8. *Dép*  
l'év  
Il est  
fecture  
militair  
putés à  
viron 4  
LIÈGE  
*tribuna*  
*mie et*  
vêque  
rain de  
phalie.  
fort ma  
vents,

LUXEMBOURG, ci-devant *capitale* du duché de même nom, *préfecture*, *tribunal de première instance*. On y compte 9,320 habitants. C'est une des plus fortes villes de l'Europe. La rivière d'Else la partage en ville haute et ville basse. Le conseil provincial du pays y faisoit sa résidence.

ARLON, au nord-ouest, ci-devant marquisat qui appartenoit au roi de Prusse.

BITBOURG, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

DIECKIRCH, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

DURBUY, ville et ci-devant seigneurie d'où dépendoient 76 villages.

SAINT-WEYT, à l'est de Durbuy, petite ville ci-devant *capitale* d'une prévôté qui renfermoit 47 villages, et qui étoit à la maison de Nassau. Cette maison avoit aussi dans le Luxembourg une autre seigneurie nommée *Vianden*, sur la petite rivière de l'Ourte, dont 50 villages dépendoient.

NEUFCHATEAU, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

BASTOGNE, petite ville assez forte et peuplée; on l'appelle communément *Paris en Ardennes*.

8. *Département de l'Ourte, formé d'une partie de l'évêché de Liège et du duché de Limbourg.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-cinquième division militaire et dans le diocèse de Liège, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 435,754 hectares. Population, 348,707 habitants.

LIÈGE, *évêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée*. On y compte 46,400 habitants. L'évêque étoit ci-devant prince de l'Empire, et souverain de cet état, qui dépendoit du cercle de Westphalie. La ville, située sur la Meuse, est grande et fort marchande. Elle avoit un grand nombre de couvents, d'églises collégiales et quelques abbayes. Le

palais de l'évêque est un grand carré, avec des arcades, soutenues par des colonnes trop courtes; ce qui lui donne un air de monastère. Le prélat étoit élu par les chanoines de la cathédrale, qu'on appeloit *tréfonciers*, et qui étoient ou nobles ou docteurs. Le pays est en général très agréable et très fertile. Parmi les artistes qui sont sortis de Liège, on doit distinguer Jean Varin, nommé par Louis XIII, graveur général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui passent pour des chefs-d'œuvre.

LIMBOURG, ci-devant *capitale* du duché de ce nom, lequel étoit partagé entre la maison d'Autriche et les Hollandais. Limbourg appartenoit à la première.

FAUQUEMONT et DALHEM, deux petites villes qui appartoient aux Hollandais.

HUY, sur la Meuse, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville est agréablement située. Elle avoit un chapitre de chanoines fondé par Charlemagne, et quelques couvents. Population, 5,467 habitants.

MALMEDY, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il y avoit une célèbre abbaye de bénédictins.

STAVELOT, autre célèbre abbaye de bénédictins. L'abbé étoit prince de l'Empire, et souverain de la ville. Ces deux abbayes étoient gouvernées par le même chef.

SPA, bourg remarquable par ses eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts. Ces eaux étoient connues et estimées des anciens.

9. *Département de la Meuse-Inférieure, formé d'une partie de l'évêché de Liège, de la Gueldre Autrichienne, et de quelques cantons qui dépendoient de la Hollande.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-cinquième division militaire et dans le diocèse de Liège, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 741,859 arpents carrés, ou 378,633 hectares. Population, 265,253 habitants.

MAE  
Meuse,  
ville,  
de pierr  
et de co  
ville es  
de la M  
ducs de  
de Liège  
le haut  
que port  
utile. L  
landais  
vêque av  
c'est pou  
composé  
L'hôtel-  
est orné  
du gran  
collégial  
et l'autre  
Cette vil  
en 1673  
en 1794  
BILSEN  
Liège, c  
TONGR  
la conqu  
bien déch  
coup de r  
Laufeld,  
lée sur le  
HORN,  
comté qu  
Horn. Or  
quelques  
la loi sali  
ROLDU  
réguliers,  
HASSEL

**MAESTRICHT**, *ville forte* sur la rive gauche de la Meuse, qui la sépare de Vick, faisant partie de la ville, et où l'on se rend par un assez beau pont de pierre; *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte 18,411 habitants. Cette ville est grande et belle: son nom signifie *passage de la Meuse*, qui est appelée *Maas* en flamand. Les ducs de Brabant en étoient seigneurs avec l'évêque de Liège; mais en 1530 Charles-Quint en adjugea le haut domaine au Brabant, ne laissant à l'évêque que portion de la justice ordinaire et de la seigneurie utile. Les Espagnols cédèrent cette ville aux Hollandais en 1648, par le traité de Munster: et l'évêque avoit continué d'en être le seigneur en partie: c'est pour cela que la régence de cette ville étoit composée de magistrats catholiques et de Hollandais. L'hôtel-de-ville, un des plus beaux des Pays-Bas, est orné d'une bibliothèque, et est situé sur la place du grand marché. Les catholiques y avoient deux collégiales et plusieurs maisons religieuses de l'un et l'autre sexe. Les calvinistes y avoient trois églises. Cette ville fut prise en treize jours par Louis XIV, en 1673: en 1748, elle se rendit à Louis XV, et en 1794, elle s'est rendue aux Français.

**BILSEN**, petite ville ci-devant dans l'évêché de Liège, où l'on parle flamand.

**TONGRES**, ville ancienne et célèbre, avant même la conquête des Gaules par les Romains. Elle est bien déchue aujourd'hui; mais on y découvre beaucoup de restes d'antiquité. Près de là est le village de Laufeld, où Louis XV remporta une victoire signalée sur les Alliés, en 1747.

**HORN**, près de la Meuse, ci-devant chef-lieu d'un comté qui a donné son nom à l'illustre maison de Horn. On trouve auprès un village nommé Ner, où quelques auteurs prétendent que les Francs rédigèrent la loi salique, après qu'ils eurent passé le Rhin.

**ROLDUC** étoit une célèbre abbaye de chanoines réguliers, dans le ci-devant duché de Limbourg.

**HASSELT**, jolie petite ville dans le ci-devant comté

de LOOZ, au ci-devant pays de Liège; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population, 6,539 habitants.

SAINT-TROND, ci-devant *capitale* de la Hesbaye, dans le ci-devant pays de Liège. Il y avoit une riche abbaye de bénédictins. Population, 7,692 habitants.

RUREMONDE, ci-devant *capitale* de la Gueldre austrichienne, au confluent de la Roër et de la Meuse, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une jolie ville, dont l'évêché a été supprimé.

VENLOO, sur la Meuse, *place forte* qui appartenoit aux Hollandais. C'est là que s'est fait le premier essai des bombes, dans le seizième siècle; et c'est la patrie de Hubert Goltzius, excellent antiquaire, et de Henri Dupuy ou *Puteanus*, historiographe du roi d'Espagne. Population, 5,021 habitants.

### ARTICLE III.

#### *Rive gauche du Rhin.*

La France a ajouté à ses possessions quatre départements sur la rive gauche du Rhin; savoir: la Roër, Mont-Tonnerre, la Sarre, Rhin-et-Moselle.

1. *Département de la Roër, formé d'une partie du duché de Clèves et de l'archevêché de Cologne, de la Gueldre prussienne, et du duché de Juliers.*

Le pays de Clèves fut érigé en duché en 1417, au concile de Constance, par l'empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Clèves étant mort en 1689, il y eut de grandes disputes pour sa succession, qui étoit considérable. Enfin il fut convenu, en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Clèves, la Marck et Ravensberg*, et que l'électeur palatin auroit *Berg, Juliers*, et la seigneurie de *Ravestein*. Le duché de Clèves est partagé par le Rhin. La partie qui est sur la rive droite de ce fleuve appartenoit au roi de Prusse.

L'électeur, archevêque de Cologne, possédoit un

assez gr  
gauche  
tile, ain

La Gu  
en haute  
nale. La  
après l'é  
son d'Au  
le roi de  
Venloo,  
une île

Le dép  
arrondiss  
la vingt-s  
cèse d'Al  
pour le co  
départeme  
pas encor  
tants.

AIX-LA  
de premiè  
27,164 ha  
concordat  
vant libre  
y fabrique  
couronnés  
renommées

DUREN,  
vant duché

COLOGNE  
magne, ci-  
où l'on cor  
tribunaux a  
chevêché a  
dont Colog  
pendante de  
mer plus de  
trat; il y fa  
nelle par s  
37 monastè

Tom.

assez grand nombre de villes le long de la rive gauche du Rhin. Ce pays est en général très fertile, ainsi que le duché de Juliers.

La Gueldre est fort sablonneuse; elle se divisoit en haute ou méridionale, et en basse ou septentrionale. La haute Gueldre étoit restée aux Espagnols, après l'établissement des Provinces-Unies. La maison d'Autriche l'avoit partagée, depuis 1713, avec le roi de Prusse; et les Hollandais y avoient acquis Venloo, et Stevenswert, forteresse importante dans une île de la Meuse.

Le département de la Roër est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-sixième division militaire et dans le diocèse d'Aix-la-Chapelle, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. La superficie de ces nouveaux départements, et de quelques-uns des suivans, n'est pas encore déterminée. Population, 625,228 habitans.

AIX-LA-CHAPELLE, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 27,164 habitans. C'est le premier évêché, d'après le concordat, érigé dans cette ville, qui étoit auparavant libre, et la première des villes impériales. On y fabrique beaucoup de draps. Les empereurs y étoient couronnés autrefois. Elle a des eaux minérales très renommées.

DUREN, sur la Roër, la meilleure ville du ci-devant duché de Juliers.

COLOGNE, sur le Rhin, ville célèbre de l'Allemagne, ci-devant libre et impériale, très grande, où l'on compte 42,576 habitans; sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. L'archevêché a été aboli, ainsi que le titre d'électorat, dont Cologne étoit honorée. Cette ville étoit indépendante de l'archevêque, qui ne pouvoit y séjourner plus de trois jours sans la permission du magistrat; il y faisoit néanmoins exercer la justice criminelle par ses officiers. Cologne avoit 17 paroisses, 37 monastères et un très grand nombre d'églises.

Les Romains l'appelèrent *Colonia Agrippina*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit leurs troupes dans la Germanie, lors de la fondation; ou en l'honneur d'Agrippine, petite-fille d'Agrippa, mère de l'empereur Néron, qui, y étant née, la fit agrandir, et y envoya une colonie de vétérans, l'an 48 de J. C. C'est la patrie de saint Bruno, fondateur des chartreux; de Henri Corneille Agrippa, etc.

NÛYS, au nord de Cologne, et au confluent de l'Ertz et du Rhin. C'est une ville ancienne et célèbre par la résistance qu'elle fit à Charles, duc de Bourgogne, qui la tint assiégée pendant un an. Il y avoit un chapitre de chanoinesses nobles.

CREVELD, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, du ci-devant comté de Meurs, est remarquable par ses manufactures de soie, qui lui procurent beaucoup de richesses, et qui ont fort augmenté sa population. Les Français y perdirent en 1748, contre les Hanovriens, une bataille où le comte de Gisors, jeune homme de la plus grande espérance, et fils du maréchal de Belle-Isle, fut tué.

MEURS, ci-devant *capitale* du comté du même nom, érigé ensuite en principauté d'un pays qui avoit 14 lieues de tour, et qui appartenoit au roi de Prusse.

CLÈVES, ci-devant *capitale* du duché de ce nom; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une des plus jolies villes de l'Allemagne, avec des promenades charmantes. Elle est située sur une colline, d'où elle tire son nom, et d'où l'on a une vue délicieuse sur le Rhin, qui en est à cinq quarts de lieue, et sur de très belles campagnes. Population, 5,510 habitants.

WESEL, sur la rive droite du Rhin, et à l'endroit où la Lippe se jette dans ce fleuve. La source de la Lippe est dans le voisinage de Paderborn. Wesel est une grande et belle ville, avec une forteresse considérable. Elle a été cédée à la France par le grand duc de Berg.

SANTEN OU XANTEN, petite ville près du Rhin,

patri  
et de  
ou p  
les C  
ville  
ligion  
Gu  
du m  
2. L  
de  
d'u  
lat  
du  
Il  
cercle  
torats  
palat  
et ep  
Le  
quatr  
comp  
dans  
élire  
habit  
MA  
ture,  
acade  
Le ti  
puisq  
l'apôt  
celui  
ville.  
grand  
droit  
par le  
métr  
cérém  
avec  
aillen

patrie de saint Norbert, fondateur des prémontrés, et de Paw, qui a fait des recherches philosophiques ou plutôt des systèmes erronés sur les Américains, les Chinois, les Grecs; il étoit chanoine de cette ville; et à sa mort, il a rendu hommage à la religion.

**GUELDRE**, sur la Niers, dans le ci-devant duché du même nom. C'étoit une ville forte.

2. *Département du Mont-Tonnerre, ainsi appelé de la montagne de ce nom, qui s'y trouve, et formé d'une partie des électors de Mayence et du Palatinat, des évêchés de Worms et de Spire, et du duché de Deux-Ponts.*

Il faisoit partie du *cercle du Bas-Rhin*, nommé *cercle électoral*, parcequ'il comprenoit quatre électors; savoir: *Mayence, Trèves, Cologne*, et le *palatinat du Rhin*. Ce cercle est très fertile en blés et en vins.

Le département du Mont-Tonnerre est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-sixième division militaire et dans le diocèse de Mayence, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Population, 429,101 habitants.

**MAYENCE**, sur le Rhin, *place forte, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée*. La population est de 23,672 âmes. Le titre d'*archevêché*, le plus ancien d'Allemagne, puisqu'il avoit été érigé en 747, par saint Boniface, l'apôtre de ce pays, a été supprimé et remplacé par celui d'*évêché*. Mayence est une ancienne et grande ville. Son archevêque étoit le premier des électeurs et grand chancelier de l'Empire d'Allemagne. Il avoit le droit de présider dans les diètes générales. Il étoit élu par les vingt-quatre plus anciens chanoines de l'église métropolitaine. Il couronnoit l'empereur quand cette cérémonie se passoit chez lui, ou alternativement avec l'électeur de Cologne, quand elle se faisoit ailleurs. Il portoit pour armes, *des gueules à une*

*roue d'argent*, depuis que Wisligise I, qui étoit fils d'un charron, ayant été élu archevêque en 975, avoit voulu prendre pour armoiries une roue, afin de se rappeler son origine. On prétend que c'est dans cette ville que Constantin Anclysen, allemand et moine de Saint-François, grand chimiste, trouva la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre et allemand de nation, y inventa aussi l'art de l'imprimerie, si l'on en croit les habitants de Mayence; mais M. Schœpflin a fait voir qu'il l'avoit d'abord exercé à Strasbourg. Harlem leur dispute cet honneur, et l'attribue à Laurent Coster, un de ses citoyens, qui paroît n'avoir pas fait usage des caractères mobiles, et n'avoir imprimé que sur des planches taillées. Mayence est renommée pour ses jambons.

BINGEN, à l'occident de Mayence, sur le Rhin, au confluent de la Nave. Cette ville est très ancienne et assez jolie.

Dans une île du Rhin, tout près de Bingen, est une fameuse tour bâtie sur une roche, et nommée *la Tour des Rats*. Serrarius, historien de Mayence, croit qu'elle a reçu ce nom, parcequ'on y avoit mis des commis, que les Allemands appellent *rats* communément, pour avoir soin que rien ne passât sans payer la douane. D'autres auteurs ont prétendu qu'un archevêque de Mayence, très inhumain, y fut mangé des rats.

DEUX-PONTS, ci-devant *capitale* du duché de ce nom, qui appartenoit à une branche de la maison Palatine, aujourd'hui souveraine en Bavière; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. La ville de Deux-Ponts, ou *Zweibruck* en allemand, est jolie et située sur la petite rivière de Schwolbe, dans les Vosges. Population, 6,158 habitants.

SPIRE, sur le Rhin, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'évêque, dont le siège a été supprimé, étoit prince de l'Empire; mais il n'étoit point maître de la ville, qui étoit libre et impériale. Elle fut presque entièrement ruinée par les Français

en 16  
tenu p  
habit

Wa  
impér  
verain  
primé  
que t  
gauch  
Popul

KAR  
premiè

3. Dé  
part  
Pala  
sessi  
l'Em

Il es  
fecture  
sion m  
et a de  
Popula

COBL  
selle; p  
y comp  
tion est  
résiden  
nier éle

ANDE  
désait p  
manie,  
vulgaire  
gois 1<sup>er</sup>  
tion, 5

BONN  
première  
ya un n  
de Colog

en 1689, et n'a jamais pu se rétablir. Il s'y est tenu plusieurs diètes de l'Empire. Population, 5,152 habitants.

WORMS, sur le Rhin; c'étoit une ville libre et impériale, qui ne dépendoit pas de l'évêque, souverain du reste du pays, et dont le siège a été supprimé. Elle a éprouvé le même sort que Spire, et que toute la partie du Bas-Palatinat, sur la rive gauche du Rhin; pays superbe et abondant en tout. Population, 5,692 habitants.

KAISERSLAUTERN, sous-préfecture et tribunal de première instance.

3. Département de Rhin et Moselle, formé d'une partie des électors de Cologne, de Trèves, du Palatinat, du duché de Deux-Ponts, et des possessions de plusieurs princes, comtes et barons de l'Empire.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, et est compris dans la vingt-sixième division militaire et dans le diocèse d'Aix-la-Chapelle, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1809), 264,156 habitants.

COBLENTZ, au confluent du Rhin et de la Moselle; *préfecture, tribunal de première instance.* On y compte 10,527 habitants. Cette ville, dont la situation est superbe, dans un pays très fertile, étoit la résidence ordinaire de l'électeur de Trèves. Le dernier électeur y a fait bâtir un très beau palais.

ANDERNACH, sur le Rhin. Charles-le-Chauve fut défait près de cette ville, en 876, par Louis de Germanie, son neveu. C'est la patrie de Jean Guintier, vulgairement Gonthier, médecin ordinaire de François I<sup>er</sup>, et auteur de nombre d'ouvrages. Population, 5,188 habitants.

BONN, sur le Rhin, *sous-préfecture et tribunal de première instance, lycée.* C'est dans cette ville, où il y a un magnifique palais, que résidoient les électeurs de Cologne. Population, 9,149 habitants.

**SIMMERN**, au ci-devant palatinat du Rhin, dans le Hund-Ruck, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville appartenait à l'électeur BAVARO-PALATIN.

**SAINT-GOAR**, forteresse qui appartenait au ci-devant land-grave, depuis électeur de Hesse.

**BACCARACH**, du ci-devant palatinat du Rhin. Son territoire est très fertile en bons vins.

4. *Département de la Sarre, formé d'une partie de l'électorat de Trèves, de Cologne, etc.*

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, et est compris dans la vingt-sixième division militaire et dans le diocèse de Trèves; il a deux députés à élire pour le corps législatif. Population, 271,573 habitants.

**TRÈVES**, sur la Moselle, *évêché, sénatorerie, préfecture, tribunal de première instance*. C'est une grande ville où l'on ne compte que 13,546 habitants; et elle passe pour être la plus ancienne de l'Allemagne. Elle étoit très considérable du temps des Romains, qui la firent capitale de la première Gaule Belgique. Quelques empereurs y ont fait leur séjour. C'étoit un archevêché avec le titre d'électorat; l'archevêque se disoit chancelier des Gaules. Il étoit élu par les chanoines de la cathédrale.

Dans cet arrondissement, il y avoit trois comtés immédiats de l'Empire, *Blankenheim, Manderscheid*, qui appartenient aux comtes de ce nom, et *Reiferscheid* aux comtes de *Salm*.

**SARRERRUCK**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Population, 8,897 habitants.

**PRUM**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il y avoit une célèbre abbaye de bénédictins.

**BIRKENFELD**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville a donné son nom à un prince de la maison palatine, qui en étoit souverain.

Genève  
étoit pe  
de la vi  
ouest de  
la ville  
de Bern  
solennel  
les rois  
blique,  
est à p

*Départem  
nève,  
temen*

Il est  
fecture,  
taire et  
députés  
550,000  
lation,

GENÈ  
bord du  
s'appelo  
dont le  
fecture,  
hôtel de  
22,055 h  
Calvin e  
publique  
leur évé  
tempore  
troubles  
entreten  
qui a  
bitants  
commer

## ARTICLE I V.

## Genève.

Genève étoit une république, dont le territoire étoit peu étendu. Il étoit en grande partie autour de la ville, et consistoit en onze paroisses, au sud-ouest de la Suisse et près de la France. Dès 1526, la ville de Genève s'allia aux cantons de Fribourg, de Berne et de Zurich; en 1584, elle fit une alliance solennelle avec tous les cantons. Depuis Henri III, les rois de France étoient protecteurs de cette république, et ses habitants étoient réputés Français. Elle est à présent réunie à la France.

*Département du Léman, formé du territoire de Genève, et de plusieurs cantons distraits des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc.*

Il est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la septième division militaire et dans le diocèse de Chambéry, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 550,000 arpents carrés, ou 280,000 hectares. Population, 207,272 habitans.

GENÈVE, ville autrefois impériale, située sur le bord du lac auquel elle donne son nom; ce lac qui s'appeloit autrefois *Léman*, est traversé par le Rhône, dont le cours divise la ville en parties inégales : *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie*. La population est de 22,055 habitans. Depuis la réformation introduite par Calvin en 1535, les Genevois s'étoient érigés en république alliée avec les Suisses, après avoir chassé leur évêque auquel ils étoient même soumis pour le temporel. Le gouvernement étoit aristocratique. Des troubles survenus vers la fin du siècle dernier, avoient entretenu dans les esprits une grande fermentation, qui a abouti par faire demander même aux habitans leur réunion à la France. Les arts et le commerce surtout en horlogerie, ont été très floriss-

sants à Genève. Il est sorti de l'académie, où il y a eu jusqu'à présent de très bons professeurs, des hommes célèbres dans les sciences et dans la littérature. Il suffira de nommer Michel et Alphonse Turretin, distingués dans la théologie protestante; Daniel Leclerc, savant médecin; Tronchin, Bonnet, J. J. Rousseau, etc.

GEX, petite ville et ci-devant seigneurie de France, dans le gouvernement de Bourgogne.

BONNEVILLE, sous-préfecture et tribunal de première instance.

THONON, sur le lac de Genève, sous-préfecture et tribunal de première instance. C'étoit autrefois la capitale du *Chablais* en Savoie. Il y avoit un collège de barnabites et quelques maisons religieuses.

EVIAN, sur le lac de Genève, ville médiocre.

RIPAÏLLE, bourg fameux par la vie délicieuse qu'y menoit Amédée VIII, duc de Savoie, qui s'y étoit retiré après avoir renoncé au gouvernement de ses états, et où il demouroit lorsqu'il fut élu pape.

#### ARTICLE V.

##### Savoie.

La maison de Savoie est très ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit comte d'une partie de la Savoie vers l'an 1025. D'habiles écrivains disent qu'il étoit le quatrième descendant de Boson, comte d'Ardenne, qui avoit épousé, sur la fin du IX<sup>e</sup> siècle, Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, et qui se fit élire en 879, roi de Provence. Louis son fils, qui fut roi d'Italie et empereur, eut de sa femme Adélaïde, Charles Constantin, prince de Vienne, et père d'Amédée, dont Humbert *aux blanches mains* fut le fils. D'autres pensent autrement; et dans le fond on ne sait pas trop affirmativement d'où venoit ce prince Humbert.

Ses descendants, qui agrandirent peu-à-peu leurs états, soit par des mariages, soit par des traités,

ne por  
de Sa  
en 14  
résiden  
faveur  
les pri  
son de  
pire d  
vassau  
droit d  
aux ch  
portoie  
ayant e  
Sicile,  
trecht,  
Cypre,  
Le droi  
qu'avoit  
de Jean  
de Savo  
comte d  
tural de  
de Cypr  
sa femm  
cette île  
l'ont pri  
La loi  
Savoie.  
jours, le  
dent, par  
par le lac  
au midi,  
et une pe  
fermoient

(1) Les p  
et quelquefo  
France, av  
de Savoie a  
dée VIII a  
générale de

ne portèrent pendant long-temps que le titre de comtes de Savoie. Mais l'empereur Sigismond se trouvant en 1416, à Chambéry, leur capitale, et alors leur résidence, érigea le comté de Savoie en duché, en faveur d'Amédée VIII (1), à qui il confirma tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs à la maison de Savoie. Ses princes étoient vicaires de l'Empire d'Allemagne en Italie; et comme ils étoient vassaux de cet Empire pour quelques terres, ils avoient droit de séance aux diètes; mais ils ne contribuoient aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portoient, depuis 1720, le titre de rois de Sardaigne, ayant eu vers ce temps-là cette île à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le traité d'Utrecht, en 1713. Ils se qualifioient aussi rois de Cypre, quoiqu'ils n'eussent jamais possédé ce royaume. Le droit qu'ils y avoient étoit fondé sur la donation qu'avoit faite, en 1497, Charlotte de Lusignan, fille de Jean, dernier roi légitime de Cypre, à Charles, duc de Savoie, dont elle avoit épousé le neveu, Louis, comte de Genevois. Cependant Jacques, frère naturel de cette princesse, s'étoit emparé du royaume de Cypre, avec le secours du soudan d'Egypte; et sa femme, Catherine Cornaro, vénitienne, abandonna cette île, en 1489, aux Vénitiens, sur qui les Turcs l'ont prise en 1551.

La loi salique avoit lieu dans les états de la maison de Savoie. Avant les grands changements arrivés de nos jours, les états de cette maison étoient bornés à l'occident, par la France; au nord, par la Suisse; à l'orient, par le lac Majeur, le Tésin, le Pô, et le duché de Parme; au midi, par la seigneurie ou république de Gènes, et une petite partie de la mer Méditerranée. Ils renfermoient la Savoie, le Piémont, le Montferrat, et

(1) Les princes souverains estimoient le titre de comte, autant et quelquefois plus que celui de duc. Le comte de Toulouse, en France, avoit les duchés de Septimanie et de Narbonne, et le comte de Savoie avoit le duché de Chablais et celui d'Aoste; mais Amédée VIII aima mieux être duc de Savoie. *Guichenon, Histoire générale de Savoie, T. I, pag. 456.*

la partie occidentale du duché de Milan, c'est-à-dire plusieurs territoires qui avoient été détachés de ce duché, et cédés au duc de Savoie, roi de Sardaigne, par la maison d'Autriche, en 1708, 1735 et 1743. De tous ces états, il ne lui reste à présent que la Sardaigne, dont nous parlerons en traitant des îles de l'Italie.

Le duché de Savoie étoit, avec le Dauphiné, le pays des anciens Allobroges, et il faisoit partie de la Gaule, comme on l'a dit ci-devant. Sa longueur est d'environ trente lieues du sud au nord, et sa largeur de vingt-cinq. L'air y est très froid, à cause des montagnes qui sont toujours couvertes de neige. Le terroir est peu fertile, excepté en quelques endroits, où l'on recueille assez de blé et de vin.

La Savoie est bornée au nord, par le lac de Genève qui la sépare de la Suisse; à l'occident, par le Rhône qui la sépare de la Bourgogne et du Dauphiné, provinces de France; au midi, aussi par le Dauphiné, et à l'orient, par le Piémont et le Valais.

La religion catholique étoit la seule qu'on y professât, aussi bien que dans tous les états du roi de Sardaigne.

Les principales rivières qui arrosent la Savoie, sont l'*Isère*, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, l'*Arche* et l'*Arve*.

L'*Arche* arrose la partie méridionale de la Savoie. Elle prend sa source à l'orient, passe à Saint-Jean de Maurienne, et se jette dans l'*Isère*.

L'*Arve* arrose la partie septentrionale de ce pays, et se jette dans le Rhône, un peu au-dessous de Genève.

On divisoit la Savoie en six parties, trois vers le nord: le *Genevois*, le *Chablais*, le *Faucigni*; trois vers le midi, la *Savoie propre*, la *Tarentaise*, la *Maurienne*.

Aujourd'hui la Savoie, réunie à la France, forme un département.

#### Département du Mont-Blanc.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la septième division mili-

taire e  
putés

1,254,  
pulation

CHA  
ché. C'

cette v

tribuna

habitan

de la

est un

grande

nomme

Amédé

l'an 14

de Sav

gnifiqu

teur de

et du l

MON

ville bâ

quê Le

été réta

que cro

ANN  
sous-pr  
véché a  
et ci-de  
puis qu  
en 153  
çois de  
en 152  
la Visi  
par ses  
des cap  
sainte  
vent pr  
l'office  
le collé  
Populat

taire et dans le diocèse de Chambéry, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 1,254,796 arpents carrés, ou 640,427 hectares. Population, 296,366 habitants.

CHAMBÉRY, ci-devant *capitale* de la Savoie, *évêché*. C'est le premier qui y ait été établi. Auparavant, cette ville étoit du diocèse de Grenoble. *Préfecture, tribunal de première instance*. On y compte 11,768 habitants. C'étoit auparavant le siège du sénat et de la chambre des comptes de Savoie. Chambéry est une ville assez bien bâtie, et médiocrement grande : elle a un bon château. La collégiale, qu'on nomme *la Sainte-Chapelle*, a été fondée par le duc Amédée IX, et sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Le chef du chapitre avoit le droit de *doyen de Savoie*. Les jésuites y possédoient un collège magnifique. C'est la patrie de l'abbé de Saint-Réal, auteur de plusieurs ouvrages historiques ; de Vaugelas, et du P. Challes, jésuite, célèbre mathématicien.

MONTMÉLIAN, au sud-est de Chambéry. C'est une ville bâtie sur une montagne, avec un fort château, què Louis XIV avoit ruiné, en 1706, mais qui a été rétabli depuis. C'est aux environs de Montmélian que croit le meilleur vin de Savoie.

ANNECI, sur le lac de ce nom, dans le Genevois, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. L'*évêché* a été supprimé. C'est une ville assez bien bâtie et ci-devant la résidence de l'évêque de Genève, depuis que les Genevois devenus calvinistes ont chassé, en 1535, Pierre de la Baume. Le corps de saint François de Sales, son plus illustre évêque, mort à Lyon en 1521, est dans une des deux églises religieuses de la Visitation, dont l'Ordre a commencé en cette ville, par ses conseils. Il y avoit aussi des dominicains, des capucins, des bénédictins et des religieuses de sainte Claire. Les cordeliers avoient un fort beau couvent près de la cathédrale, dans laquelle ils faisoient l'office après les chanoines. Les barnabites avoient le collège, et les prêtres de la Mission, le séminaire. Population, 5,467 habitants.

MOUTIERS, sur l'Isère, dans la Tarentaise, d'où il sort tous les ans une infinité de Savoyards qui se répandent par bandes dans les pays voisins ; *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville s'appeloit autrefois *Forum Claudii* : elle est médiocre, mais assez peuplée. Il y avoit un archevêché qui a été supprimé. On trouve de très bon sel fossile dans ses environs.

SAINT-JEAN DE MAURIENNE, sur l'Arve, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Il y avoit un évêché qui a été supprimé. La Maurienne a été le premier patrimoine des princes de la maison de Savoie. Humbert *au blanches mains*, qui en est la tige, et qui vivoit au XI<sup>e</sup> siècle, portoit le nom de *comte de Maurienne*.

## ARTICLE VI.

*Comté de Nice et principauté de Monaco.*

Le ci-devant *comté de Nice* est situé entre le marquisat de Saluces, le Piémont, la Méditerranée et la Provence. Il a environ 18 lieues de long sur 13 de large. C'est un pays fort beau et fertile : il appartenoit au roi de Sardaigne.

La principauté de Monaco étoit enclavée dans le comté de Nice quoique indépendante, mais sous la protection de la France qui y tenoit garnison. Ce pays avoit passé de l'ancienne famille des Grimaldi dans celle des Matignons, qui étoient, comme les Grimaldi, ducs de Valentinois, en Dauphiné.

*Département des Alpes-Maritimes formé du comté de Nice et de la principauté de Monaco.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la huitième division militaire et dans le diocèse de Nice, et a un député à élire pour le corps législatif. Superficie, 738,055 arpents carrés, ou 322,674 hectares. Population, 130,234 habitants.

NICE, anciennement NICEA MASSILIORUM, *place*

*forte,*  
*tance*

Cette  
comm

VII  
par de

et l'ar  
Mo

Elle a  
très fe

PER  
Cassin

frère,  
astron

PUG  
tribuna

TEN  
BEU

avoit  
VIN

ou AL  
peuplé

de la r  
SAN

*instanc*

Quoi  
endroit

vins et

au piec

la Fran

soixant

de l'est

portoit

a porté  
Le P  
le milie

*forte, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* On y compte 19,541 habitants. Cette ville, située sur un rocher escarpé, est fort commerçante.

VILLEFRANCHE. Elle a un port qui est défendu par deux châteaux, bâtis, l'un du côté de la mer, et l'autre du côté de la montagne.

MONACO, autrefois HERCULIS MONÆCI PORTUS. Elle a un beau port; et est défendue par un château très fort.

PERINALDO. C'est la patrie de Jean - Dominique Cassini, et de Jacques-Philippe Maraldi, son beau-frère, de l'académie des sciences de Paris, et fameux astronomes.

PUGET-THÉNIERS, sur le Var, *sous-préfecture et tribunal de première instance.*

TENDE, ville forte, et

BEUIL ou BOGLIO, deux anciens comtés que l'on avoit joints à celui de Nice.

VINTIMILLE, anciennement ALBIUM INTEMELIUM ou ALBINTEMELIUM, *évêché.* Cette ville n'est guère peuplée : l'air y est fort malsain. Elle faisoit partie de la république Ligurienne.

SAN-REMO, *sous-préfecture et tribunal de première instance.* Population, 9,007 habitants.

A R T I C L E V I I.

*Piémont.*

Quoique le Piémont soit montagneux en plusieurs endroits, il est fort peuplé et fertile en blé, en vins et en fruits. Son nom lui est venu de sa situation au pied des monts ou des Alpes qui le séparent de la France et de la Savoie. Son étendue est d'environ soixante-dix lieues du nord au sud, et de trente-six de l'est à l'ouest. Le fils aîné du roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de prince de Piémont; il a porté ensuite celui de duc de Savoie.

Le Piémont comprenoit le *Piémont propre*, dans le milieu; le duché d'*Acoust*, au nord; la seigneurie

de *Vercel* et le comté d'*Ast*, à l'orient ; le marquisat de *Saluces*, à l'occident ; le comté de *Nice*, au midi.

Le Piémont est maintenant réuni à la France ; et une route a été percée au travers du mont Simplon, pour faciliter la communication entre le reste du territoire de l'empire et cette nouvelle acquisition.

Il étoit divisé en six départements ; savoir, Doria ou Doire, Sésia, Pô, Marengo, Stura, Tanaro ; mais ce dernier département a été supprimé, et réuni aux départements voisins. Quelques parties du Piémont ont été aussi réunies aux départements de Montenotte et de Gènes.

### 1. Département de la Doire.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-septième division militaire et dans le diocèse d'Ivrée, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1810) ; 242,134 habitants.

IVRÉE, sur la Doire, anciennement EPOREDIA, évêché, place forte, préfecture, tribunal de première instance. La population est de 7,794 habitants. Cette ville, ci-devant marquisat, étoit capitale d'un pays appelé *Canavez*. On y fait d'excellents fromages.

Aoust ou AOSTE sur la Doire ; l'évêché a été supprimé ; sous-préfecture et tribunal de première instance. Cette ville, ci-devant capitale du duché d'Aoste, ancienne, et nommée autrefois AUGUSTA SALASSIORUM, AUGUSTA PRÆTORIA, est au pied des Alpes, dans un pays fertile en pâturages et en toutes sortes de fruits. Quoique son circuit soit assez grand, elle a néanmoins peu d'habitants, de maisons et de palais ; mais on voit dans son enceinte, des prés, des champs, des jardins bien entretenus, bon nombre de monuments des Romains, comme arcs de triomphe, amphithéâtres, ponts, chemins publics, que l'on admire encore, quoique ruinés en partie par le temps. C'est la patrie de saint Anselme, élu en 1078, abbé du Bec, en Normandie, et ensuite archevêque de

Cantorb  
bitants.

CHIV  
sous-pro

Il es  
fecture  
militair  
députés  
environ  
bitants.

VERO  
de pre  
gneurie  
bitants.

rivière  
de Sain  
voûte e

et le p

à la n

d'Holo  
nuscrit

et de s

du mar

vers l'a

MAS  
qui app

la mais

BIEL  
de Ver

SANT

Il e  
préfect

militai

il a q  
Superfi  
406,52

Cantorbéri, en Angleterre. Population, 5,000 habitants.

CHIVASSO OU CHIVAS, *place forte*, près le Pô, *sous-préfecture*. Population, 5,535 habitants.

2. *Département de la Sésia.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-septième division militaire et dans le diocèse de Verceil, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 335,118 hectares. Population, 200,915 habitants.

VERCEIL, *évêché, place forte, préfecture, tribunal de première instance, ci-devant capitale de la seigneurie de Verceil*. Sa population est de 15,870 habitants. Cette ville est grande et belle, située sur la rivière de *Sésia*, qui se jette dans le Pô. Son église de Sainte-Marie-Majeure est un très bel édifice. La voûte en est soutenue par quarante colonnes de marbre; et le pavé, qui est entièrement de marbre, travaillé à la mosaïque, représente l'histoire de Judith et d'Holopherne. On conserve dans la sacristie un manuscrit qui contient les évangiles de saint Mathieu et de saint Marc, que l'on dit être écrits de la main du martyr saint Eusèbe, évêque de cette ville, mort vers l'an 370.

MASSERANO: c'étoit une *principauté* indépendante, qui appartenoit à un prince feudataire du pape et de la maison de *Ferrari*.

BIELLE, *sous-préfecture*, petite ville au nord-ouest de Verceil.

SANTHIA, *sous-préfecture*.

3. *Département du Pô.*

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-septième division militaire et dans les diocèses de Turin et Saluces; il a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 414,526 hectares. Population (en 1810), 406,523 habitants

TURIN, autrefois AUGUSTA TAURINORUM, et COLONIA TAURINA, sur le PÔ, ci-devant capitale du Piémont, archevêché, sénatorerie, commissariat de police, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, hôtel des monnoies, académie et lycée. C'est une ville qui n'est pas extrêmement grande, mais belle, fortifiée et fort peuplée : elle renfermoit (en 1809) 65,210 habitants. Les rois de Sardaigne y résidoient ordinairement : ils y avoient un palais magnifique et richement meublé. On comptoit à Turin dix paroisses, dont plusieurs étoient desservies par des religieux, et un grand nombre de couvents. Hors de la ville il y avoit deux maisons de capucins : Dans l'une qui est au-delà du PÔ, et bâtie sur une colline, on voit une église, la plus magnifique que ces religieux aient eue en Europe. Il y a aussi à Turin une magnifique chapelle du Saint-Suaire, toute revêtue de marbre noir. La cave qui est dessous servoit de sépulture aux rois de Sardaigne. La citadelle a un puits qui est d'une telle largeur, qu'on y a pratiqué un escalier dont la pente est si douce, que les chevaux peuvent descendre jusqu'en bas. La ville de Turin avoit une académie des sciences.

CARIGNAN, au sud de Turin, sur le PÔ, ci-devant principauté.

SUSE, place forte, au nord-ouest de Turin, sous-préfecture. C'est un ancien marquisat.

PIGNEROL, sous-préfecture, au sud-ouest de Turin. Louis XIV l'avoit rendue au duc de Savoie, après avoir démoli son château. Elle avoit été érigée en évêché, en 1749, par le pape Benoît XIV.

CARMAGNOLE, près du PÔ. Cette place est forte, riche et marchande. C'est la patrie de François Carmagnole qui, de simple paysan, devint par son rare mérite, premièrement général de l'armée du duc de Milan, et ensuite de celle des Vénitiens. Ceux-ci lui firent trancher la tête en 1422, ayant découvert qu'il entretenoit des intelligences avec le duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes grâces.

EXILES, autrefois OCELLUM,

FENESTRA  
CHATELAINES  
mières au  
sud-ouest  
au duc de  
dans le p  
des Vau  
réformée  
à cause  
leurs gue.

4. Dépar  
de ce no  
1800, n  
formé d  
nès, qu  
rents te

Il est d  
fecture, e  
militaire  
députés à  
315,313 h

ALEXAN  
préfecture  
30,216 ha  
par l'emp  
murailles  
forteresse  
et de Ceo

VALENC  
Son châte

ASTI, a  
naro qui  
dans le P  
préfecture  
tion est de  
cienne. El  
ment du T

CASAL,  
sous-préfe  
Population

FENESTRELLES, et

CHATEAU-DAUPHIN, *places fortes*: les deux premières au nord-ouest de Pignerol, et la dernière au sud-ouest. Elles avoient aussi été rendues par la France au duc de Savoie, en 1713. Ces quatre places sont dans le pays nommé *les Quatre Vallées*, habité par des Vaudois, qui professent la religion prétendue réformée, et que les rois de Sardaigne souffroient, à cause des services qu'ils en avoient reçus dans leurs guerres.

4. *Département de Marengo, ainsi nommé du village de ce nom près duquel les Français remportèrent, en 1800, une victoire signalée sur les Autrichiens, et formé d'une grande partie des territoires du Milanès, que la maison d'Autriche avoit cédés en différens temps à celle de Savoie.*

Il est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la vingt-huitième division militaire et dans le diocèse de Casal, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Population, 315,313 habitans.

ALEXANDRIE, *évêché*, sur le Tanaro, *place forte, préfecture, tribunal de première instance*. On y compte 30,216 habitans. Elle fut surnommée *de la Paille* par l'empereur Frédéric Barberousse, à cause de ses murailles qui étoient de boue et de paille. Elle a une forteresse considérable. C'est la patrie du Pape Pie V, et de Georges Mérula, savant géographe.

VALENCE, ville médiocre, bâtie sur une hauteur. Son château est bien fortifié.

ASTI, anciennement HASTA POMPEIA, sur le Tanaro qui prend sa source dans les Alpes, et se jette dans le Pô, au-dessous d'Alexandrie. *Evêché, sous-préfecture, tribunal de première instance*; la population est de 18,140 âmes. Asti est une ville forte et ancienne. Elle étoit le chef lieu de préfecture du département du Tanaro, qui a été supprimé.

CASAL, sur le Pô, ci-devant *capitale* du Montferrat, *sous-préfecture, tribunal de première instance, lycée*. Population, 13,709 habitans. Le Montferrat avoit

titre de marquisat. On prétend que son nom vient des mots latins *Mons ferax*, qui signifient une montagne fertile. Ce pays mérite en effet d'être ainsi nommé, à cause de la fertilité de ses campagnes et de ses vignobles. Il a eu des souverains particuliers jusqu'en 1533. Les derniers étoient des princes grecs de la famille des Paléologues, empereurs de Constantinople. Leur maison étant éteinte, Charles-Quint donna le Montferrat aux ducs de Mantoue, quoique les ducs de Savoie y eussent des prétentions. Ils les firent valoir dans la suite. Enfin, en 1631, par le traité de Cherasco, le Montferrat fut partagé en deux parties; le *Montferrat savoyard*, où étoient les villes d'Alba et de Trino; et le *Montferrat mantouan*, où étoient Casal et Acqui. Depuis 1708, cette division n'avoit plus lieu, en conséquence de la cession que l'empereur Joseph avoit faite au duc de Savoie, de la partie du Montferrat que possédoit le duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'Empire, et privé de ses états, et qui mourut, peu après, sans enfants.

Louis XIV qui avoit acheté la ville de Casal du duc de Mantoue, en 1681, l'avoit extrêmement fortifiée; mais ses fortifications furent rasées en 1706. Le roi de Sardaigne les a ensuite rétablies en partie, et il y entretenoit une forte garnison.

### 5. Département de la Stura.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-septième division militaire et dans les diocèses de Mondovi, Saluces et Asti, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 857,216 hectares. Population, 426,496 habitants.

CONI, *préfecture, tribunal de première instance*. On y compte 16,724 habitants. C'est une belle ville, bien fortifiée, bâtie sur une montagne; elle est fort marchande. Coni a un canal qui va jusqu'à Carnagnole.

ALBA, autrefois ALBA POMPEIA, sur le *Tanaro*,

sous-préfecture, 7,

MONDOVI

première instance

Ses environs sont habités par des populations nombreuses.

Évêque cardinal B...

peu qu'il y ait, l'on fit ce vers

Esset

SAVIGLIANO, première instance,

CHERASCO, avec une

paix, par le roi Louis

occidentaux.

SALUCES, première instance

ce nom. Cultivateurs, qu'on appelle phiné, et

marquis de Saluces, au roi Ch...

où est enclavé de Lur. L...

Saluces, en échange est à l'occ...

La ville étoit autrefois

les Français.

Ce pays est au nord: on

*sous-préfecture, tribunal de première instance.* Population, 7,160 habitants.

MONDOVI, *évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte*, sur une montagne. Ses environs sont fertiles en vins. Population, 15,294 habitants. Cette ville avoit plusieurs maisons religieuses. Elle a donné naissance au célèbre et savant cardinal Bona, qui mourut en 1674. Il s'en fallut peu qu'il ne fût élu pape; et c'est à son sujet que l'on fit ce vers :

Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

SAVIGLIANO, *sous-préfecture, tribunal de première instance*, jolie et forte ville.

CHERASCO, sur le *Tanaro*. C'est une grande ville avec une forteresse. On y fit, en 1631, un traité de paix, par lequel le duc de Savoie céda Pignerol au roi Louis XIII, et obtint de l'empereur la partie occidentale du Montferrat. Population, 7,672 habitants.

SALUCES, *évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance, ci-devant capitale du marquisat* de ce nom. Ce pays eut long-temps ses seigneurs particuliers, qui devinrent vassaux des princes de Dauphiné, et ensuite des rois de France. Le dernier des marquis de Saluces, Jean-Louis, vendit ce petit état au roi Charles IX, en 1560, et se retira en France, où est encore sa postérité féminine, dans la famille de Lur. Le duc de Savoie s'empara du marquisat de Saluces, en 1588, et il lui fut abandonné, en 1601, en échange de la Bresse et de la partie du Bugey qui est à l'occident du Rhône.

La ville de Saluces dont l'*évêché* a été conservé, étoit autrefois très forte; mais elle a été ruinée par les Français en 1690.

ARTICLE VIII.

*Ligurie.*

Ce pays s'étend le long de la Méditerranée, au nord: on le nomme *la côte de Gènes*. Il faisoit partie

de l'ancienne *Liguria*. Quoiqu'il soit plein de montagnes, il ne laisse pas d'être très fertile et de produire d'excellents vins, de très bons fruits, et surtout quantité d'olives.

Cet état étoit autrefois fort puissant. Après avoir éprouvé diverses révolutions, il se donna à plusieurs reprises à la France; mais il en avoit secoué entièrement le joug en 1527, par le secours de l'empereur Charles-Quint. André Doria, génois, qui contribua le plus à rendre la liberté à sa patrie, fit un nouveau règlement qui fixoit les anciennes familles nobles à vingt-huit, auquel on en a ajouté dans la suite vingt-quatre autres, qui faisoient la seconde classe de la noblesse.

Le gouvernement étoit aristocratique. La souveraineté étoit dans le grand-conseil des quatre cents nobles. Le sénat avoit l'administration ordinaire des affaires: il étoit composé de douze sénateurs, et d'un doge (ou duc) qui en étoit le chef. La charge de doge ne duroit que deux ans. Il étoit élu alternativement dans l'ancienne et dans la nouvelle noblesse. On ne pouvoit choisir, après lui, aucune personne de sa famille, et il ne pouvoit revenir lui-même à cette dignité que cinq ans après qu'il en avoit été revêtu.

D'après la constitution proclamée le 29 mai 1802, la république de Gènes avoit pris la dénomination de *république Ligurienne*, du nom des *Ligures*, ses premiers habitants.

Le pouvoir législatif étoit partagé entre, 1°. le corps des citoyens représentés par une *consulta*, qui devoit être composée de 60 à 72 membres, et qui se réunissoit une fois l'an pour recevoir les comptes des finances et examiner les projets de loi; 2°. un collège; 3°. un sénat.

Le collège se divisoit en trois; celui des propriétaires, celui des négociants, celui des *dotti*, composé de savants ou hommes de loi. Les membres étoient à vie, et leur fonction étoit d'élire les sénateurs. Ils présentoient aussi trois candidats, parmi lesquels le sénat nommoit le doge.

Le sénat  
dés par un  
les deux a  
il se divis  
pouvoir exé  
de justice e  
4°. celle de

Le pouvo  
més à vie.  
tribunal su

La religio  
ligion de l'  
déclarés ina

vaisseaux  
Le montan

rectes, étoit  
On évalu  
et les troupe  
30,000 hom

La répub  
en 1805, e  
Piémont, t  
et les Apen

Il est divi  
sfecture, est  
militaire et  
députés à éli  
ron 237,600

GÈNES, c  
vêché, sénat  
civile, préfet  
de première i  
académie et t  
superbe. C'es  
en forme d'a  
est bien peu  
Venise, et d  
velours et d  
saint Lauren

Le sénat étoit composé de trente membres , présidés par un doge ; et il étoit renouvelé par tiers tous les deux ans. Il avoit l'initiative des lois ; mais il se divisoit en cinq magistratures pour exercer le pouvoir exécutif ; 1°. la magistrature suprême ; 2°. celle de justice et de législation ; 3°. celle de l'intérieur ; 4°. celle de guerre et de marine ; 5°. celle des finances.

Le pouvoir judiciaire résidoit dans les juges nommés à vie. Il y avoit pour toute la république un tribunal suprême de cassation.

La religion catholique étoit considérée comme religion de l'état , et tous les biens de l'église étoient déclarés inaliénables. La république entretenoit deux vaisseaux de 74 , deux frégates et quatre corvettes. Le montant de ses impositions , tant directes qu'indirectes , étoit d'environ neuf millions de livres de Gênes.

On évaluoit la population de l'état à 400,000 âmes , et les troupes , y compris la milice des campagnes , à 30,000 hommes.

La république Ligurienne a été réunie à la France en 1805 , et elle forme avec quelques parties du Piémont , trois départements , Gênes , Montenotte , et les Apennins.

### 1. Département de Gênes.

Il est divisé en cinq arrondissements de sous-préfecture , est compris dans la vingt-huitième division militaire et dans le diocèse de Gênes , et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Superficie , environ 237,600 hectares. Population , 395,756 habitants.

GÈNES , ci-devant capitale de la Ligurie , archevêché , sénatorerie , commissariat de police , préfecture civile , préfecture maritime , cour impériale ; tribunaux de première instance et de commerce , hôtel des monnoies , académie et lycée ; place forte. On la nomme Gênes la superbe. C'est une grande et belle ville , qui s'élève en forme d'amphithéâtre sur le bord de la mer. Elle est bien peuplée , la plus marchande de l'Italie après Venise , et célèbre surtout par ses manufactures de velours et de damas. L'église cathédrale , dédiée à saint Laurent , est magnifique. Le palais du doge ,

celui de la seigneurie et de l'arsenal, sont très beaux, aussi bien que celui d'André Doria, qui passe pour le plus superbe de tous; et ceux de Charles Doria, duc de Turci; des Palavicini et des Grimaldi. Les jésuites y avoient une superbe église, et une maison qui peut être mise au nombre des palais de Gênes. Cette ville a une académie, qu'on nomme des *Endormis*, qui a produit d'habiles gens. La maison où elle s'assemble mérite d'être vue, aussi bien que le portique des marchands. Il y a à Gênes 75,861 habitants. Son port est grand et spacieux, fermé par un môle, où il y a un phare pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Cette ville fut bombardée par les galères de France, en 1684, et son doge obligé de venir demander pardon au roi Louis XIV. Les troupes de la reine de Hongrie et de ses alliés ont harcelé Gênes, en 1746 et 1747; mais les Français et les Espagnols les ont repoussées sous la conduite du duc de Richelieu, qui a été mis, avec ses descendants, sur le Livre d'or des nobles de Gênes.

**BOBBIO**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette petite ville avoit titre de comté; il y avoit une célèbre abbaye, fondée par saint Colomban, qui avoit établi celle de Luxeul en Franche-Comté; il mourut à Bobbio l'an 615:

**NOVI**, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

**TORTONE**, autrefois **DERTONA** ou **JULIA DERTONA**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. C'est une ancienne ville assez forte, avec un beau château fortifié à la moderne.

**VOGHERA**, sur la *Staffora*, ville médiocre, mais bien fortifiée, située dans un lieu fort agréable, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

Cette ville et les trois précédentes faisoient partie du Piémont, et ont été détachées du département de Marengo pour être réunies à celui de Gênes.

## 2. Département de Montenotte.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-huitième divi-

sion mili-  
députés  
environ  
habitants.

SAVOIR  
de Gênes  
et de co  
et fort n  
de peur  
la patrie  
10,664

NOLI  
sur une

*Final*  
au roi d'  
l'a donn

FINAL  
nom. C'

ACQU  
*sous-pré*

ville est  
mais per

CEVA  
*tance*. P

PORT-  
*mière in*

ALBEN  
Cette vill

Il est  
préfectur  
sion mili  
Sarzane  
et a deu  
Superfici  
222,268

CHIA  
*instance*  
tants.

sion militaire et dans le diocèse de Gènes, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie , environ 393,798 hectares. Population, 288,330 habitants.

SAVONE, *évêché, port, place forte*, à l'occident de Gènes, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une grande ville, fort peuplée et fort marchande. Les Génois ont gâté son port, de peur qu'elle ne nuisît à leur commerce. Savone est la patrie des papes Sixte IV et Jules II. Population, 10,664 habitants.

NOLI, *évêché*. Elle a un bon *port* et un château sur une montagne voisine.

*Final*, ci-devant marquisat qui appartenoit autrefois au roi d'Espagne. L'empereur s'en étant rendu maître l'a donné aux Génois pour 300,000 écus.

FINAL, ci-devant *capitale* du marquisat de même nom. C'est une petite ville maritime assez forte.

ACQUI, anciennement *AQUÆ Stateliorum, évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance*. Cette ville est célèbre par ses eaux chaudes; elle est médiocre, mais peuplée. Population, 5,095 habitants.

CEVA, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Population, 3,500 habitants.

PORT-MAURICE, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Population, 6,025 habitants.

ALBENGA, autrefois *ALBIUM INCONUM, évêché*. Cette ville n'est guère peuplée: l'air y est fort malsain.

### 3. Département des Apennins.

Il est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-huitième division militaire, dans les diocèses de Gènes, Brugnato, Sarzane, Pontremoli, Plaisance, Parme et Casal, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 416,000 hectares. Population, 222,268 habitants.

CHIAVARI, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*. Population, 7,964 habitants.

PORTO-FINO, à l'orient de Gènes, autrefois PORTUS DELPHINI.

RAPALLO, sur le golfe de ce nom, au nord-est de Porto-Fino. C'est la patrie de Fortunio Liceti, qui, quoique né avant terme, en 1577, et élevé d'une manière qui tient du prodige, pour suppléer à la faiblesse de son tempérament, a vécu près de 80 ans, et a composé un grand nombre de savants ouvrages, entr'autres un, à l'âge de dix-neuf ans, qui traite de l'origine de l'âme. Population, 8,458 habitants.

BRUGNETO, évêché.

PORTO-VENERE, ville grande et belle, avec une forteresse.

SARZANA, évêché, ville forte, avec un bon port et un château très fort. *Sous-préfecture, tribunal de première instance.* Population 7,450 habitants.

PONTREMOLI, évêché, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

SPEZIA, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

#### ARTICLE IX.

##### Duché de Parme.

Ce duché est borné au midi, par la ci-devant république de Gènes ou Ligurie; au nord, par le Pô qui le sépare du duché de Milan; à l'orient, par le Modénois; à l'occident, par les ci-devant possessions du roi de Sardaigne, détachées du duché de Milan. Il est fertile en blés, en vins, en excellents pâturages, en bestiaux et en soie. Ses anciens habitants, nommés *Boiens*, qui étoient venus de la Gaule, occupoient aussi le Modénois, et partie du Mantouan, du Bolonais et du Ferrarais.

L'état de Parme, après avoir éprouvé plusieurs révolutions, étant tombé sous le pouvoir des papes, Paul III le donna à son fils Louis Farnèse, qui fut créé duc en 1545. Les descendants de ce prince ont possédé ce duché jusqu'en 1731, que don Carlos, infant d'Espagne, et fils de la princesse Elisabeth de Parme, en fut reconnu souverain; mais en 1736, ce

prince éta  
le duché e  
par le tra  
frère, éto  
et on lui  
*talla*, qu  
le marqu  
reviendro  
d'héritiers  
fants, au  
ciles. Son  
depuis 17  
emparée  
levoient  
10,000 éc  
On div  
rient; 2°.  
avoit touj  
du duché  
nord; et

Le duc  
Sardaigne  
reine de  
l'infant de  
d'hoirs m  
son fils de  
duché de

Le marc  
d'état Pa  
Palavicini  
acquis.

Pour le  
talie, dép

Ces pay  
a été réu  
partie de  
ment du

prince étant devenu roi de Naples et de Sicile, céda le duché de Parme à la maison d'Autriche. En 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, don Philippe, son frère, étoit devenu duc de Parme et de Plaisance; et on lui avoit encore cédé le petit duché de *Guastalla*, qui est enclavé dans celui de Mantoue, et le marquisat de *Busseto*, à condition que ces états reviendroient à la maison d'Autriche s'il n'avoit point d'héritiers, ou si ce prince parvenoit, lui ou ses enfants, au trône d'Espagne ou à celui des Deux-Siciles. Son fils, don Ferdinand, qui a régné à Parme depuis 1765, est mort en 1802; et la France s'est emparée de ses états. Lorsque les ducs de Parme relevoient du pape, ils lui payoient tous les ans 10,000 écus pour l'hommage.

On divisoit cet état, 1°. en duché de *Parme* à l'orient; 2°. duché de *Plaisance*, à l'occident, qui avoit toujours été uni au premier depuis la formation du duché de Parme; 3°. marquisat de *Busseto*, au nord; et 4°. duché de *Guastalla*, au nord-est.

Le duché de Plaisance avoit été cédé au roi de Sardaigne, en 1743, par l'archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie; mais en 1748 il fut donné à l'infant don Philippe, sous la condition que faute d'hoirs mâles, ou dans le cas que don Philippe et son fils devinssent rois de Naples ou d'Espagne, le duché de Plaisance reviendrait au roi de Sardaigne.

Le marquisat de *Busseto* connu aussi sous le nom d'état *Palavicin*, appartenoit autrefois à la maison *Palavicini*, de qui les anciens ducs de Parme l'avoient acquis.

Pour le duché de *Guastalla*, voyez le royaume d'Italie, département du *Crostolo*.

Ces pays, à l'exception du duché de *Guastalla* qui a été réuni au royaume d'Italie, font actuellement partie de l'empire Français, et forment le département du *Taro*.

## Département du Taro.

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-huitième division militaire et dans les diocèses de Parme, Borgo et Plaisance, et a six députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 502,236 hectares. Population (en 1810), 381,087 habitants.

PARME, autrefois COLONIA JULIA AUGUSTA PARMA, sur le *Parma*, évêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, académie et lycée. C'est une grande et belle ville, bien peuplée, où l'on voit plus d'ouvrages du Corrège, fameux peintre, que dans aucune autre ville d'Italie. On voit à Parme quantité de beaux édifices, et le plus magnifique théâtre qui soit au monde. L'infant don Philippe y a institué une académie des beaux-arts, et fait d'autres établissements utiles. Les anciens ducs avoient fondé un grand collège pour la jeune noblesse : c'étoit un des plus beaux de l'Europe ; il y avoit des places pour 260 nobles, et toute nation y étoit admise. Un imprimeur, nommé Bodoni, y a établi des presses qui sont célèbres dans toute l'Europe. Tous les amateurs recherchent les ouvrages qui en sortent pour la beauté des caractères. En 1734, les Français, unis aux Espagnols et aux Piémontais, gagnèrent, près de Parme, une bataille sur les Autrichiens. Population, 28,449 habitants, *intra muros*.

COLORNO, au nord de Parme, près du Pô, maison de plaisance des ducs de Parme : elle a de très beaux jardins. Population, 5,032 habitants.

PLAISANCE, au confluent du Pô et de la *Trébia*, évêché, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, lycée. Cette ville est bien bâtie, assez agréable, plus grande ; mais moins peuplée que Parme. Plaisance est défendue par une citadelle qui renferme les logements des officiers, avec le palais du gouverneur et une église. L'hôtel-de-ville est l'édifice le plus remarquable de la grande place,

Sn façade  
forment  
et les cha  
peintures  
grande p  
deux duc  
et de son  
goire X,  
ministre

Le Va  
est situé

BORGO  
bunal de  
peuplée,

BARDI  
petite gar  
tat. Popu

BUSSETO  
nom : il y  
Populatio

Ce duc  
et au mid  
et à l'occ  
40 de larg  
âmes. Il o  
anciens ap  
laquelle s'

La Toso  
le Siennois

La mai  
au milieu  
Médicis et  
originaire  
le crédit q  
Médicis en  
il étoit so

Sa façade est soutenue par de hautes colonnes qui forment une grande galerie. La cour est fort large, et les chambres qui l'environnent sont ornées de belles peintures et de statues de marbre. On voit dans la grande place deux magnifiques figures de bronze de deux ducs de Parme : savoir, d'Alexandre Farnèse et de son fils Ranuce. C'est la patrie du pape Grégoire X, et du fameux cardinal Albéroni, qui a été ministre d'Espagne. Population, 27,429 habitants.

Le *Val di Tiro*, où l'on voit beaucoup de vignes, est situé au midi de Plaisance.

BORGO SAN-DONINO, évêché, sous-préfecture tribunal de première instance. C'est une petite ville fort peuplée, et située dans une plaine très agréable.

BARDI, château où le duc de Parme tenoit une petite garnison. On y renfermoit les prisonniers d'état. Population, 6,525 habitants.

BUSSETO, ci-devant capitale du marquisat de ce nom : il y avoit un collège et un noviciat de jésuites. Population, 7,450 habitants.

ARTICLE X.

*Grand-Duché de Toscane.*

Ce duché a la mer Méditerranée à l'occident et au midi, et le ci-devant état de l'église au nord et à l'occident. Il a environ 60 lieues de long sur 40 de large. Il renferme une population de 1,250,000 âmes. Il occupe la plus grande partie de ce que les anciens appeloient l'*Etrurie*, la *Tyrrénie* ou la *Tuscie*, laquelle s'étendoit jusqu'au Tibre.

La Toscane comprenoit le *Florentin*, le *Pisan* et le *Siennois*. C'étoit autrefois trois républiques.

La maison de Médicis s'est rendue très célèbre au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, par le mérite de Jean de Médicis et de Côme son fils. Quoiqu'ils ne fussent originairement que de riches négociants de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors, mit Alexandre de Médicis en état d'usurper, en 1530, la souveraineté : il étoit soutenu de l'empereur Charles-Quint, qui

le fit duc de Florence. Le pape Pie V donna le titre de grand-duc à Côme de Médicis, son fils et son successeur. Le dernier grand-duc, qui étoit de cette maison, étant mort sans enfants, le grand-duché, par l'accord fait, en 1736, entre la France, l'Espagne et l'empereur, avoit passé au duc de Lorraine, époux de l'héritière d'Autriche, et depuis empereur. Ce prince étant mort en 1765, désigna pour son successeur à ce grand-duché, l'archiduc Pierre-Léopold, son second fils, qui, en 1790, remplaça sur le trône impérial Joseph II, son frère. Léopold étant mort en 1792, eut pour successeur à l'empire François II, son fils, actuellement régnant, qui céda la Toscane à son frère Ferdinand; mais il a été convenu, par le traité de Lunéville, que ce prince renonceroit à ses états, dont il seroit indemnisé en Allemagne, et qu'ils seroient érigés en royaume en faveur du duc de Parme. Celui-ci ne l'accepta que pour le remettre à son fils Louis I, qui est mort en 1802. Sa veuve, a été reconnue régente pendant la minorité de son fils, et a depuis cédé le royaume à la France en 1807.

Le climat de la Toscane est salubre et tempéré. C'est une des plus belles et des plus fertiles contrées de l'Italie. On y trouve des carrières de beau marbre, des mines d'alun et même d'argent. On évalue le revenu de l'état à douze millions de francs. Les troupes réglées sont au nombre de six à huit mille hommes.

Le Pisan fut uni au Florentin en 1406, par la conquête qu'en fit la république de Florence, avant l'établissement des Médicis. Le Siennois passa sous la puissance des Espagnols, du temps de Charles-Quint; et Philippe II, son fils, roi d'Espagne, le donna en 1557 au grand-duc, à titre d'arrière-fief d'Espagne, en s'y conservant quelques places sur la côte.

La Toscane forme actuellement trois départements de l'Empire Français, l'Arno, la Méditerranée, l'Ombrons.

Ce dép  
de sous-p  
division  
a six dép  
852,376  
bitants.

FLORE  
capitale  
vêché, se  
bunaux  
compte 7  
l'Athènes  
et munie  
nommée  
dans un  
l'Italie.  
l'Europe  
y admire  
raretés,  
Tribune.

dôme, de  
Le pavé  
tement r  
cramoisi  
un diam  
tête anti  
grosse co  
d'agate,  
garnis d'  
d'ouvrage  
l'autre de  
de topaze  
d'Hercule  
les astre  
jettent un

On con  
toutes trè  
fréries, r

## 1. Département de l'Arno.

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-neuvième division militaire et dans le diocèse de Florence, et a six députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 852,376 hectares. Population (en 1809), 598,560 habitans.

FLORENCE, sur l'Arno, grande ville, ci-devant capitale du Florentin et de toute la Toscane, archevêché, sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce. On y compte 75,207 âmes. On pouvoit la regarder comme l'Athènes de l'Italie moderne. Elle est bien bâtie, et munie de trois citadelles très fortes : on l'a surnommée *la Belle*. Le souverain y faisoit sa résidence dans un palais qui passoit pour le plus magnifique de l'Italie. La bibliothèque est une des plus riches de l'Europe; elle renferme 3,900 manuscrits rares. On y admire surtout la galerie pour ses richesses et ses raretés, aussi bien qu'un salon octogone appelé *la Tribune*. Il a 20 pieds de diamètre, et est voûté en dôme, dont le dedans est revêtu en nacre de perle. Le pavé est de marbres de différentes couleurs, artistement rapportés. Les murs sont tapissés de velours cramoisi, et ornés de mille choses rares. On y admire un diamant qui pèse cent trente-neuf carats; une tête antique de Jules-César d'une seule turquoise, grosse comme un œuf; une armoire pleine de vases d'agate, de lapis, de cristal de roche, de cornaline, garnis d'or et de pierres fines; une table et un cabinet d'ouvrages de rapport bien travaillés, faits l'un et l'autre de diaspre oriental, de calcédoine, de rubis, de topazes et d'autres pierres précieuses; les travaux d'Hercule en argent massif, et un globe céleste, dont les astres sont autant de pierres précieuses, qui jettent un éclat merveilleux.

On compte dans Florence 152 églises, presque toutes très belles, 89 couvents, 22 hôpitaux, 84 confréries, 18 halles ou galeries de marchands, 72 cham-

bres de justice, 6 colonnes, 2 pyramides, 4 ponts, 7 fontaines, 17 places ornées de 160 statues, avec un grand nombre de fort beaux palais. La cathédrale, qui porte le nom de la Sainte-Vierge, est un grand et superbe édifice, d'architecture gothique. Il est long de plus de 490 pieds; et sa hauteur, jusqu'à l'extrémité du globe qui est au-dessus du dôme, est de 380. L'autel, qui est de marbre, a été fait par un excellent architecte; et les figures d'Adam et d'Eve qui sont derrière répondent à la beauté de l'ouvrage. Vis-à-vis de la grande porte de l'église est une chapelle ronde, de forme hexagone, et d'environ 40 pas de diamètre: elle est toute bâtie de marbre, et dédiée à saint Jean-Baptiste.

Florence est la ville d'Italie où l'on cultive davantage la langue italienne; mais les Romains la prononcent avec plus de grâce; de là le proverbe: *Lingua toscana in bocca romana*. Cette ville est la patrie d'Améric Vespuce, qui a donné son nom au nouveau continent; de Maso Finiguerra, qui inventa, en 1440, l'art de la gravure, perfectionné par Baccio Baldini, aussi Florentin; de Galilée, fameux astronome; de Lulli, excellent musicien, qui vint s'établir à Paris; de Guichardin, historien célèbre; de saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation des prêtres de l'oratoire en Italie; de Vincenzio Viviani, fameux géomètre, et de plusieurs autres grands hommes.

**PISTOIE**, évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance: au nord-est, ville assez grande, située dans une plaine fertile, au pied de l'Apennin. Population, 9,217 habitants.

**PRATOLINO**, au nord-est de Florence, étoit une maison de plaisance du souverain, remarquable par la magnificence des bâtimens, la richesse des meubles et la beauté des jardins.

**FIEZOLE**, évêché, entre Florence et Pratolino.

**AREZZO**, évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance, près de l'Arno, au sud-est, grande ville, bâtie sur une montagne. Elle a donné naissance

à Guy A  
au XI<sup>e</sup>

BORGO  
lation, 5

CORTON  
Siège. C'  
aujourd'h  
de Pérou

VALOM  
de Floren  
d'un ord  
sous la r

CAMA  
un célèb  
pennin p  
à l'Ordre

Ce dép  
de sous-p  
division  
vourne,  
a trois dé  
ficie, 4  
314,307

LIVOU  
évêché, l  
de comm

forte, qu  
pour son  
cause de  
garnison

coton, a  
palais oi  
vu, auss  
bel édif  
une gran

Les grec  
qui y son  
synagogu

à Guy Arétin, inventeur des notes du plain-chant, au XI<sup>e</sup> siècle, et au poète Pétrarque.

BORGÓ, *évêché*, au nord-est, sur le Tibre. Population, 5,799 habitants.

CORTONE, *évêché*, qui ne relevoit que du Saint-Siège. C'est une ancienne ville; peu considérable aujourd'hui, située sur une montagne, près du lac de Pérouse. Elle a une *académie* savante.

VALOMBREUSE, ci-devant abbaye située à l'orient de Florence, dans les montagnes de l'Apennin, chef d'un ordre fondé par saint Jean Gualbert, en 1049, sous la règle de saint Benoît.

CAMALDOLI, sur les confins de la Romagne. C'étoit un célèbre monastère, bâti dans une vallée de l'Apennin par saint Romuald, en 1009. Il a donné le nom à l'Ordre des Camaldules.

2. *Département de la Méditerranée.*

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-neuvième division militaire et dans les diocèses de Pise, Livourne, Pescia, Samminiato, Volterra et Colle; il a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, 491,000 hectares. Population (en 1809), 314,307 habitants.

LIVOURNE, autrefois HERCULIS LABRONIS PORTUS, *évêché*, *préfecture*, *tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une grande ville, belle et très forte, qui renferme 50,582 habitants. Elle est célèbre pour son port, qui y attire beaucoup d'étrangers, à cause de ses franchises. Le souverain y entretenoit garnison. Le principal commerce consiste en soie, coton, alun de Rome, et en café du Levant. Il y a un palais où résidoit le gouverneur, et qui mérite d'être vu, aussi bien que l'arsenal. La grande église est un bel édifice, dont la beauté est d'ailleurs relevée par une grande place environnée de maisons uniformes. Les grecs ont une église à Livourne; et les juifs, qui y sont en grand nombre et puissants, y ont une synagogue.

**PISE**, ci-devant capitale du Pisan, archevêché, sous-préfecture, tribunal de première instance, académie. Cette ville, traversée par l'Arno, est grande, belle et forte, et a un bon port; mais elle est bien déchuë de son ancienne grandeur, lorsqu'elle étoit république, et qu'elle le disputoit aux Génois, et même aux Vénitiens. On n'y compte plus aujourd'hui que 20,000 âmes, *intra muros*. Les chevaliers de St.-Etienne, institués par Côme de Médicis, en 1561, avoient dans cette ville une maison qui étoit le chef-lieu de leur Ordre. L'église métropolitaine est magnifique. On admire principalement sa tour, qui est très élevée, et qui penche d'une manière sensible; et le baptistère, qui est une petite église faite en dôme, dont la coupole est toute couverte de dorures et de peintures. Il y a autour des fonts, qui sont dans le milieu, plusieurs espèces de vases, dans lesquels on baptisoit autrefois par immersion. Le marbre est prodigué dans ces édifices, aussi bien que dans le palais du roi, qui est le long de l'Arno: il est si commun à Pise, que les ponts même et une partie des murs sont de marbre. Cette ville est célèbre par le concile général, tenu en 1409. Benoît XIII et Grégoire XII y furent déposés comme schismatiques, et on y élut Alexandre V. C'est la patrie du pape Eugène III, disciple de saint Bernard, qui lui envoya à Rome, pour diriger sa conduite, le livre de la *Considération*.

**VOLTERRA**, évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance, au sud-est de Livourne. C'est la patrie de Perse, ancien poëte satirique.

L'île d'Elbe, anciennement *Ilva*, sur la côte de la Toscane, a été réunie à la France en vertu d'un sénatus-consulte organique du mois d'août 1802. Elle a 25 à 30 lieues de circonférence, et renferme 11,385 habitants: elle produit d'excellent vin, un peu d'huile et de lin, mais fort peu de grains. Ses mines de fer égalent celles de la Suède. L'île d'Elbe a eu long-temps une administration particulière. Elle est actuellement réunie au département de la Méditerranée, dont elle forme un arrondissement de sous-préfecture.

Por  
est trè  
mière  
habitan

Ce d  
de sous  
divisio  
corps l  
Popula

SIEN  
JULIA  
préfect  
commen  
ses eau  
cathéd  
thique  
dehors.  
par des  
comme  
est très  
fort bel  
la nef,  
est de  
tant d'  
son esp  
représer  
fort au  
faite. L  
quables  
palais  
appelée  
2.º le  
conteno  
pulation  
MON  
bunal a  
cardina

PORTO-FERRAJO, ville principale de l'île d'Elbe, est très fortifiée. *Sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Population, 3,034 habitants.

3. Département de l'Ombrone.

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 774,897 hectares. Population (en 1809), 189,307 habitants.

SIENNE, anciennement SENA COLONIA et SENA JULIA, ci-devant *capitale* du Siennois, *archevêché, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville est célèbre par la beauté de ses eaux et la politesse de son langage. Son église cathédrale est magnifique, quoique d'un goût gothique : elle est revêtue de marbre en dedans et en dehors. Au-dessus de la voûte s'élève un dôme porté par des colonnes, aussi de marbre blanc et noir, comme celui qui couvre tout ce bel édifice. Ce dôme est très bien percé. Entre les fenêtres, il y a de fort belles statues de marbre; aux douze piliers de la nef, sont les statues des douze apôtres. Le pavé est de marbre blanc et noir, mais rapporté avec tant d'art, que l'on peut dire qu'il est unique en son espèce. C'est un ouvrage à la mosaïque, qui représente des histoires de l'ancien testament, si fort au naturel, qu'il imite la peinture la plus parfaite. Les autres bâtiments publics les plus remarquables sont : 1.° l'hôtel-de-ville, qu'on nommoit le palais de la seigneurie; il est dans la grande place, appelée le Théâtre, parcequ'elle en a la figure; 2.° le palais Piccolomini, bâti par Pie II, et qui contenoit le collège des nobles, établi en 1681. Population *intra muros*, 17,024 habitants.

MONTE-PULCIANO, *évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance.* C'est la patrie du célèbre cardinal Bellarmin, auteur de savants ouvrages, et

d'Ange Policien, l'un des écrivains les plus doctes et les plus polis du XV<sup>e</sup> siècle.

**PIENZA**, évêché, au sud-est, ville médiocre, mais bien fortifiée.

**CHIUSI**, évêché, au sud-est, près le *Chiano*. C'est la patrie de Gratien, bénédictin du XIII<sup>e</sup> siècle, connu par une compilation, souvent très peu exacte, des anciens canons. Elle est appelée communément *le Décret*, quoiqu'elle soit intitulée : *Concordantia discordantium Canonum*.

**MASSA**, évêché, au sud-ouest de Sienne.

**GROSSETO**, évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance.

Vers les confins du Siennois, sur la mer Méditerranée, on trouve un petit pays nommé *lo stato delli Presidj*, ou *l'état des Présides*; c'est ce que les Espagnols se réservèrent lorsqu'ils cédèrent le Siennois au grand-duc, en 1557. Le roi des Deux-Siciles, ou de Naples, à qui il appartenoit, l'a cédé à la France, qui l'avoit cédé à son tour au roi d'Etrurie. Il fait partie du département de l'Ombrone.

**ORBITELLO**, port. place forte, ci-devant capitale.

**TELAMONE**, évêché, au nord d'Orbitello.

**PORTO-HERCOLE**, au sud d'Orbitello. Elle a un bon château. Son port est défendu par deux forts.

## ARTICLE XI.

### *De l'Etat de l'Eglise.*

Le ci-devant état de l'Eglise étoit borné par le royaume d'Italie, au nord, et par le golfe de Venise au nord-est; à l'orient par le royaume de Naples; au midi par la Méditerranée; à l'occident par les ci-devant duchés de Toscane et de Modène. Sa longueur étoit de 300 milles ou de 100 lieues, et sa largeur de 100 milles ou 38 lieues environ.

Il s'appeloit *Etat de l'Eglise*, parce que le pape, qui est le chef de l'Eglise, en étoit le souverain. L'origine de cet état vient des donations que Pepin et Charlemagne firent aux papes dans le VIII<sup>e</sup> siècle,

en s'en  
1076 q  
dépend

Dans  
choisis  
devenu  
le choi  
pereurs  
tinrent  
d'occide  
des sch  
les card  
de Rom  
ce temp  
la posse  
peuple  
Après l  
qui avo  
Quint,  
s'étoien  
cardina  
dinaux  
pour ét  
clusion

Le so  
pape. C  
tous les  
les prov  
gnées a  
verneur  
néral p  
que le  
des fort  
sissoit l

Quan  
doyens  
et diacr

Les re  
environ  
de Naph

en s'en réservant la souveraineté. Ce n'est que depuis 1076 que les papes en étoient devenus seigneurs indépendants.

Dans les premiers siècles, le clergé et le peuple choisissoient celui qui devoit être pape. Les Goths, devenus maîtres de l'Italie, s'attribuèrent le droit de le choisir, ou au moins de le confirmer. Les empereurs grecs qui les chassèrent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'occident usèrent du même droit; ce qui causa bien des schismes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux, réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce temps-là, les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le pape, le clergé et le peuple ayant cessé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit hollandais, et qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux s'étoient fait une loi de n'élire pour papes que des cardinaux italiens de naissance. Le nombre des cardinaux est fixé à 70 : il faut les deux tiers de voix pour être élu pape; le tiers suffit pour donner l'exclusion à un sujet.

Le souverain pontife a les titres de *sainteté* et de *pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les évêques. Le pape gouvernoit par lui-même les provinces voisines de Rome : celles qui sont éloignées avoient des légats ou des vice-légats pour gouverneurs. Chaque province avoit, outre cela, un général pour ses troupes, et chaque ville un gouverneur que le pape nommoit, aussi bien que les officiers des forteresses, châteaux et forts. Le peuple choissoit les *podestats* et autres officiers municipaux.

Quand le saint siège étoit vacant, c'étoient les doyens des trois ordres de cardinaux, évêques, prêtres et diacres qui gouvernoient.

Les revenus du pape montoient autrefois à 20,000,000 environ, en y comprenant 7,000 ducats pour l'hommage de Naples et de Sicile, et les annates des évêchés et des

abbayes; mais ces revenus avoient beaucoup diminué. Le pape ne tiroit de ses possessions qu'environ 8,400,000 francs. Dans quelques provinces, surtout dans celles qui avoisinent Rome, l'agriculture étoit dans un état déplorable; mais dans les provinces de l'est, l'Urbin, la Marche d'Ancone, le territoire de Lorette, elle est dans un bel état de prospérité. La population n'excédoit guère 2,000,000 d'habitants.

Les provinces de l'état ecclésiastique, au nombre de onze, étoient, du midi au nord-ouest : la *campagne de Rome*, le *patrimoine de saint Pierre*, l'*Orviétan*, la *terre de Sabine*, le *Pérouzin*, l'*Ombrie*, la *marche d'Ancone*, le duché d'*Urbin*, et ci-devant la *Romagne*, le *Bolonais* et le *Ferrarais*.

Le pape possédoit encore *Bénévent* et son territoire, dans le royaume de Naples, et avoit possédé anciennement le *comtat Venaissin* avec *Avignon*, en France.

L'Empereur, en 1809; a jugé à propos de reprendre les états qui avoient été donnés aux papes par les princes ses prédécesseurs.

La Romagne, le Ferrarais, le Bolonais, le duché d'Urbin et la marche d'Ancone, sont réunis au royaume d'Italie.

Le reste est réuni à l'Empire Français et forme deux départements, Rome et Trasimène.

### 1. Département de Rome.

Ce département est formé de la *campagne de Rome*, du *patrimoine de saint Pierre* et de la *terre de Sabine*.

La *campagne de Rome* se nommoit autrefois *Latium*, et comprenoit plusieurs peuples fort connus dans l'histoire romaine, les Rutules, les Volsques, les Hétruriens et les Éques.

Le *patrimoine de saint Pierre*, à l'occident du Tibre, est très fertile en blés, en vins, en huiles et en alun.

La *terre de Sabine* a été autrefois habitée par les Sabins, si connus dans l'histoire romaine.

Le département de Rome est divisé en six arron-

dissem  
trentiè  
pour l  
hectare

ROM  
ecclési  
pire fra  
tribuna

y comp  
l'opini  
chrétie

dant 2  
ans, p  
siècles

monde  
sieurs  
des pl

ence.  
Sainte  
gion,

pandu  
nombr  
taines

rieux  
les ar  
Consta

dont l  
senten  
cheva  
de l'a  
d'or e

a trois  
peuple  
teur d  
le tyr  
Ent  
fiques  
plus b  
en ded

dissements de sous-préfecture, est compris dans la trentième division militaire, et a sept députés à élire pour le corps législatif. Superficie, environ 367,660 hectares. Population (en 1810), 587,857 habitants.

ROME, sur le Tibre, ci-devant *capitale* de l'état ecclésiastique, aujourd'hui la seconde ville de l'empire français, *sénatorerie, préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce*. On y compte 144,242 habitants. Cette ville, fondée, selon l'opinion commune, par Romulus, 753 ans avant l'ère chrétienne, fut d'abord gouvernée par des rois pendant 244 ans, ensuite par des consuls environ 500 ans, puis par des empereurs pendant cinq ou six siècles. Auguste la rendit la plus superbe ville du monde. Quoiqu'elle ait été brûlée et saccagée plusieurs fois, elle est encore une des plus belles et des plus grandes villes de l'Europe. Le pape, qui est le successeur de saint Pierre, y faisait sa résidence. On donne à la ville de Rome le titre de Sainte, parcequ'elle est le centre de la vraie religion, et qu'un nombre infini de martyrs y ont répandu leur sang pour la foi. Cette ville a grand nombre de beaux palais, de places ornées de fontaines et de superbes obélisques, et des restes curieux d'antiquités, dont les plus remarquables sont les arcs de triomphe de l'empereur Titus et de Constantin le Grand. Le premier n'a qu'une arcade, dont le dedans est orné de bas-reliefs qui représentent Titus d'un côté, dans un char tiré par quatre chevaux, triomphant après la prise de Jérusalem; de l'autre, le chandelier à sept branches, la table d'or et les autres dépouilles du temple. Le second a trois arcades; il a été érigé par le sénat et le peuple romain en l'honneur de Constantin, libérateur de sa patrie par la victoire qu'il remporta sur le tyran Maxence.

Entre les églises, qui sont presque toutes magnifiques, on admire celle de Saint-Pierre, qui est la plus belle de l'univers; elle est toute revêtue de marbre en dedans et en dehors; la couverture est de plomb et

de cuivre doré. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les statues, etc. relèvent beaucoup la beauté de cette superbe basilique, qui est faite en forme de croix. Elle a près de 100 toises de long; la croisée qui en fait la largeur a 66 toises. Du milieu de cette croisée s'élève un magnifique dôme de 55 toises de haut. Tout le pavé de l'église est de marbre et la voûte est dorée. Mais rien n'égale la magnificence du grand autel; il est placé sous le dôme, et couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette église a coûté quarante millions, et qu'elle est l'ouvrage de 23 papes.

Près de ce superbe édifice est le palais du Vatican, remarquable non seulement par la magnificence et par le grand nombre de chambres qu'il renferme, mais encore par sa bibliothèque, l'une des plus riches du monde en toutes sortes de livres, et surtout en manuscrits rares. C'étoit la demeure ordinaire du pape. Ce palais a une galerie qui communique au *château Saint-Ange*, qui est une forteresse, où les papes pouvoient se retirer dans les temps de danger.

Rome a 92 paroisses, un grand nombre d'hôpitaux, et plus de 300 églises, dont il y en a quantité de magnifiques. Quoique vaste dans son enceinte, cette ville n'est pas habitée en proportion de son étendue. On donne le titre d'*épiscopale* à son église de Saint-Jean de Latran, parceque les papes y prennent possession de leur siège: les empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte-Marie-Majeure a le titre de *patriarchale*, et celle de Saint-Pierre celui de *papale*.

Il y a dans Rome plusieurs académies célèbres. Le roi de France entretenoit à ses frais des élèves dans celles de peinture et de sculpture, et le gouvernement actuel les y entretient encore. Le principal tribunal de Rome étoit la *Rote*, qui étoit le conseil souverain du pape. Il jugeoit par appel des affaires d'un certain genre de la plupart des pays catholiques:

il étoit c  
un fran

Rome  
en sculp  
dans le

Le pr

OSTIE

naux. A

Marc,

évêques

nom de

entièren

à l'embo

ALBA

située a

des rois

CASTE

lac de s

teau qui

prendre

FRASC

l'endroit

tingués

à la pla

quantité

sance, a

dernes q

pour la

PALLE

et princ

deux év

titres de

VELL

no, sou

C'est un

est né.

SEGNI

TERR

ville éto

L'air y

il étoit composé de douze auditeurs, dont huit italiens, un français, un allemand et deux espagnols.

Rome possédoit des chefs-d'œuvre en peinture et en sculpture, dont les plus beaux sont actuellement dans le Musée Napoléon, à Paris.

Le prince impérial porte le titre de roi de Rome.

OSTIE, *évêché*. C'est le titre du doyen des cardinaux. Anastase le bibliothécaire rapporte que le pape Marc, qui vivoit au IV<sup>e</sup> siècle, avoit accordé aux évêques d'Ostie le droit de sacrer ceux de Rome. Le nom de cette ville, autrefois célèbre, mais presque entièrement détruite aujourd'hui, marque sa situation à l'embouchure du *Tibre*: l'air y est malsain.

ALBANO, *évêché*, au sud-est de Rome. Elle est située aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des rois avant Rome, plus de 1000 ans avant J. C.

CASTEL-GANDOLPHE, au nord d'Albano, près du lac de son nom. C'est une petite ville avec un château qui a de très beaux jardins, où les papes vont prendre l'air.

FRASCATI, *évêché*, anciennement TUSCULUM. C'est l'endroit où Cicéron et plusieurs autres Romains distingués avoient leurs maisons de campagne. On voit à la place un couvent nommé *Grotta Ferrata*, et quantité de ruines des anciennes maisons de plaisance, auxquelles ont succédé plusieurs autres modernes qui sont charmantes, tant pour la vue que pour la beauté de leurs jardins et de leurs eaux.

PALESTRINE, anciennement PRÆNESTE, *évêché*, et principauté qui appartenoit aux Barberini. Ces deux évêchés, ainsi qu'Ostie et Albano, sont des titres de cardinaux-évêques.

VELLETRI, *évêché* uni à Ostie, au sud-est d'Albano, *sous-réfecture, tribunal de première instance*. C'est une ville fort agréable. L'empereur Auguste y est né. Population, 9,477 habitants.

SEGNI, *évêché*, au sud-est de Velletri.

TERRACINE, *évêché*, au sud de Segni, *port*. Cette ville étoit nommée autrefois TRACHINE et ANXUR. L'air y est très malsain, ayant à l'ouest les *marais*

**Pontins**, où étoit anciennement une belle plaine, avec 23 bourgs qui dépendoient des Volsques; mais les eaux de quelques petites rivières en ont fait un marais impraticable, qu'on a entrepris en vain de dessécher. On voit près de cette ville, de beaux restes de la voie Appienne, qui commençoit dès la porte Capène à Rome, conduisoit jusqu'à Capoue, et fut même continuée par Trajan jusqu'à Brindes. Elle avoit 15 pieds de large, et étoit faite de pierres très dures et si bien cimentées, que plus de 800 ans après qu'Appius l'eut commencée, pas une ne s'étoit dérangée. Il y a près de Terracine, un rocher qui a plus de 20 pas de longueur sur 3 de largeur, qu'on a coupé pour faire ce chemin, avec une muraille fort haute qui le borde, taillée dans le même roc.

**ANAGNI**, *évêché*, patrie de Boniface VIII, si connu par ses démêlés avec Philippe-le-Bel, et qui mourut misérablement en 1303. Ce fut lui qui canonisa saint Louis, et qui institua le jubilé de cent ans.

FERENTINO, }  
ALATRI, } *évêchés.*  
VEROLI, }

**SUBIAC** ou **SUBLAC**, au nord-est de la Campagne de Rome, abbaye de bénédictins, où saint Benoît jeta, au VI<sup>e</sup> siècle, les fondemens de son Ordre, dans une grotte que l'on visite avec vénération.

**VITERBE**, *évêché, sous-préfecture et tribunal de première instance*. Grande et belle ville. Plusieurs papes sont enterrés dans sa cathédrale. Population, 10,910 habitans.

**MONTEFIASCONE**, *évêché*, au nord, dans un terroir très fertile. Cette ville est renommée pour ses bons vins muscats

**CIVITA-VECCHIA**, autrefois **CENTUM-CELLE**, *évêché, port, place forte*, au midi: c'est où étoient les galères du pape.

**BRACCIANO**, à l'orient de Civita-Vecchia. Cette ville, qui avoit titre de duché, appartenoit à un prince de la maison d'Odeschalchi.

**PORTO**, autrefois **PORTUS-AUGUSTI**, *évêché*, à l'em-

bouchure  
doyen.

RONCI  
jolie ville  
saint Pie

TIVOLI  
rone, évê  
instance.

MAGLI  
tile en h

FROSIN  
instance.

RIETI  
tance. P

NARNI  
trie de l

BAGNA  
saice à s  
de saint

Ce dé  
viétan et

L'Omb  
réputés

Le dé

arrondis  
la trenti

Spoletto,  
di Caste

législatif

SPOLE  
d'Ombri

nal de p  
et renfer

principa  
Luco, le

plus pro  
chitectur  
cathédra

bouchure du Tibre. C'est le titre du cardinal sous-doyen.

RONCIOLIONE, au sud-est de Viterbe. C'est une jolie ville, enclavée dans le ci-devant patrimoine de saint Pierre. Elle avoit le titre de comté.

TIVOLI, autrefois TIBUR, au midi, sur le *Tevere*, évêché, sous-préfecture et tribunal de première instance. Population, 5,090 habitants.

MAGLIANO, au nord. Son territoire est très fertile en huiles, en blés et en vins.

FROSINONE, sous-préfecture, tribunal de première instance. Population, 6,456 habitants.

RIETI, sous-préfecture, tribunal de première instance. Population, 8,959 habitants.

NARNI, évêché, au sud, sur la *Nera*. C'est la patrie de l'empereur Nerva.

BAGNAREA, évêché. Cette petite ville a donné naissance à saint Bonaventurè, qui a été général de l'Ordre de saint François, et cardinal : il mourut en 1274.

## 2. Département du Trasimène.

Ce département est formé de l'Ombrie, de l'Orvietan et du Pérousin.

L'Ombrie étoit autrefois la demeure des Umbriens, réputés les plus anciens peuples de l'Italie.

Le département du Trasimène est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trentième division militaire, dans les diocèses de Spoleto, de Perugia, de Città della Pieve, de Città di Castello ; il a quatre députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1810), 291,098 habitants.

SPOLETO, ci-devant capitale de l'ancien duché d'Ombrie ou de Spolète, évêché, préfecture, tribunal de première instance. Cette ville est fort ancienne, et renferme plusieurs édifices remarquables, dont les principaux sont : le pont qui unit cette ville à *Monte-Luco*, long de 350 pas, et haut de 630 pieds, et au plus profond de la vallée, un aqueduc, dont l'architecture prouvé qu'il a été fait par les Goths. La cathédrale est située au haut de la ville, au-dessus

du château, que sa situation rend très fort. La façade de cette église est très belle, et a cela de singulier, qu'on y voit des jubés aux deux côtés du portail, qui donnent dans la place qui est vis-à-vis. Le grand autel et le pavé sont aussi dignes d'être vus.

**TERNI**, *évêché*, sur la même rivière, en la remontant. Elle se nommoit autrefois **INTERAMNA**. C'est la patrie de l'historien Tacite.

**FOLIGNO**, *évêché, sous-préfecture, tribunal de commerce*, plus au nord, lieu de la naissance de saint François et de sainte Claire.

**NOCERA**, *évêché*, au nord-est de Spoleto.

**PERUGIA**, *évêché, sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville, qui est sur le *Tibre*, est belle et ancienne. C'est la patrie de Jean-Paul Lancelot, de Baldus et de Bartole, célèbres juriconsultes; de Jean-Baptiste Dante, excellent mathématicien; et de Pierre-Vincent Dante, habile architecte, poète et mathématicien.

**TODI**, sur une colline, près du *Tibre*, *évêché, sous-préfecture, tribunal de première instance*, à l'ouest de Spoleto, ancienne ville, autrefois nommée **TU-DERTUM**.

**AQUAPENDENTE**, *évêché*, à l'occident.

**ORVIETO**, anciennement **HERBANUM** ou **URBS VETUS**, *évêché*. Cette ville, qui est assez belle, est bâtie sur un rocher escarpé: elle a un puits très profond, où des mulets descendent par un escalier pour puiser de l'eau, et remontent par un autre.

## ARTICLE XII.

### *Valais.*

Au sud de la Suisse, entre le département du Léman, le grand Saint-Bernard, et le royaume d'Italie, se trouve le Valais, ci-devant allié de la Suisse, depuis petite république indépendante, et actuellement réuni à l'Empire français. C'est une vallée étroite, au milieu de laquelle coule le *Rhône*, dans sa naissance, longue de 34 lieues, très fertile en vins, et qui produit

assez de  
au midi  
minérale  
étoit dén

Nous  
hospice f  
par Bern  
religieux  
service d  
admirabl  
ou enter  
des couv  
nouveau  
Cenis et

Cette  
née par  
un grand  
vice-bail  
forme ac

Ce dé  
de sous  
division  
député  
(en 1812)

SION  
devant c  
de prem  
Sion est  
belle pla  
il y a de  
drale, qu  
de 24 ch  
capucins  
lége, Sui  
espèce d  
sourds,  
coups;  
jusqu'à

assez de grains pour la nourriture des habitants : elle est au midi du canton de Berne ; et l'on y trouve des eaux minérales. Le gouvernement des habitants du Valais étoit démocratique, et leur religion est la catholique.

Nous ne devons pas oublier de parler ici d'un hospice fondé sur le mont Saint-Bernard, au X<sup>e</sup> siècle, par Bernard de Menton, gentilhomme savoyard. Des religieux s'y dévouent avec la plus ardente charité au service des voyageurs ; et leurs chiens ont une sagacité admirable pour découvrir les malheureux ensevelis ou enterrés dans la neige. La fureur de la destruction des couvents a épargné celui-ci : il a été même doté de nouveau ; et l'on en a formé de semblables sur le mont Cenis et le Simplon.

Cette république, qui étoit principalement gouvernée par l'évêque de Sion, a eu depuis pour magistrats un grand-bailli et des conseillers d'état, assistés d'un vice-bailli et de deux vice-conseillers d'état. Elle forme actuellement le département du Simplon.

*Département du Simplon.*

Ce département est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la septième division militaire et dans le diocèse de Sion, et a un député à élire pour le corps législatif. Population (en 1812), 63,533 habitants.

SION ou SITTEN, sur la rive droite du Rhône, ci-devant capitale du Valais, évêché, préfecture, tribunal de première instance. Population, 3126 habitants. Sion est une ancienne et jolie ville, située dans une belle plaine, au pied de deux montagnes sur lesquelles il y a deux forts châteaux. Le chapitre de la cathédrale, qui porte le nom de Notre-Dame, étoit composé de 24 chanoines, 12 capitulans et 12 domiciliés. Les capucins y avoient un couvent ; et elle a aussi un collège. Suivant un voyageur, on voit dans cette ville une espèce d'hommes singuliers qu'on nomme *Cretins*, sourds, muets, imbécilles et presque insensibles aux coups ; ils ont des goîtres qui leur pendent presque jusqu'à la ceinture. On ne voit en eux aucune trace

de raisonnement; mais ils sont pleins d'activité pour ce qui regarde les besoins corporels. L'évêque de Sion étoit élu par son chapitre, qui choisissoit par voie de scrutin, quatre sujets de son corps; et l'assemblée générale du pays se déterminoit pour un des quatre, et lui prêtoit serment de fidélité. Il étoit prince de l'Empire, il portoit le titre de comte et de préfet du Valais, et étoit allié des Suisses. La ville dont il étoit titulaire lui appartenoit, aussi bien que vingt villages ou châteaux. Il présidoit à tous les conseils de la république du Valais. Louis XIV a fait, avec cette république, une alliance particulière, en 1715, en même temps qu'avec les cantons suisses catholiques.

**BRIGG**, sous-préfecture. Population, 1,709 habitants.

**SAINT-MAURICE**, bourg avec un château, à l'occident de Sion, à la gauche du Rhône; il étoit autrefois nommé *Agaunum*, cité des Veragres, anciens habitants de ce pays, sous-préfecture. Population, 2,888 habitants. Saint Sigismond, roi de Bourgogne, y fonda, en 522, un monastère célèbre, qui a eu jusqu'à 900 moines chantant les louanges de Dieu tour à tour et sans interruption; ce qu'on appeloit *Laus perennis*. Cette abbaye, qui prit le nom de Saint-Maurice, après qu'on y eut découvert, au IX<sup>e</sup> siècle, les reliques de ce saint martyr et de ses compagnons, passa, en 1128, des bénédictins aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui ont un abbé régulier à leur tête, soumis à l'évêque de Sion pour le spirituel et pour le temporel. La ville de Saint-Maurice est au pied d'une montagne, qu'un pont extrêmement hardi, et composé d'une seule arche, joint à une autre montagne qui est de l'autre côté du Rhône. Ce pont est comme une porte qui ferme le passage de la vallée, dont l'abbé de Saint-Maurice étoit le maître.

La Ho  
appeloit  
Français  
la divisio  
avoit fait  
1801, en  
à-peu-pr  
ciennes

Ces pr  
phalie;  
chiens;  
latitude  
degré ju  
et leur l  
grés.

Les ar  
*Bataves*  
portoien  
en 1670  
roi d'Es  
Ainsi,  
France e  
que par  
obligé d  
dépenda  
de *Hol*  
que la  
Holland

On m  
aussi a  
qui tien  
croire d  
Zutpher  
qu'ayan  
des Pay  
et méric

## ARTICLE XIII.

*Hollande.*

La Hollande étoit composée des sept provinces qu'on appelloit unies avant qu'elles fussent réunies à l'empire Français : elle avoit éprouvé peu de changements dans la division de son territoire , sauf les cessions qu'elle avoit faites à la France. La constitution du 18 octobre 1801 , en changeant le gouvernement , avoit rétabli à-peu-près , sous le nom de départements , les anciennes provinces dans leurs précédentes limites.

Ces provinces sont bornées , à l'orient , par la Westphalie ; au midi , par les Pays-Bas , ci-devant Autrichiens ; à l'occident et au nord , par l'Océan. Leur latitude septentrionale est depuis le cinquante-unième degré jusqu'au cinquante-troisième trente minutes , et leur longitude est entre le premier et le sixième degrés.

Les anciens habitants de ces provinces s'appeloient *Bataves* et *Frison*s. Le nom de *Provinces-Unies* qu'elles portoient vient de l'union qu'elles firent à Utrecht , en 1679 , pour se défendre mutuellement contre le roi d'Espagne , dont elles avoient secoué le joug. Ainsi , depuis ce temps , aidées du secours de la France et de l'Angleterre , elles se défendirent si bien , que par la paix de Munster , le roi d'Espagne fut obligé de les reconnoître pour un Etat libre et indépendant. On leur donne communément le nom de *Hollande* , surtout parmi les Français , parce que la province la plus considérable étoit celle de Hollande.

On ne reconnoissoit que sept Provinces-Unies ; aussi avoient-elles choisi pour leurs armes un lion qui tient sept flèches. On seroit cependant porté à croire d'abord qu'il y avoit huit provinces , parce que Zutphen étoit autrefois séparée de la Gueldre , et qu'ayant compté cette dernière dans les dix provinces des Pays-Bas catholiques , à cause de sa partie haute et méridionale , on retrouve encore ici une Gueldre ;

savoir, la basse ou la septentrionale ; mais Zutphen et la Gueldre Hollandaise ne faisoient qu'une province, qui portoit simplement le nom de *Gueldre*. C'étoit la première selon l'ordre dans lequel elles donnoient leurs voix aux assemblées générales de la nation, qui se faisoient par députés : ensuite les provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Frise*, d'*Over-Yssel*, de *Groningue*.

Ces sept provinces étoient autrefois gouvernées, la première par un duc, les deux suivantes par un comte, et les autres par des seigneurs ; ce qui faisoit qu'on leur donnoit encore quelquefois les titres de *duché*, *comté*, *seigneurie*. Charles-Quint, qui étoit de la maison d'Autriche, en qualité d'héritier de la maison de Bourgogne, fut d'abord comte de Hollande et de Zélande. Il acheta ensuite de Henri de Bavière, évêque d'Utrecht, les seigneuries d'Utrecht et d'Over-Yssel, en 1527. L'année suivante, il se mit en possession de la Frise, à laquelle il avoit droit par ses ancêtres. Il devint maître de Groningue en 1536, et il eut, en 1543, le duché de Gueldre, auquel le comté de Zutphen étoit uni depuis longtemps. Toutes ces provinces passèrent ensuite, par Philippe II, son fils, à l'Espagne, avec le reste des Pays-Bas. Depuis elles composèrent une république libre et indépendante, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Cette république possédoit encore plusieurs villes qui ne sont pas de ces provinces, et qu'elle avoit conquises sur les Espagnols depuis l'union d'Utrecht. C'est ce qu'on appeloit le *Pays de la Généralité*, parceque ces villes, qui appartoient autrefois à la Flandre et au Brabant, dépendoient immédiatement des *états-généraux*, et non d'aucune province particulière.

Les députés des Provinces-Unies, qui étoient toujours assemblés à la Haye, composoient ce qu'on nommoit les *états-généraux* ; mais ces états n'étoient pas les souverains de la république. Chaque province faisoit comme un état particulier ; et chaque ville même, quoique soumise à sa province en plusieurs

choses, jo  
tout le re  
putoit à l

Le gou  
peu d'aris  
cun leur  
avoient to  
vinces for  
la Haye ;  
tat et la c

L'assem  
direction  
nistres ét  
*Puissances*

Les affa  
concernent  
leur des m  
mandoient  
provinces,  
qui se déci  
les voix s  
lon celui  
envoyer a

Chaque  
semaine ;  
étoit en ser

Le cons  
généraux ;  
deux de la  
lande, de  
de la Frise  
affaires s'y

La cham  
elle étoit é  
vinces.

Outre ce  
sieurs tribu  
qui regarde  
liers aux p  
s'assembloit

choses, jouissoit d'une espèce de souveraineté dans tout le reste et avoit son sénat particulier, qui députoit à l'assemblée de la province.

Le gouvernement étoit démocratique, mêlé d'un peu d'aristocratie; les députés des villes avoient chacun leur voix, et les nobles de chaque province n'en avoient tous ensemble qu'une. Les députés des provinces formoient trois assemblées qui se tenoient à la Haye; savoir, les états-généraux, le conseil d'état et la chambre des comptes.

L'assemblée des états-généraux avoit la principale direction des affaires, et donnoit audience aux ministres étrangers. Elle portoit le titre de *Hautes-Puissances*.

Les affaires importantes, c'est-à-dire celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies et les privilèges de l'union, demandoient le consentement unanime de toutes les provinces, pour être terminées: il y en avoit d'autres qui se décidoient seulement à la pluralité. On comptoit les voix selon le nombre des provinces, et non selon celui des députés; car il leur étoit libre d'en envoyer autant qu'elles vouloient.

Chaque province présidoit à son tour pendant une semaine; c'étoit au président de la province qui étoit en semaine que les ministres devoient s'adresser.

Le conseil d'état exécutoit les décisions des états-généraux; il étoit composé de douze députés, dont deux de la province de Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de la Frise, un d'Over-Yssel, un de Groningue. Les affaires s'y régloient à la pluralité des voix.

La chambre des comptes connoissoit des finances; elle étoit également composée des députés des provinces.

Outre ces trois assemblées, il y avoit encore plusieurs tribunaux: celui de l'amirauté jugeoit de ce qui regarde la marine. Les suivans étoient particuliers aux pays de la généralité. Le conseil de Brabant s'assembloit à la Haye pour les affaires du Brabant

hollandais ; celui de Flandre , à Middelbourg en Zélande , pour les affaires de la Flandre hollandaise.

Le *Stathouder* étoit comme le chef de la république des Provinces-Unies ; il étoit gouverneur-général , capitaine-général et grand-amiral. Le premier établissement de cette importante charge étoit aussi ancien que la république. Guillaume premier , comte de Nassau et prince d'Orange , qui étoit gouverneur de Hollande pour les Espagnols , ayant été élu stathouder en 1579 , ses deux fils et son petit-fils lui succédèrent ; mais en 1650 , cette charge fut supprimée : on la rétablit en 1672 ; et alors il y eut deux stathouders , l'un et l'autre de la maison de Nassau , mais de branches différentes. Guillaume III de Nassau-Orange fut élu par les provinces de Hollande , de Zélande , d'Utrecht , de Gueldre et d'Over-Yssel : c'est celui qui est mort sur le trône d'Angleterre , en 1702 , et après lequel ces provinces n'ont point voulu avoir de stathouder. L'autre , qui avoit été élu par les provinces de Frise et de Groningue , étoit un prince de Nassau-Dietz , dont le petit-fils ( Guillaume - Charles - Henri Friso ) fut encore élu stathouder de Gueldre et d'Over-Yssel en 1728. Il l'étoit devenu de toutes les autres provinces , en 1747 ; et le stathoudérat avoit été assuré à sa postérité , soit masculine , soit féminine. Son fils , Guillaume V , encore vivant , a été dépossédé de cette charge.

Les Provinces-Unies sont extrêmement peuplées. On en porte la population à 1,881,881 habitants ; ce qui fait 1,320 habitants par lieue carrée. L'air y est assez tempéré , mais humide et fort épais. On recueille assez de blé en quelques provinces , comme dans celles d'Utrecht et de Gueldre ; la plupart des autres ont d'excellents pâturages. On y fait de très bon beurre et de bons fromages. La principale richesse des Hollandais , qui est fort diminuée , consistoit dans les manufactures et le commerce immense qu'ils faisoient , surtout aux Indes. La compagnie des Indes orientales étoit très puissante ; celle des Indes occidentales ou de l'Amérique l'étoit beaucoup moins. Les Hollan-

dais sont  
mer , et f  
la prétend  
excepté l  
la socinie

D'après  
gions éto  
nistres re  
tions dé

Toute l  
hostilités  
de troupe  
cédoit pa

Les dé  
montés à  
pôts ou  
l'entretien  
des canau  
celui de v  
pendieux.

La sup  
1,728 lieu  
couvertes

Voici l  
été établi  
qui étoien

1. Gue
2. Holl
3. Zéla
4. Utre
5. Fris
6. Over
7. Gron
8. Brab

Nombre

La Hol  
de rivière  
la Meuse

Par le

Tom

dais sont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, et fort politiques. La religion dominante étoit la prétendue réformée; les autres y étoient permises, excepté la catholique qui étoit seulement tolérée; la socinienne y étoit entièrement défendue.

D'après la constitution de 1801, toutes les religions étoient égales aux yeux de la loi; et leurs ministres respectifs étoient également exclus des fonctions dépendantes du gouvernement.

Toute l'armée de la Hollande, avant la reprise des hostilités en 1803, y compris les 10,000 hommes de troupes françaises qui étoient à sa solde, n'excédoit pas 20,000 hommes.

Les dépenses et recouvrements, en 1801, se sont montés à 152,899,971 francs, non compris des impôts ou parties d'impôts, dont le produit sert à l'entretien des digues, des chemins, des écluses, des canaux, des moulins à évacuer les eaux, et à celui de villes et villages dont l'entretien est très dispendieux.

La superficie entière de la Hollande se monte à 1,728 lieues carrées. On en compte 303 incadées ou couvertes par les eaux.

Voici les noms des départemens tels qu'ils avoient été établis en 1801, avec le nombre des habitans qui étoient dans chacun.

1. Gueldre . . . . .	323,282 hab.
2. Hollande . . . . .	799,979
3. Zélande . . . . .	81,916
4. Utrecht . . . . .	108,820
5. Frise . . . . .	96,846
6. Over-Yssel . . . . .	170,330
7. Groningue . . . . .	93,000
8. Brabant . . . . .	207,708

Nombre total des habitans. . . 1,881,881 hab.

La Hollande est traversée par un grand nombre de rivières: les plus considérables sont le Rhin et la Meuse, dont il a été parlé *pages* 74 et 75.

Par le sénatusconsulte du 24 avril 1810, tous les

pays situés sur la rive gauche du Rhin, depuis les limites des départements de la Roër et de la Meuse-Inférieure, en suivant le Thalweg du Rhin, jusqu'à la mer, ont été réunis à l'empire Français : ces pays forment deux départements, ceux des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-l'Escaut, et un arrondissement, celui de Breda, qui a été réuni au département des deux Nèthes.

Par un autre sénatusconsulte du 13 décembre de la même année, le reste de la Hollande, les villes anséatiques, le Lavembourg, et les pays situés entre la mer du nord, et une ligne tirée depuis le confluent de la Lippe dans le Rhin, jusqu'à Halteren; de Halteren à l'Ems, au-dessus de Telget; de l'Ems au confluent de la Verra dans le Weser, et de Stolzenau sur le Weser à l'Elbe, au-dessus du confluent de la Stecknitz, ont été également réunis à l'empire. Tous ces pays forment 11 départements : savoir, 1<sup>o</sup>. la partie de la Hollande, 7; le Zuyderzée, les Bouches-de-la-Meuse, les Bouches-de-l'Yssel, l'Yssel supérieur, la Frise, l'Ems-Occidental et l'Ems-Oriental; 2<sup>o</sup>. les pays compris entre ces départements, la Lippe et l'Ems, 1; la Lippe; 3<sup>o</sup>. le territoire des villes anséatiques, 3; l'Ems-Supérieur, les Bouches-du-Weser, et les Bouches-de-l'Elbe.

#### 1. Département des Bouches-du-Rhin.

Ce département est composé de la Basse-Gueldre et d'une partie du Brabant hollandais, c'est-à-dire des pays situés entre le cours du Vahal, la rivière de Donge, et les frontières des départements des Deux-Nèthes, de la Meuse-Inférieure et de la Roër.

Il est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-cinquième division militaire et dans le diocèse de Bois-le-Duc, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 257,573 habitants.

**BOIS-LE-DUC** ou **BOS-LE-DUC**, sur le Dommel qui, s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyse : évêché, préfecture, tribunal de première instance, lycée.

C'est un  
pitale de  
pulation  
par God  
rèt; c'es  
le-Duc.

1629; e  
se retire  
est magn  
dans cett

NIMÈS  
tribunal  
fort peu  
la paix  
Louis X  
landais.  
savant th  
et de He  
en droit

BOMMÈS  
nature et  
île qui p  
Meuse et

BUREN  
le titre de  
Nassau,  
en a port  
devant st

EINDHOVEN  
ci-devant  
mairie de  
pine brab  
Sous-préf  
ville étoit

RAVESTRAAT  
château,  
nom. Ell  
cédée à l  
états-géné

C'est une ville forte, grande et belle, ci-devant *capitale* de la mairie de son nom, et qui a une population de 13,000 habitants. Elle fut fondée en 1183, par Godefroi, duc de Brabant, dans une petite forêt; c'est de-là que lui est venu le nom de *Bois-le-Duc*. Les Hollandais s'en rendirent maîtres en 1629; et l'évêque qui y étoit alors, fut contraint de se retirer avec tout son clergé. L'église de Saint-Jean est magnifique. Il y a encore beaucoup de catholiques dans cette ville.

**NIMÈGUE**, *ville forte*, sur le Vahal, *sous-préfecture*, *tribunal de première instance*. C'est une grande ville, fort peuplée et fort marchande. Elle est célèbre par la paix qui y fut conclue en 1678 et 1679, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Espagne, et les Hollandais. C'est la patrie de Pierre Casinius, jésuite, savant théologien, qui a assisté au concile de Trente; et de Henri Casinius, son neveu, célèbre professeur en droit canon à Ingolstadt.

**BOMMEL**, sur le Vahal. Cette petite ville que la nature et l'art ont rendue très forte, est dans une île qui porte son nom, et qui est formée par la Meuse et le Vahal.

**BUREN**, petite ville, au nord et vers le Rhin. Elle avoit le titre de comté: le fils aîné du prince d'Orange et de Nassau, stathouder des Provinces-Unies, élu en 1747, en a porté le nom; c'est le prince Guillaume V, ci-devant stathouder.

**EINDHOVEN**, au confluent du Dommel et du Leyns, ci-devant *capitale* d'un pays qui faisoit partie de la mairie de Bois-le-Duc, et qu'on nommoit la *Campine brabançonne*, pour la distinguer de la liégeoise. *Sous-préfecture*, *tribunal de première instance*. Cette ville étoit à la maison de Nassau-Orange.

**RAVESTEN**, sur la Meuse, petite ville avec un château, ci-devant *capitale* de la seigneurie du même nom. Elle appartenoit à l'électeur palatin qui l'a cédée à la France, et celle-ci aux Hollandais. Les états-généraux avoient droit d'y entretenir garnison,

et d'y avoir des commis pour percevoir les droits qu'ils levoient sur la Meuse.

GRAVE, *place forte*, sur la Meuse. Cette ville, qui est dans le pays ou terre de *Cuyck*, est forte, et appartenoit à la même maison : elle a plus d'habitants catholiques que de protestants.

## 2. Département des Bouches-de-l'Escaut.

Ce département, qui est formé de l'ancien département de la Zélande, est composé de cinq îles principales, dont la plus habitée est *Walcheren* : les autres sont, du nord au sud, *Schowen*, *Nord-Beveland*, *Tolén*, et *Sud-Beveland*. Ces îles sont assez fertiles en grains et abondent en pâturages. Elles seroient exposées à de fréquentes inondations, si elles n'étoient garanties par de fortes digues.

L'air est très malsain, et il règne dans ces îles beaucoup de fièvres.

Le département des Bouches-de-l'Escaut est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-quatrième division militaire et dans le diocèse de Gand, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1810), 76,417 habitants.

MIDDELBOURG, ci-devant *capitale*, dans l'île de *Walcheren*, *préfecture*, *tribunal de première instance*. Cette ville est grande, belle et très marchande. Elle renferme 7,095 habitants. Les états de la province s'y assembloient, aussi bien que le conseil souverain de la Flandre hollandaise. Elle a un collège d'amirauté, et une chambre de la compagnie des Indes orientales. C'est la patrie de Melchior Leydecker, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est une *République des Hébreux*. L'île de *Walcheren* a été entièrement prise et pillée en 1809, par les Anglais qui y ont perdu beaucoup de monde par les maladies du pays.

FLESSINGUE, *port et place forte*, dans la même île, vis-à-vis la pointe de Flandre et l'embouchure de l'Escaut. C'est une grande ville, belle, riche et fort marchande. Elle a donné naissance au célèbre amiral Ruyter.

ZIERIK  
Walcheren  
On la croit  
*préfecture*  
Goës,  
qui est la  
de Walcheren  
*instance*.

TOLEN  
*place forte*  
de Zélande  
Les de  
villages.

Ce département  
de l'ancien  
l'eau son  
tourbe ;  
l'air est  
quelques

Le département  
arrondissement  
la dix-septième  
à élire pour  
507,472

AMSTERDAM  
Hollande  
pire Française  
*instance*  
la Sud-Néerlande  
d'Amsterdam  
digue. Elle est  
la Hollande  
est traversée  
canaux,  
d'arbres.  
Amsterdam  
bourse.

Le port

ZIERICZÉE, dans l'île *Schowen*, au nord-est de Walcheren. C'est une petite ville avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de la Zélande. *Sous-préfecture, tribunal de première instance.*

GOES, ville forte et riche, dans l'île *Sud-Beveland*, qui est la plus grande du département, et à l'orient de Walcheren. *Sous-préfecture, tribunal de première instance.*

TOLÉN, ci-devant capitale de l'île de même nom, place forte qui a le troisième rang parmi les villes de Zélande.

Les deux autres îles n'ont que des bourgs et des villages.

### 3. Département du Zuyderzée.

Ce département est composé 1<sup>o</sup> de la partie nord de l'ancien département de Hollande, où l'air et l'eau sont malsains, et où l'on ne brûle que de la tourbe; 2<sup>o</sup> de l'ancien département d'Utrecht, où l'air est plus pur, et où on recueille du blé en quelques endroits.

Le département du Zuyderzée est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-septième division militaire, et a cinq députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 507,472 habitants.

AMSTERDAM, ci-devant capitale de toute la Hollande, aujourd'hui la troisième ville de l'Empire Français, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Cette ville, qui est dans la Sud-Hollande, a reçu son nom de la rivière d'*Amstel* qui l'arrose, et du *Dam*, qui signifie digue. Elle est fort belle, et la plus grande ville de la Hollande. On y compte 210,000 habitants. Elle est traversée de tous côtés par un grand nombre de canaux, qui sont garnis de quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amsterdam, c'est le port, l'hôtel-de-ville et la bourse.

Le port, formé par les rivières d'*Amstel* et d'*Yc*,

est si grand qu'il peut contenir plus de mille bâtimens; il communique avec le Zuyderzée. Une espèce de détroit rempli de sable, que l'on nomme *Pampus*, et qu'on rencontre en venant du Zuyderzée à Amsterdam, forme pour ce port une incommodité considérable. Les gros vaisseaux de charge ne peuvent passer qu'à la faveur de la haute marée; quand on les a déchargés, on les soulève avec une machine nommée *chameau*, pour les faire entrer dans le port. Ce port d'Amsterdam est bordé d'un quai qui a près d'une demi-lieue de long. A l'extrémité orientale est un bel édifice bâti de pierres de taille, au milieu de l'eau; il est carré et a trois étages: on l'appelle *l'Amirauté*; il renferme tout ce qui est nécessaire pour équiper les vaisseaux.

*L'hôtel-de-ville* est la seconde chose qui relève Amsterdam. C'est un grand bâtiment bâti à la moderne, carré, de pierres blanches et très dures. Il est isolé, et a 23 croisées de face: on n'y voit point d'ornement d'architecture, mais une belle uniformité. Outre le rez-de-chaussée, il y a deux étages. Au milieu du bâtiment, dans l'intérieur, règne une grande galerie ou salle revêtue de marbre depuis le haut jusqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui sont entourées d'autres galeries ornées de la même manière, mais moins larges. Autour de ces galeries sont rangées différentes chambres décorées de tableaux et de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme couverte de plomb occupe tout le dessus du bâtiment; aux quatre coins sont de belles statues. Du milieu de la plate-forme s'élève une lanterne dans laquelle est placée l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine singulière, qui fait mouvoir 30 ou 40 petites clochettes avec une justesse et une précision admirables.

La *Bourse* est un autre bâtiment carré, peu éloigné de l'hôtel-de-ville, qui renferme une belle cour garnie de quatre péristyles. C'est là que se rassemblent les négociants d'Amsterdam: avant la guerre, on y trouvoit des correspondants de toutes les nations. En un

quart -  
laïres;  
une des

Il y a  
surtout  
On y co  
pour les  
en gran  
l'un pou  
ont aus  
Perse,  
portuga  
celle d  
autant  
et misé

Hoorn  
*tribuna*  
belle v  
et d'au  
amirau  
l'on ap

ALC  
Hoorn,  
Cette v  
On pré  
le mei  
pays.  
depuis  
de la

ENK  
Hoorn  
sa gra  
chamb

HAE  
*tribuna*  
ville c  
compte  
de rub  
tagée  
grande

quart - d'heure il s'y faisoit pour des millions d'affaires ; les assurances des vaisseaux n'en faisoient pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette ville plusieurs belles églises, surtout celles de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine. On y compte 18 hôpitaux, entre lesquels il y en a 7 pour les enfants orphelins. Les catholiques, qui sont en grand nombre dans cette ville, en possèdent deux, l'un pour les garçons, et l'autre pour les filles ; ils y ont aussi 22 églises ou paroisses. Les Arméniens de Perse, unis au Saint-Siège, y ont une église. Les juifs portugais et allemands y ont aussi des synagogues : celle des Portugais est très belle ; aussi y sont-ils autant à leur aise, que les Allemands y sont pauvres et misérables.

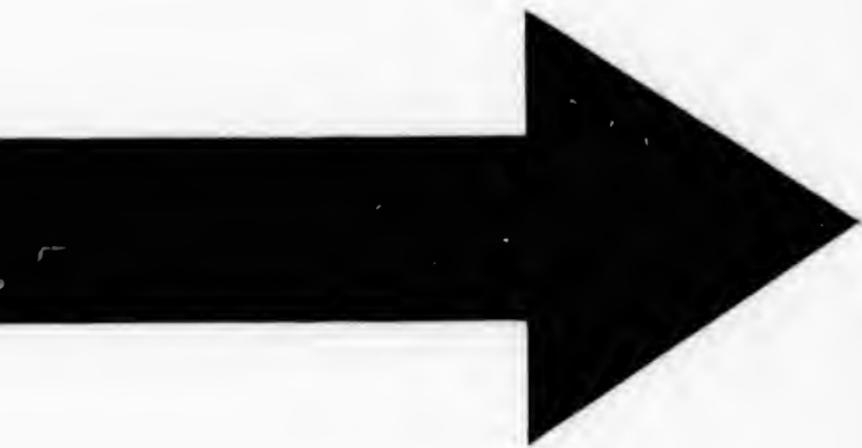
HOORN, port, sur le Zuyderzée, sous-préfecture, tribunal de première instance. C'est une grande et belle ville, où il se fait un grand débit de fromages et d'autres marchandises. Elle étoit le siège d'une amirauté, et capitale de la Nord-Hollande, que l'on appeloit aussi *West-Frise*.

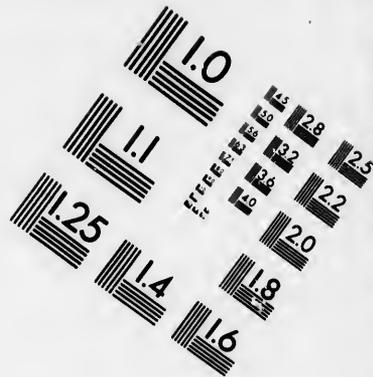
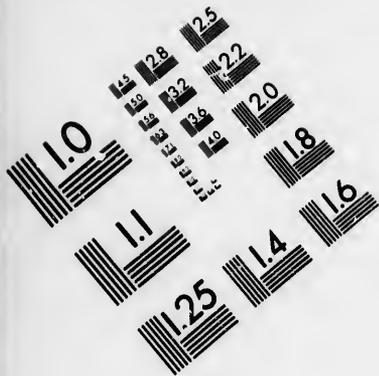
ALCMAER, prononcez *Alcmar*, à l'occident de Hoorn, sous-préfecture, tribunal de première instance. Cette ville passe pour la plus ancienne de la Hollande. On prétend que c'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre et le plus excellent fromage du pays. Elle a perdu beaucoup de son ancien lustre, depuis qu'Amsterdam s'est attiré tout le commerce de la Nord-Hollande.

ENKUSEN, sur le Zuyderzée, port au nord-est de Hoorn. Cette ville n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Elle a un bel hôtel-de-ville et une chambre de la compagnie des Indes orientales.

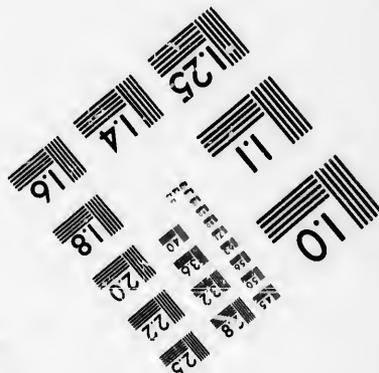
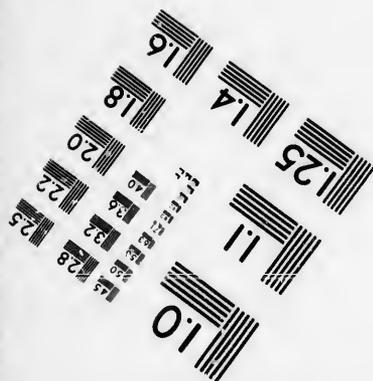
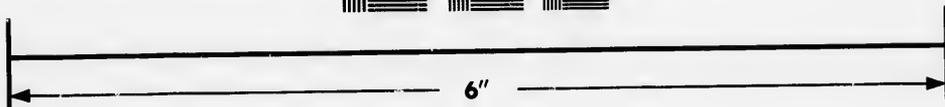
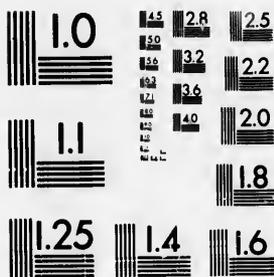
HARLEM, sur le lac du même nom, sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville est grande, belle et fort marchande. On y compte 40,000 habitants. On y fabrique beaucoup de rubans et d'étoffes de soie et de fil. Elle est partagée par divers canaux bordés d'allées d'arbres. La grande église, qui appartient aux réformés, est très







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

10  
11  
12.5  
14  
16  
18  
20  
22.5  
25  
28  
31.5  
36  
40  
45  
50  
56  
63  
71  
80  
90  
100

vaste. Les orgues en sont magnifiques et très élevées, soutenues par quatre belles colonnes de marbre. On voit au-dessus les trois vertus théologiques, représentées par des figures de marbre blanc. C'est la patrie de Laurent Coster, qui s'appliqua des premiers à l'imprimerie, dont les Hollandais lui attribuèrent même l'invention. Harlem a au nord-est la rivière d'Ye, qui est proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à plusieurs lacs, et de l'autre au Zuyderzée; et au midi est un grand lac qui s'est formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *mer de Harlem*, et l'on a plusieurs fois pensé à le dessécher.

UTRECHT, *université*, sur le Rhin, *sous-préfecture*, *tribunal de première instance*. C'est une grande et belle ville, bien peuplée, et où l'on compte 32,000 habitants. Son mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV étant arrivé à Utrecht, dans le cours de ses conquêtes, en 1672, fut si frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. On ne voit le long du canal qui mène de cette ville à Amsterdam, que jolies maisons de campagne, ornées de jardins charmants. Utrecht est célèbre par l'union des provinces qui s'y fit en 1579, et par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 et 1713, pour la paix de l'Europe, et où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la succession d'Espagne. Cette ville est la patrie du pape Adrien VI, et de Jean Leusden, célèbre philologue du XVII<sup>e</sup> siècle.

AMERSFORD, sur la rivière d'Eem, au nord-est d'Utrecht, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. C'est une ville bien fortifiée. Sa situation dans des campagnes fertiles en grains et en excellents pâturages, est très agréable.

MONTFORT, petite ville très forte sur la petite rivière d'Yssel, au sud-ouest d'Utrecht.

RHENEN, sur le Rhin, petite ville qui a eu autrefois ses seigneurs particuliers.

Ce  
l'ancien  
arrond  
la dix-  
à élire  
393,67

LA  
premiè  
est san  
village  
et il s  
pour l  
autres  
fermés  
plupar  
sont a  
où s'a  
bâtime  
une g  
pièce  
floriss  
42,15  
châtea  
la Ma  
Bavièr  
Ce bou  
lèbre  
plus sa  
Goliu  
de Le  
on a u  
LEX  
tribun  
grande  
tants.  
de H  
fréque  
et réfo

## 4. Département des Bouches-de-la-Meuse.

Ce département qui est formé de la partie sud de l'ancien département de Hollande, est divisé en six arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la dix-septième division militaire, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 393,670 habitants.

LA HAYE, *cour impériale, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* Comme ce lieu est sans murs, il peut passer pour un bourg ou un village; mais c'est le plus beau qui soit au monde, et il surpasse plusieurs villes célèbres de l'Europe, pour la magnificence de ses bâtiments et pour ses autres ornements. Un grand nombre de canaux renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues: celles qui n'ont point de canal sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Le palais où s'assembloient les états-généraux est un vaste bâtiment ancien, qui, par ses quatre côtés, renferme une grande cour carrée. Vis-à-vis est une grande pièce d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce est florissant à la Haye; on y compte 4,000 maisons et 42,150 habitants. A un quart de lieue se trouve le château des princes de Nassau-Orange, qu'on nomme la *Maison du Bois*. Louise Hollandine, palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson, étoit née à la Haye. Ce bourg est aussi la patrie de Frédéric Ruysch, célèbre anatomiste; de Chrétien Huyghens, l'un des plus savants astronomes du XVII<sup>e</sup> siècle; de Jacques Golius, professeur de langue arabe dans l'université de Leyde; et de Jean Second, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poésies latines.

LEYDE ou LEYDEN, sur le Rhin, *sous-préfecture, tribunal de première instance.* Cette ville est belle, grande et bien peuplée; on y compte 50,000 habitants. On fabrique dans cette ville les meilleurs draps de Hollande. Elle a une *université* célèbre et très-féquentée, surtout par les Allemands catholiques et réformés: tout le monde y est reçu indifféremment.

Il s'y trouve un beau théâtre anatomique, établi dans une ancienne église de catholiques. Le jardin des plantes y est bien fourni. L'hôtel-de-ville y est beau. Il y a au-dehors de Leyde un mail, et autour des murs un cours d'arbres très agréable; mais les habitants s'y promènent fort peu: il en est à-peu-près de même dans toutes les grandes villes. On y trouve les plus belles promenades; mais les Hollandais aiment mieux rester chez eux, ou aller dans des espèces de cabarets boire du thé, du café et de la bière. Leyde est la patrie d'Isaac Vossius, l'un des plus savants critiques du XVII<sup>e</sup> siècle.

RYSWICK, village et château près de la Haye, fameux par le traité de paix qui y fut conclu en 1697, entre la France d'une part, et la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre.

ROTTERDAM, port sur la Meuse, près de l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandais nomment en cet endroit *Merwe: sous-préfecture, commissariat de police, tribunaux de première instance et de commerce*. C'est une ville qu'on peut regarder comme la plus considérable de la Hollande, après Amsterdam; on y compte 40,000 habitants. Elle tire son nom d'un ruisseau nommé *Rote*, qui y coule. Elle est traversée par plusieurs canaux capables de porter les plus gros vaisseaux. Les promenades hors la ville sont charmantes, et ornées de jolies maisons de campagne et de beaux jardins, dont plusieurs sont décorés de statues et de vases dorés. La grande rue, qui traverse toute la ville, se trouve bâtie sur une digue: le reste de la ville est plus bas, et à couvert par ce moyen de l'inondation. La bourse mérite d'être vue: c'est un grand Bâtiment neuf, carré, au milieu duquel est une belle cour. Autour de cette cour sont des galeries couvertes où se retirent, dans les temps de pluie, les marchands qui y viennent pour leur commerce. Rotterdam est la patrie d'Erasme, à qui on a érigé une statue de bronze sur un pont; et de Pierre et Adrien de Valembourg, auteurs d'excellents ouvrages de controverse contre les protestants, en

deux  
Mysie

DE  
est d'e  
ainsi c  
fait de  
Hollan  
c'est u  
dans c  
trefois  
superb  
dateur  
est au  
maître  
dans  
except  
porte  
bâtim

Ha

De  
son Z  
regar  
sur l  
encor  
en la  
carte  
Go  
l'Yss  
fermé  
et fo  
vitra  
C'est  
sicie  
B  
à l'  
insta  
la p  
conf

deux volumes *in-folio*, et sacrés évêques, l'un de Mysie, et l'autre d'Andrinople.

DELFT, entre Rotterdam et la Haye; sa population est d'environ 14,000 habitants. C'est une ville jolie, ainsi que la plupart de celles de la Hollande. On y fait de très belles porcelaines. L'arsenal des états de Hollande et de West-Frise mérite d'y être remarqué; c'est un grand bâtiment carré, entouré d'eau. Il y a dans cette ville deux églises qui ont appartenu autrefois aux catholiques. Dans l'une on admire le superbe mausolée du prince de Nassau-Orange, fondateur de la république dans le XVI<sup>e</sup> siècle: il est au fond du chœur, et tient la place qu'occupe le maître-autel dans nos églises. On ne voit d'ailleurs dans celles des réformés aucune sorte d'ornements, excepté les orgues et les mausolées. Au-dessus de la porte de l'hôtel-de-ville de Delft, qui est un beau bâtiment, on lit cette inscription d'un goût singulier :

Hæc domus odit, amat, punit, conservat, honorat,  
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

Delft est la patrie de Hugues Grotius, fameux par son *Traité du Droit de la guerre et de la paix*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre; il en a aussi fait un sur la *Vérité de la Religion chrétienne*. Delft est encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait en latin une Géographie sacrée, *in-folio* avec des cartes.

GOUDE ou TERGAU, au nord-est de Delft, sur l'Yssel. C'est une jolie ville, assez peuplée, qui renferme 12,000 habitants. Elle a une église très belle et fort vaste, avec doubles bas-côtés. On admire ses vitraux et ses orgues, qui sont d'une grande beauté. C'est la patrie de Nicolas Hartsocker, célèbre physicien.

BRIELLE, port, dans l'île ou la terre de *Vorn*, à l'occident: *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Ses habitants s'occupent principalement à la pêche du hareng. C'est dans cette ville que les confédérés des Pays-Bas jetèrent, en 1572, les pré-

miers fondemens de leur république. C'est aussi d'où partent et où abordent les paquebots de Hollande et d'Angleterre. Elle a donné naissance à Martin Happetz Tromp, célèbre amiral des Hollandais.

**DORDRECHT** ou **DORT**, ci-devant capitale de la Hollande méridionale, sur la Meuse, au midi : sous-préfecture ; tribunaux de première instance et de commerce. La population est de 18,000 habitans. Les anciens comtes y résidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant ; mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, inonda tout le pays et submergea 72 villages, dont le terrain est à présent un grand lac nommé *Bies-Bos*. Cette ville est forte et enfermée de digues : son port est bon. Elle avoit droit de battre monnoie. Elle est fameuse par le synode que les réformés y tinrent en 1618. C'est la patrie du célèbre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande, tué en 1672.

**GORCUM**, ville forte, sur la Meuse, à l'orient de Dordrecht, sous-préfecture, tribunal de première instance. C'est la patrie de Henri Gorcum, vice-chancelier de Cologne dans le XVII<sup>e</sup> siècle, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, entr'autres d'un Traité sur l'Eucharistie ; de Guillaume Estius, savant théologien, et le commentateur le plus estimé des épîtres de saint Paul ; de Jean de Neercassel, évêque de Castorie, et vicaire apostolique en Hollande, auteur de l'*Amor pœnitens*, et de plusieurs autres ouvrages estimés ; enfin de Thomas Erpenius, très versé dans les langues orientales.

**LEERDAM**, petite ville sur la Ling, à deux lieues nord-est de la précédente. C'est la patrie du fameux Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres.

**FLAKKE**, dans une île de ce nom ; la sous-préfecture, et le tribunal de première instance, qui étoient d'abord à Flakke, ont été transférés à Brielle.

##### 5. Département des Bouches-de-l'Yssel.

Il est composé de l'ancien département de l'Over-Yssel, ainsi nommé de sa situation au-delà de la branche

du Rhin  
d'Utrecht  
coup moi  
cequ'il a

Le dépar  
trois arro  
dans la  
députés  
(en 181

Zwoor  
mière ins  
ferme 13  
chande ;  
ville éto  
meuroit  
tation d

DEVE  
première  
et fortifi  
fois épi  
n'est plu  
nités. D  
auteur

KEM  
riche et  
théolog

OLDE  
ville, c

ALM  
instanc

Ce d  
partie  
en trois  
pris de  
trois d  
lotion

(1) 0

du Rhin nommée *Yssel*, par rapport à la province d'Utrecht (1) dont il dépendoit autrefois : il est beaucoup moins peuplé que les autres départements parcequ'il a beaucoup de marais.

Le département des Bouches-de-l'*Yssel* est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la trente-unième division militaire, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 144,996 habitans.

*ZWOOL*, place forte, préfecture, tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville, qui renferme 13,000 habitans, est grande, riche et marchande; elle étoit autrefois impériale. Près de cette ville étoit un monastère de Sainte-Agnès, où demuroit Thomas à Kempis, auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ.

*DEVENTER*, sur l'*Yssel*, sous-préfecture, tribunal de première instance. C'est une grande ville, bien bâtie et fortifiée, où l'on battoit monnoie. Elle étoit autrefois épiscopale. Il y avoit une université; mais ce n'est plus qu'un grand collège célèbre pour les humanités. Deventer est la patrie de Jacques Gronovius, auteur du Trésor des Antiquités grecques.

*KEMPEN*, port, à l'embouchure de l'*Yssel*, ville riche et bien fortifiée. C'est la patrie d'Albert Pighius, théologien savant, mais hardi dans ses opinions.

*OLDENZEL*, à l'orient de Deventer, assez jolie ville, ci-devant capitale du pays de *Twente*.

*ALMELOO*, sous-préfecture, tribunal de première instance.

#### 6. Département de l'*Yssel-Supérieur*.

Ce département, qui est composé de la plus grande partie de l'ancien département de Gueldre, est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, est compris dans la dix-septième division militaire, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 192,670 habitans.

(1) *Over* signifie au-delà, en Hollandais.

ARNHEIM, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*, à l'endroit où commence la jonction de l'Yssel avec le Rhin; jonction que Drusus, frère de l'empereur Tibère, fit faire sept ou huit ans avant Jésus-Christ. La ville d'Arnheim est grande, belle et fortifiée. Population, 11,000 habitants.

HARDERWICK, *université*, sur le *Zuyderzée*, qui est un golfe entre les terres des Provinces-Unies; les Hollandais l'appellent de ce nom, qui signifie la *mer du midi*, par opposition à la grande mer, à laquelle elle communique du côté du nord.

Loo, magnifique château entre Harderwick et Deventer; il appartenait au prince de Nassau-Orange, stathouder.

ZUTPHEN, ci-devant *capitale* d'un pays de ce nom, sur l'Yssel, *sous-préfecture et tribunal de première instance*. Cette ville est ancienne et forte; elle avoit le privilège de battre monnaie.

DOESBOURG, *fort*, sur l'Yssel.

GROLL, ville assez belle et autrefois très forte. Les Français la prirent en 1672, et en démolirent les fortifications.

THIEL, *sous-préfecture et tribunal de première instance*.

### 7. Département de la Frise.

Ce département, qui est composé de l'ancien département de ce nom, est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trente-unième division militaire, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1809), 175,375 habitants.

Le département de la Frise est à l'entrée du *Zuyderzée*, vis-à-vis la Hollande septentrionale ou West-Frise. Il est fertile en blé; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail et de très beaux chevaux. Anciennement la Frise étoit beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Du temps de Charlemagne, sa capitale étoit Utrecht; la Hollande septentrionale en gardoit encore le nom de West-Frise, ou Frise occidentale; et le pays d'Al-

lemagne  
ou Fris

LEUW  
tance et  
bien bâ  
verain d  
divers  
est con

HAR  
grande  
belles e  
miraute

FRAI  
habitan  
de Har

SNEE  
tance.

STA  
la capi  
depuis  
blé son  
forma  
nomme  
par le  
d'Ame

HEE  
instan

Ce

de Gr

Le

tie de

évêqu

sur qu

lart le

Le

quatre  
dans l

Allemagne, voisin de Groningue, s'appeloit Oost-Frise, ou Frise orientale.

**LEUWARDEN**, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*, au nord. C'est une ville grande, bien bâtie, fortifiée, et bien peuplée. Le conseil souverain de la province y résidoit; elle est partagée par divers canaux; ce qui facilite son commerce; qui est considérable. Elle a 15,000 habitants.

**HARLINGEN**, *port*, sur le Zuyderzée. Cette ville est grande, marchande; et bien fortifiée; ses rues sont belles et entourées de canaux: il y a un collège d'amirauté.

**FRANECKER**, *université*. On y compte à peine 4,000 habitants. C'est une ville belle et forte, peu éloignée de Harlingen.

**SNEEK**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*.

**STAVEREN**, sur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la capitale des Frisons; mais elle a cessé de l'être depuis que la mer en a englouti une partie, et a comblé son port. Une inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer de 30 lieues de longueur, qu'on nomme *Zuyderzée*; qui n'est séparée de l'Océan que par les îles de *Texel*, de *Vlieland*, de *Schellin* et d'*Ameland*.

**HEERENVEEN**, *sous-préfecture, tribunal de première instance*.

### 8. Département de l'Ems-Occidental.

Ce département est formé de l'ancien département de Groningue, et du pays de Drenthe.

Le département de Groningue faisoit autrefois partie de la Frise. Ce pays a appartenu ensuite aux évêques d'Utrecht et après cela au duc de Gueldre, sur qui Charles-Quint s'en empara. Le golfe de Dollart le sépare de l'Allemagne.

Le département de l'Ems-Occidental est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trente-unième division militaire, et a deux

députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 191,094 habitants.

GRONINGUE, *préfecture, université, tribunaux de première instance et de commerce.* C'est une ville grande, forte et bien peuplée. Il y a deux églises, dont la plus grande, dédiée à saint Martin, a un clocher fort élevé, avec un beau carillon. Population, 23,000 habitants.

Le pays circonvoisin s'appelle *Ommelandes*, c'est-à-dire *ce qui environne* : ainsi, cette province est divisée en deux parties. La première est composée des habitants de la ville de Groningue ; la seconde, de ceux du plat pays. Les députés de l'une et de l'autre aux états de la province, gouvernoient avec un pouvoir souverain.

APINGADAM est l'unique ville du pays des Ommelandes : elle est sur la rivière de Damster, où est le fort de *Delfzil*, qui est le boulevard du pays du côté de l'Allemagne. *Sous-préfecture et tribunal de première instance.*

WINSCHOTEN, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

ASSEN, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

COVORDEN, au nord-est, ville fortifiée sur les confins de l'Allemagne ; elle étoit la capitale du pays de Drenthe.

### 9. *Département de l'Ems-Oriental.*

Ce département est formé de l'Oost-Frise, qui faisoit partie de l'ancien royaume des Frisons, lequel, du temps de Pepin, s'étendoit jusque dans les Provinces-Unies et la Hollande, où est encore la West-Frise et la Frise propre. L'Oost-Frise fut ensuite gouvernée par divers seigneurs, et enfin par les comtes d'Emden, qui devinrent princes en 1648.

Le département de l'Ems-Oriental est divisé en trois arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trente-unième division militaire, et a deux

députés  
(en 1811)

AURIC  
Cette vil  
d'Oost-F  
rée de fo

EMBD  
*instance*  
nement  
JEVER  
*tance.*

En 17  
sûreté, d  
Pays-Ba  
furent a  
en occid  
Ypres,  
aussi ge  
conjoint  
seph II a  
des Hol

Pays co

Ces p  
la Lipp

Ce de  
ments d  
cinqüiè  
élire p  
habitan

MUN  
nom, q  
ciennet  
*ture, t*  
C'est un

députés à élire pour le corps législatif. Population (en 1811), 127,959 habitants.

**AURICH**, *préfecture, tribunal de première instance.* Cette ville a un beau château où résidoit le prince d'Oost-Frise. Elle est située dans une plaine entourée de forêts. Population, 3,000 habitants.

**EMBDEN**, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce, port, place forte, anciennement capitale* de la province d'Oost-Frise.

**JEVER**, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

En 1715, les Hollandais avoient obtenu, pour leur sûreté, d'avoir seuls garnison dans plusieurs villes des Pays-Bas alors autrichiens, lesquelles, pour cela, furent appelées *les Barrières*. Ces villes sont, d'orient en occident : *Namur, Tournay, Menin, Warneton, Ypres, Furnes*, et le fort de *la Quenoke* : ils avoient aussi garnison à *Termonde* et à *Ruremonde*, mais conjointement avec les Autrichiens. L'empereur Joseph II avoit rompu ce traité des Barrières, et obtenu des Hollandais qu'ils retirassent ces garnisons.

#### A R T I C L E X I V.

*Pays compris entre la Lippe, l'Ems, et les frontières des départements de la Hollande.*

Ces pays forment un département sous le nom de la Lippe.

#### *Département de la Lippe.*

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, et a deux députés à élire pour le corps législatif. Population, 237,362 habitants.

**MUNSTER**, ci-devant *capitale* de l'évêché de ce nom, qui se divisoit en haut et bas, et qui faisoit anciennement partie du cercle de Westphalie ; *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce.* C'est une grande et belle ville, située sur l'Aa, qui

se jette dans l'Ems, deux lieues plus bas. On y compte 14,345 habitants. Elle étoit autrefois impériale. Mais en 1661, son évêque s'en étoit emparé, et y avoit bâti une bonne citadelle, qui ne subsiste plus, non plus que les fortifications autour de la ville, à la place desquelles on a fait une très belle promenade plantée d'une double allée d'arbres. Le palais de l'évêque, bâti depuis une cinquantaine d'années, est magnifique. Munster avoit été donnée au roi de Prusse, qui l'a cédée à la France par le traité de Tilsit; avant d'être réunie à l'empire, elle faisoit partie du grand duché de Berg. Elle est fameuse par les horreurs qu'y commirent les Anabaptistes dans le XVI<sup>e</sup> siècle, et par le traité de paix qui y fut conclu en 1640, et qu'on appelle aussi le traité d'Osnabruck et de Westphalie.

REES, sous-préfecture, tribunal de première instance.

NEWHAUSEN, sous-préfecture, tribunal de première instance.

STEINFURT, sous-préfecture, tribunal de première instance.

## ARTICLE XV.

### Territoire des villes Anséatiques.

Ces pays, comme nous l'avons dit, sont divisés en trois départements, l'Ems - Supérieur, les Bouches-du-Weser, et les Bouches-de-l'Elbe.

#### 1. Département de l'Ems-Supérieur.

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trente-deuxième division militaire, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Population, 415,818 habitants.

OSNABRUCK, ci-devant capitale de l'évêché de ce nom, *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*, sur l'Hèse. C'est une ville grande et riche, avec un château fortifié, où résidoit le prince-évêque, quand il n'avoit pas de terre plus considérable. On y compte 9,229 habitants. Les chanoines

ont dro  
cette v  
tentiain  
pendan  
pour c  
nabruc

L'évê  
Munste  
alterna  
luthéri  
Hanov  
tour d  
l'arche  
avoit l  
demnit  
terre,  
tions s  
sheim,  
dans le  
le terr  
cession  
popula  
revenu

MINI  
de pren  
cipauté  
habitan  
défend  
grand

La p  
évêché  
à l'élec  
tion à

HER  
riale :  
besse é  
branch  
luthéri  
Raven  
Urc

ont droit de choisir l'évêque catholique. Ce fut dans cette ville que s'assemblèrent, en 1648, les plénipotentiaires protestants pour la paix de Westphalie, pendant que les catholiques étoient à Munster: c'est pour cela qu'on l'appelle quelquefois la paix d'Osnabruck.

L'évêché d'Osnabruck étoit à l'orient de celui de Munster. On convint, en 1648, qu'il seroit gouverné alternativement par un évêque catholique et par un luthérien, qui devoit être de la maison de Brunswick-Hanovre. Quand c'étoit un protestant qui étoit en tour d'être élu, il ne jouissoit que du temporel; et l'archevêque de Cologne, qui étoit le métropolitain, avoit la jurisprudence spirituelle. Par le traité des indemnités, cet évêché avoit été cédé au roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, pour ses prétentions sur le comté de Sayn-Altenkirchen, Hildesheim, Corvey et Hexter, et les droits et propriétés dans les villes de Hambourg et de Brême, et dans le territoire de cette dernière, comme aussi pour la cession du bailliage de Vilderhausen. On estimoit la population de cet évêché à 120,000 habitants, et le revenu à 630,000 francs.

MINDEN, sur le Weser, *sous-préfecture, tribunal de première instance*, ci-devant *capitale* de la principauté du même nom. Cette ville compte 5 à 6,000 habitants. Elle a un long pont de pierre qui est défendu par un bon fort. On fait dans cette ville un grand commerce de blé.

La principauté de Minden étoit anciennement un évêché qui avoit été sécularisé en 1648, et donné à l'électeur de Brandebourg. On estimoit sa population à 86,000 habitants.

HERFORD: c'est une ville qui étoit autrefois impériale: elle avoit une abbaye calviniste dont l'abbesse étoit princesse de l'Empire, et la seule de cette branche de la religion protestante; les autres sont luthériennes. Cette ville faisoit partie du comté de Ravensberg.

URCH, au nord de Minden.

QUACKENBOURG, au nord d'Osnabruck, *sous-préfecture, tribunal de première instance*. Elle est sur l'Hèse.

LINGEN, *sous-préfecture, tribunal de première instance*.

DIEPHOLD, ci-devant *capitale* d'un comté de ce nom, près du lac de Dumer : on y compte 206 maisons. Le comté de Diephold, marécageux et couvert de bruyères, appartenoit à l'électeur d'Hanovre. On y fabrique des toiles et des étoffes de laine. La population du comté étoit de 12,000 habitants.

MEPPEN, *sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte* : cette ville, qui n'est pas grande, étoit comprise ci-devant dans le bas évêché de Munster et appartenoit au duc d'Aremberg. Elle est au confluent de l'Ems, et de l'Hèse, qui vient d'Osnabruck.

## 2. Département des Bouches-du-Weser.

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trentedeuxième division militaire, et a trois députés à élire pour le corps législatif. Population, 329,862 habitants.

BRÈME, *place forte, ci-devant ville libre impériale et anseatique, et capitale* d'un duché du même nom, aujourd'hui chef-lieu de *préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*, sur le Weser. Cette ville est grande et très commerçante. Elle a 37,725 habitants. Pour mettre le commerce de Brème, et la navigation du bas Weser à l'abri de toute entrave, on avoit supprimé à perpétuité le péage de l'Elsfleet.

Le duché de Brème étoit anciennement un archevêché : mais il avoit été sécularisé en 1648, et donné au roi de Suède, qui l'avoit cédé à l'électeur d'Hanovre en 1715 : ce duché renfermoit 180,000 habitants. Il faisoit partie du cercle de Basse-Saxe.

OLDENBOURG, *sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte*, ci-devant *capitale* d'un comté de ce nom qui appartenoit au duc d'Oldenbourg.

Cette  
Les co  
de Dan

Le c  
de Wes  
rit bea

DEL  
dembou  
qui app  
ville d

NIEM  
instanc  
Weser

Hoy  
comté  
bon ch

Le c  
phalie  
avoit la

y poss  
ce com  
sablon  
beauco

FERI  
de ce  
habitan  
villes.

Ferden  
cularis

la Suèd  
à l'élec  
tièrem

vais, 1  
BRE  
mière

Ce d  
de sou  
deuxiè

Cette ville a un château magnifique et très fort. Les comtes d'Oldembourg étoient la tige des maisons de Danemarck et des ducs de Holstein.

Le comté d'Oldembourg faisoit partie du cercle de Westphalie : c'est un pays fertile, et où l'on nourrit beaucoup de chevaux qui sont très forts.

DELMENHORST, sur le *Delmen*, au sud-est d'Oldembourg, ci-devant *capitale* d'un comté de ce nom qui appartenoit également au duc d'Oldembourg. Cette ville dépendoit de la régence d'Oldembourg.

NIENBOURG, *sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte* ; au confluent de l'Oder et du Weser.

HOYE, sur le Weser, ci-devant *capitale* d'un comté de ce nom : c'est une ville médiocre avec un bon château.

Le comté de Hoye faisoit partie du cercle de Westphalie, et appartenoit à l'électeur d'Hanovre, qui en avoit la voix aux diètes. Le landgrave de Hesse-Cassel y possédoit quelques territoires. La population de ce comté étoit de 40,000 habitants. Il est en général sablonneux et couvert de bruyères ; on y fabrique beaucoup de toiles.

FERDEN, sur l'*Aller*, ci-devant *capitale* du duché de ce nom. C'est une ville où l'on compte 4,000 habitants. Elle est partagée en vieille et nouvelle villes. Elle étoit autrefois impériale. Le duché de Ferden étoit anciennement un évêché, qui a été sécularisé en 1648, et cédé à la Suède. Mais en 1706, la Suède l'avoit engagé pour une somme considérable à l'électeur d'Hanovre, et elle le lui avoit cédé entièrement en 1719. Ce comté, dont le sol est mauvais, renfermoit 30,000 habitants.

BREMERLEHE, *sous-préfecture, tribunal de première instance.*

### 3. Département des Bouches-de-l'Elbe.

Ce département est divisé en quatre arrondissements de sous-préfecture, est compris dans la trentième division militaire, et a quatre députés à

élire pour le corps législatif. Population, 273,284 habitants.

HAMBOURG, sur l'*Elbe*, au midi du duché de Holstein, *préfecture, cour impériale, tribunaux de première instance et de commerce*, ci-devant ville libre, impériale, et anseatique. Par le traité des indemnités, elle avoit à sa disposition tous les droits, bâtimens et revenus du duché de Brême et de son grand chapitre, situés dans son enceinte et dans son territoire. Cette ville étoit la plus importante de l'Allemagne, après Vienne et Berlin, et la plus commerçante de toutes. Elle renferme 106,920 habitans. Les grands vaisseaux y remontent de l'Océan par l'*Elbe*. L'hôtel-de-ville, la bourse, et plusieurs églises, sont de beaux édifices. Les juifs y sont fort riches, et y ont une synagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg contient principalement trois grandes îles dans l'*Elbe*. Cette ville est la patrie de Pierre Lambecius, l'un des plus savans hommes du XVII<sup>e</sup> siècle; de Luc Holstenius, garde de la bibliothèque du Vatican, très habile dans les antiquités ecclésiastiques et profanes, et du poète Klopstock, auteur d'un poëme sur le messie, fort estimé en Allemagne.

LUBECK, au nord-est de Hambourg, et au confluent de la *Trave* et du *Wackenitz*, *sous-préfecture, tribunaux de première instance et de commerce*, ci-devant ville libre et impériale. Elle est bien fortifiée, riche, marchande et fort peuplée; pour la cession des villages et hameaux dépendans de son hôpital dans le Mecklenbourg, elle avoit eu tout le territoire de l'évêché et grand chapitre de Lubeck, avec leurs droits et revenus compris entre la *Trave*, la Baltique, le lac de Himmelsdorf, le Holstein danois et le Hanovre. La ville de Lubeck possède un domaine considérable. On y compte 30,000 habitans. Lubeck est le lieu de la naissance de Jean Kirchman, de Laurent Surius, chartreux, célèbre par sa science et par sa piété; de Chrétien Henri Heineken, enfant prodigieux par les qualités de

son esprit  
savait la  
à deux a  
çais ave  
lent. Il  
27 juin

En ex  
1810, p  
pire, la  
canal, q  
commun  
et de l'E

Evêch

TRAV

RATZ

cienne,

Brême:

Meckelb

LUNE

instance

même n

C'est un

puits d'e

LAW

duché d

d'Hanov

qui a un

STAD

bouchur

mière in

La réger

partie, y

POS

EN As

dans la p

En A

son esprit, qui commença à parler à dix mois, qui savoit la géographie et l'histoire ancienne et moderne à deux ans et demi, s'énonçoit en latin et en français avec facilité, et dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans et quelques mois, le 27 juin 1725.

En exécution du sénatusconsulte du 13 décembre 1810, portant réunion des villes anséatiques à l'Empire, la jonction de la mer Baltique aura lieu par un canal, qui, partant de celui de Hambourg à Lubeck, communiquera de l'Elbe au Weser, du Weser à l'Ems, et de l'Ems au Rhin.

Evêché de Lubeck (Voyez Holstein).

TRAVEMUNDE, *tribunal de commerce*.

RATZBOURG. Cette ville, bâtie sur un lac, est ancienne, et avoit autrefois un évêque suffragant de Brême : elle faisoit ci-devant partie du duché de Meckelbourg.

LUNEBOURG, *sous-préfecture, tribunal de première instance, place forte*, ancienne capitale du duché du même nom, sur l'*Elmenow*, qui se jette dans l'Elbe. C'est une grande ville bien fortifiée, célèbre par ses puits d'eau salée, qui sont d'un grand revenu.

LAWEMBOURG, sur l'*Elbe*, ci-devant capitale d'un duché du même nom, qui appartenoit à l'électeur d'Hanovre depuis 1705. C'est une ville considérable, qui a un château bâti sur une hauteur.

STADE, à l'occident de Hambourg, près de l'embouchure de l'Elbe; *sous-préfecture tribunal de première instance*. C'est une ville forte et commerçante. La régence du duché de Brême, dont elle faisoit partie, y étoit établie.

---

## POSSESSIONS DES FRANÇAIS

### HORS DE LA FRANCE.

EN Asie, *Pondichéri*, sur la côte de Coromandel, dans la presqu'île au-delà du Gange.

EN Afrique, sur la côte orientale, les *Isles Bona-*

partie et de France; sur la côte occidentale, l'île Gorée, la rivière de Sénégal et ses dépendances, avec les forts Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin et Portendick; et sur la septentrionale, le Bastion de France, au royaume d'Alger.

En Amérique, les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, avec Saint-Domingue, Cayenne etc. les îles de Saint-Pierre, Miquelon, Sainte-Lucie et Tabago.

*Principales possessions des Hollandais en Asie, en Afrique et en Amérique.*

Les Hollandais ne pouvant faire commerce avec l'Espagne, pendant les grandes guerres qu'ils eurent avec cette couronne lors de l'établissement de leur république, tentèrent d'aller aux Indes nouvellement découvertes. Ils y ont fait des établissements considérables, sur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors sous la domination de l'Espagne. Leurs principales possessions sont :

En Asie, une partie de l'île Java, où est Batavia, la capitale de leurs possessions en ces riches contrées; plusieurs forts dans l'île de Sumatra; une partie considérable des Moluques; Malaca, dans la presque île de ce nom, près de Sumatra; dans la presque île occidentale de l'Inde, Paliacate, etc., sur la côte de Coromandel; Cochin, etc., sur la côte de Malabar, et toutes les côtes de l'île Ceylan, cédée à l'Angleterre par le traité d'Amiens en 1802.

En Afrique, la Mina, etc. sur la côte de la Guinée; le cap de Bonne-Espérance, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique méridionale, plusieurs îles près de la Terre-Ferme, dont la principale est Curaçao; et le territoire de Surinam en Terre-Ferme, à l'orient.

Une partie de ces possessions est actuellement au pouvoir des Anglais.

Des ch

N

1. Le
2. Le
- de la M
3. Le
4. Le
- vinces.
5. Le
- tiques.
6. Le
7. Le
- souvera
8. Le
- 9 Les
10. L
11. L
12. L

§ I. Des

• Outre  
nous av  
Rhône  
24 riviè  
et 7 au r

I. De  
Manche  
versé la

Deux  
près de l  
La qu

près de  
Les d  
II. E  
Ton

A N A L Y S E

*Des choses les plus remarquables autrefois dans le royaume de France.*

Nous les réduirons à douze chefs; savoir :

1. Les fleuves et les rivières principales.
2. Les principaux ports de mer, et les départements de la Marine.
3. Les eaux minérales.
4. Les capitales des gouvernements et des provinces.
5. Les archevêchés, évêchés et chambres ecclésiastiques.
6. Les universités et les académies.
7. Les conseils d'état, les parlements, les conseils souverains.
8. Les pays de droit écrit.
9. Les chambres des comptes et les cours des aides.
10. Les généralités et les élections.
11. Les pays d'états.
12. La cour et les hôtels des monnoies.

§ I. *Des fleuves et des rivières principales de la France.*

Outre les principaux fleuves de la France, dont nous avons parlé; savoir, la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* et la *Garonne*, on peut encore remarquer 24 rivières, dont 6 au nord, 11 dans le milieu, et 7 au midi.

I. Des six qui sont au nord, une se jette dans la Manche, au-dessous d'Abbeville, après avoir traversé la Picardie: c'est la *Somme*.

Deux se déchargent dans la Seine; savoir: l'*Oise*, près de Pontoise, et la *Marne*, près de Paris.

La quatrième est l'*Aisne*, qui se jette dans l'*Oise*, près de Compiègne.

Les deux dernières sont la *Meuse* et la *Moselle*.

II. Entre les onze rivières du milieu, la première,

*Tom. I.*

Q

qui est en Bretagne, la *Vilaine*, se décharge dans l'Océan, au-dessous de la Roche-Bernard.

Les trois autres, qui sont au nord de la Loire, se rendent en Anjou; savoir: la *Mayenne*, la *Sarthe* et le *Loir*. La *Mayenne*, après avoir reçu près d'Angers la *Sarthe*, grossie du *Loir*, se jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui se rendent dans la Touraine; le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuse* et la *Vienne*. Elles se déchargent dans la Loire, à l'exception de la *Creuse*, qui se jette dans la *Vienne*.

La neuvième rivière du milieu de la France est l'*Yonne*. Elle se jette dans la Seine à Montereau.

Il y en a deux qui s'unissent en Bourgogne; savoir: la *Saône* et le *Doux*; et leurs eaux se jettent dans le Rhône, à Lyon.

III. Au midi il y a sept rivières, dont trois se jettent dans la Garonne; ce sont la *Dordogne*, au Bec-d'Ambez, dans le Bordelais; le *Lot*, près d'Aiguillon, dans l'Agénois; le *Tarn*, près de Moissac, dans le Querci.

L'*Adour* se jette dans l'Océan, à Bayonne.

L'*Allier* se décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin, deux se jettent dans le Bas-Rhône, à sa gauche, l'*Isère*, au-dessus de Valence, et la *Durance*, au-dessous d'Avignon.

On peut voir sur ces fleuves et rivières, la carte physique de la France, que Philippe Buache, premier géographe du roi, et gendre du fameux Guillaume Delisle, a publiée en 1770.

## II. Des principaux ports de mer de France sur l'Océan et la Méditerranée, et des départements de la marine.

Il y a 14 ports de mer sur l'Océan, et 3 sur la Méditerranée.

Les premiers sont en Flandre: *Dunkerque* et *Gravelines*; *Calais*, en Picardie; *Dieppe* et le *Hâvre*, en Normandie; *Saint-Malo*, *Brest*, *Lorient* (1) et

(1) Ce dernier port étoit celui où abordoient ci-devant toutes les

Ano

Port-Lo  
Rochelo  
viennem  
Guienn  
Luz.

Les t  
en Lan

On ex  
la Méd  
Brest,  
Rochefo  
vence, e

§ III.

Au no  
Norman  
Bourbon

Dans  
près de  
l'Allier.

Au n  
Bigorre  
Balaruc

§ IV. A

Il y a  
au nord,

Lille,  
capitale  
Hainault

marchandis  
compagnie

*Analyse de l'ancien Roy. de France.* 363

*Port-Louis*, en Bretagne. Au pays d'Aunis, la *Rochelle*, où abordent la plupart des vaisseaux qui viennent de l'Amérique, et *Rochefort*. Ceux de Guienne sont : *Bordeaux*, *Bayonne* et *Saint-Jean-de-Luz*.

Les trois qui sont sur la Méditerranée sont : *Cette*, en Languedoc ; *Marseille* et *Toulon*, en Provence.

*Départemens de la Marine.*

On en compte quatre ; trois sur l'Océan et un sur la Méditerranée. Le *Havre*, dans la Normandie ; *Brest*, à l'extrémité occidentale de la Bretagne ; *Rochefort*, dans le pays d'Aunis. *Toulon*, en Provence, est sur la Méditerranée.

§ III. *Des eaux minérales de France les plus remarquables.*

Au nord, il y en a trois : *Forges*, dans la Haute-Normandie ; *Plombières*, au midi de la Lorraine ; *Bourbonne-les-Bains*, près de Langres en Champagne.

Dans le milieu ; deux : *Bourbon-l'Archambault*, près de Moulins, dans le Bourbonnais ; *Vichi*, sur l'Allier.

Au midi, trois : *Bagnères* et *Barège*, dans le Bigorre, près des monts Pyrénées, en Gascogne ; *Balaruc*, près de Montpellier, en Languedoc.

§ IV. *Des capitales des gouvernements et des provinces de France.*

Il y avoit huit grands gouvernements de province au nord, treize au milieu, et cinq au midi.

GOUVERNEMENT DU NORD

*La Flandre française.*

*Lille*, capitale de la Flandre française ; *Cambrai*, capitale du Cambresis ; *Valenciennes*, capitale du Hainault français.

Les marchandises qui venoient des Indes-Orientales, au profit de la compagnie des Indes.

## L'Artois.

*Arras*, capitale du comté d'Artois.

## La Picardie.

On la partage en haute et basse : la basse est au nord et à l'occident ; la haute à l'orient.

Au nord ; *Calais*, dans la basse, qui est à l'occident, capitale du pays reconquis ; *Boulogne*, du Boulonnais ; *Abbeville*, du Ponthieu ; *Saint-Valery*, du Vimeux ; *Amiens*, capitale de toute la province, et en particulier de la haute, c'est-à-dire de celle qui est plus à l'orient ; *Péronne*, du Santerre ; *Saint-Quentin*, du Vermandois ; *Guise*, de la Thiérache.

## La Normandie.

On la divise en haute et basse. La haute à l'orient, contenoit trois diocèses : *Rouen*, *Lisieux*, *Evreux*. La basse à l'occident, comprenoit quatre diocèses : *Séaz*, *Avranches*, vers la Bretagne ; *Coutances*, vers la mer, à l'occident ; *Bayeux*, au septentrion. La capitale de toute la Normandie est *Rouen* ; et le *Hâvre* l'est de son gouvernement particulier.

## L'Isle-de-France.

Elle comprend dix petits pays. L'Isle-de-France proprement dite ; *Paris*, capitale de l'Isle-de-France propre, de son gouvernement particulier, et de tout le royaume. La Brie française, *Brie-Comte-Robert* ; le Gâtinais français, *Melun* ; le Hurepoix, *Dourdan* ; le Mantais, *Mantes* ; le Vexin français, *Pontoise* ; le Beauvoisis, *Beauvais* ; le Valois, *Crépi* ; le Soissonnais, *Soissons* ; le Laonais, *Laon*.

## La Champagne et la Brie.

On la divise en haute vers le nord, en basse vers le midi. La capitale de la Haute-Champagne est *Rheims* ; la capitale de la basse et de toute la Champagne, *Troyes* ; la capitale de la Haute-Brie, *Meaux* ; celle de la basse, *Provins*.

## Analy

Elle co  
les trois  
*Bar-le-D*  
sont les  
évêchés.

On la  
Suntgau.  
l'Alsace ;  
gau.

On la  
l'orient ;  
évêchés :  
*Malo*,  
quatre év  
*Paul* et *T*

Le M  
en bas v  
Maine,  
*Mayenn*  
tale du H

La L  
au nord  
cette pr  
*Saumur*  
ment qu

La L  
au nord  
la provi  
la capita

## *Analyse de l'ancien Roy. de France. 365*

### *La Lorraine.*

Elle comprend la Lorraine propre, le Barrois et les trois évêchés. *Nanci*, capitale de la Lorraine, *Bar-le-Duc*, du Barrois: *Metz*, *Toul* et *Verdun* sont les capitales de ce qu'on appelloit *les trois évêchés*.

### *L'Alsace.*

On la divise en trois parties: haute, basse et Suntgau. *Strasbourg*, capitale de la basse et de toute l'Alsace; *Colmar*, de la haute; et *Béfort*, du Suntgau.

## GOUVERNEMENTS DU MILIEU.

### *La Bretagne.*

On la divise en haute et basse: la haute vers l'orient, la basse vers l'occident. La haute avoit cinq évêchés: *Rennes*, à l'orient; *Nantes*, au midi; *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieuc*, au nord. La basse avoit quatre évêchés, *Vannes* et *Quimper*, au midi; *Saint-Paul* et *Tréguier*, au nord.

### *Le Maine et le Perche.*

Le Maine est partagé en haut vers le sud-est, et en bas vers le nord-ouest. *Le Mans*, dans le Haut-Maine, est la capitale de toute la province du Maine; *Mayenne* l'est du Bas-Maine. *Mortagne* est la capitale du Perche.

### *L'Anjou.*

La Loire le divise en Haut et Bas-Anjou: le haut au nord, le bas au midi. *Angers* est la capitale de cette province, et en particulier du Haut-Anjou. *Saumur* est la capitale du Bas, et du petit gouvernement qui porte son nom.

### *La Touraine.*

La Loire le divise en haute et basse: la haute est au nord. *Tours* en est la capitale, ainsi que de toute la province. La basse est au midi, et *Amboise* en est la capitale.

## L'Orléanais.

*Orléans*, capitale de l'Orléanais propre et de tout le gouvernement; *Chartres*, capitale de la Beauce; *Vendôme*, capitale du Vendômois; *Châteaudun*, capitale du Dunais; *Blois*, capitale du Blaisois; *Montargis*, capitale du Gâtinais-Orléanais.

## Le Berri.

*Bourges*, capitale du Berri, et en particulier du Haut-Berri. Le Cher le sépare du Bas-Berri, dont la principale ville est *Issoudun*.

## Le Nivernais.

*Nevers*, sur la Loire, capitale.

## La Bourgogne.

*Dijon*, capitale de toute la province, et en particulier du Dijonais. *Châtillon-sur-Seine*, capitale du pays de la Montagne; *Auxerre*, de l'Auxerrois; *Semur*, de l'Auxois; *Autun*, de l'Autunois; *Châlons*, du Châlonais; *Charoles*, du Charolois; *Mâcon*, du Mâconnais; *Bourg*, capitale de la Bresse; *Belley*, capitale du Bugey; *Trévoux*, capitale de la principauté de Dombès.

## La Franche-Comté.

*Besançon*, capitale de la province, qui se divise en quatre grands bailliages. 1. D'Amont; qui renferme *Gray*, sur la Saône. 2. De *Besançon*, sur le Doubs. 3. De *Dôle*, sur la même rivière. 4. D'Aval, où est *Salins*, vers le milieu de la province.

## Le Poitou.

On le divise en Haut-Poitou vers l'orient, et Bas-Poitou vers la mer. La capitale du Poitou, et en particulier du haut, *Poitiers*; dans le bas est *Fontenay-le-Comte*.

## L'Aunis.

L'Aunis est un petit pays à l'extrémité du Bas-Poitou, près de la mer; *la Rochelle* en est la capitale.

Ana

La ha  
la basseOn le  
bas à l'  
du hautSaint  
capitaleLe H  
est la c  
au midiLa H  
Saint-F  
tale de lLyon  
Montbr  
du BeauLe H  
séparent  
prend le  
ainsi qu  
Royan,  
tale: l'  
Gap, c  
Bas-Da

*Analyse de l'ancien Roy. de France.* 367

*La Marche.*

La haute est à l'orient; *Gueret* en est la capitale: la basse est à l'occident; *le Dorat*, capitale.

*Le Bourbonnais.*

On le divise en haut et bas: le haut à l'orient, le bas à l'occident. *Moulins*, près de l'Allier, capitale du haut; *Montluçon*, capitale du bas.

• GOUVERNEMENTS DU MIDI.

*La Saintonge et l'Angoumois.*

*Saintes*, capitale de la Saintonge: *Angoulême*, capitale de l'Angoumois.

*Le Limousin.*

Le Haut-Limousin est au septentrion: *Limoges* en est la capitale, et de toute la province. Le bas est au midi; *Tulles* en est la capitale.

*L'Auvergne.*

La Haute-Auvergne est au midi, la basse au nord. *Saint-Flour*, capitale de la haute; *Clermont*, capitale de la basse et de toute la province.

*Le Lyonnais.*

*Lyon*, capitale de la province et du Lyonnais propre. *Montbrison*, capitale du Forès. *Villefranche*, capitale du Beaujolois.

*Le Dauphiné.*

Le Haut-Dauphiné est vers les montagnes qui le séparent de la Savoie, et vers la Provence. Il comprend le Graisivaudan, dont *Grenoble* est la capitale, ainsi que de toute la province: le Royanez, *Pont-de-Royan*, capitale: le Briançonnais, *Briançon*, capitale: l'Embrunois, *Embrun*, capitale: le Gapençais, *Gap*, capitale: les Baronnies, *le Buys*, capitale. Le Bas-Dauphiné, qui est le long du Rhône, comprend

le Viennois, *Vienne*, capitale : le Diois, *Die*, capitale : le Valentinois, *Valence*, capitale : le Tricastin, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, capitale.

*La Guyenne et la Gascogne.*

*Bordeaux*, capitale du gouvernement de Guyenne et du Bordelais ; *Bazas*, du Bazadois : *Périgueux*, du Périgord : *Agen*, capitale de l'Aginois : *Cahors*, capitale du Quercy : *Rodez*, capitale du comté de Rouergue : *Villefranche*, capitale de la Basse-Marche de Rouergue : *Milhau*, capitale de la haute.

La Gascogne est divisée en plusieurs petits pays. *Auch* est la capitale de la province et de l'Armagnac en particulier : *Condom*, capitale du Condomois : *Dax*, capitale des Landes : *Saint-Sever*, capitale de la Chalosse propre : *Bayonne*, capitale du Labour et du pays des Basques : *Tarbes*, capitale du Bigorre : *Saint-Bertrand*, capitale du Cominge : *Saint-Lizier*, capitale du Couserans.

*Le Béarn et la Basse-Navarre.*

*Pau*, capitale du Béarn : *Saint-Jean-Pied-de-Port*, capitale de la Basse-Navarre.

*Le Comté de Foix.*

*Foix*, capitale du comté de Foix.

*Le Roussillon.*

*Perpignan*, capitale du Roussillon.

*Le Languedoc et les Cévennes.*

Le Languedoc est divisé en haut et en bas. Le haut contenoit neuf diocèses : deux à l'occident, *Toulouse* et partie de *Montauban* ; un au nord, *Alby* ; deux dans le milieu, *Lavaur* et *Castres* ; un au sud-ouest, *Rieux* ; deux au midi, *Mirepoix* et *Saint-Papoul* ; et un renfermé en partie dans la Gascogne, au sud-ouest, *Cominge*. Le Bas-Languedoc avoit onze diocèses : deux au midi, *Alet* et *Carcassonne* ; un au nord du canal, *Saint-Pons* ; quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Mont-*

*Ana*  
*pellier* ;  
trois à l'  
Sous l'  
1. le G  
Vivaraie  
dont la

On la  
septentr  
La hau  
*Digne*,  
sept : A  
*Marseill*

*Carpe*  
au pape  
pas du C  
*Oran*  
nom, e

§ V. L

Il y a  
sans co  
vera le  
termine

Ces c  
des imp  
cèses. l  
*Bourges*

§  
Une  
plusieu  
les pro  
univers  
savoir :

*Analyse de l'ancien Roy. de France. 369*  
pellier; un au nord-ouest de Montpellier, *Lodève*;  
trois à l'occident du Rhône, *Nismes, Alais, Uzès*.

Sous le nom de Cévennes, on renferme trois pays :  
1. le Gévaudan, dont la capitale est *Mende*; 2. le  
Vivarais, dont la capitale est *Viviers*; et le Vélai,  
dont la capitale est le *Puy*.

#### *La Provence.*

On la divise en haute et basse : la haute est au  
septentrion, la basse au midi et vers la Méditerranée.  
La haute contenoit six diocèses : *Apt, Sisteron,*  
*Digne, Riès, Senès, Glandève*. La basse en avoit  
sept : *Aries, Aix*, capitale de toute la Provence;  
*Marseille, Toulon, Fréjus, Grasse, Vence*.

#### *Le Comtat Venaissin et Orange.*

*Carpentras* est la capitale du Comtat. Ce pays étoit  
au pape, aussi bien que la ville d'*Avignon*, qui n'est  
pas du Comtat, et forme un district particulier.

*Orange*, capitale de l'ancienne principauté de ce  
nom, et qui est à la France.

#### § V. *Des Archevêchés et Evêchés, et des Chambres ecclésiastiques.*

Il y avoit en France 18 archevêchés et 113 évêchés,  
sans compter *Avignon* et ses suffragants. On en trou-  
vera le détail dans la géographie ecclésiastique qui  
termine cet ouvrage.

#### *Des Chambres ecclésiastiques.*

Ces *chambres* étoient des tribunaux où l'on jugeoit  
des impositions faites sur le clergé des différents dio-  
cèses. Il y en avoit neuf : *Rouen, Paris, Tours,*  
*Bourges, Lyon, Bordeaux, Pau, Toulouse, Aix*.

#### § VI. *Des Universités et des Académies.*

Une *université* étoit une compagnie composée de  
plusieurs collèges dans la même ville, dans lesquels  
les professeurs enseignoient différentes sciences. Une  
université renfermoit ordinairement quatre facultés,  
savoir : celles de théologie, de droit, de médecine et

des arts. Ces facultés réunies comprenoient toutes les sciences que l'on enseignoit dans les collèges.

Il y avoit 21 universités en France, six au nord, sept dans le milieu, huit au midi.

Celles du nord étoient : *Douay*, en Flandre; *Caen*, en Normandie; *Paris*, dans l'île de France; *Rheims*, en Champagne; *Nanci*, en Lorraine; *Strasbourg*, en Alsace.

Les sept du milieu étoient : *Nantes*, en Bretagne; *Angers*, en Anjou; *Poitiers*, en Poitou; *Orléans*, dans l'Orléanais; *Bourges*, en Berry; *Dijon*, en Bourgogne; *Besançon*, en Franche-Comté.

Les huit du midi étoient : *Bordeaux*, en Guyenne; *Pau*, en Béarn; *Perpignan*, dans le Roussillon; *Toulouse* et *Montpellier*, en Languedoc; *Aix*, en Provence; *Orange*, dans le territoire de ce nom; *Valence*, en Dauphiné.

Il y avoit en France 39 académies et sociétés littéraires : 15 au nord, 8 dans le milieu, et 16 au midi.

Celles du nord étoient : *Arras*, société littéraire; *Amiens*, académie des sciences, belles-lettres et arts; *Rouen*, académie des sciences et belles-lettres; *Caen*, académie des belles-lettres; *Nanci*, société royale des sciences et belles-lettres; *Metz*, société royale des sciences, belles-lettres et arts. *Paris* en avoit sept : 1.<sup>o</sup> l'académie française, 2.<sup>o</sup> des inscriptions et belles-lettres, 3.<sup>o</sup> des sciences, 4.<sup>o</sup> de peinture et sculpture, 5.<sup>o</sup> d'architecture, 6.<sup>o</sup> de chirurgie, 7.<sup>o</sup> d'écriture. *Soissons*, académie française; *Châlons-sur-Marne*, société littéraire.

Celles du milieu étoient : *Brest*, académie de marine; *Auxerre*, société des sciences et belles-lettres; *Angers*, académie des sciences; *Dijon*, académie des sciences et belles-lettres; *Besançon*, académie des sciences, belles-lettres et arts, et une société littéraire-militaire; *la Rochelle*, académie des belles-lettres.

Celles du midi étoient : *Orléans*, société littéraire; *Lyon*, qui en avoit deux, l'une des sciences, belles-

*Anal*

lettres et  
des scien  
société l  
lettres,  
sciences  
belles-let  
florax,  
belles-let  
tecture;  
démie de  
*Marseill*

Depui  
dans les  
culture,  
la natur  
fertilité.

§ VII.  
Cons

Le go  
et l'adm  
se régiss

Le pr  
*d'état*,  
étoit cel  
traitoit  
de la pa

Le se  
on y ré  
nances.

Le tr  
les affa  
vets po

Le qu  
affaires  
tions d  
les réca

lettres et arts; *Villefranche* en Beaujolois, académie des sciences, belles-lettres et arts; *Clermont-Ferrand*, société littéraire; *Bordeaux*, académie des belles-lettres, des sciences et des arts; *Pau*, académie des sciences et beaux arts; *Montauban*, académie des belles-lettres; *Toulouse*, qui en avoit trois, les jeux floraux, une académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, et une de sculpture, peinture et architecture; *Montpellier*, société royale; *Béziers*, académie des sciences et belles-lettres; *Nismes*, *Arles*, *Marseille*, académies des belles-lettres.

Depuis quelques années on avoit encore établi dans les généralités de la France, des sociétés d'agriculture, dont l'occupation principale étoit d'examiner la nature des différents sols, pour en augmenter la fertilité.

§ VII. *Des Conseils d'Etats, des Parlements, des Conseils souverains, et des Conseils supérieurs.*

*Des Conseils d'Etat.*

Le gouvernement des affaires de tout le royaume, et l'administration générale de la justice et des finances, se régissoient par quatre conseils d'état.

Le premier, qui étoit proprement le seul conseil d'état, quoique les autres en portassent aussi le nom, étoit celui que le roi tenoit avec ses ministres; on y traitoit des affaires générales de l'état, de la guerre, de la paix, des alliances avec les étrangers, etc.

Le second s'appeloit le conseil royal des finances; on y régloit les affaires les plus importantes des finances.

Le troisième, le conseil des dépêches, étoit pour les affaires des provinces, des placets, lettres, brevets pour les gouverneurs des provinces.

Le quatrième, le conseil privé ou des parties. Les affaires qui y étoient rapportées, étoient des cassations d'arrêts de parlements, ou des évocations pour les récusations de juges. C'est le seul conseil où le

roi n'assistoit pas en personne. Le chancelier y présidoit.

## 2. Des Parlements et des Conseils souverains.

La justice ordinaire étoit rendue par les *parlements*, qui étoient des cours supérieures qui jugeoient en dernier ressort. On en comptoit treize, dont cinq au nord; savoir : *Douay, Rouen, Paris, Metz, Nanci*. Au milieu, trois : *Rennes, Dijon, Besançon*. Et cinq au midi : *Grenoble, Bordeaux, Pau, Toulouse, Aix*.

Excepté le parlement de Paris, le ressort des autres ne s'étendoit guère au-delà des provinces où ils étoient situés. Nous allons parler de chacun selon l'ordre de leur institution.

I. Le *parlement de Paris* étoit le plus ancien; il fut rendu sédentaire par Philippe-le-Bel, en 1303. Son ressort étoit très grand, et il comprenoit environ la moitié de la France.

II. Celui de *Toulouse* fut institué par le même roi, la même année, et rendu sédentaire en 1443, par Charles VII. Son ressort étoit non seulement en Languedoc, mais aussi dans le Querci, le Rouergue et la Gascogne orientale.

III. Celui de *Rouen* a succédé à la cour souveraine, connue sous le nom d'*échiquier*, instituée par Philippe-le-Bel, en 1303, et rendue perpétuelle par Louis XII, en 1499. Il n'a porté le nom de parlement, que sous François I, en 1515.

IV. Celui de *Besançon* étoit d'abord une cour instituée à Dôle par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1422; il ne prit le nom de parlement que quelques années après. Il fut supprimé par le roi d'Espagne en 1668; mais Louis XIV, s'étant rendu maître de la Franche-Comté, le rétablit à Dôle en 1674, et le transféra, environ deux ans après, à Besançon.

V. Celui de *Grenoble* a été institué sédentaire par Charles VII, en 1453.

VI. Celui de *Bordeaux* a été fait sédentaire par Louis XI, en 1462.

VII. Celui de *Dijon* a été institué par le même

An  
roi, en  
en 149  
VIII  
IX.  
Henri  
jusqu'e  
sidents  
et l'au  
X. C  
par Le  
cellerier  
sur les  
rents p  
de Na  
lement  
XI.  
en 16  
XII  
verain  
en 16  
la vil  
l'appel  
son r  
XI  
verain  
quis l  
du m  
Le  
de P  
y avo  
En  
princ  
miers  
de L  
les év  
de N  
ris,  
rang  
pairs  
les du

roi, en 1477, et rendu sédentaire par Charles VIII, en 1494.

VIII. Celui d'*Aix*, établi par Louis XII, en 1501.

IX. Celui de *Rennes* ou de *Bretagne*, établi par Henri II, roi de France, en 1553. Il a été semestrel jusqu'en 1724; c'est-à-dire que la moitié des présidents et des conseillers servoit six mois de l'année, et l'autre moitié les six autres mois.

X. Celui de *Pau* ou de *Béarn* fut érigé en 1620, par Louis XIII, au lieu du conseil ou de la chancellerie de Navarre. Son ressort ne s'étendoit point sur les matières domaniales et féodales, sur différents pays qui dépendoient du domaine de la cour de Navarre, et qui étoient dans l'étendue des parlements de Toulouse et de Bordeaux.

XI. Celui de *Metz* a été institué par Louis XIII, en 1633. Il étoit semestrel.

XII. Celui de *Douay* fut d'abord un conseil souverain établi à Tournai, qui fut érigé en parlement en 1686. On le transféra à Douay, en 1714, lorsque la ville de Tournai fut cédée aux Autrichiens. On l'appeloit aussi le *parlement de Flandre*: il avoit dans son ressort le Cambresis et le Hainaut français.

XIII. Celui de *Nanci* a succédé à la cour souveraine des anciens ducs de Lorraine, et elle a acquis le titre de parlement par édit de Louis XVI, du mois de septembre 1775.

Le plus illustre de tous ces parlements étoit celui de *Paris*. C'étoit la cour des pairs de France: ils y avoient séance et devoient y être jugés.

Entre ces pairs, il y en avoit anciennement douze principaux, six ecclésiastiques et six laïcs. Les premiers étoient l'archevêque de Rheims, les évêques de Laon et de Langres, qui étoient trois ducs; et les évêques de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, et de Noyon, qui étoient comtes. L'archevêque de Paris, qui fut créé duc et pair en 1674, n'avoit point rang parmi ces anciens pairs ecclésiastiques. Les six pairs laïcs étoient aussi trois ducs et trois comtes; les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne,

et les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne. La réunion de ces six provinces à la couronne avoit éteint ces pairies laïques; elles ne paroissent plus que par des représentants au sacre des rois.

On y a substitué en différens temps des duchés et comtés-pairies qui ne furent érigés d'abord que pour les princes du sang. Cette faveur a été accordée à des gentilshommes dont nos rois vouloient récompenser les services. Le nombre de cette dernière espèce de duchés-pairies étoit considérable.

En voici la liste, telle qu'elle étoit en 1784; et depuis cette époque, il n'en avoit pas été créé de nouveau.

Il y en a au nord, 11. En *Picardie*, 1; Chaules, dans le Santerre. En *Normandie*, 2; Elbeuf, dans la haute: Tury ou Harcourt, dans la basse. Dans l'*Isle-de-France*, 2; Villeroy, dans la Brie française; Warty ou Fitz-James, dans le Beauvoisis. En *Champagne*, 4; Isles-Aumont et Piney-Luxembourg, dans la basse; Praslin, dans le diocèse de Langres; Tresmes ou Gesvres, dans la Brie pouilleuse. En *Lorraine*, 1; Stainville, dans le Barrois, au duc de Choiseul.

Dans le milieu, 15. En *Bretagne*, 3; Rohan, Penthièvre; Quintin ou Lorges, dans la basse. En *Anjou*, 2; Brissac, dans le bas; la Vallière, dans le haut. Dans la *Touraine*, 2; Montbazou, dans la basse; Luynes, dans la haute. Dans l'*Orléanais* propre, 1; Sulli. En *Berri*, 3; Saint-Aignan, Aubigni, Charost. En *Nivernais*, 1; Nevers. En *Poitou*, 3; Richelieu, Thouars, qui appartenoit au duc de la Trimouille, Mortemar, dans le Haut-Poitou.

Au midi, 13. En *Saintonge* et *Angoumois*, 2; savoir, Fontenai ou Rohan-Rohan, dans la Basse-Saintonge, et la Rochefoucault, dans l'Angoumois. En *Limousin*, 1; Noailles au Bas-Limousin. En *Dauphiné*, 1; Valentinais, dans le bas. Dans la *Guyenne*, 6; Fronsac, dans le Bordelais; la Force, dans le Haut-Périgord; Biron, dans le bas; Aiguillon, Tonneins, au duc de la Vauguyon; et Duras, dans l'A-

genois.  
la Bass  
rignan  
lars-Br

Ordre d  
érecti  
parle

Uzès,  
Elbeuf  
Montba  
Trimou  
1599

Sulli,  
Luynes  
Brissac  
Richeli  
Fronsac  
Saint-S  
La Roc  
La For  
Albret  
Rohan  
Piney-  
Gramm  
Villero  
Mortèr  
Saint-  
Tresme  
Noail

Il y  
étoien  
pas le  
voient  
étoien  
celui  
vincia  
d'Itali

*Analyse de l'ancien Roy. de France.* 375

genois. En *Béarn* et *Navarre*, 1; *Grammont*, dans la *Basse-Navarre*. En *Languedoc*, 2; *Fleury* ou *Pérignan*; *Uzès*, dans le bas. En *Provence*, 1; *Villars-Brancas*, dans la haute.

*Ordre de ces duchés-pairies, suivant le temps de leur érection ou de leur enregistrement ou réception au parlement de Paris.*

Uzès, 1572.	Aumont-Isles, 1665.
Elbœuf, 1582.	Charost, 1672.
Montbazou, 1595.	Harcourt, 1709.
Trimouille - Thouars, 1599.	Fitz-James, 1710.
Sulli, 1606.	Chaulnes, 1711.
Luynes, 1619.	Rohan-Rohan, 1714.
Brissac, 1620.	Brancas-Villars, 1716.
Richelieu, 1631.	Valentinois, 1716.
Fronsac, 1634.	Nevers, 1720.
Saint-Simon, 1635.	Biron, 1723.
La Rochefoucault, 1637.	La Vallière, 1723.
La Force, 1637.	Aiguillon, 1731.
Albret-Bouillon, 1652.	Fleuri, 1736.
Rohan-Chabot, 1652.	Duras, 1755.
Piney-Luxembourg, 1662.	Vauguyon - Tonneins, 1758.
Grammont, 1663.	Choiseul-Stainville, 1758.
Villeroi, 1663.	Praslin, 1762, au comte de Choiseul.
Mortemar, 1663.	Clermont - Tonnerre, 1773.
Saint-Aignan, 1663.	Aubigny, 1777.
Tresme-Gesvres, 1663.	
Noailles, 1663.	

3. *Des Conseils souverains, etc.*

Il y avoit en France deux conseils souverains, qui étoient comme les parlements, quoiqu'ils n'en eussent pas le nom. Ils jugeoient en dernier ressort, recevoient du roi les édits, etc. Ces conseils souverains étoient, en *Alsace*, celui de *Colmar*; en *Roussillon*, celui de *Perpignan*. On doit y ajouter le conseil provincial d'*Arras*, le conseil supérieur de *Corse*, île d'*Italie*, cédée à la France par la république de *Gènes*:

ceux d'Amérique; savoir, les conseils supérieurs du Cap, du Port-au-Prince, dans l'île de Saint-Domingue; et ceux des îles de la Martinique et de la Guadeloupe.

#### 4. Des Justices inférieures.

Les tribunaux de justice qui ressortissoient en France aux tribunaux supérieurs, étoient les *bailliages* et les *sénéchaussées*, dont plusieurs étoient *présidiaux*. Ces derniers tribunaux rendoient justice sans appel dans certains cas; mais dans des matières importantes, on pouvoit appeler aux tribunaux supérieurs dans le ressort desquels ils se trouvoient: il en étoit de même du conseil supérieur d'Arras, comme on l'a déjà observé.

#### § VIII. Des pays de Droit écrit.

En parlant de la justice, il est à propos de remarquer ici qu'elle se rendoit en France, non-seulement selon les ordonnances de nos rois, mais encore selon le droit romain, et selon les coutumes particulières. Les provinces où l'on jugeoit selon le droit romain s'appeloient *pays de droit écrit*. C'étoient principalement les provinces méridionales, la Guyenne et la Gascogne, le Roussillon, le Languedoc, la Provence en grande partie, le Dauphiné, le Lyonnais, le Forès, le Beaujolais, partie d'Auvergne, l'Alsace et une partie des trois évêchés. Les autres pays avoient leurs *coutumes* particulières qui ont été long-temps sans être écrites.

#### § IX. Des chambres des Comptes et des Cours des Aides.

##### 1. Chambres des Comptes.

Les *chambres des comptes* étoient des cours supérieures fort anciennes; c'étoit où se rendoient les comptes des deniers du roi; on y enregistroit aussi et on y gardoit tout ce qui concernoit le domaine.

Il y en avoit douze dans la France; mais plusieurs

Ana

étoient v  
veraines  
en Nor  
parleme  
où tout  
comptes  
Nevers  
gogne;  
quatre  
en Béa  
guedoc  
Il n  
compte  
et dist

Ces  
blies p  
à la r  
Il y  
unie a  
(Colm  
3 dan  
la mè  
(Dôl  
Clerm  
ment)  
(Pau  
unie à  
sillon  
chamb  
Il  
dites  
Mon

On

(1)  
pôt, et

étoient unies à des parlements ou autres cours souveraines (1). On en trouvoit quatre au nord : *Rouen*, en Normandie ; (*Nancy*, en Lorraine, unie à son parlement) ; *Bar-le-Duc*, dans le Barrois ; et *Paris*, où toutes les chambres envoioient le double de leurs comptes : quatre au milieu ; *Nantes*, en Bretagne ; *Nevers*, pour le domaine ducal ; *Dijon*, en Bourgogne ; (*Dôle*, unie au parlement de Besançon) : quatre au midi ; *Grenoble*, en Dauphiné ; (*Pau*, en Béarn, unie au parlement) ; *Montpellier*, en Languedoc ; *Aix*, en Provence.

Il n'y avoit proprement que huit chambres des comptes, y en ayant quatre unies à des parlements, et distinguées ici par des ( ).

## 2. Cours des Aides.

Ces cours étoient des juridictions supérieures établies pour juger les différends sur les deniers royaux, à la réserve du domaine.

Il y en avoit 15 : au nord, 4 ; *Paris*, (*Metz*, unie au parlement) ; (*Nancy*, unie à son parlement) ; (*Colmar*, en Alsace, unie au conseil souverain) : 3 dans le milieu ; (*Rennes*, unie au parlement de la même ville) ; (*Dijon*, unie aussi au parlement) ; (*Dôle*, unie au parlement de Besançon) : 8 au midi ; *Clermont*, en Auvergne ; (*Grenoble*, unie au parlement) ; *Bordeaux*, *Montauban*, dans le Querci ; (*Pau*, en Béarn, unie au parlement) ; (*Montpellier*, unie à la chambre des comptes) ; (*Perpignan*, en Roussillon, unie au conseil souverain) ; (*Aix*, unie à la chambre des comptes).

Il n'y avoit ainsi de cours des aides proprement dites, que celle de *Paris*, *Clermont*, *Bordeaux* et *Montauban*.

## § X. Des Généralités et Elections.

On appelloit *généralité*, l'étendue d'un bureau des

(1) On ne doit pas compter *Lille*, qui n'étoit qu'un ancien dépôt, et où il n'y avoit nul officier, comme dans les autres.

trésoriers de France, établis pour faciliter la recette des tailles et autres deniers royaux. Chaque généralité avoit son intendant particulier, excepté Toulouse et Montpellier qui avoient le même.

Il y avoit 20 généralités divisées en élections, et 12 sans élections.

On appeloit *élections*, des tribunaux qui jugeoient principalement des différends sur les tailles et les impôts en première instance, à l'exception des gabelles et du domaine du roi.

Les vingt généralités divisées en élections, étoient :

*Au nord.*

I. Amiens, qui avoit six élections; savoir: *Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Saint-Quentin, Montdidier*. L'Artois étoit ci-devant de cette généralité, mais il a été depuis de celle de Flandre.

II. Rouen, quatorze élections; savoir, *Rouen*, et au nord de cette ville, *Neufchâtel, Arques, Eu*; au sud-est, *Lions, Gisors, Chaumont, les Andelys*; au sud de Rouen, *Pont-de-l'Arche*; au sud-ouest, *Pont-l'Evêque, Pont-Audemer*; au nord-ouest, *Cau-debec et Montivilliers*.

III. Caën, neuf élections: *Caën, Bayeux, Valogne, Carentan, Saint-Lô, Coutance, Vire, Avranches, Mortain*.

IV. Alençon, neuf élections: *Alençon*, et au nord-ouest de cette ville, *Domfront, Argentan, Falaise*; puis tournant du nord au sud, *Lisieux, Bernai, Conches, Verneuil, Mortagne*.

V. Paris avoit vingt-deux élections: *Paris, Dreux, Montfort-l'Amaury, Mantes, Pontoise, Beauvais, Senlis, Compiègne, Meaux, Coulommiers, Rosoy, Melun, Provins, Montereau, Nemours, Etampes, Nogent-sur-Seine, Sens, Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre, Vezelai*, dans le Nivernais.

VI. Soissons, sept élections: *Soissons, Laon, Guise, Noyon, Clermont, Crépy, Château-Thierry*.

VII. Châlons-sur-Marne, treize élections: *Châlons, Epernay, Rheims, Rhétel, Sedan, Sainte-Me-*

An  
nehou  
Bar-s  
Ces  
vingts

I. C  
Pithiv  
dôme  
meci  
logne.

II.  
Loche  
lay,  
teau a  
Gonti

III.  
Châte  
en Bo

IV.  
sur la  
les Sa  
raud.

V.  
Jean-

VI.  
Never  
braill  
Ces  
quant

I. I  
au no  
et dar

II.  
soire,

III.  
Mont  
Beauj

*Analyse de l'ancien Roy. de France. 379*

*neould, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Sézanne en Brie.*

Ces sept généralités du nord renfermoient quatre-vingts élections.

*Dans le milieu.*

I. Orléans, douze élections: *Orléans, Montargis, Pithiviers, Dourdan, Chartres, Châteaudun, Vendôme, Blois, Beaugenci, Gien*, sur la Loire, *Clameci* dans le Nivernais, et *Romorentin* dans la So-logne.

II. Tours, seize élections: *Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Richelieu, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Beaugé, la Flèche, Château du Loir, le Mans, Mayenne, Laval, Château-Gontier.*

III. Bourges, sept élections: *Bourges, Issoudun, Châteauroux, le Blanc, la Châtre, Saint-Amand* en Bourbonnais, *la Charité* sur Loire.

IV. Poitiers, neuf élections: *Poitiers, Confolens* sur la Vienne, *Saint-Maixent, Niort, Fontenai, les Sables d'Olonne, Mauléon, Thouars, Châtelleraud.*

V. La Rochelle, cinq élections: *la Rochelle, Saint-Jean-d'Angeli, Marennas, Saintes, Cognac.*

VI. Moulins, sept élections: *Moulins, Gannat, Nevers, Château-Chinon, Montluçon, Gueret, Combrailles*, sur les confins de l'Auvergne.

Ces six généralités du milieu renfermoient cinquante-six élections.

*Au midi.*

I. Limoges, cinq élections: *Limoges, Bourganeuf* au nord-est de Limoges, à son sud-est *Tulles, Brives*, et dans l'Angoumois *Angoulême.*

II. Riom, six élections: *Riom, Clermont, Issoire, Brioude, Saint-Flour, Aurillac.*

III. Lyon, cinq élections: *Lyon, Saint-Etienne, Montbrison, Roanne* sur la Loire et *Villefranche* en Beaujolais.

IV. Grenoble, six élections: *Grenoble, Vienne, Romans, Valence, Montélimar, Gap.*

V. Bordeaux, cinq élections: *Bordeaux, Périgueux, Sarlat, Agen, Condom.*

VI. Montauban, six élections: *Montauban, Cahors, Figeac, Villefranche de Rouergue, Rhodéz, Milhaud.*

VII. Auch, six élections: *Auch, Lomagne, Rivière, Verdun, Mirande, le Cominge* et le *Conserans*. Mais de la même généralité, qui étoit jointe à l'intendance de Pau, dépendoient les pays d'états de Basse-Navarre, de Béarn, de Bigorre, de Soule, de Nébouzan, et les pays et villes abonnées du Labour et de Bayonne, de Dax, de Marsan, de Tur-san, de Gabardan, de Lectoure, et des Quatre-Val-lées, qui n'étoient point élections.

Ces sept généralités du midi renfermoient trente-neuf élections, qui, jointes aux cinquante-six du milieu, et aux quatre-vingts du nord, formoient en tout cent-soixante-quinze élections dans le royaume.

#### Généralités sans élections.

Les généralités qui n'avoient pas d'élections étoient au nombre de douze. On en comptoit 5 au nord; la *Flandre* et l'*Artois*; la première étoit divisée en treize subdélégations, et l'Artois avoit huit bailliages et une gouvernance, qui étoit celle d'Arras; le *Hainaut*, la *Lorraine*; *Metz*, qui renfermoit le pays Messin, et les territoires de Toul et de Verdun; l'*Alsace* divisée en treize bailliages.

Au milieu, trois: la *Bretagne*, divisée en neuf diocèses: la *Bou-gogne*, qui renfermoit vingt-trois bailliages; la *Franche-Comté*, partagée en quatorze bailliages.

Au midi, quatre: le *Languedoc*, qui contenoit deux généralités sous un même intendant; savoir, celle de *Toulouse*, divisée en onze diocèses, et celle de *Montpellier*, qui se partageoit en douze diocèses; le *Roussillon*, qui avoit trois vigueries; *Aix*, partagée en vingt vigueries.

On droit t mêmes souter faire ce pie et de l la Br vence comté magn

Les qui j et de cours qui e Il

mor en 10 suppl parle étoier c'étoi parle sang la ch Nan raine évêq

On quoi suppl il n' au n Stra

§ XI. *Des Pays d'états.*

On appelloit *pays d'états*, des provinces qui avoient droit de former des assemblées, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles devoient faire pour soutenir les charges de l'état, de les régler et de les faire payer. Il y en avoit plusieurs en France sur ce pied : c'étoient l'*Artois*, les châtellenies de Lille et de Douai, qui prenoient le titre d'*états de Flandre*; la *Bretagne*, la *Bourgogne*, le *Languedoc*, la *Provence*, le *Béarn*, la *Basse-Navarre*, le *Bigorre*, le comté de *Foix*, et les petits pays de *Soule*, d'*Armagnac*, de *Nébouzan* et de *Marsan*.

§ XII. *Des Cours et Hôtels des monnoies.*

Les *cours des monnoies* étoient des cours supérieures, qui jugeoient en dernier ressort du fait des monnoies, et de tout ce qui y avoit rapport. On appelloit à ces cours de toutes les chambres et hôtels des monnoies qui étoient dans leur ressort.

Il n'y avoit plus en un sens, qu'une cour des monnoies, qui résidoit à Paris; celle de Lyon, créée en 1704, pour les provinces méridionales, ayant été supprimée au mois d'août 1771. Cependant quelques parlements, etc. jugeoient du fait des monnoies, et étoient à cet égard, comme des cours de monnoies : c'étoient ceux des nouvelles provinces, tels que le parlement de *Pau*, en Béarn; le parlement de *Besançon*, en Franche-Comté, depuis la suppression de la chambre des comptes de *Dôle*; le parlement de *Nancy*, pour le ressort de l'ancien duché de Lorraine; le parlement de *Metz*, pour le pays des trois évêchés.

On comptoit ci-devant trente villes où l'on fabriquoit des espèces d'or et d'argent : douze ont été supprimées par l'édit du mois de mars 1772 : ainsi il n'y en avoit plus que dix-huit. On en trouvoit au nord cinq; c'étoient *Lille*, *Rouen*, *Paris*, *Metz* et *Strasbourg*.

Au milieu, quatre ; *Nantes , Angers , Orléans , la Rochelle.*

Il y en avoit neuf au midi : *Limoges , Lyon , Bordeaux , Bayonne , Pau , Perpignan , Toulouse , Montpellier et Aix.*

Ces villes se servoient d'une lettre de l'alphabet pour distinguer les monnoies frappées dans chacune d'elles. Nous les mettrons ici selon l'ordre des lettres qui leur servoient de marque : l'étoile désigne celles qui ont été supprimées.

A. Paris.	Q. Perpignan.
B. Rouen.	R. Orléans.
* C. Caen.	* S. Rheims.
D. Lyon.	T. Nantes.
* E. Tours.	* V. Troyes.
F. Angers.	* X. Amiens.
* G. Poitiers.	* Y. Bourges.
H. La Rochelle.	* Z. Grenoble et Aix.
I. Limoges.	* g. Rennes.
K. Bordeaux.	AA. Metz.
L. Bayonne.	BB. Strasbourg.
M. Toulouse.	* CC. Besançon.
N. Montpellier.	W. Lille.
* O. Riom.	<i>Empreinte de Vache. Pau.</i>
P. Dijon.	

### De l'ancienne Gaule.

Après avoir décrit la France telle qu'elle étoit, il ne sera pas inutile de donner en abrégé la division ancienne de ce grand pays.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule que les Romains appeloient *Cisalpine*, c'est-à-dire celle qui étoit à leur égard en-deçà des Alpes : c'est la partie septentrionale de l'Italie, qu'on a nommée depuis *Lombardie*. Ce grand pays fut conquis par des colonies de Gaulois qui commencèrent à sortir de la Gaule vers l'an 600 avant Jésus-Christ. Les Romains lui donnèrent aussi le nom de *Togata*, par-

ceque s  
robe lo

La v  
Transa  
rapport  
puis la  
grande  
et au m  
Chevelu  
portoier  
dont Na  
pitale. C  
mière.

1. La  
Celtique  
La G  
Lyonna  
La p  
pelle a  
suffraga  
La se  
La tr  
vêché d  
Bretagn

La qu  
chés de  
très lon

La ci  
vêché de  
sont enc

2. Il  
La pr  
chés de

La se  
deux e

La tr  
et de se  
vempopu

ce que ses habitants prirent comme eux la toge ou robe longue.

La véritable Gaule, que les Romains appeloient *Transalpine*, c'est-à-dire au-delà des Alpes, par rapport à eux, comprenoit ce qui s'est nommé depuis la *France*, la *Savoie*, la *Suisse*, et la plus grande partie des *Pays-Bas*, etc. terminée à l'orient et au nord, par le Rhin. Elle se divisoit en Gaule *Chevelue*, ainsi nommée à cause que les habitants portoient leurs cheveux longs, et Gaule *Narbonnaise*, dont Narbonne, bâtie par les Romains, étoit la capitale. Celle-ci étoit bien moins étendue que la première.

1. La Gaule *Chevelue* se divisoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitannique* et Gaule *Belgique*.

La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnaises*, dont Lyon étoit la principale ville.

La première *Lyonnaise* renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'*archevêché de Lyon*, avec ses suffragants.

La seconde *Lyonnaise*, toute la Normandie.

La troisième *Lyonnaise*, le territoire de l'*archevêché de Tours* et de ses suffragants, la plupart en Bretagne.

La quatrième *Lyonnaise*, le territoire de l'*archevêché de Sens* et de ses suffragants, dont Paris a été très long-temps, et jusqu'en 1622.

La cinquième *Lyonnaise*, le territoire de l'*archevêché de Besançon* et de ses suffragants, dont deux sont encore en Suisse.

2. Il y avoit trois Gaules *Aquitanniques*.

La première comprenoit le territoire des *archevêchés de Bourges* et d'*Albi*, avec leurs suffragants.

La seconde, le territoire de l'*archevêché de Bordeaux* et de ses suffragants.

La troisième, le territoire de l'*archevêché d'Auch* et de ses suffragants: elle se nommoit aussi la *Novempopulanie*, à cause de ses neuf peuples.

3. La Gaule *Belgique* se divisait en deux Belges et deux Germanies.

La *Belgique première* renfermait le territoire de l'archevêché de Trèves et des trois anciens suffragants, Metz, Toul et Verdun.

La *Belgique seconde* comprenait le territoire de Rheims et de ses suffragants, et encore ce qui formait ci-devant la nouvelle province ecclésiastique de Cambrai et une partie de celle de Malines.

La *Germanie première* contenait le territoire de Mayence, et de ses suffragants en-deçà du Rhin; savoir, Strasbourg, Spire, Worms.

La *Germanie seconde* renfermait le territoire de Cologne et de ses suffragants, Liège, et Utrecht qui a été depuis érigé en archevêché.

II. La Gaule *Narbonnaise*, nommée en latin *Braccata*, à cause d'une sorte d'habillement (1) que portaient ses habitants, renfermait la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et les Cévennes. Cette Gaule se divisait en cinq; savoir, deux Narbonnaise, une Viennoise, les Alpes maritimes et les Alpes Graies ou les hautes.

On trouvera le détail de cette ancienne division, dans notre *Géographie ecclésiastique*, à la fin du *Tom. II.*

## A N A L Y S E

*Des choses les plus remarquables de l'Empire Français.*

### I. Du Gouvernement.

Le gouvernement de la France a été remis entre les mains d'un Empereur par le sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12 (18 mai 1804.)

La dignité impériale est héréditaire dans la famille de l'Empereur, de mâle en mâle, suivant

(1) *Bracca* étoit un haut-de-chausse.

l'ordre  
femmes.  
de Rome  
Français.

L'Emp  
lois qui  
proposit  
dignitai  
de l'Emp  
présiden  
conseille  
présiden  
de la lé  
préséts,

Les E  
l'église  
dans l'é  
année de

Les g  
six par  
celles de  
pire, d'  
connétab  
des dépa  
grand d

Le sé  
des titu  
chaque  
présiden

Les g  
chaux d  
celui de  
2° des  
nombre

Ton

l'ordre de progéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes. L'héritier présomptif porte le titre de roi de Rome, les frères de l'Empereur, celui de princes Français.

L'Empereur a le pouvoir exécutif, l'initiative des lois qui sont rendues par un corps législatif sur sa proposition, le droit de grace: il nomme les grands dignitaires de l'Empire, les ministres, les maréchaux de l'Empire, les grands officiers de la couronne, le président du sénat, celui du corps législatif, les conseillers d'état, les archevêques, les évêques, les présidents des consistoires généraux, les membres de la légion d'honneur et des cours impériales, les préfets, les sous-préfets, etc.

Les Empereurs, après avoir été couronnés dans l'église de Notre-Dame de Paris, doivent l'être dans l'église Saint-Pierre de Rome, avant la dixième année de leur règne.

## II. *Des grandes dignités de l'Empire.*

Les grandes dignités de l'Empire ont été fixées à six par le sénatus-consulte organique, savoir: celles de grand électeur, d'archi-chancelier de l'Empire, d'archi-chancelier d'état, d'archi-trésorier, de connétable, de grand amiral. Le gouverneur général des départements au-delà des Alpes, est également grand dignitaire.

Le sénatus-consulte organique règle les fonctions des titulaires des grandes dignités de l'Empire: chaque titulaire des grandes dignités de l'Empire est président à vie d'un collège électoral.

## III. *Des grands officiers de l'Empire.*

Les grands officiers de l'Empire sont 1° les maréchaux de l'Empire, dont le nombre ne peut excéder celui de seize, non compris ceux qui sont sénateurs; 2° des inspecteurs et colonels généraux, dont le nombre, qui avoit été fixé à huit par le sénatus-

consulte organique, a été porté à dix par celui du 19 mars 1811.

Chacun des officiers de l'Empire préside un collège électoral qui lui est spécialement affecté.

#### IV. *Du Sénat conservateur.*

Le sénat conservateur est dépositaire de la constitution; il en interprète la volonté; il en surveille le maintien et l'exécution.

Le sénat se compose des princes français qui ont atteint leur dix-huitième année, des titulaires des grandes dignités de l'Empire, de quatre-vingt membres nommés sur la présentation de candidats choisis par l'Empereur, de citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de sénateur.

Le sénat nomme les quatre-vingt sénateurs dont il vient d'être parlé, les membres du corps législatif sur une liste de candidats présentés par les collèges électoraux, enfin les quarante-huit conseillers en la cour de cassation sur une liste triple de candidats présentés par l'Empereur.

Le sénat a dans son sein deux commissions chacune de sept membres, l'une pour la liberté individuelle, l'autre pour la liberté de la presse.

#### V. *Des Sénatoreries.*

Les sénatoreries sont au nombre de 36; il y en a une par chaque arrondissement de cour impériale. Les chefs-lieux sont: Agen, Aix, Ajaccio, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges, Bruxelles, Caen, Colmar, Dijon, Douai, Florence, Gènes, Grenoble, Hambourg, la Haye, Liège, Limoge, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nismes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rome, Rouen, Toulouse, Trèves, Turin.

Les sénatoreries sont conférées par l'Empereur, sur la présentation du sénat, qui, pour chacune, désigne trois sénateurs.

Les titulaires sont à vie: ils sont tenus de résider chaque année au moins trois mois dans leur sénatorerie;

ils remplissent les missions extraordinaires que l'Empereur juge à propos de leur donner dans leur arrondissement; et ils lui en rendent compte directement.

*Des Ministres.*

Les ministres de sa majesté sont au nombre de douze, non compris les ministres d'état; savoir: le grand-juge ministre de la justice, le ministre des finances, le ministre secrétaire d'état, les ministres de la marine et des colonies, des relations extérieures, du trésor public, de la guerre, des cultes, de l'intérieur, de l'administration de la guerre, de la police générale, du commerce.

*VI. Du Conseil d'état.*

Le conseil d'état est divisé en cinq sections: celles de législation, de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine. Chaque section a un président nommé par l'Empereur.

Outre les conseillers d'état qui composent ces sections, il en est d'autres qui sont en service ordinaire hors des sections et en service extraordinaire.

Il y a près du conseil d'état des maîtres des requêtes et des auditeurs.

*VII. Du Corps législatif.*

Le corps législatif est composé de membres nommés par le sénat, sur une liste triple au moins de candidats élus par les collèges électoraux. Chaque département a un certain nombre de députés à élire pour le corps législatif; le nombre a été fixé en général à raison d'un par 100,000 habitants.

Le corps législatif est renouvelé tous les ans par cinquième: les membres sont rééligibles sans intervalle.

Les conditions pour être élu candidat, sont 1° d'être citoyen français, 2° d'avoir son domicile politique dans le département où l'on est élu, 3° d'avoir 40 ans accomplis au jour de l'élection.

Pour effectuer le renouvellement du corps légis-

latif, les départements ont été répartis en cinq séries, qui sont appelées successivement à élire de nouveaux candidats.

### VIII. *Des Colléges électoraux.*

Les colléges électoraux se distinguent en colléges de départements et colléges d'arrondissements. Les premiers doivent être composés chacun au moins de deux cents membres et au plus de trois cents. Les colléges d'arrondissements ne doivent avoir chacun ni plus de deux cents membres ni moins de cent vingt. Les colléges électoraux sont composés 1<sup>o</sup> des électeurs élus par les assemblées cantonales; 2<sup>o</sup> des membres de la légion d'honneur que l'Empereur juge à propos d'y adjoindre. Ces derniers ne sont pas compris dans le nombre qui vient d'être indiqué.

Les colléges électoraux ne s'assemblent que lorsqu'ils ont été convoqués par l'Empereur: c'est l'Empereur qui en nomme les présidents.

Les présidences des colléges électoraux de département des départements suivants, sont à vie, et sont affectées à de grands dignitaires ou de grands officiers de l'Empire: Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cher, Côte d'Or, Doubs, Dyle, Escaut, Gard, Haute-Garonne, Gènes, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Léman, Loire-Inferieure, Loiret, Maine-et-Loire, Marengo, Meurthe, Mont-Tonnerre, Moselle, Deux-Nethes, Nord, Ourte, Pô, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Rhône, Roer, Seine-et-Oise, Seine-Inferieure, Sésia, Somme, Vaucluse, Vienne.

Les colléges électoraux de départements présentent des candidats pour le sénat, pour le corps législatif, et pour le conseil général de département.

Les colléges électoraux d'arrondissements présentent des candidats pour le corps législatif, et pour le conseil d'arrondissement.

La qualité d'électeur est à vie: les membres des colléges électoraux de département sont pris sur la liste des 600 plus imposés du département.

Le  
les ci  
dans  
sur l  
leur  
d'arro  
conse  
habit  
foncti  
Les  
nomm

La  
franç  
pire,  
officie  
nateu  
des q  
plus a  
Le  
présid  
La  
par le  
titula  
attent  
l'Emp  
prévar  
capita  
coloni  
de terr  
tions,  
fets se  
foncti  
peuver  
par de  
dénonc  
de viol

*IX. Des Assemblées cantonales.*

Les assemblées cantonales se composent de tous les citoyens français, âgés de 21 ans et domiciliés dans le canton. Elles s'assemblent tous les cinq ans, sur la convocation de l'Empereur, pour compléter leur contingent dans les collèges de département et d'arrondissement; nommer des candidats pour le conseil municipal des villes qui ont plus de cinq mille habitants, et enfin nommer deux candidats pour les fonctions de juge-de-paix.

Les présidents des assemblées de cantons sont nommés par l'Empereur.

*X. De la Haute Cour impériale.*

La haute cour impériale est composée des princes français, des titulaires des grandes dignités de l'Empire, du grand-juge ministre de la justice, des grands-officiers de l'Empire, des soixante plus anciens sénateurs, des présidents des sections du conseil d'état, des quatorze plus anciens conseillers d'état, des vingt plus anciens membres de la cour de cassation.

Le prince archi-chancelier de l'Empire en est le président; elle siège dans le sénat.

La haute cour connoit des délits personnels commis par les membres de la famille impériale, par des titulaires des grandes dignités de l'Empire, etc., des attentats contre la sûreté de l'état, la personne de l'Empereur, et celle de l'héritier présomptif, des prévarications et abus de pouvoir commis par les capitaines généraux des colonies, par des préfets coloniaux, etc., du fait de la desobéissance des officiers de terre et de mer qui contreviennent à leurs instructions, des concussions et dilapidations dont les préfets se rendent coupables dans l'exercice de leurs fonctions, des forfaitures ou prises à partie qui peuvent être encourues par une cour impériale, ou par des membres de la cour de cassation, enfin des dénonciations pour cause de détention arbitraire et de violation de la liberté de la presse.

*XI. De la Cour de Cassation.*

Il y a pour tout l'Empire une seule cour de cassation : elle est présidée par le grand-juge ministre de la justice, quand l'Empereur le juge convenable.

La cour de cassation ne connoît pas du fond des affaires : mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la cour ou au tribunal qui doit en connoître.

La cour de cassation est composée 1.<sup>o</sup> d'un premier président, et de trois présidents nommés à vie par l'Empereur ; 2.<sup>o</sup> de quarante-huit conseillers nommés à vie par le sénat, sur une liste de trois candidats présentés pour chaque place par l'Empereur.

*XII. De la Cour des Comptes.*

Il y a également pour tout l'Empire une seule cour des comptes.

Elle est composée d'un premier président, de trois présidents, de dix-huit maîtres des comptes, d'un nombre de référendaires déterminé par le gouvernement, d'un procureur-général-impérial, et d'un greffier en chef.

Tous les membres sont nommés par l'Empereur.

La cour juge les comptes des recettes du trésor, des receveurs généraux de départements, des régies et administrations des contributions directes, des dépenses du trésor, des payeurs généraux, des payeurs d'armées, des divisions militaires, des arrondissemens maritimes et des départements, des payeurs des colonies, des trésoriers des invalides de la marine, de l'imprimerie impériale, des caissiers des hôtels des monnoies, des recettes et dépenses des fonds et revenus spécialement affectés aux dépenses des départements et des communes dont les budgets sont arrêtés par l'Empereur.

On  
pays  
donn  
arros  
cipal  
comp  
franç  
Ch  
de sc  
ou ju  
Ch  
Ch  
collé  
Ch  
dépa  
Il  
char  
fectu  
l'adm  
ment  
déter  
quin  
20,  
ment  
direc  
2.<sup>o</sup>  
du d  
U  
papi  
D  
a un  
posé  
faire  
com  
nion  
D  
situé

XIII. *Des Départements.*

On appelle départements, de certaines étendues de pays plus ou moins considérables, auxquelles on a donné pour l'ordinaire les noms des rivières qui les arrosent ou les avoisinent, ou des montagnes principales qui les traversent ou les bornent. On en compte 130 dans le territoire actuel de l'empire français en Europe.

Chaque département est divisé en arrondissements de sous-préfecture; chaque sous-préfecture en cantons ou justices de paix; chaque canton en communes.

Chaque justice de paix a une assemblée de canton.

Chaque arrondissement de sous-préfecture a un collège électoral d'arrondissement.

Chaque département a un collège électoral de département.

Il y a dans chaque département un préfet qui est chargé seul de l'administration, un conseil de préfecture qui prononce sur différents objets relatifs à l'administration, et un conseil général de département qui s'assemble chaque année, et dont la session, déterminée par le gouvernement, ne peut excéder quinze jours. Ce conseil, qui est composé de 24, 20, ou 16 membres, selon l'importance du département, est chargé 1.<sup>o</sup> de répartir les contributions directes entre les arrondissements de sous-préfecture; 2.<sup>o</sup> d'exprimer son opinion sur l'état et les besoins du département.

Un secrétaire-général de préfecture a la garde des papiers et signe les expéditions.

Dans chaque arrondissement de sous-préfecture il y a un sous-préfet et un conseil d'arrondissement, composé de onze membres. Il est spécialement chargé de faire la répartition des contributions directes entre les communes de l'arrondissement. Il exprime une opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement.

Dans les arrondissements de sous-préfecture, où sont situés les chefs-lieux de départements, il n'y avoit

point de sous-préfets; mais l'Empereur y a nommé des auditeurs.

Il y a au moins un maire et un adjoint dans chaque municipalité. Le nombre des derniers augmente selon la population des villes. Ils sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil. Il y a aussi un commissaire de police, ou même un plus grand nombre proportionné à la population. Dans les villes de 100,000 habitants et au-dessus, il y a un commissaire général de police, auquel les autres commissaires sont subordonnés.

L'Empereur nomme les préfets, les conseillers de préfecture, le secrétaire-général de chaque préfecture, les membres du conseil général, les sous-préfets, les membres des conseils d'arrondissements, et les commissaires-généraux de police. Il nomme également les maires, les adjoints des maires, et les conseillers municipaux des villes qui ont 5,000 ou plus de 5,000 habitants.

#### XIV. Des Cultes.

La tolérance des religions est à présent reçue dans l'Empire français.

La très grande majorité des Français suit le culte catholique qui même, depuis la révocation de l'édit de Nantes, étoit le seul qui fût permis.

Le nombre des archevêchés et des évêchés, qui existoient précédemment, a été réduit par la nouvelle circonscription des diocèses. Il n'y en a plus que 113, distribués en 15 archevêchés et 98 évêchés. Voici le tableau de tous ces archevêchés et évêchés.

*Archevêché*, PARIS, comprend le département de la Seine. *Evêchés suffragants*: TROYES; Aube, Yonne. AMIENS; Somme, Oise. SOISSONS; Aisne. ARRAS; Pas-de-Calais. CAMBRAY; Nord. VERSAILLES; Seine-et-Oise, Eure-et-Loir. MEAUX; Seine-et-Marne, Marne. ORLÉANS; Loiret, Loir-et-Cher.

*Archevêché*: MALINES; les Deux-Nèthes, la Dyle. *Evêchés suffragants*: NAMUR; Sambre-et-Meuse. TOURNAY; Jemmapes. AIX-LA-CHAPELLE; Roër,

Rhin-e  
Lys, B  
Ourte.  
Louché  
*Arch*  
les du  
*Evêché*  
METZ;  
Haut-L  
Vosges  
*Arch*  
*suffrag*  
Isère.  
Léman  
*Arche*  
chés su  
Gard,  
cipauté  
Alpes.  
*Arch*  
*Evêché*  
PELLIE  
renées-  
BAYON  
*Arch*  
*fragan*  
CHELLE  
Charen  
*Arch*  
*fragan*  
LOUR  
Corrèze  
*Arch*  
*gants*  
Maine-  
Ille-et-  
Côtes  
*Arch*  
*fragan*  
SEEZ;

Rhin-et-Moselle. BRÈVES; Sarre. GAND; Escaut, Lys, Bouches-de-l'Escaut. LIÈGE; Meuse-Inférieure, Ourte. MAYENCE; Mont-Tonnerre. Bois-LE-DUC; Louches-du-Rhin.

*Archevêché*: BESANÇON; Haute-Saône, Doubs, Jura, les duché et principauté de Neuchâtel et Vallengin.

*Evêchés suffragants*: AUTUN; Saône-et-Loire, Nièvre. METZ; Moselle, Forêts, Ardennes. STRASBOURG; Haut-Rhin, Bas-Rhin. NANCY; Meuse, Meurthe, Vosges. DIJON; Côte-d'Or, Haute-Marne.

*Archevêché*: LYON; Rhône, Loire, Ain. *Evêchés suffragants*: MENDE; Ardèche, Lozère. GRENOBLE; Isère. VALENCE; Drôme. CHAMBÉRY; Mont-Blanc, Léman. SION; Simplon.

*Archevêché*: AIX; Var, Bouches-du-Rhône. *Evêchés suffragants*: NICE; Alpes-Maritimes. AVIGNON; Gard, Vaucluse. AJACCIO; Corse, Isle d'Elbe et principauté de Piombino. DIGNE; Hautes-Alpes, Basses-Alpes. VINTIMILLE;

*Archevêché*: TOULOUSE; Haute-Garonne, Ariège. *Evêchés suffragants*: CAHORS; Lot, Aveyron. MONTPELLIER; Hérault, Tarn. CARCASSONNE; Aude, Pyrénées-orientales. AGEN; Lot-et-Garonne, Gers. BAYONNE; Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

*Archevêché*: BORDEAUX; la Gironde. *Evêchés suffragants*: POITIERS; Deux-Sèvres, Vienne. LA ROCHELLE; Charente-Inférieure, Vendée. ANGOULÊME; Charente, Dordogne.

*Archevêché*: BOURGES; Cher, Indre. *Evêchés suffragants*: CLERMONT; Allier, Puy-de-Dôme. SAINT-LOUR; Haute-Loire, Cantal. LIMOGES; Creuze, Corrèze, Haute-Vienne.

*Archevêché*: TOURS; Indre-et-Loire. *Evêchés suffragants*: LE MANS; Sarthe, Mayenne. ANGERS; Maine-et-Loire. NANTES; Loire-Inférieure. RENNES; Ille-et-Vilaine. VANNES; Morbihan. SAINT-BRIEUC; Côtes du-Nord. QUIMPER; Finistère.

*Archevêché*: ROUEN; Seine-Inférieure. *Evêchés suffragants*: COUTANCES; Manche. BAYEUX; Calvados. SEEZ; Orne. EVREUX; Eure.

*Archevêché*: TURIN. *Evêchés suffragants*: SALUCES; Stura. ACQUI; Montenotte. ASTI, CASAL; Marengo. VERCEIL; Sesia. IVRÉE; Doire. MONDOVI; Stura.

*Archevêché*: GÈNES. *Evêchés suffragants*: ALBENGA; Montenotte. BORGO - SAN - DONINO; Taro. BRUGNATO..... PARME; Taro. PLAISANCE; Taro. SARZANNE; Apennins. SAVONE; Montenotte. PONTREMOLI; Apennins.

*Archevêché*: FLORENCE. *Evêchés suffragants*: COLLE; Ombrone. FIORENTINE; ARNO. PISTOIA et PRATO; ARNO. S. MINIATO; Méditerranée. BORGO-SAN-SEPOLCRO; Arno.

*Archevêché*: PISE. *Evêchés suffragants*: LIVOURNE, PESCIA; Méditerranée.

*Archevêché*: SIENNE. *Evêchés suffragants*; CHIUSI et PIENZA, GROSSETO, MASSA, SOVANA; Ombrone.

*Evêchés*: AREZZO; CORTONE; ARNO. VOLTERRA; Méditerranée. MONTALCINO, MONTEPULCIANO; Ombrone.

*Evêchés*: MONTEFIASCONE, CIVITA-CASTELLANA, NARNI, RIETI, FERENTINO, ANAGNI, SEGNI, VEROLI; Rome. SPOLETO, CITTA-DELLA-PIEVE, CITTA-DI-CASTELLO, PERUGIA; Trasimène.

*Evêché*: MUNSTER; Lippe.

*Evêché*: OSNABRUCK; Ems-Supérieur.

Les archevêques ont le droit d'avoir trois grands-vicaires, et les évêques deux. Le traitement des premiers est de 15,000 fr., et celui des seconds de 10,000 fr.

Les curés sont distribués en deux classes. Le traitement des curés de la première classe est de 1,500 fr.; celui des curés de la seconde classe est de 1,000 fr. Il y a au moins une paroisse par justice de paix.

Il est établi autant de succursales que le besoin peut l'exiger. Le gouvernement a pourvu depuis peu au traitement des desservants, qui est de 500 fr. par an.

Il y a un séminaire par chaque métropole; il peut y en avoir dans les autres diocèses.

Deux cultes protestants sont autorisés en France;

le culte  
ou luthé-  
ou pro-

Le  
palein  
du ba  
Rhin-

Les  
grand

Les  
synag  
bourg  
Trève  
rin,

Il  
statu  
tance  
d'arr  
insta  
loi d  
pren  
conn  
miné  
impé  
jeste  
qui  
y e  
con  
par  
imp  
due  
sort  
au-  
qua  
cou  
les  
don  
me

le culte des protestants de la confession d'Augsbourg, ou luthériens; et le culte des protestants réformés ou presbytériens, vulgairement appelés calvinistes.

Le culte de la confession d'Augsbourg est principalement professé dans les départements du haut et du bas Rhin, de la Sarre, du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle et de la Roër.

Les protestants réformés ont des églises dans un grand nombre de départements.

Les juifs ont un consistoire central à Paris et des synagogues dans les villes suivantes, Paris, Strasbourg, Wintzenheim, Mayence, Metz, Nancy, Trèves, Bonn, Crevelt, Bordeaux, Marseille, Turin, Casal, Florence, Livourne, Rome.

#### XV. *Des Cours impériales, etc.*

Il y avoit trente-six cours d'appel chargées de statuer sur les appels des jugements de première instance, rendus en matière civile par les tribunaux d'arrondissement, et sur les appels de première instance rendus par les tribunaux de commerce. Une loi du 20 avril 1810 porte que les cours d'appel prendront le titre de cours impériales, et qu'elles connoîtront des matières civiles et des matières criminelles. Les présidents et les membres des cours impériales ont le titre de *conseillers de sa majesté*. La même loi a supprimé les cours criminelles qui existoient dans chaque département. La justice y est rendue par des cours d'assises, qui sont convoquées, quand le besoin l'exige, et présidées par un membre de la cour impériale. Dans les cours impériales le nombre des juges varie suivant l'étendue et la population des départements qui y ressortissent sans pouvoir être au-dessus de soixante ni au-dessous de quarante pour Paris, et au-dessus de quarante ni au-dessous de vingt pour les autres cours. Voici la liste alphabétique des villes où siègent les cours impériales, avec les noms des départements dont les tribunaux de première instance et de commerce ressortissent à ces cours.

1. **AGEN**, départements du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne.
2. **AIX**, départements des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var.
3. **AJACCIO**, département de la Corse.
4. **AMIENS**, départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme.
5. **ANGERS**, départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.
6. **BESANÇON**, départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.
7. **BORDEAUX**, départements de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde.
8. **BOURGES**, départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre.
9. **BRUXELLES**, départements de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmapes, de la Lys, des Deux-Nèthes.
10. **CAEN**, départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne.
11. **COLMAR**, départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin.
12. **DIJON**, départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire.
13. **DOUAI**, départements du Nord, du Pas-de-Calais.
14. **FLORENCE**, départements de l'Arno, de la Méditerranée, de l'Ombro-ne.
15. **GÈNES**, départements des Apennins, de Gènes, de Marengo, de Montenotte, et du Taro.
16. **GRENOBLE**, départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, du Mont-Blanc.
17. **HAMBOURG**, départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser, de l'Ems-Supérieur.
18. **LA HAYE**, départements des Bouches-de-la-Meuse, des Bouches-de-l'Yssel, de l'Ems-Occidental, de la Frise, de l'Yssel-Supérieur, et du Zuyderzée.
19. **LIÈGE**, départements de la Meuse-Inférieure, de l'Ourte, de Sambre-et-Meuse.
20. **LIMOGES**, départements de la Corrèze, de la Creuze, de la Haute-Vienne.
21. **LYON**, départements de l'Ain, du Léman, de la Loire, du Rhône.
22. **METZ**, départements des Ardennes, des Forêts, de la Moselle.
23. **MONTPELLIER**, départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales.
24. **NANCY**, départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges.
25. **NISMES**, départements de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse.
26. **ORLÉANS**, départements d'Indre-et-Loire, de Loir-

et-Ch  
l'Aub  
de Se  
28. P  
rénées  
ments  
de la  
temen  
Vilain  
31. R  
la Ha  
parten  
dépar  
34. T  
Haute  
du M  
de la  
de M  
Il  
fectur  
de tro  
villes  
tières  
les ca  
des r  
nonce  
ressor  
Des  
endro  
ments  
multi  
doit c  
les in  
faire  
Des  
sont é  
frança  
remen  
merce  
dernie

et-Cher, du Loiret. 27. PARIS, départements de l'Aube, d'Eure-et-Loir, de la Marne, de la Seine, de Seine-et-Marné, de Seine-et-Oise, de l'Yonne. 28. PAU, départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées. 29. POITIERS, départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne. 30. RENNES, départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan. 31. RIOM, départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme. 32. ROME, départements de Rome et du Trasimène. 33. ROUEN, départements de l'Eure, de la Seine-Inférieure. 34. TOULOUSE, départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn. 35. TRÈVES, départements du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle, de la Roër, de la Sarre. 36. TURIN, départements de la Doire, de Marengo, du Pô, de la Sésia, de la Stura.

Il y a dans chaque arrondissement de sous-préfecture un tribunal de première instance, composé de trois juges, et de quatre ou même plus dans des villes considérables. Ces juges connoissent des matières civiles en premier et dernier ressort, dans les cas déterminés par la loi; ils connoissent aussi des matières de police correctionnelle, et ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix.

Des justices de paix sont distribuées dans les endroits un peu considérables de chaque arrondissement de sous-préfecture. Parmi les fonctions très multipliées dont les juges de paix sont chargés, on doit distinguer celle de concilier les parties, et de les inviter, dans le cas de non-conciliation, à se faire juger par des arbitres.

Des tribunaux de commerce composés de cinq juges, sont établis dans la plupart des villes de l'Empire français. Ce sont des tribunaux d'exception, particulièrement institués pour le jugement des affaires de commerce tant de terre que de mer. Ils prononcent en dernier ressort et sans appel, sur toutes les demandes

dont l'objet n'excede pas la valeur de mille francs.

Il y a aussi dans les principales villes des bourses, des agents-de-change et des courtiers de commerce.

### XVI. *De l'Institut national.*

Cet institut, qui est fixé à Paris, appartient à tout l'Empire français : il est destiné à perfectionner les sciences et les arts. Il est divisé en quatre classes.

Première classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde classe de la langue et de la littérature française.

Troisième classe d'histoire et de littérature ancienne.

Quatrième classe des beaux-arts.

### XVII. *De l'Ecole impériale polytechnique.*

Cette école est destinée à répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, chimiques et des arts, et particulièrement à former des élèves pour les écoles d'application des services publics de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ponts et chaussées, de la construction civile et nautique des vaisseaux et bâtiments civils de la marine, des mines et des ingénieurs géographes.

### XVIII. *De l'Université impériale.*

L'université impériale est chargée exclusivement de l'enseignement public dans tout l'Empire. Elle est composée d'autant d'académies, qu'il y a de cours impériaux. Les écoles appartenant à chaque académie sont placées dans l'ordre suivant ; 1°. les facultés ; 2°. les lycées ; 3°. les collèges ; 4°. les institutions ; 5°. les pensionnats ; 6°. les petites écoles ou écoles primaires.

Il y a dans l'université impériale cinq ordres de facultés : les facultés de théologie, les facultés de droit, les facultés de médecine, les facultés des sciences mathématiques et physiques, et les facultés des lettres. Chaque faculté de théologie est com-

A  
posée d  
choisi  
de droi  
du mên  
arrondi  
cultés  
établies  
démie.  
cadémi  
lycées.  
villes s  
et Bru  
démie  
Bonn  
de M  
Rheim  
académ  
académ  
On  
la rhé  
ments  
dessin

On  
on en  
Bruxe

A. Pa  
Q. P  
L. Ba  
K. B  
T. N  
W. L  
BB. S  
D. L

La  
dont

posée de trois professeurs au moins, dont un doyen choisi parmi les professeurs. Les anciennes écoles de droit et de médecine forment autant de facultés du même nom, appartenant aux académies, dans les arrondissements desquelles elles sont situées. Les facultés des sciences et les facultés des lettres sont établies auprès de chaque lycée chef-lieu d'une académie. Il y a un lycée dans chaque chef-lieu d'académie, excepté Aix, Genève et Pise. Paris a quatre lycées. Il y a en outre un lycée dans chacune des villes suivantes, Marseille, académie d'Aix; Gand, et Bruges, académie de BRUXELLES; Moulins, académie de CLERMONT; Casal, académie de GÈNES; Bonn, académie de MAYENCE; Rhodéz, académie de MONTPELLIER; Avignon, académie de NISMES; Rheims et Versailles, académie de PARIS; Plaisance, académie de PARME; Nantes et Napoléon-Ville, académie de RENNES.

On enseigne dans les lycées les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale, et les éléments des sciences mathématiques et physiques, le dessin, les exercices militaires et les arts d'agrément.

*XIX. Des Hôtels des monnoies.*

On a supprimé quelques hôtels des monnoies, et on en a établi trois nouveaux; Genève, Turin, Bruxelles. Il n'en reste en tout que 17.

A. Paris.

Q. Perpignan.

L. Bayonne.

K. Bordeaux.

T. Nantes.

W. Lille.

BB. Strasbourg.

D. Lyon.

MM. Marseille.

CL. Gènes.

H. La Rochelle.

I. Limoges.

B. Rouen.

M. Toulouse.

U. Turin.

 Rome.

Utrecht.

*XX. Des Divisions militaires.*

La France est partagée en 32 divisions militaires, dont chacune comprend un certain nombre de départe-

tements. On observera que, dans la liste suivante, le nom des villes désigne la résidence des commandants.

- Première division. *Paris*. Dép. Seine, Seine-et-Oise, Aisne, Seine-et-Marne, Oise, Loiret, Eure-et-Loir.
- 2°. *Mézières*. Dép. Ardennes, Meuse, Marne.
- 3°. *Metz*. Dép. Moselle, Forêts.
- 4°. *Nancy*. Dép. Meurthe, Vosges.
- 5°. *Strasbourg*. Dép. Haut-Rhin, Bas-Rhin.
- 6°. *Besançon*. Dép. Haute-Saône, Doubs, Jura et Ain.
- 7°. *Grenoble*. Dép. Mont-Blanc, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Léman.
- 8°. *Marseille*. Dép. Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var.
- 9°. *Montpellier*. Dép. Ardèche, Gard, Lozère, Hérault, Tarn, Aveyron.
- 10°. *Toulouse*. Dép. Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne.
- 11°. *Bordeaux*. Dép. Basses-Pyrénées, Landes, Gironde.
- 12°. *Nantes*. Dép. Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Vienne.
- 13°. *Rennes*. Dép. Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord.
- 14°. *Caen*. Dép. Manche, Calvados, Orne.
- 15°. *Rouen*. Dép. Seine-Inférieure, Somme, Eure.
- 16°. *Lille*. Dép. Nord, Pas-de-Calais, Lys.
- 17°. *Amsterdam*. Dép. Zuyderzée, Bouches-de-la-Meuse et Yssel-Supérieur.
- 18°. *Dijon*. Aube, Haute-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire.
- 19°. *Lyon*. Dép. Rhône, Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire.
- 20°. *Périgueux*. Dép. Corrèze, Lot, Lot-et-Garonne, Dordogne, Charente.
- 21°. *Bourges*. Dép. Cher, Indre, Allier, Creuze, Nièvre, Haute-Vienne.

22°  
et-Loi  
23°  
24°  
Escau  
25°  
Meuse  
26°  
et-Me  
27°  
28°  
Mare  
29°  
30°  
31°  
Ems-  
32°  
du-W  
  
Afi  
vertu  
comp  
seize  
Le  
de la  
de l'E  
Les  
vingt  
cinqu  
  
Les  
sisten  
au no  
phabé  
Amst  
Bourg  
logne  
Gren

- 22<sup>e</sup>. *Tours*. Dép. Sarthe, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Mayenne, Loir-et-Cher.  
23<sup>e</sup>. *Bastia*. Dép. de la Corse et l'île de Capraïa.  
24<sup>e</sup>. *Bruxelles*. Dép. Bouches-de-l'Escaut, Dyle, Escaut, Jemmappe, Deux-Nèthes.  
25<sup>e</sup>. *Liège*. Dép. Bouches-du-Rhin, Sambre-et-Meuse, Ourte, Meuse-Inférieure, Roër, Lippe.  
26<sup>e</sup>. *Mayence*. Dép. Mont-Tonnerre, Sarre, Rhin-et-Moselle.  
27<sup>e</sup>. *Turin*. Dép. Pô, Stura, Sésia, Doire.  
28<sup>e</sup>. *Gènes*. Dép. Montenotte, Apennins, Gènes, Marengo, Taro.  
29<sup>e</sup>. *Florence*. Dép. Méditerranée, Arno, Ombrone.  
30<sup>e</sup>. *Rome*. Dép. Rome, Trâsimène.  
31<sup>e</sup>. *Groningue*. Dép. Bouches-de-l'Yssel, Frise, Ems-Occidental, Ems-Oriental.  
32<sup>e</sup>. *Hambourg*. Dép. Ems-Supérieur, Bouches-de-Weser, Bouches-de-l'Elbe.

### XXI. *De la Légion d'honneur.*

Afin de récompenser les services militaires et les vertus civiles, il a été créé une légion d'honneur composée d'un grand conseil d'administration et de seize cohortes.

Le grand conseil est composé de l'Empereur, chef de la légion, des titulaires des grandes dignités de l'Empire, du grand chancelier et du grand trésorier.

Les seize cohortes ont chacune sept grands officiers, vingt commandants, trente officiers et trois cent cinquante légionnaires.

### XXII. *Des bonnes villes.*

Les bonnes villes sont celles dont les maires assistent au couronnement de l'Empereur. Elles sont au nombre de cinquante-une. Les voici par ordre alphabétique: Aix-la-Chapelle, Alexandrie, Amiens, Amsterdam, Angers, Anvers, Besançon, Bordeaux, Bourges, Brême, Bruxelles, Caen, Clermont, Cologne, Dijon, Florence, Gand, Gènes, Genève, Grenoble, Hambourg, La Haye, La Rochelle,

Liège , Lille , Livourne , Lubeck , Lyon , Marseille ,  
 Mayence , Metz , Montauban , Montpellier , Nancy ,  
 Nantes , Nice , Nismes , Orléans , Paris , Parme , Plai-  
 sance , Rennes , Rheims , Rome , Rotterdam , Rouen ,  
 Strasbourg , Toulouse , Tours , Turin , Versailles .

## SECTION II.

### *De l'Italie.*

L'ITALIE est une espèce de presqu'île, qui a la figure d'une botte. C'est un des plus beaux pays de l'Europe. Sa longitude est, en y comprenant la Savoie, entre le quatrième et le dix-septième degrés. Sa latitude, en y renfermant les îles, est entre le trente-septième degré et le quarante-septième. Elle a environ 270 lieues depuis le lac de Genève jusqu'à l'extrémité de la Calabre, qui est au bout de la botte : quant à sa largeur, elle est fort inégale.

Les Alpes séparent l'Italie de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Le mont Apennin la traverse dans toute sa longueur, du nord-ouest au sud-est. L'air y est fort sain, quoique très chaud, surtout vers le midi. La terre y est fertile en tout : on y nourrit grand nombre de vers à soie ; et la soie qui en provient fait un de ses meilleurs revenus.

On sait que l'Italie a été le berceau de l'empire romain, qui de là s'est étendu dans tous les pays qui sont autour de la mer Méditerranée. Après que l'empire d'occident eut été démembré par les peuples du Nord, au V<sup>e</sup> siècle, les Ostrogoths, ou Goths orientaux possédèrent une grande partie de l'Italie ; ensuite les Lombards y fondèrent, sur la fin du VI<sup>e</sup> siècle, un puissant royaume, qui dura environ 200 ans. Charlemagne l'ayant détruit en 774, s'empara de l'Italie supérieure, dont il donna une partie considérable au pape. L'Italie inférieure, c'est-à-dire le royaume de Naples et de Sicile, resta en partie

aux en  
 dépouil  
 l'enlev  
 Les  
 et dan  
 sculptu  
 il y ait  
 La  
 les fré  
 les em  
 princip  
 l'Italie  
 l'Empi  
 où il  
 quisiti  
 cathol  
 Les  
 Le  
 L'A  
 Tirol  
 la ville  
 sépare  
 jette d  
 L'A  
 le lac  
 le Pô  
 Le  
 Saint-  
 le lac  
 le Pô.  
 L'A  
 arrose  
 se jet  
 ville.  
 Le  
 Apen  
 Tosca  
 Rome  
 Ou  
 celui

aux empereurs de Constantinople, qui en furent dépouillés par les Sarrasins, auxquels les Normands l'enlevèrent dans le XI<sup>e</sup> siècle.

Les Italiens excellent communément dans les arts et dans les sciences, surtout dans l'architecture, la sculpture et la peinture. Il n'est point de pays où il y ait un si grand nombre d'académies.

La décadence de la maison de Charlemagne, et les fréquentes divisions arrivées entre les papes et les empereurs, ont donné lieu au grand nombre de principautés, duchés, comtés et marquisats dont l'Italie s'est trouvée remplie. Les uns relevoient de l'Empire, et les autres du pape. L'Italie est le pays où il y a le plus d'archevêchés et d'évêchés. L'inquisition y avoit plusieurs tribunaux. La religion catholique étoit la seule qui y fût permise.

Les rivières les plus considérables de l'Italie sont :  
Le *Pô*, dont il a déjà été parlé page 75.

L'*Adige*, qui prend sa source au nord, dans le Tirol, province d'Allemagne, traverse l'évêché et la ville de Trente, l'état de Venise, passe à Vérone, sépare la Polésine de Rovigo du Padouan, puis se jette dans le golfe au-dessous de Venise.

L'*Adda*, qui sort du pays des Grisons, traverse le lac de Côme, passe à Lodi, et se décharge dans le *Pô*, entre Crémone et Plaisance.

Le *Tésin*, qui prend sa source près du mont Saint-Gothard, dans le pays des Grisons, traverse le lac *Majeur*, passe à Pavie, puis se décharge dans le *Pô*.

L'*Arno*, qui prend sa source dans l'Apennin, arrose le Florentin, passe par Florence et Pise, et se jette dans la mer, au-dessous de cette dernière ville.

Le *Tibre*, qui prend aussi sa source dans le mont Apennin, près de Camaldoli, au nord-est de la Toscane, passe près de Perouse, Orviette et dans Rome, puis se jette dans la mer à Ostie.

Outre les lacs dont nous venons de parler, savoir, celui de *Côme*, autrefois *lac Larien*, et le *lac Majeur*,

anciennement *lac Verban*, il y a encore celui de *Garde*, autrefois *lac Benac*, dans l'état de Venise, et celui de *Pérouse*, autrefois *lac de Trasimène*, dans l'état de l'église.

Nous divisons l'Italie en trois parties: la *septentrionale*, celle *du milieu*, et la *méridionale*, à quoi il faut ajouter les *îles*.

La septentrionale répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, et s'appeloit auparavant *Gaule cisalpine*. Elle se subdivisoit (en 1805) en trois souverainetés principales; savoir, la république italienne (actuellement royaume d'Italie), la république ligurienne (voyez empire français, article VIII) et l'ancien état de Venise (voyez royaume d'Italie). Une grande étendue de cette région du septentrion faisoit autrefois partie de la véritable *Gaule*, que les Romains appeloient *Transalpine*.

La partie du milieu contient l'état de l'église ou *du pape* (voyez empire français article XI), le *grand duché de Toscane* (voyez empire français article XI), et quelques petits états qui y sont enclavés, tels que la *république de Lucques* (voyez principauté de Lucques.)

La partie méridionale ne renferme que le *royaume de Naples*, qui, lorsqu'il est uni à la Sicile, s'appelle le *royaume des Deux-Siciles*.

Les principales îles d'Italie sont, la *Sicile*; la *Sardaigne*; la *Corse*, dont nous avons déjà parlé; et *Malte* au midi de la Sicile.

## CHAPITRE PREMIER.

### ARTICLE PREMIER.

#### *Du Royaume d'Italie.*

**L**E Milanès, le Mantouan, le Modénois, et autres territoires réunis sous un seul gouvernement, formèrent d'abord, sous le nom de république cisalpine,

ensuite  
remarqu

Cette  
quêtes d  
traités d  
en royau  
çais en

Le te  
ses acqu  
du Man  
magne;  
d'un pri  
Valtellin  
de l'état  
Tyrol lu  
raris,  
d'Urbini  
faisoient

Tous  
tements  
Mella,  
Pò, Ren  
Haut-Ad  
Bacchigl

Les so  
le nom d  
en 1395  
pereur

maison  
Vers le  
temps d

parés ap  
Marie,  
Louis X  
tions lég  
leur orig  
de maria  
de Milan  
Charles  
sans eufa

ensuite sous celui de république italienne, un état remarquable par son étendue et sa population.

Cette république, établie en 1796, après les conquêtes de l'armée française, et reconnue par les traités de Campo-Formio et de Luneville, a été érigée en royaume en 1805 : Napoléon, Empereur des Français en est le roi, et le prince Eugène le vice-roi.

Le territoire du royaume d'Italie, depuis toutes ses acquisitions, est actuellement composé du Milanès, du Mantouan, qui appartenoient à l'empereur d'Allemagne ; du Modénois qui étoit sous la puissance d'un prince particulier ; des pays de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio, qui appartenoient aux Grisons ; de l'état de Venise, qui formoit une république ; du Tyrol Italien cédé par la Bavière en 1810 ; du Ferrarais, du Bolonais, de la Romagne, du duché d'Urbain, des marches d'Ancone et de Fermo, qui faisoient partie de l'état de l'église.

Tous ces pays sont divisés en vingt-quatre départemens ; savoir, Agogna, Lario, Olona, Serio, Mella, Haut-Pô, Mincio, Crostolo, Panaro, Bas-Pô, Reno, Rubicone, Adige, Brenta, Adriatique, Haut-Adige, Piave, Tagliamento, Passariano, Adda, Bacchiglione, Metauro, Musone, Tronto.

Les souverains du duché de Milan ont porté d'abord le nom de vicomtes, et ensuite celui de ducs. Ce fut en 1395, et en faveur de Galéas Visconti, que l'empereur Vincelas érigea le Milanès en duché. La maison des derniers ducs avoit le nom de *Sforce*. Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ce duché fut longtemps disputé entre les *Sforce* (qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie et de Philippe-Marie, fils de Jean Galéas, morts sans enfants) et Louis XII, et François I, qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet il avoit été stipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galéas I, duc de Milan, avec Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V, dit *le Sage*, que si Galéas venoit à mourir sans enfans mâles, le duché appartiendroit à Louis

son gendre. Le dernier des Sforce qui avoit succédé aux Visconti étant mort en 1535, Charles-Quint demeura maître de ce duché, et en donna l'investiture à Philippe II, son fils, qui fut depuis roi d'Espagne. Les rois d'Espagne l'ont possédé jusqu'au décès de Charles II, en 1700; et Philippe de France, duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne, en 1701, tâcha de le conserver. Mais après la perte de la bataille de Turin, l'empereur Joseph I s'en rendit maître, en 1706. Le duché de Milan fut cédé, par le traité de Bade, en 1714, à l'empereur Charles VI. Il a appartenu à la maison d'Autriche jusqu'à la cession qu'elle en a faite irrévocablement par le traité de Lunéville. Ce duché étoit plus considérable dans l'origine, qu'il ne le fut depuis; Parme, Plaisance et le Trentin en faisoient alors partie. Depuis les démembrements qui en ont été faits, soit en faveur des Suisses, soit principalement en faveur du roi de Sardaigne, on partageoit le duché de Milan en six parties: le *Milanais* propre, le *Comasc*, le comté d'*Anghiera*, le *Pavesan*, le *Lodesan* et le *Crémonais*, qui portoient les noms de leurs capitales.

Ces pays, avec ceux de Chiavenna, de la Valteline, et de Bormio, forment les quatre premiers départements.

### 1. Département de l'Agogna.

Il est du côté des départements français du Piémont, et tire son nom d'un torrent qui y passe. Il est divisé en cinq districts, qui portent le nom de leurs chefs-lieux. Population, 328,712 habitants.

1. **NOVARE**, chef-lieu du département. C'est une ville forte et ancienne, bâtie sur une colline, évêché, ci-devant capitale du *Novarèse*; appartenant ci-devant au roi de Sardaigne, à qui la maison d'Autriche l'avoit cédé. Pierre Lombard, subtil théologien du XIII<sup>e</sup> siècle, et devenu ensuite évêque de Paris, étoit de cette ville. Population, 7,258 habitants.

2. **VIGEVANO**, sur le Tésin, ci-devant capitale du *Vigevanèsque*, évêché. Elle a un fort château, bâti

sur un  
appart

3. I  
où l'on

4. V  
Sessia,

au roi

5. A  
d'Ang

lieu de  
délicie

Ce  
pris so

lac Cò

287,2'

1. C  
du lac

7,228

chand  
dans u

jeune  
sont n

2. V  
3. I  
4. I  
petite

Ce

Lario  
l'arros

1. F  
au pie

line. S

déjà l

Bormi  
des G  
jourd'

sur un rocher. Sa situation est très agréable. Elle apparténoit ci-devant au roi de Sardaigne.

3. DOMO-DOSSOLA, au pied des Alpes; petite ville où l'on fait le commerce avec la Suisse.

4. VARALLO, ci-devant capitale des vallées de la Sessia, qui avoient été cédées par la maison d'Autriche au roi de Sardaigne.

5. ARONA, sur le lac Majeur, à une demi-lieue d'Anghiera, qui est de l'autre côté du lac. C'est le lieu de la naissance de saint Charles Borromée. Les délicieuses îles Borromées sont dans le lac Majeur.

### 2. Département du Lario.

Ce département, qui est à l'est du précédent, a pris son nom de celui que portoit anciennement le lac Côme. Il renferme quatre districts. Population, 287,248 habitants.

1. CÔME, chef-lieu du département, à l'extrémité du lac auquel elle donne son nom. On y compte 7,228 habitants. C'est une belle ville, riche et marchande, surtout en soie et en velours. Elle est située dans une plaine agréable et bien cultivée. Pline le jeune, l'historien Paul Jove et le pape Innocent XI y sont nés.

2. VARÈSE, petite ville assez peuplée.

3. MENAGGIO, petite ville au nord de Côme.

4. LECCO, sur un bras du lac de Côme, est une petite ville commerçante.

### 3. Département de l'Adda.

Ce département, qui est au nord-est de celui du Lario, prend son nom de la rivière de l'Adda qui l'arrose. Population, 80,796 habitants.

1. FONDRIO, chef-lieu du département, sur l'Adda, au pied des Alpes, auparavant chef-lieu de la *Valtelline*. Sa population est de 5,000 habitants. Nous avons déjà parlé de la Valteline, ainsi que du comté de *Bormio* et de celui de *Chiavenna*, qui étoient sujets des Grisons, pag. 405. Ces trois pays forment aujourd'hui le département de l'Adda.

2. CHIAVENNA, autrefois capitale du comté de ce nom.

3. BORMIO, sur l'*Adda*, autrefois capitale d'un comté du même nom.

4. Département d'*Oloña*.

Il a pris son nom de la rivière qui le traverse, et renferme quatre districts. Population, 532,938 habitants.

1. MILAN, capitale du royaume d'Italie, résidence du vice-roi, chef-lieu du département, auparavant capitale du Milanès, archevêché, université. La population est de 124,798 habitants. On la surnomme la Grande avec raison; car elle a 10 milles de circuit, c'est-à-dire environ quatre lieues; 22 portes, 71 paroisses, 11 chapitres, 8 maisons de chanoines réguliers, 230 églises, 30 couvents de religieux et 36 de religieuses, 10 hôpitaux, 32 collèges et 100 confréries, qui renferment un grand nombre d'ouvriers. On y travaille très bien en galons, en broderies d'or et d'argent, et en cristal. Sa bibliothèque, nommée *Ambrosienne*, contient 50,000 volumes: elle a été laissée par le cardinal Frédéric Borromée. La situation de Milan entre l'*Adda* et le *Tésin*, d'où on a tiré deux canaux, la rend très marchande. Elle a une citadelle d'un mille de circuit, et qui fait comme une ville à part.

L'église métropolitaine est toute revêtue de marbre en dehors et en dedans; elle est dédiée à la Sainte-Vierge, et on l'appelle communément le *Dôme*. Elle a environ 500 pieds de long sur 200 de large, et est soutenue d'un grand nombre de colonnes de marbre blanc, et ornée de beaucoup de statues de grand prix. Le portail de ce superbe temple est d'une magnificence extraordinaire, et le pavé de l'église n'est inférieur en rien à tout le reste: il a coûté près de 72,000 écus; il est tout de marbre à compartiments, d'une solidité et d'une beauté parfaites. Enfin cette église est plus petite que Saint-Pierre de Rome, mais plus magnifique selon quelques-uns.

Il y a à Milan une autre église de la Vierge, dans une belle place, environnée d'un beau portique,

et à la  
La fa  
et de  
point  
sieurs  
couven  
colonn  
y a un  
autel e  
colonn  
dorées  
gent d'  
même  
et la p  
cette é  
d'Italie

Le g  
de cett  
environ  
tenu pa  
Le corp  
modité

Les  
y a 35  
Ambro  
Borrom  
général  
de plus  
Alexan  
Grégoir

2. P  
fameuse  
Milan.  
peuplée  
des Lon  
qu'à un  
premier  
magnifi  
par l'em  
quable

To

et à laquelle cette église donne un nouvel ornement. La façade est magnifique. Elle est ornée de statues et de bas-reliefs très estimés. Le dedans ne dément point cet extérieur. Le pavé est de marbres de plusieurs couleurs, rapportés avec art. La voûte est toute couverte d'or ou de peintures, et soutenue par des colonnes très hautes et très belles; et au-dessus il y a un beau dôme, bien peint et bien doré. Le grand autel est d'une richesse surprenante. On y voit quatre colonnes d'argent, dont les bases et les corniches sont dorées; et au-devant de cet autel est une lampe d'argent d'un poids incroyable, attachée à une chaîne de même métal. Il semble que l'architecture, la sculpture et la peinture se soient disputé la gloire d'embellir cette église, qui ne le cède en beauté à aucune d'Italie.

Le grand hôpital est un des plus beaux édifices de cette ville. La grande cour est un carré de 120 pas, environné d'un portique à double étage, qui est soutenu par de belles colonnes d'une espèce de marbre. Le corps du bâtiment est de briques, et d'une commodité singulière.

Les plus illustres archevêques de Milan, dont il y a 35 dans le catalogue des saints, ont été saint Ambroise, sur la fin du V<sup>e</sup> siècle, et saint Charles Borromée, qui a été comme l'âme du dernier concile général tenu dans la ville de Trente. C'est la patrie de plusieurs hommes célèbres, entr'autres des papes Alexandre II, Urbain III, Célestin IV, Pie IV, Grégoire XIV, et du jurisconsulte Alciat.

2. PAVIE, autrefois TICINUM, évêché, université fameuse pour le droit, sur le Tésin, au sud de Milan. Elle est grande et riche; mais elle n'est pas peuplée à proportion. Elle étoit la capitale du royaume des Lombards. Son château ressemble plus à un palais qu'à une forteresse. Il a été bâti par Jean Galéas, premier duc de Milan, qui est aussi le fondateur du magnifique couvent de chartreux près de Pavie, détruit par l'empereur Joseph II. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, après ce couvent, ce sont les

deux collèges, dont l'un a été fondé par Pie V, et l'autre par le cardinal Borromée. C'est devant cette ville que François I fut fait prisonnier, en 1525. Pavie a donné naissance au philosophe Boèce, au pape Jean XVIII, à Jérôme Cardan, fameux médecin et mathématicien, et à Jean Menochius, célèbre commentateur de l'écriture sainte. Le *Pavesan* appartenoit ci-devant tout entier au duché de Milan; mais la maison d'Autriche en avoit cédé une partie à la maison de Savoie.

3. MONZA, sur le Lambro, petite ville où il se fait un assez grand commerce.

MARIGNAN, à quatre lieues de Milan, est célèbre par la victoire que François I y remporta sur les Suisses, en 1515.

4. GALLARATO, petite ville qui avoit le titre de comté.

#### 5. Département du Serio.

Il a pris son nom d'une rivière qui descend de la Valteline; il est divisé en quatre districts, et est formé du Bergamasque vénitien et du Bergamasque milanais. Population, 291,386 habitants.

1. BERGAME, ci-devant dans l'état de Venise, chef-lieu du département, *évêché*, *place forte*. Sa population est de 19,909 habitants. Il s'y fait un grand commerce. C'est la patrie de Maffei, jésuite célèbre par son goût pour la belle latinité,

2. CLUSONE, au nord-est de Bergame.

3. TREVIGLIO.

4. BRENO, sur l'Oglio, sont de petites villes ou des bourgs peu remarquables.

#### 6. Département de la Mella.

Ce département, qui est au sud est du précédent, a pris son nom d'une rivière qui se jette dans l'Oglio, à Crémone; il est divisé en quatre districts. Population, 304,011 habitants.

1. BRESCIA, ci-devant à l'état de Venise, chef-lieu du département, *évêché*, *place forte*. Le nombre

de ses  
et bel  
brique  
où se r  
2. C  
mands  
3. V  
4. S  
ville p  
beau.

Ce  
travers  
mer, d  
de celu  
il appa  
l'état de

1. Cr  
*place f*  
est défe  
larges e  
bliques  
pour un  
est mag  
colonne  
d'une b  
autres é  
biblioth  
papes,  
Crémone

2. CR  
*évêché*,  
publique  
bâtie, e  
vie.  
3. LO  
l'*Adda*.  
spacieuse  
Parmesan

de ses habitants est de 34,168. Cette ville est grande et belle. On s'y applique particulièrement à la fabrication des armes. L'évêché, la cathédrale et le palais où se rend la justice, méritent l'attention des curieux.

2. CHIARI, fameuse par la victoire que les Allemands y remportèrent sur les Français, en 1701.

3. VEROLA-ALCHISI, petite ville.

4. SALO, sur le lac de Garde, évêché. C'est une ville peu importante; mais le rivage du lac est très beau.

7. Département du Haut-Pô.

Ce département est ainsi appelé parcequ'il est traversé par la partie du Pô la plus éloignée de la mer, dans l'étendue du royaume. Il est au sud-est de celui d'Olonna, et est divisé en quatre districts; il appartenoit partie au duché de Milan, partie à l'état de Venise. Population, 335,251 habitants.

1. CRÉMONE, chef-lieu du département, évêché, place forte, sur le Pô; grande et belle ville, qui est défendue par un beau château. Ses rues sont larges et droites, et elle a de très belles places publiques, et plusieurs beaux jardins. Sa tour passe pour une des plus hautes du monde. Sa cathédrale est magnifique, et le portail est élevé sur plusieurs colonnes de marbre; mais le grand autel surtout est d'une beauté achevée. Crémone a aussi plusieurs autres églises de religieux. C'est la patrie de Platine, bibliothécaire du Vatican, connu par ses Vies des papes, et d'Antonio del Campo, fameux peintre. Crémone renferme 23,256 habitants.

2. CRÈME, anciennement FORUM DIUGUNTURUM, évêché, place forte, sur le Serio, ci-devant à la république de Venise. Cette ville est peuplée, bien bâtie, et abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie.

3. LODI, autrefois LAUS-POMPFIA, évêché, sur l'Adda. Cette ville est grande et dans une plaine fort spacieuse. Elle est célèbre par ses fromages, nommés Parmesans, parcequ'une princesse de Parme, dit-on,

les a fait connoître en France. C'est la patrie de Maffei Vegio, auteur d'un excellent Traité de l'Éducation des enfants, et de plusieurs autres ouvrages estimés. Lodi est célèbre par la victoire remportée par les Français sur les Autrichiens, en 1796.

4. CASAL-MAGGIORE, sur le Pô, petite ville très fortifiée.

### 8. Département du Mincio.

Il a pris son nom du fleuve qui le traverse, et renferme trois districts; il est à l'est de celui du Haut-Pô, et est formé en grande partie du Mantouan. Population, 218,252 habitants.

Le ci-devant duché de Mantoue est situé à l'orient de celui de Milan, ayant le Modénois au midi, et la ci-devant république de Venise au nord. Il est fertile en blés, en pâturages, en fruits et en vins excellents.

La principale rivière de ce duché est le Pô, qui le traverse dans toute sa largeur; les autres, moins considérables, sont la *Secchia*, au midi du Pô, l'*Oglio* et le *Mincio* au nord.

Le Mantouan relevoit de l'empereur, et depuis 1540 il avoit des ducs de la maison de Gonzague. Le dernier étant mort sans postérité, en 1708, l'empereur Joseph I<sup>er</sup> s'est attribué ce duché, quoiqu'il y eût encore des princes de la même maison, et plusieurs branches collatérales.

1. MANTOUE, chef-lieu du département, évêché, place forte. La population, qui étoit autrefois de 50,000 habitants, est réduite à présent à 22 896. Cette ville est située au milieu d'un lac que forme la rivière de *Mincio*. On n'y peut entrer que par deux chaussées qui ont chacune un pont-levis; ce qui la rend extrêmement forte. Les ducs y avoient un palais vaste et magnifiquement meublé, qui fut pillé par l'armée de l'empereur, en 1630, et un cabinet de curiosités des plus rares de l'Italie. Mantoue a aussi un grand nombre d'autres palais, que les grands seigneurs de la ville ont abandonnés, pour se retirer

à Ve  
40  
main  
main  
sa vo  
Virgi  
la pa  
Bibli  
Anto  
et de  
2.  
3.  
princi  
maiso  
autre  
NETTA

Ce  
traver  
du M  
Venis  
tagé er  
1. V  
ment,  
qui ét  
est gr  
magnif  
ville.  
comme  
grande  
de Co  
l'ancien  
médecin  
belles p  
sente l  
belles p  
et l'aut  
dernière  
ville de

à Venise. On compte dans cette ville 18 paroisses, 40 couvents. Sa cathédrale, bâtie par Jules Romain, qui l'a embellie de plusieurs peintures de sa main, est ornée de quantité de bons tableaux, et sa voûte est entièrement dorée. Le célèbre poète Virgile est né à *Andès*, près de cette ville, qui est la patrie d'Antoine Possevin, jésuite, auteur d'une Bibliothèque, et d'un Apparat sacré; du médecin Antoine Possevin, du poète Baptiste le Mantouan, et de plusieurs autres hommes célèbres.

2. REVERO, sur le Pô, lieu peu considérable.

3. CASTIGLIONE DELLE STIVIERE. C'étoit une petite principauté qui appartenoit à une branche de la maison de Gonzague, ainsi que SOLFARINO à une autre branche, BOZZOLO à une troisième, et SABIONETTA à une quatrième.

9. Département de l'Adige.

Ce département, ainsi nommé de la rivière qui le traverse du nord au sud-est, est formé d'une partie du Milanès, et de la partie occidentale de l'état de Venise, excepté la Polésine de Rovigo; il est partagé en quatre districts, et a 288,347 habitants.

1. VÉRONE, sur l'Adige, chef-lieu du département, évêché, contient 41,508 âmes. Cette ville, qui étoit auparavant à la république de Venise, est grande, ancienne et marchande. On y voit de magnifiques palais. Le plus beau est l'hôtel-de-ville. C'est un édifice carré, très vaste et très commode, ayant quatre grandes salles et une grande cour au milieu. Au-dessus sont les statues de Cornelius Nepos, d'Emilius Macer, de Pline l'ancien, de Vitruve, et de Jérôme Fracastor, fameux médecin, tous nés dans cette ville. Il est orné de belles peintures, surtout d'une à fresque, qui représente le siège de Jérusalem par Titus. Il y a deux belles places publiques, dont l'une est pour les nobles, et l'autre pour les marchands et les bourgeois: cette dernière a une très belle statue, qui représente la ville de Vérone ayant un diadème à ses pieds. Vé-

rone contient un grand nombre d'ouvriers en soie ; et il s'y fait un grand commerce d'olives qui sont très estimées. On y voit un amphithéâtre encore presque entier. C'est la patrie du poëte Catulle, d'Onuphre, du célèbre cardinal Noris, de François Bianchini, fameux mathématicien ; de Paul Véronèse, grand peintre ; du marquis Maffei et de plusieurs autres hommes célèbres. Le Véronèse est un des pays les plus fertiles de l'Italie.

2. VILLA FRANCA, au sud-ouest de Vérone.

3. LONIGO.

4. LEGNAGO, sur l'Adige.

10. Département du Crostolo.

Il s'étend de l'autre côté de l'Apennin jusqu'à la mer, et renferme trois districts. Il prend son nom de la rivière qui l'arrose. Sa population est de 168,812 habitants.

1. REGGIO, anciennement FORUM LEPIDI, ou REGIUM LEPIDI, chef-lieu du département, *évêché*. On y compte 14,069 habitants. Elle étoit la capitale du duché de Reggio, qui appartenoit au duc de Modène. La ville est située dans une campagne très fertile : ses rues sont larges et belles. Au milieu de la place on voit une statue de Brennus, fort estimée.

2. VILLA FRANCA, au-delà de l'Apennin par rapport au royaume d'Italie.

3. GUASTALLA, petite ville près la rive droite du Pô. Les Français, joints aux Espagnols, y battirent, en 1734, l'armée autrichienne. Guastalla étoit la capitale d'un duché peu considérable, au midi de celui de Mantoue, dont il étoit un ancien démembrement.

LUZZARA, célèbre par la victoire que les Français, commandés par le duc de Vendôme, y remportèrent en 1702, sur les Impériaux commandés par le prince Eugène.

Le  
nom à  
dans  
166,4

Le  
de Pa  
et la  
et au  
mascu  
étoit  
abond  
rivièr  
du su

Cet  
Regg  
Le du  
duché  
en 17  
Guast  
encore  
La po  
âmes.

1.  
parten  
sur u  
grand  
Le du  
palais  
portiq  
sont f  
patrie  
latinit  
Charle  
Tite-I

2.  
donné  
CAS

## 11. Département du Panaro.

Le Panaro , qui se décharge dans le Pô , donne son nom à ce département , qui est formé du Modénois , et dans lequel se trouvent deux districts. Population , 166,470 habitants.

Le Modénois étoit borné à l'occident par le duché de Parme , au midi par la république de Lucques et la Toscane , à l'orient par l'Etat Ecclésiastique , et au nord par le duché de Mantoue. C'étoit un fief masculin de l'Empire. Le duc à qui il appartenoit , étoit de l'ancienne maison d'Est. Le pays est très abondant , surtout en vins excellents et en blés. Sa rivière la plus considérable est la *Secchia* , qui l'arrose du sud au nord , et se jette dans le Pô.

Cet état renfermoit les duchés de *Modène* et de *Reggio* , et les principautés de *Carpi* et de *Corregio*. Le duc de Modène possédoit aussi au nord-est le duché de *Mirandole* , qu'il avoit acheté de l'empereur en 1710 , et la principauté de *Novellara* , près de *Guastalla* : celle de *Massa* , au sud-ouest , pouvoit encore être regardée comme une annexe de Modène. La population de ces états pouvoit être de 320,000 âmes.

1. MODÈNE , autrefois MUTINA , chef-lieu du département , évêché , *place forte*. Cette ville , située sur un canal entre la *Secchia* et le Panaro , est grande et fort peuplée. On y compte 19,533 âmes. Le duc y résidoit ordinairement , dans un magnifique palais. Elle a quantité de belles fontaines , et des portiques où l'on peut marcher à couvert ; mais ils sont fort obscurs , les rues étant étroites. C'est la patrie du cardinal Sadolet , estimé pour la belle latinité qui se remarque dans ses ouvrages , et de Charles Sigonius , auteur d'excellentes notes sur Tite-Live , et de savants traités sur le Droit romain.

2. LA MIRANDOLE , au nord de Modène ; elle a donné la naissance au fameux Pic.

CASTEL-NOVO DI CARFAGNANA , petite ville qui

a une bonne forteresse, et qui tire son nom de la contrée de Carfagnana, où elle est située.

### 12. Département du Bas-Pô.

Son nom lui vient de ce qu'il est dans la partie la plus basse du Pô, vers le golfe de Venise. Il renferme trois districts, et est formé du Ferrarois que le pape Pie VI avoit cédé à la France. Population, 225,234 habitants.

Le Ferrarois est un pays assez fertile. Il avoit autrefois ses ducs, qui possédoient aussi le Modénois et la Polésine de Rovigo. Vers l'an 1500, les Vénitiens s'emparèrent de cette dernière province; et les papes se rendirent maîtres du Ferrarois en 1597. Ses princes, qui étoient de la maison d'Est, avoient continué de régner à Modène.

1. FERRARE, chef-lieu du département, *archevêché*. C'est une grande et belle ville; la population s'élève à 23,638 habitants. Elle a plusieurs églises superbes, une magnifique place, et une bonne citadelle, bâtie par Clément VIII. Les rues de cette ville sont belles, droites et larges. Au milieu de Ferrare est une grande place, ornée d'un superbe palais des anciens ducs, carré, muni aux quatre coins de tours très fortes, entouré de fossés pleins d'eau. Tout autour règne une galerie avec de petites colonnes de marbre blanc, qui font un effet merveilleux. A quelque distance de ce palais est l'hôtel-de-ville, autrefois le palais des nobles, au-devant duquel est une belle et grande place, décorée de deux magnifiques statues de bronze, l'une du duc Hercule II, et l'autre de Borsus I, duc d'Est, qui a fait bâtir le monastère des chartreux. Ces princes ont voulu qu'elles servissent d'asile aux criminels. La cathédrale est remarquable par son antiquité, par la quantité de beaux marbres dont ses murs sont revêtus, et par les belles colonnes qui en ornent le frontispice. On y voit le tombeau d'Urbain III qui est dans le chœur; le maître autel et les fonts baptismaux sont dignes d'être vus. Ferrare n'étoit ci-devant qu'un évêché; mais le pape

Clément  
la patrie  
poète  
poète  
de plus  
2. C  
Cette p  
Charles  
de l'E  
rendue  
à plus  
3. I  
évêché  
ce que  
tuée e

Il e  
se ren  
a été  
est de  
aupara  
se ren  
1. I  
chevêc  
on la  
de son  
plus g  
sont d  
portiq  
et de  
nomm  
et qui  
qui est  
belles  
fique,  
plus a  
fait à  
a une  
chitect

Clément XII l'a érigé en archevêché en 1735. C'est la patrie du cardinal Guy Bentivoglio, du fameux poète Louis Arioste, de Jean-Baptiste Guarini, autre poète célèbre, et de Lelio Gregorio Giraldi, auteur de plusieurs ouvrages sur l'antiquité.

2. COMACHIO, évêché, près du golfe de Venise. Cette petite ville est bâtie dans un marais. L'empereur Charles VI, qui s'en étoit emparé comme d'un fief de l'Empire, et qui l'avoit fortifiée, en 1708, l'a rendue au pape en 1725. Cette affaire a donné lieu à plusieurs ouvrages curieux.

3. ROVIGO, ci-devant à la république de Venise, évêché. Elle est surnommée *Polesino di Rovigo*, parce que *Polesino* signifie *presqu'île*, et qu'elle est située entre l'Adigette et l'Adige.

### 13. Département du Reno.

Il est ainsi nommé du Reno qui l'arrose, et qui se rend dans le Pô. Il renferme quatre districts, et a été détaché de *l'Etat de l'Eglise*. Sa population est de 369,197 habitants. Le Bolonais, qui étoit auparavant une république, et dont le pape Jules II se rendit maître en 1513, en forme une partie.

1. BOLOGNE, où l'on compte 64,078 habitants, *archevêché, université*, est le chef-lieu du département; on la surnomme *la Grasse*, à cause de la fertilité de son territoire. C'est une des plus belles villes, des plus grandes et des plus riches d'Italie. Les rues en sont droites, et les maisons accompagnées de beaux portiques fort exhaussés, qui mettent à l'abri du soleil et de la pluie. Au centre de la ville est une tour nommée *Asinelli*, qui passe pour la plus haute d'Italie, et qui a 376 pieds de hauteur. L'église cathédrale, qui est admirable, est ornée de riches tableaux et de belles statues. Le palais du gouverneur est magnifique, aussi bien que l'université, qui est une des plus anciennes, et célèbre surtout pour le droit. On fait à Bologne quantité d'étoffes de soie. Cette ville a une académie de peinture, de sculpture et d'architecture, appelée *Clémentine*, du nom de Clé-

ment IX, son fondateur, et une académie des sciences, nommée des *Inquiets*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, si connu par ses savants ouvrages; de Domenico Guglielmini, célèbre astronome et physicien; d'Eustachio Manfredi, habile historien, géographe et mathématicien, et de Ferdinand Marsigli, tous trois de l'académie des sciences de Paris. Ce dernier est fondateur de l'institut des sciences et des arts de Bologne, lequel est surbordonné à l'université, et d'une belle imprimerie donnée aux dominicains, et nommée l'*Imprimerie de Saint-Thomas d'Aquin*.

2. IMOLA, anciennement FORUM CORNELII, sur le Santerno; évêché. Elle est belle et bien peuplée. C'est la patrie de saint Pierre Chrysologue.

3. CENTO, où l'on compte 4,000 habitants, est la patrie de Guerchin, peintre célèbre.

4. VERGATO, sur le Reno, petite ville.

#### 14. Département du Rubicon.

Le Rubicon, que les uns croient être la petite rivière de *Pisatello* ou celle de *Fiumicino*, qui se jette dans le golfe de Venise, rappelle de grands souvenirs. César hésite sur ses bords; il le passe et porte la guerre dans sa patrie. Ce département est dans la Romagne, également détachée de l'Etat de l'Eglise, et renferme cinq districts. Population, 253,286 habitants.

1. FORLI, autrefois FORUM LIVII, évêché, chef-lieu du département. C'est une jolie ville, dont les rues, les églises, et surtout la cathédrale, sont remarquables. Son terroir est fertile en grains, en olives et en vins. Population, 12,960 habitants.

2. CÉSÈNE, sur le Sario, évêché. C'est une grande ville, mais qui n'est guère peuplée, avec une citadelle qui la commande, un bel hôtel-de-ville, et une fontaine ornée de statues. C'est la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne, à l'âge de 18 ans, et admiré de tous ceux qui l'interrogèrent et l'entendirent.

3. FAENZA, anciennement l'AVENTIA, évêché. Cette

ville,  
mone  
vaisse  
faïen  
1509.  
matic

4.  
cienn  
par se  
14,00  
collég  
maïso  
leur  
appel  
mer  
main  
est u  
quat  
La v  
est d  
terri  
5.  
ville  
sieur  
entr  
trion  
par  
teni

L  
tout  
maj  
tion  
per  
d'It  
L  
nés

ville, riche et marchande, est sur la rivière d'Adriatique; elle débite du lin fort blanc, et beaucoup de vaisselle de terre, d'où nous est venu le nom de faïence. Jules II prit cette ville aux Vénitiens en 1509. C'est la patrie de Torricelli, célèbre mathématicien.

4. RAVENNE, *archevêché*. C'est une ville fort ancienne, et très célèbre dans l'histoire du Bas-Empire par son exarchat. On y compte à peine aujourd'hui 14,000 habitants. Elle a deux académies, plusieurs collèges, quatre abbayes, et un grand nombre de maisons religieuses. Son port étoit autrefois le meilleur que les Romains eussent sur la mer Adriatique, appelée aujourd'hui le golfe de Venise; mais cette mer y a jeté tant de sable, que Ravenne s'en trouve maintenant éloignée d'une bonne lieue. La cathédrale est un bâtiment ancien, dont la nef est soutenue par quatre rangs de colonnes de marbre de l'Archipel. La voûte est ornée d'une belle mosaïque, et le pavé est de marbre et de porphyre rapportés avec art. Son territoire produit d'excellents vins.

5. RIMINI, *évêché*, sur la côte, au sud-est. Cette ville est grande et marchande, remarquable par plusieurs monuments de la magnificence des Romains, entr'autres un pont bâti de marbre, et un arc de triomphe en l'honneur d'Auguste. Elle est fameuse par le grand concile que l'empereur Constance y fit tenir, en 359, où les Ariens dominèrent.

ARTICLE II.

*Etats de Venise.*

La république de Venise, la plus ancienne de toutes celles qui étoient en Europe, n'existe plus. La majeure partie des Etats qui étoient sous sa domination, a été cédée par le traité de Lunéville, à l'empereur d'Allemagne, qui depuis l'a cédée au royaume d'Italie.

Les Etats de la république de Venise étoient bornés au nord, par le pays des Grisons, le Trentin

et le Tyrol; à l'orient, en partie par le golfe de Venise, et en partie par la Carniole; au midi, par le Ferrarois, le Mantouan et une partie du Milanès; et à l'occident, par le Milanès seulement.

Elle étoit autrefois beaucoup plus puissante qu'elle ne le fût depuis, quoiqu'elle possédât encore une grande étendue de pays en Italie et ailleurs.

Son gouvernement étoit aristocratique; il dépendoit de la noblesse, que l'on partageoit en quatre classes. La première étoit de douze maisons, qui en 709 élurent le premier duc de Venise; la seconde, de quatre maisons, qui subsistent depuis l'an 800: ce sont les Justiniani, les Bragadini et les Bembi. La troisième comprenoit les familles qui furent inscrites dans le livre d'or, en 1289; la quatrième, celles qui ont été agrégées depuis, en payant 100,000 ducats. Le chef étoit un *Doge* ou *Duc*, dont la dignité étoit à vie; mais la république pouvoit le déposer, quand il devenoit incapable de remplir ses fonctions. Il présidoit à tous les conseils, et n'avoit que sa voix comme les autres. Tous les jugemens se rendoient en son nom.

Il y avoit trois principaux conseils pour l'administration de l'Etat.

Le grand conseil, composé de tous les nobles qui avoient trente ans. Ce conseil faisoit toutes les lois, et élieroit tous les magistrats; savoir, les *procurateurs* de Saint-Marc, le *chancelier*, les *sages-grands* et les *provéditeurs*. Les procurateurs de Saint-Marc étoient des officiers commis à la distribution des grandes richesses laissées à l'église de Saint-Marc et aux pauvres; ils étoient les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins et les protecteurs des veuves. Ils portoient la *veste ducale*, c'est-à-dire à grandes manches traînantes jusqu'à terre. Le grand-chancelier tenoit les sceaux de la république, et assistoit aux délibérations du sénat: il étoit le chef des citadins ou bourgeois de Venise, comme le *doge* l'étoit de la noblesse; il portoit la veste ducale de

pourp  
étoien  
les ma  
aques  
tour,  
sadeur  
pape e  
de *sag*  
peu-p  
c'étoit  
bassad  
souven  
et étoit  
les go  
avec u  
concer

Le  
cent v  
gardoit  
compo  
grands  
politie  
qu'il e  
affaire  
semble  
Saint-  
pouvoit  
particul  
faire d  
fût in

Le c  
dience  
sénat,

Out  
conseil

Le c  
on le  
d'Etat.  
memb

pourpre, et avoit le titre d'*excellence*. Les *sages-grands* étoient des officiers, au nombre de six, qui préparoient les matières qui devoient être traitées dans le sénat, auquel ils portoient chaque semaine, chacun à leur tour, le résultat de leurs consultations. Les ambassadeurs que la république envoyoit à l'empereur, au pape et au grand-seigneur, devoient avoir la qualité de *sages-grands*. Les *sages de terre-ferme* avoient à-peu-près les mêmes fonctions et la même autorité : c'étoit parmi eux que la république prenoit les ambassadeurs qu'elle envoyoit aux rois et aux princes souverains. Ils portoient tous la veste ducale violette, et étoient traités d'*excellence*. Les *provéditeurs* étoient les gouverneurs qu'on envoyoit dans les provinces, avec un commandement absolu, dans les affaires qui concernoient la paix et la guerre.

Le conseil des *priés*. C'étoit le sénat composé de cent vingt sénateurs : il décidoit de tout ce qui regardoit la paix, la guerre et les alliances. Ceux qui composoient le sénat étoient regardés comme les plus grands politiques du monde. Un des points de leur politique, qui n'étoit pas le moins important, c'est qu'il étoit défendu à tous les nobles de traiter des affaires de l'Etat ailleurs que dans la salle où s'assembloit le sénat, ou dans le côté de la place de Saint-Marc qu'on appelle le *Broglio*, et où eux seuls pouvoient s'assembler, et jamais dans les maisons particulières ; ce qui faisoit qu'on ne pouvoit guère faire de brigues ni de négociations, que l'Etat n'en fût instruit.

Le conseil des *vingt-six seigneurs*. Il donnoit audience aux ambassadeurs, portoit leurs demandes au sénat, et en rapportoit les réponses.

Outre ces conseils, il y en avoit encore deux : le conseil des dix, et le conseil spirituel.

Le conseil des *dix* étoit composé de dix nobles : on le renouveloit tous les ans ; il jugeoit des crimes d'Etat. Tous les mois ce conseil choisissoit parmi ses membres, tour-à-tour, trois inquisiteurs d'Etat. Ce

triumvirat avoit une autorité si absolue, qu'il pouvoit condamner à mort toutes sortes de personnes, même le doge, sans en rendre compte au sénat; il falloit néanmoins que l'avis de tous trois fût unanime; en cas de partage, ils devoient porter l'affaire au conseil des *dieci*, dont ils étoient membres.

Pour prévenir les désordres que pouvoit causer le luxe parmi les nobles, dont les richesses étoient fort inégales, la république avoit établi trois *magistrats des pompes*. C'étoient des sénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très sévères, avoient réglé la table, le train et les habits de la noblesse vénitienne. Tous les nobles portoient une robe de drap noir, et sur l'épaule un morceau de drap qui s'appelloit l'*étole*, que ceux qui avoient le titre de chevalier de la première bordoient d'un petit galon d'or ordinairement, quoiqu'ils pussent la porter de brocard d'or. Pour les chevaliers du sénat ou de Saint-Marc, outre qu'ils jouissoient d'une pension de 2,000 ducats, ils avoient le privilège de porter à la boutonnière une médaille qui représentoit ce saint. Cette chevalerie s'accordoit aux militaires, pour quelque action éclatante. La noblesse ne pouvant donc faire de grandes dépenses dans les choses dont on vient de parler, toute la magnificence de celle qui étoit riche, se bornoit à bâtir des palais et à les orner d'une inanière proportionnée à son opulence.

Le conseil *spirituel* régloit les affaires de la religion: le patriarche de Venise en étoit le chef. C'étoit le seul conseil où les nobles vénitiens ecclésiastiques pussent entrer. Cette précaution avoit été prise, afin que la cour de Rome ne pût pénétrer dans les secrets de l'Etat.

La seigneurie de Venise comprenoit, en Italie, quatorze pays ou provinces: sept au midi, en allant d'occident en orient; le Bergamasc, le Crémasc, le Bressan, le Véronais, la Polésine de Rovigo au sud-est, le Padouan, le Dogado: cinq au nord-ouest du golfe de Venise, en remontant du midi au nord;

le Vice  
le Cado  
et la de

Les c  
dues su

et anéa  
de siècl  
tobre 1

Etats à  
(9 févr

D'ap  
mars 18

compris  
d'état

provinc  
Vicence

gouvern  
les bran

la polic  
Actuel

d'Italie  
tique,

Passari  
Le cl

celui de  
on épro

rages e  
Le vin

bois de  
rentes c

Ce d  
Adriati

lesquell  
distanc  
a été ag

partie c  
mento,  
jusqu'à

le Vicentin, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunèse, le Cadourin; une au nord du même golfe, le Frioul; et la dernière au nord-est, l'Istrie.

Les conquêtes des Français en Italie s'étoient étendues sur les États de Venise; la France en disposa et anéantit cette république, qui existoit depuis tant de siècles. Par le traité de Campo-Formio (18 octobre 1797), elle céda la plus grande partie de ces États à la maison d'Autriche: celui de Lunéville (9 février 1801), les a un peu diminués.

D'après un édit de l'empereur d'Autriche, du 16 mars 1803, Venise et ses dépendances avoient été comprises, avec le Frioul, sous la dénomination d'état *Austro-Vénitien*. Cet état se divisoit en six provinces: Venise, le Frioul, Trévise, Padoue, Vicence et Belluno. Chacune de ces provinces étoit gouvernée par un capitaine royal qui réunissoit toutes les branches d'administration, excepté Venise, dont la police se faisoit par un délégué particulier.

Actuellement ces provinces sont réunies au royaume d'Italie, et forment six départemens, savoir: l'Adriatique, Bacehiglione, Tagliamento, Brenta, Piave, Passariano.

Le climat de ce pays est à-peu-près le même que celui de la Lombardie; mais du côté des montagnes on éprouve des froids assez vifs. Les blés, les pâturages et les fruits de toute espèce y sont abondants. Le vin du Frioul est excellent: on y trouve des bois de construction, des eaux minérales, et différentes curiosités naturelles.

#### 15. Département de l'Adriatique.

Ce département, qui prend son nom de la mer Adriatique, ne renfermoit d'abord que les îles sur lesquelles Venise est bâtie, et quelques autres à peu de distance; mais par un décret du 14 décembre 1807, il a été agrandi de toutes les côtes maritimes qui faisoient partie des départemens du Passariano, du Tagliamento, et du Bas-Pô, depuis la ville d'Aquilée jusqu'à celle d'Adria, ainsi que d'une lisière consi-

dérable du département de la Brenta. Le département de l'Adriatique renferme quatre districts. Sa population est de 307,501 habitants.

1. VENISE, ci-devant *capitale, archevêché*. Cette ville est une des plus peuplées et des plus marchandes de l'Europe. On y compte 150,000 habitants. On la surnomme *la Riche*. Elle est bâtie sur 72 îles, qui ont communication les unes aux autres par un très grand nombre de ponts. Elle a plusieurs palais magnifiques, entr'autres celui de la seigneurie et celui du doge. Le pont de *Rialto* est remarquable pour sa grandeur et la hardiesse de l'ouvrage. Il n'a qu'une seule arche, et est bâti sur un grand nombre de pilotis. On a été obligé de construire de la même sorte les maisons de cette superbe ville, parceque le terrain y est peu ferme : c'est pour cela que les carrosses n'y sont pas d'usage. On s'y sert de petits bateaux très propres, qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la ville.

On y admire l'église et la place de Saint-Marc, aussi bien que la bibliothèque, une des premières de l'Europe pour ses manuscrits grecs, laissés en grande partie par le cardinal Bessarion, grec de naissance. La façade de l'église étoit décorée de quatre chevaux de bronze doré, que les Vénitiens avoient emportés du sac de Constantinople, et que Constantin avoit fait venir de Rome pour orner un arc de triomphe qu'on lui avoit dressé. Ces chevaux sont actuellement à Paris : ils ont été attelés au char qui surmonte l'arc de triomphe érigé dans la place du Carrousel. L'église de Saint-Marc, qui a cinq portes d'airain, est toute revêtue de marbre en dedans. La voûte, qui est couverte d'une très belle mosaïque, est soutenue par 36 colonnes de marbre noir. Le pavé est composé de jaspe, de porphyre et de plusieurs sortes de marbres, qui forment différents compartiments. La contre-table de l'autel est d'or massif, enrichie de pierreries; et quatre piliers de marbre blanc soutiennent un dais magnifique au-dessus du grand autel. Derrière est la chapelle de Saint-Marc. La tour de ce superbe

temple e  
haute de  
et termin  
de girou  
chasse s  
très gran

Le gra  
de miro  
soie. L'  
fournis  
circuit,  
de 12 to  
mer les  
que c'es  
dont ell  
étoient  
de la ré  
faire tra  
près de

Venise  
possessi  
exclusif  
Suez, l  
XV<sup>e</sup> si  
par 80,  
hommes  
grands  
découve  
une ro  
l'Inde,  
Venise  
Lorsqu  
ville, e  
quelqu  
chands

L'inc  
tout ai  
grande  
de Cas  
pose da

temple est carrée, toute bâtie de pierres de taille, haute de 316 pieds; et son sommet est tout doré, et terminé par une figure d'ange, dorée, qui lui sert de girouette. Le trésor de cette église est d'une richesse surprenante. Il y a outre cela, à Venise, un très grand nombre d'autres églises.

Le grand commerce de cette ville consiste en glaces de miroirs, qui sont très estimées, et en étoffes de soie. L'arsenal est un des plus grands et des mieux fournis de l'Europe. Il a plus d'une demi-lieue de circuit, et est entouré de bonnes murailles, flanquées de 12 tours, où toute la nuit on fait la garde. La mer les baigne de tous côtés; de sorte que l'on dirait que c'est une ville qui est jointe à celle de Venise, dont elle ne paroît pas être séparée. Trois nobles en étoient gouverneurs, et ils avoient sous eux l'amiral de la république, dont le principal emploi étoit de faire travailler les ouvriers, qui sont au nombre de près de 2,000.

Venise étoit autrefois très puissante, et avoit des possessions considérables dans la Grèce. Le commerce exclusif de l'Inde, qu'elle faisoit par l'isthme de Suez, lui procuroit des richesses immenses. Dans le XV<sup>e</sup> siècle elle avoit 30 vaisseaux de guerre montés par 80,000 hommes, 145 galères ayant à bord 11,000 hommes d'équipage, et 3,000 bâtimens marchands, grands et petits, qui occupoient 17,000 matelots. La découverte du Cap de Bonne-Espérance ayant facilité une route plus courte pour aller de l'Europe dans l'Inde, porta le coup le plus funeste au commerce de Venise, qui n'a fait que déchoir depuis cette époque. Lorsque les Français se sont rendus maîtres de cette ville, elle n'avoit plus que 7 vaisseaux de ligne, quelques frégates, 15 galères et 300 vaisseaux marchands.

L'inquisition étoit moins sévère à Venise que partout ailleurs. Les juifs y ont une synagogue assez grande. L'église patriarcale se nomme *Saint-Pierre de Castello* : le corps de Laurent Justiniani y repose dans un magnifique tombeau, orné de très belles

statues. L'église de Saint-Marc a un *primicier*, qui jouit des honneurs pontificaux. Il étoit nommé par le doge, aussi bien que les 24 chanoines, dont le primicier, qui est toujours un noble vénitien, et qui jouit de près de 15,000 francs de rente, est le doyen. Le poëte Sannazar a fait pour Venise six beaux vers (1) latins, où il relève la gloire de cette ville au-dessus de celle de Rome : on les a gravés sur un marbre noir. Venise est la patrie du fameux cardinal Commendon.

2. CHIOZZA, *évêché*. Elle renferme environ 20,000 habitants. L'Adige et le Pô se jettent dans la mer au-dessous de cette ville, qui est au milieu des eaux comme Venise, et dans une île où l'on fait beaucoup de sel.

MURANO. C'est dans cette île, entièrement séparée, qu'est la manufacture des glaces.

3. ADRIA, bourg médiocre, autrefois ville considérable qui a donné son nom à la mer Adriatique.

4. S. DONA, sur la Piave, au nord-est de Venise.

CONCORDIA, *évêché*, au nord-est de S. Dona.

AQUILÉE, à l'extrémité nord du département. Cette ville, qui dépendoit du Frioul autrichien, communie à la mer, par un canal muré, ouvrage des Romains.

#### 16. Département du Bacchiglione.

Ce département, qui est formé du Vicentin, est ainsi nommé de la rivière de ce nom qui le traverse. Il est divisé en cinq districts, et a 327,802 habitants.

1. VICENCE, *évêché*, *place forte*, chef-lieu du département. Cette ville est grande, et peuplée de 24,600 habitants. Elle a beaucoup d'églises magni-

(1) Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis  
Stare urbem, et toti dicere jura Mari :

I nunc, Tarpeias quantumvis, Jupiter, arces  
Objice, et illa tui mœnia Martis, ait.

Si Tiberim Pelago confers, urbem aspice utramque ;  
Illam homines dices, hanc possuisse Deos.

fiques,  
belle p  
Nobles  
qui so  
trats q  
tice ; l  
auprès  
une ho  
dans u  
le jard

2. S  
3. B  
4. A  
5. C

Ce d  
qui l'a  
de Tré  
tion es  
1. T  
ville es  
Elle a  
férée  
Benoît

2. C  
3. C  
4. P  
5. S

Ce d  
l'Adria  
au sud  
du Pad  
habita

1. F  
versité  
Cette  
Elle e

riques, de belles places et de beaux palais. La plus belle place de Vicence est celle qu'on nomme *de la Noblesse*. On voit autour trois maisons très belles, qui sont le *Ragione*, palais où les dix magistrats qui gouvernoient cette ville rendoient la justice; le *Mont-de-Piété* et le palais du *Capitano*, auprès duquel est une belle tour très élevée, avec une horloge qui mérite d'être vue. Vicence est située dans un pays si agréable et si fertile, qu'on l'appelle le jardin de Venise.

2. SCHIO.
3. BASSANO.
4. ASIAGO.
5. CASTEL-FRANCO.

17. *Département du Tagliamento.*

Ce département, qui prend son nom de la rivière qui l'arrose du nord au sud, est formé de la province de Trévise. Il est divisé en cinq districts. Sa population est de 308,710 habitants.

1. TRÉVISE, *évêché*, chef-lieu du département. Cette ville est grande, belle, forte et remplie de noblesse. Elle avoit autrefois une université, qui a été transférée à Padoue. Elle a donné naissance au pape Benoît XI. Sa population est de 10,000 habitants,

2. CONEGLIANO.
3. CENEDA.
4. PORDENONE.
5. SPILENBERG.

18. *Département de la Brenta.*

Ce département, qui est à l'ouest de celui de l'Adriatique, prend son nom de la rivière qui coule au sud-est et se jette dans le *Pionego*. Il est formé du Padouan, et renferme quatre districts, et 274,649 habitants.

1. PADOUÉ, chef-lieu du département, *évêché*, université, entre les rivières de *Brenta* et de *Bacchiglione*. Cette ville est grande, et renferme 31,457 habitants. Elle est ornée d'un grand nombre de beaux palais

et de belles églises. Les plus remarquables sont la *cathédrale*, desservie par 27 chanoines, et un clergé de plus de 100 personnes, qui jouit de 100,000 écus de rente, et l'*église de Saint-Antoine de Padoue*. Un tremblement de terre, arrivé le 17 août 1756, a détruit une partie de cette ville, et en particulier son magnifique hôtel-de-ville, qui a été ruiné et fond en comble. Padoue est la patrie du célèbre historien des Romains, Tite-Live.

2. ESTE.

3. PIOVE.

4. CAMPO S. PIERO.

### 19. Département de la Piave.

Ce département, composé du Bellunèse, du Cadorin et du Feltrin, est situé au nord-est de celui du Tagliamento : il prend son nom de la Piave, qui l'arrose du nord au sud; et il est divisé en trois districts. Sa population est de 110,591 habitants.

1. BELLUNE, chef-lieu du département, évêché, sur la *Piave*, ci-devant capitale du *Bellunèse*, riche en mines de fer. Cette ville est belle, forte et assez peuplée, quoique petite.

2. LA PIÈVE DE CADORE, ci-devant capitale du *Cadorin*, belle ville, fort peuplée, sur la *Piave*. Ses habitants étoient exempts de toute imposition, et avoient le privilège de se gouverner par eux-mêmes, à cause de leur fidélité envers la république de Venise. C'est la patrie du Titien, célèbre peintre, mort en 1576, à 99 ans.

3. FELTRE, évêché, ci-devant capitale du *Feltrin*, petite ville fort jolie.

### 20. Département du Passariano.

Ce département, ainsi appelé de la rivière de ce nom, est formé du Frioul, dont une partie appartenoit aux Vénitiens, et dont l'autre a été cédée par l'Autriche, au royaume d'Italie, en novembre 1807: il est divisé en quatre districts. Sa population est de 290,411 habitants.

1. UD  
Cette vil  
lée y r  
ville aut  
apparti  
aussi bi  
chat. Po  
solu de  
porelles  
lée, et  
nitiens,  
noit alo

CAMP  
le traité

2. TO

3. CI

4. GR  
ville.

PALM

GRAD

quillée,  
a été de

2

Ce d

commen

qui com

celui de

1810 au

districts

TREN

devant

dige, a

ville éto

lèbre pa

il a con

thédrale

belle;

d'une gr

Majeure

1. UDINE, chef-lieu du département, *archevêché*. Cette ville est grande et belle. Le patriarche d'Aquilée y résidoit; et comme le territoire d'Aquilée, ville autrefois considérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la maison d'Autriche, elle prétendoit, aussi bien que les Vénitiens, nommer un patriarche. Pour apaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de diviser ce diocèse selon les possessions temporelles. Le pape a supprimé le patriarcat d'Aquilée, et a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, et Gorice, ville de Carniole, qui appartenoit alors à l'Autriche, en archevêché.

CAMPO-FORMIO, près d'Udine, village fameux par le traité de 1797 entre la France et l'Autriche.

2. TOLMEZZO, au nord.

3. CIVIDALE, au nord-est d'Udine.

4. GRADISCA, sur l'Isonzo, au sud-est de la même ville.

PALMA-NOVA, *évêché*, au sud-est.

GRADO. Cette ville, située dans une île près d'Aquilée, avoit autrefois un patriarcat, dont le titre a été donné à l'archevêque de Venise.

21. *Département de la Haute-Adige.*

Ce département tire son nom de l'Adige qui y commence son cours. Il est formé du Tyrol italien qui comprenoit le cercle de l'Adige, et une partie de celui de l'Eisack que le roi de Bavière a cédée en 1810 au royaume d'Italie. Il est divisé en quatre districts. Population, 298,948 habitants.

TRENTE, chef-lieu du département, *évêché*, ci-devant capitale de l'évêché du même nom, sur l'Adige, avec une population de 10,000 habitants. Cette ville étoit autrefois libre et impériale. Elle est célèbre par le dernier concile général qui s'y est tenu: il a commencé en 1545, et a fini en 1563. La cathédrale qui porte le nom de Saint-Vigile, est très belle; les colonnes qui supportent la voûte sont d'une grosseur prodigieuse. L'église de Sainte-Marie-Majeure, où le concile s'est assemblé, est toute de

marbre blanc et rouge en dehors : ses orgues sont aussi des plus belles qu'on puisse voir. Le palais de l'évêque, qui est hors de la ville, est magnifique et fortifié comme une citadelle : elle a 30 à 40 paroisses.

L'évêché de Trente, dont la ville de ce nom étoit la capitale, étoit au midi du Tyrol. L'évêque, qui étoit prince de l'Empire, en étoit seigneur sous la protection de la maison d'Autriche. Il étoit élu par les chanoines qui étoient au nombre de dix-huit capitulants, douze Allemands et six Italiens. Il avoit un envoyé à l'assemblée des états du Tyrol, et fournisoit son contingent lorsqu'on levoit de nouveaux subsides. L'évêché de Trente avoit été donné en indemnité à l'empereur d'Autriche, qui depuis l'a cédé au royaume d'Italie.

2. BOLZANO, au nord.

3. RIVA, à l'est.

4. ROVEREDO, à l'ouest.

#### ARTICLE III.

##### *Marche-d'Ancône et duché d'Urbain.*

La Marche-d'Ancône et le duché d'Urbain, qui faisoient partie des états de l'église, ont été réunis au royaume d'Italie, comme nous l'avons dit, page 405.

La Marche-d'Ancône abonde en blés, en vins, en chanvre et en cire : elle se nommoit anciennement *Picenum*, et faisoit partie du *Samnium* ou pays des Samnites, si connus dans l'histoire romaine. Le reste du *Samnium* comprenoit l'Abruzze ultérieure et citérieure, la Capitanate, la Terre de Labour, provinces du royaume de Naples.

Le duché d'Urbain étoit tombé en la puissance des papes en 1631, par la mort de son dernier duc.

Ces deux provinces forment trois départements du royaume d'Italie, le Metauro, le Musone, le Tronto.

##### 22. Département du Metauro.

Ce département tire son nom du Metauro qui le

traverse  
Adriatique  
lation e

1. AN  
sur la m  
ancienne  
forte de  
un arc c  
de l'emp  
très fin,  
semble n  
habitants

2. PE  
LIX, évê  
vière de  
et se je  
un bon  
du pape  
qui, à l  
phie d'A  
près de  
soutenir

3. SIN  
la mer,  
Gaulois-  
allèrent  
environ  
merçante  
mais on

FANO  
mer, évê  
y voit u  
neur d'  
FORTUNA  
fut bâti

4. UR  
une vieil  
sidence d  
auteur d'  
les Inver

traverse de l'ouest à l'est, et se jette dans la mer Adriatique. Il est divisé en cinq districts. Sa population est de 323,113 habitants.

1. ANCONÈ, chef-lieu du département, *évêché, port* sur la mer Adriatique. Cette ville est grande, riche et ancienne; elle a une citadelle qui passe pour la plus forte de l'Italie, après celle de Naples. On y voit un arc de triomphe bâti par le sénat en l'honneur de l'empereur Trajan. Cet arc est d'un marbre blanc très fin, dont les pierres sont si bien liées, qu'il semble ne faire qu'un seul bloc. Population, 17,330 habitants.

2. PEZARO, autrefois PISAURUM ou JULIA FELIX, *évêché, place forte*, à l'embouchure de la rivière de *Foglia*, qui traverse tout le duché d'Urbin, et se jette dans le golfe de Venise. Cette ville a un bon port et un château très fort. C'est la patrie du pape Clément XI, et de Jacques Marchisetti, qui, à l'âge de 13 ans, possédoit toute la philosophie d'Aristote, et composa à 15 ans un volume de près de 2,000 thèses théologiques, qu'il s'engagea à soutenir publiquement.

3. SINIGAGLIA, au sud-est de Fossombrone, sur la mer, *évêché, port*. Cette ville fut fondée par les Gaulois-Sénonois, et appelée SENOGALIA, quand ils allèrent saccager Rome sous la conduite de Brennus, environ 390 ans avant Jésus-Christ. Elle est commerçante. Son terroir est fertile en fort bon vin; mais on y manque de bonne eau.

FANO, au nord-ouest de la précédente, sur la mer, *évêché*. C'est une jolie ville, fort ancienne. On y voit un magnifique arc de triomphe bâti en l'honneur d'Auguste. Elle s'appeloit autrefois FANUM FORTUNÆ, à cause d'un temple de la Fortune qui y fut bâti par les Romains.

4. URBINO, *archevêché*, ville considérable. Elle a une vieille citadelle, et un beau palais, qui étoit la résidence des ducs. C'est la patrie de Polydore Virgile, auteur d'une Histoire d'Angleterre et d'un Traité sur les Inventeurs de diverses choses; du fameux Ra-

phaël, et d'un autre peintre nommé Frédéric Baroche, qui excelloit dans les sujets de dévotion.

FOSSOMBRONE, au sud-est, anciennement FORUM-SEMPRONII, évêché, près de la rivière de Metro, autrefois Métaure, fameuse par la bataille donnée vers la fin de la seconde guerre Punique, entre Asdrubal, qui vouloit joindre son frère Annibal, et les consuls Claudius-Nero et Livius. Les Carthinois y perdirent 50,000 hommes; avec Asdrubal, 208 ans avant Jésus-Christ.

IESI, évêché, sur le *Fiumesino*.

SAINT-MARIN, entre la Romagne et le duché d'Urbino. Cette ville, qui avoit sept villages sous sa dépendance, se gouvernoit en forme de république, sous la protection du pape. Son gouvernement étoit aristocratique; ses chefs étoient deux capitaines, que l'on changeoit tous les six mois. En 1739, il survint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit Etat; et le pape y ayant envoyé, pour l'apaiser, le cardinal Albéroni, ce légat fit si bien qu'il soumit cette république à l'état ecclésiastique; mais l'empereur d'Allemagne avoit fait rendre aux habitants la liberté dont ils jouissoient depuis près de mille ans.

### 23. Département du Musone.

Ce département a pris son nom de la rivière Musone, qui le traverse de l'ouest à l'est, et se jette dans la mer Adriatique. Il comprend cinq districts. Population, 229,990 habitants.

1. MACERATA, chef-lieu du département, évêché, sur le sommet d'une colline. Population, 7,626 habitants.

2. LORETTE (NOTRE-DAME DE), évêché, place forte, sur la mer Adriatique, et fameux pèlerinage, où il y a une très riche église de la sainte Vierge.

OSIMO, évêché.

RECANATI, au sud-ouest de Lorette. Son évêché a été transféré à Lorette, au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est une ville marchande qui a une foire célèbre.

3. FABRIANO, à l'ouest de Macerata.

4. TOLENTINO, au sud-est de la même ville. Son évêché a été uni à Macerata en 1586.

5. CAMERINO, au sud-ouest de Tolentino, évêché.

24. Département du Tronto.

Ce département tire son nom du Tronto qui le traverse de l'ouest à l'est. Il est au sud de celui du Musone, et comprend deux districts. Sa population est de 187,276 habitants.

1. FERMO, autrefois FIRMUM PICENUM, chef-lieu du département, archevêché, ville forte. Population, 7,185 habitants.

2. ASCOLI, évêché, au sud-est. C'est une grande et ancienne ville où il y a deux citadelles.

MONTE-ALTO, évêché, au sud-ouest de Fermo, sur la petite rivière de *Monocio*. C'est la patrie du pape Sixte V, qui y a érigé un évêché.

---

CHAPITRE II.

*République Ligurienne.*

(Voyez Empire français.)

---

CHAPITRE III.

*Etats de Venise.*

(Voyez royaume d'Italie.)

---

CHAPITRE IV.

*Etats de l'Eglise ou du pape.*

(Voyez Empire français et royaume d'Italie.)

## CHAPITRE V.

*Grand duché de Toscane.**(Voyez Empire français.)*

## CHAPITRE VI.

*Principauté de Lucques et de Piombino.*1. *Principauté de Lucques.*

Au nord-ouest du Florentin et au nord de Pise, étoit la seigneurie ou république de Lucques. Cet état subsistoit depuis l'an 1430. Il formoit une république dont le gouvernement étoit aristocratique, et dont le chef avoit le titre de gonfalonier : il forme aujourd'hui une principauté dont le souverain est le prince Félix, beau-frère de l'empereur Napoléon.

LUCQUES, ou LUCCA, *archevêché, place forte*, chef-lieu du canton de Serchio. Cette ville est grande et assez peuplée ; on y compte 40,000 habitants. Elle fut autrefois célèbre par le premier triumvirat conclu entre César, Pompée et Crassus. Son commerce consiste en soie, et surtout en olives, les meilleures d'Italie. On la nomme *l'Industrieuse*, à cause que ses habitants sont fort adroits et laborieux. On n'y souffre point de mendiants. Le palais de la république est très beau. La cathédrale, qui porte le nom de Saint-Martin, est un vaste bâtiment, remarquable par un crucifix dont le visage a été fait, dit-on, par un ange. On l'appelle *il santo Volto*. Ce crucifix est de bois de cèdre ; il est couvert d'une robe très riche, et a sur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuses. Lucques est la patrie de Sanctès-Pagnin, savant dominicain, auteur d'une traduction latine de la Bible, faite sur l'hébreu ; et de Martino Poli, célèbre chimiste.

VIA-REGIO, bourg dont le port est le seul de cette

princip  
IL B  
Apenni

Cette  
sur la  
Naples  
jourd'h  
PROM  
grande  
teresse.

MASS  
près de  
pitale d  
épousé  
fort ren

CE pay  
Grèce, é  
y établ  
l'Italie,  
Il form  
Venise,  
la mer  
meilleur  
fertilité  
mines d  
très estim  
méchant  
par les  
ments d  
Les S  
de ce p

principauté. C'est le chef-lieu du canton Littorale. IL BORGO A MOZZANO, chef-lieu du canton des Apennins.

2. Principauté de Piombino.

Cette principauté est au sud-ouest de la Toscane, sur la Méditerranée. Elle appartenait au roi de Naples qui l'a cédée à la France. Elle appartient aujourd'hui au prince de Lucques.

PIOMBINO, qui en est la capitale, est une ville grande et belle, avec un fort assez bon, et une forteresse.

3. Principauté de Massa.

MASSA et CARRARA, sont sur le bord de la mer près de la principauté de Lucques. Massa est la capitale d'une petite principauté, dont l'héritière avait épousé l'avant-dernier duc de Modène. Ce pays est fort renommé par ses beaux marbres.

CHAPITRE VII.

Royaume de Naples et de Sicile.

CE pays, connu anciennement sous le nom de grande Grèce, à cause des nombreuses colonies que les Grecs y établirent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie, et représente assez bien le bas d'une botte. Il forme une presqu'île, qui a au nord le golfe de Venise, à l'orient la mer de Grèce, et à l'occident la mer de Naples. C'est un des plus beaux et des meilleurs pays de l'Italie. Il donne avec une égale fertilité toutes sortes de productions. On y trouve des mines d'alun et de fer, et on y recueille de la manne très estimée. Mais les habitants passent pour être si méchants, qu'on l'appelle le Paradis d'Italie habité par les démons. Il est sujet à de fréquents tremblements de terre, mais l'air y est très sain.

Les Sarrasins ayant enlevé la plus grande partie de ce pays aux empereurs grecs, en furent maîtres

pendant les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Quelques seigneurs normands s'en saisirent dans le XI<sup>e</sup> siècle, et ayant aussi conquis l'île de Sicile, qui n'en est séparée que par le détroit appelé le *Phare de Messine*, ils fondèrent, en 1130, le royaume qu'on a nommé dans la suite *royaume des Deux-Sicules*; car celui de Naples, qui a été plusieurs fois séparé de la Sicile, a souvent été appelé *Sicile en-deçà du Phare*. Ces états vinrent, en 1194, à la maison allemande de Souabe, en conséquence du mariage de la princesse Constance avec l'empereur Henri VI. En 1265, Charles d'Anjou, frère de saint Louis et comte de Provence, devint roi des Deux-Sicules; mais en 1282 il fut réduit au royaume de Naples, qu'il laissa à sa postérité, parceque Pierre I, roi d'Aragon, profita des mécontentemens des habitants de la Sicile, et s'empara de cette île. Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, s'étant rendu maître de Naples en 1442, malgré les droits qu'y avoit la seconde maison d'Anjou, issue d'un frère de Jean, roi de France, donna ce royaume à Ferdinand, son bâtard, dont la postérité a régné à Naples jusqu'en 1501. Cependant, en 1495, Charles VIII, roi de France, qui avoit hérité des droits des comtes de Provence de la seconde maison d'Anjou, s'empara, en quinze jours, du royaume de Naples, et s'y fit couronner roi; mais il ne put garder long-temps ce royaume. Louis XII, son successeur, fit un traité avec Ferdinand le catholique, roi d'Aragon et de Sicile, par lequel ils partagèrent le royaume de Naples. Mais après en avoir fait la conquête conjointement, en 1501, une dispute s'éleva entre ces princes pour la province de Capitanate: tous deux la revendiquèrent; ils en vinrent aux mains, et Ferdinand se rendit maître, en 1503, de tout le royaume. Il est resté aux Espagnols jusqu'en 1707, que l'empereur Joseph s'en empara. Don Carlos, infant d'Espagne, en fit la conquête en 1735; et la possession lui en fut confirmée avec la Sicile, par le traité de paix fait à Vienne en 1736. Ce prince, étant devenu roi

d'Espag  
fils, n  
Sicules  
tous les  
présent  
née ou

La d  
ses éta  
Napolé  
et fit r  
commar  
tra dan  
et fut  
30 mar  
appelé  
Napolé  
royaum  
beau-fr

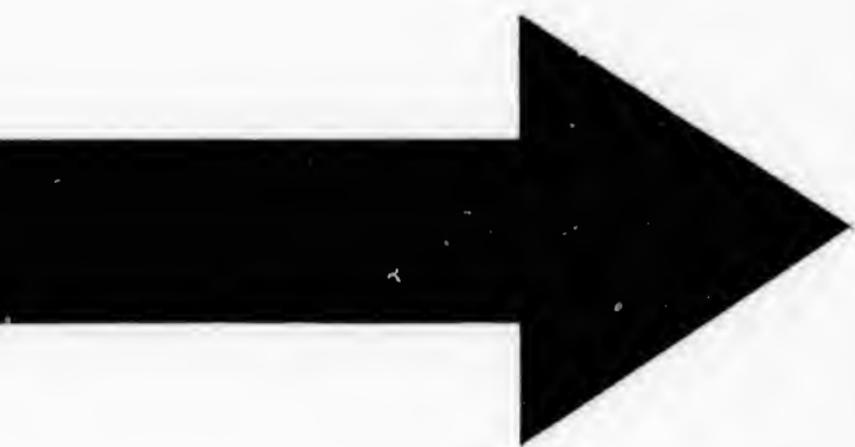
On co  
royaum  
de 6,00  
c'est u  
vins ex  
riz et  
bétail.  
nés. L  
dans le  
cile, au  
grenier  
aujourd  
celles d  
dinand  
les prin  
revenus  
à 40,00  
Franç  
de lign

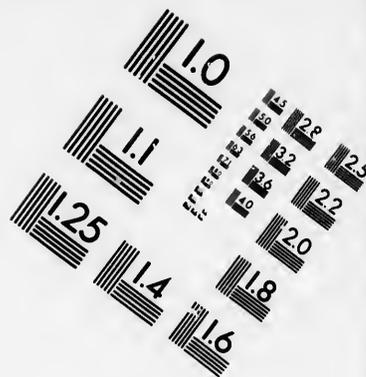
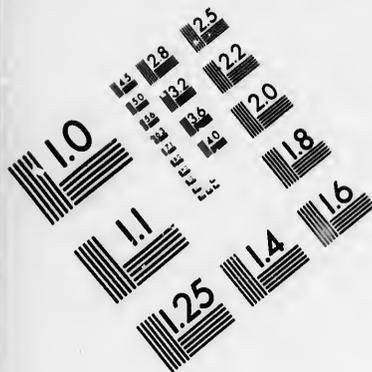
d'Espagne , en 1759 , le céda au troisième de ses fils , nommé *Ferdinand*. Le royaume des Deux-Sicules devoit foi et hommage au pape : pour cela , tous les ans , la veille de la Saint-Pierre , on lui présenteoit 7,000 ducats , et le lendemain , une haquenée ou cavale blanche.

La dernière reine de Naples , ayant appelé dans ses états les Russes et les Anglais , l'Empereur Napoléon déclara qu'elle avoit cessé de régner , et fit marcher sur Naples une armée formidable commandée par le prince Joseph. Ce prince entra dans la ville de Naples le 15 février 1806 , et fut déclaré roi des Deux-Sicules par décret du 30 mars suivant. Le roi Joseph ayant depuis été appelé à la couronne d'Espagne , par l'Empereur Napoléon , à qui le roi Charles IV l'avoit cédée , le royaume de Naples fut donné à Napoléon-Joachim , beau-frère de l'Empereur Napoléon.

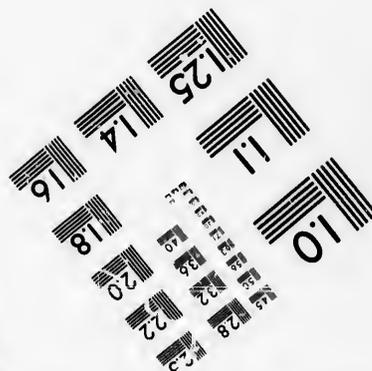
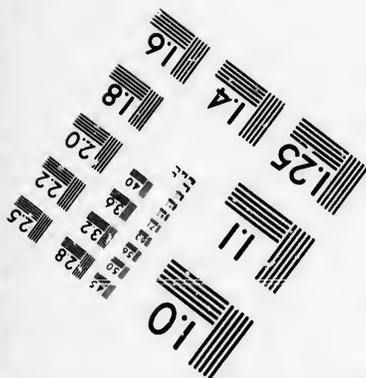
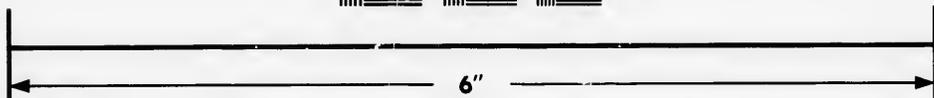
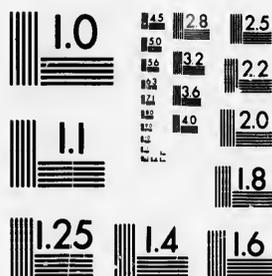
On compte 20 archevêchés et 125 évêchés dans le royaume de Naples et la Sicile. La population est de 6,000,000 d'habitants ; et vu l'étendue de ce pays , c'est un des plus peuplés de l'Europe. Outre ses vins excellents , ses oranges et ses olives , son riz et son lin , le royaume de Naples abonde en bétail. Les chevaux particulièrement sont très estimés. La culture y est florissante , quoique négligée dans les provinces méridionales , même dans la Sicile , autrefois si fertile en grains , qu'on l'appelloit le grenier de Rome , et qui en produit infiniment moins aujourd'hui. Les manufactures , particulièrement celles de soie et de laine , datent du règne de Ferdinand I : elles forment , avec les productions du sol , les principaux articles de commerce. On porte les revenus de l'état à 33,600,000 francs , et l'armée à 40,000 hommes. Avant la dernière invasion des Français , la marine étoit composée de quatre vaisseaux de ligne et d'autant de frégates.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0

10  
11  
12  
15  
20  
25  
32  
40  
50  
63  
80  
100

## ARTICLE PREMIER.

## Royaume de Naples.

Le royaume de Naples se divise en quatre grandes provinces, qui en contiennent chacune trois autres; savoir, au sud-est, *la Terre de Labour*, qui renferme les Principautés citérieure et ultérieure, et la Terre de Labour propre; au nord-est l'*Abruzze*, qui se partage en citérieure et ultérieure, et comtat de Molise; au sud-est la *Pouille*, qui se divise en Capitanate, Terre de Bari et Terre d'Otrante; au midi la *Calabre*, que l'on partage en Basilicate, Calabre citérieure et Calabre ultérieure.

§ I. *La Terre de Labour.*

Cette province, qui est au sud-ouest, renferme la *Terre de Labour* propre, la *Principauté citérieure* et la *Principauté ultérieure*.

1. *La Terre de Labour propre.*

On l'appelle la *campagne heureuse*, à cause de sa fertilité. Elle étoit autrefois connue sous le nom de *Campanie*.

NAPLES, anciennement NEAPOLIS et PARTHENOPE, capitale, archevêché, université, port, place forte. C'est une des plus grandes et des plus belles villes de l'Europe, en y comprenant ses sept faubourgs qui sont grands et bien bâtis. Après Constantinople, c'est la plus belle ville du monde par sa situation; ce qui pourroit cependant en diminuer le prix, et inspirer même des craintes assez bien fondées, si l'on en croit M. Breislack dans ses Voyages lithologiques dans la Campanie, c'est que Naples est située autour de trois cratères. Cette ville renferme 412,000 habitants. On la surnomme la *Noble* et la *Gentille*. Les églises y sont riches et magnifiques, surtout la métropole de l'Assomption de la Sainte-

Vierg  
saint  
saint  
fermé  
tout l  
est p  
de vi  
On y  
celui  
nonc  
tal e  
hôpital  
marie  
assist  
minis  
toyen  
Son  
celui  
de b  
fonta  
eaux  
un su  
et Pl  
fendu  
Chat  
comm  
savor  
toute  
Napl  
terre  
Inno  
caval  
phil  
Sann  
Po  
de N  
Près  
l'édif  
large  
autre

Vierge, où l'on garde du sang et le chef du martyr saint Janvier. Tous les ans, le jour de la fête de ce saint, on approche son chef de la fiole où est renfermé le sang, qui se liquéfie, dit-on, à la vue de tout le monde. Le nombre des couvents et des églises est prodigieux à Naples. On dit qu'il n'y a point de ville où il y ait tant d'avocats et de procureurs. On y remarque plusieurs hôpitaux, entre lesquels celui des Enfants-Trouvés, qu'on appelle de l'*Annunciade*, est le plus considérable. Cet hôpital est si riche, qu'outre qu'il entretient quatre hôpitaux, il fait quantité d'aumônes journalières, marie de pauvres filles, délivre des prisonniers, assiste de pauvres familles honteuses. Il est administré par cinq gentilshommes et quatre citoyens des plus notables. Son église est magnifique. Son trésor est si riche, qu'on le met au-dessus de celui de Notre-Dame de Lorette. Naples est ornée de belles places, d'obélisques, et de quantité de fontaines, presque toutes magnifiques, et dont les eaux, qui sont très saines, viennent du Vésuve par un superbe aqueduc. Le palais des anciens vice-rois et l'hôtel-de-ville sont très beaux. La ville est défendue par trois châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Chateau-Neuf* et le *Château-de-l'Œuf*. On fait un commerce considérable en cette ville, surtout de savon fort estimé, d'huiles, et d'étoffes de soie de toutes sortes, de bas, de bonnets, de camisoles, etc. Naples est sujette à de fréquents tremblements de terre. C'est la patrie de Stace, poète latin; du pape Innocent XII; des Alexandre, jurisconsultes; du cavalier Bernin; de Jean-Alphonse Borelli, excellent philosophe et mathématicien, et du fameux poète Sannazar.

POZZUOLO ou Pouzzol, évêché, port, à l'occident de Naples. Cette ville est dans une agréable situation. Près de Pouzzol, dans la mer, est une espèce de pont, l'édifice le plus hardi d'Italie. Il consiste en 14 piliers, larges chacun de 60 pieds, éloignés les uns des autres de 170. Il y en avoit autrefois 25, qui étoient

jointes par des arcades élevées de plus de 50 pieds; mais les vagues en ont brisé la plupart. Vis-à-vis de Pouzzol sont les ruines de *Bayes*, lieu de délices des anciens Romains, et tout proche, vers le nord, le *lac Averne*, sur lequel les oiseaux passent impunément aujourd'hui, et qui, par sa jonction avec le *lac Lucrin*, et par sa communication avec la mer, pratiquée par Agrippa, favori d'Auguste, formoit autrefois le *port Jule*, dont l'étendue et la situation offroient une retraite assurée à un grand nombre de vaisseaux, qu'on pouvoit commodément exercer à la manœuvre. Il n'en reste plus rien, depuis un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a changé totalement la face des lieux. Près de là sont aussi l'*Achéron*, les *Champs-Elisées* et *Cumes*, dont il ne reste plus que des ruines.

Entre Pouzzol et Naples on voit la *Grotte du Chien*. C'est une caverne creusée au niveau d'un petit lac, nommé *Agnano*, dont l'eau, quoiqu'assez claire et sans mauvais goût, bouillonne presque partout, sans qu'on s'aperçoive d'aucune chaleur. Les vapeurs qui sortent de terre sont très fortes; si l'on presse contre terre le museau d'un chien, il meurt en moins de deux minutes. Un flambeau s'y éteint dès qu'on le présente à l'entrée de la caverne. Au nord du lac Agnano on voit une montagne dont le sommet paroît tout blanc, et pousse continuellement des vapeurs épaisses et de la fumée. Au milieu de cette montagne est une vallée qui a 2,300 pas de long sur 1,000 de large. On l'appelle *Solfatara*, c'est-à-dire la Soufrière, et les habitants des environs y ramassent quantité de soufre. Quand on y marche, on entend la terre résonner sous les pieds comme un tambour; on sent même l'eau bouillir, et l'on en voit sortir de la fumée par plusieurs trous qui sont dans la terre. Si on bouche un de ces trous avec une grosse pierre, peu de temps après la force de la vapeur la jette bien loin de là. Il y a dans cette vallée un grand étang, dont l'eau noire bout sans cesse. On remarque que

quan  
couve  
vallée  
il son  
sel au  
regar  
froid  
Solfat  
appro  
le me  
se tir  
endro  
quan  
aussi  
tout  
que l  
d'un  
dans  
la g  
cette  
Pr  
d'un  
gran  
Les  
où l  
célè  
G  
Pou  
Jean  
Géla  
étab  
F  
Elle  
A  
Juv  
Doc  
M  
sain  
sou

quand la mer est agitée, cet étang est beaucoup plus couvert de soufre qu'à l'ordinaire. Autour de cette vallée on aperçoit plus de deux mille trous, par où il sort sans cesse une fumée de soufre, d'alun, de sel ammoniac, et d'autres minéraux, que les médecins regardent comme très propres à guérir les maladies froides et humides. On trouve aussi autour de la Solfatara, du vitriol excellent, dont la couleur approche de celle du saphir, et on y perfectionne le meilleur alun, que l'on nomme *alun de roche*, qui se tire de pierres qui ne se trouvent pas en cet endroit. Le long du même lac Agnano on rencontre quantité de petites cellules voûtées, dans lesquelles, aussitôt qu'on y est entré, on sent une sueur par tout le corps. On assure que ces étuves naturelles, que l'on nomme *Etuves de Saint-Germain*, du nom d'un évêque de Capoue, dont saint Grégoire parle dans ses dialogues, sont merveilleuses pour guérir la goutte, les rhumatismes et les autres maladies de cette espèce, et même les ulcères intérieurs.

Près de ce même lac est le mont *Pausilippe*, percé d'un bout à l'autre, et dont l'ouverture est assez grande pour que deux voitures y passent de front. Les Servites ont, sur cette montagne, un monastère où l'on voit le tombeau du poète Sannazar. Elle est célèbre d'ailleurs pour ses vins et ses fruits délicieux.

GAËTE, *évêché, place forte*, au nord-ouest de Polzzol. Cette ville a donné naissance au cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis pape, sous le nom de Gélase II. Sa famille, originaire d'Espagne, s'étant établie à Gaète, en avoit pris le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *évêché*, au nord-ouest de la précédente. Elle a titre de principauté.

AQUINO, *évêché*. Cette ville est la patrie du poète Juvénal et de saint Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur Angélique*: il mourut en 1274.

MONTE-CASSINO, fameuse abbaye, fondée par saint Benoît, en 520. Elle a été depuis comme la source et le centre de son Ordre.

ARPINO, petite ville au nord-ouest de Monte-Cassino. Elle a donné naissance à Cicéron.

SORA, au nord-ouest d'Arpino, *évêché*. C'est la patrie du cardinal Baronius, si connu par ses Annales de l'Histoire Ecclésiastique, qu'il a conduites jusqu'à l'an 1198, c'est-à-dire à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

CAPOUE, *archevêché, ville forte*, au nord-ouest de Naples, sur le *Volturne*, qui prend sa source dans la Principauté ultérieure, à l'orient. Cette ville est située dans une agréable contrée, à quelque distance des ruines de l'ancienne Capoue, ville qui alloit presque de pair avec Rome et Carthage. Elle est célèbre par le changement prodigieux qu'elle produisit, selon Tite-Live, dans les troupes d'Annibal: ses délices les ammolirent au point qu'elles furent presque toujours vaincues depuis par les Romains. Population, 8,000 habitants.

NOLA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est une ancienne ville. L'empereur Auguste y mourut, l'an 14 de J. C. Elle est encore célèbre par la retraite et l'épiscopat du grand saint Paulin.

SORRENTO, *archevêché*, près de la mer, au sud-est de Naples. C'est la patrie du Tasse, auteur du poëme de la Jérusalem délivrée.

A l'entrée du golfe de Naples sont les îles d'*Ischia* et de *Caprée*.

ISCHIA, *évêché, place forte*. C'est là que se retira Ferdinand II, roi de Naples, lorsque le roi Charles VIII fit la conquête de ce royaume, en 1495. Le terroir de cette ville est fertile en vins blancs excellents. Il y a des bains salutaires.

PROSCIDA, près d'Ischia. Elle est très fertile et très peuplée.

CAPRI, *évêché*. Cette ville, appelée autrefois *Caprée*, est fameuse par la retraite de l'empereur Tibère, qui s'y livra à toutes sortes de débauches. On la nomme l'*Evêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage, qui se ren-

dent d  
en sul  
les riv  
lière  
mouil  
Ell  
richie  
tagne  
l'une  
Da  
l'une  
d'Aug  
ajou  
Steph  
Pro  
rient  
une  
et de  
arder  
de h  
une  
prop  
dont  
voisi  
conn  
qui  
auct  
tara  
les  
flam  
cées  
les v  
cipi  
ces  
plu  
pin  
M.  
san  
tois

dent dans cette île. L'aspect de cette île, qui abonde en substances volcaniques, est délicieux. C'est sur les rivages opposés qu'on trouve cette pierre singulière qui produit des champignons dès qu'elle a été mouillée.

Elle offre une jolie plaine couverte d'arbres et enrichie d'habitations, flanquée par deux hautes montagnes sauvages qui la divisent en deux parties, l'une orientale et l'autre occidentale.

Dans le même golfe sont les îles Ponces, dont l'une, *Pendataria*, célèbre par l'exil de Julie, fille d'Auguste, est à 30 milles d'Ischia, et se nomme aujourd'hui *Ventolitiène*. Les autres îles sont *San-Stephano*, *Porza*, *Palmarola* et *Zanone*.

Près de Naples, environ à quatre lieues vers l'orient, est le mont *Vésuve*, qui jette ordinairement une fumée fort épaisse, et quelquefois des flammes et des torrents de matières métalliques fondues et ardentes. C'est un cône isolé, d'environ, 3,600 pieds de haut, et composé de deux montagnes qui ont une base commune, le mont *Somma* et le *Vésuve* proprement dit. Le mont *Somma* est l'ancien volcan, dont le cratère s'est en partie écroulé dans la vallée voisine; et l'on conjecture que le *Vésuve* actuel n'a commencé à se former que par la grande éruption qui a coûté la vie à Pline. On voit aussi qu'il n'existe aucune communication entre le *Vésuve* et la *Solfatara*. Les terreurs d'une éruption, dit Pinkerton, les tonnerres souterrains, les colonnes de fumée, les flammes d'un rouge sombre, les grêles de pierres lancées à une hauteur prodigieuse au sein d'affreux éclairs, les vastes cratères, les dégoûtements de la lave se précipitant en flots dévastateurs; tous ces fléaux, toutes ces scènes de désolation ont exercé le pinceau et la plume des hommes de génie: mais la plume ni le pinceau n'en rendront jamais l'épouvantable image. M. Brialmont, qui a donné une description intéressante et scientifique du *Vésuve*, estime à 2,804,440 toises cubes la masse de laves et matières volca-

riques vomies dans l'éruption qui eut lieu en 1794 ; et il observe que cette quantité de matière couvrirait à 8 pouces d'épaisseur, une surface aussi grande que celle de l'étendue de Paris.

Les cendres du Vésuve donnent au terroir voisin une très grande fertilité. Les vignes surtout y sont excellentes. C'est de là que viennent, entr'autres, les fameux vins appelés *vins Grecs* (1), *Malatesta*, *Lacryma Christi*.

Il sort de cette montagne des sources d'eau qui sont douces et salutaires, et que l'on conduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI, village entre Naples et le mont Vésuve, devenu très célèbre depuis quelques années.

Le roi des Deux-Siciles faisant bâtir à *Portici* une maison de plaisance, et ayant appris que le prince d'Elbœuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit trouvé aux environs de ce village, près de 30 ans auparavant, un assez bon nombre de statues, fit fouiller la terre à quatre-vingts pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on aperçut les premiers indices d'une ville souterraine, située sous *Portici* et *Resina*, villages contigus, à six milles de Naples, entre le mont Vésuve et le rivage de la mer.

Une inscription trouvée dans le théâtre de cette ville, et sur laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laisse plus lieu de douter aujourd'hui que ce ne soit *Herculea* ou *Herculanum*, dont Pline le jeune, Denis d'Halicarnasse, Sénèque, etc. ont marqué la situation entre Naples et Pompéïa.

Cette ancienne ville, successivement habitée par les Osques ou Ausones, et par les Romains, fut considérablement endommagée (1) sous l'Empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruisit Pom-

(1) Les vins grecs doivent leur nom et leur origine à un moine grec, qui, s'étant établi en cet endroit, y planta la vigne qui les produit. La reine Jeanne, qui les trouva excellents, donna au religieux le privilège d'en fixer le prix. Le chapitre de Naples a hérité de cette vigne et du privilège.

(2) Voyez Sénèque, *Quæst. Nat. Lib. VI, c. 1.*

péïa,  
ruine  
arriva  
vant  
selon

La  
enseve  
endroi  
une e

A p  
Portici  
tues

fresqu

Peu

un th

que l'

21 gr

pallier

et d'u

confér

la scè

dans.

de la

fice ét

tiquit

enlevé

ne re

monu

En

on pa

et bor

de po

voient

trava

contig

est sé

forme

mun,

voûte

péa, le 7 février de l'an 63 de Jésus-Christ; et sa ruine fut achevée par l'éruption du Vésuve, qui arriva la première année de l'empire de Titus, suivant Eusèbe, Zonaras et Agricola, et la troisième selon d'autres.

La matière sous laquelle la ville d'*Herculanum* est ensevelie, n'est pas partout la même: dans quelques endroits, c'est la *lave* du Vésuve; dans d'autres, c'est une espèce de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à fouiller la terre sous Portici et Resina, que l'on découvrit quelques statues de la famille Balba, et quelques peintures à fresque.

Peu de temps après les travailleurs arrivèrent à un théâtre qui paroît d'architecture grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet ses 21 gradins ne sont pas séparés de 7 en 7. par un palier, comme chez les Romains; ils sont contigus et d'une même suite. Ce théâtre a 290 pieds de circonférence à l'extérieur, 230 intérieurement jusqu'à la scène, 160 de largeur extérieure, et 150 en dedans. Le lieu de la scène étoit d'environ 72 pieds de largeur sur 30 de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entièrement revêtu de beaux marbres de l'antiquité, et enrichi de colonnes et de statues. On a enlevé les ornements de ce théâtre, en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que le massif de ce beau monument.

En poussant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ trente-six pieds, et bordée à droite et à gauche de banquettes ornées de portiques, sous lesquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduisit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux sont contigus et se trouvent en face du plus grand, qui n'en est séparé que par la largeur de la rue, laquelle forme, entre deux, un vestibule qui leur est commun, parcequ'elle est couverte en cet endroit d'une voûte qui porte également sur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculanum* sont tirées au cordeau , avec des banquettes des deux côtés ; elles sont pavées de grandes pierres , si semblables à celles qui pavent la ville de Naples , qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carrière , c'est-à-dire de quelque lave du mont Vésuve.

On n'a pas trouvé , jusqu'à présent , de maisons qui méritent un détail particulier : toutes celles que l'on a fouillées , dans l'espace de 300 toises de longueur , sur environ 150 de largeur , paroissent d'une architecture assez uniforme. L'intérieur de la plupart de ces maisons est peint à fresque. Dans quelques-unes c'étoient des tableaux dont les sujets sont pris de la Fable ou de l'Histoire ; et sa Majesté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été possible : dans le plus grand nombre les peintures sont d'une seule couleur , ordinairement rouge , avec quelques ornemens légers , tels que des oiseaux perchés sur des cordages , ou s'y tenant suspendus par le bec ou par les pattes. Elles représentent aussi des animaux , et quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à présent , dans le cabinet du roi des Deux-Siciles , environ 40 tableaux de toute grandeur , la plupart presque aussi frais que s'ils étoient modernes. Mais si l'on en excepte une douzaine , peut-être , où les figures sont à-peu-près de grandeur naturelle , les autres n'ont que 10 à 12 pouces de haut , sur une largeur proportionnée. Ces petits tableaux sont tous précieux ; mais ce n'est rien en comparaison des grands. Dans ces derniers les figures sont dessinées avec toute la correction possible , et l'expression ne laisse ordinairement rien à désirer ; mais il y en a peu où les carnations soient parfaites. Soit défaut dans la peinture , soit qu'elle ait été altérée par le temps , le coloris n'en est pas beau.

Une seule couleur forme le plus souvent le fond des tableaux. Quelques-uns ne sont que de deux couleurs ; on en remarque trois et quatre dans d'autres ; et il y a une fresque qui représente de simples or-

nements  
rentes e

On a  
grand n  
aplaties  
ment al  
qu'on e

Entre  
a retirés  
Jupiter-  
Mercure  
portant  
l'estoma  
ainsi qu  
un oval  
geur , s

Les m  
*lanum* ,  
possible  
chose de  
fices. Il  
pèces :  
bations  
sins , p  
couteaux  
toires ,  
et instr  
quelque

A l'éga  
ils consi  
comme  
formes e  
liers et d  
cuisine  
anneaux  
La plus  
ce qui p  
en usag

Il y a  
dans H

nements, dans laquelle ont voit des fleurs de différentes espèces, de toutes couleurs.

On a trouvé aussi dans *Herculanum*, un assez grand nombre de statues de bronze, presque toutes aplaties, rompues ou mutilées. Le métal en est tellement altéré, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à en restaurer cinq entièrement.

Entre le grand nombre de bustes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne ville, les plus beaux sont Jupiter-Ammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune, Mercure, Janus, une petite fille, et un jeune homme portant au cou la bulle d'or, qui lui tombe sur l'estomac. Cette bulle n'est point en forme de cœur, ainsi que la représentent quelques modernes : c'est un ovale régulier, qui n'a guère qu'un pouce de largeur, seize lignes de hauteur et quatre d'épaisseur.

Les médailles qu'on a trouvées aussi dans *Herculanum*, sont en si grand nombre, qu'il n'est guère possible d'en faire le détail. On peut dire la même chose des vases et instruments destinés aux sacrifices. Il suffira de dire qu'il y en avoit de toutes espèces : autels pour les sacrifices, autels pour les libations, autels portatifs en forme de trépieds, bassins, patères, vases pour l'eau lustrale, haches, couteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, etc. Une partie de ces monuments, vases et instruments, sont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre cuite et de verre.

A l'égard des ustensiles trouvés dans cette ville, ils consistent principalement en ustensiles de ménage, comme cuillers, urnes, vases de toutes sortes de formes et de grandeurs ; lampes en forme de chandeliers et de candelabres, différentes pièces de batterie de cuisine, bouteilles de verre, marteaux, dés à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, casques, etc. La plus grande partie de ces ustensiles sont d'airain ; ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en usage chez les anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculanum*, attendu qu'il s'est trouvé peu de

squelettes. On en découvrit un en 1743, qui étoit couché sur un escalier, tenant dans sa main une bourse, qu'on pouvoit aisément distinguer par l'empreinte qu'elle avoit laissée dans l'espèce de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce squelette avoit si peu de consistance, qu'il ne fut pas possible de le retirer.

On a trouvé, en 1750, dans les ruines de cette ville, un temple orné de très beau marbre. Il y avoit quatre statues d'un travail parfait. On a découvert aussi, en 1752, une statue de Minerve en marbre blanc, de grandeur naturelle, deux bustes aussi de marbre, entre lesquels il y en a un qui représente un philosophe, et une urne d'un marbre transparent. Le bas-relief et les autres ornements de cette urne paroissent être l'ouvrage du ciseau de l'École grecque dans son plus bel âge. L'année suivante on y a trouvé plusieurs manuscrits qui sont d'écorce d'arbre, écrite seulement d'un côté. Cette écorce est devenue si fragile, qu'on n'a pu la développer que par parties plus ou moins grandes. Mais au moyen des soins qu'on y a apportés, on a copié facilement, à mesure que l'ouvrage avançoit; et le travail a été remis à un savant antiquaire, nommé *Mozocchi*, qui devoit être l'éditeur de ces manuscrits, et en donner la traduction avec des notes. Il y a entre ces manuscrits, un poëme grec contenant la philosophie d'Epicure, et qu'on dit être dans le goût de Lucrece; un autre poëme grec sur la musique des anciens, et un petit traité de morale en latin. Beaucoup de ces volumes, réduits à une espèce de masse de boue noire, sont perdus pour jamais. Pour les manuscrits égyptiens trouvés dans le même temps, ils étoient très altérés: à peine a-t-on pu en déchiffrer quelques caractères.

## 2. La Principauté citérieure.

**SALERNE**, archevêché, université, port. Son école de médecine étoit autrefois célèbre. Cette ville est située dans une plaine environnée de collines très fertiles et très agréables. Les princes héréditaires de

Naples p  
lerne. Po

PESTI,  
plus qu'  
de la m  
lèbre vill  
Grèce, s  
trois mil  
conservés  
duc, qu

AMAL  
ville, au  
de Flavi  
l'invente  
dectes de

ACERN  
CAMP  
C'est un  
naco. Se  
bonne hu

POLICA  
son nom

BÉNÉV  
apparten  
duché. C  
les donn  
Bamberg  
au Saint-  
fert de p  
de celui  
et riche  
territoire  
reur Na  
à M. T  
térieures  
MONT  
de Bénév  
verneur

Naples portoient ci-devant le titre de *Princes de Salerne*. Population, 10,000 habitants.

PESTI, autrefois PESTUM ou POSIDONIE. Ce n'est plus qu'un village presque inhabité, à un demi mille de la mer. Les murailles sans ciment de cette célèbre ville, qui étoit comme l'Athènes de l'ancienne Grèce, subsistent presque en entier dans un espace de trois milles, avec trois grands édifices, assez bien conservés, les restes d'un amphithéâtre et d'un aqueduc, quelques bains et les débris du port.

AMALFI, *archevêché*, sur le golfe de Salerne. Cette ville, autrefois célèbre, est le lieu de la naissance de Flavio Gioia, que quelques auteurs disent être l'inventeur de la boussole, au XIV<sup>e</sup> siècle. Les Pandectes de Justinien y ont été découvertes en 1137.

ACERNO, *évêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est un marquisat qui appartient au prince de Monaco. Son terroir produit d'excellents vins et de bonne huile.

POLICASTRO, *évêché*, sur le golfe auquel elle donne son nom.

### 3. La Principauté ultérieure.

BÉNÉVENT, *archevêché*. Cette ville et son territoire appartenoient au pape depuis l'an 1053, à titre de duché. C'est l'empereur Henri III, dit *le Noir*, qui les donna à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg d'une redevance qu'elle payoit tous les ans au Saint-Siège. Quoique Bénévent ait beaucoup souffert de plusieurs tremblements de terre, et surtout de celui de 1703, cette ville est encore grande, belle et riche, mais n'est guère peuplée. Bénévent et son territoire ont été érigés en principauté par l'Empereur Napoléon, et donnés en toute souveraineté, à M. Taleyrand, alors ministre des relations extérieures de l'Empire français.

MONTE-FUSCOLO, petite ville à deux ou trois lieues de Bénévent, au sud-est. C'est là que réside le gouverneur de la province.

ARIANO, évêché, à l'est de Bénévent, près l'Apennin.

CONZA, archevêché, au sud-est de Bénévent, près des sources de la rivière d'*Ofanto*, et au pied de l'Apennin. Cette ville est ancienne, mais petite. Elle fut très endommagée par le tremblement de terre de 1694, aussi bien que la ville suivante.

AVELLINO, évêché, au sud de Bénévent, avec le titre de principauté. Population, 9,500 habitants.

Entre cette ville et Bénévent sont les *Fourches Caudines*, où l'armée romaine, assiégée par les Samnites, avec ses deux consuls, fut obligée de passer sous le joug, 321 ans avant Jésus-Christ. On nomme aujourd'hui ces détroits de montagnes, *Valdi-Gargano*.

## § II. L'Abruzze.

Cette province est au nord-est, sur la mer Adriatique; son terroir est très fertile. Elle renferme :

### 1. Le Comtat de Molise.

MOLISE, ville peu considérable, au milieu de la province. Le gouverneur y fait sa résidence.

TRIVENTO, évêché, avec titre de comté, au nord-est de Molise.

LARINO, évêché, au sud-est de Trivento.

BOJANO, évêché, avec titre de duché, au sud de Molise.

### 2. L'Arbuzze citérieure.

CHIETI ou THEATÉ, archevêché, sur l'*Aterno*, au nord. C'est une ville considérable, qui a donné son nom à la Congrégation des Théatins, fondée en 1524 par saint Gaétan. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théaté, et depuis pape, sous le nom de Paul IV, en a été le premier supérieur-général. Population, 12,600 habitants.

LANCIANO, anciennement ANXANUM, archevêché. Cette ville est célèbre par les foires qui s'y tiennent deux fois l'année, en mai et en août.

ORTO  
chands  
PESCA  
l'Aterno  
SULM  
la patri

AQU  
ville a é  
blement  
habitan  
ATRI  
partient  
TERA  
CAMP  
quila.

Dans  
Celano  
toient l  
PESCA  
de l'Ab  
parcequ

Cette  
est au s  
renferm

MAN  
tale. Ce  
de l'em  
dateur.  
qui en e  
MON  
au nord  
TERM  
près de

ORTONA, *évêché*, port très fréquenté par les marchands de Dalmatie qui traversent le golfe.

PESCARA, autrefois ATERNUM, *place forte*, sur l'Aterno, avec titre de marquisat.

SULMONA, *évêché*, au sud-ouest de Lancio. C'est la patrie du poète Ovide.

### 3. L'Abruzze ultérieure.

AQUILA, *évêché*, *place forte*, sur l'Aterno. Cette ville a été considérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703. Population, 12,700 habitants.

ATRI, au nord, *évêché*. C'est un duché qui appartient à la maison d'Aquaviva.

TERAMO,

CAMPOLI. Ces deux *évêchés* sont au nord-est d'Aquila.

Dans cette province, au midi, se trouve le lac Celano, appelé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marses.

PESCINA, au sud-est du lac Celano, sur les confins de l'Abruzze citérieure. C'est un bourg remarquable, parceque le cardinal Mazarin y est né.

### § III. La Pouille.

Cette province, qui se nommoit autrefois *Apulie*, est au sud-est, le long de la mer Adriatique. Elle renferme :

#### 1. La Capitanate.

MANFREDONIA, *archevêché*, port, sur la côte orientale. Cette ville, bâtie en 1250 par Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, porte le nom de son fondateur. L'archevêché de *Siponto*, ancienne ville ruinée qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT SAINT-ANGE, autrefois MONS GARGANUS, au nord de Manfredonia.

TERMOLI, *évêché*, à l'extrémité de la Capitanate, près de la mer. Cette ville a le titre de duché.

SAN SEVIERO, *évêché* et principauté, au sud-est de Termoli.

FERRENTINO, *évêché*, au sud de San-Seviero.

TRAGONORA, anciennement GERION et GERONIUM, *évêché*, au nord-ouest de Ferrentino.

VOLTURARA, *évêché*, au sud de Tragonora.

LUCERA, *évêché*, à l'est de Volturara. Le gouverneur de la province y réside ordinairement.

TROÏA, *évêché, ville forte*, au sud de Lucera. Son évêque dépend immédiatement du pape. Troïa fut bâtie au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, sur les ruines de l'ancienne ville d'ECLANE, célèbre dans l'Histoire de l'Eglise, par son évêque *Julien*, et par les écrits de saint Augustin contre ce défenseur opiniâtre de Pélage.

ASCOLI, au sud-est de Troïa. C'est une ancienne ville, illustrée par la victoire que le consul Fabricius remporta sur Pyrrhus, roi d'Epire, 280 ans avant Jésus-Christ.

## 2. La Terre de Bari.

Elle est très fertile en blés, en fruits excellents et en safran.

BARI, *archevêché, port*, sur la côte, ville très riche, très belle, et bien fortifiée. Elle renferme 18,120 âmes. Il s'y est tenu un concile sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'Eglise latine. Autrefois les rois de Naples et de Sicile y étoient couronnés.

TRANI, *archevêché, port*, au nord-ouest de la précédente. Le gouverneur de la province demeure dans cette ville, qui est grande et bien peuplée.

BARLETTA, au nord-ouest de Trani. C'est une ville assez grande, et une place forte. L'archevêque de Nazareth y demeure.

Au sud-ouest de cette ville, près l'Ofanto, étoit autrefois celle de CANNES, où Annibal remporta une victoire complète sur les Romains, 216 ans avant Jésus-Christ.

BISEGLI,  
MOLFETTA, } *évêchés* entre Bari et Trani.  
GIOVENASSO, }



BITON  
environ  
en 1734  
de Mon  
cette vil  
GRAY  
un duch

Elle  
qui sont  
qu'on n  
BRINI  
Venise.  
et un p  
Pacuve  
LECC  
des mei  
fait sa

OTRA  
l'extrém  
avec un  
moit au

UGEN  
ALAS  
CASTI  
Ces tr

TARI  
nom : c  
ducs de  
de Tare  
sur le r  
une de  
Frédéric  
en 150  
Louis X  
au cong  
sa part  
prince  
C'est du

BITONTO, *évêché*, au sud-ouest de Bari. C'est aux environs de Bitonto que les Impériaux furent battus, en 1734, par les Espagnols commandés par le général de Mortemar, qui en récompense a été fait duc de cette ville.

GRAVINA, *évêché*, au sud-ouest de Bitonto : c'est un duché appartenant à la maison des Ursins.

### 3. La Terre d'Otrante.

Elle est sujette à être ravagée par des sauterelles, qui sont chassées ou mangées par une espèce d'oiseaux qu'on ne voit que dans ce pays.

BRINDES ou BRINDISI, *archevêché*, sur le golfe de Venise. Cette ville est ancienne : elle a une forteresse et un port. Virgile y est mort, et le poète tragique Pacuve y a pris naissance.

LECCÉ, anciennement ALETIUM, *évêché*, est l'une des meilleures villes du royaume. Le gouverneur y fait sa résidence.

OTRANTE, *archevêché*, sur le golfe de Venise, à l'extrémité orientale de l'Italie. Elle a un bon port, avec un fort château bâti sur un rocher. Elle se nommoit autrefois HYDRUNTUM.

UGENTO,

ALASANO,

CASTRO, autrefois CASTRUM-MINERVÆ.

Ces trois *évêchés* sont à l'extrémité de l'Italie.

TARENTE, *archevêché*, au midi, sur le golfe de son nom : on y fait un grand commerce de laines. Les ducs de la Trimouille portoient le titre de princes de Tarente, à cause des prétentions qu'ils avoient sur le royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs aïeules, laquelle étoit petite-fille de Frédéric, roi de Naples et de Sicile, qui fut dépouillé en 1501 par Louis XII et Ferdinand le Catholique. Louis XIV permit au duc de la Trimouille d'envoyer au congrès de Munster, en 1648, une personne de sa part, pour soutenir ses droits sur ce royaume. Ce prince en a fait autant dans les congrès suivants. C'est du nom de cette ville qu'on a nommé *tarentule*,

une grosse araignée fort commune dans ce pays, et qu'on voit aussi dans plusieurs autres endroits de l'Italie et dans l'île de Corse. Elle est peu différente de nos araignées domestiques; mais sa morsure, quoique fort légère, cause, dit-on, la mort, si l'on n'est secouru promptement par le son des instruments. Tarente est la patrie du fameux Architas, grand philosophe mathématicien.

MATERA, au nord-ouest de Tarente, *archevêché* et ville considérable, où réside l'archevêque de Cirenza dans la Basilicate. Ces deux archevêchés sont unis aujourd'hui.

#### § IV. La Calabre.

Cette province est à l'extrémité méridionale. Elle abonde en bétail; on en tire beaucoup d'huile, de soie, et la meilleure manne (1).

La Calabre renferme :

##### 1. La Basilicate.

Elle s'appeloit autrefois *Lucanie*, et est située près du golfe de Tarente.

CIRENZA ou ACERENZA, ci-devant *archevêché*, au nord-ouest, sur le *Brandano*. Cette ville est presque ruinée, et son diocèse a été uni à celui de Matéra.

VENOZA, *évêché*, au nord de Cirenza, avec titre de principauté. Cette ville a donné naissance au poète Horace.

POTENZA, *évêché*, au sud-ouest de Cirenza, duché. Population, 6,750 habitants.

TURSI, *évêché*, vers le golfe de Tarente, duché.

##### 2. La Calabre citérieure.

Elle faisoit anciennement partie du *Brutium*, qui comprenoit aussi la Calabre ultérieure.

COZENZA, *archevêché*, au midi, près l'Apennin. Cette ville est considérable, et a un château. C'est

(1) La manne est un sucre ou une espèce de miel naturel, qui découle des feuilles du frêne. La meilleure est celle de la Calabre.

la patrie de Bernardin Tilesio, habile philosophe du XVI<sup>e</sup> siècle, l'un des premiers qui secouèrent le joug de la philosophie d'Aristote. Population, 12,000 habitants.

ROSSANO, autrefois RUSSIANUM, *archevêché*, au nord-est, près du golfe de Tarente. Son terroir est fertile en huile, en safran et en poivre.

ALTEMONTE, au nord-ouest, petite ville, qui a dans ses environs des mines d'or, d'argent et de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu : c'est un marquisat. Son territoire a des mines d'argent et de mercure.

CERENZA, *évêché*, au sud de Longobuco.

STRONGOLI, *évêché*, près de la mer, avec titre de principauté.

### 3. La Calabre ultérieure.

REGGIO, *archevêché*, à l'extrémité de l'Italie, près de la Sicile. C'est une ancienne ville assez considérable. On y fait des camisoles, des bas, des gants, etc. avec le fil, la soie ou laine des pinnes-marines. Ces hardes sont d'une légèreté admirable, et impénétrables au froid le plus violent. Le poisson qui produit cette laine est une espèce de moule longue de six à huit pouces. Ses écailles sont couvertes d'un poil extrêmement fin, de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau, on le nettoie, puis on le bat et on le carde. Il devient par là aussi doux que la soie, et propre à être filé. La couleur de ce poil est brune et naturellement lustrée. Reggio est la patrie des papes Agathon, Léon II et Etienne III.

MILETO, *évêché*, au nord de Reggio.

GIERAZI, *évêché*, au sud-est de Mileto.

SQUILLACE, *évêché*, au nord-est, sur le golfe du même nom, principauté qui appartient aux princes de Monaco. C'est la patrie du savant cardinal Sirlet, bibliothécaire du Vatican, mort en 1585.

CATAZARO, *évêché*, près du golfe de Squillace. Le gouverneur de la province y réside.

SAN-SEVERINO, au nord-est de Catazaro, *arche-*

*vêché*, petite ville située sur un rocher escarpé, près de la rivière de *Neto*.

CROTONE, autrefois CROTONA, au sud-est de San-Severino, *évêché*. Cette ville, très ancienne, est remarquable par la force extraordinaire de ses anciens habitants, surtout du fameux athlète Milon de Crotone.

Par la description que nous venons de faire du royaume de Naples, il est aisé de voir qu'il n'y a point de pays plus rempli d'évêchés. Nous ne les avons cependant pas tous nommés. Ils sont la plupart de peu d'étendue, et d'un revenu très médiocre. Le pape en avoit la nomination, excepté de 24 qui relevoient immédiatement du roi des Deux-Sicules, auxquels il nommoit, suivant le traité fait en 1529, entre Clément VII et Charles-Quint. De ce nombre sont les huit archevêchés suivants : *Lanciano, Trani, Cirenza, Salerne, Tarente, Brindes, Otrante et Reggio*.

### ARTICLE III.

#### *Sicile.*

LA Sicile est une grande île vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie : elle a la figure d'un triangle. Elle a été appelée *Sicile*, du mot phénicien *Scicaloul*, qui veut dire *parfait*, parceque les Phéniciens la regardoient comme la plus belle et la plus fertile des îles de la Méditerranée. On lui a donné ensuite le nom de *Trinacrie*, à cause de ses trois promontoires ou caps ; le cap *Faro*, près de Messine, autrefois *Pelorum*, vis-à-vis de l'Italie ; le cap *Passaro*, autrefois *Pachynum*, au midi : et le cap *di Beco*, autrefois *Lylibée*, à l'ouest.

Le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie est dangereux par ses deux gouffres connus dans l'antiquité sous les noms de *Charybde* et de *Scylla* ; le premier a été ainsi nommé, des mots phéniciens *Chour Abedum*, qui signifient *trou de perdition*, et le second, du mot *Scoul*, ou *malheur mortel*. Le savant abbé Spallanzani a expliqué les merveilles de *Scylla* et de *Charybde*.

Le pre  
rivage  
des cav  
sons as  
n'y a d  
sont en  
mais un  
agitées  
n'est pa  
le *Pha*  
Messin  
dant la  
six heu  
dinaire

L'air  
recueill  
safran,  
miel et  
trouver  
taine d  
l'ancien  
de l'Ég  
indigèr  
On tro  
raudes  
côte oc  
les flan  
font de  
tremble  
L'Etna  
tandis  
qu'une  
son cir  
de l'Ég  
11,000  
tions a  
munén  
est env  
unes é  
celui-c

T

Le premier est un roc menaçant qui s'élève sur le rivage de la Calabre, où les vagues, en roulant dans des cavernes creusées à la base, font entendre des sons assez semblables aux aboiements des chiens. Il n'y a de danger que lorsque le courant et les vents sont en opposition. Charybde n'est pas un tourbillon, mais un point où les vagues se trouvent violemment agitées par des rochers pointus, et où la profondeur n'est pas de plus de 500 pieds. On appelle ce détroit le *Phare de Messine*, parcequ'il y a au voisinage de Messine un fanal pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Le flux et le reflux s'y font sentir de six heures en six heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile est fort bon, mais chaud. On y recueille du blé, du vin, des fruits, de l'huile, du safran, plusieurs simples, de la soie, du coton, du miel et de la cire. Le *papyrus*, qu'on croyoit ne se trouver que dans le Nil, se trouve aussi dans la fontaine de Cyane, qui coule dans l'Anopus, près de l'ancienne Syracuse. Peut-être y a-t-il été transporté de l'Egypte. Il paroît que la canne à sucre y est indigène, comme dans l'Inde et dans les Antilles. On trouve également en Sicile des agates, des émeraudes, des mines d'or, d'argent et de fer : vers la côte occidentale on pêche de très beau corail. Mais les flammes du mont *Gibel*, autrefois mont *Etna*, y font de temps en temps de terribles ravages, et les tremblements de terre y sont également funestes. L'Etna couvre une surface de 150 milles de tour, tandis que le Vésuve, placé à côté, ne sembleroit qu'une colline vomie par le premier, n'ayant dans son circuit que 25 milles. On a évalué la hauteur de l'Etna au-dessus du niveau de la mer, à environ 11,000 pieds. Telle est cette hauteur, que les éruptions atteignent rarement le sommet, mais plus communément en entourent les flancs. Cette masse énorme est environnée de petites montagnes, dont quelques-unes égalent le Vésuve; et tandis que la lavé de celui-ci s'étend dans un cours de 7 milles, les flots

embrasés de l'Etna roulent à la distance de 30 milles. Le cratère du Vésuve n'a jamais plus d'un demi-mille de circonférence; celui de l'Etna en a ordinairement 3, quelquefois 6. Spallanzani a exactement décrit ce cratère, qui étoit un ovale s'étendant de l'est à l'ouest, environné d'énormes fragments de laves et de scories. Les parois intérieures affectoient diverses inclinaisons, et étoient incrustées de concrétions jaunâtres de muriate d'ammoniaque. Le fond étoit une plaine presque horizontale, d'environ une demi-lieue de circonférence, où s'ouvroit circulairement un vaste gouffre exhaling une colonne de fumée blanche, et au fond duquel on distinguoit une matière liquide et embrasée, semblable à du métal bouillant dans une fournaise. Près du cratère commence la région de neiges et de glaces, à laquelle succède la région des bois; où l'on voit de vastes forêts de chênes, de hêtres, de sapins et de pins, qui la font singulièrement contraster avec la région supérieure, presque dépouillée de végétation. C'est dans cette moyenne région qu'on trouve ces châtaigniers énormes, nommément celui *di cento cavalli*, dont la circonférence exactement mesurée s'est trouvée de 204 pieds. On peut le regarder comme un prodige de la végétation.

Les Siciliens sont gens d'esprit et industrieux; mais peu constants. Ces peuples, après avoir été sous la puissance des Grecs et des Sarrasins, tombèrent enfin, dans le XI<sup>e</sup> siècle, sous celle des Normands, avec le royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les Français possédèrent la Sicile pendant une partie du XIII<sup>e</sup> siècle, malgré les guerres qu'il leur fallut essuyer de la part des rois d'Aragon qui y avoient des prétentions. Mais un seigneur Napolitain, à l'occasion d'un mécontentement particulier, forma contre eux une conspiration qui éclata en 1282, le jour de Pâques. On égorga par toute la Sicile, à la même heure, tous les Français qui s'y trouvèrent, et l'on appela ce meurtre *Vêpres siciliennes*, parce qu'on prit pour signal le premier coup de l'office des

vêpres.  
de la S  
la paix  
duc de  
fut forcé  
peneur  
maison  
de Nap  
roi d'Es  
par le t

La Si  
royaume  
C'est là  
l'entrée  
avoit ap  
parés de

Il n'y  
Cette  
quarant  
montag  
vallées:  
au midi

On jo  
qui en  
long-ten  
fin de ce

Elle a  
le peupl  
l'habitac

Mess:  
*vêché*, p  
riche et  
et les ét  
Elle est  
duquel  
Son por  
mêmes y  
château

vèpres. Depuis ce temps les rois d'Espagne ont joui de la Sicile, en qualité de rois d'Aragon; mais par la paix d'Utrecht, en 1713, cette île fut donnée au duc de Savoie, qui en prit le titre de roi. Ce prince fut forcé ensuite de céder cette île, en 1720, à l'empereur, et eut en échange celle de Sardaigne. La maison d'Autriche a possédé la Sicile avec le royaume de Naples jusqu'en 1736, que don Carlos, depuis roi d'Espagne, devint maître de l'une et de l'autre par le traité de Vienne.

La Sicile a éprouvé les mêmes vicissitudes que le royaume de Naples et a appartenu aux mêmes maîtres. C'est là que s'est réfugiée la dernière reine, lors de l'entrée des Français à Naples. Les Anglais qu'elle avoit appelés pour défendre la Sicile, se sont emparés de cette île.

Il n'y a point de rivière considérable en Sicile.

Cette île a environ soixante lieues de long, sur quarante de large. En conséquence des chaînes de montagnes qui la traversent, on la divise en trois vallées: celle de *Démona* au nord-est, celle de *Noto* au midi, celle de *Mazara* à l'occident.

On joint ordinairement à la Sicile les îles de *Lipari*, qui en sont voisines, au nord-ouest, et qui depuis long-temps ont suivi son sort. On en parlera à la fin de cet article.

### 1. La Vallée de *Démona*.

Elle a pris son nom du mont *Gibel* ou *Etna*, que le peuple regarde comme la bouche de l'Enfer, et de l'habitation des démons.

*MESSINE*, autrefois *MESSENA* et *ZANCLÉ*, *archevêché*, *port*. C'est une ancienne ville, grande, belle, riche et très marchande. Les soies non travaillées et les étoffes de soie forment son principal commerce. Elle est sur le détroit qui porte son nom, et auprès duquel est un *phare*, ou une tour avec un fanal. Son port est un des meilleurs d'Italie; et les Turcs mêmes y ont un consul pour le commerce. Elle a un château fortifié, et un arsenal bien fourni. Cette ville

a souffert, le 5 février 1783, un tremblement de terre qui a renversé l'archevêché, l'hôpital, le palais royal, les monts-de-piété et plusieurs monastères, etc. C'est la patrie du médecin Polycrète, et d'Antoine de Messine, peintre fameux, le premier qui ait enseigné en Italie, vers l'an 1530, l'art de peindre à l'huile.

TAORMINA ; anciennement TAUROMINIUM, et NAXOS, *port*, autrefois évêché, au sud de Messine. C'est une ancienne et jolie ville, bâtie sur un rocher. Il y a encore de beaux restes d'antiquités.

MILAZZO, *port*, à l'ouest de Messine, sur la côte septentrionale.

PATTA ou PATTI, évêché, plus à l'ouest.

RANDAZZO, au sud-est de la précédente, assez grande ville, munie de quelques fortifications. L'Etna est au sud-ouest de Randazzo.

## 2. La Vallée de Noto.

CATANIA ou CATANE, évêché, sur la côte orientale, ville fort ancienne, et située dans un terroir très fertile, mais fort exposé à des tremblements de terre. On y compte 26,000 habitants. Elle est habitée par beaucoup de noblesse. C'est la patrie de Nicolas Tudeschi, plus connu sous le nom de Panorme, célèbre canoniste du XV<sup>e</sup> siècle.

AUGUSTA, anciennement XIPHONIA, *port*, au sud. Cette ville a été presque entièrement engloutie par le tremblement de terre de 1693.

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, évêché, *port*, au midi. C'étoit anciennement la capitale d'une fameuse république, et la première ville de Sicile. Elle n'est plus aussi considérable qu'autrefois ; on y compte cependant encore 14,000 âmes. C'est la patrie d'Archimède, si connu par les machines qu'il inventa pour défendre cette ville, lorsque les Romains en firent le siège, 214 ans avant Jésus-Christ.

Noro, plus au midi, à quelque distance de la mer, donne le nom à la vallée. L'ancienne ville ayant été ruinée en 1693, ses habitants en ont bâti une nouvelle aux environs.

PALERME  
place forte  
est de 13  
ville, séj  
vice-roi d  
places, l  
fiques. S  
quables p  
de Cassar  
en deux  
vice-roi,  
vice-roi e  
La place  
d'une sta  
piédestal  
de quatre  
cardinale  
grand hôp  
place, et  
dans une  
devant un  
pereur C  
plus avan  
les jésuit  
est près d  
par la ru  
celle de  
à l'une d  
à l'autre.  
une font  
Charles V  
Mais rien  
fontaine  
de la jus  
pour ses d  
est la seu  
des gants  
sont d'un

3. La Vallée de Mazara.

PALERME, autrefois PANORMUS, *archevêché, port, place forte et capitale* de toute la Sicile. La population est de 130,000 habitants. C'est une grande et belle ville, séjour d'une bonne partie de la noblesse: le vice-roi de Sicile y réside. Les édifices publics, les places, les fontaines et les églises, y sont magnifiques. Ses rues sont tirées au cordeau, et remarquables par leur longueur. La plus grande est celle de Cassaro, qui traverse toute la ville et la divise en deux parties. Elle commence près du palais du vice-roi, et finit à la porte de la mer. Le palais du vice-roi est grand, et accompagné d'un beau jardin. La place qui est au-devant de ce palais est ornée d'une statue du roi d'Espagne Philippe IV, sur un piédestal, où ses trophées sont en bas-reliefs, au milieu de quatre figures qui représentent les quatre Vertus cardinales; le tout d'un très beau marbre blanc. Le grand hôpital du Saint-Esprit est à la droite de cette place, et l'église métropolitaine à la gauche. On voit dans une belle place de la même rue de Cassaro, devant un grand palais, la figure en bronze de l'empereur Charles V, sur un piédestal de marbre, et plus avant le superbe collège autrefois occupé par les jésuites. La magnifique église de Saint-Mathieu est près du carrefour de cette rue, où elle est croisée par la rue Neuve, la plus belle de Palerme après celle de Cassaro. La plupart des autres aboutissent à l'une de ces deux, qui vont d'un bout de la ville à l'autre. Chaque coin de ce carrefour a un palais; une fontaine et une statue des rois d'Espagne. Charles V, Philippe II, Philippe III et Philippé IV. Mais rien ne mérite plus d'être vu que la superbe fontaine qui est dans la grande place, où est le palais de la justice. Elle est admirable pour sa grandeur, pour ses ornements et pour son architecture. Palerme est la seule ville où l'on batte monnaie. On y fabrique des gants de soie ou fil de pinnes-marines. Ces gants sont d'une beauté et d'une finesse parfaites.

**MONTRÉAL**, *archevêché*, au sud-est de Palorme. Il y a une abbaye qui possède une partie des reliques de saint Louis, roi de France, dont le corps y fut apporté d'Afrique en 1270; et de là ses ossements furent transférés en France.

**TRAPANO**, *port, place forte*, sur la côte occidentale. On y pêche beaucoup de corail.

**MAZARA**, *évêché, place forte*, sur la même côte. Elle a donné le nom à la vallée.

**AGRIGENTO ou GERGENTI**, sur la côte méridionale, *évêché*. Cette ville est à trois milles de la mer, sur une colline. Son château et son *port* sont à cinq milles de là, au couchant, et se nomment *Caricatore di Gergenti*. Elle est bâtie près des ruines de l'ancienne Agrigente, nommée encore aujourd'hui *Gergenti Vecchio*. Agrigente étoit, du temps des Carthaginois, qui s'en emparèrent vers l'an de Rome 347 (407 avant Jésus-Christ), une ville grande, belle et bien peuplée, célèbre par le taureau d'airain de son tyran Phalaris.

A six milles environ de Gergenti, et fort loin de l'Etna, est un volcan singulier qui, en 1777, lança une haute montagne de terre à potier, dont il se fait des ébullitions continuelles par près de soixante petites ouvertures.

#### 4. Les Iles de Lipari.

Elles sont au nord de la Sicile: on les appeloit autrefois *Æoliæ* et *Vulcaniæ*. C'est là que les poètes plaçoient le royaume d'Eole, dieu des vents, et les forges de Vulcain, à cause de plusieurs volcans qui s'y trouvent. On compte sept principales îles, qui sont d'ailleurs peu considérables.

Elles renferment nombre de curiosités naturelles. Telles sont les roches de terre volcanique: telle est encore sa vaste caverne de Féliunde, nommée la Grotte du Bœuf marin, où l'on entre par une ouverture de 40 pieds de haut, dans une salle longue de 200, large de 120, haute de 65. Cette grotte, formée dans la lave, n'est accessible que du côté

de la m  
ou gro

La p  
*Lipari*  
est sain  
grains,  
un gran  
Il y av  
du feu.

*LIPA*  
ancien  
Messin  
Les  
*Æolia*  
*Alicur*

L  
y  
l'Italie  
y join  
Sicile,

Non  
pitre V

La S  
ginois  
Les G  
long-  
en 129  
Ils la  
d'Espa  
que le  
Charle

de la mer. La négligence a laissé dégrader les étuves ou grottes chaudes de Lipari.

La première et la plus grande de ces îles se nomme *Lipari* : elle a environ six lieues de tour. L'air y est sain ; on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du soufre et de l'alun. Elle fait un grand commerce de figues, de raisins et de poissons. Il y avoit autrefois un volcan, qui a cessé de jeter du feu.

*LIPARI*, capitale de cette île, est une ville très ancienne et très forte. Elle a un évêché suffragant de Messine.

Les autres îles sont *Stromboli* (en latin *Domus Eolia*), *Panari*, les *Salines*, *Volcano*, *Felicur* et *Alicur*.

---

## CHAPITRE VIII.

### *Des Isles de l'Italie.*

IL y a trois îles considérables aux environs de l'Italie : la Sicile, la Sardaigne et l'île de Corse : nous y joindrons celle de Malte, comme relevant de la Sicile, dont elle est peu éloignée.

#### § I. *De l'Isle de Sicile.*

Nous en avons parlé ci-dessus, article II du chapitre VII.

#### § II. *De l'Isle de Sardaigne.*

La Sardaigne, après avoir appartenu aux Carthaginois et aux Romains, fut occupée par les Sarrasins. Les Génois et les Pisans se la disputèrent ensuite long-temps : enfin le pape Boniface VIII permit, en 1297, aux rois d'Aragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323 ; et depuis ce temps les rois d'Espagne en ont été les maîtres, jusqu'en 1706 que les Anglais s'en emparèrent pour l'archiduc Charles, depuis empereur, à qui elle fut cédée par

le traité d'Utrecht. En 1720, ce prince donna au duc de Savoie cette île, qui portoit depuis longtemps le titre de royaume, en échange de celui de Sicile. Ce nouveau roi, qui résidoit en Piémont, ne tiroit pas de la Sardaigne de grands revenus, parce que, outre ceux dont la noblesse jouit, les ecclésiastiques en ont de très considérables. Ceux que le roi retire sont évalués à 1,695,062 francs. L'air y est épais et malsain; ce qui fait que cette île n'est guère peuplée. La population, d'après des renseignements pris par ordre du gouvernement, se montoit en 1790, à 456,990 habitants. Une grande partie est composée de pâtres à demi-sauvages. Le sol, surtout dans les vallées, y est très fertile; il rapporte beaucoup de grains, d'olives, d'oranges et de citrons. Il abonde en bétail et en gibier: on y trouve des mines d'or, d'argent et de plomb, et des eaux thermales; on y pêche beaucoup de poissons, surtout des thons, et du corail sur les côtes. La Sardaigne a environ 60 lieues de long, sur 30 de large. Elle est séparée de la Corse par un détroit de trois lieues entre lequel se voient plusieurs petites îles. Le roi de Sardaigne s'est retiré dans cette île, lorsque les Français se sont emparés du Piémont.

On divise la Sardaigne en *cap Cagliari* au midi, et *cap Lugodori* au nord.

1. Le *cap Cagliari* est la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, autrefois CARALIS, capitale, archevêché, université, port. C'est une ville dont on porte la population à 35,000 habitants: il n'y en avoit que 15,000 en 1720. Le roi et la plus grande partie de la noblesse y résident. Sa situation sur une colline fait qu'elle est divisée en haute et basse ville. La haute est ceinte de murailles, et a une église tout incrustée de marbre, avec trois chapelles souterraines où sont les reliques de plusieurs martyrs, que l'on y voit dans un grand nombre de petits tombeaux de marbre blanc, rangés les uns sur les autres. La basse ville est au pied de la colline sur le bord de la mer. Elle est toujours fort sale, surtout en

hiver,  
roisses  
un chât

VILL  
la côte  
uni dep

ORIS  
chevéch  
tale. C  
serte,

2. L  
d'or q

SASS  
une gr  
en 172

ALG  
de la

BOS  
salines

CAS  
ché, p

TEM  
Au

Asina  
très p

Not

Cet

relève  
par l

l'Ord  
Turc

De  
volut

sans  
l'ont

hiver, et malsaine. On compte dans Cagliari 4 paroisses et 22 monastères. Sur le bord de la mer est un château qui a son gouverneur particulier.

VILLA DE GLESIA, à l'occident de Cagliari, vers la côte. C'est une ville fortifiée, dont l'évêché est uni depuis long-temps à Cagliari.

ORISTAGNI, anciennement USELLIS COLONIA, *archevêché, port*, vers le milieu de la côte occidentale. Cette ville est assez grande, mais presque déserte, à cause de l'insalubrité de l'air.

2. Le *Cap Lugodori* a pris son nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *archevêché, port*, au nord-ouest. C'est une grande ville, où l'on compte 30,000 habitants : en 1720 on n'en comptoit que 13,000.

ALGERI, autrefois CORAX, *évêché*, sur le bord de la mer, au sud de Sassari.

BOSA, *évêché, port*, plus au midi ; il y a de bonnes salines.

CASTRO-ARAGONESE, anciennement TIBULA, *évêché, place forte*, au nord-est de Sassari.

TEMPI, plus au nord-est.

Au nord-ouest de la Sardaigne on trouve l'île *Asinara*, et au nord-est celles de la *Magdelaine*, très petites îles.

### § III. De l'Isle de Corse.

Nous en avons parlé page 265.

### § IV. De l'Isle de Malte.

Cette île est peu éloignée de la Sicile, dont elle relève encore aujourd'hui. Elle fut donnée, en 1530, par l'empereur Charles-Quint, aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'île de Rhodes.

Depuis quelques années elle a subi différentes révolutions. En 1798, les Français s'en emparèrent sans coup férir et détruisirent l'Ordre. Les Anglais l'ont reprise, et l'ont encore, quoiqu'il eût été con-

venu par le traité d'Amiens qu'elle seroit rendue à l'Ordre. Le refus que les Anglais ont fait de rendre cette île, est une des principales causes de la guerre qui a été déclarée entre la France et l'Angleterre.

L'Ordre de Malte étoit composé de sept Nations ou *Langues*; savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Castille, Allemagne. Il falloit faire preuve de noblesse de père et de mère pour entrer dans l'Ordre et être reçu chevalier. Ces chevaliers faisoient les trois vœux des religieux. Le chef de l'Ordre s'appeloit *Grand-Maître*.

L'île de Malte est habitée, mais par un peuple composé de Grecs et de Latins. On y compte environ 60,000 personnes; mais les derniers événements ont dû réduire beaucoup la population. Le langage vulgaire est un mélange d'arabe corrompu, d'italien, et même d'ancien africain ou carthaginois. Le pays ne rapporte presque pas de blé: on en fait venir de Sicile; mais il produit de très beaux raisins, du millet et du coton.

Le gibier y est excellent: le bois y est rare. On y brûle communément de gros chardons, et la fiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes venimeuses. Les habitants croient que c'est depuis le séjour que saint Paul y fit, pendant lequel il opéra un grand nombre de miracles.

MALTE, capitale. Elle est divisée en trois parties: 1<sup>o</sup> la *Cité-Valette*, qui porte le nom du grand-maître qui l'a fait bâtir en 1566. 2<sup>o</sup> Le *Bourg*, qui est la plus ancienne de ces trois parties, se nomme ordinairement la *Cité victorieuse*, parcequ'en 1565 il soutint un siège de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II, empereur des Turcs. On y trouve le palais de l'inquisition, un arsenal, et le bague ou logement des esclaves. Les Grecs y ont aussi une église, qui est la plus ancienne de celles qui sont dans le *Bourg*. 3<sup>o</sup> L'île de *Saint-Michel* ou *l'île de la Sangle*, ainsi appelée, parcequ'un grand-maître de ce nom l'a fait fortifier, est vers le midi. Ses rues sont d'un alignement presque aussi régulier

que c  
impre  
cause  
lières  
cents  
tourer  
nir q

ME  
tite v  
évêqu  
inuvé  
fragan

To  
de G  
lieues  
et l'o  
est b  
fertil  
tifié.  
à ses  
son r

C  
dont  
nent  
l'em  
la C  
prov  
tie  
Dal  
tien  
le l  
été  
I

que celles de la Cité-Valette. Cette ville passe pour imprenable, excepté par trahison, non seulement à cause de ses fortifications, qui sont des plus réguliers, mais parcequ'il n'y a pas de terre à cinquante pas à la ronde. Les ports ou havres qui entourent la Cité-Valette sont susceptibles de contenir quatre ou cinq cents grands vaisseaux.

MEDINA ou LA-CITTA-VECCHIA, *évêché.* Cette petite ville est située au milieu de l'île de Malte. Son évêque étoit grand'croix de l'Ordre, et avoit le pas immédiatement après le grand-maitre. Il étoit suffragant de Palerme.

Tout près de l'île de Malte, au nord-ouest, est celle de Gozo, qui appartenoit à l'Ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large, sur dix de circuit, et l'on porte sa population à 30,000 habitants. Elle est bordée d'écueils. L'air y est sain, et le terroir fertile : elle a un gros bourg et un château bien fortifié. M. le bailli de Cambrai a fait bâtir et fortifier à ses frais, dans cette île, la Cité neuve, qui porte son nom.

---

### SECTION III.

*Provinces Illyriennes.*

Ces provinces sont à l'est du royaume d'Italie dont elles sont séparées par la mer : elles comprennent les pays que l'Autriche a cédés, en 1809, à l'empereur Napoléon, savoir : le cercle de Villach, la Carniole, le Frioul, l'Istrie autrichienne, les provinces de Fiume, de Trieste, le Littoral, la partie de la Croatie sur la rive droite de la Save, la Dalmatie et ses îles. L'Istrie et la Dalmatie vénitienes, qui appartenotent au royaume d'Italie, et le Pusterthal, qui dépendoit du Tyrol Italien, ont été réunis à ces provinces.

Le cercle de Villach faisoit partie du duché de

Carinthie qui appartient à l'Autriche : il abonde en métaux.

La Carniole étoit un duché qui se divisoit en haute Carniole au nord, basse au midi, et moyenne Carniole ou Windismarck au sud-est. Son étendue étoit de 591 lieues carrées, et sa population de 440,000 habitants. Le pays, quoique plein de montagnes et de rochers, ne laisse pas de produire du blé et du vin : il y a plusieurs mines de fer, d'acier et de mercure ou vif-argent.

Le Frioul autrichien formoit autrefois un comté au sud-ouest du duché de Carniole. Il faisoit anciennement partie de l'Italie.

L'Istrie autrichienne, la province de Fiume, le Littoral, sont situés au sud de la Carniole, le long de la mer Adriatique.

La Croatie autrichienne est au nord-est de la Carniole, et est bornée par la *Save*, qui prend sa source dans la Haute-Carniole, près de la frontière de la Carinthie, et se jette dans le Danube au-dessous de Belgrade.

La Dalmatie étoit un royaume que les Esclavons avoient fondé au VII<sup>e</sup> siècle. Elle étoit divisée en trois parties ; la Dalmatie, ci-devant autrichienne, ou Morlaquie, la Dalmatie ex-vénitienne, et la Dalmatie turque. Les deux premières sont montagneuses et peu fertiles. Pour la Dalmatie turque, voyez la Turquie.

Tous ces pays ont reçu le nom de Provinces-illyriennes, et sont divisés en six provinces civiles :

- La Carinthie,
- La Carniole,
- L'Istrie,
- La Croatie civile,
- La Dalmatie,
- La province de Raguse,
- Et une province militaire,
- La Croatie militaire.

L'organisation des provinces d'Illyrie a été déterminée par un décret impérial du 15 avril 1811.

Le g  
néral,  
missai

Le g  
les for  
la gen  
le cas

L'in  
du gou  
tion de  
tration  
dance  
vinces

Le c  
gouver  
et celle

Il y  
petit c  
gouver  
dant g  
juges c

Les  
ont cha  
tions q  
Il y a  
de l'ill  
de reve

Cette  
et Cell  
rois, e  
district

1. V  
2. L  
ci-deva  
vallée

Le gouvernement est composé d'un gouverneur général, d'un intendant général des finances, d'un commissaire de justice.

Le gouverneur général a sous ses ordres immédiats les forces de terre et de mer, la garde nationale, la gendarmerie, et les troupes de toute nature, sauf le cas où elles seroient formées en corps d'armée.

L'intendant général des finances a, sous les ordres du gouverneur général, la direction et l'administration des finances, et de toutes les parties d'administration civile; il est l'intermédiaire de la correspondance des ministres avec les intendants des provinces, etc.

Le commissaire de justice a, sous les ordres du gouverneur général, la surveillance des tribunaux, et celle des officiers ministériels qui en dépendent.

Il y a en outre, auprès du gouverneur général, un petit conseil des Provinces-Illyriennes, composé du gouverneur général qui en est président, de l'intendant général, du commissaire de justice, et de deux juges de la cour d'appel de Laybach.

Les provinces civiles sont divisées en districts, et ont chacune un intendant qui remplit les mêmes fonctions que les préfets dans les départements de l'Empire. Il y a un subdélégué pour chaque district. Le budget de l'illyrie et ceux des villes qui ont plus de 10,000 f. de revenus, sont réglés par l'Empereur.

§ I. Provinces Civiles.

1. Province de la Carinthie.

Cette province se compose du territoire de Lienz et Cellian, dépendant anciennement du Tyrol bava-rois, et du comté de Villach. Elle est divisée en deux districts.

1. VILLACH, chef-lieu de la province, sur la *Drave*.
2. LIENTZ à l'ouest de Villach, sur la *Drave*, ci-devant *capitale* du Pusterthal, ainsi appelé de la vallée de ce nom.

## 2. Province de la Carniole.

Elle est formée des cercles de Laybach, Neustadt et Adelsberg, moins l'Istrie autrichienne, etc. Elle est divisée en trois districts.

1. LAYBACH, ci-devant capitale du duché de Carniole, che-lieu de la province et de toute l'Illyrie, évêché; on y compte près de 20,000 habitans; sa cathédrale est fort belle. Elle avoit un collège de jésuites, et une commanderie de l'Ordre Teutonique.

2. NEUSTADT, au sud-est de Laybach.

3. ADELSBERG, bourg au sud-ouest de Laybach. On y remarque une grotte extrêmement profonde.

CZIRNITZ, petite ville, sur le lac de ce nom. Le lac Czirnitz fournit tous les ans du poisson, du blé, et beaucoup de gibier. Vers le printemps, une partie des eaux de plusieurs petits ruisseaux qui descendent des montagnes, se décharge dans des fosses de pierre qui se trouve dans ce lac. Lorsque ces fosses sont remplies, non seulement les eaux se répandent dans le lit du lac, mais celles qui sont dans les fosses en sortent avec une violence prodigieuse, peut-être par un effet semblable à celui que l'on voit tous les jours sans surprise dans les jets d'eau artificiels. Les eaux qui se perdent avant que d'arriver au lac, se rendant aux fosses de pierre par différents conduits souterrains, pressent fortement celles qui sont déjà dans les fosses, et les font ainsi sortir avec impétuosité. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, lorsqu'une partie des eaux de ce lac s'est retirée dans les fosses, et que le reste s'est perdu sous terre, on fait la pêche du poisson qui est demeuré. On y sème ensuite du blé qui y vient en peu de temps. Pendant l'automne et une partie de l'hiver, on y prend une grande quantité de gibier qui s'y jette de toutes les forêts voisines. Ce lac singulier a environ six lieues de long et trois de large.

METLING, dans le Windismarck, est une ville assez considérable, sur la rivière de *Rulp*.

Elle  
territoir  
Gorice

1. Tr  
au fond  
18,000  
c'étoit

voit la  
rèse y a  
franc, é  
vaisseau

La cath  
des jésu

2. CA  
JUSTINC  
de Trie  
territoir  
L'air y  
de l'Ist

CITR  
et a le

POLA  
voit be  
arc de t  
l'Emper

3. GO  
et ci-de  
il déper

DUIN  
4. RO

Cette  
du terri  
Littoral  
Elle est

1. CA  
trichien

3. Province de l'Istrie.

Elle est formée de la ville de Trieste et de son territoire, de l'Istrie ex-vénitienne, du comté de Gorice, etc. : on la divise en quatre districts.

1. TRIESTE, chef-lieu de la province, *évêché*, port, au fond du golfe de Venise. La population est de 18,000 habitants. Cette ville est actuellement florissante : c'étoit le seul port de mer sur la Méditerranée qu'avoit la maison d'Autriche. L'impératrice Marie-Thérèse y avoit fait construire une citadelle, rendu le port franc, établi des chantiers pour la construction des vaisseaux, et formé une compagnie de commerce. La cathédrale est fort belle, aussi bien que l'église des jésuites.

2. CAPO D'ISTRIA, *évêché*, autrefois ÆGIDA et JUSTINOPOLIS, ville forte, située dans le petit golfe de Trieste. Il y a plusieurs marais salants dans son territoire. On y recueille beaucoup de vins et d'huile. L'air y est grossier et malsain, comme dans le reste de l'Istrie, surtout vers les côtes.

CITTA'-NUOVA, *évêché*. Cette ville est bien bâtie, et a le meilleur port du pays.

POLA, *évêché*, au midi, ville ancienne, où l'on voit beaucoup d'antiquités. Les principales sont un arc de triomphe, et un temple dédié à Rome et à l'Empereur Auguste.

3. GORICE, *archevêché*, depuis 1751 ; *place forte*, et ci-devant comté, sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois.

DUINO, sur la mer Adriatique, au sud de Gorice.

4. ROVIGNO, au sud.

4. Province de la Croatie civile.

Cette province est formée de la Croatie autrichienne, du territoire de Fiume, de l'Istrie autrichienne, du Littoral hongrois, y compris la ville de Segna, etc. Elle est divisée en trois districts.

1. CARLSTADT, ci-devant *capitale* de la Croatie autrichienne, aujourd'hui chef-lieu de la province. C'est

une ville forte, où résidoit le gouverneur du pays. Elle a été bâtie par Charles, archiduc d'Autriche, dont elle porte le nom.

2. FIUME, à l'ouest de Carlstadt, a un port sur le golfe de Carnero.

SISSECK, place forte.

3. SEGNA, évêché, sur la côte qu'on appelle *Morlaquie* à cause de ses habitants. Les Morlaques, qui sont des fugitifs d'Albanie, sont robustes, guerriers, et infatigables. Quelques-uns étoient soumis aux Vénitiens, à qui appartenoit la partie voisine de la Dalmatie.

#### 5. Province de la Dalmatie.

Elle est formée de la Dalmatie et de ses îles, excepté celle de Cursola, qui fait partie de la province de Raguse. Cette province est divisée en cinq districts.

1. ZARA, autrefois JADERA, chef-lieu, archevêché. C'est une grande et forte ville qui a un port. Elle jouissoit des droits de colonie romaine; et selon une ancienne inscription, Auguste, qui en est qualifié le père, en a bâti les tours et les murailles. C'est là qu'on fait cette excellente liqueur appelée *Marasquin*. La population est de 6,000 habitants.

NONA; évêché, place forte, sur la mer Adriatique.

2. SEBENICO, évêché, sur la même mer. C'est une belle ville avec un port.

3. SPALATRO, archevêché, place forte, ancienne ville assez jolie, avec un bon port. Son nom paroît venir du mot latin *palatium*: c'étoit anciennement le palais de Dioclétien, dont les murs forment aujourd'hui ceux de la ville. Au milieu de ce palais étoit un temple, octogone en dehors et rond en dedans, bâti de très belles pierres de taille, dont on a fait une église appelée *le Dôme* (*Domina ecclesia*).

SALONA, près de Spalatro, ancienne ville, que l'on dit avoir été la patrie de Dioclétien, et même le lieu de sa retraite après qu'il eut abdiqué l'Empire. Elle a été considérable; mais on n'y voit plus

aujourd'hui  
quelqu

4. M

5. L

Cette  
cienne  
Bouche  
de celle

1. R

port,  
nom. L

L'ancien  
ce qui  
cédé à  
cratiqu

avoit u  
doge q  
de rie  
républ  
royau

2. C

3. C

La  
toire  
son p  
Croati  
à Car

CES  
cédée

aujourd'hui qu'un amas de masures, une église et quelques moulins.

4. MACARSCA, sur la mer Adriatique.

5. LESINA, dans l'île de ce nom.

6. *Province de Raguse.*

Cette province est composée du territoire de l'ancienne république de ce nom, de la province des Bouches-de-Cataro, de toutes les îles de Raguse et de celle de Cursola. Elle se divise en trois districts.

1. RAGUSE, chef-lieu de la province, *archevêché*, port, ci-devant capitale de la république du même nom. Elle est très marchande, grande et bien bâtie. L'ancienne *Epidaurus* n'en étoit pas éloignée; c'est ce qui fait qu'on dit communément qu'elle a succédé à cette ville. Son gouvernement étoit aristocratique, et assez semblable à celui de Venise. Elle avoit un sénat composé de soixante sénateurs, et un doge qu'on changeoit tous les mois, pour l'empêcher de rien entreprendre contre la liberté publique. La république de Raguse avoit été réunie, en 1807, au royaume d'Italie.

2. CATARO, ville forte sur le golfe de ce nom.

3. CURSOLA, dans l'île de ce nom.

§ II. *Province Militaire.*

La Croatie militaire se compose de tout le territoire frontière de la Turquie, dont les habitants son partagés en six régiments, appelés les régiments Croates: il y a un intendant militaire, qui réside à Carlstadt.

CHAPITRE II.

*Des Isles Ioniennes.*

CES îles appartenoient aux Vénitiens. Elles furent cédées à la France par le traité de Campo Formio:

les Russes s'en emparèrent en 1799, et les rendirent à la France par le traité de Tilsitt : elles ont formé pendant quelque temps une république sous le nom de république des Sept-Isles : elles sont aujourd'hui régies par un commissaire général.

Les habitants de ces îles n'ont, en général, ni essor, ni courage. Ils sont presque tous Grecs, avec un petit nombre de juifs et de Vénitiens. Très peu savent lire. Leurs papas ou prêtres sont dans la plus crasse ignorance. Le climat est à-peu-près celui de Naples et de la Sicile. Pendant neuf mois de l'année on a des temps sereins, et des pluies abondantes en hiver, pendant les mois de décembre, janvier et février. Il y croît en abondance des oliviers, des vignes, des figes délicieuses, des citrons, des oranges, des grenades, etc. On fait dans plusieurs endroits la vendange quatre fois l'année, et on cueille des roses et des giroflées en quantité au cœur de l'hiver. Mais au milieu de tous ces avantages, et avec un bon sol, l'agriculture est abandonnée. Les habitants de la campagne, en général, n'ont pratiqué aucune route; ils n'élèvent aucuns troupeaux, ils ne cultivent que peu de maïs, ne ramassent aucun engrais, ne sèment ni ne plantent, recueillant avec négligence les fruits de l'olivier et de la vigne, dont ils ne retirent que des vins médiocres et une huile détestable : ils achètent leur blé en Epire et en Morée. Il n'y a ni manufactures ni commerce. La population de ces îles réunies monte à-peu-près à 180,000 habitants.

CORFOU, anciennement *Corcyre*, que l'on croit sans trop de fondement avoir été la patrie des Phéaques et d'Alcinoüs, si célèbre dans Homère. C'est la plus grande et la plus importante de ces îles, et le siège du gouvernement. Elle est près de l'entrée du golfe de Venise, séparée de l'Epire par un canal de deux lieues, et vis-à-vis de Butrinto. Elle a 60 lieues de circonférence, et sa population est de 60,000 habitants. La ville, qui porte le même nom, est très ancienne : elle est bâtie en forme d'am-

phithéate  
un arché

2°. P/

est mon

sur la s

île à la

3°. S

Corfou e

On préte

parer ce

un isthm

n'y com

de sable

une pla

contient

Leucade

de pierr

précipit

insensé

4°. C

avoir 60

sol est

tites vil

et *Axo*

toli et

contenir

5°. T

a régné

*lichium*

2 ou 3

6°. Z

de quat

et renfe

pale, o

dont un

ainsi qu

commer

bitants

de raisi

furent t

phithéâtre, et défendue par une forteresse. Il y a un archevêché.

2°. PAXO, à quatre lieues de Corfou. Le terrain est montueux, et les habitations sont disséminées sur la surface du pays. *Anti-Paxo* est une petite île à la distance d'une lieue.

3°. SAINTE-MAURE, autrefois LEUCADE, entre Corfou et Céphalonie, a 20 lieues de circonférence. On prétend que les Corinthiens avoient tâché de séparer cette île du continent auquel elle tenoit par un isthme. On n'a pas continué ces travaux, et l'on n'y communique plus aujourd'hui que par un banc de sable et des ponts de bois. *Amazichi*, située dans une plaine fertile et agréable, est la capitale : elle contient, dit-on, 6,000 habitants, et toute l'île 16,000. Leucade étoit célèbre dans l'antiquité, par le rocher de pierres blanches d'où les amants malheureux se précipitoient dans la mer. On appelloit ce désespoir insensé, *le Saut de Leucade*.

4°. CÉPHALONIE, près du golfe de Patras, peut avoir 60 lieues de circuit, et 60,000 habitants. Le sol est très montueux, mais fertile. Il y a trois petites villes ; *Argostoli* qui en est la capitale, *Lixuri* et *Axo*, et 130 villages ou hameaux. Entre Argostoli et Liauri, il y a un port excellent qui peut contenir 150 voiles marchandes.

5°. THEACHI, qu'on croit être l'ancienne Itaque où a régné *Ulysse*, et qui a porté aussi le nom de *Dulichium*, a 20 lieues de tour, quelques villages et 2 ou 3,000 habitants.

6°. ZANTE, séparée de Céphalonie par un canal de quatre lieues, en a 8 de long sur 6 de large, et renferme 30,000 habitants. *Zantè*, ville principale, où il y a un évêché, en contient environ 12,000 dont un douzième de juifs. On fait dans cette île, ainsi que dans celle de Céphalonie, un assez grand commerce de ce raisin à petits grains, que les habitants font sécher, et qui est connu sous le nom de raisin de Corinthe, parceque les premiers plants furent tirés du territoire de cette ville.

7°. CERIGO. C'est la fameuse île de Cythère, consacrée à Vénus, et si renommée parmi les amants et les poètes. Il faut que leur imagination l'ait bien embellie, ou qu'elle ait été bien dégradée par quelque révolution de la nature, puisqu'elle est aujourd'hui pierreuse et peu fertile. On y trouve cependant une petite ville, 30 villages, avec une population de 8,000 habitants.

---

## SECTION IV.

### *De l'Espagne.*

On nommoit autrefois l'Espagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* et *Hespérie*. Ce dernier nom, qui signifie *pays d'occident*, lui a été donné par les Grecs, à cause de sa situation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme chaldaïque *Alberin*, qui signifie *fin*, *extrémité*, parceque les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les Phéniciens y vinrent faire des établissemens quinze cents ans avant Jésus-Christ.

L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, au nord-est ; elle est bornée par la Méditerranée à l'orient et au midi, par le Portugal à l'occident ; et au nord-ouest par l'Océan. L'air de ce royaume est généralement chaud et sec, particulièrement dans le cœur du pays au midi. Son territoire, quoique sec, pierreux et sablonneux, seroit fertile s'il étoit cultivé : les vins, les fruits, le gibier et le bétail en sont excellents ; les chevaux en sont très estimés, aussi bien que la laine de Ségovie, la soie de Grenade, le Cordouan qui est un cuir de chèvre passé au tan, et que l'on tire de Cordoue, le lin et le chanvre d'Andalousie, le cuivre et le fer de Biscaye. On y trouve des mines de fer, de sel, de vermillon, et même d'or et d'argent : on a abandonné les dernières depuis la découverte de l'Amérique.

thère , con-  
 les amants  
 on l'ait bien  
 gradée par  
 squ'elle est  
 n y trouve  
 s , avec une

nelle le Por-  
 dernier nom,  
 donné par les  
 égard. Pour  
 Iberus, au-  
 chaldaïque  
 parceque les  
 l'extrémité  
 ire des éta-  
 -Christ.  
 es Pyrénées,  
 diterranée à  
 cident; et au  
 royaume est  
 ment dans le  
 uoique sec ,  
 il étoit cul-  
 étail en sont  
 timés, aussi  
 le Grenade,  
 re passé au  
 t le chanvre  
 scaye. On y  
 lon, et même  
 nières depuis







**ROYAUMES  
D'ESPAGNE  
ET DE  
PORTUGAL.**

*Lieues d'une heure.*

10 20 30 40

MÉDITERRANÉE

AFRIQUE



La  
sixième  
entre  
onzième  
dans  
terra

L'I  
on en  
à l'ex  
voya  
au g  
l'Esp  
11,00

Ce  
savoi  
ou c  
nistr  
et de  
conse  
seil  
de C  
le co  
des o  
et ce  
géné  
d'un  
roya  
subsi  
acco

La  
154  
paye  
excè  
dette

Et  
de 6  
L  
lexa  
filles

La latitude de ce royaume est depuis le trente-sixième degré jusqu'au quarante-quatrième : il est entre le premier degré de longitude orientale , et le onzième quarante minutes de longitude occidentale , dans sa plus grande largeur de l'Océan à la Méditerranée.

L'Espagne n'est guère peuplée, surtout vers le midi : on en attribue la cause au peu de fécondité des femmes, à l'expulsion des Maures ou Sarrasins en 1609 , aux voyages que les Espagnols font en Amérique , et au grand nombre d'ecclésiastiques. On croit que l'Espagne ne possède guère qu'une population de 11,000,000 d'habitants.

Cet état est monarchique. Il a plusieurs conseils ; savoir : le conseil des dépêches , nommé aussi *Junta* , ou conseil du cabinet , composé du roi et des ministres d'état ; le conseil d'état , où le roi préside , et dont l'archevêque de Tolède est conseiller né ; le conseil royal des finances , nommé *Hazienda* ; le conseil suprême de guerre ; le conseil royal et suprême de Castille : le conseil royal et suprême d'Aragon ; le conseil suprême de l'inquisition ; le conseil royal des ordres de chevalerie ; le conseil royal des Indes , et celui de la *Cruzade* , composé d'un commissaire-général , d'un conseiller du conseil de Castille , et d'un de celui d'Aragon pour ce qui regarde ces deux royaumes : on traite dans ce dernier conseil des subsides que le roi lève sur le clergé , et qui sont accordés sous prétexte de guerre contre les Infidèles.

La totalité des revenus de l'état peut aller à 154.071,164 francs. A ce compte , chaque individu payeroit un impôt d'environ 12 francs. Les dépenses excèdent à présent le revenu en Espagne ; mais la dette nationale est peu considérable.

En temps de paix , l'armée de terre est sur le pied de 60,000 hommes.

Les rois portent le titre de *catholique* , qu'Alexandre VI donna à Ferdinand V , roi d'Aragon. Les filles succèdent à la couronne au défaut des mâles.

Ce royaume a une dignité qui lui est particulière: on nomme ceux qui en sont revêtus *grands d'Espagne*. Leur privilège est de se couvrir avant que de parler au roi, pour ceux de la première classe; ou quand ils ont commencé leur discours, pour ceux de la seconde; ou enfin quand ils l'ont fini, pour ceux de la troisième: mais aucun des grands ne se couvre que par l'ordre du roi. Il y a de ces grands dont la dignité est à vie seulement, et d'autres dont elle est héréditaire. Ferdinand le catholique ayant changé le titre de *riches-hommes* en celui de *grands*, mais étant mort en 1516, il laissa imparfait le dessein de cet établissement, qui fut perfectionné par Charles-Quint, et mis sur le pied où il est à présent. En Espagne, on nomme les *grands*, *los Primos*.

Les Romains ayant conquis l'Espagne sur les Carthaginois, environ 200 ans avant Jésus-Christ, en furent maîtres près de 660 ans. Au commencement du V<sup>e</sup> siècle, les Suèves, les Vandales, les Alains et les Goths s'en emparèrent; mais les derniers en devinrent les maîtres uniques, et y régnèrent environ 300 ans. Julien, comte de Tanager, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du roi Roderic, appela, en 712, les Sarrasins ou Arabes qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces barbares s'emparèrent alors de presque toute l'Espagne, et ils y régnèrent plus de 700 ans: on les a nommés Maures, en Espagne, parcequ'ils y étoient venus par la Mauritanie, province voisine d'Afrique. Cependant les chrétiens qui s'étoient réfugiés dans les montagnes des Asturies et de Léon, pour éviter le joug des Maures ou Sarrasins, s'y donnèrent un roi nommé Pélage; ses successeurs s'y fortifièrent et s'agrandirent peu-à-peu. L'Espagne chrétienne fut longtemps partagée en plusieurs royaumes. Les principaux étoient ceux de Léon, de Castille, d'Aragon et de Navarre. Mais, en 1479, les états d'Aragon et de Castille ont été réunis par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle, héritière de Castille.

Le dern  
étoit ce  
quelque  
Afrique  
Philip  
Maximi  
et d'Isal  
Elle fut  
fils l'em  
de ses é  
possédo  
Charles  
descend  
en poss  
tenoient  
daigne  
Comté e  
Bas. D.  
partie de  
il se ren  
tugal,  
En 1700  
par son  
duc d'A  
Marie-T  
prit le  
d'Autric  
de Char  
comme  
Anglais  
province  
Enfin, p  
en 1713  
les Pays  
de roi  
chevalier  
encore d  
Ordre.  
et fils d  
ou 1760.

Le dernier royaume des Maures ou Sarrasins, qui étoit celui de Grenade, fut conquis en 1492; et quelques années après toute leur race fut renvoyée en Afrique.

Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, ayant épousé Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, devint maître de cette grande monarchie. Elle fut au plus haut comble de sa gloire sous leur fils l'empereur Charles-Quint. Ce prince, s'étant démis de ses états pour vivre dans la retraite, laissa ce qu'il possédoit en Allemagne à son frère Ferdinand (dont Charles VI, dernier empereur de la maison d'Autriche, descendoit); et il mit en 1555 son fils Philippe II en possession du royaume d'Espagne, à qui appartenoient alors celui de Naples et de Sicile, la Sardaigne et le duché de Milan en Italie, la Franche-Comté en France, et les dix-sept provinces des Pays-Bas. Dans le temps que Philippe II perdoit une partie de ces provinces (appelées les *Provinces-Unies*), il se rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, qui se mit en liberté sous son petit-fils. En 1700, Charles II n'ayant point d'enfants, nomma par son testament, pour héritier de ses états, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et de l'Infante Marie-Thérèse, sœur du roi Charles II. Ce prince prit le nom de Philippe V; mais Charles, archiduc d'Autriche, qui a été depuis empereur, sous le nom de Charles VI, prétendit à la succession d'Espagne, comme descendant de Ferdinand; et aidé par les Anglais et les Hollandais, il s'empara de plusieurs provinces d'Espagne, où il prit le nom de Charles III. Enfin, par les traités de paix d'Utrecht et de Bade, en 1713 et 1714, on lui céda les états d'Italie avec les Pays-Bas espagnols, où il a régné avec le titre de roi d'Espagne, ayant même droit de faire des chevaliers de la Toison d'Or. Ses successeurs jouissent encore de la même prérogative pour conférer cet Ordre. Charles III, ci-devant roi des Deux-Sicules, et fils de Philippe V, devint depuis roi d'Espagne, en 1760. En 1808, le roi Charles IV, dernier roi de

la maison de Bourbon, et tous ses enfants cédèrent la couronne d'Espagne à l'Empereur Napoléon, qui en a disposé en faveur de son frère aîné, alors roi de Naples. Le roi régnant est donc Napoléon Joseph I<sup>er</sup>.

Les principales rivières d'Espagne sont, du nord au sud, le Minho, le Duero, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir et l'Ebre, à l'est.

Les cinq premières se rendent dans l'Océan, et la dernière dans la Méditerranée.

Le *Minho* tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage. Il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castra del Rey*, l'arrose du nord au sud-ouest, et se jette dans l'Océan, au-dessous de Tuy.

Le *Duero* commence dans la vieille Castille, près de Soria, vers les frontières de l'Aragon, la traverse presque en entier de l'orient à l'occident, ainsi que le royaume de Léon et de Portugal, et se jette dans l'Océan, près de Porto.

Le *Tage* parcourt toute la nouvelle Castille et le Portugal; il a sa source sur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où sortent le *Xucar* et le *Guadalaviar*; il passe à Tolède, à Alcantara, à Santaren, et se jette dans la mer au-dessous de Lisbonne.

La *Guadiana*, appelée autrefois *Anat*, naît dans la Manche, province de la nouvelle Castille, dans une vaste campagne nommée *Campo de Montiel*. Elle sort de certains lacs appelés *las Lingunas de Guadiana*, et prend d'abord le nom de *Rio Roïdera*, se perd un peu après entre les rochers, et renaît par des ouvertures qu'on appelle *los Ojos de Guadiana*, c'est-à-dire les yeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grossie par la rivière formée à Villa-Arta des ruisseaux de Ruz, de Xiquela et de Bedija, traverse l'Estramadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, et se jette dans l'Océan.

Le *Guadalquivir*, qui signifie en arabe ou langage sarrasin, *le grand fleuve*, a sa source vers les confins

du roy  
montag  
dalousi  
l'Océan

L'E  
dont la  
puis i  
l'Arag  
dans la

On c  
plupart  
ont été  
soit m  
savoir,  
le milie  
dent, l  
vieille  
midi, l  
à l'orie

Murcie  
talogne

Quel  
les Eta  
niers co  
la Nav  
Murcie  
la Cata

Cette  
facile à  
qu'a sui

Il fat  
varre e  
n'ont n  
ce qui  
militair  
douze o  
générau  
seul le

T

du royaume de Murcie au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra Segura*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, et se jette dans l'Océan à Saint-Lucar.

L'*Ebre* naît près des Asturies; il a deux sources, dont la principale est près d'un bourg nommé *Fontibre*; puis il côtoye la Biscaye et la Navarre, traverse l'Aragon, passe à Saragosse, à Tortose, et se jette dans la Méditerranée, du côté de l'orient.

On divise l'Espanne en treize provinces, qui, la plupart, portent le titre de royaume, parcequ'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit maures. Il y en a trois sur l'Océan, au nord; savoir, la *Biscaye*, les *Asturies*, et la *Galice*; cinq dans le milieu, au nord, la *Navarre*, et d'orient en occident, le royaume d'*Aragon*, les deux *Castilles*, *vieille* et *nouvelle*, et le royaume de *Léon*; deux au midi, l'*Andalousie* et le royaume de *Grenade*; trois à l'orient, sur la mer Méditerranée, le royaume de *Murcie*, celui de *Valence*, et la principauté de *Catalogne*.

Quelquefois on les range en deux classes; savoir, les *Etats de Castille* et les *Etats d'Aragon*. Les premiers comprennent la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, les deux Castilles, Léon, Grenade et Murcie. Les états d'Aragon contiennent l'Aragon, la Catalogne, Valence, et les îles qui sont vis-à-vis.

Cette division est la moins compliquée et la plus facile à saisir: mais nous nous en tenons à l'ordre qu'a suivi l'abbé de Lacroix.

Il faut cependant observer que la Biscaye, la Navarre et les Asturies forment des états à part, qui n'ont ni douanes, ni intendants, ni presque rien de ce qui tient au régime fiscal. L'Espanne est encore militairement divisée en treize gouvernements, dont douze ont des chefs qui portent le titre de capitaines généraux de province: le commandant de Navarre a seul le titre de vice-roi.

## De la Biscaye.

Cette province s'appeloit autrefois *Cantabria*; les Romains eurent beaucoup de peine à la soumettre. Elle est bornée au nord par la mer; à l'orient, par la rivière de *Bidassoa*, qui la sépare de la France; au midi, par la Navarre et la Castille vieille; et à l'occident, par les Asturies: elle ne produit du blé qu'en quelques endroits; mais partout elle abonde en pommes, oranges et citrons: elle a quelques mines de fer. La laine, le safran, la résine et le fer sont les principaux objets de son commerce. Ses habitants sont bons soldats, civils, spirituels, plus ouverts que les autres Espagnols. Ils parlent entr'eux un langage particulier, que l'on croit être un reste de la langue des anciens Espagnols. Ils sont libres de tout impôt, et ont d'autres immunités dont ils sont très jaloux. Ce pays comprend la *Biscaye* propre, le *Guipuscoa* et l'*Alava*.

## I. La Biscaye propre.

**BILBAO**, capitale, évêché, port, à l'embouchure de la rivière de *Nervio*, environ à deux milles de l'Océan. Elle est très marchande, quoiqu'on soit obligé de décharger les gros vaisseaux à l'entrée de la rivière. Cette ville, grande, belle et riche, et où l'on compte de 13 à 14,000 âmes, est remarquable par sa situation dans une contrée agréable et fertile, et par la bonté de son terroir.

Il n'y a point d'endroit en Espagne où l'on vive à meilleur marché.

**LAREDO**. Cette ville, qui a été bâtie par les Goths, est environnée de rochers. Le port est près de la ville, et il s'y fait un grand débit de poissons.

**CASTRO DE URDIALES**, port, entre Bilbao et Laredo. Il y a un arsenal et une forteresse.

**DURANGO**, petite ville assez peuplée, au sud-est de Bilbao. Ses habitants sont habiles ouvriers en fer.

ORI  
pays  
cité. I  
d'une  
qui on  
dans l  
sont  
avanta

FON  
théâtre  
mer. l  
la réco  
se défo  
siégère  
de la  
des F  
Confé  
l'Espa  
fle qu  
minist  
qu'on  
épous

SAR  
qui es  
est sit  
Ses r  
de gr  
agréa  
singu  
person  
eux.  
Saint  
Il s'y  
Castil  
Gu

(1) C  
sur l'n

ORDUGNA (1), belle ville, située au milieu du pays dans un agréable vallon. Elle jouit du titre de *cité*. En Espagne, on fait différence d'une ville et d'une cité. Les *cités* sont des villes plus considérables, qui ont juridiction sur plusieurs autres renfermées dans leur département. Toutes les villes épiscopales sont *cités*. Beaucoup d'autres jouissent du même avantage.

## II. Guipuscoa.

FONTARABIE, *place forte*, bâtie en forme d'amphithéâtre, sur le penchant d'une côte qui regarde la mer. Philippe IV l'a gratifiée du nom de *cité*, pour la récompenser du courage avec lequel ses habitants se défendirent en 1638, contre les Français qui l'assiégèrent inutilement. Elle est près de l'embouchure de la petite rivière de *Bidassoa*, où se trouve l'île des *Faisans*, qu'on appelle autrement *l'île de la Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Espagne, et qui est inhabitée. Ce fut dans cette île que le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, ministre d'Espagne, conclurent, en 1659, la paix qu'on nomme des *Pyrénées*, après laquelle Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse d'Autriche-Espagne.

SAINT-SÉBASTIEN, *port, place forte*. Cette ville, qui est médiocrement grande, peuplée et assez belle, est située à l'embouchure de la rivière de *Gurumea*. Ses rues sont longues, larges, fort droites et pavées de grandes pierres blanches. Ses dehors sont fort agréables. Les habitants jouissent d'un privilège assez singulier : lorsqu'ils traitent avec le roi d'Espagne en personne, le prince est obligé de se découvrir devant eux. Il y a beaucoup de forges dans les environs de Saint-Sébastien. On y fait de bonnes lames d'épées. Il s'y fait aussi un grand commerce de laines de Castille, et de cacao, qu'on apporte de l'Amérique.

GUETARIA. Cette petite ville a un bon *port* et un

(1) Cette ville est écrite sur les cartes, *Orduña*, avec un trait sur l'*n*, parceque les Espagnols écrivent de cette manière leur *gn*.

fort château. C'est la patrie du fameux navigateur Sébastien Cano, qui s'étoit embarqué avec Magellan, pour faire le tour du monde, mais qui eut le bonheur de revenir en Espagne. L'empereur Charles V lui donna un globe pour armes, avec cette devise : *Primus me circumdedisti*, c'est-à-dire, *tu m'as le premier parcouru.*

DEVA, petite ville à l'embouchure de la rivière de *Deva*, dans la mer de Biscaye, avec un assez bon port. Elle étoit remarquable par la pêche des baleines que faisoient autrefois les habitants.

PLACENTA, sur la même rivière : c'est une ville assez peuplée. Elle a de bonnes mines de fer dans son territoire, où l'on fabrique toutes sortes d'instrumens de guerre.

TOLOSA ou TOLOSETTA, jolie ville sur les rivières de l'*Araxe* et de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au sud-ouest de Saint-Sébastien.

AZPEYtia, à l'ouest de Tolosa. Cette ville est située dans une vallée fort agréable. Elle a dans son territoire *Loyola*, château où est né saint Ignace, surnommé *de Loyola*, fondateur des jésuites, en 1540.

### III. L'Alava.

VITTORIA, ville célèbre par son commerce de fer, de vins et de laines : les rues sont ornées d'arbres, et les maisons fort propres.

SALVATIERRA, à l'orient.

Pour passer du Guipuscoa à l'Alava, il faut traverser le *mont Adrien*, le plus haut des Pyrénées. Le nom de *Pyrénées*, donné à ces montagnes, vient du mot phénicien *Pareni*, qui signifie *branchu*; elles étoient autrefois couvertes d'arbres, du côté de l'Espagne. Dans un endroit du mont Adrien se trouve un rocher que l'on a entièrement percé. Il forme une voûte de 40 à 50 pas; on n'y reçoit de jour que par les deux extrémités, qui sont fermées de grandes portes.

Cette  
tants,  
gardée  
telle q  
qu'elle  
s'y est  
au poi  
l'Espag  
de 700  
Ce p  
fort pe  
fruits  
d'or, d  
fournit  
force et  
n'a pas  
sont dé  
ticulier  
roi d'I  
Asturie  
On p  
l'occide

OVIÉ  
est situ  
rivières  
belle. I  
toutes  
Saint-S  
l'an 78  
le tomb  
AVIL  
fait un

(1) L'a  
(2) Co

ARTICLE II.

*De la Principauté des Asturies.*

Cette province tire son nom de ses anciens habitants, qui s'appeloient *Astures*. Elle peut être regardée comme le berceau de la monarchie d'Espagne, telle qu'elle est à présent, puisque dans le temps qu'elle étoit le plus resserrée par les Maures, elle s'y est conservée dans les montagnes, et s'est accrue au point d'avoir pu chasser ces barbares de toute l'Espagne; mais cela n'est arrivé que dans l'espace de 700 ans.

Ce pays, plein de forêts et de montagnes, n'est pas fort peuplé. Cependant le terroir produit du blé, des fruits et d'excellents vins. On y trouve des mines d'or, d'azur (1) et de vermillon (2); mais ce qu'il fournit de plus estimable, ce sont des chevaux d'une force et d'une légèreté extraordinaires. Cette province n'a pas le titre de royaume, dont plusieurs autres sont décorées; mais elle jouit d'une prérogative particulière, c'est de donner son nom au fils aîné du roi d'Espagne, qui porte le titre de *prince des Asturies*.

On partage cette province en Asturies d'Oviédo à l'occident, et Asturies de Santillane à l'orient.

I. *Asturies d'Oviédo.*

OVIÉDO, capitale, évêché, université. Cette ville est située dans une plaine, entre les deux petites rivières d'*Ove* et de *Deva*. Elle est ancienne et assez belle. Le marché est comme le centre où aboutissent toutes les rues de la ville. Sa cathédrale, appelée *Saint-Sauveur*, qui est fort belle, a été fondée vers l'an 780, par un prince nommé *Silo*, dont on voit le tombeau à l'entrée de l'église.

AVILLES, port, au nord-ouest d'Oviédo : il s'y fait un grand commerce.

(1) L'azur, pierre minérale, dont on fait un bleu vif et précieux.

(2) Couleur rouge, qui entre dans plusieurs usages de peinture.

VILLA-VICIOSA , au nord-est d'Oviedo : les habitants font quelque trafic.

CASTROPOL , sur la frontière de Galice.

## II. Asturies de Santillane.

SANTILLANE , sur le bord de la mer, au nord-est ; elle a titre de marquisat, et appartenoit aux ducs de l'*Infantado*, de la maison de Mendosa.

SAINT-VINCENT , port , à l'occident , avec un bon château.

SAINT-ANDER , à l'orient et près de la Biscaye , dont elle dépendoit autrefois. Cette petite ville est bâtie sur une éminence , et son port est défendu par deux châteaux. Son terroir produit d'excellent vin.

## ARTICLE III.

### De la Galice.

Cette province confine aux Asturies et au royaume de Léon. Elle a tiré son nom des *Gallaici* ou *Galæci*, peuples anciens de ce pays. L'Océan l'environne au nord et à l'occident. L'air y est malsain et humide ; ce qui fait qu'elle n'est pas bien peuplée. Son terroir est montagneux , et peu fertile en blé et en huile : il produit d'excellents vins , et on y nourrit beaucoup de bétail , surtout des chevaux et des mulets , qui marchent avec beaucoup de vitesse. On y trouve des mines de fer , de cuivre , de plomb et de vermillon. Les habitants se dispersent dans l'Espagne et le Portugal en qualité de journaliers ou de domestiques , et se font généralement estimer par leur fidélité. Cette province est celle d'Espagne qui a le plus de ports de mer.

COMPOSTELLE , capitale , archevêché , université. Les places publiques et les églises en sont très belles , surtout la métropolitaine , où le peuple croit que repose le corps de saint Jacques le Majeur. On a bâti un magnifique hôpital pour les pèlerins qui viennent à Compostelle de toutes les parties de la chrétienté , pour honorer les reliques de ce saint. C'est dans cette

ville que  
pris nais  
87 comm  
Il faut ,  
deux rac

LA Co  
de l'Océa  
départem  
ville est  
le port ,  
fendu pa  
à près de  
FERRO  
le port le

MOND  
ville est  
dans la p

RIBAD  
LUGO ,  
de source

MONT  
ville , ré

ORENS  
ville des

RIBAD  
dans un  
Thomas

congréga  
TUY ,

du Portu  
est assez

BAYO  
dans un

lents po  
PONT  
chure d  
sardines

VIGO  
un vien

REDO

ville que l'ordre des chevaliers de Saint-Jacques a pris naissance. Cet ordre est très riche. Il possède 87 commanderies, qui valent 200,072 ducats de rente. Il faut, pour y être reçu, faire preuve de noblesse de deux races, et qu'on descend d'anciens chrétiens.

LA COROGNE, *port* des plus beaux et des meilleurs de l'Océan, au nord-ouest de la Galice. C'est un des départements de la marine militaire d'Espagne. La ville est sur une baie large d'une lieue, qui forme le port, dont la figure est celle d'un croissant, défendu par deux châteaux bâtis aux deux bouts. Il y a près de cette ville une mine de jaspe.

FERROL, *port*, au nord-est; c'est, après la Corogne, le port le plus renommé de la Galice.

MONDONEDO, *évêché*, à l'orient de Ferrol. Cette ville est dans un air fort sain; ce qui est très rare dans la province.

RIBADEO, *port*, au nord-est de Mondonedo.

LUGO, *évêché*, sur le *Minho*. Cette ville a quantité de sources d'eaux chaudes, tempérées et bouillantes.

MONTFORT DE LEMOS, au sud de Lugo, ancienne ville, résidence des comtes de Lemos.

ORENSE, *évêché*, sur le *Minho*. Il y a dans cette ville des eaux chaudes comme à Lugo.

RIBADAVIA, au confluent du *Minho* et de l'*Avia*, dans un terroir fertile en bons vins. C'est la patrie de Thomas de Lemos, dominicain si connu dans les congrégations de *Auxiliis*, mort en 1629.

TUY, *évêché*, sur la même rivière, et sur les confins du Portugal. C'est une ancienne et forte ville, qui est assez belle.

BAYONA, à l'occident de Tuy. Cette ville est située dans un pays fertile, sur une côte qui fournit d'excellents poissons.

PONTE-VEDRA, au nord de Tuy, près l'embouchure du *Loritz*, est célèbre pour la pêche des sardines.

VIGO, *port*, au nord-ouest de Tuy. Cette ville a un vieux château et un port.

REDONDELA, au nord-est de Vigo, petite ville avec

un château assez fort. On y pêche beaucoup de poissons, et surtout des anchois.

A l'occident de la Galice, sur l'Océan, on trouve le cap *Finistère*. Les anciens lui ont donné le nom de *Finis Terræ*, parcequ'ils le regardoient comme l'extrémité du monde.

#### ARTICLE IV.

##### *De la Navarre.*

Ce royaume a commencé dans le IX<sup>e</sup> siècle. Jean d'Albret, son dernier roi en Espagne, fut dépouillé en 1512 de la plus grande partie de ce royaume en-deçà des Pyrénées, comme on l'a déjà dit, sous prétexte de l'excommunication lancée par Jules II. Les rois de France qui étoient issus de Jean d'Albret par Henri IV, fils de sa fille, avoient de légitimes prétentions sur ce royaume, qui est en Espagne, et ils avoient retenu le titre de *roi de Navarre*. Charles-Quint avoit ordonné par son testament à Philippe II, son fils, de le rendre, si cela étoit juste. Philippe, en mourant, fit la même chose. Mais les rois d'Espagne le trouvant trop à leur bienséance, ont toujours allégué des raisons pour le garder.

C'est un pays en général peu fertile; il produit cependant de bons vins et d'excellents fruits. On trouve dans les montagnes beaucoup de gibier et de bêtes fauves; les campagnes sont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent et de plomb; mais on ne se met pas en peine d'y travailler.

La Navarre Espagnole se divise en cinq *mérindades* ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales. Ce sont *Pampelune*, *Estella*, *Olite*, *Sanguesa* et *Tudela*. On a vu ci-devant que la France possède la Basse-Navarre.

PAMPELUNE, capitale, évêché, sur l'*Arga*. Elle est médiocrement grande et fort ancienne. Elle ne contient que 5,000 habitants. Pompée en est, dit-on, le fondateur. Elle a deux châteaux très forts, l'un au-dedans de la ville, et l'autre au-dehors. Ce dernier

est une  
fameux  
aussi pa  
servir e  
rouages  
moudre  
une des  
les fron

ESTE  
agréabl

VIA  
Les fils  
de Prin

TAF  
un pala

OLIT  
y ont r

SANG  
XAV

le non  
mort à

TUD  
où il re

sieurs  
vins.

Il es  
par la

midi p  
par les

dans s  
Valen

d'Yvic  
royaur

L'A  
cultive

de blé  
de fer

est une citadelle bâtie par Philippe II. Il y a un fameux moulin à bras que l'on peut faire tourner aussi par des chevaux. Cette machine, inventée pour servir en cas de siège, est composée de plusieurs rouages et de quatre ou cinq meules, qui peuvent moudre chacune 24 charges de blé. Pampelune est une des meilleures places que les Espagnols aient sur les frontières de France.

ESTELLA. Cette ville est située dans une plaine agréable, sur le bord de l'*Ega*.

VIANA, près de l'Ebre, au sud-ouest d'Estella. Les fils aînés des rois de Navarre portoient le titre de *Princes de Viana*.

TAFALLA, jolie ville au sud-est d'Estella. Il y a un palais des anciens rois de Navarre.

OLITE, au sud de la précédente; les rois de Navarre y ont résidé pendant plusieurs années.

SANGUESA, sur la rivière d'*Aragon*.

XAVIER, près de Sanguesa, bourg qui a donné le nom à saint François Xavier, apôtre des Indes, mort à la vue de la Chine, en 1552.

TUDELA, sur la rive droite de l'*Ebre*, à l'endroit où il reçoit la petite rivière de *Queilles*. Elle a plusieurs beaux édifices. Son terroir est fertile en bons vins.

## ARTICLE V.

### *Du Royaume d'Aragon.*

Il est borné au nord par les Pyrénées, à l'orient par la Catalogne, dont la *Noguera* le sépare, au midi par le royaume de Valence, et à l'occident par les deux Castilles et la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance, la Catalogne, le royaume de Valence, les îles de Majorque, de Minorque et d'Yvica. Les rois d'Aragon possédoient encore le royaume de Naples et de Sicile, et la Sardaigne.

L'Aragon est un pays sec, plein de montagnes, mal cultivé, et qui n'est guère peuplé. On y recueille peu de blé et de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOSSE , sur l'Ebre , anciennement CESAR-AUGUSTA , capitale , archevêché , université. Cette ville fort ancienne , et des plus grandes d'Espagne , est très bien bâtie. Ses rues sont longues , larges , bien pavées et fort propres. On y compte 17 grandes églises et 14 beaux monastères. Elle a deux ponts sur l'Ebre , l'un de pierre ; l'autre n'est que de bois ; et cependant il n'a pas , dit-on , son pareil en Europe pour la beauté. La grande rue , qu'on nomme la *Sainte* , parce qu'elle a été arrosée autrefois du sang d'un grand nombre de martyrs , est d'une longueur et d'une largeur extraordinaires. Elle est bordée des palais des plus grands seigneurs , entre lesquels on remarque celui du capitaine-général. Elle passe pour la plus belle qui soit en Espagne , et sert de promenade publique. L'église de Notre-Dame du Pilier est célèbre par le concours extraordinaire des pèlerins qui y vont non seulement de toute l'Espagne , mais encore de tous les royaumes étrangers. On y voit entre deux églises d'un goût moderne , une chapelle ancienne et qui n'est pas grande , mais d'une richesse surprenante. La Sainte-Vierge y est placée sur un pilier de marbre , dans un lieu si obscur , qu'on ne pourroit la découvrir sans le secours des lampes toujours allumées ; sa niche , sa robe et sa couronne sont couvertes de pierres précieuses. Tout autour sont des anges d'argent massif , tenant des flambeaux à la main. La balustrade est d'argent , et les murs sont couverts de monuments de la reconnoissance des fidèles. Les rois d'Aragon faisoient leur résidence à Saragosse. C'est dans leur palais , hors la ville , qu'est maintenant le tribunal de l'inquisition. L'hôpital de cette ville est un des plus riches de la chrétienté. L'archevêque jouit de 40,000 écus de rente. L'Ebre n'est pas navigable à Saragosse , à cause des rochers dont cette rivière est remplie. C'est la patrie de l'illustre saint Vincent , diacre et martyr ; de Prudence , poète chrétien ; et d'Antoine Augustin , archevêque de Tarragone , savant canoniste et habile critique. Cette ville a été prise d'assaut par les Français en 1808 ; elle a été presque entièrement ruinée pendant le siège.

TAR  
sur la  
haute  
dans l  
et troi  
CAL  
fluent  
ville  
BIBL  
AL  
sur le  
plus  
les m  
TE  
et ma  
print  
ME  
C'est  
et sit  
FR  
Meq  
est r  
rem  
rago  
M  
ville  
B  
anci  
Ver  
cell  
A  
et d  
V  
de  
Vé  
men  
che  
l'a

TARAÇONA, évêché, au nord-ouest de Saragosse, sur la petite rivière de *Queilles*. Elle est partagée en haute ville, bâtie sur le rocher, et basse ville qui est dans la plaine. Taraçona a cinq couvents d'hommes et trois de filles.

CALATAJUD, au sud-ouest de Saragosse, au confluent du *Xalon* et du *Xiloca*; université. C'est une ville assez considérable, bâtie près de l'ancienne BIBLIS, patrie de Martial, fameux poëte romain.

ALBARASIN, évêché, au sud-ouest de l'Aragon, sur le *Guadalaviar*. Cette ville est forte, et une des plus anciennes de tout le royaume. Ses laines sont les meilleures de tout le pays.

TERUEL, évêché, sur la même rivière, ville riche et marchande. L'air y est si doux qu'on y jouit d'un printemps perpétuel.

MEQUINENÇA, au confluent de l'*Ebre* et de la *Segre*. C'est une ancienne ville, défendue par un bon château, et située dans un terroir fertile et agréable.

FRAGA, près de la rivière de *Cinca*, et au nord de Mequinença. Cette ville a un château fortifié. Elle est remarquable par la victoire que les Maures y remportèrent en 1134, sur Alphonse VII, roi d'Aragon, qui y fut tué.

MONÇON, sur la *Cinca*, au nord de Fraga, petite ville assez bien fortifiée.

BALBASTRO, évêché, au nord-ouest de Monçon, anciennement BERGIDUNE, sur la petite rivière de *Vero*. L'air y est doux, et le terroir fertile en excellents vins et en huiles.

AINSA, au nord de Balbastro, au confluent de l'*Ava* et de la *Cinca*; capitale de la contrée appelée *Sobrarbe*.

VENASQUE, au nord-est d'Ainsa, dans le comté de *Ribagorce*, pays long et étroit, et fort mal peuplé. Vénasque a un château où l'on entretient ordinairement garnison. Son terroir nourrit beaucoup de chevaux et de bestiaux; et la rivière d'*Essera*, qui l'arrose, a d'excellentes truites.

JACA, au nord-ouest d'Ainsa, évêché, place forte.

sur la rivière d'*Aragon*, qui, selon quelques auteurs, a donné son nom à ce royaume.

HUESCA, au sud de Jaca, *évêché, université*, sur la petite rivière d'*Yssuela*. Le terroir de cette ville est fertile en excellents vins et en toutes les choses nécessaires à la vie.

## ARTICLE VI.

*De la Castille-Vieille.*

La Castille-Vieille a au nord la Biscaye et la Navarre, à l'orient l'*Aragon*, au midi la Castille-Nouvelle, à l'occident le royaume de Léon. Elle a pris son nom des châteaux qu'on y bâtit en grand nombre au X<sup>e</sup> siècle, pour se défendre contre les Maures; et le surnom de *Vieille* lui a été donné lorsqu'on eut conquis sur eux la partie d'Espagne qu'elle a au midi, et qui fut nommée Castille-Nouvelle. La Vieille est peu cultivée, peu fertile et mal peuplée. Son plus grand revenu se tire de ses laines, qui sont très estimées. L'*Ebre* et le *Duero* y prennent leur source.

BURGOS, capitale, *archevêché*, sur la petite rivière d'*Arlançon*. Cette ville est grande, mais malpropre: elle est bâtie en forme de croissant. On y compte environ 6,000 habitants. Il y a un ancien palais, où les comtes et ensuite les rois de Castille ont fait longtemps leur résidence. La cathédrale et l'*archevêché* sont magnifiques, aussi bien que les édifices publics, les places et les fontaines. La principale place est presque au milieu de la ville, entourée de belles maisons soutenues par des pilastres, qui forment des portiques sous lesquels on se promène lorsqu'il fait mauvais temps. Il y a à Burgos un hôpital pour les pèlerins, bâti par Alphonse XI; cet hôpital jouit de 80,000 livres de rente. Les augustins de Burgos ont dans leur cloître une chapelle où est un crucifix regardé comme miraculeux. Cette chapelle est d'une richesse surprenante. Toute la voûte est couverte de lames d'argent. L'autel a des chandeliers d'or massif,

des croix  
des cour  
perles et  
cet autel  
que les h  
santeur é

Près d  
las Hueg  
gieuses,  
gneurs.

couvents  
de 14 vill  
qu'on ap  
par Alph  
rien pour  
riches bro

MIRAN  
de Burgo  
Elle a u  
excellents

HARO,  
petite vil  
roi Jean  
Velasco,

LOGRO  
un terroi  
la petite  
San-Dom

SAN-D  
rivière de

CALAH  
Quintilie  
remportè  
les Maure

SORIA  
cité. C'es  
des ruine  
par Scipi

LERMA  
érigé par

des croix d'or et d'argent ornées de pierreries, et des couronnes suspendues au-dessus, garnies de perles et de très beaux diamants. Aux deux côtés de cet autel sont 60 chandeliers d'argent plus hauts que les hommes de la plus haute taille, et d'une pesanteur énorme.

Près de Burgos est une fameuse abbaye, appelée *las Hueglas*, dans laquelle il y a toujours 150 religieuses, qui sont filles de princes ou de grands seigneurs. L'abbesse a sous son autorité 17 autres couvents, dispose de 12 commanderies, et est dame de 14 villes, et de 50 bourgs ou villages. Cette abbaye, qu'on appelle la *Noble* par excellence, a été fondée par Alphonse IX, roi de Castille, qui n'épargna rien pour l'orner magnifiquement; l'or, l'argent, les riches broderies y brillent de toutes parts.

MIRANDA-DE-EBRO, autrefois DEOBRIGA, au nord de Burgos, petite ville sur l'*Ebre*, qui la traverse. Elle a un bon château. Son terroir est fertile en excellents vins.

HARO, sur l'*Ebre*, au sud-est de Miranda. Cette petite ville est le chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de don Pedro-Fernandez de Velasco, tige des connétables de Castille.

LOGRONO, sur l'*Ebre*, ancienne ville, située dans un terroir abondant en vins et en fruits. Elle est de la petite province appelée *Rioxa*, comme Haro et San-Domingo.

SAN-DOMINGO-DE-LA-CALCADA, *cité*, sur la petite rivière de *Laglera*, autrefois évêché.

CALAHORRA, *évêché*, près de l'*Ebre*. Le célèbre Quintilien est né dans cette ville. Les Chrétiens remportèrent aux environs une grande victoire sur les Maures, en 825.

SORIA, sur le Duero, au sud-ouest de Caláhorra, *cité*. C'est une petite ville bâtie à peu de distance des ruines de l'ancienne *Numance*, qui fut détruite par Scipion l'Africain, 130 ans avant Jésus-Christ.

LERMA, au sud de Burgos, sur l'*Arlança*, duché érigé par Philippe III, en 1599, en faveur de Fran-

çois Gomez de Sandoval. Cette petite ville a un très beau château, qui appartient aux ducs de Lerma.

**VALLADOLID**, évêché, université, à l'occident de la Castille-Vieille, près du royaume de Léon, sur la petite rivière de *Pisverga*. C'est une grande et belle ville, mais qui contient à peine aujourd'hui 20,000 habitants. Les rois de Castille y ont résidé jusqu'à Charles-Quint; et on y voit encore leur palais. Cette ville a plusieurs places, dont les principales sont celle du *marché*, qui a 700 pas de tour, et où se tiennent les foires; et une autre environnée de belles maisons uniformes, et ornées de balcons dorés. On voit à Valladolid un grand nombre de couvents, entre lesquels le plus beau est celui des dominicains, fondé par le duc de Lerma. Le roi d'Espagne y a érigé, en 1752, une académie des sciences et des arts qui doit jouir des mêmes honneurs et privilèges que celles de Séville et de Barcelone.

**PEGNAFIEL**, au sud-est de Valladolid, près du *Duero*, chef-lieu d'un marquisat, avec un palais et un château bien fortifié. Son terroir est fertile, et l'on y fait d'excellents fromages.

**ROA**, petite ville sur le *Duero*, dans une vaste et fertile campagne, avec un beau palais.

**ARANDA DE DUERO**. C'est une ancienne ville sur le *Duero*; elle est assez grande et assez belle.

**OSMA**, évêché, université, sur le *Duero*. Cette ville très ancienne est presque ruinée. L'évêque réside dans un bourg qui est tout proche. Elle a eu pour évêque, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, Jean de Palafox, qui avoit été forcé de quitter l'Amérique, où il étoit évêque d'Angéopolis, et de revenir en Espagne. Il est fort loué par certaines gens qui n'ont pas l'approbation des autres.

**CALAROGA**, bourg près d'Osma, célèbre pour avoir donné naissance à saint Dominique.

**SIGUENZA**, au sud-est d'Osma, évêché. Il y a une université, fondée au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

**ATIENÇA**, au nord-ouest de Siguenza, petite ville

remarqu  
et auxq

MEDI  
ville près  
de Med

SÉGOV  
Vieille.

et ses l  
château

vert de  
dans le

tours, c  
pointés

blées m  
et ornée

ce palai  
qui est

pagne,  
empereu

fait nom

monnoie

passé fa  
desquel

due, p  
doit être

ment. C

govie et

monnoie

l'empere

gouver,   
de deux

govie a  
nicain,

Trente,  
Coça  
trie de  
AVIL  
petite ri  
draps. C

remarquable par les montagnes qui en sont proche , et auxquelles elle donne son nom.

MEDINA-CŒLI , au nord-est de Siguenza , ancienne ville près de la source du *Xalon* , chef-lieu du duché de Medina-Cœli , duquel dépendent 80 villages.

SÉGOVIE , évêché , au sud-ouest de la Castille-Vieille. Cette ville , renommée pour ses beaux draps et ses laines , est belle , riche et peuplée. Elle a un château royal , nommé l'*Alcaçal* , qui est tout couvert de plomb ; et on y monte par des degrés taillés dans le roc. Il y a toujours une sentinelle dans les tours , et sur la plate-forme sont plusieurs canons pointés contre la ville. Les chambres en sont meublées magnifiquement. La chapelle royale est dorée et ornée de très beaux tableaux. On remarque dans ce palais une superbe salle , dorée entièrement , et qui est remplie de tous les portraits des rois d'Espagne , depuis Pélage jusqu'à Jeanne , mère des empereurs Charles V et Ferdinand ; c'est ce qui l'a fait nommer la *Salle des Rois*. La maison de la monnoie mérite aussi d'être vue. La rivière qui y passe fait tourner certains moulins , par le moyen desquels , dit-on , la monnoie se trouve fondue , pesée , rognée , marquée , comme elle le doit être , et cela dans un moment , et très parfaitement. Cette invention est venue d'Inspruck. Ségovie et Séville sont les seules villes où l'on batte monnoie. On voit à Ségovie un aqueduc bâti par l'empereur Trajan , qui a plus de 3,000 pas de longueur , d'une montagne à l'autre : il est composé de deux rangs de 177 arcades , l'un sur l'autre. Ségovie a donné naissance à Dominique Soto , dominicain , envoyé par Charles-Quint au concile de Trente , où il se distingua par sa science.

COÇA , bourg , au nord de Ségovie. C'est la patrie de l'empereur Théodose-le-Grand.

AVILA , évêché , au sud-ouest de Ségovie , sur la petite rivière d'*Adaja*. Il s'y fabrique de très beaux draps. C'est la patrie de sainte Thérèse. Le savant Al-

phonse Tostat , qui en étoit évêque au XV<sup>e</sup> siècle, est enterré dans la cathédrale.

PEDRAÇA DE LA SIERRA , bourg entre Avila et Ségovie. Il y a un fort château , dans lequel François , dauphin de France , et Henri son frère , fils du roi de France François I , furent détenus comme otages pendant quatre ans. Ce bourg est aussi célèbre pour avoir donné naissance à l'empereur Trajan.

## ARTICLE VII.

### De la Castille-Nouvelle.

Cette province étoit la plus considérable de l'ancien royaume de Castille , qui renfermoit aussi la Vieille-Castille , le royaume de Murcie , l'Andalousie , le royaume de Léon , la Galice , les Asturies et la Biscaye. Les rois de Castille et de Léon se rendirent maîtres , en 1227 , de la Nouvelle-Castille et du royaume de Tolède , qui étoit possédé par un roi Maure ou Sarrasin.

La *Nouvelle-Castille* est bornée au nord , par la Castille-Vieille ; à l'orient , par les royaumes d'Aragon et de Valence ; au midi , par l'Andalousie et le royaume de Murcie ; et à l'occident , par le royaume de Léon et par le Portugal. C'est la plus grande province d'Espagne : elle produit assez de blé et de vin , quoique son terrain manque d'eau. On la divise en quatre petites provinces : l'*Algarie* au nord , la *Sierra* à l'orient , la *Manche* au midi , et l'*Estremadure* à l'occident.

#### 1. L'Algarie.

MADRID , capitale de toute l'Espagne , sur le Mançanarès , cité. Ce n'étoit autrefois qu'une bourgade , qui appartenoit aux archevêques de Tolède ; aujourd'hui c'est une ville grande et bien peuplée , mais mal bâtie , dans laquelle on compte 147,500 habitants. Il y fait un chaud extraordinaire en été , et un très grand froid en hiver , quoiqu'elle ne soit

située d  
Les rois  
blit sa  
centrale  
demeur  
palais d  
presque  
on l'a  
nier ou  
titre de  
territoir  
y a de  
parfaite  
formes ,  
académ  
Philis  
pont m  
qu'un  
ne man  
et les p  
de belle  
lies de  
taines s  
13 parc  
très bea  
de Sain  
dôme c  
rie-An  
un hôp  
époux  
façades  
ments  
lonnes  
long ,  
une be  
est le  
à Mad  
mouton  
nesses  
font pr

située qu'au quarantième degré de latitude environ. Les rois d'Espagne, depuis Philippe II, qui y établit sa cour, plutôt sans doute à cause de sa position centrale qu'à cause du site qui est peu agréable, y demeurent ordinairement ou dans les environs. Le palais du roi, qui étoit vaste et sans symétrie, a été presque réduit en cendres par un incendie ; mais on l'a rebâti d'un meilleur goût. Le grand aumônier ou grand chapelain de la chapelle royale a le titre de patriarche des Indes ; mais il n'a point de territoire. La grande place de Madrid est ce qu'il y a de plus beau dans cette ville. Cette place est parfaitement carrée, et environnée de maisons uniformes, à cinq étages, avec balcons. Madrid a une académie de la langue castillane, établie en 1713.

Philippe II ; fils de Charles-Quint, a fait bâtir un pont magnifique sur le Mançanarès, qui n'est qu'un petit ruisseau ; ce qui a fait dire qu'il ne manquoit rien à ce pont que de l'eau. Les rues et les places de Madrid sont ornées d'une infinité de belles fontaines de marbre et de jaspe, et embellies de statues. Les eaux de plusieurs de ces fontaines sont d'une légèreté extraordinaire. On y compte 13 paroisses et 66 couvents. Les églises, ornées de très beaux tableaux, y sont magnifiques, surtout celle de Saint-Isidore, bâtie par Philippe IV. Elle a un dôme où l'or et l'azur brillent de toutes parts. Marie-Anne d'Autriche, femme de ce roi, a fait bâtir un hôpital pour les filles enceintes, et le prince son époux un autre pour les enfants-trouvés. Les quatre façades du nouveau palais, dont on jeta les fondements en 1737, décorées d'un grand nombre de colonnes et de pilastres, ont chacune 470 pieds de long, et une élévation de 100 pieds. Le Prado est une belle et spacieuse promenade, à côté de laquelle est le jardin de botanique. Il fait très cher vivre à Madrid ; le vin n'y est pas bon ; mais le pain et le mouton y sont excellents. Il y a un Ordre de chanoinesses nommées les *dames de Saint-Jacques*, qui font preuve de noblesse et de descendance d'anciens

chrétiens, comme les chevaliers de même nom. Elles portent de grands manteaux blancs et des scapulaires chargés d'une épée en forme de croix, et ont de grosses pensions. Depuis environ un siècle, un très grand nombre de Français se sont fixés à Madrid, et y sont devenus riches par diverses manufactures qu'ils y ont établies. C'est la patrie du célèbre cardinal de Lugo, l'un des plus savants jésuites de son siècle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le plus estimé est son *Traité de la Pénitence*. Il mourut en 1660.

Aux environs de Madrid il y a plusieurs maisons royales. La principale est du côté de l'orient, à deux lieues, et se nomme *Buen-Retiro*. Tout l'édifice est composé de quatre grands corps-de-logis, flanqués d'un pareil nombre de pavillons qui forment un carré parfait. Il y a au milieu un parterre, avec une fontaine, dont la statue qui jette beaucoup d'eau arrose les fleurs. Les appartements en sont vastes et magnifiques; les plafonds sont peints et dorés. Le parc, qui est fort agréable, a plus d'une lieue de tour. On trouve une autre maison royale sur le Mançanarès, à quatre lieues de Madrid, au nord-est; elle s'appelle *El-Pardo*.

**TOLÈDE**, sur le Tage, *archevêché, université*. Cette ville est ancienne, belle et grande. Sa population qui, dit-on, étoit autrefois de 200,000 âmes, est maintenant réduite à 25,000. Sous les Goths, elle étoit la capitale de l'Espagne. Son archevêque est primat du royaume, grand chancelier de Castille, et conseiller d'état: il a un palais magnifique, et jouit de 2,160,000 francs de revenu. Un des plus beaux édifices de cette ville est la cathédrale: il s'y est tenu un grand nombre de conciles. Le cardinal Ximènes y a fondé la chapelle appelée des *Mosarabes*, du nom de Mosa, chef des Maures, qui, ayant soumis les habitants de Tolède, leur laissa la liberté de conscience, et six églises, dans lesquelles ils conservèrent l'usage de célébrer l'office divin dans la forme prescrite par saint Isidore, ar-

chevêque  
cet office  
ver de vi  
il étoit  
douze ch  
écus à fa  
pour cet  
ligieuses  
places et  
pée. Tol  
suite, au  
d'Alphon  
de Trent

TALA  
lède, sur  
On lui a  
nage des  
vant Ma  
pagne tr

PUENT  
est ains  
que de

OCAN  
près du

ARAN  
à sept l  
sance d  
tuation

MAQ  
avec tit  
située c

ESCA  
berche.

Castille  
marquis  
en huil

ALCA  
l'orient  
Hénarè  
par le

nom. Elles  
scapulaires  
et ont de  
e, un très  
à Madrid,  
manufactures  
glèbre car-  
ésuites de  
ouvrages,  
Pénitence.

rs maisons  
l'orient, à  
Tout l'édi-  
-de-logis,  
ui forment  
erre, avec  
beaucoup  
s en sont  
ints et do-  
plus d'une  
on royale  
Madrid au

sité. Cette  
population  
âmes, est  
ths, elle  
vêque est  
Castille,  
sifique, et  
des plus  
ale : il s'y  
cardinal  
es Mosa-  
es, qui,  
ur laissa  
dans les-  
office di-  
lore, ar-

chevêque de Séville. Pour conserver la mémoire de cet office, Ximenès ayant eu le bonheur de trouver de vieux manuscrits en caractères gothiques où il étoit contenu, fonda cette chapelle, y établit douze chanoines avec un doyen, et dépensa 50,000 écus à faire imprimer des missels et des bréviaires pour cet usage. Il y a dans Tolède 38 maisons religieuses, 27 paroisses, plusieurs hôpitaux, de belles places et des manufactures d'étoffes et de lames d'épée. Tolède est la patrie de Louis de la Cerda, jésuite, auteur du grand Commentaire sur Virgile; et d'Alphonse Salméron, un des théologiens du concile de Trente, et des premiers disciples de saint Ignace.

TALAVERA DE LA REYNA, au sud-ouest de Tolède, sur le Tage, à l'endroit où il reçoit l'*Alberche*. On lui a donné ce nom, parcequ'elle étoit l'apanage des reines de Castille. C'est la patrie du savant Mariana, jésuite, auteur d'une Histoire d'Espagne très estimée, etc.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, plus bas, sur le Tage, est ainsi appelée de son pont, bâti par un archevêque de Tolède; elle appartient à l'archevêché.

OCANA, au nord-est de Tolède; cette ville est près du Tage, dans un terroir fertile.

ARANJUEZ, sur le Tage, au nord-ouest d'Ocana, à sept lieues de Madrid. C'est une maison de plaisance des rois d'Espagne, charmante pour sa situation et ses beautés naturelles et artificielles.

MAQUEDA, au nord-ouest de Tolède, petite ville, avec titre de duché, et un beau château. Elle est située dans un terroir couvert d'oliviers.

ESCALONA, au nord-ouest de Maqueda, sur l'*Alberche*. C'est un duché érigé par Henri IV, roi de Castille, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, en faveur du marquis de Villena. Son terroir est fertile en vins, en huiles et en fruits.

ALCALA-DE-HÉNARÈS, autrefois COMPULTUM, à l'orient de Madrid, *citée*. Elle est sur la rivière de *Hénarès*; et il y a une fameuse université, fondée par le cardinal Ximenès, en 1508. Ce cardinal lui

a donné une très belle bibliothèque. Outre l'université, où il mit 46 professeurs, à qui il assigna des revenus certains, il fonda un collège qu'il consacra à saint Ildefonse, patron de Tolède. C'est là que demeure le recteur, qui jouit de beaux privilèges, entr'autres de connoître des causes criminelles des gradués. Dans l'enceinte de ce collège, il en fonda un autre pour douze religieux cordeliers, et depuis, huit autres où l'on enseigne les sciences et les langues. C'est dans l'église du grand collège que ce cardinal a été enterré, en 1517.

GUADALAJARA, sur la même rivière, est renommée pour la fertilité de son terroir.

L'ESCURIAL, au nord-ouest de Madrid. Ce n'est qu'un village où Philippe II a fait construire un très magnifique couvent de l'Ordre de saint Jérôme, en mémoire de la victoire que ses troupes remportèrent sur les Français, près de Saint-Quentin, en 1557, le jour de la fête de saint Laurent. Ce prince avoit fait vœu d'élever à la gloire de ce saint martyr, le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit cette bataille. L'édifice a 280 pas de long sur 260 environ de large, et est construit en forme de gril. Outre les bâtiments habités par les moines, qui sont au nombre de deux cents, et ceux des officiers du roi, dont le palais fait partie de l'édifice, il s'y trouve un collège et une bibliothèque des plus nombreuses, et riche en anciens manuscrits. L'église a été bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. Sous le grand autel, qui est d'une grande richesse et très beau, il y a une chapelle voûtée que l'on nomme le *Pan-théon*, étant copié du Panthéon de Rome. Elle l'emporte en beauté et en magnificence sur l'église même. C'est là que reposent les corps des rois et des reines d'Espagne, et ceux des princes et princesses de la famille royale. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y compte plus de 11,000 fenêtres, 17 cloîtres, 22 cours, plus de 800 colonnes, un nombre prodigieux de salles, de salons, de cabinets, et 14,000 portes : on a été 22

ans à le  
fait de t  
SAINT  
nord de l  
d'Espagn  
perbes. L  
abdiqué  
ainé; ma  
sept mois  
sur le tr  
reine dou

On no  
montagne  
monagne

CUENC  
Son évêq  
la patrie

GUETE  
ville où i

SAN-C  
rivière de  
par sa fic  
titres de

ALMAN  
royaume  
par la vic  
Berwick

CALAT  
chef-lieu  
en 1158,  
grand-ma  
la couron  
une bulle  
tive qu'el

CIUDA  
la plus b

ans à le bâtir, et il a coûté 25 millions. Le roi y fait de temps en temps quelque séjour.

**SAINT-ILDEFONSE**, maison royale magnifique, au nord de l'Escorial et vers Ségovie. C'est le Versailles d'Espanne. On y a fait depuis 1720 des jardins superbes. Philippe V s'y retira en 1724, après avoir abdiqué la couronne en faveur de don Louis son fils aîné; mais ce jeune prince étant mort au bout de sept mois, dans la même année, Philippe V remonta sur le trône. Depuis sa mort, arrivée en 1746, la reine douairière y a demeuré.

### 2. *La Sierra.*

On nomme ainsi cette province à cause de ses montagnes, du mot arabe *siri* ou *sera*, qui signifie *montagne*.

**CUENÇA**, évêché suffragant de Tolède, sur le *Xucar*. Son évêque a 50,000 ducats de rente. Cette ville est la patrie de Louis Molina, fameux jésuite.

**GUETE** ou **HUETE**, au nord-ouest de Cuença, jolie ville où il y a un fort château.

**SAN-CLEMENTE**, au sud de Cuença, près de la rivière de *Zancara*. Cette petite ville est remarquable par sa fidélité pour Philippe V, qui lui a donné les titres de *très noble, très royale et très fidèle*.

**ALMANÇA**, au sud-est de San-Clemente, vers le royaume de Valence. Cette petite ville est célèbre par la victoire que gagna, en 1707, le maréchal de Berwick, sur les troupes de l'archiduc Charles.

### 3. *La Manche.*

**CALATRAVA**, sur la *Guadiana*. Cette ville est le chef-lieu d'un ordre de chevalerie de ce nom, institué en 1158, par Sanche II, roi de Castille. Le titre de grand-maître de cet ordre a été affecté, en 1522, à la couronne de Castille par Adrien VI, qui donna une bulle pour rendre cette charge héréditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant.

**CIUDAD-REAL**, près de la *Guadiana*. Elle passe pour la plus belle ville de Castille. Sa situation est dans

un fond, au milieu d'une plaine fertile en vins excellents, et où l'on trouve de fort bon miel : elle nourrit aussi beaucoup de bestiaux.

CONSUEGRA, au sud-est de Tolède : elle appartient aux chevaliers de Malte. Son château est la résidence ordinaire du grand-prieur de Castille.

#### 4. L'Estramadure.

L'Estramadure dépendoit autrefois du royaume de Léon. Elle est aujourd'hui unie à la Castille-Nouvelle; cependant elle a un capitaine général qui a l'autorité sur les troupes, et l'inspection absolue sur la police, tant dans les villes que dans les bourgades.

BADAJOS, *place forte, évêché*, sur la *Guadiana*, vers les frontières du Portugal. Cette ville n'est pas grande; mais les maisons en sont bien bâties et les rues assez larges. L'église cathédrale, qui porte le nom de Saint-Jean, est au bout d'une grande place où est le palais du gouverneur. Elle a plusieurs belles églises et un collège. On y voit un très beau port, défendu par un fort château nommé *San-Christoval*. En 1729, les rois d'Espagne et de Portugal eurent ensemble une entrevue dans l'île voisine de cette ville, où ils signèrent les contrats de mariage de leurs enfants, et se livrèrent mutuellement les princesses leurs filles, l'une pour être l'épouse du prince des Asturies, et l'autre du prince du Brésil, qui a été roi de Portugal sous le nom de *Joseph I*, mort en 1777.

XERÈS DE LOS CAVALLEROS, *cité*, au sud de Badajoz, sur l'*Ardilla*. Cette ville, ainsi nommée parcequ'elle a appartenu aux chevaliers de l'Ordre des Templiers, a été réunie à la couronne par Alphonse XII, roi de Castille. Charles V lui a donné le titre de *cité*, pour récompenser sa fidélité. Elle est située dans un terroir abondant en pâturages. C'est la patrie de Vasquez Nunnez de Balhoa, qui a entrepris le premier de faire voile dans la mer du sud, en 1513.

FERIA, au nord-est de Xerès, duché érigé par Philippe II, pour D. Gomez Suarez de Figueroa.

MEDINA DE LAS TORRES, au sud-est de Feria,

duché de Guzman.

ELLE appartient à Philippe I.

MER forte, est fertile.

MEDINA qui a Cortez,

ALCAZAR été nommée est l'ancienne

chevaliers

*chevaliers* très beaux a été cédé

dépensés dans qu'il n'y a

inscriptions de hauteur n'ait qu'

VALCANTARA Portugal

ALBUQUERQUE ville,

draperie prise de Charles

TRUJILLO d'Almeida

bâtie célèbre Pérou GUANAJAY

duché érigé par Philippe IV en faveur de Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès, son favori.

ELLERENA, au sud-est de Medina, petite ville qui appartenoit aux chevaliers de Saint-Jacques. Philippe IV l'a décorée, en 1641, du titre de *cité*.

MERIDA, sur la rive droite de la *Guadiana*, ville forte, anciennement nommée EMERITA. Son terroir est fertile en vins, en grains et en pâturages : il produit aussi une herbe propre à faire l'écarlate.

MEDELIN, aussi sur la *Guadiana*, ancienne ville qui a le titre de comté. C'est la patrie de Fernand Cortez, qui conquit le Mexique en 1521.

ALCANTARA, sur la rive gauche du *Tage*. Elle a été nommée *Alcantara* par les Maures, dont elle est l'ouvrage, à cause de son pont. Cette ville est ancienne et célèbre, parcequ'elle est chef-lieu des chevaliers d'Alcantara, qui se nommoient autrefois *chevaliers du Poirier*. On y voit, sur le *Tage*, un très beau pont, qui est un ouvrage des Romains. Il a été construit du temps de l'empereur Trajan, aux dépens de plusieurs villes, dont on voyoit les noms dans quatre cadres de marbre qui étoient sur le pont. Il n'y en a plus qu'un qui subsiste; et on y lit une inscription qui prouve ce fait. Ce pont a 200 pieds de hauteur, 670 de long, sur 28 de large, quoiqu'il n'ait que six arches.

VALENCIA D'ALCANTARA, au sud-ouest d'Alcantara, petite ville fortifiée vers les frontières de Portugal.

ALBUQUERQUE, au sud-est de Valencia, petite ville, mais forte, et connue par son commerce de draperies et de laines. Les Portugais, qui l'avoient prise dans le temps de leur alliance avec l'archiduc Charles, la rendirent à l'Espagne en 1715.

TRUXILLO, au sud-est d'Alcantara, sur la rivière d'*Almonte*. Cette ville est ancienne, et a une citadelle bâtie sur le roc, qui la domine. C'est la patrie du célèbre François Pizzaro, qui fit la conquête du Pérou en 1533.

GUADELOUPE, au nord-est de Truxillo. C'est une

petite ville bien bâtie, située dans un terroir abondant en vins et en fruits excellents, et célèbre par une image miraculeuse de la Sainte-Vierge, qui y attire un grand concours de pèlerins. Elle est dans un couvent célèbre de moines de Saint-Jérôme, bâti comme une citadelle au milieu de la ville : il est magnifique et fort vaste. On y voit une infirmerie pour les pauvres malades, un hospice pour les étrangers, une apothicairerie riche et bien fournie, deux collèges et plusieurs beaux cloîtres, avec des fontaines et jardins charmants.

CORIA, au nord-est d'Alcantara, *évêché*, sur la rivière d'*Alagon*. Cette ville est située dans une plaine fertile en tout. C'est un marquisat qui appartient au duc d'Albe.

PLAZENTIA, au nord-est de Coria, *évêché*, belle ville, avec un bon château, dans une plaine fertile, nommée *Vera de Plazentia*.

#### A R T I C L E V I I I.

##### *Du Royaume de Léon.*

Ce royaume est plus fertile en blés qu'en vins. Il est borné au nord par les Asturies, à l'occident par la Galice et le Portugal, à l'orient par les deux Castilles, et au midi par l'Estramadure, qui en dépendoit autrefois. Le *Duero* le divise en deux parties presque égales.

LÉON, *capitale, évêché*, ville ancienne et considérable, est située au nord, entre les deux sources de l'*Ezla*. Sa cathédrale passe pour la plus belle d'Espagne. L'évêque ne relève d'aucune métropole. Léon étoit la capitale du premier royaume chrétien d'Espagne, qui commença dans les Asturies, presque aussitôt après l'invasion des Maures. Les rois ont cessé d'y résider depuis que ce royaume fut réuni à celui de Castille, en 1037.

ASTORGA, *évêché*, sur la rivière de *Tuerta*, au sud-ouest de Léon. Cette ville est ancienne et métropolitaine.

BENAVENTE  
à la maison

MEDINA  
duché érigé  
Fernand H  
nom, issue  
a possédé l  
en quelque  
une ville a  
a de bons p

VILLALBA  
connétables  
arsenal bien

PALENCIA  
sur le *Cario*

manque, au

ZAMORA  
veut dire T

mines. Ce s

au lieu de  
possède les  
Tolède.

Toro, sur  
coteau qui f

TORDESIL  
un vieux châ

reine Jeann

MEDINA  
ville est siti

vins excellen

d'Aragon; d

Quint; et d

decin, que l

en 1554, qu

SALAMANCA  
de *Tormes*. t

thédrale est  
couvents des  
bien bâtis et  
est remarqua

Tom. 1

**BENAVENTE**, petite ville sur l'*Ezla*. Elle appartient à la maison Pimentel, qui y a un beau château.

**MEDINA DE RIO SECO**, à l'orient de Benavente, duché érigé en 1520, par Charles V, en faveur de Fernand Henriques, descendu d'une maison de ce nom, issue d'Alphonse XI, roi de Castille, et qui a possédé long-temps la charge d'amiral, qui étoit en quelque façon héréditaire dans cette famille. C'est une ville ancienne, située dans une plaine où il y a de bons pâturages.

**VILLALPANDO**, au sud-ouest de la précédente. Les connétables de Castille y ont un beau palais et un arsenal bien fourni.

**PALENCIA**, évêché, à l'orient du royaume de Léon, sur le *Carion*. Son université a été transférée à Salamanque, au XIII<sup>e</sup> siècle.

**ZAMORA**, évêché, sur le *Duero*. Le nom de *Zamora* veut dire *Turquoise* : le terroir de cette ville en a des mines. Ce sont les Maures qui l'ont ainsi appelée, au lieu de *Sentica*, qui étoit son ancien nom. Elle possède les reliques de saint Ildephonse, évêque de Tolède.

**Toro**, sur le même fleuve : elle est située sur un coteau qui fournit d'excellents vins.

**TORDESILLAS**, sur le *Duero*, ancienne ville, avec un vieux château, dans lequel mourut, en 1555, la reine Jeanne, mère de Charles-Quint.

**MEDINA DEL CAMPO**, au sud-est de Toro. Cette ville est située dans un terroir fertile, surtout en vins excellents. C'est la patrie de Ferdinand I, roi d'Aragon; de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint; et de Georges Gomez-Peireira, célèbre médecin, que l'on prétend avoir enseigné le premier, en 1554, que les bêtes sont de pures machines.

**SALAMANQUE**, évêché, université, sur la rivière de *Tormes*. Cette ville est grande et peuplée. Sa cathédrale est une des plus belles d'Espagne; et les couvents des dominicains et des franciscains sont très bien bâtis et très nombreux. Celui de Saint-Bernard est remarquable par son escalier; les marches ont

cinq. pas de long, et sont soutenues comme en l'air : elles forment une montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de statues dorées, qu'on voit aux côtés des piliers. Son université, fondée en 1209 par Alphonse IX, roi de Léon, est la première d'Espagne. On y a compté autrefois jusqu'à 16,000 étudiants; et en 1785, ce nombre étoit réduit à 1,309. Elle a beaucoup de collèges, entre lesquels il y en a quatre qu'on nomme *grands*, et où les plus illustres seigneurs tâchent de faire entrer leurs enfants, et 24 professeurs, dont les huit premiers, qui enseignent la théologie, ont chacun 1,000 écus de pension; d'autres n'ont que 500 écus. Outre ceux-là, il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'université, et qui ne laissent pas d'enseigner tous les jours comme les rentés. On les appelle *prétendientes*, et ils attendent la vacance de quelque chaire pour s'y présenter. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la médecine, et des professeurs en toutes les langues. L'étude de la jurisprudence y est la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle bibliothèque, où les livres sont tous attachés avec de petites chaînes. C'est le lieu de la sépulture de Michel Vérin, qui fit, à l'âge de 14 à 15 ans, des distiques moraux, formés sur les pensées les plus exquises et les sentiments les mieux choisis des anciens philosophes grecs et romains, et surtout des livres de Salomon. Ce poëte vraiment chrétien mourut avant l'âge de 18 ans.

ALVA DE TORMES, au sud-est de Salamanque, sur la rivière de *Tormes*, duché érigé par Henri IV, roi de Castille, en 1469. Il appartient aux seigneurs de la maison d'Alvarez, qui y ont un magnifique palais.

LEDESMA, au sud-ouest de Salamanque, ancienne ville sur la rivière de Tormes. C'est un comté, duquel dépendent 120 villages. Il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, évêché, *place forte*, au sud-ouest de Ledesma, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre,

L'ANDALOUSIE, que les Espagnols ont donné; c'est l'Andalousie à toute l'Andalousie Bétique, *dalquivir* et la plus vient assez cellents : d'Espagne ordinaire l'Espagne d'airain, et d'aimant et on y beaucoup se servent beaucoup.

SÉVILLE. Guadalquivir Madrid : 80,000 ha de soie. D'clusivement roi; 220 cette ville de l'Amérique Séville est

(1) L'antimoine, et qu'on en fait un nom de ce minéral en ayant ment gras, mais il les si

## ARTICLE IX.

*De l'Andalousie.*

L'ANDALOUSIE tire son nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales qui s'en étoient emparés lui ont donné; et ce sont les Sarrasins qui l'ont appelée *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leurs histoires à toute l'Espagne: ceux-ci avoient trois rois dans l'Andalousie. Dans l'antiquité, ce pays se nommoit *Bétique*, à cause du fleuve *Bœtis*, aujourd'hui *Guadalquivir*, qui l'arrose. C'est la plus commerçante et la plus fertile province de toute l'Espagne. Il y vient assez de blé; les huiles et les vins en sont excellents: les chevaux qu'on en tire sont les meilleurs d'Espagne. Ces avantages réunis font qu'on la nomme ordinairement *l'Ecurie*, *la Cave*, et *le Grenier de l'Espagne*. Ses montagnes ont des mines de vif-argent, d'airain, d'antimoine (1), de plomb, et même d'argent et d'aimant. On fait de très beau sel sur les côtes, et on y pêche beaucoup de poissons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs sauvages, dont les Espagnols se servent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

*SÉVILLE*, capitale, archevêché, université, sur le *Guadalquivir*. C'est la première ville d'Espagne après Madrid: elle est grande, bien bâtie. On y compte 80,000 habitants. Ses principales manufactures sont de soie. Depuis quelques années on y fabrique exclusivement le tabac d'Espagne pour le compte du roi; 220 ouvriers y sont employés. Jusqu'en 1720 cette ville a été regardée comme le centre du commerce de l'Amérique, et la plus marchande du royaume. Séville est partagée en vieille et nouvelle villes. La

(1) L'antimoine est un minéral qui approche de la nature des métaux, et que quelques-uns croient en contenir tous les principes. On en fait un grand usage, surtout en médecine. On donne au nom de ce minéral, une origine singulière. Un supérieur de religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrêmement gras, après une forte évacuation, en donna aussi à ses moines; mais il les fit vomir d'une telle sorte, qu'ils en moururent.

nouvelle a des rues larges et droites : celles de l'ancienne sont étroites et tournantes, selon l'usage des Maures, pour avoir de l'ombre en différentes heures du jour. Un pont de bateaux sépare la ville du faubourg de *Triana*. On y remarque surtout le palais royal, nommé *Alcassar*, mot arabe qui signifie la demeure du roi ; car il y a eu autrefois un roi maure à Séville. Les Maures en ont bâti une partie ; l'autre a été construite par Pierre-le-Cruel, roi de Castille ; mais l'ouvrage des Maures l'emporte beaucoup sur le moderne. Il a près d'un mille d'étendue. On y remarque l'appartement où Pierre-le-Cruel fit égorger ses deux frères. La *Bourse* où les marchands s'assemblent, est aussi un très bel édifice. Elle est bâtie en carré, d'ordre toscan, et composée de quatre corps de logis. Chaque façade a 200 pieds de long, avec 3 portes et 19 fenêtres à chaque étage, dont le premier consiste en grandes salles lambrissées, où les négociants traitent de leurs affaires, et le second sert pour les conseils et pour rendre la justice. Au-devant de ce superbe bâtiment est une très belle place, grande et pavée fort proprement. Séville a un bureau général où l'on porte tout l'or et l'argent qui vient des Indes, et que l'on convertit aussitôt en monnaie. Ses rues ne sont pas pavées ; ce qui la rend très sale en hiver. L'église cathédrale est magnifique ; elle est fort grande et fort large. On admire en particulier la richesse et les ornements du grand autel. Le clocher est d'une hauteur prodigieuse, et renferme 24 cloches. Cette cathédrale est le modèle de toutes celles des Indes orientales. Il y a dans cette ville grand nombre d'églises et de couvents : les deux plus beaux sont ceux des cordeliers et des religieux de la Merci. On y compte aussi 120 hôpitaux, tous bien rentés. Les Espagnols ont une si grande idée de cette ville, qu'ils disent en proverbe : *Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de merveille*. Elle a une académie des sciences et des arts, établie depuis quelques années. C'est la patrie de Fox Mozillo, nommé précepteur de don Carlos, fils de Philippe II, et auteur, dès

l'âge de 19  
sur les TOP

PALOS,  
du *Rio-Ti*  
mais fameux  
barqua, en  
Monde.

LUCENA  
toire abond

CARMON  
ancienne v  
roir fertile

ECIJA,  
*Xenil*, au  
cité. Les e

OSSUMA  
sité. Cette  
plée. Elle

à tout le  
les seigneu

cette ville  
magnifique

sieurs mon  
MORON,  
située dan

dans son v  
MARCHE  
appartient

très sec et  
en olives.

CORDOUB  
est grande  
nommée pa

au concile  
une capital

drale est t  
de 250, te  
dans sa l  
entre par  
soutenue p

l'âge de 19 ans, d'une Paraphrase et de Scholies sur les Topiques de Cicéron.

**PALOS**, au sud-ouest de Séville, à l'embouchure du *Río-Tinto*. Cette petite ville a un port médiocre, mais fameux, parceque Christophe Colomb s'y embarqua, en 1492, pour aller chercher le Nouveau-Monde.

**LUCENA**, *cité*, au nord-est de Palos : son territoire abonde en blé, en huile et en vin.

**CARMONA**, *cité*, au nord-est de Séville. C'est une ancienne ville, située sur une colline, dans un terroir fertile en blé.

**ECIJA**, à l'orient de Séville, jolie ville sur le *Xenil*, autrefois épiscopale. Elle porte le titre de *cité*. Les environs fournissent de fort belles laines.

**OSSUMA**, au sud-ouest de la précédente, *université*. Cette ville est ancienne, assez grande et peuplée. Elle n'a qu'une fontaine qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *université* a été fondée par les seigneurs de la maison de Girons, qui possèdent cette ville à titre de duché. Ils y ont bâti une église magnifique à l'honneur de la Vierge, et fondé plusieurs monastères.

**MORON**, au sud-ouest d'Ossuma, duché. Elle est située dans un terroir fertile et agréable : il y a dans son voisinage une mine de pierres précieuses.

**MARCHENA**, au nord-ouest d'Ossuma, duché qui appartient au duc d'Arcos. Son terroir, quoique très sec et sans eau, est très fertile, principalement en olives.

**CORDOUE**, *évêché*, sur le *Guadalquivir*. Cette ville est grande et belle. Elle est très ancienne, et renommée par le grand Osius son évêque, qui présida au concile général de Nicée en 325. Cordoue étoit une capitale de royaume sous les Maures. Sa cathédrale est très vaste, longue de 600 pieds, et large de 250, tellement disposée, qu'on compte 29 nefs dans sa longueur, et 19 dans sa largeur. On y entre par 24 portes. La voûte qui est dorée, est soutenue par 365 colonnes d'albâtre, de jaspé et de

marbre noir, d'un pied et demi de diamètre. La chapelle neuve est toute revêtue de marbre, embellie d'une dorure très riche, et si grande, qu'elle pourroit passer pour une église. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques qui conduisent à un jardin d'environ trois arpents, planté d'orangers d'une grandeur et d'une hauteur extraordinaires, qui forment de belles allées. On nomme encore aujourd'hui cette église *Mosquita*, parcequ'elle a été long-temps une mosquée bâtie par les Maures. Le terroir de Cordoue est très fertile en oranges, citrons et en vins excellents. Les chevaux de cette contrée sont les meilleurs de toute l'Espagne. Cordoue est la patrie des deux Sénèques, du poëte Lucain, d'Averroès, savant arabe et commentateur d'Aristote; de Ferdinand Gonsalve d'Aguillar, surnommé *grand capitaine*; du cardinal Tolet, et du célèbre Ferdinand de Cordoue, homme d'un savoir prodigieux.

ANDUXAR, *citée*, au nord-est de Cordoue, sur le *Guadalquivir*. C'est une grande ville, défendue par un bon château: il s'y fait beaucoup de commerce, surtout en soie.

BAEÇA, *université*, sur la même rivière, *citée*. C'est une grande et belle ville, que Ferdinand le Catholique enleva aux Maures sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Elle a donné naissance à Alphonse Ciaconius, patriarche titulaire d'Alexandrie, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

UBEDA, au nord-ouest de Baeça, *citée*, ville bien peuplée, et dont les habitants sont exempts de presque tout impôt: privilège qu'ils ont obtenu de Sanche IV, pour avoir bâti les murs de leur ville à leurs dépens.

JAEN, *évêché*, au sud-ouest de Baeça. C'étoit une capitale de royaume du temps des Maures. Elle est belle et grande: on y file beaucoup de soie.

ALCALA-REAL, au sud-ouest de Jaen, petite ville située sur une haute montagne, fertile en vins et en fruits exquis. Elle a une riche abbaye.

LEBRIXA, au sud-ouest de Séville, ancienne ville, située dans un terroir abondant en grains, en vins et

en olives, C'est la pa manque et savants ou Ferdinand

SAN-LU beau port *dalquivir*. déchargés. Séville da

XENÈS, rable et cé la bataille dit en 712 suite de p

ARCOS, château b coule la p

ROTA, fameux p

ZAHARA *Guadalett*

Elle appar leurs fils

PORT S une ville bouchure

qui y son C'étoit au de Medin

CADIX, *lia Guada* sur l'Océa

de 75,000 cinquième

fameuse p fait le co enlevé à

par les P signifie, e

en olives, dont on fait la meilleure huile d'Espagne. C'est la patrie d'Antoine Lebrixa, professeur à Salamanque et ensuite à Alcalá, auteur de plusieurs savants ouvrages, et en particulier de l'Histoire de Ferdinand et d'Isabelle.

SAN-LUCAR DE BARRAMEDA, belle ville avec un beau port bien défendu, à l'embouchure du *Guadalquivir*. Les grands vaisseaux s'y arrêtent pour être déchargés de leurs marchandises, qu'on transporte à Séville dans des barques.

XERÈS, au sud-ouest de San-Lucar, ville considérable et célèbre pour ses vins. Elle est fameuse par la bataille que Roderic, dernier roi des Goths, perdit en 712, contre les Maures, qui s'emparèrent ensuite de presque toute l'Espagne.

ARCOS, au sud-est de Xerès, duché, qui a un château bâti sur un roc escarpé, au pied duquel coule la petite rivière de *Guadalette*.

ROTA, sur la côte, au sud-ouest d'Arcos, bourg fameux par ses vins.

ZAHARA, à l'orient d'Arcos, à la source de la *Guadalette*; petite ville qui a un château très fort. Elle appartient aux ducs d'Arcos à titre de comté; leurs fils aînés en prennent le nom.

PORT SAINTE-MARIE, au sud-est de Rota. C'est une ville commerçante, qui a un beau port à l'embouchure de la rivière de *Guadalette*. Les salines qui y sont, rapportent des sommes considérables. C'étoit autrefois un duché qui appartenoit au duc de Medina-Sidonia; mais le roi l'a acquis en 1729.

CADIX, évêché, autrefois GADES et *Augusta Julia Guaditana*, au sud-ouest du port Sainte-Marie, sur l'Océan. En 1800, la population de Cadix étoit de 75,000 âmes; mais l'épidémie l'a diminuée d'un cinquième. C'est une grande et belle ville, riche et fameuse par son port, qui est très fréquenté. On y fait le commerce de l'Amérique que cette ville a enlevé à Séville. Cette ville très ancienne, et bâtie par les Phéniciens qui l'appelèrent *Gadir*, mot qui signifie, en hébreu, *haie* ou rempart, est dans une

île nommée aussi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de sel. L'île est jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux temple dédié à Hercule. Il y a aujourd'hui deux belles églises pour des chapitres de chanoines, et un hôpital pour 6,000 malades. Cadix est une place si importante, qu'on rapporte que Charles-Quint, en mourant, recommanda à Philippe II de bien conserver trois places : *Cadix*, *Flessingue* dans la *Zélande*, et la *Goulette* en Afrique, près de Tunis. Cadix est encore (1812) au pouvoir des insurgés espagnols et des Anglais.

**MEDINA-SIDONIA**, à l'orient de Cadix. Cette ville, qui est assez jolie, appartient aux ducs de ce nom.

**GIBRALTAR**, port et cité, près du Déroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois *Calpé*. Tarik, l'un des généraux maures, l'appela *Gibel-Tarick*, c'est-à-dire *Montagne de Tarik*, d'où, par corruption, est venu le nom de *Gibraltar*. Cette ville n'est pas grande ; on n'y compte que 5,000 habitants, et une garnison à-peu-près égale. Le port est défendu par une citadelle dont le nombre et la force des ouvrages militaires, les vastes galeries dans le roc calcaire, excitent l'admiration. On la regarde comme imprenable. Les Anglais s'en sont rendus maîtres en 1704, et elle leur est demeurée par la paix d'Utrecht. Les Espagnols l'ont assiégée en vain pendant la guerre d'Amérique.

**VIEUX-GIBRALTAR** ou **ALGEZIRAS**, à l'ouest de Gibraltar, sur un petit golfe du déroit de ce nom. Ce fut par cette ville que les Maures entrèrent en Espagne en 711. Ils y bâtirent une forteresse que plusieurs de ces barbares firent sauter en 1344 ; étant en partie contraints de repasser en Afrique, par les victoires qu'Alphonse XI, roi de Castille, remporta sur eux.

**TARIFFA**, sur le déroit de Gibraltar. Cette ville qui n'est guère peuplée, quoique assez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'un des généraux des Maures qui conquièrent l'Espagne. En 1340, les Chrétiens remportèrent près de cette ville une victoire complète sur les Infidèles.

CE roy  
Arabes f  
Grenade  
aus qu'ils

L'air y  
mais il n'  
l'expulsio  
coup de g  
nades, d'  
Tout y e  
commerce

GRENA  
*Daro*. Ce  
pagne; ma  
que du te  
dence. Ell  
core le pa  
bâtir un.  
qui a été b  
mieux en  
de-logis c  
est une  
deux ran  
par 32 co  
connu sou  
de grosse  
murs, fo  
citadelle  
nison de  
bâtie dep  
mais elle  
ce qui en  
est située  
de neige.  
dont cett  
naissance

## ARTICLE V.

*Du Royaume de Grenade.*

CE royaume est le dernier dont les Maures ou Arabes furent chassés par Ferdinand V, qui prit Grenade sur eux, en 1492. Il y avoit près de 800 ans qu'ils dominoient en Espagne.

L'air y est assez doux, et le terroir très fertile; mais il n'est pas assez cultivé et aussi peuplé qu'avant l'expulsion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, de lin, de chanvre, de grenades, d'oranges, de citrons, de figues et de câpres. Tout y est plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de soie qu'on fait dans ce pays.

GRENADE, capitale, archevêché, université, sur le *Daro*. Cette ville est une des plus grandes de l'Espagne; mais elle est bien moins peuplée et moins riche que du temps où les rois maures y faisoient leur résidence. Elle a néanmoins 80,000 habitants. On y voit encore le palais de ces rois. Charles-Quint y en a fait aussi bâtir un. Ils sont tous deux magnifiques; mais celui qui a été bâti par les Maures l'emporte en beauté, et est mieux entretenu. Le premier est un superbe corps-de-logis carré, avec un portail de jaspe: au-dedans est une grande cour toute ronde, environnée de deux rangs de portiques l'un sur l'autre, soutenus par 32 colonnes de marbre et de jaspe. Ce palais est connu sous le nom d'*Alhambra*. Le second est bâti de grosses pierres de taille carrées, entouré de bons murs, fortifié de tours et de bastions comme une citadelle, et si vaste, qu'il peut contenir une garnison de 40,000 hommes. La cathédrale, qui a été bâtie depuis plus de 200 ans, n'est pas grande; mais elle est belle. Grenade est remplie de fontaines; ce qui en rend le séjour très agréable en été. Elle est située au pied d'une montagne toujours couverte de neige. On y fabrique beaucoup d'étoffes de soie, dont cette ville fait un grand commerce. Elle a donné naissance au fameux Suarez, jésuite; à l'historien

Louis Marmol, et à Louis de Grenade, dominicain, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

En fouillant dans un champ, près de Grenade, on a trouvé, en 1755, les restes d'une ville ancienne, qu'on croit être *Elliberis*. On y a trouvé des richesses littéraires très précieuses, comme des manuscrits grecs, latins, arabes et d'une langue inconnue, et en particulier les actes du concile d'Elvire, écrits sur des lames de plomb.

Près de Grenade est le JENERALIFFE, ancienne maison de plaisance des rois maures. L'on voit au milieu des appartements, des réservoirs d'eau vive qui répandent une fraîcheur charmante.

SANTA-FE, proche de *Xenil*, à l'occident de Grenade, cité Ferdinand le Catholique la fit bâtir lorsqu'il assiégeoit la ville de Grenade.

LOXA, sur le *Xenil*, cité.

ANTEQUERA, au sud-est de Loxa. C'est une grande et belle ville, partagée en haute et basse. La haute est située sur une montagne, et a un château. C'est le séjour de la noblesse. On y trouve une mine de sel et des carrières de plâtre. La ville basse est dans une plaine très fertile, et arrosée de plusieurs ruisseaux. Il y a près de cette ville une fontaine renommée pour la guérison de la gravelle. Il se fait beaucoup de sel dans cette contrée.

ALHAMA, au sud-est de Grenade, jolie ville assez peuplée, et célèbre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

GUADIX, évêché, au nord-est de Grenade. C'est une ancienne et grande ville, située dans un terroir fertile.

GUESCAR ou HUESCAR, au nord-est de Guadix, sur les confins du royaume de Murcie. Cette ville est située dans une plaine, et a un château. Elle a le titre de duché.

ALMERIE, évêché, port, sur la Méditerranée. Son terroir est très fertile.

ADRA, petite ville autrefois u

MOTRIL pêche abondamment sur les montagnes bitées par les vents du nord, qui se précipitent sur les laborieux cultivateurs. Mieux cul

SALOBRE Motril. Elle est dans son. Elle est une ville et le

ALMUNIA petite ville autrefois peuplée, et célèbre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

MALAGA, au sud-est de Grenade, jolie ville assez peuplée, et célèbre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

MONDRAQUE, au sud-est de Grenade, jolie ville assez peuplée, et célèbre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

RONDA, au sud-est de Grenade, jolie ville assez peuplée, et célèbre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

SETTE

ADRA , au sud-ouest d'Amérique , *port*. C'est une petite ville , avec un château très fort ; elle avoit autrefois un évêché , qui a été transféré à Almerie.

MOTRIL , plus à l'occident , *port* , où se fait une pêche abondante. Près de cette ville se trouvent les montagnes nommées *los Apulxarras*. Elles sont habitées par les restes des anciens Maures , mais convertis , qui , ayant conservé leur naturel vigilant et laborieux , en ont fait le pays le plus peuplé et le mieux cultivé de l'Espagne.

SALOBRENA , *port* , petite ville au sud-ouest de Motril. Il s'y fait un grand trafic de sucre et de poisson. Elle a un château très fort pour défendre la ville et le port.

ALMUNEÇAR , *port* , à l'occident de Motril. Cette petite ville a une citadelle , où les rois maures tenoient autrefois leur trésor et faisoient renfermer leurs enfants et leurs frères , pour les empêcher d'exciter des troubles dans le royaume.

MALAGA , ou MALAGUE , évêché , *port* , à l'occident d'Almuneçar. Sa population étoit , en 1789 , d'environ 50,000 âmes ; mais l'épidémie qui a régné dans cette ville doit l'avoir beaucoup diminuée. Elle est renommée pour ses bons vins , dont il se fait un grand débit , aussi bien que de raisins et d'huile d'olive. Ses habitants sont polis , affables , guerriers , sobres et les plus laborieux de l'Espagne. Son port est grand et spacieux , avec un môle de 700 pas de longueur , et large à proportion. On y attache les vaisseaux .

MONDA , au nord-ouest de Malaga , ancienne petite ville , à la source de la rivière de *Guadalmedina*. Elle est célèbre par la victoire que César y remporta sur le fils du grand Pompée.

RONDA , à l'occident de Malaga , sur les frontières d'Andalousie , *citée*. Elle est bâtie sur une hauteur , au pied de laquelle coule le *Rio-Verde*. On descend à cette rivière par 400 degrés taillés dans le roc par les Maures.

SETTENIL , au nord de Ronda , petite ville bâtie

sur un rocher, et dont la plupart des maisons sont taillées dans le roc.

Tout le long des côtes du royaume de Grenade sont des tours, d'où l'on découvre les vaisseaux des corsaires de Barbarie qui en approchent.

#### A R T I C L E X I.

#### Du Royaume de Murcie.

Ce royaume est le moins étendu de ceux qui étoient ci devant en Espagne: il n'a que 26 lieues communes d'Espagne, et 32 de France de large, et 31 d'Espagne ou 33 de France de long. Il est arrosé par la *Segura* et le *Guadalentin* qui le traversent, l'une de l'ouest à l'est, et l'autre de l'ouest au sud-est. Le terroir en est très sec, et il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, et autres fruits excellents; il produit peu de blé, mais de très bon vin, en petite quantité cependant. On y trouve aussi beaucoup de cannes à sucre, de miel, de mûriers, et plusieurs roches d'alun (1) et d'améthystes (2). On y file tant de soie, que le roi d'Espagne en tire par an un million d'écus de revenu.

MURCIE, évêché, capitale, sur la *Segura*. Cette ville est grande, belle et peuplée. Selon quelques-uns, la population est de 80,000 âmes, mais selon d'autres elle n'est que de 60,000. Ce qu'il y a de plus remarquable est le clocher de la cathédrale, dont l'escalier est tellement disposé, qu'un carrosse peut monter jusqu'au haut. Le cœur et les entrailles d'Alphonse X, roi de Castille, habile dans l'histoire et l'astronomie, reposent en cette église: il mourut en 1284.

(1) Espèce de sel fossile et blanc, qui se trouve mêlé parmi la terre.

(2) L'améthyste, pierre précieuse, qui est la plus belle après l'émeraude. Il y en a de plusieurs sortes. Celles des Indes-Orientales sont les plus rares et les plus estimées; mais celles du royaume de Murcie sont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle *Pensée*.

LORCA  
voit bie  
chrétien

CARTI  
plus de  
thaginoi  
Maures

son port  
pagne,  
muraille  
bonne c  
dans ses  
quereau  
une espè  
nattes e  
réside l'

ALMA  
de l'emb  
grande q

C'EST  
pagne. I  
temps pr  
mais ell  
chanvre  
Il s'y tr  
grande c  
des oise  
par la m  
car. On  
leurs es  
habitant  
ragon s'  
et ayant  
s'en retir  
espagnol

VALE

LORCA , sur le *Guadalentin* , grande ville , où l'on voit bien des masures. Ses habitants sont nouveaux chrétiens , c'est-à-dire des Maures convertis.

CARTHAGÈNE , port , au midi. Cette ville , bâtie plus de 200 ans avant Jésus-Christ , par les Carthaginois , avoit été ruinée par les Goths et les Maures ; mais Philippe II , à cause de la bonté de son port , qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne , l'a fait rétablir au XVI<sup>e</sup> siècle , fermer de murailles et fortifier , en y faisant construire une bonne citadelle. La richesse de cette ville consiste dans ses mines d'améthystes , et dans la pêche des maquereaux. Son terroir , d'ailleurs sec et stérile , produit une espèce de jonc nommé *esparte* , qui sert à faire des nattes et des cordages. Carthagène est le lieu où réside l'évêque de Murcie.

ALMAÇARON , *cité* , petite ville et forteresse près de l'embouchure du Guadalentin. On y ramasse une grande quantité d'alun.

A R T I C L E X I I .

*Du Royaume de Valence.*

C'EST une des plus agréables provinces de l'Espagne. L'air y est si doux qu'on y jouit d'un printemps presque continuel. Elle n'est pas fertile en blé ; mais elle abonde en riz , en dattes , en lin , en chanvre , en vins , en huile et en cannes à sucre. Il s'y trouve peu de bestiaux ; mais on y pêche une grande quantité d'excellents poissons. On prend aussi des oiseaux de rivière dans une espèce de lac formé par la mer , entre Valence et l'embouchure du Xucar. On nomme ce lac *Aubufère*. Cette province d'ailleurs est une des plus peuplées de l'Espagne : les habitants en sont doux et traitables. Les rois d'Aragon s'en étant rendus maîtres au XIII<sup>e</sup> siècle , et ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer , y envoyèrent un grand nombre de familles espagnoles pour s'y fixer.

VALENCE , capitale , archevêché , université , si-

tuée près de l'embouchure du Guadalviar, dans la Méditerranée. Son port, nommé *le Grao*, est une lieue au-dessous. Valence est une grande ville, bien bâtie, mais non pavée; il y règne cependant une grande propreté. Ses plus beaux édifices publics sont la cathédrale, dont le grand autel est tout couvert d'argent, et éclairé par 14 lampes de même métal; le palais du capitaine-général, la bourse, et l'arsenal qui est à une des extrémités de la ville. On y fabrique des draps et des étoffes de soie. Dans ces dernières années on y comptoit environ 8,000 métiers de toutes espèces qui occupoient 30,000 habitans. C'est la patrie des papes Alexandre VI et Calixte III, de saint Vincent Ferrier et du savant Louis Vivès. Tous les environs de Valence sont très agréables et remplis de jardins.

LIRIA, au nord-ouest de Valence, duché à une branche de la maison de Berwich ou de Fitz-James.

MORVÈDRE, au nord de Valence, sur la rivière de *Morvèdre*. Son nom latin, *Muri veteres*, marque son ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, ville si fameuse par son attachement aux Romains. On y voit encore les restes d'un amphithéâtre romain.

SEGORBE, évêché, au nord-ouest de Valence. Cette ville, qui est très ancienne, a des carrières d'un fort beau marbre. Son terroir est fertile en blé et en très bon vin. Elle a le titre de duché.

VILLA-HERMOSA, au nord de Ségorbe, duché érigé par Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, en faveur d'Alphonse, son bâtard. Près de cette ville, vers le nord-est, on trouve une fontaine dont l'eau a la vertu d'arrêter le sang.

PENISCOLA, à l'orient de Villa-Hermosa, petite ville sur une pointe de terre fort élevée. On y voit une forteresse dans laquelle se retira l'anti-pape Pierre de Lune: il portoit le nom de Benoît XIII, et il voulut conserver le titre de pape jusqu'à sa mort, arrivée en 1423.

XATIVA, au sud-ouest de Valence, nommée en

latin *Se-*  
*lin*, par  
toiles. C  
l'opiniâ  
l'archid  
cement  
lui a de

MON  
qui est  
lerie de  
roi d'A

GANI  
tiva. E  
lustre m  
fondée  
néral d

DENI  
On prêt  
Jésus-C  
rent à L  
cette vi  
par cor  
très for  
vaisseau

ALTE  
mer. II

ALIC  
fort con  
von et d  
sûre, m  
est défe  
Anglais  
consuls  
terroir

ELCH  
située d  
siège ép

ORIE  
l'extrém

latin *Setabis*, des mots phéniciens *Sith-Iouths*, *toile de lin*, parcequ'elle étoit anciennement fameuse par ses toiles. Cette ville, très belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ses habitants à soutenir le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. On l'a rétablie depuis, et on lui a donné le nom de *Saint-Philippe*.

MONTESA, à l'occident de Xativa. Cette ville, qui est très forte, est le siège d'un Ordre de chevalerie de son nom, fondé en 1317, par Jacques II, roi d'Aragon.

GANDIA, petite ville maritime, à l'orient de Xativa. Elle a le titre de duché qui appartient à l'illustre maison de Borgia, et a une petite *université* fondée par François, duc de Borgia, et ensuite général des jésuites. Il mourut en 1572.

DENIA, au sud-est de Gandia, ville ancienne. On prétend qu'elle a été fondée plusieurs siècles avant Jésus-Christ, par les Marseillais, qui la consacrèrent à Diane, d'où vient que les Romains appelèrent cette ville *Dianœum*; et de ce nom s'est formé, par corruption, celui de *Denia*. Elle a un château très fort, et une tour, de laquelle l'on découvre les vaisseaux de fort loin.

ALTEA, au sud de Denia, petite ville près de la mer. Il s'y fait un grand commerce de miel et de verre.

ALICANTE, *port*, au sud-est d'Altea. Ses vins sont fort connus : elle fait aussi un grand commerce de savon et d'anis. Son port, qui n'est qu'une rade vaste et sûre, mais ayant peu de fond, est très fréquenté, et est défendu par de bons bastions. Les Français, les Anglais, les Hollandais, les Italiens, avoient des consuls dans cette ville. Le romarin vient dans son terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au sud-ouest d'Alicante. Cette ville est située dans un terroir fertile en dattes et en vins. Son siège épiscopal a été transféré à Orihuela, en 1513.

ORIHUELA, *évêché*, *université*; sur la Segura, à l'extrémité méridionale. Elle est située dans un can-

ton assez fertile en blé. Son université a été fondée en 1451.

### ARTICLE XIII.

#### *De la Principauté de Catalogne.*

Cette principauté peut avoir, dans sa grande étendue, du midi au nord, 60 lieues communes de France, ou 48 d'Espagne; et d'orient en occident, environ 50 de France ou 40 d'Espagne. Les Pyrénées la bornent au septentrion, la Méditerranée à l'orient et au midi, les royaumes d'Aragon ou de Valence à l'occident. Quoique ce pays soit plein de montagnes, il est très fertile en blés, en vins et en fruits. L'air y est fort tempéré et fort sain. On y trouve des lièges, des châtaigniers et des bois propres à bâtir. On en tire des améthystes, du cristal, de l'azur, de l'albâtre. Il s'y trouve des mines d'alun, de vitriol et de fer. On pêche du corail sur la côte orientale. Ce pays n'est pas mal peuplé; on y fait un assez bon commerce d'étoffes et d'eau-de-vie.

Les Catalans sont actifs, laborieux, courageux et bons soldats, mais peu susceptibles de discipline. Ils se donnèrent à la France en 1640; mais par le traité de paix de 1659, entre la France et l'Espagne, il fut conclu que les Pyrénées feroient la division des deux royaumes; et la Catalogne fut rendue aux Espagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France; car Charlemagne en fit la conquête, en 801, sur les Sarrasins; et quoique ses gouverneurs se soient ensuite rendus souverains et héréditaires, ils firent hommage à la France jusqu'en 1250. Alors saint Louis céda tous les droits de féodalité et de juridiction qui lui appartenoient en Catalogne, au roi d'Aragon, qui céda, de son côté, les droits qu'il prétendoit sur une partie du Languedoc.

La Catalogne a été partagée en quatre départements par décret impérial, savoir :

Dép

Ter

Segr

Mon

Bou

BARCE

port, pla

fort prop

de 100,0

sont très

grande,

l'inquisi

religieu

moins ex

général,

liers d'he

la noble

mais où

der, ave

fanal et

jolie et r

etil y en

Joui, et

fortifiés.

la plus

gnoles,

Cette vi

En 1714

son roi

dernière

sous le n

qu'ayant

MATA

la Médi

VICQ

lone. Ce

été pres

chiduc C

Giron

Départements.

Chefs-lieux.

Ter.

Girone.

Segre.

Puicerda.

Montserrat.

Barcelone.

Bouches-dé-l'Ebre.

Lerida.

BARCELONE, ci-devant capitale, évêché, université, port, place forte. C'est une grande ville, bien bâtie, fort propre, et très marchande; elle renferme plus de 100,000 habitants. Outre les bâtiments sacrés qui sont très magnifiques, comme la cathédrale qui est grande, belle, et ornée de deux tours, le palais de l'inquisition, celui de l'évêque et plusieurs maisons religieuses, il y en a d'autres qui ne le sont pas moins en leur genre, savoir : le palais du capitaine-général, l'arsenal qui a de quoi armer plusieurs milliers d'hommes, la bourse et le palais où s'assemble la noblesse du pays. Barcelone a un port spacieux, mais où les vaisseaux de guerre ne peuvent pas aborder, avec un grand môle, au bout duquel il y a un fanal et une nouvelle ville appelée Barcelonette, très jolie et régulièrement bâtie. A côté est une citadelle; et il y en a une autre sur une montagne qu'on nomme *Joui*, et qui domine Barcelone. Les remparts sont très fortifiés. L'orfèvrerie et la broderie des étoffes, dont la plus grande partie passe dans les colonies espagnoles, occupent un très grand nombre d'ouvriers. Cette ville a une académie des sciences et des arts. En 1714 elle soutint un siège contre Philippe V, son roi légitime, à qui elle ne se soumit qu'à la dernière extrémité. L'archiduc Charles y avoit résidé sous le nom de Charles III, depuis 1705 jusqu'en 1711, qu'ayant été élu empereur, il quitta l'Espagne.

MATARO, au nord-est de Barcelone, petite ville sur la Méditerranée, remarquable par ses verreries.

VICQ, autrefois AUSA, évêché, au nord de Barcelone. Cette ville, située dans une plaine fertile, a été presque ruinée pour avoir pris le parti de l'archiduc Charles contre le roi Philippe V.

GIRONE, évêché, place forte, université, au nord-

est de Vicq, sur le *Ter*. Son église cathédrale, dédiée à la Vierge, est belle et richement ornée. Le grand autel est tout brillant d'or et de pierreries, et l'image de la Vierge est d'argent massif. Le fils aîné des anciens rois d'Aragon portoit le titre de *prince de Girone*.

PALAMOS, au sud-est de Girone, *port*, petite ville très forte, avec une citadelle.

OSTALRIC, au sud-ouest de Girone.

EMPURIAS, au nord-est de Girone, *port*. C'est une ancienne ville, ci-devant *capitale* de l'*Ampurdan*.

ROSES, au nord d'Empurias, *place forte*.

CAMPREDON, au nord-ouest de Roses, petite ville située au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte citadelle.

PUICERDA, sur les confins du Roussillon. Cette ville, ci-devant *capitale* de la Cerdagne, est située entre les rivières de *Carol* et de *Sègre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *évêché*, près des Pyrénées, sur la *Sègre*.

SOLSONE, *évêché*, au sud d'Urgel. Cette ville a beaucoup souffert de son attachement à l'archiduc.

CARDONE, au sud de Solsone, duché. Cette ville est célèbre par ses mines inépuisables de sel, de différentes couleurs, qui disparaissent quand on lave ce sel.

Au sud-est de Cardone est le fameux monastère de *Montserrat*, de l'Ordre de saint Benoît. C'est un des plus célèbres pèlerinages d'Espagne. On y garde une image de la Vierge trouvée, dit on, en 880, dans une caverne, par des bergers. La vieille église ne suffisant pas au concours des pèlerins, Philippe II en bâtit une nouvelle, qui a été achevée par Philippe III. Elle est très belle, ornée de trois jeux d'orgues, et d'un autel tout doré, qui a coûté 30,000 écus. L'image est sur l'autel, et elle est éclairée par plus de 90 lampes d'argent. Le trésor est très riche, et a une couronne de la Vierge qu'on estime 1,000,000. La montagne, qui est d'une hauteur considérable, est remplie de cellules d'ermites.

VILLA  
jolie, au

CERVE  
y a étab

MONT  
d'une vi  
secté au

BALA  
ville est

pagne tr  
LERIE  
place très

remporta  
TARA  
versité, f

vantes. C  
et plus

fait néa  
beaux é  
de *Sain*

*Miracle*  
cien thé  
de saint

et de qu  
TORTO  
ou six l

*port*. Ell  
fendue p

La ca  
le couve

marbre  
remarqu

ont ache  
le droit  
bouchur

qui emp  
monter  
les mait

VILLA-FRANCA DE L'ANADEZ, petite ville assez jolie, au sud-ouest de Barcelone.

CERVERA, à l'occident de la précédente. Philippe V y a établi, en 1717, une université.

MONT-BLANC, au sud-est de Cervera, chef-lieu d'une viguerie et d'un comté. C'étoit un duché affecté aux fils des rois d'Aragon.

BALAGUER, autrefois BERGUSIA, sur la Sègre. Cette ville est située au pied d'une montagne, dans une campagne très fertile, et a un château pour sa défense.

LERIDA, évêché, université, sur la Sègre. C'est une place très forte, fameuse par une victoire que César y remporta sur le parti de Pompée.

TARAGONE, archevêché, sur la Méditerranée, université, fondée en 1532 par le cardinal Gaspard Cervantes. Cette ville a été beaucoup plus considérable et plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui; il s'y fait néanmoins encore un bon commerce. Ses plus beaux édifices sont la cathédrale, qui porte le nom de *Sainte-Thècle*, et l'église de Notre-Dame du *Miracle*, bâtie en partie des marbres tirés d'un ancien théâtre. C'est la patrie de Paul Orose, disciple de saint Augustin, auteur d'une Histoire universelle et de quelques autres ouvrages.

TORTOSE, évêché, place forte, sur l'Ebre, à cinq ou six lieues de son embouchure, avec un fort beau port. Elle a un pont de bateaux dont la tête est défendue par deux demi-bastions.

La cathédrale du collège royal des dominicains, le couvent des carmes, et une porte toute d'un beau marbre tirant sur le noir, sont les édifices les plus remarquables de cette ville. Les habitants de Tortose ont acheté, par de grosses sommes prêtées au roi, le droit de construire une espèce de digue à l'embouchure de l'Ebre. Elle forme un saut ou cascade, qui empêche le poisson de la Méditerranée de remonter dans ce fleuve. Ils se sont rendus par là les maîtres du débit du poisson dans tout l'Aragon.

## ARTICLE XIV.

*Des Isles d'Espagne.*

Ces îles sont dans la mer Méditerranée. Elles s'appeloient autrefois *Baléares*, des mots phéniciens *bal'ire*, *habile à lancer*, qui désignent l'adresse de ses anciens habitants à lancer la fronde. Elles sont au nombre de trois principales, savoir : *Mayorque*, *Minorque*, *Ivica*. Du temps des Maures, elles ont formé un royaume qu'on appeloit le *royaume de Mayorque* : il fut conquis par le roi d'Aragon, en 1228 et 1229.

1. L'île *Mayorque* est fertile en blés, en vins excellents et en olives. On trouve beaucoup de corail le long de ses côtes. Cette île a donné naissance à plusieurs grands hommes, entr'autres a deux grands maîtres de Malte, de la maison de Cottoner, et à Raimond Lulle, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et de médecine. Ses habitants sont bons armateurs. Elle renferme :

*MAYORQUE*, capitale, évêché, port, université. Cette ville est située dans une baie; elle est fort grande, belle et riche. La cathédrale, le palais royal et les places publiques sont magnifiques. Le capitaine-général qui commande à toute l'île, y réside. On y entretient une bonne garnison contre les incursions des corsaires de Barbarie.

*ALCUDIA*, sur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette île est pleine de montagnes : on y trouve de bons pâturages; elle nourrit quantité de mulets. Elle produit aussi du blé, du vin, des oranges et plusieurs sortes de fruits. On y trouve des perdrix, des lapins et autre gibier. Elle a environ 11 lieues de France en longueur; mais sa largeur est inégale. Les Anglais s'en emparèrent en 1708; et elle leur avoit été cédée par la paix d'Utrecht. Suivant le traité de paix signé à Versailles, le 3 septembre 1763, les Anglais l'ont cédée aux Espagnols,

ainsi qu'  
l'avoient  
d'Amien

CITA  
tite ville  
est la rés  
gnols, q  
bon. Elle

PORT-  
ports de  
*Magonia*  
ginois, c  
Jésus-Cl

3. *Ivica*  
Elle est  
sel, qu'  
talie. El  
ni aucun

*Ivica*  
*Forme*  
nidi. Le  
parcequ'

Les se  
qu'on n  
lorsqu'on  
la terre  
faveur d  
serpents

*Des Po*

*PHILIP*  
jamais s

En A  
détroit  
de *Ceuta*  
*Marzala*

les îles  
En A  
*pinas* et  
Dans

ainsi que Citadella et Port-Mahon. Les premiers l'avoient reprise : mais elle a été rendue par le traité d'Amiens.

CITADELLA, capitale, à l'ouest. C'est une petite ville, dont les fortifications sont médiocres. Elle est la résidence du gouverneur de l'île pour les Espagnols, qui y ont une bonne garnison. Son port est bon. Elle est gouvernée par ses anciennes lois.

PORT-MAHON, au sud-est. C'est un des meilleurs ports de la Méditerranée. On l'appelle en latin *Portus Magonis*, du nom de Magon, général des Carthageois, qui le fit construire plus de 200 ans avant Jésus-Christ.

3. *Iviça*. Cette île est la plus proche d'Espagne. Elle est si fertile en blés, en vins, en fruits et en sel, qu'on en transporte pour l'Espagne et pour l'Italie. Elle a cet avantage qu'on n'y voit ni serpents, ni aucune autre bête venimeuse. On y remarque :

*Iviça*, fort, qui a un bon port.

*Formentera* est une petite île voisine d'*Iviça*, au midi. Les anciens appeloient ces deux îles *Pityuses*, parcequ'il y a beaucoup de pins.

Les serpents dont *Formentera* est pleine empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens auteurs disent que, lorsqu'on veut y être en sûreté, il faut apporter de la terre d'*Iviça*, et en former une enceinte, à la faveur de laquelle on est garanti de l'approche des serpents.

#### *Des Possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe.*

PHILIPPE II disoit que le soleil ne se couchoit jamais sur ses terres. En effet, l'Espagne possédoit :

En Afrique, sur la côte de Barbarie, depuis le détroit de Gibraltar, d'occident en orient, les villes de *Ceuta*, du *Pennon de Velez*, de *Melila*, de *Marzalquivir* et d'*Oran*. A l'ouest de la Barbarie, les îles *Canaries*.

En Asie, à l'extrémité orientale, les îles *Philippines* et les îles *Mariannes* ou des *Larrons*.

Dans l'Amérique septentrionale, le *Mexique* ou

la *Nouvelle-Espagne*, qui est actuellement (1812) en pleine révolution, partie de la *Californie*, le *Nouveau-Mexique*, toute la *Floride*, suivant le traité de paix signé à Versailles, le 3 septembre 1783, les îles de *Cuba*, de *Portorico*. La partie de l'île de *Saint-Domingue*, qui appartenait aux Espagnols, a été cédée à la France. Ils ont aussi cédé aux Anglais l'île de *la Trinité*.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la *Terre-Ferme*, le *Pérou*, le *Chili* et le *Paraguay*.

## SECTION V.

### *Du Portugal.*

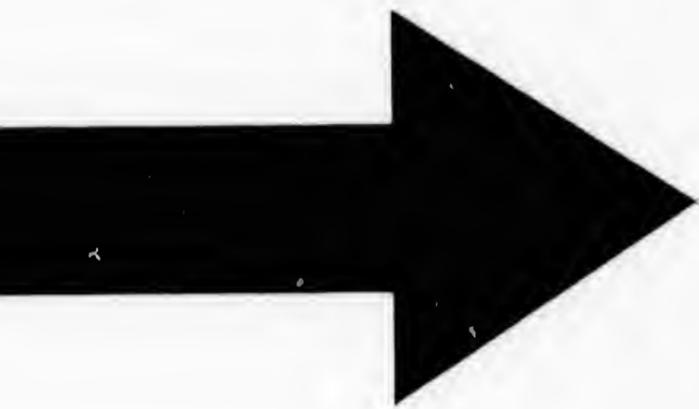
LE Portugal fait partie de l'ancienne *Lusitanie*, que les Phéniciens nommoient ainsi, parcequ'elle étoit très fertile en amandes. Ce pays tire vraisemblablement son nom moderne de l'ortugal, de la ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appelée autrefois *Portucal*. Il est situé entre le trente-septième et le quarant-deuxième degrés de latitude septentrionale, et entre le huitième et le douzième de longitude occidentale: il est long et étroit, et a environ 120 lieues de longueur, et 50 dans sa plus grande largeur.

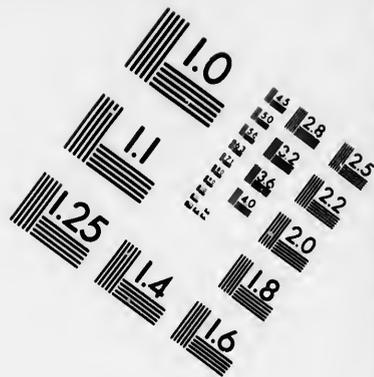
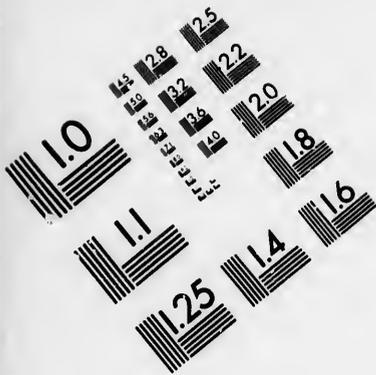
L'air y est pur, sain, doux et tempéré, cependant plus chaud que froid. Le blé y est rare; mais les vins y sont assez bons, et les fruits excellents. Il n'y a guère que 150 ans qu'on y a apporté des oranges de la Chine; mais ils y ont extrêmement multiplié, et se sont répandus du Portugal dans la plupart des royaumes de l'Europe, surtout dans la France méridionale. On tire du Portugal beaucoup de sel, qui se transporte chez les étrangers; les bestiaux, et surtout les chevaux, en sont très estimés. Les rivières y nourrissent de bons poissons. On trouve dans quelques rochers des espèces de rubis, des émeraudes et des hyacinthes. Il y a quelques mines d'or et d'argent qu'on néglige; mais on profite

de celles d'étain , de plomb , de fer et d'alun , qui y sont abondantes.

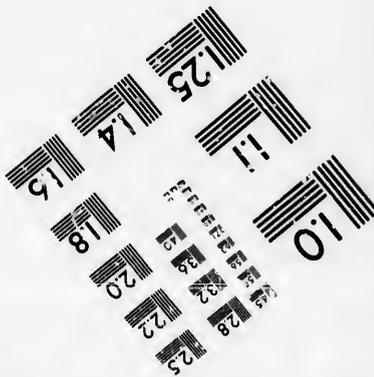
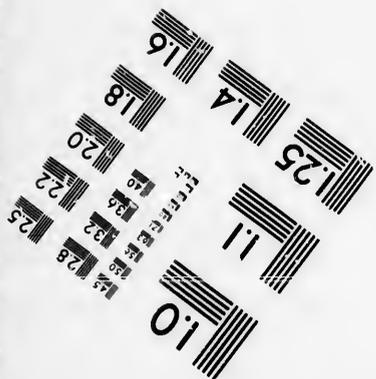
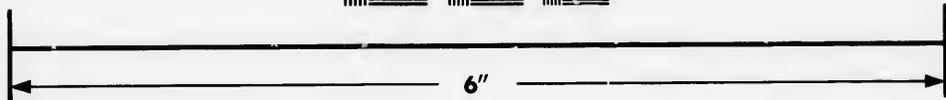
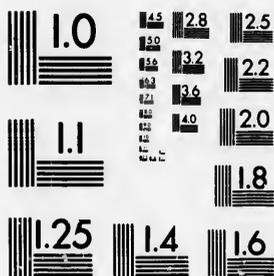
Le Portugal a suivi long-temps le sort de l'Espagne , dont il faisoit partie. Ainsi , après avoir été province de l'empire romain pendant environ 600 ans , les Alains , les Suèves , les Goths ou Visigoths le possédèrent jusqu'à ce que ces derniers furent soumis par les Arabes ou Maures , en 712. Environ 400 ans après , les Chrétiens y établirent un royaume dont voici l'origine. En 1094 , Alphonse VI , roi de Castille et de Léon , ayant conquis une partie du Portugal sur les Maures , la donna , avec sa fille , à titre de comté , à un prince français , qui étoit venu en Espagne faire la guerre aux Infidèles , et secourir les Chrétiens. C'étoit Henri de Bourgogne , arrière-petit-fils de Robert , roi de France , fils de Hugues Capet. Alphonse , fils de Henri , continua de faire la guerre aux Maures avec avantage , et il recula beaucoup les limites de son royaume. Il prit , en 1139 , le titre de roi de Portugal. Sanche , son fils , fit la conquête du royaume des Algarves. Le Portugal eut des rois de la même famille jusqu'en 1589 , qu'il tomba sous la domination des Espagnols ; car le roi don Sébastien ayant péri dans un combat en Afrique , et son grand-oncle et successeur , le cardinal Henri , étant mort en 1580 , Philippe II , roi d'Espagne , s'empara du Portugal ; mais 60 ans après , en 1640 , les Portugais , d'un consentement général , se retirèrent de la puissance des Espagnols , et reconnurent pour leur roi le duc de Bragance , qui descendoit de leurs anciens rois. Il prit le nom de Jean IV , et se maintint sur le trône par sa valeur et le secours des Français. Don Joseph , son arrière-petit-fils , a laissé le trône , en 1777 , à sa fille Marie-Françoise. En 1807 , le prince régent de Portugal ayant refusé de concourir à l'exécution des mesures prises par le continent , pour forcer les Anglais à faire la paix , en leur fermant tous les ports de l'Europe , deux armées combinées , de France et d'Espagne , sont entrées dans le Portugal. A l'approche de l'ennemi , le







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

prince régent s'est embarqué, avec toute sa famille, et a abandonné ses états d'Europe, pour transporter sa cour dans sa colonie du Brésil.

Le pape Benoît XIV avoit accordé au roi don Jean V, le titre de *Majesté très fidèle*, pour lui et ses successeurs.

La couronne de Portugal est héréditaire; les filles y peuvent succéder au défaut des mâles, comme on vient de le voir.

La religion catholique est la seule qui soit permise dans ce royaume.

Il y a deux archevêchés et dix sièges épiscopaux. Il y a aussi un patriarche, mais qui n'a pas un très grand pouvoir. Le nombre des paroisses monte à environ 4,000.

L'armée de terre est composée de 24,000 hommes et d'un pareil nombre de milice.

La puissance maritime, autrefois si considérable, est réduite aujourd'hui à 13 vaisseaux de ligne et à 15 frégates.

On estime à 24,000,000 de francs les revenus du Portugal. Son commerce a été jusqu'à ce dernier temps absolument dépendant de l'Angleterre.

L'inquisition y étoit autrefois très sévère; mais, en 1728, le roi don Jean V en a modéré la rigueur par une ordonnance, et lui a prescrit l'ordre de la justice la plus exacte: elle a été depuis détruite.

Les principales rivières de Portugal sont: le *Tage*, dans le milieu; le *Douro* ou *Duero*, au nord; et la *Guadiana*, au sud-ouest. Comme elles ont leur source en Espagne, et qu'elles parcourent une grande partie de ce royaume avant que d'entrer en Portugal, on peut voir ce que nous en avons dit dans le chapitre précédent.

On divise le Portugal en six parties: ce sont, du septentrion au midi, la province *Entre-Douro* et *Minho*, celle de *Tra-los-Montes*, le *Béira*, l'*Estramadure*, l'*Alentéjo*, et le royaume d'*Algarve*.

I. A

Elle e  
est si sa  
très âgés  
50 ans.

12 de la  
roisses,  
200 pon

qui ne t  
comarcas

raens, de

La vigne

la cultiv

plus beau

BRAGU

est grand

long-tem

celui de

300 ans

étoit alor

gneur tem

cats de re

Brague a

des plus

l'intime a

GUIMA

Cette vill

tugais n'a

factures,

tants ont

sortes d'in

d'Alphons

VILLA

à l'embou

PORTO,

en tire b

naux de l

gal, après

d'un conse

Tom.

## I. De la Province Entre-Douro et Minho.

Elle est au nord-ouest, près de l'Océan. L'air y est si sain, qu'il n'est pas rare d'y voir des hommes très âgés, et des femmes qui ont des enfants jusqu'à 50 ans. Ce pays, qui n'a que 18 lieues de long sur 12 de large, est très peuplé : on y compte 1,460 paroisses, et 1,130 couvents. Il y a 6 ports de mer, 200 ponts de pierre, et plus de 5,000 fontaines, qui ne tarissent jamais. Elle est partagée en quatre *comarcas* ou juridictions ; savoir, celles de *Guimaraens*, de *Viana*, de *Ponte de Lima*, et de *Porto*. La vigne y croît si bien, qu'on n'a pas besoin de la cultiver. Ses prairies nourrissent les bestiaux les plus beaux et les meilleurs du royaume.

**BRAGUE**, *archevêché*, sur le *Cavado*. Cette ville est grande, ancienne et belle : son archevêque a long-temps disputé de la primatie d'Espagne avec celui de Tolède, parceque Brague fut pendant 300 ans métropole de l'Espagne chrétienne ; Tolède étoit alors entre les mains des Maures. Il est seigneur temporel et spirituel de la ville, et a 4,000 ducats de revenu. Un des plus illustres archevêques de Brague a été don Barthélemi des Martyrs, l'une des plus grandes lumières du concile de Trente, et l'intime ami de saint Charles Borromée.

**GUIMARAENS**, sur l'*Avès*, au sud-est de Brague. Cette ville a une forte citadelle. Quoique les Portugais n'aient pas beaucoup de goût pour les manufactures, on y fabrique de bonnes toiles. Les habitants ont reçu du roi Denis l'exemption de toutes sortes d'impôts. C'est là patrie du pape Damase, et d'Alphonse, premier roi de Portugal.

**VILLA DE CONDÉ**, *port*, au sud-ouest de Brague, à l'embouchure de la rivière d'*Avès*.

**PORTO**, *évêché*, ville assez grande et riche : on en tire beaucoup de vins pour les pays septentrionaux de l'Europe. C'est la meilleure ville du Portugal, après Lisbonne, sa capitale : elle est le siège d'un conseil souverain ; et il y a un arsenal où l'on

construit des vaisseaux de guerre. Sa situation sur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très importante et fort marchande : on l'appelloit autrefois *Portucale*, et on la nomme quelquefois aujourd'hui *Port d'Port*.

**VIANA**, au nord-ouest de Brague, *port*, à l'embouchure de la rivière de *Lima*. C'est une ville considérable, où il y a une académie pour les jeunes cavaliers portugais.

**PONTE DE LIMA**, au nord-ouest de Viana. Cette ville tire son nom d'un magnifique pont qu'elle a sur la rivière de Lima. Elle est ornée d'un beau palais, et son terroir est très fertile.

**VALENÇA**, au nord de Ponte de Lima, sur le Minho; *place forte*, vis-à-vis la ville de Tuy. Elle est le chef-lieu d'un comté qui appartient au marquis de Villa-Real.

**VILLA NOVA DE CERVERA**, ville assez forte sur le Minho.

**CAMINHA**, *ville forte*, à l'embouchure du Minho; elle porte le titre de duché.

## II. De la Province de Tra-los-Montes.

Elle a pris son nom de sa situation au-delà des montagnes. Son terroir est un peu sec, et par conséquent plus abondant en vins et en huiles, qu'en blé. Elle a 30 lieues de long sur 20 de large. On la partage en quatre *comarcas*, qui sont celles de *Mirande*, *Torre-de-Moncorvo*, *Villa-Real* et *Pinhel*.

**BRAGANCE**, sur le *Sabor*, capitale d'un duché qui a plus de 50 bourgs dans sa dépendance.

**MIRANDE**, *ville forte*, sur le Douro, au sud-est de Bragance, *évêché*, *capitale* de la province.

**CHAVES**, à l'ouest de Bragance, sur la rivière de *Tamaga*, ancienne ville, qui est la résidence ordinaire du commandant, de l'intendant et du trésorier-général de la province.

**VILLA-REAL**; au sud de Chaves. Cette ville est dans une agréable situation, au confluent des petites

rièbres de  
quisat.

**VILLA**  
ville, ma  
d'une fle

**TORRE**

**PINHEL**

le Douro

son nom

la province

terre qu'o

Cette pr

Elle a be

remplie de

30 de larg

voir, celle

*Coimbre* e

**LAMEGO**

Douro. So

elle a une

**AVEIRO**

titre de du

un beau co

faire preuve

ciens chréti

**VISTO** o

fort agréab

ronnent. A

mines d'éta

**LA GUA**

près de la

un évêché,

**COIMBRE**

évêché, uni

pitale du E

les jésuites

ciscains et l

beaux couv

rièreres de *Corgo* et de *Ribera* : elle a titre de marquisat.

**VILLA-FLOR**, à l'orient de *Villa-Real*, petite ville, mais jolie; elle a pris le nom de *Villa-Flor*, d'une fleur de lis qu'elle porte dans ses armes.

**TORRE DE MONCORVO**, près du *Sabor*, au sud.

**PINHEL**, sur une petite rivière qui se jette dans le *Douro*, est la capitale de la *Comerça* qui porte son nom, et qui comprend tout ce qui dépend de la province au midi du *Douro*, dans la langue de terre qu'on appelle *Riba de Coa*.

### III. *Du Beira.*

Cette province est au midi des deux précédentes. Elle a beaucoup de vignes et de châtaigniers, et est remplie de montagnes. Elle a 34 lieues de long sur 30 de large, et est partagée en six *comarcas*; savoir, celles de *Lamego*, *Aveiro*, *Visto*, *la Guarda*, *Coimbre* et *Castel-Branco*.

**LAMEGO**, évêché, près de la rive gauche du *Douro*. Son terroir est fertile en vins excellents, et elle a une bonne citadelle.

**AVEIRO**, port, sur l'Océan. Cette ville porte le titre de duché; il s'y fait beaucoup de sel. Elle a un beau couvent de religieuses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse, et de descendance d'anciens chrétiens.

**VISTO** ou **VISEU**, évêché, dans le milieu: elle est fort agréable, à cause des beaux jardins qui l'environnent. A peu de distance de cette ville sont des mines d'étain.

**LA GUARDA**, place forte, au sud-est de *Visto*, près de la source de la rivière de *Mondego*: c'est un évêché, suffragant de *Brague*.

**COIMBRE** ou **CONIMBRE**, au sud-ouest de *Visto*, évêché, université, sur la rivière de *Mondego*, capitale du *Beira*. C'est une grande et belle ville, où les jésuites avoient un magnifique collège. Les franciscains et les religieuses claristes ont à *Coimbre* deux beaux couvents près l'un de l'autre. Le collège de

l'université est le palais des anciens rois. On admire le pont de cette ville, qui est composé de deux rangs d'arcades l'un sur l'autre. Elle étoit la capitale du royaume de Portugal dans ses commencements.

**CASTEL-BRANCO**, sur les confins du Beira et de l'Estramadure portugaise, petite ville, sur la rivière de *Leyra*.

**SALVATIERRA**, au sud-est du Beira, et sur les frontières de l'Estramadure espagnole, ville assez forte.

#### IV. De l'Estramadure.

Cette province étoit anciennement plus étendue, et comprenoit le pays du même nom qu'elle, au sud-est, qui est aujourd'hui à l'Espagne. C'est la meilleure province du Portugal, quoiqu'elle ne soit pas la plus grande, n'ayant que 36 lieues de long sur 18 de large. Elle est extrêmement fertile en blés, en vins et en fruits de toute espèce.

Elle est divisée en six *comarcas*, qui sont celles de *Leiria*, *Lisbonne*, *Tomar*, *Santaren*, *Alenquer* et *Setuval*.

**LEIRIA**, évêché, place forte. Il y a près de cette ville une grande forêt de pins.

**ALJUBAROTA**, au sud-est de Leiria. C'est un bourg fameux par la grande victoire que le roi Jean I remporta sur les Castillans, en 1385; victoire qui lui assura la couronne, et dont on célèbre encore tous les ans la mémoire.

**TOMAR**, au sud-est de Leiria, petite ville au pied d'une montagne, avec un château qui appartient aux chevaliers de l'Ordre de Christ. Les rois de Portugal sont grands-maîtres de cet ordre. Le sous-grand-maître est ordinairement prieur de la maison de Tomar: il a le quart des revenus des commanderies de l'Ordre. Tomar est une des plus riches et des plus grandes qu'aient les chevaliers. On y voit 12 cloîtres, dont le principal est très bien bâti et enrichi d'une bibliothèque. On voit aux environs des oliviers en si grande quantité, qu'il semble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

**SANTAR**  
ancienne  
fertile, qu

**LISBONNE**  
*archevêché*  
une grande  
du Tage,  
On porte  
le tremble  
elle étoit  
voit plusieurs  
douane et  
sur le bord  
C'étoit un  
tours ou p  
lustres, et  
à deux éta  
des côtés  
Lisbonne,  
au bord du  
d'un mur  
teur d'appu  
broit les ac  
y exécutoir  
c'est là au  
des Taurea  
d'hommes c  
qui s'exécu  
grande dépe  
roisses, 20  
citadelle co  
plus haute  
ville à part  
le pape Clé  
du palais d  
joint un ch  
sont pris pa  
Le patriarc  
il ne l'est p  
sans aucune

SANTAREN , sur le Tage , au sud-ouest de Tomar , ancienne et belle ville , située dans un terrain si fertile , qu'on moissonne deux mois après avoir semé.

LISBONNE, autrefois OLYSIPPO et FELICITAS-JULIA, *archev. ché*, capitale de tout le Portugal, *port.* C'est une grande ville , bâtie sur sept collines , au bord du Tage , près de son embouchure : elle est ancienne. On porte sa population à 200,000 habitants. Avant le tremblement de terre qui l'a renversée en 1755 , elle étoit très riche et très marchande. Il s'y trouvoit plusieurs beaux édifices , comme la maison de la douane et l'arsenal , mais surtout le palais du roi , sur le bord du Tage , qui étoit vaste et magnifique. C'étoit un édifice carré , fait en dôme , avec quatre tours ou pavillons , deux plate-formes ornées de balustres , et deux galeries en croix de 100 pas de long , à deux étages , et des balcons aux fenêtres. A l'un des côtés de ce palais étoit la plus belle place de Lisbonne , nommée la *place du Palais*. Elle étoit au bord du Tage , très longue et très large , bordée d'un mur qui régnoit tout le long du fleuve à hauteur d'appui , et proprement sablée. C'est là qu'on célébroit les *actes de foi de l'inquisition*, c'est-à-dire qu'on y exécutoit ceux que ce tribunal avoit condamnés ; c'est là aussi qu'on faisoit ce qu'on appelle la fête des Taureaux , qui n'est autre chose qu'un combat d'hommes choisis , contre des taureaux sauvages , et qui s'exécute en ce pays comme en Espagne , avec une grande dépense. On comptoit dans Lisbonne 40 paroisses , 20 monastères d'hommes et 18 de filles. La citadelle commandoit la ville : elle étoit bâtie sur la plus haute des sept collines , et faisoit comme une ville à part. A la sollicitation du roi de Portugal , le pape Clément XI a érigé , en 1716 , la chapelle du palais du roi en église patriarcale ; et on y a joint un chapitre considérable , dont les chanoines sont pris parmi la plus ancienne noblesse du royaume. Le patriarche est ordinairement cardinal , et quand il ne l'est pas , il a le privilège d'en porter l'habit , sans aucune différence. Il a tous les honneurs de la

cour , et ceux de légat *à latere* partout ailleurs. Il fait , dans le palais du roi , les fonctions épiscopales , et jouit de la préséance sur tous les grands , sur tous les archevêques et évêques du royaume , sans excepter le primat de Brague , même dans leurs églises. Ainsi , la ville et l'ancien diocèse de Lisbonne sont séparés en deux diocèses : et il y a deux évêques dans la même ville. L'ancien archevêché est connu sous le nom de *Lisbonne orientale* , et le nouveau patriarcat sous celui de *Lisbonne occidentale*. Le roi Jean V a établi à Lisbonne deux académies ; l'une en 1720 , qui porte le titre d'*Académie royale d'histoire* ; et l'autre en 1723 , dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués*. Il y a aussi un établissement des plus édifiants : c'est une confrérie nommée *de la Miséricorde* , qui se dévoue au soulagement de tous les misérables. Le roi et les princes ne font pas difficulté de s'y enrôler. Elle a un président dont l'emploi est fort estimé , quoique très onéreux. On le change tous les ans ; et celui qui en est revêtu dépense au moins cent mille livres du sien , s'il veut s'en acquitter avec honneur. Lisbonne fut prise en 1147 , sur les Maures , par le roi Alphonse , qui fut aidé en cela par une flotte de Croisés français , anglais et allemands , qui alloient à la Terre-Sainte. C'est la patrie de saint Antoine de Padoue et de don Barthélemi des Martyrs. Lisbonne a souffert plusieurs tremblements de terre , un entr'autres au XVI<sup>e</sup> siècle , et celui du premier novembre 1755 , qui a été suivi de plusieurs autres , et l'a presque entièrement ruinée , aussi bien que *Setuval* , dont il ne reste plus que des vestiges , et nombre d'autres villes de Portugal. Ce furieux tremblement de terre s'est fait sentir depuis Bayonne jusqu'à Gibraltar , et a endommagé quantité de villes en Espagne. Il a passé jusqu'en Afrique , et y a fait des ravages affreux le même jour et presque à la même heure , surtout dans les royaumes de Fez et de Maroc. Ses effets se sont fait sentir non seulement sur la terre , mais encore sur la mer , et dans les rivières et les

canaux ,  
qu'au dét  
qu'au Da  
et en dive

Depuis  
tablie et

BELEM  
de Lisbon  
nimites ,

TORRES  
tite ville  
abondant.

ALENQ  
ville bien  
Elle porte  
la reine.

SETUVA  
Lisbonne ,  
grand com  
dais , qui  
est défend

ALCACE  
ville , ave  
qu'on y fa

Cette pr  
au-delà du  
nomme le  
tité de blé  
vins et en  
Son étendu  
tant de la  
*legre* , *Elv*

PORTAL  
Cette ville  
montagne.

ELVAS ,  
grande et b  
sur la fron

canaux , depuis Malaga , sur la Méditerranée , jusqu'au détroit de Gibraltar , et depuis ce détroit jusqu'au Danemarck , tout le long des côtes de l'Océan , et en divers autres endroits de l'Europe occidentale.

Depuis ce temps , la ville de Lisbonne a été rétablie et mieux bâtie qu'elle n'étoit auparavant.

BELEM , maison royale , à deux lieues au-dessous de Lisbonne , avec un magnifique couvent de hiéronymites , où est la sépulture des rois.

TORRES-VEDRAS , au nord-ouest de Lisbonne , petite ville avec titre de comté , située dans un terroir abondant.

ALENQUER , au sud-est de la précédente. C'est une ville bien fortifiée , et environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de marquisat , et est le douaire de la reine.

SETUVAL , anciennement CÆTOBRIX , au sud-est de Lisbonne , à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de sel , surtout avec les Hollandois , qui appellent cette ville *Saint-Ubes*. Son port est défendu par un fort nommé *San-Jago*.

ALCACER-DO-SAL , au sud-est de Setuval , petite ville , avec un fort château. Son nom vient de ce qu'on y fait du sel fort blanc.

#### V. De l'Alentejo.

Cette province est ainsi appelée de sa situation au-delà du Tage , par rapport à Lisbonne. On la nomme *le grenier* du royaume , à cause de la quantité de blé qu'elle fournit ; elle est aussi fertile en vins et en fruits , et nourrit beaucoup de bestiaux. Son étendue est d'environ 36 lieues , sur presque autant de large : elle a cinq *comarcas* ; savoir , *Portalegre* , *Elvas* , *Est-emoz* , *Evora* et *Beja*.

PORTALEGRE , évêché , au nord de la province. Cette ville est jolie , forte , et située au pied d'une montagne.

ELVAS , évêché , près de la Guadiana. C'est une grande et belle ville , bien fortifiée , parcequ'elle est sur la frontière d'Espagne. On y voit une citerne si

vaste qu'elle contient assez d'eau pour en fournir toute la ville pendant six mois. L'eau y est conduite par un magnifique aqueduc d'une lieue de long, élevé en quelques endroits de quatre ou cinq arcades fort hautes, les unes sur les autres.

CAMPO-MAJOR, au nord d'Elvas, *place forte*, dans un très bon air.

ESTREMOZ, à l'occident d'Elvas, petite ville, mais fortifiée, célèbre par la victoire que le comte de Schomberg remporta sur les Espagnols, en 1663. Elle est partagée en ville haute et basse; celle-ci est plus nouvelle que l'autre; elle a une grande et belle place, au milieu de laquelle est un étang. Près de là sont des carrières de très beau marbre.

AVIS, petite ville sur une hauteur, avec un château, chef-lieu d'un Ordre de chevalerie du même nom.

VILLA-VISCOSA, au sud-est d'Estremoz. Cette ville, qui porte le titre de marquisat, est située dans un terroir très fertile. Elle a un beau palais, où les ducs de Bragance faisoient autrefois leur résidence.

OLIVENÇA, au sud-est de Villa-Viscosa, *ville forte*, chef-lieu d'un comté de son nom.

EVORA, capitale de l'Alentejo. Son archevêché a été érigé en 1540, par Paul III. Le cardinal Henri avoit fondé son *université* avant de devenir roi de Portugal.

BEJA, au sud-ouest d'Evora, ville ancienne, avec un fort château.

SERPA, au sud-est de Beja, près de la rive gauche de la Guadiana. Cette ville est médiocre, mais forte.

OURIQUE, au sud-ouest de Beja, petite ville, célèbre par la victoire qu'Alphonse I y remporta sur cinq rois maures, en 1139. Ce fut après cette victoire que ses troupes lui donnèrent le titre de roi. Cette victoire est aussi l'origine des armes de Portugal, dans lesquelles on remarque cinq écussons d'azur posés en croix.

## VI. Du Royaume d'Algarve.

Ce pays, dont le nom signifie en arabe *le bout*

et l'extrémité maure. Il est à 35 de ce qui sont d'autres villes et de villages et des figures sources d'excellents produits.

TAVIRA, fendu par

SYLAES, pague, qui radis terres

trefois la évêché a

LAGOS, on pêche

FARO, ruines d'un on le voit

La pêche commerce vins dans

CASTRO, bouchure d

Des Posses

On est r des Indes

occidentale que de celle

blèrent à l ici, en pe dans ces pe

fort riche c Les Portug

Dans l' la côte oc

et l'extrémité, fut possédé jusqu'en 1190 par un roi maure. Il a environ 26 lieues de long sur 8 de large, et 35 de côtes sur l'Océan. Il renferme quatre *cités*, qui sont *Tariva*, *Silves*, *Lagos* et *Faro*, quelques autres villes moins remarquables, et quantité de bourgs et de villages. On n'y voit partout que des vignes et des figuiers, on y trouve des bains chauds et des sources d'eaux minérales. La mer y abonde en excellents poissons.

*TAVIRA*, capitale. Elle a un très bon port, défendu par une forteresse : c'est le titre d'un duché.

*SYLAES*, à l'ouest de Tavira, dans une belle campagne, qui est si agréable, qu'on la nomme le *paradis terrestre* du Portugal. Cette ville, qui étoit autrefois la capitale, est à deux lieues de la mer. Son évêché a été transféré à Faro.

*LAGOS*, où est un port, est bâtie sur un rocher : on pêche dans le voisinage beaucoup de thons.

*FARO*, évêché, port. Cette ville s'est accrue des ruines d'une ancienne ville nommée *Ossonoba*, comme on le voit dans une inscription transportée à Faro. La pêche des thons et des sardines fait le principal commerce des habitants : il croît aussi de fort bons vins dans son terroir.

*CASTRO MARINO*, petite ville, presque à l'embouchure de la Guadiana.

*Des Possessions du Portugal en Asie, en Afrique et en Amérique.*

On est redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, et de la connoissance des côtes occidentales et orientales de l'Afrique, aussi bien que de celle du cap de Bonne-Espérance, qu'ils doublèrent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nous indiquerons ici, en peu de mots, ce que le Portugal possède dans ces pays et en Amérique ; car c'est ce qui rend fort riche ce royaume, qui d'ailleurs est assez petit. Les Portugais possèdent :

Dans l'Asie, *Goa* et quelques autres places sur la côte occidentale de l'Inde en-deçà du Gange :

*Macao*, près de la Chine. Ils ont été plus puissants en Asie ; mais les Hollandais leur ont enlevé nombre de places au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, parce que les Portugais étoient alors sous la domination des Espagnols, avec qui les Hollandais étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où les Portugais ont plus de pays qu'aucune autre nation de l'Europe, la ville de *Mazagan*, dans le royaume de Maroc ; les îles de *Madère* et du *Cap-Vert* ; quelques forts près de la rivière de Gambie, dans la Guinée occidentale ; les îles de *Fernand-Po*, de *Saint-Thomas* et d'*Anno-bon* ; *Loanda*, dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établissements considérables ; sur la côte orientale, la ville de *Mosambique*, et plusieurs forts, pour tenir dans le respect la plupart des petits rois de cette contrée, qui sont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, le *Brésil*, d'où le Portugal tire de grandes richesses ; la côte orientale de l'embouchure de la rivière de la *Plata*, au sud-est, et les deux rives de celle des *Amazones*, au nord-est.

Entre l'Amérique septentrionale et l'Europe, les îles *Açores* ou *Tercères*.

---

## SECTION VI.

### *De la Suisse.*

**L**A Suisse est bornée au nord, par le grand duché de Bade ; à l'orient, par le lac de Constance, et les royaumes de Bavière et d'Italie ; au midi et à l'occident, par le royaume d'Italie et l'Empire Français. Ce pays s'étend depuis environ le quatrième degré de longitude jusqu'au huitième, et entre le quarante-sixième et le quarante-huitième de latitude septentrionale.

La Suisse étoit renfermée dans l'ancienne Gaule ; et ses peuples se nommoient *Helvétiques* : les Grisons,

leurs pl  
tiens, c  
été long  
et sous  
ensuite  
palemen  
les gou  
ranniqu  
de ce p

Les  
cantons  
raines  
se sout  
il y av  
jets, p  
raineté  
enclavé  
Suisse  
alliés,  
conféde

Les  
comme  
et la c  
trichie  
le plus  
*Lucerne*  
*Zurich*  
et *Gl*  
ces-se  
huit a  
gagés  
*house*  
nier d  
pire n  
par le  
leur f  
temps  
de la  
noien  
alliés

leurs plus considérables alliés, s'appeloient les *Rhétiens*, et appartenoient à l'Italie. Les Suisses ont été long-temps sous la dépendance des rois de France, et sous celle des rois de la Bourgogne Transjurane; ensuite ils ont appartenu à l'Allemagne, et principalement aux princes de la maison d'Autriche; mais les gouverneurs de ceux-ci, par une conduite tyrannique, donnèrent lieu à la plupart des habitants de ce pays de se mettre en liberté peu-à-peu.

Les Suisses proprement dits composoient treize cantons, qui étoient autant de républiques souveraines, mais confédérées et unies ensemble pour se soutenir l'uné l'autre. Outre les treize cantons, il y avoit de petits pays que l'on appelloit leurs *sujets*, parcequ'ils ne participoient pas à la souveraineté, ni au gouvernement: ils étoient la plupart enclavés dans la Suisse propre. Enfin on joignoit aux Suisses plusieurs petits états voisins qui étoient leurs *alliés*, quoiqu'ils ne fussent pas proprement des confédérés.

Les cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Underwald*, commencèrent la confédération helvétique en 1308, et la cimentèrent en 1315, par la défaite des Autrichiens. Comme le canton de *Schwitz* étoit alors le plus considérable, le nom *Suisse* leur fut donné. *Lucerne* se joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après *Zurich* fit de même (en 1351); et en 1352, *Zug* et *Glaris* le suivirent; *Berne*, en 1353, s'unit à ces sept cantons; ce sont ceux-là qu'on appelloit les huit anciens cantons. *Fribourg* et *Soleure* furent engagés au nombre des cantons en 1481. *Bâle* et *Schaffhouse* y furent reçus en 1501, et *Appenzel*, le dernier de tous, en 1513. La maison d'Autriche et l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suisses, que par le traité de Munster, en 1648; et cet avantage leur fut procuré par le crédit de la France, en même temps que l'indépendance des Hollandais à l'égard de la branche d'Autriche-Espagne. Les Suisses prenoient le titre de *Louables Cantons*, et, avec leurs alliés, celui de *Louable Corps Helvétique*.

On parle, dans ce pays, l'allemand et le français. La partie orientale se sert de la langue allemande; celle qui est à l'occident et au midi, parle l'une et l'autre langue: on l'appelle la *Suisse Romane*. Les cantons catholiques s'assembloient à Lucerne; les protestants à Arau sur l'Aar, au nord-est de Berne; et l'assemblée générale, qui autrefois se tenoit à Bade, à l'occident de Zurich, se tint, depuis 1712, à Frawenfeld, qui n'en est pas éloigné. Ces assemblées ou diètes générales étoient composées de députés de chaque canton, et de trois députés de leurs principaux alliés, qui étoient la ville et l'abbé de Saint-Gall, et la république de Bienne. Elles se tenoient tous les ans, au commencement de juillet. On y traitoit de toutes les affaires qui regardoient le corps helvétique, et elles s'y décidoient à la pluralité des voix. Les deux députés de Zurich tenoient la première place, et le plus ancien de ces deux députés présidoit. C'est lui qui faisoit les propositions, qui convoquoit les diètes par des lettres circulaires, et à qui les ambassadeurs et les ministres étrangers s'adressoient. Voici l'ordre que les cantons étoient convenus de garder entr'eux; Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Appenzel.

Les Suisses sont laborieux, robustes, constants, francs, courageux et bons politiques. Leur amour pour la guerre est aussi ancien que la nation: c'est ce qui se voit par les premières connoissances que Jules-César a données d'eux, 60 ans avant Jésus-Christ. Ils prétendent qu'ils sont aujourd'hui en état, avec leurs alliés, de mettre sur pied une armée de 300,000 hommes. Ils avoient toujours 39,000 hommes prêts à marcher au premier mouvement, et beaucoup plus au service de diverses puissances, surtout de la France, avec laquelle ils ont des alliances dès le temps de Charles VII, en 1453.

Leur pays est très élevé et rempli de montagnes. Le Rhin et le Rhône, deux des plus grands fleuves

de l'Europe, l'Aar, le

Le Rhin aussi bien parlé ci-dessus fleuves de

Le Rhin Suisse et en France de Saint

L'Aar cident et source pr

Le Tés l'égard d Danube,

L'air de et fort sa sans le gr surtout au du chanv Les mont abondanc raires de

Les collin vignobles et en fron

La Sui les pays La grande de vastes et des gla contrasten cultivés, les nues, de verdure qu'arrosen

Les mo de l'Europe

de l'Europe, y prennent leur source, aussi bien que l'Aar, le Russ, le Tésin et l'Inn.

Le *Rhin* prend sa source au mont Saint-Gothard, aussi bien que le Tésin qui va en Italie. Nous avons parlé ci-devant du cours du Rhin, l'un des plus grands fleuves de l'Europe.

Le *Rhône* coule dans la partie méridionale de la Suisse et traverse le lac de Genève, d'où il entre en France. Il a sa source au mont Furca, près celui de Saint-Gothard où est celle du Rhin.

L'*Aar* et le *Russ* traversent la Suisse, l'un à l'occident et l'autre à l'orient : on trouve aussi leur source près des mêmes montagnes. Le Russ passe au travers du lac de Lucerne.

Le *Tésin* va en Italie et se jette dans le *Pô*. A l'égard de l'*Inn*, il coule au nord, et se joint au Danube, en Allemagne.

L'air de la Suisse est tempéré, plus froid que chaud, et fort sain. Ce pays seroit plus fertile qu'il ne l'est, sans le grand nombre de montagnes qui le couvrent, surtout au midi. On ne laisse pas d'y recueillir du blé, du chanvre, du lin et des fruits de plusieurs sortes. Les montagnes ont des pâturages et des simples en abondance, entr'autres ceux qu'on nomme *Vulnérinaires de Suisse*, qui sont les plus estimés de tous. Les collines, en quelques endroits, ont d'assez bons vignobles. Le principal commerce consiste en bestiaux et en fromages.

La Suisse, dit un géographe moderne, est de tous les pays celui qui offre les aspects les plus variés. La grande chaîne des Alpes, leurs précipices affreux, de vastes régions couvertes d'une neige perpétuelle, et des glaciers qui ressemblent à des mers de glace, contrastent avec de riches vignobles, des champs cultivés, de majestueuses forêts qui se perdent dans les nues, des vallées tranquilles toujours couvertes de verdure, d'heureuses chaumières, et de vergers qu'arrosent de limpides ruisseaux.

Les montagnes de la Suisse sont les plus célèbres de l'Europe, et l'on croit qu'elles ne le cèdent en

hauteur à aucune autre du monde, si ce n'est à celles de l'Amérique méridionale. Les plus élevées sont les Gemmi ou Guemmi, ou Jumeaux, le Pic Terrible, le Saint-Gothard, le mont Furca ou la Fourche, le grand Saint-Bernard, le Mont-Bianc qui a 14,700 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les lacs les plus considérables sont ceux de *Genevève* au sud-ouest, de *Neuchâtel* à l'ouest, de *Zurich* et de *Lucerne* vers le milieu, de *Constance* au nord-est. Plusieurs auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parce que la ville qui lui donne son nom étoit de cet empire. Ces lacs sont fort abondants en poissons, surtout en truites, dont plusieurs pèsent jusqu'à soixante livres.

Malgré quelques vices qui pouvoient se trouver dans le gouvernement de la Suisse, elle étoit cependant une des plus heureuses contrées de l'Europe; et aux yeux de l'observateur éclairé elle paroissoit aussi admirable par les mœurs de ses habitants, que par la grandeur et la beauté de ses sites. Depuis l'entrée des Français dans ce pays, en 1798, toutes les innovations qu'on avoit faites dans la constitution n'y avoient produit que des troubles; mais une nouvelle constitution établie dans le mois de février 1803, et qui est actuellement en vigueur, a opéré de grands changements dont nous allons donner une idée succincte.

Au lieu de treize cantons qui divisoient autrefois la Suisse, on en compte à présent dix-neuf savoir: Appenzel, Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwitz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Underwald, Uri, Vaud, Zug et Zurich. Tous ces cantons sont confédérés entre eux, conformément aux principes établis dans leurs constitutions respectives. Ils portèrent d'abord le nom de république Helvétique, et forment aujourd'hui ce qu'on appelle la *Confédération Suisse*. Ils se garantissent réciproquement leur constitution, leur territoire, leur liberté et leur indépendance, soit contre les puissances étrangères, soit contre l'usurpation d'un canton ou d'une faction particulière. Il n'y a

plus en Suisse de naissance catholique dans les cantons de ci-devant tués, soit dans le canton ou dans les communes dées que par les hommes. La Suisse, divisée en cantons, anciens et nouveaux, sont abolies un titre de La diète suisse à Fribourg, Lucerne. L'Argovie joint à son canton. Chaque canton on peut avoir des députés qui vont voter dans la diète, dont la présidence savoir celle de l'Argovie et de la diète, premier lieu le terme de convoquée en rangs et en core divisée en tocratique approuvée les autres grand-conseil a dans le pouvoir ou

plus en Suisse, ni pays sujets, ni privilèges de lieux, de naissance, de personnes ou de familles. La religion catholique et la protestante sont conservées dans les cantons où l'une et l'autre sont reçues. Les biens ci-devant appartenant aux couvents leur sont restitués, soit que ces biens soient situés dans le même canton ou dans un autre. Le nombre des troupes soldées que peut entretenir un canton, est borné à 2,080 hommes. Les troupes helvétiques à la solde de la Suisse, qui ne peuvent pas être employées par les cantons, sont prises au service de la France. Les anciens droits de traite intérieure et de traite foraine sont abolis. Les monnoies fabriquées en Suisse ont un titre uniforme, qui est déterminé par la diète. La diète se tient tour-à-tour, et d'une année à l'autre, à Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne. L'avoyer ou bourgmestre du canton directeur joint à son titre celui de landamman de la Suisse. Chaque canton envoie à la diète un député, auquel on peut adjoindre un ou deux conseils qui le remplacent en cas d'absence ou de maladie. Les dix-neuf députés qui composent la diète, forment vingt-cinq voix dans les délibérations. Les députés des cantons dont la population est de plus de 100,000 habitants, savoir ceux de Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall, Argovie et Grisons, ont chacun deux voix : les députés des autres cantons n'ont qu'une voix chacun. La diète, présidée par le landamman, s'assemble le premier lundi de juin, et sa session ne peut excéder le terme d'un mois. Il y a des diètes extraordinaires, convoquées pour des causes importantes. Quoique les rangs et la noblesse aient été abolis, on peut encore diviser les cantons en démocratiques et en aristocratiques. Dans les premiers, les lois sont faites ou approuvées par l'assemblée générale du peuple. Dans les autres, elles sont faites ou approuvées par un grand-conseil, à la vérité élu par le peuple. Il y a dans presque tous les cantons un bourgmestre, avoyer ou landamman. On y est aussi, d'après la cons-

titution, soldat à 16 ans, et l'on jouit à 20 des droits de citoyen.

Il paroît, d'après les derniers recensements qu'on a donnés de la population de la Suisse, qu'elle n'ex-cède guère 1,500,000 habitants. Les revenus étoient évalués autrefois à 48 millions de francs, produit de taxes modérées, de péages, des domaines nationaux, et enfin des subsides qu'on tiroit de l'étranger pour 29 régiments qu'elle fournissoit à diverses puissances. Elle en fournit encore aujourd'hui; mais seulement à la France.

La confédération Suisse est sous la protection de l'Empereur des Français.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Des dix-neuf Cantons Suisses.*

ENTRE ces cantons, il y en a sept catholiques; d'autres moitié catholiques et moitié protestants, et quelques purs protestants. Des sept cantons catholiques; savoir: *Uri, Underwald, Schwitz, Zug, Fribourg, Soleure et Lucerne*, les quatre premiers sont démocratiques, les trois autres sont aristocratiques; les cantons moitié catholiques et moitié protestants, comme *Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Argovie, Vaud, Glaris et Appenzel*, sont démocratiques; les protestants sont aristocratiques; ce sont *Zurich, Bâle, Schaffhouse, Berne*.

##### § I. *Des Cantons Catholiques.*

Des sept cantons catholiques, il y en a quatre à l'orient, du sud au nord; ce sont *Uri, Underwald, Schwitz et Zug*; le cinquième, savoir, *Fribourg*, est au sud-ouest; le sixième, qui est *Soleure*, est au nord-ouest; le septième, *Lucerne*, se trouve dans le milieu.

##### 1. *Le Canton d'Uri.*

C'est une longue vallée, presque entourée par les

Alpes, et si son nom de ou bœuf sa rituel, de l' les premiers de Bade.

ALTORF, du Russ. O la vallée d'U dont la pop est le chef-l maisons, et roissiale est capucins. D une abbaye et l'arsenal fabrique po d'Altorf son dins et de m C'est le lieu l'on peut re berté de la abattit, qu bare gouver tête de son neur, etc.

Il est à l montagnes grandes val qui signifie le spirituel tance, auss corporé au bert. La po STANTZ, cerne, est l canton.

Alpes, et située vers le sud-est. On croit qu'il a tiré son nom de ses armes, qui portent une tête d'ure ou bœuf sauvage. Ce canton dépend, pour le spirituel, de l'évêque de Constance, qui résidoit dans les premiers temps à *Vindisch*, sur l'Aar, auprès de Bade.

ALTORF, au sud-est du lac de Lucerne, et près du Russ. On a ajouté, par la nouvelle constitution, la vallée d'Urseren à l'ancien territoire de ce canton, dont la population est de 18,000 habitants. Altorf est le chef-lieu. C'est un bourg qui a de fort belles maisons, et les rues en sont bien pavées. L'église paroissiale est au milieu, et tout auprès le couvent des capucins. De l'autre côté de la rivière de Russ est une abbaye de bérédictines. La maison de ville et l'arsenal méritent d'être vus, aussi bien que la fabrique pour tailler et polir le cristal. Les environs d'Altorf sont fort agréables, par la quantité de jardins et de maisons de campagne dont ils sont remplis. C'est le lieu de la naissance de Guillaume Tell, que l'on peut regarder comme le premier auteur de la liberté de la Suisse. On sait avec quelle adresse il abattit, quoiqu'en tremblant, la pomme que le barbare gouverneur autrichien avoit fait mettre sur la tête de son fils; comment il tua ensuite ce gouverneur, etc.

## 2. Le Canton d'Underwald.

Il est à l'occident de celui d'Uri. Une suite de montagnes couvertes de chênes le partage en deux grandes vallées. C'est de là que lui vient son nom, qui signifie *Pays au pied de la forêt*. Il est, pour le spirituel, dans la dépendance de l'évêque de Constance, aussi bien que le canton suivant. On a incorporé au canton d'Underwald le territoire d'Engelbert. La population est de 21,000 habitants.

STANTZ, gros bourg à l'occident du lac de Lucerne, est le chef-lieu et le seul lieu considérable du canton.

3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné son nom à tout le pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richesse consiste en bétail. On a ajouté à l'ancien territoire Gerzaw, Kusnacht, Einsidlen, la Hofe, la Marche et Reischenbourg. On y compte 31,000 habitants.

SCHWITZ, à l'orient du lac de Lucerne, est un grand bourg situé dans une campagne agréable. On y remarque quelques beaux édifices, comme l'église paroissiale qui porte le nom de saint Martin, deux couvents de capucins, un de religieuses et la maison de ville.

EINSIDLEN, au nord-est de Schwitz, bourg célèbre par une abbaye de bénédictins, où est un fameux pèlerinage à une chapelle de la sainte Vierge. L'abbé, qui est régulier, se qualifioit prince de l'Empire; et sa communauté est ordinairement composée de cent religieux. Ce bourg a donné naissance au médecin Théophraste Paracelse, célèbre dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

4. *Le Canton de Zug.*

Ce canton est le plus petit de tous, et n'a que quatre lieues de long et autant de large. Il dépend, pour le spirituel, du diocèse de Constance. La population est de 14,000 habitants.

ZUG, chef-lieu, est une jolie ville située au bord d'un lac, dans une fertile campagne. Ses rues sont grandes et larges, et ses maisons assez bien bâties. L'hôtel-de-ville est ce qu'il y a de plus remarquable. Elle a une collégiale, un couvent de capucins et un de religieuses. Près de la montagne de *Morgarten*, au sud-est, les Suisses remportèrent, en 1315, sur les Autrichiens, une victoire complète, qui mit le sceau à leur liberté.

5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce canton est gouverné par un grand et un petit conseil, présidés alternativement par deux chefs nommés *avoyers*. On y compte 100,000 habitants.

FRIBOURG  
Sane. Cette  
raboteuse,  
le nom de  
née. Les jé  
sur une ém  
tins, et un  
sanne, suffi  
depuis que  
de quitter  
c'est-à-dire

A une lie  
se trouve  
au pied du  
taillé dans  
dans l'espa  
où l'on voi  
large, avec  
une sacristi  
minée a 70  
de 93 pieds  
qui ont ens  
et au-desso  
un caveau  
de très bon  
jardin pota  
L'ermite de  
Les religieu  
les environ

GRIÈRES  
qui avoit a  
connus.

Il s'éten  
ment tout  
diocèse de  
grande par  
lation est a  
SOLEURE

FRIBOURG, chef-lieu, évêché, place forte, sur la Sane. Cette ville, qui est sur le penchant d'une colline raboteuse, est grande et belle. Sa cathédrale porte le nom de saint Nicolas: elle est vaste et bien ornée. Les jésuites y avoient une belle maison située sur une éminence. Il y a aussi un couvent d'augustins, et un autre de cordeliers. L'évêque de Lausanne, suffragant de Besançon, y fait sa résidence, depuis que, par la prétendue réforme, il a été forcé de quitter Lausanne, ville du canton de Berne, c'est-à-dire depuis l'an 1538.

A une lieue de Fribourg, tirant du côté de Berne, se trouve un ermitage placé sur un haut rocher; au pied duquel coule la Sane. Cet ermitage a été taillé dans le roc par un seul homme avec son valet, dans l'espace de 25 ans. Il a fait un joli couvent, où l'on voit une église de 63 pieds de long et 36 de large, avec son clocher, qui a 70 pieds de hauteur, une sacristie, un réfectoire, une cuisine dont la cheminée a 70 pieds de haut, une grande salle longue de 93 pieds sur 22 de large, deux chambres à côté qui ont ensemble 54 pieds de long, deux escaliers, et au-dessous une cave assez grande, et plus bas un caveau où s'est trouvée heureusement une source de très bonne eau. Devant l'ermitage est un petit jardin potager, qui fournit des herbages et des fleurs. L'ermite dont il est ici question est mort en 1708. Les religieux de la Trappe se sont aussi établis dans les environs de Fribourg.

GRIÈRES, au midi de Fribourg, est une petite ville qui avoit autrefois des comtes. Ses fromages sont fort connus.

#### 6. Le Canton de Soleure.

Il s'étend le long de l'Aar, et produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il est du diocèse de Lausanne ou de Fribourg, pour la plus grande partie: le reste est de Constance. La population est de 48,000 habitants.

SOLEURE, chef-lieu, anciennement SALODURUM,

*capitale, place forte*, sur l'Aar. Cette ville, autrefois impériale, est ancienne, grande et belle. On y voit de magnifiques édifices. Le plus remarquable est l'église collégiale de Saint-Urse. Les jésuites y avoient un beau collège, dont le frontispice a été bâti aux dépens de Louis XIV. L'ambassadeur de France auprès des cantons réside dans cette ville, et il y a un vaste hôtel qui fait partie du couvent des cordeliers, situé dans le faubourg, de l'autre côté de l'Aar. L'hôtel-de-ville est bien bâti, et orné de belles peintures qui représentent diverses batailles des Suisses. L'arsenal est assez bien rempli d'armes et de munitions de guerre. Les environs de Soleure sont agréables, surtout les avenues du côté de la montagne, qui sont très belles.

OLTEN, petite ville sur l'Aar, avec un pont.

### 7. Le Canton de Lucerne.

C'est le plus considérable de la Suisse, après Zurich et Berne. Il est assez fertile, et le lac qui porte son nom fournit beaucoup de poissons. Il est du diocèse de Constance. On évalue sa population à 100,000 habitants.

LUCERNE, chef-lieu, sur le *Russ*, à l'endroit où cette rivière sort du lac de Lucerne. Cette ville est grande, peuplée et riche par le commerce des marchandises qu'on y apporte d'Italie. Les jésuites y avoient un beau collège. On y trouve une église collégiale célèbre, nommée *Saint-Léger*, un couvent de cordeliers, et un autre d'ursulines. On garde dans l'hôtel-de-ville, avec soin, les os d'un prétendu géant qui, ayant été examinés par un habile anatomiste de Bâle, ont été jugés, dit-on, avoir été les ossements d'un corps de 19 pieds de hauteur; mais un plus habile homme qui les examineroit aujourd'hui, jugeroit sûrement que ce ne sont pas les os d'un homme.

La *Tour de l'eau* n'est remarquable que par son antiquité: elle est située à l'endroit où le *Russ* sort du lac. On dit qu'elle servoit anciennement de phare, qu'on y allumoit du feu la nuit pour éclairer les bateaux,

et qu'elle a aujourd'hui est la résidence.

SUNSEX, gouvernoit la Lucerne étoient obligés.

### § II. Des

Ces cantons peu considérés.

Il abonde des carrières des empreintes qu'en d'autre donné occasion de publier un appelé *les M* ce canton n

GLARIS, le principal testants font comme cela

APPENZEL la rivière de ce nom. Il

On l'a ain Gall, autre et qui n'en un château rons plus ba population d habitants.

Le canton

et qu'elle a donné à la ville le nom de Lucerne ; mais aujourd'hui elle sert à garder les archives. Lucerne est la résidence du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne.

SUNSEZ, petite ville sur le lac de ce nom. Elle se gouvernoit en forme de république, sous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ses magistrats étoient obligés de prêter serment.

## § II. Des Cantons moitié Catholiques et moitié Protestants.

Ces cantons sont à l'orient de la Suisse propre, et peu considérables.

### 1. Le Canton de Glaris.

Il abonde en pâturages et en bestiaux : on y trouve des carrières de marbre et d'ardoises, où se voient des empreintes de poissons, même des Indes, ainsi qu'en d'autres lieux de la Suisse. C'est ce qui a donné occasion à un savant de ces pays (Scheuczer) de publier un ouvrage curieux à ce sujet, qu'il a appelé *les Monuments du Déluge*. La population de ce canton n'est pas bien connue.

GLARIS, chef-lieu, est un bourg beau et grand, le principal du canton. Les catholiques et les protestants font l'office tour-à-tour dans la même église, comme cela se fait en quelques endroits d'Alsace.

### 2. Le Canton d'Appenzel.

APPENZEL, gros bourg, riche et bien peuplé, sur la rivière de *Sitter*. C'est le chef-lieu du canton de ce nom. Il s'appelle en latin *Abbatis Cella*.

On l'a ainsi nommé, parceque l'abbé de Saint-Gall, autrefois seigneur d'une partie de ce pays, et qui n'en est pas éloigné, avoit dans ce bourg un château où il faisoit sa résidence. Nous parlerons plus bas du nouveau canton de Saint-Gall. La population de l'un et de l'autre étoit de 174,000 habitans.

Le canton d'Appenzel est partagé en deux par-

ties, chacune de religion différente; mais elles se réunissent pour leurs intérêts communs. Dans la partie orientale sont les catholiques, qui dépendent de l'évêque de Constance, comme ceux de Glaris.

### § III. Des Cantons protestants.

Ces cantons sont : Zurich au nord-est, Bâle au nord-ouest, Schaffhouse au nord, et Berne vers le milieu. Ces cantons sont les plus étendus et les plus puissants de la Suisse.

#### 1. Le Canton de Zurich.

Il étoit le premier dans l'ordre des treize cantons, et il avoit la préséance dans les assemblées générales, quoiqu'il ne fût que le cinquième par son entrée dans la confédération. Cette primauté lui fut donnée par les autres cantons, d'un commun consentement, à cause de la puissance et de la célébrité de la ville de Zurich, qui a été autrefois ville impériale. Du temps de Jules-César, ses habitants se nommoient *Tigurini*; et ils formoient l'un des quatre *Pagi* ou cantons *Helvétiques*. Son terroir est fertile en grains et en fruits. Il y a de bons pâturages et quelques vignobles. La population est de 182,000 habitants.

ZURICH, capitale, ville forte, à l'extrémité septentrionale du lac du même nom, et sur le *Limat*, rivière qui sort de ce lac. C'est une ville ancienne, grande et bien bâtie, peuplée et riche, en conséquence de ses manufactures et du commerce de crépons et de soie qu'on y apporte d'Italie. Elle est divisée par le *Limat* en deux parties inégales, qui sont jointes ensemble par deux grands ponts de bois. Le plus grand, qui est vers le milieu de la ville, est si large qu'il sert de promenade publique, et qu'on y tient le marché des herbes et des fruits; l'autre, placé plus haut, est tout couvert; on peut s'y promener commodément et à l'abri des injures de l'air. L'hôtel-de-ville est d'une belle symétrie, et bâti de pierres de taille bien travaillées. On n'a rien épargné

de ce qui é  
aussi un gra  
bibliothèque  
temples. Le  
revenus sont  
les belles-let  
un collège v  
Le second te  
qui, lors de  
On voit dan  
palais impér  
Zuingle, qu  
une partie d  
aussi bien q  
nommé le Phi  
si célèbre p  
aussi de Zur

WINTERTHUR, petite ville en forme de républicain. STEIN, plus grand, plus beau, gouvernoit ce

Il est au nord de la Helvétie : la bourgeoisie de habitants.

BÂLE, sur le Rhin, en 1466 par le nom d'Enkirch, 14,000 habitants, et la partie Rhin-land divisée en deux parties jointes par un pont de bois et de pierre, 220 rues, 6 portes et 6 tours. Circuit : elle a

ais elles  
Dans la  
épendent  
Glaris.

Bâle au  
e vers le  
les plus

cantons,  
és géné-  
r son en-  
é lui fut  
nun con-  
célébrité  
ville im-  
pitants se  
es quatre  
est fertile  
urages et  
182,000

mité sep-  
e *Limat*,  
ancienne,  
en consé-  
e de cré-  
Elle est  
ales, qui  
s de bois.  
la ville,  
et qu'on  
l'autre,  
s'y pro-  
de l'air.  
et bâti de  
n épargné

de ce qui étoit capable de l'embellir. Cette ville a aussi un grand nombre d'hôpitaux bien rentés, une bibliothèque publique, un très bel arsenal et deux temples. Le premier étoit une collégiale, dont les revenus sont possédés par des ministres qui enseignent les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans un collège voisin, qui a eu de célèbres professeurs. Le second temple étoit une abbaye de bénédictines, qui, lors de la réformation, a été converti en collège. On voit dans la grande place, où étoit autrefois le palais impérial, un jet d'eau qui monte à 115 pieds. Zuingle, qui établit en 1530 la réformation dans une partie de la Suisse, étoit né dans cette ville, aussi bien que Conrard Gesner, célèbre naturaliste, nommé le Plin de l'Allemagne. Le célèbre Gesner, si célèbre par la délicatesse de ses poésies, étoit aussi de Zurich.

WINTERTHUR, au nord-est de Zurich. C'est une petite ville assez bien bâtie, qui se gouvernoit en forme de république, sous la protection de Zurich.

STEIN, plus au nord, sur le Rhin, qui sort en cet endroit du lac de Constance. Cette petite ville se gouvernoit comme la précédente.

## 2. Le Canton de Bâle.

Il est au nord-ouest, hors des limites de l'ancienne Helvétie : la souveraineté du pays appartient aux bourgeois de la capitale. On y compte 50,000 habitants.

BALE, sur le Rhin, capitale, université, fondée en 1460 par le pape Pie II, connu auparavant sous le nom d'Æneas Sylvius. Cette ville, qui peut contenir 14,000 habitants, autrefois impériale, est grande, belle, et la plus considérable de toute la Suisse. Le Rhin la divise en deux parties inégales, qui sont jointes par un beau pont de 250 pas, construit de bois et de pierres. On compte dans la première partie 220 rues, 6 grandes places, 46 belles fontaines, 5 portes et 6 faubourgs. La seconde a 3 milles de circuit : elle a, outre la paroisse de Saint-Théodore,

trois églises, qui étoient à des religieux avant la réformation, et elle est ornée de plusieurs fontaines. Son église cathédrale est magnifique : on y voit la sépulture d'Anne, femme de Rodolphe d'Habsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche, et celle du savant Érasme. La maison de ville est aussi fort belle. Il y a à Bâle une bibliothèque publique considérable. Cette ville est illustre par le concile général qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare, et ensuite à Florence, plusieurs évêques, qui restèrent à Bâle, déposèrent le pape Eugène IV, et élurent Amédée VIII, duc de Savoie. Il prit le nom de Félix V; mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, et il est regardé comme antipape. On fait dans cette ville un grand commerce de quincailleries. L'évêque, qui y résidoit quand elle étoit catholique, a demeuré ensuite à *Porentrui*, à 9 ou 10 lieues de Bâle, vers l'occident. L'état qu'il s'étoit conservé se rapportoit à l'Allemagne, dont il étoit prince. Bâle est la patrie des Bernoulli, célèbres mathématiciens, et de plusieurs autres hommes illustres.

### 3. Le Canton de Schaffhouse.

Ce canton, situé vers le nord-est, au-delà du Rhin, est beau et abondant en grains, en très bons vins et en fruits. La population de ce canton, avec celui de Thurgovie, qui en a été séparé, étoit de 100,000 habitants.

SCHAFFHOUSE, sur le Rhin, capitale. Cette ville est médiocrement forte; mais elle est grande et belle. Elle a deux temples magnifiques; on y admire surtout celui qu'on appelle le grand temple. Son pont étoit le plus beau qui fût sur le Rhin; il est tombé le 3 mai 1754, mais on l'a rebâti. La maison de ville et l'arsenal sont considérables. Schaffhouse a deux bibliothèques publiques, et une horloge très curieuse dans la tour de *Frong-Wag*.

A une demi-lieue au-dessous de Schaffhouse, le Rhin se précipite à travers des rochers, et fait une

cascade affreusement lieues : on

C'étoit le réduit à peu paravant. Il les deux che qu'on appelle de Vaud, r habitants.

BERNE, su riche, où l' belle de la S et un arsena une superbe murailles, d une des plus de plusieurs promenade.

où l'on instr vent de cord thèque, qui toutes sortes où l'on a ra

la nature et *Ber*, qui sign son fondateur commençoit qu'elle a un

ERLACH ou au nord-oues tenoit aux pr qui étoient a été conquise les seigneurie avec le canton

Tom.

cascade affreuse dont on entend le bruit à plusieurs lieues : on est obligé d'y décharger les bateaux.

#### 4. Le Canton de Berne.

C'étoit le plus grand des cantons suisses ; il est réduit à peu près à la moitié de ce qu'il étoit auparavant. Il est gouverné par un grand conseil, dont les deux chefs se nomment *Avoyers*, et par un sénat qu'on appelle le petit conseil. Ce canton, avec celui de Vaud, nouvellement établi, renfermoit 184,000 habitans.

**BERNE**, sur l'Aar, *capitale*. C'est une grande ville, riche, où l'on compte 13,000 habitans, et la plus belle de la Suisse : on y voit un temple magnifique et un arsenal bien fourni. A côté de ce temple est une superbe terrasse revêtue de trois côtés d'épaisses murailles, de plus de 100 pieds de hauteur. C'est une des plus belles places de Berne : elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade. Près de ce même temple est le collège où l'on instruit la jeunesse : c'étoit autrefois un couvent de cordeliers. Il est enrichi d'une belle bibliothèque, qui a de beaux et anciens manuscrits sur toutes sortes de matières, et d'un cabinet de raretés, où l'on a ramassé un grand nombre de curiosités de la nature et de l'art. Berne tire son nom du mot *Ber*, qui signifie un ours en langue du pays, parceque son fondateur y tua un de ces animaux, lorsqu'on commençoit à la bâtir ; et c'est sans doute pour cela qu'elle a un ours pour armes, et qu'on a soin d'entretenir plusieurs de ces animaux dans les fossés de la ville. C'est la patrie du baron de Haller, également célèbre dans la poésie et dans la médecine.

**ERLACH** ou **CERLIER**, sur le lac de Biel ou Bienne, au nord-ouest de Berne. Cette petite ville, qui appartenoit aux princes d'Orange de la maison de Châlons, qui étoient aussi princes de Neuchâtel en Suisse, a été conquise sur eux par les Bernois en 1476, avec les seigneuries d'*Orbe* et d'*Echalans*, qu'ils partagent avec le canton de Fribourg.

5. *Le Canton d'Argovie, détaché de celui de Berne.*

On a réuni à ce nouveau canton tout le *Tricktal* et les villes forestières de l'Autriche antérieure, que l'empereur avoit cédées à la France en 1801, et que celle-ci a cédées à son tour à la Suisse. Sa population est de 100,000 habitants.

ARAU, chef-lieu du canton, sur l'*Aar*, au nord-est de Berne, dont elle dépendoit avec certaines réserves. Ce fut à Arau que se fit, en 1712, le traité de paix qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les cantons protestants et les catholiques.

HABSBURG, au nord-est du canton de Berne, et près de l'*Aar*. C'e n'est qu'un château qui appartenoit aux anciens comtes de Habsbourg, de qui est sortie l'illustre maison d'Autriche.

6. *Le Canton de Vaud.*

C'est un nouveau canton, qui dépendoit précédemment de Berne.

LAUSANNE, chef-lieu, au sud-est de Berne, dans le pays de *Vaud*, et assez près du lac de Genève. C'est une belle ville, qui est assez grande, et dont la principale église est magnifique. Outre la cathédrale, il y avoit à Lausanne 8 églises, savoir : celles des dominicains et des cordeliers, une collégiale et cinq paroisses. Les calvinistes ont détruit la plupart de ces églises, et ont conservé celle des cordeliers qui est vaste et belle. L'évêque de Lausanne, comme on l'a déjà dit, s'est retiré à Fribourg. On établit alors une *université* à Lausanne. Le terroir de cette ville produit d'excellents vins. C'est la patrie de Jean-Pierre de Crouzas, célèbre philosophe et mathématicien, auteur d'une *Logique* très estimée.

Il y a encore quatre nouveaux cantons, formés des pays qu'on appeloit auparavant *Sujets* et *Alliés des Suisses*.

*Des ci-devant Sujets des Suisses.*

On entendoit par sujets des Suisses, divers petits pays possédés en commun par plusieurs cantons, et

qui la plu  
On peut le  
ou du côté  
ou du côté

I. *Des*

Il y en a  
les *Offices*  
ancien *comté*  
et la ville

Le *com*  
tenoit ci-d  
vernoient  
ans en pla  
il dépend  
ce pays es  
l'Argovie.

BADE, c  
riche, ma  
d'où elle  
choisir ses  
quoiqu'elle

Les *Off*  
ils dépend  
mais en 17  
trionale ét  
ridionale a  
est du can

La Thur  
peloit *sufe*

FRAWEN  
min de W  
grande vil  
l'on préten  
tantin, y

Le *Rhe*  
penzel, dé

qui la plupart sont renfermés dans la Suisse propre. On peut les diviser en trois parties, selon qu'ils sont ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou du côté de l'Italie.

I. *Des ci-devant Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne.*

Il y en avoit sept, savoir : l'ancien comté de *Bade*, les *Offices libres*, la *Thurgovie*, le *Rheintal*, l'ancien comté de *Sargans*, le *Gaster* ou pays d'*Utnach*, et la ville de *Rapperschewil*.

Le comté de *Bade*, à l'occident de Zurich, appartenoit ci-devant aux huit anciens cantons, qui le gouvernoient alternativement par un bailli qui étoit deux ans en place; mais depuis le traité d'Arau, en 1712, il dépendoit de Zurich et de Berne, entre lesquels ce pays est situé. Ce comté dépend actuellement de l'Argovie.

*BADE*, capitale, sur le *Limat*. C'est une jolie ville, riche, marchande et célèbre par ses eaux chaudes, d'où elle tire son nom. Elle avoit l'avantage de choisir ses magistrats et de se gouverner par ses lois, quoiqu'elle ne jouit pas du droit de souveraineté.

Les *Offices libres* sont voisins de *Bade*, au midi: ils dépendoient ci-devant des sept anciens cantons; mais en 1712 ils ont été partagés. La partie septentrionale étoit à Zurich, Berne et Glaris, et la méridionale aux cantons voisins. Aujourd'hui ce pays est du canton de l'Argovie.

*Le Canton de Thurgovie.*

La *Thurgovie*, qui étoit un de ces pays qu'on appeloit *sujets des Suisses*, forme à présent un canton.

*FRAWENFELD*, chef-lieu, près de *Thur*, sur le chemin de Winterthur à Constance. C'est une assez grande ville avec un fort château: elle est ancienne; l'on prétend que l'impératrice Héléne, mère de Constantin, y a souvent fait sa résidence.

Le *Rheintal* le long du Rhin, au nord-est d'*Appenzel*, dépendoit des huit anciens cantons et d'*Ap-*

penzel : ce n'est que depuis 1712 que les Bernois ont eu part à la souveraineté de ce pays. Les droits seigneuriaux se partageoient par moitié entre les cantons et l'abbé de Saint-Gall, qui avoit droit de basse-justice dans la plus grande partie. Ce pays est à présent réuni au canton de Saint-Gall.

REINECK, capitale, près de l'entrée du Rhin dans le lac de Constance. C'est une petite ville fort ancienne, où résidoit le bailli du Rheintal.

Le comté de Sargans, au nord-est de Glaris, appartenoit aux sept anciens cantons ; il est à présent réuni au canton de Saint-Gall. Il fut arrêté, par le traité d'Arau, que la religion protestante pourroit y être professée comme la catholique.

SARGANS, capitale, et ci-devant résidence du bailli.

Le Gaster est une petite contrée entre Sargans et Zurich : elle appartenoit aux cantons de Schwitz et de Glaris, à présent dans le canton de Saint-Gall.

UTZNACH en est la ville principale : c'étoit autrefois un comté.

RAPPERSCHWEIL, près du pays précédent. Cette ville est jolie et bâtie sur le lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des cantons d'Uri, de Schwitz, d'Underwald et de Glaris ; mais en 1712 elle fut obligée de reconnoître ceux de Zurich et de Berne pour ses souverains. Ses habitants professent la religion catholique.

## II. Du côté de la France.

Il y avoit quatre bailliages qui appartenoint à Berne et à Fribourg.

1. MORAT, à présent du canton de Fribourg, et près d'un petit lac qui porte le nom de Morat. C'est une petite ville, célèbre par la seconde bataille que les Suisses y gagnèrent en 1447, sur Charles le Hardi, duc de Bourgogne.

2. GRANSON, aujourd'hui du canton de Vaud, au sud-ouest de Neuchâtel, et sur le lac de ce nom ; c'est une petite ville près de laquelle le duc de Bour-

gogne fut grandes r

3. ORN pour join dans le ca cienne : e quatre Pa César.

4. SCHV dans ce c qui sept p

Les Sui trois baill toire d'Ita

1. Les ou Sawis de Mendri donnés au Maximilie états. Ces ciens canto pas encore ritoires son

On a ré vantine. L LUGANO nom.

LOCARNO une ville c entre une partie sept un si gran qu'il s'y ti

Les trois Val-Brenn tons d'Uri,

gogne fut défait une première fois, et où il perdit de grandes richesses.

3. ORBE, au midi et près du canal qu'on a fait pour joindre les lacs de Neuchâtel et de Genève, dans le canton de Vaud. Orbe est une ville fort ancienne : elle tire son nom des *Urbigeni*, l'un des quatre *Pagi* ou cantons *helvétiques* du temps de Jules-César.

4. SCHWARZENBOURG, à l'orient de Fribourg, et dans ce canton. C'est un lieu peu considérable, de qui sept paroisses dépendent.

### III. Du côté de l'Italie.

Les Suisses possédoient quatre gouvernements et trois bailliages au sud-est d'Uri, sur l'ancien territoire d'Italie, lesquels forment à présent un canton.

1. Les gouvernements étoient ceux de *Lugano*, ou *Sawis* en allemand, de *Locarno*, ou *Luggaris*, de *Mendris* et de *Valmugia* ou *Valmadia*. Ils furent donnés aux Suisses en 1512, par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ses états. Ces gouvernements dépendoient des douze anciens cantons, à l'exclusion d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Leurs territoires sont très fertiles en vins et en grains.

#### *Le Canton du Tessin.*

On a réuni à ce nouveau canton la vallée de Lavantaine. La population est de 174,000 habitants.

LUGANO, grande ville près d'un lac qui porte son nom.

LOCARNO, au nord-ouest de la précédente. C'est une ville considérable, qui est située dans une plaine entre une haute montagne et le lac Majeur, dont la partie septentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un si grand nombre de marchands en cette ville, qu'il s'y tient une foire toutes les semaines.

Les trois bailliages étoient ceux de *Bellinzona*, de *Val-Brenna* et de *Riviera*. Ils dépendoient des cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui les ache-

tèrent du duc de Milan, il y a plus de 200 ans : ces cantons les gouvernoient alternativement.

BELLINZONE, chef-lieu du canton, est la ville la plus considérable; elle est située au bord du *Tésin*, dans une plaine qui est au pied des Alpes, entre trois coteaux qui ont chacun un vieux château fort.

## ARTICLE II.

### *Des Alliés des Suisses.*

Les alliés des Suisses étoient associés à la confédération helvétique, et sous sa protection. On en comptoit dix. C'étoit, à l'orient, la *ville et l'abbaye de Saint-Gall*, qui formoient deux états distingués, et les *Grisons*; au midi, les républiques du *Valais* et de *Genève* (voyez Empire Français, départements du Simplon et du Léman); à l'occident, la principauté de *Neuchâtel* (actuellement au prince de Neuchâtel et de Wagram), la ville de *Bienne* ou *Biel* (à la France, département du Haut-Rhin), et l'*Evêché de Bâle* (voyez grand duché de Bade), la ville de *Mulhausen* en Alsace (à la France, département du Haut-Rhin), et l'*Evêché de Constance*. (voyez grand duché de Bade) au nord-est de la Suisse. Nous ne parlerons point ici des évêchés de Bâle et de Constance, parcequ'ils appartiennent à l'Allemagne; le premier étant du cercle du Haut-Rhin, et le second de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les alliés des Suisses, *Rotweil*, ville de Souabe; mais elle a renoncé à cette alliance en 1632.

### *Le Canton de Saint-Gall.*

On avoit voulu d'abord réunir Appenzel et Saint-Gall; mais ils forment, depuis la nouvelle constitution, deux cantons séparés.

La ville et l'abbaye de Saint-Gall ne sont séparées l'une de l'autre que par une muraille : cependant elles n'avoient rien de commun. La ville ne dépendoit point de l'abbé; elle étoit libre, et alliée aux can-

tons suisses  
la religion

SAINT-G  
chande, à  
elle a une  
la patrie d  
XVI<sup>e</sup> sièc  
bibliothèq  
placée dan

L'abbay  
tilhomme  
venu en F  
pour y viv  
avoit depu  
il portoit  
prenoit po  
générales  
en 1451,  
Schwiz et  
ties; savo  
*Tokkenbo*  
en 1468,  
dition que  
fait allian  
veroit le  
magistrats.

de les ass  
ce qui occa  
de Berne  
catholique  
fut enfin  
premier ét  
Gall sont  
thèque fort  
et de Zuri  
avoit de pl

L'abbé a u  
WYL,  
C'est une v  
bâtie que d

tons suisses dès l'an 1402. Ses habitants professent la religion calviniste.

**SAINT-GALL**, grande ville bien bâtie, fort marchande, à trois lieues environ du lac de Constance : elle a une belle manufacture de toiles fines. C'est la patrie de Joachim Vadianus, célèbre écrivain du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a laissé à ses concitoyens une belle bibliothèque, qu'on a rendue publique et qui est placée dans l'ancien couvent de Sainte-Catherine.

L'abbaye de Saint-Gall doit son origine à un gentilhomme écossais qui portoit ce nom, et qui, étant venu en France au VII<sup>e</sup> siècle, se retira dans ce lieu pour y vivre dans la solitude. L'abbé de Saint-Gall avoit depuis long-temps un état assez considérable : il portoit le titre de prince de l'Empire; mais il ne prenoit point séance dans les diètes ou assemblées générales des princes d'Allemagne. Il fit alliance, en 1451, avec les cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris. Son état se divisoit en deux parties; savoir : ses anciennes terres au nord, et le *Tokkenbourg* au midi. Il acheta ce dernier pays, en 1468, d'un comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois, qui avoient déjà fait alliance avec plusieurs cantons suisses, conserveroient leurs privilèges, et le droit de choisir leurs magistrats. Mais l'abbé entreprit, en différents temps, de les assujétir tout-à-fait; et ce fut en particulier ce qui occasionna la guerre de 1712, entre les cantons de Berne et de Zurich, et une partie des cantons catholiques alliés de l'abbé de Saint-Gall. Celui-ci fut enfin contraint de laisser les choses dans leur premier état. Les bâtimens de l'abbaye de Saint-Gall sont très considérables, et il y a une bibliothèque fort riche en manuscrits. Les cantons de Berne et de Zurich s'emparèrent, en 1712, de ce qu'il y avoit de plus rare; mais ils ont tout rendu en 1718. L'abbé a un palais superbe.

**WYL**, à l'occident de Saint-Gall, sur le *Thur*. C'est une ville assez jolie, quoiqu'elle ne soit presque bâtie que de bois : elle est regardée comme la capitale

des anciennes terres de l'abbé de Saint-Gall, qui y réside ordinairement, parcequ'il y est moins gêné que dans son abbaye.

LICHTENSTEG, capitale du Tokkenbourg, au midi de la précédente, et sur le Thur : c'est où s'assembloit le grand conseil de ce pays, qui est composé de soixante membres.

#### Le Canton des Grisons.

La formation de ce nouveau canton date de la dernière constitution. On y compte 150,000 habitants.

On croit communément que le nom de Grisons leur vient de ce que les auteurs de leur confédération portoient de longues barbes grises, avec des habits de gros drap gris; mais les savants ne se payent pas de pareilles raisons, et ils observent que ce pays se nommoit anciennement *Rhœtia*, qui étant ensuite prononcée avec une aspiration ou un *g*, ne signifie autre chose qu'un pays haut, comme cela est sensible par les sources du Rhin, etc.

Les Grisons se liguèrent entre eux en 1470, et s'allièrent aux Suisses en 1491. Leur pays est au sud-est de la Suisse, et il a environ 35 lieues de long : il est bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Grisons étoient partagés en trois cantons qu'on nommoit *Liges* : c'étoient, 1°. la Ligue Haute ou Grise; 2°. la Ligue de la Cadée ou de la Maison de Dieu; et 3°. la Ligue des dix Droitures ou Communautés. Leur gouvernement étoit démocratique; et quoique ces liges comprissent chacune plusieurs communautés qui se gouvernoient par leurs lois, elles ne composoient qu'une république dont la souveraineté appartenoit au conseil des trois liges. Il y en avoit un général de toute la nation, qui s'assembloit fort rarement : l'autre conseil étoit composé des députés de chaque communauté. Il s'assembloit régulièrement tous les ans à la fin d'août, et il se tenoit alternativement dans la capitale de chacune des trois liges. Le chef de la ligue où il se tenoit, y présidoit toujours. On n'y traitoit que des affaires générales,

comme de  
quoiqu'une  
(la premièr  
celle de la  
en y comp  
que les Gri  
hommes. Q  
la plus gra

COIRAE, c  
cipale ville  
ligue : elle  
est calvinist  
nombre de  
l'église cath  
des Suisses  
qui a son g  
conseil, co  
quelles on

ILANTZ,  
fleuve. C'es  
la principa  
fertile en b  
ville suivan

MEYENF  
la principal  
lèbre par le  
1499. Dep  
tenté de ré

Ces peupl  
ce sont l'an  
de *Chiavenn  
teline*. Leur  
ligues. Ils  
de Côme da  
Bresce. Ces  
excellent v  
et l'on y c  
jourd'hui p

comme de la paix, de la guerre et des alliances; et quoiqu'une ligue eût plus de députés qu'une autre (la première, c'est-à-dire la Ligue Grise en ayant 27, celle de la Cadée 22, et celle des dix Droitures 14), on y comptoit les voix sans distinction. On prétend que les Grisons peuvent mettre sur pied 35 à 40,000 hommes. Quant à la religion, ils sont calvinistes pour la plus grande partie.

COIRE, chef-lieu, *évêché*, sur le Rhin, est la principale ville des Grisons; elle étoit dans la seconde ligue: elle est partagée en deux villes; la plus grande est calviniste. L'évêque, avec son clergé et un certain nombre de catholiques, habite dans la petite, où est l'église cathédrale: il étoit prince de l'Empire, et allié des Suisses. La ville de Coire fait un corps à part, qui a son gouvernement et ses lois. Elle a un grand-conseil, composé de 70 personnes, du nombre desquelles on en tire 15 qui forment le sénat.

ILANTZ, sur le Bas-Rhin, ou la source basse de ce fleuve. C'est une ville d'une moyenne étendue, et la principale de la première ligue. Son terroir est fertile en blé et en vin, aussi bien que celui de la ville suivante.

MEYENFELD, sur le Rhin, au nord de Coire. C'étoit la principale ville de la troisième ligue. Elle est célèbre par la défaite de l'empereur Maximilien I, en 1499. Depuis ce temps, les Autrichiens n'ont plus tenté de réduire les Grisons.

Ces peuples avoient, comme les Suisses, des sujets: ce sont l'ancien comté de *Bormio* au sud-est, celui de *Chiavenna* au sud-ouest, et entre les deux la *Valtelline*. Leurs habitants sont, pour la plupart, catholiques. Ils dépendent, en grande partie, des diocèses de Côme dans le duché de Milan, de Bergame et de Bresce. Ces trois pays sont très fertiles, surtout en excellent vin; aussi sont-ils extrêmement peuplés, et l'on y compte jusqu'à 200 paroisses. Ils font aujourd'hui partie du royaume d'Italie.

*De la Principauté de Neuchâtel.*

Les anciens comtés de Neuchâtel et de Vallangin forment une petite principauté qui est à l'occident de la Suisse, et qui a 12 lieues de long sur 6 de large. Elle est bien peuplée, et il y a de grands vignobles qui produisent d'excellents vins. On trouve dans le lac de Neuchâtel ou d'Yverdon, qu'elle a à l'orient, de grandes truites et d'autres bons poissons. Les comtés de Neuchâtel et de Vallangin ont eu d'abord chacun leur maître. Ils furent possédés au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle par les ducs de Longueville. La mort de la duchesse de Nemours, dernière princesse de cette maison, fit naître un grand procès en 1707. Treize compétiteurs se présentèrent, et prétendirent tous avoir droit d'hériter de cette principauté. Le prince de Conti, soutenu par la France, étoit un des principaux; mais les états du pays se déclarèrent en faveur du roi de Prusse: et la possession en fut assurée à ce prince par la paix d'Utrecht. En 1806, le roi de Prusse l'a cédée à la France; et l'Empereur Napoléon l'a donnée au général Berthier, pour la posséder en toute souveraineté, sous le titre de prince de Neuchâtel. Les habitants sont protestants, à l'exception de la châtellerie de *Landéron*. Ils avoient fait, en 1519, une alliance étroite avec les cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure et de Lucerne.

NEUCHÂTEL, capitale, sur le lac du même nom, belle ville, fort peuplée, et assez marchande.

VALLANGIN, petit bourg au nord de Neuchâtel.

---

## SECTION VII.

### *De l'Allemagne, et de la Confédération du Rhin.*

AVANT la cession de la rive gauche du Rhin à la France, l'Allemagne s'étendoit depuis le quatrième degré de longitude, environ, jusqu'au vingt-troisième,

langin  
 ent de  
 large.  
 nobles  
 dans le  
 orient,  
 s. Les  
 l'abord  
 mmen-  
 ueville.  
 e prin-  
 cès en  
 préten-  
 ipauté.  
 étoit un  
 arèrent  
 en fut  
 a 1806,  
 mpeur  
 pour la  
 e prince  
 à l'ex-  
 avoient  
 atons de  
 ne.  
 e nom,  
 hâtel.

Rhin.  
 in à la  
 atrième  
 oisième,





# ALLEMAGNE

MER DU NORD

MER BALTIQUE

55  
54  
53  
52  
51  
50  
49  
48  
47  
46

22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32

23 24 25 26 27 28 29 30 31

DANEMARK

Holstein

Mecklenbourg

Sachsen

Sachsen

WESTPHALIE

DARMSTADT

BAVIERE

Tirol

SHUISSES

Amsterdam

Rotterdam

Anvers

Mastricht

Lovain

Namur

Bouillon

Sedan

Verdun

Metz

Nancy

Lunéville

Strasbourg

Colmar

Basle

Basle

Frankfurt

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Magdebourg

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Frankfurt

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Magdebourg

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Frankfurt

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Magdebourg

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Frankfurt

Leipzig

Dresden

Chemnitz

Magdebourg

Halle

Mersebourg

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

Stettin

Brandebourg

Potsdam

Berlin

29 30 31 32 33 34 35 36 37

MER BALTIQUE



29 30 31 32 33 34 35 36

et depuis  
cinquième  
au nord  
par la  
et la Su  
la Fran

L'air  
que cha  
est très  
endroits  
*Necker*,  
beaucoup  
soit cha

L'All  
mots ter  
de coura  
qu'elle a  
qui hab  
sud-oue  
*Souabe*.  
mains. L  
*chland*,  
ont rend

Les F  
l'orient  
siècle, d  
France d  
les deux  
l'Allema  
la subju  
guerre d  
et sous s  
tion de  
le parta  
fils Loth  
eut l'All  
sa maiso  
l'an 911  
sa mort  
rendu él

et depuis le quarante-cinquième jusqu'au cinquante-cinquième de latitude septentrionale. Elle est bornée au nord, par l'Océan et la mer Baltique; à l'orient, par la Pologne et la Hongrie; au midi par l'Italie et la Suisse, et à l'occident, elle étoit bornée par la France et les Pays-Bas.

L'air y est sain et tempéré, plus froid néanmoins que chaud, surtout le long de la mer. Le terroir y est très propre au blé et aux pâturages. En quelques endroits, particulièrement le long du *Rhin* et du *Necker*, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines et de bains d'eaux minérales, soit chaudes, soit tempérées.

L'Allemagne s'appeloit autrefois *Germanie*, des mots teutons *Ger* et *Man*, qui signifient homme de courage et de force, homme de guerre. Le nom qu'elle a actuellement vient des anciens *Allemands*, qui habitoient dans le IV<sup>e</sup> siècle cette partie au sud-ouest de l'Allemagne, que l'on a depuis appelée la *Souabe*. Peu-à-peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appeloient leur pays *Teuschland*, c'est-à-dire le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célèbre 100 ans avant J. C.

Les *Francs*, qui habitoient le long du *Rhin*, à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le V<sup>e</sup> siècle, des Pays-Bas et des Gaules, qu'ils nommèrent France de leur nom, se rendirent aussi maîtres, dans les deux siècles suivants, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguier, ayant dompté les Saxons, après une guerre de 33 ans. L'Allemagne, qui, sous ce prince et sous son fils Louis-le-Débonnaire, étoit une portion de l'Empire français, en fut détachée par le partage que Louis fit de ses états entre ses trois fils Lothaire, Louis et Charles. Louis II du nom eut l'Allemagne à titre de royaume; elle resta dans sa maison 70 ans; savoir, depuis l'an 840 jusqu'à l'an 911, que Louis III mourut sans enfants. Après sa mort, le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif; et Conrad est le premier prince alle-

mand qui ait été élu. La maison d'Autriche a possédé l'Empire pendant plusieurs siècles, et jusqu'à Charles VI, mort en 1740. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, l'a eu ensuite; après quoi François-Etienne de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, a été fait empereur en 1745, et leurs descendants leur ont succédé.

Les Allemands sont robustes, bien faits, assez inventifs, adroits, sincères; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chère et le vin. La noblesse d'Allemagne est la plus pure; elle ne se mégalie point: l'intérêt peut y avoir part. La plupart des abbayes, et beaucoup d'autres bénéfices exigeoient chez eux les preuves de noblesse. En effet les plus gros bénéfices, comme les archevêchés, évêchés et abbayes, étoient électifs; les plus grands seigneurs les briguoiient et en possédoient plusieurs à-la-fois. Les derniers événements, comme nous le dirons plus bas, ont changé les choses à cet égard, sous bien des rapports.

L'Allemagne étoit un état composé d'un grand nombre de souverainetés ecclésiastiques et séculières, ainsi que de plusieurs villes qui se gouvernoient en forme de république. Les souverainetés ecclésiastiques n'existent plus, non plus que les villes libres et impériales. Cette singularité dans la constitution du gouvernement de l'Allemagne étoit un effet naturel de la décadence de la maison de Charlemagne, premier empereur de l'empire d'occident renouvelé. Ce prince réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, plus de la moitié de l'Italie, et une partie de l'Espagne. Ses enfants déchurent bientôt de cet état de grandeur, et donnèrent lieu à plusieurs seigneurs de se rendre très puissants, et ensuite indépendants et souverains, comme ils l'ont été depuis en Allemagne.

Ce pays avoit une autre sorte de souverains, savoir, les *Landgraves*, dont le nom et l'origine méritent d'être ici expliqués. La dignité de *landgrave* étoit, dans sa première institution, une commission

que des  
être juge  
sembler  
afin d'y é  
peloit *Jug*  
cause de  
leur étend  
des comm  
héréditair  
chés à ce  
étoient un  
médiateme  
de la pro  
gneur: ai  
voir de l'  
des fiefs  
aussi hom  
aux seigne  
Il faut

*graves* et  
étoient des  
frontière o  
que sur une  
devenues h  
verainetés.

Le chef  
le titre d'e  
fort sur le  
dinand I,  
ville. Autr  
éleisoient;  
Charles IV  
peloit *Elec*  
Leur nomb  
huit, trois  
électeurs ét  
Cologne et  
de Bavière  
marquis de  
avoit été ob

que des empereurs donnoient à des seigneurs pour être juges d'une province et la gouverner, pour assembler les états et prendre les mesures nécessaires afin d'y établir et d'y maintenir la paix. On les appeloit *Juges Provinciaux* ou *Comtes de Province*, à cause de la juridiction qu'ils y exerçoient dans toute leur étendue. Les landgraviats, qui n'étoient alors que des commissions, devinrent dans la suite des fiefs héréditaires. Outre les droits et les privilèges attachés à cette dignité, il y avoit des fiefs qui leur étoient unis. De ces fiefs, les uns dépendoient immédiatement des empereurs, et les autres des évêques de la province, ou de quelqu'autre puissant seigneur : ainsi les landgraves étoient obligés de recevoir de l'empereur l'investiture de leur charge, et des fiefs qui relevoient de l'empire ; ils faisoient aussi hommage des autres fiefs qu'ils possédoient, aux seigneurs suzerains.

Il faut dire à-peu-près la même chose des *Margraves* et des *Burgraves*. Les *margraves* ou *marquis* étoient des officiers établis pour commander sur une frontière ou marche. Les *burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou une ville. Ces dignités étoient devenues héréditaires, et avoient été changées en souverainetés.

Le chef de l'Allemagne étoit un prince qui avoit le titre d'empereur. Son élection se faisoit à Francfort sur le Mein, et son couronnement, depuis Ferdinand I, s'étoit fait ordinairement dans la même ville. Autrefois tous les princes prélats d'Allemagne l'élosoient ; mais depuis la bulle d'or donnée par Charles IV, en 1356, les seuls princes qu'on appelloit *Electeurs* avoient le droit d'élire l'empereur. Leur nombre étoit fixé à sept : depuis il y en a eu huit, trois ecclésiastiques et cinq séculiers. Ces huit électeurs étoient l'archevêque de Mayence, celui de Cologne et celui de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Bavière, comte palatin, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg et le duc d'Hanovre. On avoit été obligé, par la paix de Munster, en 1648,

de créer le huitième électorat en faveur du fils du comte palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ses états, et dont l'électorat avoit été donné à son parent le duc de Bavière; mais les deux ont été réunis en 1778. Un neuvième électeur, qui étoit celui d'Hanovre, avoit été créé en 1692, par l'empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, de la Maison de Brunswick, dont les descendants sont rois d'Angleterre. Deux électorats ecclésiastiques ont été supprimés quand on a réglé les indemnités; et l'on en avoit créé quatre séculiers; savoir, Saltzbourg, Bada, Wittemberg et Hesse.

Le premier des électeurs ecclésiastiques étoit archi-chancelier pour l'Allemagne, et directeur des archives de l'Empire.

Le second étoit archi-chancelier pour l'Italie.

Le troisième étoit archi-chancelier pour les Gaules. Ces titres étoient des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les empereurs.

Le roi de Bohême étoit grand-échanton de l'Empire.

Le duc de Bavière étoit grand-maître; il portoit la pomme d'or dans la cérémonie du couronnement de l'empereur.

L'électeur de Saxe étoit grand-maréchal: il portoit l'épée.

Celui de Brandebourg avoit le titre de grand-chambellan: il portoit le sceptre.

Le Palatin étoit grand-trésorier, et portoit la couronne d'or. Le nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque office ou charge dans le palais d'un prince, étoit resté à l'électeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des palatins de Champagne et de Béarn.

Lorsque l'Empire étoit vacant, et qu'il n'y avoit point de roi des Romains, l'électeur de Saxe et le comte Palatin étoient vicaires de l'Empire. Le duc de Bavière avoit disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin avoit été rétabli électeur; mais ils s'étoient accordés à l'exercer alternativement.

L'empereur avoit fort peu de revenus, et n'avoit

même au  
reur. C'e  
ssoient  
voir sou  
*Toujours*  
Les affai  
concerno  
impositio  
dans les  
mais il f  
tement,  
de loi. I  
blées, et  
sider à sa  
donner l'  
étoient d  
cas par

Les diè  
de trois c  
électeurs  
des villes  
Les éle  
une auto  
néanmoins  
de leurs j  
il y avoit  
*périale de*  
du Haut-  
s'assembl  
tribunaux  
l'on appe  
que de l'

Il y a t  
La cath  
minante c  
électeurs  
et dans le  
La luth  
et de la B

même aucune ville qui lui appartint comme empereur. C'est par cette raison que les Allemands choissoient toujours un prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prenoit les titres de *Toujours-Auguste*, de *César*, de *Sacrée-Majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernoient la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne pouvoient se traiter que dans les assemblées générales, qu'on appelloit *Diètes*; mais il falloit que l'empereur y donnât son consentement, afin que leurs délibérations eussent force de loi. Il avoit seul droit de convoquer ces assemblées, et il envoyoit des commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consistoit à donner l'investiture des fiefs, et à disposer de ceux qui étoient dévolus à l'Empire; ce qui arrivoit en deux cas, par confiscation, et par faute d'héritiers.

Les diètes ou assemblées générales étoient composées de trois corps ou colléges; le premier étoit celui des électeurs, le second celui des princes, le troisième des villes libres, qu'on appelloit *impériales*.

Les électeurs et les autres princes souverains avoient une autorité absolue dans leurs états; il y avoit néanmoins des cas dans lesquels on pouvoit appeler de leurs jugemens. Pour vider ces sortes d'appels, il y avoit des tribunaux: l'un étoit la chambre *impériale de Spire*, résidente à *Wetzlar*, dans le cercle du Haut-Rhin; l'autre étoit le *conseil aulique*, qui s'assembloit dans la ville où résidoit l'empereur. Ces tribunaux jugeoient des affaires de la noblesse, que l'on appelloit *immédiate*, parcequ'elle ne dépendoit que de l'empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne:

La catholique, qui est la plus étendue, est dominante dans les états d'Autriche, dans ceux des électeurs ecclésiastiques; dans le cercle de Bavière, et dans les états des princes ecclésiastiques.

La luthérienne domine dans les cercles de la Haute et de la Basse-Saxe, dans une bonne partie de ceux

de Westphalie, de Franconie, de Souabe, et dans la plupart des villes impériales.

La calviniste est professée dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel et de plusieurs autres princes.

Il y avoit en Allemagne 51 villes *impériales*, ainsi nommées, parcequ'elles ne dépendoient que de l'empereur. Selon le traité de Munster, elles avoient voix délibérative et décisive dans les assemblées, comme les autres collèges des électeurs et des princes; de sorte que chacune avoit sa voix en particulier dans le collège des villes, et toutes ensemble en avoient deux dans les diètes. Il n'en avoit été conservé que six; savoir, Ausbourg, Nuremberg, Francfort, Brême, Hambourg et Lubeck.

On nommoit *Villes Anseatiques*, des villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne, en Italie. Voici celles qui subsistoient jusqu'à ce dernier temps en Allemagne. Elles étoient au nombre de six: *Cologne*, dans le cercle de Westphalie; *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême*, *Rostock*, toutes quatre dans la Basse-Saxe; et *Dantzick* dans la Prusse occidentale, ci-devant Polonoise, sur les confins de l'Allemagne, au nord-est.

Les principales rivières de l'Allemagne sont: le *Danube*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

1. Le *Danube* prend sa source près de la Forêt-Noire, dans le cercle de Souabe, passe à Ulm, à Donawert, à Neubourg, à Ingolstat en Bavière, à Ratisbonne, à Straubin, à Passaw, à Lintz, à Vienne, traverse la Hongrie, et, après avoir arrosé le nord de la Turquie d'Europe, il va se jeter dans la mer Noire par plusieurs bouches. Il traverse aussi l'Allemagne, la Hongrie et la Turquie d'Europe, d'occident en orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons déjà décrit le cours.

3. Le *Weser*. On trouve sa source dans le cercle de Franconie, au nord. Il porte d'abord le nom de

*Verra*, et par la *Fulde*, jette dans

4. L'*Elbe* tentrionale suite à Dr et à Magde au-dessus assez loin

5. L'*Oder* près de la province p Glogaw, C partage en p après avoir mer Baltique

L'Allema provinces, dont les pri bloient pou division de de Nurembe sous l'emper Bavière, de Rhin et de ajouta quatre voir, deux

ceux d'*Autriche* Saxe, pour et celui du tiques et le recteurs, et avoient le po de leur cerc Le colonel c soin de l'ar les membres muns, chaq

(1) Le cercle Comté. Il n'exis

*Verra*, et passe à *Meinungen* ; vers *Munden*, il reçoit la *Fulde*, passe près de *Minden* et à *Brême*, et se jette dans l'Océan au nord-ouest.

4. L'*Elbe*. Il prend sa source à l'extrémité septentrionale de la Bohême, qu'il traverse, passe ensuite à *Dresde* dans la Haute-Saxe, à *Wittemberg* et à *Magdebourg*, se partage en plusieurs branches au-dessus de *Hambourg*, puis se jette dans l'Océan assez loin de cette ville.

5. L'*Oder*. Il prend sa source dans la Silésie, près de la ville d'*Oder*, au sud-ouest, traverse cette province presque tout entière, passe à *Breslaw*, *Glogaw*, *Crossen*, *Francfort sur l'Oder* ; puis il se partage en plusieurs branches au-dessus de *Stettin*, et, après avoir traversé la Poméranie, se jette dans la mer Baltique par plusieurs embouchures.

L'Allemagne étoit divisée en neuf cercles ou grandes provinces, qui comprenoient chacune plusieurs états, dont les princes, prélats, comtes et députés s'assembloient pour leurs affaires communes. La première division de l'Empire en cercles se fit dans les diètes de *Nuremberg*, en 1437, et d'*Ausbourg*, en 1439, sous l'empereur *Albert II*. Ces cercles furent ceux de *Bavière*, de *Franconie*, de *Souabe*, de *Saxe*, du *Rhin* et de *Westphalie*. *Maximilien I*, en 1512, ajouta quatre autres cercles à ces six déjà établis ; savoir, deux pour la maison d'*Autriche*, qui furent ceux d'*Autriche* et de *Bourgogne* (1), celui de *Haute-Saxe*, pour les électeurs de *Saxe* et *Brandebourg*, et celui du *Bas-Rhin*, pour les électeurs ecclésiastiques et le *Palatin*. Chaque cercle avoit deux directeurs, et un colonel. Les directeurs des cercles avoient le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, pour y régler les affaires publiques. Le colonel commandoit aux gens de guerre ; il avoit soin de l'artillerie et des munitions. Comme tous les membres devoient contribuer aux besoins communs, chaque cercle étoit obligé de fournir un cer-

(1) Le cercle de *Bourgogne* comprenoit les *Pays-Bas* et la *Franchie-Comté*. Il n'existoit plus depuis long temps.

tain nombre d'hommes armés, cavalerie et infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les registres des Etats de l'Empire.

Des neuf cercles, il y en avoit quatre dans la Haute-Allemagne, au midi, savoir, d'orient en occident, ceux d'*Autriche*, de *Bavière*, de *Souabe*; et au nord des deux derniers, celui de *Franconie*. Dans la Basse-Allemagne, il y en avoit cinq; savoir, le long de l'Océan et de la mer Baltique, ceux de *Haute-Saxe* et *Basse-Saxe*, de *Westphalie*, et au sud de celui de *Westphalie*, autour du Rhin et du Mein, celui du *Bas-Rhin* ou *Electoral*, et celui du *Haut-Rhin*.

La population de l'Allemagne, en général, ne se montoit pas à plus de 25 millions d'habitants. Tous les états réunis pouvoient mettre, dit-on, sur pied une armée de 400,000 hommes.

Les mœurs, les usages et l'idiome varient, en Allemagne, suivant les différents états. Le Saxon est regardé comme le dialecte le plus pur et le plus classique de la langue allemande. Depuis une soixantaine d'années il est sorti de très bons ouvrages de littérature; et ce n'est plus le temps de faire la question impertinente du P. Bouhours: *Si un Allemand peut avoir de l'esprit?*

Le royaume de *Bohême* se joignoit ordinairement à l'Allemagne, dont il étoit un ancien fief. Nous en parlerons ailleurs, aussi bien que des états qui l'avoisinent à l'orient et au nord, et qui étoient autrefois sous sa dépendance.

Il y avoit en Allemagne une si grande confusion relativement à ce qu'on appelloit les *Enclaves*, c'est-à-dire les pays qui, quoique renfermés dans un cercle, appartenoient néanmoins à un autre: il y avoit tant d'autres variations et de coupures d'états, que l'on peut dire que cette contrée étoit le véritable chaos de la géographie. Aussi un écrivain allemand, en parlant de la constitution germanique, dit-il que *c'est la confusion même réalisée et soutenue par la Providence*.

Cette constitution, ébranlée par les dernières guerres, s'est enfin écroulée en 1806. L'Empereur des Fran-

çais a fait  
ne reconnoi  
Les princes  
lemagne, à  
plus une g  
leur indépe  
même diète  
avoient uni  
qu'ils s'étoi  
fédération a  
alors emper  
n'est plus c  
fédérés ont  
voient rapp  
en prendre  
en sorte q  
graves, etc  
juillet 1806  
ration du H  
des Français  
traité par  
membres de  
vière. le ro  
jourd'hui g  
Bade, le gr  
stadt, les  
Nassau-We  
tés particul  
les ducs de  
nungen, Sa  
et quelques  
dération. L  
fédérés doit  
un des artie  
Après avo  
d'Allemagne  
font partie  
Avant d'e  
cessaire de c  
ont eu lieu e

çais a fait déclarer à la diète de Ratisbonne, qu'il ne reconnoissoit plus l'existence de cette constitution. Les princes souverains du midi et de l'ouest de l'Allemagne, à qui la constitution de l'Empire n'offroit plus une garantie suffisante de leur tranquillité et de leur indépendance, ont également fait déclarer à la même diète, qu'ils se dégageoient des liens qui les avoient unis jusqu'alors à l'empire Germanique, et qu'ils s'étoient déterminés à former une nouvelle confédération appropriée aux circonstances. François II, alors empereur d'Allemagne, a renoncé à ce titre et n'est plus qu'empereur d'Autriche. Les princes confédérés ont renoncé à ceux de leurs titres qui pouvoient rappeler l'idée de l'ancienne constitution, pour en prendre de plus conformes au nouveau système; en sorte qu'il n'y a plus d'électeurs, ni de landgraves, etc. Un traité a été conclu à Paris, le 12 juillet 1806, sous le titre de Traité de la Confédération du Rhin, et sous la protection de l'Empereur des Français. Les princes souverains qui ont signé ce traité par l'entremise de leurs ministres, comme membres de ladite confédération, sont le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, le prince primat aujourd'hui grand duc de Francfort, le grand duc de Bade, le grand duc de Berg, le grand duc de Darmstadt, les ducs de Nassau-Usingen, et prince de Nassau-Weilbourg, etc. etc.; depuis et par des traités particuliers le roi de Westphalie, le roi de Saxe, les ducs de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildbourghausen, et Saxe-Cobourg, et quelques autres petits princes ont accédé à la Confédération. Le contingent que chacun des princes confédérés doit fournir en temps de guerre, a été fixé par un des articles dudit traité.

Après avoir dit quelques mots des anciens cercles d'Allemagne, nous parlerons de chacun des états qui font partie de la Confédération du Rhin.

Avant d'entrer dans le détail des cercles, il est nécessaire de dire ce que c'étoit que les indemnités qui ont eu lieu en Allemagne, en vertu du traité de Luné-

ville, et qui avoient opéré de si grands changements dans ce pays.

La cession de la rive gauche du Rhin à la France a privé plusieurs souverains des possessions qu'ils y avoient, et qui depuis plusieurs siècles les constituoient membres de l'Empire germanique. Il a fallu les indemniser; et c'est en très grande partie aux dépens des biens ecclésiastiques que les indemnités ont été faites. L'Allemagne étoit couverte, pour ainsi dire, d'évêchés, d'abbayes, de chapitres, tant d'hommes que de femmes; et les richesses attachées à la plupart de ces établissements étoient immenses. Plusieurs même en avoient la souveraineté. Tous ces établissements ont été sécularisés et donnés en toute propriété aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin. Quarante-cinq villes impériales ont éprouvé le même sort, et sont tombées en partage à divers autres souverains.

Il est important d'observer, à l'occasion de l'acte des indemnités, qui a eu la sanction de la diète de Ratisbonne en 1803, qu'à l'exception des Ordres Teutonique et de Malte, tous les biens et revenus des évêchés, des abbayes, couvents, chapitres et Ordres religieux, ont été sécularisés et donnés aux souverains respectifs des pays où ils sont enclavés. Ceux même, tant protestants que catholiques, tant indirects qu'immédiats, dont il n'a pas été fait emploi dans l'acte, sont, en vertu de l'article 35, mis à la disposition des princes territoriaux respectifs, « tant pour dépense de culte, frais d'instruction, et » autres établissements d'utilité publique, que pour » le soulagement de leurs finances, sous la réserve » formelle de la dotation des cathédrales qui seront » conservées, et des pensions du clergé supprimé ».

### § I. Du Cercle d'Autriche.

Ce cercle, qui est à l'orient et au midi de l'Allemagne, est borné au nord par la Bohême et la Moravie, à l'orient par la Hongrie, au midi par la

seigneurie  
et le pays

Ce cercle

On y avoit

d'Aichstat

partie de l'

chés du cer

celui d'Aut

Le cercle

du nord au

(l'Autriche)

Bavière),

(l'Autriche)

riennes) : le

au roi de B

y joindre c

est-à-dire

Souabe autr

\$

Ce cercle

Bohême,

riche, et à

refois partie

est sain,

ouve de bo

e vin. Il y a

d'argent, a

as riche, pa

Le cercle d

aux, deux

ques; ce son

voir : le duc

Palatinat c

teubourg, à l

é de Freysin

l'évêché de

n et l'autre

ys, voyez r

seigneurie de Venise, et à l'occident par la Bavière et le pays des Grisons.

Ce cercle avoit été agrandi à raison des indemnités. On y avoit joint l'archevêché de Saltzbourg, l'évêché d'Aichstat, la prévôté de Berchtolsgadén, et une partie de l'évêché de Passaw, qui avoient été détachés du cercle de Bavière pour être incorporés dans celui d'Autriche.

Le cercle d'Autriche renfermoit cinq pays : quatre du nord au sud, qui sont l'archiduché d'Autriche (à l'Autriche), l'électorat de Saltzbourg (au roi de Bavière), les duchés de Styrie, de Carinthie (à l'Autriche), et de Carniole (*voyez* provinces Illyriennes) : le cinquième est le comté de Tyrol (partie au roi de Bavière, partie au roi d'Italie). On peut y joindre ce qu'on appelle l'Autriche antérieure, c'est-à-dire les enclaves du cercle de Souabe, ou la *Souabe autrichienne*.

§ II. Du Cercle de Bavière.

Ce cercle est borné au nord par la Franconie et la Bohême, à l'orient et au midi par le cercle d'Autriche, et à l'occident par la Souabe. Il faisoit autrefois partie de la *Norique* et de la *Vindelicie*. L'air est sain, et le terroir très fertile en blé : il s'y trouve de bons pâturages ; mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol et d'argent, aussi bien que des salines. Ce pays n'est pas riche, parcequ'on y fait peu de commerce.

Le cercle de Bavière renfermoit cinq états principaux, deux séculiers et trois ci-devant ecclésiastiques ; ce sont : 1° les *états du duc de Bavière* ; savoir : le duché de Bavière au midi du Danube, et le Palatinat de Bavière au nord ; 2° le *duché de Neubourg*, à l'ouest du cercle de Bavière ; 3° l'*évêché de Freysingen*, au milieu du duché de Bavière ; 4° l'*évêché de Ratisbonne*, et 5° l'*évêché de Passaw*, au nord et l'autre le long du Danube (pour tous ces pays, *voyez* royaume de Bavière).

L'électeur de Bavière et celui de Saltzbourg étoient les directeurs de ce cercle.

La plus grande rivière qui l'arrose est l'*Inn*, qui prend sa source dans le pays des Grisons, traverse le comté de Tyrol, la Haute-Bavière, et se jette dans le Danube à Passaw.

### § III. Du cercle de Souabe.

La *Souabe*, habitée autrefois par les Suèves, est un des plus fertiles pays d'Allemagne : elle a aussi des fontaines salées et des bains fameux.

Cette province est bornée au nord par le cercle électoral du Rhin et la Franconie, à l'orient par la Bavière, au midi par la Suisse, et à l'occident par le Rhin, qui la sépare de l'Alsace ou de la France.

Ce cercle avoit trente-une *villes impériales*, et grand nombre d'états ecclésiastiques et séculiers. Les principaux sont au nombre de six : 1<sup>o</sup> le *duché de Wurtemberg*, au nord (au roi de Wurtemberg) ; 2<sup>o</sup> la *principauté et comté de Furstemberg* (au grand duc de Bade), à l'ouest et au sud du duché de Wurtemberg ; 3<sup>o</sup> le *marquisat de Bade* (au grand duc de Bade) ; 4<sup>o</sup> l'*évêché d'Ausbourg*, à l'orient (au roi de Bavière) ; 5<sup>o</sup> l'*abbaye de Kempten*, au sud-est (au royaume de Bavière) ; 6<sup>o</sup> l'*évêché de Constance*, au midi (au grand duc de Bade).

Les principales rivières de la Souabe sont :

Le *Danube*, qui prend sa source au sud-ouest, et traverse la Souabe en grande partie.

Le *Leck*, dont la source est dans les montagnes du Tyrol, au nord-ouest. Il sépare la Bavière de la Souabe, passe à Ausbourg, et se jette dans le Danube près de Donawert.

Le *Necker*, qui prend sa source assez près de celle du Danube, traverse la Souabe du midi au septentrion, passe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron, à Heidelberg, et se jette dans le Rhin à Manheim.

Le *Rhin*, qui côtoie la Souabe au midi et à l'occident.

Ce cercle est borné au nord par la Bavière et la Haute-Saxe, à l'orient par le Rhin.

C'étoit, dans les provinces des Westphalie et de la Gaule, dont il étoit la conquête. Les princes, qui se révoient l'un d'eux, le vainqueur d'Arnoul de Charlemagne.

La France est fertile en blé et produit beaucoup de bons vins.

Les princes

Le *Mein*, qui traverse d'ouest en est le Wurtemberg dans le Rhin.

La *Saale*, qui se décharge dans le Rhin.

Le *Rednitz*, l'évêché d'Ausbourg, au septentrion de Bamberg.

Les princes de quatre ; se trouvent dans le royaume de Bavière (au grand duc de Bavière) et au sud-est.

§ IV. *Da Cercle de Franconie.*

Ce cercle, situé au milieu de l'Allemagne, est borné au midi par la Souabe, à l'orient par la Bavière et la Bohême, au nord par le cercle de la Haute-Saxe, et à l'occident par celui du Haut-Rhin.

C'étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens *Francs*, qui s'étendoient dans la Westphalie et la Basse-Saxe. Ce pays fut ensuite appelé *France orientale*, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs, qui prirent le titre de ducs de Franconie, et qui se rendirent ensuite indépendants. Conrad, l'un d'eux, devint, en 911, le premier roi (ou empereur) d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui possédoit le royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée : elle est partout très fertile en blés, en fruits et en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Les principales rivières de Franconie sont :

Le *Mein*, qui y prend sa source, au nord-est, la traverse d'orient en occident, passe à Bamberg, à Wurtzbourg, à Wertheim, à Francfort, et se jette dans le Rhin à Mayence.

La *Saale*, qui parcourt la partie septentrionale, et se décharge dans le Mein.

Le *Rednitz*, qui prend sa source au sud-est dans l'évêché d'Aichstat, traverse la Franconie du midi au septentrion, et se jette dans le Mein au-dessous de Bamberg.

Les principaux états de ce cercle sont au nombre de quatre ; savoir : les évêchés, 1 de *Bamberg* (au royaume de Bavière), et 2 de *Wurtzbourg* au milieu (au grand duc de Wurtzbourg) ; 3, l'évêché d'*Aichstat* au sud-est (au roi de Bavière) ; 4, le marquisat

d'Anspach et de Culembach, au midi et au nord-est (au royaume de Bavière).

Il y avoit en Franconie cinq villes impériales et libres.

#### § V. Du Cercle de Haute-Saxe.

Ce cercle se divisoit en trois parties : 1<sup>o</sup> la Saxe (au roi de Saxe); 2<sup>o</sup> l'électorat de Brandebourg (au roi de Prusse); 3<sup>o</sup> le duché de Poméranie (partie au roi de Prusse, partie au roi de Suède).

Le cercle de Haute-Saxe n'avoit qu'un directeur, qui étoit le duc de Saxe. Il n'y avoit que deux villes impériales, qui étoient enclavées dans le landgraviat de Thuringe, *Mulhausen* et *Northausen* vers l'occident.

#### § VI. Du Cercle de Basse-Saxe.

Ce cercle comprenoit huit principales parties : 1<sup>o</sup> le duché de Brunswick; 2<sup>o</sup> l'évêché de Hildesheim; 3<sup>o</sup> la principauté de Halberstat; 4<sup>o</sup> le duché de Magdebourg; 5<sup>o</sup> les états de Brunswick-Hanover, ou de l'électeur d'Hanover (ou Hanovre), (pour ce qui précède, voyez royaume de Westphalie); 6<sup>o</sup> le duché de Meckelbourg (au duc de Meckelbourg); 7<sup>o</sup> le duché de Holstein (partie à la France, partie au roi de Danemarck); 8<sup>o</sup>. l'évêché de Lubeck (partie au duc de Holstein-Oldembourg, et partie à la France).

Quoique l'air soit froid en ce pays, la terre y produit du blé en abondance. L'*Elbe* et le *Weser*, qui le traversent, l'enrichissent par le commerce qu'ils lui procurent.

Il n'y avoit en Basse-Saxe que quatre villes libres et impériales; savoir : *Goslard* dans le duché de Brunswick, *Brême* dans celui de même nom, *Hambourg* et *Lubeck* dans le duché de Holstein.

Le roi de Prusse, comme duc de Magdebourg, et l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cause de ses propres privilèges, étoient les directeurs de ce cercle.

Ce cercle  
Saxe; au  
dent les P  
poux; sav  
rosé par l  
2<sup>o</sup> le ci-de  
(pour cet a  
çais); 3<sup>o</sup>  
duc de Be  
*Saureland*  
duc de He  
l'orient et  
ce duché le  
sin à l'orie  
rain (parti  
Berg); 6<sup>o</sup> l  
cédents (à  
l'orient du  
phalie); 8<sup>o</sup>  
vêché de M  
de *Minden*  
de l'évêché  
au roi de W  
article et le  
11<sup>o</sup> le duch  
ché; 12<sup>o</sup> le  
paute d'Oos  
Plusieurs  
sau dans le  
lui appartien  
qui lui donn  
L'électeur  
et l'électeur p  
alternativeme  
La Westph  
blonneux. Le  
den, et s'éto  
n'y en a au

§ VII. *Le Cercle de Westphalie.*

Ce cercle a au nord, l'Océan; à l'orient, la Basse-Saxe; au midi, le cercle du Haut-Rhin; à l'occident les Pays-Bas. Il renferme treize états principaux; savoir: 1° le ci-devant *évêché de Liège*, arrosé par la Meuse, et enclavé dans les Pays-Bas; 2° le ci-devant *duché de Juliers* à l'occident du Rhin (pour cet article et le précédent, voyez Empire Français); 3° le *duché de Berg* à l'orient (au grand duc de Berg); 4° le *duché de Westphalie* ou le *Saureland*, au nord-est de celui de Berg (au grand duc de Hesse-Darmstadt); 5° le *duché de Clèves* à l'orient et à l'occident du Rhin: nous joindrons à ce duché le *comté de la Marck*, parcequ'il est voisin à l'orient, et qu'il appartient au même souverain (partie à la France, partie au grand duché de Berg); 6° l'*évêché de Munster* au nord des états précédents (à la France); 7° l'*évêché de Paderborn* à l'orient du cercle de Westphalie (au roi de Westphalie); 8° l'*évêché d'Osnabruck* à l'orient de l'évêché de Munster (à la France); 9° la *principauté de Minden*, et le *comté de Ravensberg* au sud-est de l'évêché d'Osnabruck (partie à la France, partie au roi de Westphalie); 10° le *comté d'Hoye* (pour cet article et les 3 suivants, voyez Empire français); 11° le *duché de Ferden* au nord-est du même évêché; 12° le *comté d'Oldembourg*, et 13° la *principauté d'Oost-Frise*, au nord de l'évêché de Munster.

Plusieurs géographes renferment le *comté de Nassau* dans le cercle de Westphalie, au sud-est: il ne lui appartient qu'en partie; et la ville de Nassau, qui lui donne son nom, est du cercle du Haut-Rhin.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Clèves, et l'électeur palatin, comme duc de Juliers, en étoient alternativement directeurs avec l'évêque de Munster.

La Westphalie est en général un pays plat et sablonneux. Les montagnes commencent près de Minden, et s'étendent jusque dans la Hesse; mais il n'y en a aucune depuis Hambourg jusqu'à Emb-

den, ni de là jusque dans l'Hanovre. Les landes, en Westphalie, sont plus nues que dans le Jutland. Cependant ce pays produit en bien des endroits des grains, surtout du seigle, du lin dont on fait beaucoup de toiles, et de bons pâturages. Les jambons de la Westphalie sont fort renommés.

Il y avoit en Westphalie deux villes libres et impériales : *Aix-la-Chapelle* dans le duché de Juliers, et *Dortmund* dans le comté de la Marck.

#### § VIII. Le Cercle Electoral, ou du Bas-Rhin.

Ce cercle coupoit celui du Haut-Rhin : on le nommoit aussi *Cercle Electoral*, parcequ'il comprenoit quatre électors; savoir, *Mayence*, *Trèves*, *Cologne*, le *Palatinat du Rhin*.

Il renfermoit encore une ville impériale, qui étoit *Cologne*, et quelques petits états peu considérables. Il est très fertile en blés et en vins. Tous les pays qui composoient ces électors ont été donnés à d'autres souverains.

Le directeur de ce cercle étoit l'archevêque de *Mayence* seul.

#### § IX. Le cercle du Haut-Rhin.

Le terroir de ce cercle est assez fertile; il produit du blé, du vin et des fruits : on y nourrit quantité de bétail.

Il renferme huit principaux états; savoir : 1° l'évêché de *Worms*, et 2° celui de *Spire*, tous deux sur le Rhin, et enclavés dans le Palatinat (pour ces deux évêchés, voyez Empire français, grands duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade); 3° l'évêché de *Bâle*, au midi de l'Alsace et au nord-ouest de la Suisse (voyez Suisse et grand duché de Bade); 4° le duché de *Deux-Ponts* (à la France), et 5° le duché de *Simmeren*, à l'occident du Palatinat, et au nord-est de la Lorraine (à la France); 6° le *landgraviat de Hesse*, au nord du cercle du Haut-Rhin; et les autres terres de la même famille de Hesse, en Westérvie, dont la principale est le *landgraviat de*

*Darmstadt*  
de Hesse-D  
l'occident  
de l'abbaye  
duc de Fr

L'Alsace  
rapportoit à  
Lorraine et  
l'Empire.

Les direc  
vêque de V  
de Simmere  
moins en é

CON

CH

CET état e  
français de l  
par le Rhin,  
de Nassau, à  
prend le gran  
du duché de  
comté de la M  
et Nassau-D  
devant impé  
lembourg, ce  
Munster, en  
pays vienne  
pire Français  
de la Lippe e  
Le duché d  
qui est sur la  
France en 18  
par la Prusse.

*Darmstadt*, au midi de la Wétéravie (au grand duc de Hesse-Darmstadt); 7° le *comté de Nassau*, à l'occident (au prince de Nassau); 8° la principauté de l'*abbaye et évêché de Fulde*, à l'orient (au grand duc de Francfort).

L'Alsace étoit autrefois de ce cercle, auquel l'on rapportoit aussi plusieurs fiefs possédés par le duc de Lorraine et par celui de Savoie, comme princes de l'Empire.

Les directeurs du cercle du Haut-Rhin étoient l'évêque de Worms, et l'électeur Palatin, comme duc de Simmeren; l'évêque de Worms prétendoit néanmoins en être le directeur.

---

## CONFÉDÉRATION DU RHIN.

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Grand Duché de Berg.*

CET état est borné au nord par les départements français de la Lippe et de l'Ems-Supérieur, à l'ouest par le Rhin, au sud et au sud-est par les principautés de Nassau, à l'est par le grand duché de Hesse. Il comprend le grand duché de Berg proprement dit, la partie du duché de Clèves, qui est sur la droite du Rhin, le comté de la Marck, les principautés de Nassau-Siegen et Nassau-Dillenburg, la ville de Dortmund, ci-devant impériale. Les comtés de Lingen et de Tecklenbourg, celui de Bentheim, et l'ancien évêché de Munster, en faisoient également partie: mais ces pays viennent d'être réunis presque en totalité à l'Empire Français, et forment une partie des départements de la Lippe et de l'Ems-Supérieur.

Le duché de Berg, et la partie de celui de Clèves qui est sur la rive droite du Rhin, ont été cédés à la France en 1806, le premier par la Bavière, l'autre par la Prusse. Celle-ci a également cédé à la France,

en vertu du traité de Tilsitt, le comté de la Marck, l'évêché de Munster, les comtés de Lingén et de Tecklembourg. Les autres pays ont été cédés par l'acte de la confédération du Rhin. L'Empereur Napoléon en a formé le grand duché de Berg, qu'il avoit donné à son beau-frère Joachim, aujourd'hui roi de Naples: ce dernier l'a transmis à Louis Napoléon, prince royal de Hollande. L'Empereur gouverne cet état pendant la minorité du prince.

Le grand duché de Berg avoit été divisé en quatre départements: ceux de l'Ems, de la Rhur, du Rhin, et de la Sieg; mais le département de l'Ems, dont Munster étoit le chef-lieu, ayant été réuni presque en totalité à l'Empire Français, le grand duché de Berg n'a plus que trois départements.

### 1. Département de la Rhur.

Ce département tire son nom de la Rhur, rivière qui prend sa source dans les montagnes de Westphalie, le traverse de l'est à l'ouest, et se jette dans le Rhin. Il est formé du comté de la Marck et du territoire de la ville de Dortmund.

HAM, *chef-lieu*, ci-devant *capitale* du comté de la Marck, sur la Lippe, au nord: c'est une assez jolie ville.

DORTMUND, au sud-ouest de Ham, sur l'Ems. C'étoit une ville libre et impériale, qui depuis a appartenu au prince de Nassau, ci-devant Stathouder de Hollande. Charlemagne avoit fondé cette ville, et lui avoit donné la constitution qu'elle a conservée jusqu'à l'époque où elle a perdu sa liberté et ses privilèges. Il y a des catholiques, mais encore plus de luthériens. Elle est assez marchande.

### 2. Département du Rhin.

Ce département tire son nom du Rhin qui le borde. Il est composé du duché de Berg, et de la partie du duché de Clèves qui est sur la rive droite du Rhin.

Le duché de Berg appartenoit à l'électeur Bava-ro-Palatin, depuis roi de Bavière.

Le pays  
1417, au  
Sigismond  
Marck. L.  
1609, il y e  
qui étoit co  
qué l'électe  
et Ravensb  
Juliers et  
duché de C  
appartient  
de la Roër

DUSSELD  
et *chef-lie*  
droite du  
l'on compte  
vaste camp  
se jette dan  
est très bea  
EMMERIC  
liques y av  
la religion p

Ce départ  
Siegen et N  
rivière de S  
tagnes de W  
se jette dans

DILLENBO  
Tous les  
étoient comp

D  
Il compren  
denbourg. M

Le pays de Clèves avoit été érigé en duché en 1417, au concile de Constance, par l'empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Clèves étant mort en 1609, il y eut de grandes querelles pour sa succession, qui étoit considérable. Enfin il fut convenu, en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Clèves*, la *Marck* et *Ravensberg*; et que l'électeur Palatin auroit *Berg*, *Juliers* et la *seigneurie de Ravestein*. La partie du duché de Clèves située sur la rive gauche du Rhin appartient à la France, et fait partie du département de la Roër.

DUSSELDORF, capitale du grand duché de Berg, et chef-lieu du département du Rhin, sur la rive droite du Rhin. C'est une ville considérable, où l'on compte 9,000 âmes. Elle est située dans une vaste campagne, sur la petite rivière de *Dussel*, qui se jette dans le Rhin. Le château qu'habitoit l'électeur est très beau.

EMMERICK, sur la rive droite du Rhin: les catholiques y avoient l'exercice de leur religion, quoique la religion protestante y fût dominante.

### 3. Département de la Sieg.

Ce département est formé des duchés de Nassau-Siegen et Nassau-Dillenburg. Il tire son nom de la rivière de Sieg, qui prend sa source dans les montagnes de Westphalie, traverse le département, et se jette dans le Rhin, après s'être réunie à l'*Acher*.

DILLENBOURG, chef-lieu.

Tous les pays qui composent le duché de Berg, étoient compris dans le cercle de Westphalie.

## CHAPITRE II.

### *Duché de Holstein-Oldenbourg.*

Il comprenoit l'évêché de Lubeck et le duché d'Oldenbourg. Mais ce dernier duché vient d'être réuni à

l'Empire Français, et fait partie du département des Bouches-du-Weser ( *Voyez ce département* ).

L'évêché de Lubeck est enclavé dans le Holstein. Il appartenait à un prince de la maison de Holstein-Gottorp. L'évêque, qui étoit de la confession d'Ausbourg, de même que la plus grande partie des chanoines, quatre seulement étant catholiques, étoit le seul luthérien qui jouit en Allemagne de la juridiction ecclésiastique. Il l'exerçoit par un conseil consistorial; et il étoit obligé de nommer un grand vicaire catholique pour ceux de cette religion, qui en avoient le libre exercice.

EUTIN, capitale, à huit lieues de Lubeck, au nord-ouest : c'étoit la résidence de l'évêque; c'est une belle ville, quoiqu'elle soit petite.

Le comté d'Oldenbourg et l'évêché de Lubeck, faisoient partie du cercle de Westphalie.

### CHAPITRE III.

#### *Duché de Lawembourg.*

CE duché, qui faisoit partie du Hanovre, est actuellement réuni à l'Empire Français, et est compris dans le département des Bouches-de-l'Elbe ( *Voyez ce département* ).

### CHAPITRE IV.

#### *Duché de Meckelbourg ou de Mecklenbourg.*

IL commença sous le titre de principauté, vers l'an 1164, après la destruction du royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, et qui comprenoit aussi une partie au moins de la Poméranie. En 1349, cet état fut érigé en duché; et il a pris son nom d'une grande ville, aujourd'hui réduite en village. La maison de ses ducs est divisée en deux branches, qui prennent le surnom des villes de *Schwerin*

et *Strelitz* mière branche du duché.

La population d'autres, de Ce pays est Le sol y est Schwerin a répétitions de Strasbou cement du tions sur la de Lubeck d Buchow et 10,000 flor d'Osnabruc haus, entre de Lawenbo

SCHWERIN

GUSTROW ville, où pl aujourd'hui

ROSTOCK, une grande églises.

WISMAR, la mer Balti grande et la été cédée à

forte. Ses f guerre du n a été stipul

STRELITZ entre Starga de Strelitz.

Le contin est de 19,00 bourg-Strelit

Ces deux d Saxe.

et *Strelitz*, où ils font leur résidence; mais la première branche, qui est l'aînée, a plus des trois quarts du duché.

La population est de 300,000 habitants, et, selon d'autres, de 350,000. La religion est le luthéranisme. Ce pays est plein de lacs, de bruyères et de marais. Le sol y est sablonneux. Le duc de Mecklenbourg-Schwerin avoit eu en indemnité, pour les droits et répétitions sur deux canonicats héréditaires de l'église de Strasbourg, qui lui avoient été donnés en remplacement du port de Vismar, ainsi que pour les prétentions sur la Trave, les droits et propriétés de l'hôpital de Lubeck dans les villages de Varnekenhagen, Stetten-Buchow et Krumbrook; plus, une rente perpétuelle de 10,000 florins sur les chapitres et couvents médiats d'Osnabruck, pour l'acquisition du bailliage de Neuhaus, entre l'Elbe et le Regnitz, dépendant du duché de Lawenbourg.

SCHWERIN, ville bâtie au bord d'un lac.

GUSTROW, dans le milieu. C'est une assez grande ville, où plusieurs ducs ont résidé: elle appartient aujourd'hui à celui de Schwerin.

ROSTOCK, université, port, sur la *Warne*: c'est une grande et ancienne ville, qui a plusieurs belles églises.

WISMAR, port, et anciennement anséatique, sur la mer Baltique, au nord de Schwerin. C'est la plus grande et la plus belle ville du Mecklenbourg: elle a été cédée à la Suède en 1648. Elle étoit autrefois très forte. Ses fortifications ont été détruites pendant la guerre du nord en 1715; et par la paix de 1723, il a été stipulé qu'on ne les rétablirait pas.

STRELITZ, au sud-est du duché de Mecklenbourg, entre *Stargart* et *Mirow*. C'est la résidence du duc de Strelitz.

Le contingent du duc de Mecklenbourg-Schwerin est de 19,000 hommes; celui du duc de Mecklenbourg-Strelitz de 400 hommes.

Ces deux duchés faisoient partie du cercle de Basse-Saxe.

## CHAPITRE V.

*Villes Anséatiques.*

Ces villes et leur territoire ont été réunis à l'Empire Français (*Voyez les départements des Bouches-du-Wésér, et des Bouches-de-l'Elbe*).

## CHAPITRE VI.

*Royaume de Westphalie.*

Ce royaume a été formé par le traité de Tilsitt, du 9 juillet 1807, en faveur du prince Jérôme, frère de l'Empereur Napoléon. Il fait partie de la confédération du Rhin; son contingent est de 25,000 hommes.

Ce royaume fut d'abord formé des pays suivants; savoir : les comtés de Minden, de Ravensberg, l'ancien évêché de Paderborn, l'Eischfeld, les comtés d'Hohenstein, de Mansfeld, les principautés de Hall, d'Halberstadt, le pays d'Hildesheim, les villes ci-devant impériales de Mulhausen, de Nordhausen; la Vieille-Marche, située sur la rive gauche de l'Elbe; la partie du duché de Magdebourg, située sur la rive gauche du même fleuve (pays cédés par la Prusse en vertu du traité de Tilsitt); la partie méridionale du duché de Calenberg, avec Gottingue, le pays d'Osnabruck, la principauté de Grubenhagen, qui faisoient partie du Hanovre; les principautés de Walkenbittel, de Blankenbourg; le territoire de Walkenried, du comté de Barby, de la ville de Quedlimbourg; le cercle de la Saale, le territoire de Corvey, le comté de Rietberg-Kaunitz, toute la Haute-Hesse, une grande partie de la Basse, le comté de Ziegenhayn, la principauté d'Hersfeld, la seigneurie de Schmalkalden, et la partie de Schaumbourg appartenant à la Hesse. Tous ces pays formoient huit départements, savoir : le Weser, la Leine,

l'Oker, l'la Saale.

Le département de la principauté de l'Osnabruck appartenoit au prince de Brunswick, ne s'étendant pas sur ce pays ayan

L'Empire du royaume de Prusse par la cession de quatre départements des Bouches-du-Rhin. Mais par le même arrangement, la Hollande se confond avec la principauté de Halteren; de l'Ems au nord et de Stolzenberg au sud du confluent de la rivière Française de l'ancien Hanovre en Westphalie; la principauté de Halteren, les comtés de Hildesheim, le duché de Brunswick, le duché de Lünebourg, les départements des Bouches-du-Weser. Ce qui reste forme un département

Ce département prend sa source et passe à Gottingue vers l'Aller. Il constitue la partie de la Hesse qui doit du Hanovre

l'Oker, l'Elbe, la Fulde, la Werra, le Hartz, et la Saale.

Le département du Wésér, qui comprenoit la principauté de Minden, le comté de Ravensberg, l'évêché d'Osnabruck, la partie du pays de Schaunebourg qui appartenoit à la Hesse, et le bailliage de Thedinghausen, ne subsiste plus; la plus grande partie de ces pays ayant été réunis à l'Empire Français.

L'Empereur Napoléon avoit cédé, en 1810, au royaume de Westphalie, le reste du Hanovre, à l'exception du duché de Lavembourg: on en avoit formé quatre départements, ceux des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Wésér, de l'Ilmenau, et de l'Aller. Mais par un décret impérial du 15 décembre de la même année, tous les pays compris entre l'Elbe, la mer, la Hollande, le Rhin, et une ligne tirée depuis le confluent de la Lippe, dans le Rhin, jusqu'à Halteren; de Halteren à l'Ems, au-dessus de *Telget*; de l'Ems au confluent de la Werra, dans le Wésér, et de Stolzenau, sur le Wésér, à l'Elbe, au-dessus du confluent de la Steckenitz, ont été réunis à l'Empire Français. Ces pays comprennent la majeure partie de l'ancien évêché de Munster, les comtés de Tecklenbourg, de Lingen; le pays d'Osnabruck, la principauté de Minden; partie de celle de Ravensberg; les comtés d'Hoya, de Diepholtz, d'Oldenbourg; le duché de Brême; parties du comté de Verden, et du duché de Lunébourg (*Voyez* dans l'Empire Français les départements de la Lippe, de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser, et des Bouches-de-l'Elbe). Ce qui reste du Hanovre, au royaume de Westphalie, forme un département, sous le nom de l'Aller.

#### 1. Département de la Leine.

Ce département, tire son nom d'une rivière qui prend sa source dans le territoire du pays d'Eischfeld, passe à Gottingue, Hanovre, etc., et se jette dans l'Aller. Il comprend le territoire de Gottingen, une partie de la principauté de Grubenhagen, qui dépendoient du Hanovre; une partie du territoire de Hil-

deshein, Brunswick et Hesse. Il est divisé en deux districts : Göttingen et Eimbeck. Sa population est de 233,027 habitants.

**GÖTTINGEN**, *chef-lieu*. On y a établi, en 1739, une université qui est très célèbre, et en 1751, une académie des sciences. Il y a toutes sortes de manufactures. Elle contient environ 8,500 âmes.

**EIMBECK** étoit la capitale de l'ancienne principauté de Grubenhagen.

## 2. Département de l'Oker.

Il est à l'est de celui de la Leine, et tire son nom de l'Oker, rivière qui passe à Wolfenbützel, Brunswick, etc., et se jette dans l'Aller. Ce département comprend la presque totalité de Wolfenbützel, presque tout l'évêché de Hildesheim, la ville de Goslar et son territoire, plusieurs villages détachés du territoire de Magdebourg et d'Halberstadt : il est divisé en quatre districts : Brunswick, Helmstadt, Hildesheim et Goslar. La population de ce département est de 275,654 habitants.

La principauté de Wolfenbützel dépendoit du duché de Brunswick. Sa partie méridionale occupé une partie du *Hartz*, la montagne la plus élevée de toute l'Allemagne, et où la neige demeure quelquefois jusqu'au milieu de l'été. La maison de Brunswick est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe : elle a la même tige que les ducs de Modène, en Italie, savoir : Azo d'Est. Elle s'étoit partagée en deux branches, qui étoient la Ducale, ou celle des ducs de Brunswick, et l'Electorale, ou celle d'Hanovre et de Lunebourg. Le duc de Brunswick possédoit l'abbaye de Walkenried, dans le comté de Hostein en Thuringe, au sud-ouest de la principauté d'Anhalt : et en cette qualité, il avoit voix dans le collège des prélats.

L'évêché de Hildesheim est fort riche, et situé dans un pays très fertile et bien peuplé. Il étoit partagé en seize bailliages. L'évêque étoit prince de l'Empire. La religion dominante est la catholique : cepen-

dant, depuis  
dans cette  
depuis sa s  
qui l'a cé

BRUNSW  
trefois lib  
28,480 hab  
Wolfenbu  
tenir les  
belles plac  
bien que  
tants. On  
l'on y boi  
par l'empe

WOLFEN  
même rivie  
belle ville  
est bien  
de. Bruns  
une bibli

GOSLAR  
elle contie  
périale, e  
Elle est ri  
l'on y bra

HILDES  
pitale de  
où l'on c  
à l'évêque  
lèges, sou  
Hanovre.  
destal de  
ciens Sax  
truisit, e  
cette statu  
fort incer  
que le pié  
lemagne,  
d'Hildesh

dant, depuis la paix de Munster, les luthériens ont dans cette ville six églises et une école. Cet évêché, depuis sa sécularisation, appartenoit au roi de Prusse, qui l'a cédé par le traité de Tilsitt.

**BRUNSWICK**, *chef-lieu*, sur l'*Oker*. Cette ville, autrefois libre, impériale et anseatique, qui contient 28,480 habitants, appartenoit au duc de Brunswick-Wolfenbittel, qui y a fait bâtir une citadelle pour tenir les habitants en respect. On y voit plusieurs belles places. L'hôtel-de-ville est magnifique, aussi bien que les églises qui appartiennent aux protestants. On tient à Brunswick une foire fameuse; et l'on y boit une bière excellente. Son château, bâti par l'empereur Othon 1<sup>er</sup>, est magnifique.

**WOLFENBUTTEL**, au midi de Brunswick, et sur la même rivière, avoit titre de principauté. C'est une belle ville, où l'on compte 6,000 habitants: elle est bien fortifiée, et pourvue d'un arsenal. Le duc de Brunswick y avoit un magnifique château et une bibliothèque des plus riches d'Allemagne.

**GOSLAR**, grande ville, au midi de Wolfenbittel: elle contient 8,000 habitants. Elle a été libre et impériale, et depuis a appartenu au roi de Prusse. Elle est riche par ses mines de fer et de plomb, et l'on y brasse d'excellente bière.

**HILDESHEIM**, *évêché*, sur l'*Innerste*, ci-devant capitale de l'évêché de ce nom. C'est une grande ville où l'on compte 12,000 habitants. Elle appartenoit à l'évêque. Cependant elle jouissoit de divers privilèges, sous la protection de la maison de Brunswick-Hanovre. On voit encore dans la cathédrale le piédestal de la statue du dieu *Irmensul*, que les anciens Saxons adoroient, et dont Charlemagne détruisit, en 772, le temple et l'idole. La figure de cette statue n'est connue que par des conjectures fort incertaines. Elle fut sous Louis-le-Débonnaire que le piédestal, enfoui d'abord par l'ordre de Charlemagne, fut transporté dans le chœur de l'église d'Hildesheim.

## 3. Département de l'Elbe.

Ce département, qui est au nord-est du précédent, tire son nom de la rivière d'Elbe, dont il a été parlé *page* 569. Il est formé de la plus grande partie du duché de Magdebourg, du comté de Barby, des bailliages de Gommern, cédés par la Saxe, de la Vieille-Marche, du bailliage de Caloarde, dans le pays de Brunswick, et du bailliage de Weserlingen. Il a 309,900 habitants, et est divisé en quatre districts, Magdebourg, Neuhaldensleben, Stendal, et Salzovedel.

Le duché de Magdebourg étoit possédé anciennement par un archevêque qui se disoit primat de Germanie. On convint par la paix de Munster, en 1648, de séculariser cet évêché et de le donner à l'électeur de Brandebourg, qui en a joui depuis 1666. Le roi de Prusse, qui le possédoit en cette qualité, a cédé, par le traité de Tilsitt, la partie de ce duché qui est sur la rive gauche de l'Elbe. On évaluoit à 282,000 habitants la population de tout le duché.

MAGDEBOURG, *chef-lieu*, ci-devant *capitale* du duché de ce nom, sur l'Elbe, ville bien fortifiée, et considérable par son commerce. Sa population est de 27,870 habitants. Elle a beaucoup souffert en divers temps, mais surtout en 1631, qu'elle fut presque ruinée par les impériaux, qui la prirent sous le général Tilli : elle s'est remise depuis. Son ancienne cathédrale dédiée à saint Maurice, est magnifique ; elle a été bâtie en 1210, sur les ruines de celle que l'empereur Othon I y avoit fait construire en 968, en fondant l'archevêché. Le grand autel est d'une pierre de jaspe, qu'on estime une somme considérable, ainsi que celle des fonts de baptême. Les orgues qui sont très bien travaillées, sont accompagnées de figures de bois qui se remuent et touchent comme des organistes vivants. Le roi de Prusse avoit dans cette ville un superbe palais et un bel arsenal. Othon de Guerike, consul ou bour-

guemestre  
machine pn  
nombre inf

Ce départ  
le traverse  
de la ville  
est composé  
toire de Pa  
bailliage de  
nitz. Ce dé  
est divisé e  
derbon.

Le territoire  
tué à l'orien  
donné au r

A l'orient  
wey, qui ét  
puis peu d'  
appartint d  
stathouder d  
velle Corbie  
de l'abbaye  
en 822, par  
une des plus  
sède une bib  
manuscrits, en  
cite. Son abb  
tiques de l'

Le pays d  
comté de la

Pour la B  
Werra.

CASSEL, c  
phalie, ville  
rat et résiden  
habitants. La  
ties qui sont  
mière a de

guemestre de Magdebourg, inventa, en 1654, la machine pneumatique, qui a enrichi la physique d'un nombre infini de découvertes.

4. *Département de la Fulde.*

Ce département tire son nom de la Fulde, qui le traverse et qui se réunissant à la Werra, au bas de la ville de Munden, forme avec elle le Weser. Il est composé d'une partie de la Basse-Hesse, du territoire de Paderborn, du territoire de Corwey, du bailliage de Reckemberg, du comté de Rietberg-Kaunitz. Ce département renferme 308,870 habitants. Il est divisé en trois districts, Cassel, Hoxter, et Paderbon.

Le territoire de Paderborn formoit un évêché situé à l'orient du cercle de Westphalie. Il avoit été donné au roi de Prusse.

A l'orient est le petit état de l'*Abbaye de Corwey*, qui étoit de l'Ordre de saint Benoît, et qui depuis peu d'années avoit été converti en évêché. Il appartient depuis au prince de Nassau, ci-devant stathouder de Hollande. On l'appeloit autrefois *Nouvelle Corbie*, parceque ce fut une colonie de moines de l'abbaye de Corbie en Picardie : elle fut fondée en 822, par l'empereur Louis-le-Débonnaire. C'étoit une des plus riches abbayes d'Allemagne. Elle possède une bibliothèque où il se trouve d'anciens manuscrits, entr'autres, le seul qui soit resté de Tacite. Son abbé avoit rang parmi les princes ecclésiastiques de l'Empire.

Le pays de Rietberg-Kaunitz est enclavé dans le comté de la Lippe.

Pour la Basse-Hesse, voyez le département de la Werra.

CASSEL, *chef-lieu, capitale* du royaume de Westphalie, *ville forte*, ci-devant capitale de l'électorat et résidence de l'électeur. Elle contient 21,538 habitants. La rivière de Fulde la divise en deux parties qui sont la ville neuve et la vieille ville. La première a de belles maisons et des rues fort larges.

Le roi réside à Cassel, et y habite un palais superbe. On remarque de beaux jardins, la magnifique cascade de Carlsberg, une bibliothèque et un cabinet de raretés. Cassel a un très bel aqueduc.

PADERBORN, université, ci-devant capitale de l'évêché de ce nom, sur le Pader. Cette ville est mal bâtie, fortifiée à l'antique, et n'est remarquable que par les sources du Pader, qui forment tout de suite une rivière, mais dont le cours n'est pas long. Son évêque étoit souverain, et prince de l'Empire. Le chapitre de la cathédrale, qui est belle, est composée de vingt-quatre chanoines, auxquels le roi de Prusse avoit laissé leur revenu, mais sous la condition de ne pouvoir être remplacés après leur mort. Il avoit supprimé le chapitre de la collégiale, le monastère des bénédictins, assez célèbre, et le couvent des religieuses. A trois quarts de lieue de la ville est le palais nommé *Neuhaus*, qui étoit la résidence de l'évêque, et dont le roi de Prusse s'étoit emparé; et à deux lieues environ est la source de la Lippe.

### 5. Département de la Werra.

Il est au sud de celui de la Fulde, et tire son nom de la Werra, qui le borne à l'est. Ce département est composé de toute la Haute-Hesse, d'une grande partie de la Basse, du comté de Ziegenheim, de la principauté d'Hersfeld, et de la seigneurie de Schmalkaden. Il est divisé en trois districts, Marbourg, Hirschfeld, Eswege: il renferme 275,867 habitants.

La maison qui possédoit la Hesse et une grande partie de la Wétéravie, descend des anciens ducs de Brabant. Henri, surnommé l'*Enfant*, second fils de Henri, duc de Brabant, succéda, en 1249, à une partie des états de sa mère, qui étoit héritière du landgraviat de Thuringe et de Hesse: il ne garda que ce dernier pays, qu'il laissa à sa postérité, et il fut obligé d'abandonner la Thuringe au marquis de Misnie. Le landgrave Philippe, surnommé le *Magnanime*, qui embrassa le luthéranisme, et qui

fut fait prisonnier, eut deux fils, qui continuèrent la branche. Le premier avoit eu deux fils, qui auroient dû succéder à leur père, mais ils étoient morts, et leur héritage fut partagé entre les autres enfants de leur père. Le second fit la guerre à son père, et ses petits-fils furent chassés de Hesse, et les seuls devenus indépendants furent ceux de la frange au comté de Lippe.

La Hesse est divisée en deux principautés, la *Hesse-Cassel* et la *Hesse-Darmstadt*, et autres branches, qui existent dans la Westphalie.

La Hesse est un pays qui ont pris le nom, vers l'an 1200, des colonies allemandes dans une colonie qu'ils ont trouvée en Westphalie, sous le nom. L'un des ducs, *Cattwich* sur le comté de Lippe.

L'étendue de ce pays est de 1000 lieues, et presque tous les habitants. Le revenu net est de 10 millions par une grande partie au plus officielle. Le pays est fertile en troupe de troupeaux, et trouve de troupeaux, ment des vignes, et fertiles en troupeaux, fossiles et de troupeaux. La troupeaux. Le dernier électoral. Le comté de Saint-Goar a des prétentions

fut fait prisonnier en 1549, par Charles-Quint, laissa deux fils, Guillaume IV et George. Le premier continua la branche aînée des landgraves de Hesse, qui prenoient leur nom de *Cassel*, leur capitale, et qui a produit ensuite la branche de *Rhinfels*. Le second fit la branche de *Hesse-Darmstadt*, et l'un de ses petits-fils, celle de *Hesse-Hombourg*. Des landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt étoient les seuls de ces landgraves qui eussent voix de suffrage au collège des princes de l'Empire.

La Hesse, qui est au nord de la Wétéravie, étoit principalement possédée par la branche aînée de *Hesse-Cassel*, qui y faisoit sa résidence. Les trois autres branches avoient leurs principaux domaines dans la Wétéravie.

La Hesse étoit anciennement habitée par les *Cattes*, qui ont pris ensuite le nom de Hesses; ils envoyèrent, vers le temps de la naissance de Jésus-Christ, des colonies au-delà du Rhin, qui s'établirent dans une contrée des *Bataves* (la Hollande), où se trouvent encore deux bourgs qui ont conservé leur nom. L'un est *Cattwick* sur le Rhin; et l'autre *Cattwick* sur l'Océan, près de Leyde, et au nord-ouest de cette ville.

L'étendue de la Hesse est de 70 milles en longueur, et presque autant en largeur. On y compte 750,000 habitants. La force militaire est de 12,000 hommes. Le revenu n'est pas bien connu; mais les souverains, par une grande économie, et en vendant leurs troupes au plus offrant, avoient amassé de grandes richesses. Le pays en général est montagneux; mais on y trouve de très agréables vallées, dont plusieurs forment des vignobles, de gras pâturages et des champs fertiles en blé. On y rencontre plusieurs genres de fossiles et de minéraux. On y fait assez de commerce. La religion est la calviniste.

Le dernier landgrave avoit été revêtu de la dignité électorale. On lui avoit donné, pour la cession de Saint-Goar et Rhinfels, et pour celle de ses droits et prétentions sur Corwey, les bailliages mayençais de

Fritzlar, Naumbourg, Neustadt et Amenbourg, les chapitres de Fritzlar et d'Amenbourg, et les couvents aux-dits bailliages ; plus, la ville de Helehausen et le village d'Empire de Holtzhausen ; le tout à charge perpétuelle de vingt-deux mille cinq cents florins envers le ci-devant landgrave de Hesse-Rotenbourg.

MARBOURG, *chef-lieu, université*, sur la *Lahn*. Cette ville, qui a eu autrefois ses princes particuliers, est située au pied d'une montagne, où est un château très fort. Elle faisoit partie de l'électorat de Hesse-Cassel. On y compte 6,470 habitants.

ESWEGHE, au sud-est de Cassel, près de la Werra. C'est une ville avec un beau château, qui appartenait à la branche de Rheinfels ou Rotenbourg, aussi bien que quelques places voisines.

ROTENBURG, au sud-ouest d'Eswege, sur la Fulde. Cette ville, qui a un magnifique château, appartenait aussi à la même branche. Les landgraves de Hesse-Rheinfels portoient aussi le nom de Rotenbourg, où ils ont fait autrefois leur résidence.

CREUTZEBERG, au midi d'Eswege. Cette place avoit été donnée en apanage à un prince cadet de Hesse-Cassel, dont la famille portoit le nom de Philipstadt.

HIRCHFELD, sur la Fulde. C'est une ville grande et bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit anciennement la capitale d'une abbaye qui avoit un petit territoire. Mais cette abbaye avoit été sécularisée en 1648, et donnée au landgrave de Hesse-Cassel.

TREYSA, vers le milieu de la Hesse, et sur la Schwalm. C'est une petite ville, située dans une agréable contrée. La noblesse des environs y tenoit ses assemblées.

### 6. Département du Hartz.

Ce département, qui est au nord-est de celui de la Werra, tire son nom d'une chaîne de montagnes entre le Weser et la Leine. Il est formé de la principauté d'Eischfeldt, du comté de Hohenstein, d'une partie de la principauté de Grubenhagen, du ter-

ritoire de W Blankenbour de Mulhaus Hartz est d Duderstadt, habitants.

Le pays d anciennement de Prusse.

Le comté d'Eischfeldt.

La princi Leine et fai

HEILIGEN de la *Geisle* bitants.

DUDERSTA du pays d'E

MULHAUS le royaume riale. Elle belles église

NORTHAV de Saxe ; ci

Ce départ tire son nom est formé de cipauté de B de la ville du cercle de appartenoit qui apparter du duché d Saale renfer trois district

La princip ches évêchés sé et donné

ritoire de Walkenried, d'une partie du territoire de Blankenbourg, d'une partie de la Hesse, et des villes de Mulhausen et Nordhausen. Le département du Hartz est divisé en quatre districts : Heiligenstadt, Duderstadt, Osterode, et Nordhausen. Il a 201,030 habitants.

Le pays d'Eischfelt, à l'occident, a appartenu anciennement à l'électeur de Mayence et depuis au roi de Prusse.

Le comté de Hohenstein est au nord-est du pays d'Eischfelt.

La principauté de Grubenhagen est à l'est de la Leine et faisait partie du Hanovre.

HEILIGENSTADT, *chef-lieu*, est située au confluent de la *Geisled* et de la *Leine*. Population, 3,326 habitants.

DUDERSTADT, jolie ville, et qui étoit la principale du pays d'Eischfelt.

MULHAUSEN, au sud-est d'Heiligenstadt, et vers le royaume de Saxe; ci-devant ville libre et impériale. Elle est grande et bien peuplée : il y a de belles églises. Son territoire renfermoit 18 villages.

NORTHAUSEN, aussi sur les frontières du royaume de Saxe; ci-devant ville libre et impériale.

### 7. Département de la Saale.

Ce département est à l'est de celui du Hartz. Il tire son nom de la Saale qui se jette dans l'Elbe. Il est formé de la principauté d'Halberstadt, de la principauté de Blankenbourg, du comté de Wernigerode, de la ville de Quedlimbourg et de son territoire, du cercle de la Saale, de la partie du Mansfeld qui appartenoit à la Prusse, de la partie du même pays qui appartenoit à la Saxe, et de quelques villages du duché de Magdebourg : le département de la Saale renferme 237,183 habitants; il est divisé en trois districts : Halberstadt, Blankenbourg, et Halle.

La principauté d'Halberstadt étoit un des plus riches évêchés de l'Allemagne. Il avoit été sécularisé et donné, en 1648, à l'électeur de Brandebourg.

La population, y compris le militaire, étoit de 132,000 habitans.

Le comté de Blankenbourg, est au sud de la principauté d'Halberstadt.

L'abbaye de Quedlimbourg et son territoire sont en partie enclavés dans la principauté d'Anhalt. L'abbesse, qui étoit luthérienne comme les religieuses, étoit princesse de l'Empire.

Le comté de Mansfeld, qui est à l'orient de Northausen, étoit en séquestre depuis 1570, à cause des dépenses prodigieuses que ses comtes avoient faites et qu'ils ne pouvoient acquitter. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg jouissoient de ce séquestre par moitié.

HALBERSTADT, *chef-lieu*, sur la rivière de *Holtkeim*, dans une contrée agréable et fertile. Cette ville est grande et fort peuplée. On y compte 13,088 habitans. Les luthériens et les catholiques y ont des églises où ils font le service divin, chacun selon leur rit. Les luthériens y sont en plus grand nombre: il y a aussi des juifs qui font un grand commerce.

GRUNINGEN, à l'orient de Halberstadt. C'est une ville assez considérable, avec un beau château. Il y a une belle église, où l'on voit des orgues magnifiques.

WERNIGEROD ou WERNINGROD, au sud-ouest de Halberstadt, ville assez considérable. C'étoit un fief, avec titre de comté, dont le roi de Prusse dispoit.

HALLE, sur la Saale; elle contient, dit-on, 25,000 habitans, et a une université célèbre, qui attire beaucoup d'étudiants. On y voit une maison des orphelins, fondée, en 1698, par le docteur Auguste Herman-Franck, qui n'avoit que 30 sous lorsqu'il en conçut le projet, mais qui recueillit tant de dons pieux, et réunit tant de petits gains, qu'il vint à bout de son entreprise.

MANSFELD, ci-devant *capitale* du comté de ce nom, près de la *Wipper*, sur une montagne.

EISLEBEN, à l'orient du comté de Mansfeld, près

d'un lac. C  
Luther, qui

Ce départe  
qui est resté  
contient 242

Le Hanov  
novre, de  
bourg. Leur  
1692; et so  
d'Angleterre  
ils gouverno  
étoit attaché

Nous avon  
Lawembour

Le duché  
d'Hanovre.  
ducs se divi  
leur forma c  
leur nom de  
*senbuttel* ou

Il ne nous r

La popul  
bitans, et  
formé de va  
sablonneuse  
s'élèvent les  
bétail, les  
l'on y trouv  
Les França  
et l'ont occ  
tie, comme  
position du  
reste a été  
partagé en  
Brême et c  
de Lunebor  
français.

HANOVER

d'un lac. C'est le lieu de la naissance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

8. *Département de l'Aller.*

Ce département est formé de la partie du Hanovre qui est restée réunie au royaume de Westphalie. Il contient 242,442 habitants.

Le Hanovre renfermoit les quatre duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême et de Lawembourg. Leur duc a été fait neuvième électeur en 1692; et son fils a été appelé en 1714 au trône d'Angleterre, où règnent ses descendants, et d'où ils gouvernoient leurs terres d'Allemagne. L'électorat étoit attaché aux duchés d'Hanovre et de Lunebourg.

Nous avons déjà parlé des duchés de Brême et de Lawembourg (*Voyez Empire français*).

Le duché de Lunebourg est au nord-est de celui d'Hanovre. Il fut érigé en 1235. La maison de ses ducs se divisa ensuite en plusieurs branches, et il s'en forma quatre principautés séparées qui tenoient leur nom de leur ville capitale savoir: *Zell*, *Wolfenbuttel* ou *Brunswick*, *Calemberg* et *Grubenhagen*. Il ne nous reste à parler que de Zell et de Calemberg.

La population du Hanovre étoit de 850,000 habitants, et le revenu de 23,100,000 francs. Il est formé de vastes plaines qui participent de la nature sablonneuse du Brandebourg, excepté vers le sud où s'élèvent les montagnes du Hartz. Les chevaux, le bétail, les troupeaux y sont en grand nombre, et l'on y trouve beaucoup de richesses minéralogiques. Les Français se sont emparés de cet état en 1803, et l'ont occupé pendant plusieurs années. Une partie, comme nous l'avons dit, est entrée dans la composition du royaume de Westphalie, en 1807; le reste a été réuni à ce même royaume en 1810, et partagé en quatre départements. Mais les duchés de Brême et de Lawembourg, et une partie de celui de Lunebourg, ont été depuis réunis à l'Empire français.

HANOVER ou HANOVRE, capitale du duché de ce

nom , sur la *Leine*. Cette ville est belle , grande , forte , et contient 19,444 habitants : elle a des arsenaux bien fournis ; et le château est richement meublé. La justice étoit administrée dans Hanovre comme si le prince y eût été présent. On y tient dans l'année quatre foires , qui y attirent des marchands de toute l'Allemagne , et même des pays étrangers. Cette ville a une maison d'orphelins , un hôpital , et une bibliothèque riche , surtout en livres d'histoire et de politique. On y fait une bière fort estimée.

**HERENHAUSEN** , tout près d'Hanovre , est un magnifique château de plaisance , où une cour tout entière peut être logée commodément. Il y a un grand jardin orné de bassins , etc. Le roi d'Angleterre y résidoit lorsqu'il venoit en Allemagne.

**CALEMBERG** , au midi d'Hanovre. C'est un vieux château , qui étoit la résidence des anciens princes de ce nom.

**HAMELEN** , à l'occident de Calemborg , sur le *We- ser* , ancienne ville , qui a une forteresse importante.

**ZELL** , sur l'*Aller* , ville forte avec un beau château , où les ducs résidoient autrefois.

**ULTZEN** , au nord-est de Zell , sur l'*Elmenow*. C'est une belle ville.

Les pays qui composent le royaume de Westphalie faisoient partie des cercles de Haute-Saxe , de Basse-Saxe , et de Haut-Rhin.

### *Princes alliés du royaume de Westphalie.*

#### *§ I. Principauté d'Anhalt.*

Cette principauté est entre le royaume de Westphalie , et celui de Saxe. Elle est possédée par une ancienne maison qui descend de celle d'Ascanie. Elle étoit anciennement plus puissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. En effet elle posséda le marquisat de Brandebourg depuis 1152 , jusqu'en 1322 ; le duché de Saxe depuis 1180 jusqu'en 1422 , et celui de Saxe-

Lawembourg  
cela il ne lu  
son ancien p

Le terroir  
en pommes e  
de fer , et d  
bois y sont f

Cette princ  
lon les trois  
leur nom des  
y professe le  
juifs. Il y a  
Zerbst , laqu

DESSAW ,  
Cette ville a  
Elle est la ré  
la branche ad

BERNBURG  
ville , avec u  
halt-Bernbur

COETHEN ,  
avec un beau  
Le prince d  
210 hommes.

ZERBST , a  
beau château

La princip  
de Haute-Sax

§  
Ce comté ,  
princes parti

l'une est cont  
est plus au s  
voir : Schart  
Rudolstadt.  
hommes.

SONDERSHA  
tifiée.

Lawembourg depuis 1422 jusqu'en 1689. De tout cela il ne lui reste que la principauté d'Anhalt, son ancien patrimoine.

Le terroir est fertile en blé et en fruits, surtout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer, et de charbon de terre. Le gibier, et les bois y sont fort communs.

Cette principauté est divisée en trois parties, selon les trois branches de cette maison, qui prennent leur nom des villes où elles font leur résidence. On y professe le luthéranisme, et il y a beaucoup de juifs. Il y avoit une quatrième branche, celle de Zerbst, laquelle s'est éteinte.

DESSAW, au confluent de l'*Elbe* et de la *Mulde*. Cette ville a un grand château, avec un beau parc. Elle est la résidence du prince d'Anhalt-Dessaw, de la branche aînée. Contingent, 350 hommes.

BERNBURG, à l'ouest de Dessaw. C'est une belle ville, avec un pont sur la *Saale*. Le prince d'Anhalt-Bernburg y réside. Contingent, 240 hommes.

COETHEN, entre Bernburg et Dessaw, belle ville avec un beau château : il y a un fameux collège. Le prince d'Anhalt-Coethen y réside. Contingent 210 hommes.

ZERBST, au nord de Dessaw, belle ville avec un beau château. Il y a un fameux collège.

La principauté d'Anhalt faisoit partie du cercle de Haute-Saxe.

## § II. Comté de Schartzbourg.

Ce comté, qui est assez considérable, et qui a des princes particuliers, est divisé en deux parties dont l'une est contigue à Mansfeld et à Eichfeld, et l'autre est plus au sud. Il y a deux princes de ce nom ; savoir : Schartzbourg-Sondershausen et Schartzbourg-Rudolstadt. Leur contingent est ensemble de 650 hommes.

SONDERSHAUSEN, capitale, est une ville bien fortifiée.

## § III. Comté de la Lippe.

Ce comté, qui est au nord de Paderborn, a ses comtes particuliers dont la famille est partagée en deux branches, savoir : Dethmold et Schaumbourg. Il est enclavé dans le royaume de Westphalie.

Le comté de Lippe-Dethmold fournit 500 hommes pour son contingent. Lippstadt en est la capitale.

LEMGOV, au nord de Paderborn, *université*. Cette petite ville appartient à la branche aînée des comtes de la Lippe. C'est la patrie d'Engelbert Kæmpfer, médecin, auteur d'un Voyage du Japon, publié d'abord en allemand, et traduit en français, sous le titre d'*Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon*, et d'autres ouvrages.

Le comté de Lippe-Schaumbourg est au nord du précédent : son contingent est de 150 hommes.

RINTELN, *capitale*, est située sur le *Weser*.

Le comté de la Lippe étoit compris dans le cercle de Westphalie.

## § IV. Comté de Waldeck.

Il est enclavé partie dans le royaume de Westphalie, partie dans le grand duché de Hesse-Darmstadt : sa population est de 44,000 habitants ; son contingent de 350 hommes. Il faisoit partie du cercle du Haut-Rhin. *Corbach* en est la ville principale.

## CHAPITRE VII.

*Royaume de Saxe.*

## ARTICLE PREMIER.

Ce royaume est borné au nord par ceux de Prusse et de Westphalie, au sud par la Bavière et la Bohême.

La maison de Saxe est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Allemagne et même de l'Eu-

rope, quand  
prétend, de  
Charlemagn  
ci-devant ex  
*Débonnaire*

en 1464. S  
tige des deu  
est l'aînée,  
C'est cette

l'an 1547, c  
par l'empere  
*Ernestine* a  
d'Eysenach  
d'Hildburgh

leur nom de  
*ringe*, soit d  
La branche  
électeurs, et  
burg, de N  
tenant étein

L'électeur  
le 11 décem  
çais et lui, a  
de la confédé  
20,000 homm

Par le tra  
Prussienne a  
possédée par  
Varsovie.

Il a pareill  
la Basse-Lus  
Thuringe un  
lation à celu  
réuni à celui

La popula  
le grand duch  
d'habitants ;  
La religion es  
qui est né da  
Saxe avec un

rope, quand elle ne descendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Les princes de cette maison, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Frédéric le *Débonnaire* ou le *Pacifique*, lequel mourut électeur en 1464. Ses deux fils, Ernest et Albert, sont la tige des deux branches, l'une nommée *Ernestine*, qui est l'aînée, et l'autre *Albertine*, qui est la cadette. C'est cette dernière qui possédoit l'électorat depuis l'an 1547, que la branche aînée en avoit été privée par l'empereur Charles-Quint. La branche aînée ou *Ernestine* a produit celles des ducs de Veimar, d'Eysenach (éteinte), de Gotha, de Meinungen, d'Hildburghausen, de Salfeld-Cobourg, qui ont pris leur nom des villes de leur résidence, soit en *Thuringe*, soit dans le comté d'Hennberg en *Franconie*. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux électeurs, et celle des ducs de Weissenfels, de Mersburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes : l'électeur a réuni tous leurs états.

L'électeur de Saxe, par le traité conclu à Posen, le 11 décembre 1806, entre l'Empereur des Français et lui, a pris le titre de roi, et a accédé au traité de la confédération du Rhin : son contingent est de 20,000 hommes de toutes armes.

Par le traité de Tilsitt, presque toute la Pologne Prussienne a été cédée au roi de Saxe, pour être possédée par lui sous le titre de grand duché de Varsovie.

Il a pareillement obtenu le cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace : mais en échange il a cédé dans la Thuringe un territoire égal en rapport et en population à celui de ce cercle; lequel territoire a été réuni à celui du royaume de Westphalie.

La population du royaume de Saxe, non compris le grand duché de Varsovie, est d'environ 2,000,000 d'habitants; et le revenu de 30,000,000 de francs. La religion est le luthéranisme, introduit par Luther, qui est né dans ce pays. Les lettres sont cultivées en Saxe avec un soin et un succès particuliers. La plu-

part des écrivains célèbres de l'Allemagne y sont nés ou l'ont habitée. Parmi les artistes on peut citer Mengs, peintre célèbre, Hasse et Gluck, excellents musiciens. Il y a un grand nombre d'écoles et d'académies. On doit regarder la savante société minéralogique de Freyberg, comme la première école de cette science. La Saxe à cet égard a des avantages particuliers, et peu de pays peuvent se vanter de posséder autant de richesses fossiles. L'air y est bon mais froid. Cependant la terre, soigneusement cultivée, produit toutes sortes de grains et de végétaux, du tabac, du houblon, du lin, du chanvre, du safran, de la garance, etc. La vigne même vient en certains endroits.

Le royaume de Saxe comprend le duché de Saxe, la Misnie, à l'exception de l'Osterland, la Lusace, et une partie de la Thuringe.

### I. Le Duché de Saxe.

La maison des marquis de Misnie, de qui viennent les ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce duché qu'en 1422, et l'électorat qu'en 1428. La maison d'Arcanie, d'où sortent les princes d'Anhalt, en étoit anciennement en possession.

WITTEMBERG, capitale, université, sur l'Elbe. C'est dans cette ville que le luthéranisme a pris naissance, en 1517. Population, 5,496 habitants.

TORGAW, place forte, sur l'Elbe. Cette ville est capitale d'une seigneurie de même nom, et a un beau château. Elle est sur les frontières de la Misnie, dans laquelle la comprennent la plupart des géographes allemands. C'est la patrie du médecin Hostius, surnommé l'Esculape de l'Allemagne.

### § II. La Misnie.

DRESDE, sur l'Elbe, capitale du marquisat de Misnie, et la résidence du roi de Saxe. C'est une grande ville, fort peuplée, où l'on compte 48,963 habitants, et une des plus belles de l'Allemagne. Le roi de Saxe y a un magnifique château, où

l'on voit su  
Dresde est p  
nouvelle, jo  
de longueur  
Saxe est cat  
auparavant t  
sidérable de  
belle et fame  
nues.

LEIPSICK, habitants. C' les arts et le est l'endroit C'est la patri dans tous le l'Europe, son mencé vers l Mencke, rec fils ont dirig vrage avec u

MEISSEN, C'est une vil elle a été la suffragant de risé par les

ZEITZ, sur Cette ville ét Elle est échu teur, qui éto Cette réunion dernier duc l

MERSBURG un évêché, q teau, où rési la maison a fi

NAUMBURG l'évêché a été Saxe-Zeitz.

WEISSENBURG et Mers

Tom. I.

l'on voit surtout une superbe galerie de tableaux. Dresde est partagée en deux villes, l'ancienne et la nouvelle, jointes par un très beau pont de 400 pas de longueur, sur l'*Elbe*. Depuis que l'électeur de Saxe est catholique, il y a dans cette ville, qui étoit auparavant toute luthérienne, un nombre assez considérable de catholiques. Les manufactures de cette belle et fameuse porcelaine de Saxe sont assez connues.

LEIPSICK, université, sur le *Pleiss*, contient 32,334 habitants. C'est une ville considérable, où les sciences, les arts et le commerce fleurissent également. Leipsick est l'endroit où l'on parle allemand le plus purement. C'est la patrie de Leibnitz. Une société de savants dans tous les genres, y fait un journal célèbre dans l'Europe, sous le nom d'*Acta Eruditorum*. Il fut commencé vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par Louis Othon Mencke, recteur de l'université. Son fils et son petit-fils ont dirigé successivement l'exécution de cet ouvrage avec un égal succès.

MEISSEN, sur l'*Elbe*, entre Dresde et Leipsick. C'est une ville qui a donné le nom à la Misnie, dont elle a été la capitale. Elle avoit autrefois un évêque suffragant de Prague; mais son évêché a été sécularisé par les électeurs de Saxe.

ZEITZ, sur l'*Eister*, au sud-ouest de Leipsick. Cette ville étoit la résidence des ducs de Saxe-Zeitz. Elle est échue, avec leurs autres possessions, à l'électeur, qui étoit comme eux de la branche Albertine. Cette réunion est arrivée en 1718, après la mort du dernier duc Maurice-Guillaume.

MERSBURG, sur la *Saale*. Cette ville étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé. Il y a un beau château, où résidoient les ducs de Saxe-Mersburg, dont la maison a fini en 1738. Population, 5,239 habitants.

NAUMBURG, sur la *Saale*, ville considérable, dont l'évêché a été sécularisé. Elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

WEISSENFELS, jolie ville sur la *Saale*, entre Naumburg et Mersburg; elle a un beau château, bâti sur

une hauteur, où résidoit le duc de Saxe-Weissenfels, dont la branche s'est éteinte en 1746.

Le marquisat de Misnie renferme encore trois pays; savoir : l'*Ertzberg*, au sud; le *Voigtland* et l'*Osterland* au sud-ouest.

L'*Ertzberg*, ou le Pays de la Montagne. On y remarque deux villes.

**FRIDBERG**, ancienne ville, près de laquelle sont des mines d'argent.

**ZUICKAW**, au sud-ouest de Fridberg, sur la *Mulda de Scheneberg*. C'est une jolie ville, dans le voisinage de laquelle sont aussi des mines d'argent très célèbres. On trouva, dit-on, dans les mines de Scheneberg, en 1477, sous l'empereur Frédéric III, un bloc d'argent d'une grosseur extraordinaire. Le duc Albert voulut le voir, et descendit dans la mine. Il fit mettre le couvert sur le bloc précieux, et dit à ceux qu'il faisoit manger avec lui : *L'empereur Frédéric est un puissant seigneur; mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la sienne*. On fit ensuite de cette table 400 quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à la Saxe; les comtes de *Reussen*, qui sont partagés en plusieurs branches, en possèdent la partie septentrionale (voyez comté de Reuss).

**PLAWEN**, au midi, sur l'*Eister*, ville très considérable. Elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

**REICHENBACH**, ville commerçante, à l'occident de Zuichaw, aussi à l'électeur de Saxe.

L'*Osterland* (voyez Saxe-Gotha).

### § III. La Thuringe.

Ce pays étoit autrefois un royaume, auquel les Français mirent fin en 524, après la défaite et la mort d'Hermanfroi, son dernier roi. Il eut ensuite des landgraves jusqu'en 1240, qu'il fut uni à la Misnie : enfin, la maison de Saxe s'étant partagée en deux branches, l'*Ernestine* y eut presque tout son partage; et cette grande branche s'est subdivisée ensuite, comme nous l'avons dit, en plusieurs maison

particulière  
Saxe, en y  
(voyez ci-  
plusieurs a  
y possédoit  
villes libre

L'Eischfe  
aujourd'hui

Ce pays f  
des Esclav  
l'empereur  
marquis po  
l'Empire. E  
1080, donn  
méridionale  
ce temps, l  
le nom de  
vers l'an 11  
à qui Walde  
de la maiso  
étant mort  
vière donna  
bourg, roi d  
les privilège  
nexée au ro  
incorporée  
Brandebour  
villes de la  
la dernière g  
roi de Bohém  
George I, e  
Frédéric V,  
fait déclarer  
faite à plus  
tholiques au  
puis ce tem  
Lusace com  
il est nécess

particulières qui prennent toutes le nom de *duc de Saxe*, en y ajoutant celui de la principale résidence (*voyez ci-après*). Il y avoit encore en Thuringe plusieurs autres princes; et l'électeur de Mayence y possédoit deux territoires; il y avoit aussi deux villes libres.

L'Eischfeld, qui faisoit partie de la Thuringe, est aujourd'hui compris dans le royaume de Westphalie.

#### § IV. *Le marquisat de Lusace.*

Ce pays fut occupé, au VI<sup>e</sup> siècle, par une partie des Esclavons. Les Allemands les ayant vaincus, l'empereur Othon I y établit, vers l'an 940, un marquis pour garder cette marche ou frontière de l'Empire. Ensuite l'empereur Henri IV, vers l'an 1080, donna la Haute-Lusace, c'est-à-dire la partie méridionale, au roi de Bohême Wratisslas II. Depuis ce temps, la basse seule, qui est au nord, conserva le nom de Lusace et la qualité de marquisat; mais vers l'an 1130 elle fut cédée au marquis de Misnie, à qui Waldemar l'*Illustre*, électeur de Brandebourg, de la maison d'Anhalt, l'enleva en 1317. Ce prince étant mort deux ans après, l'empereur Louis de Bavière donna le marquisat de Lusace à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à la charge d'en conserver tous les privilèges. C'est ainsi que toute la Lusace fut annexée au royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée jusqu'en 1635. Cependant l'électeur de Brandebourg fit l'acquisition, en 1461, de quelques villes de la Basse-Lusace, qu'il possédoit encore avant la dernière guerre. En 1633, l'empereur Ferdinand II, roi de Bohême, céda tout le reste de la Lusace à Jean-George I, électeur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Frédéric V, électeur palatin de Bavière, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême; mais cette cession fut faite à plusieurs conditions, entr'autres, que les catholiques auroient la liberté de conscience. C'est depuis ce temps que l'électeur de Saxe a possédé la Lusace comme un fief du royaume de Bohême. Mais il est nécessaire d'observer que Jean-George donna

par son testament, en 1652, la Basse-Lusace à Christiern, l'un de ses fils, qui a formé la branche des ducs de Saxe-Mersbürg, laquelle ayant été éteinte en 1738, comme nous l'avons dit, la Basse-Lusace a été réunie à la Haute, à l'exception de quelques villes de la Basse, qui étoient restées au pouvoir de l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse.

Ce pays est assez fertile, et produit les choses nécessaires à la vie, excepté le vin; le peu de vignes qu'on y voit n'en produit point de bon. Le commerce principal consiste en toiles, lin, fil et laines.

### 1. Haute-Lusace, ou Méridionale.

La Haute-Lusace comprend en surface 277 lieues carrées, où sont 23 villes, 873 villages, et 330,000 habitants.

**BAUTZEN** ou **BUDISSEN**, sur la Sprée, capitale de cette partie de la Lusace. C'est une assez belle ville, depuis qu'on l'a rebâtie, après divers incendies qui l'avoient presque réduite en cendres. On y compte 8,499 habitants. Elle a une bonne citadelle, où réside le grand-bailli de la Haute-Lusace. Les Etats du pays s'y assemblent. La principale église, nommée de Saint-Pierre et de Saint-Paul, est partagée entre les catholiques et les protestants. Auprès de cette église est la collégiale catholique, composée d'un doyen et de douze chanoines, et qui jouit d'un domaine considérable. Les protestants y ont un collège ou école publique.

**GORLITZ**, sur la *Neiss*. C'est, de toute la Lusace, la plus avantageusement située. La population est de 8,000 âmes. Sa principale église, qui porte le nom de Saint-Pierre et de Saint-Paul, est magnifique. Hors de la ville on voit un Saint-Sépulcre, bâti il y a plus de 200 ans sur le modèle de celui de Jérusalem. Gorlitz a un fort beau collège.

**LAUBAN**, sur la *Queis*, qui sépare la Lusace de la Silésie, au sud-est de Gorlitz, ville riche, peuplée, et assez bien fortifiée. Les habitants font un grand commerce de draps, de toiles et de fil. Les catho-

liques possèdent des religieux du pays, y compris les protestants.

**ZITTAU**, sur les frontières, est riche, et a de nombreuses toiles. On y compte beaucoup d'habitants.

### 2. Basse-Lusace.

La Basse-Lusace a 20 villes, 600 villages, et 200,000 habitants.

**LUBEN**, sur la Sprée, est une ville de la Lusace, établie, avec un château. Cette ville a un château.

**GUBEN**, sur la Sprée, est la mieux située de 5 à 6,000 habitants.

**SORAW**, sur la Sprée, a une ville. C'est une assez belle ville, qui a eu un château en 1700.

**COTBUSS** ou **COTTBUS**, sur la Sprée, est une ville, bien peuplée, et a beaucoup de réfugiés.

**PEITZE**, sur la Sprée, est une petite ville, qui est petite, et a beaucoup d'habitants aux environs.

Les pays qui sont aux environs de la Lusace ont été partie de la Prusse.

Il étoit composé de toutes les parties de la Prusse qui avoient été conquises sur les Polonois.

liques possèdent le chœur de la principale église; et des religieuses, dont la prieure a séance aux états du pays, y font l'office. La nef appartient aux protestants.

ZITTAU, sur la *Neiss*, au sud-ouest de Gorlitz, sur les frontières de la Bohême. C'est une ville forte et riche, où il y a beaucoup de manufactures de toiles. On y fait de bonne bière. Population, 7,827 habitants.

## 2. Basse-Lusace, ou septentrionale.

La Basse-Lusace a 233 lieues carrées de surface, 20 villes, 601 villages, et 120,000 habitants.

LUBEN, sur la *Sprée*, est capitale de cette partie de la Lusace, depuis que la régence du pays y a été établie, avec un capitaine-général, ou gouverneur. Cette ville est tout entourée d'eau, et a un bon château.

GUBEN, sur la *Neiss*. C'est la plus grande ville et la mieux peuplée de la Basse-Lusace. On y compte de 5 à 6,000 habitants.

SORAW, au sud-est, sur les frontières de la Silésie. C'est une assez belle ville, nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendres par un incendie, en 1700.

COTBUSS ou COTWITZ, sur la *Sprée*. C'est une grande ville, bien peuplée, où il y a une colonie de français réfugiés.

PEITZE, au sud-est de Cotbuss, sur la *Sprée*. Cette ville est petite, mais elle a une bonne forteresse. Il y a aux environs des mines de fer.

Les pays qui composent le royaume de Saxe, faisoient partie du cercle de Haute-Saxe.

## ARTICLE II.

### *Grand Duché de Varsovie.*

Il étoit composé, à l'exception de quelques districts, de toutes les provinces de l'ancien royaume de Pologne qui avoient passé sous la domination de la Prusse,

par les partages de 1772, 1793 et 1795, et qui ont été données au roi de Saxe par le traité de Tilsit. Le traité de Vienne a réuni à ce grand duché, toute la Gallicie occidentale, et le cercle de Zamosc, dans la Gallicie orientale, pays cédés par l'Autriche. Le grand duché de Varsovie est divisé en quatre cercles militaires. Le premier comprend les départements de *Lomza*, de *Ploczko*, et de *Varsovie*; le second, ceux de *Bromberg*, de *Posen*, et de *Kalish*; le troisième, ceux de *Lublin* et de *Siedlec*; le quatrième, ceux de *Cracovie* et de *Radom*.

### 1. Département de Lomza.

Ce département est au nord-est des autres : il a 400,000 habitants, et est divisé en 7 districts.

*LOMZA*, capitale, sur la *Narew*.

### 2. Département de Bromberg.

Il est à l'ouest du précédent, est divisé en 10 districts, et a 258,000 habitants.

*BROMBERG*, capitale, au nord-est. Cette petite ville est célèbre par le traité fait en 1657, entre les Polonais et l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, qui y fut reconnu duc indépendant de la Prusse orientale.

*NACKEL*, à l'occident de la précédente, sur le *Notez* qui se jette dans la *Varte*. Cette ville et la précédente étoient comprises dans le cercle du *Notez* qui faisoit partie de la Prusse occidentale, et qui étoit composé de tous les territoires qui sont au nord de la rivière de ce nom.

*CULM*, évêché, sur la *Vistule*, ci-devant capitale du palatinat de ce nom, qui faisoit partie de la Prusse occidentale. Cette ville, qui est bâtie sur une élévation, est grande, mais peu peuplée.

*THORN*, au midi, sur la *Vistule*, avoit été maintenue libre par le traité de partage des trois puissances. C'étoit la plus ancienne ville de la Prusse, et elle étoit la dépositaire des archives du pays. On y compte 10,000 habitants. Elle étoit autrefois très

forte; mais prise, en 1700, par les Russes, elle fut dévastée. La population étoit de 170,000 habitants. La ville fut reconstruite par le roi de Prusse, mais il y a beaucoup de débris. Elle fut prise par Nicolas I. en 1812, et détruite. Elle est devenue capitale de la province de 1815, et a 154,300 habitants, chanoine.

Ce département est formé de celui de Lomza et de celui de Bromberg. Il a 1,000,000 habitants. Il est divisé en 10 districts.

*POSNA* ou *Posnan*, capitale, sur la *Narew*. C'est une grande ville, avec un grand château. Elle fut prise par les Français en 1807.

*LISSA*, au nord-est, sur la Silésie, peuplée de 100,000 habitants. Elle fut prise par les Français en 1807, et brûlée.

*GNESNE*, au nord-est, ancienne de la Prusse, mot *Gniasdo* ou *Gnieszno*. Elle a été prise par les Français en 1807.

des Polonais telle qu'on peut le voir, n'avoient vécu qu'ils traînoient avec eux, et étoient un lieu de passage pour les Français.

portoit un anneau d'or, et étoit un lieu de passage pour les Français. Elle étoit un lieu de passage pour les Français.

Il étoit régent de la province, et premier sénateur. Il fut pris par les Français en 1807, et brûlé. Benoît XIV fut élu pape à Rome, et la toge romaine fut portée à Rome.

forte ; mais Charles XII , roi de Suède , l'ayant prise , en 1703 , en a fait ruiner toutes les fortifications. La plupart des habitants sont luthériens ; mais il y a beaucoup de catholiques. C'est la patrie de Nicolas Copernic , habile mathématicien et astronome , dont le système sur le mouvement des astres est devenu celui de tous les savants ; il mourut en 1543 , chanoine de Warmie.

### 3. Département de Posen.

Ce département est au sud de celui de Bromberg. Il est formé du palatinat de *Posnanie* et d'une partie de celui de *Kalish* : sa population est de 560,000 habitants. Il est divisé en 14 districts.

*POSNA* ou *POSEN* , capitale , évêché , sur la *Varte*. C'est une grande ville bien bâtie , défendue par un château. Charles XII , roi de Suède , la prit en 1703.

*LISSA* , au sud-est de Posna , sur les frontières de la Silésie , petite ville qui a donné naissance au roi de Pologne Stanislas Leckinski , élu en 1704 et en 1733 , et mort duc de Lorraine en 1766.

*GNESNE* , archevêché. Le nom de cette ville , la plus ancienne de la ci-devant Pologne , vient , dit-on , du mot *Gniasdo* , qui , en langue du pays , veut dire un nid. Elle a été ainsi appelée , parceque Leck I , duc des Polonais en 550 , voulant se bâtir une maison telle qu'on pouvoit la construire chez des peuples qui n'avoient vécu jusqu'alors que dans des charriots , qu'ils traînoient d'un lieu à un autre , trouva en cet endroit un nid d'aigles. De là venoit que la Pologne portoit un aigle dans ses armes. Gnesne a été anciennement capitale de la Pologne ; mais elle n'est aujourd'hui considérable que par son archevêque , qui étoit primat du royaume et légat né du Saint-Siège. Il étoit régent de l'état pendant l'interrègne , et le premier sénateur : il couronnoit les rois et les reines. Benoît XIV lui a accordé , en 1749 , le droit de porter la toge rouge comme les cardinaux.

## 4. Département de Kalish.

Ce département est au sud-est de celui de Posen. Il renferme les palatinats de *Kalish*, de *Siradie* et de *Lencicza*. Il est divisé en 13 districts et a une population de 405,000 habitants.

*KALISH*, capitale, ville forte, à cause de sa situation dans des marais. Les jésuites y avoient un beau collège.

*SIRADIE*, sur la *Varte*. C'est une jolie ville, qui a un château assez fort.

*LENCICZA*, ville médiocre, dont les environs sont marécageux.

## 5. Département de Varsovie.

Ce département est à l'est du précédent, il est formé des palatinats de *Mazovie* propre et de *Rava*: sa population est de 360,000 habitants. Il est divisé en 10 districts.

Le palatinat de Mazovie propre, qui étoit anciennement un duché, a eu ses princes particuliers jusqu'en 1526.

*VARSOVIE*, sur la *Vistule*, ci-devant capitale de la Pologne, mais à laquelle ce titre étoit disputé par Cracovie. On évaluoit sa population, avant les désastres qu'elle a éprouvés, à 70,000 habitants. Elle a dû diminuer: Cependant un auteur récent la porte encore à 65,572 ames. Si ce calcul est exact, il faut rabattre des massacres commis par Suwarow, surtout à *Prága*, un des faubourgs de Varsovie. Le général des Russes prit, en 1794, cette ville, au siège de laquelle avoient échoué les Prussiens, et qui étoit défendue par un gentilhomme polonais, Kosciusko, dont le courage et les talents militaires auroient pu sauver la Pologne, s'il eût été secondé par de plus grandes forces. Varsovie est située à l'extrémité d'une vaste campagne fort agréable, et qui règne en terrasse le long de la *Vistule*. Elle est entourée, en forme de croissant, par de grands faubourgs, plus considérables que la ville; car tous les grands seigneurs y ont leurs palais, et les moines leurs couvents. Les rues en sont larges,

bien alignée  
modes que  
toute bâtie  
d'où partent  
des marchan  
de justice. E  
ci-devant oc  
qui tient a  
verte. Ce ch  
truit, quoiqu  
voit l'appelle  
geoit les roi  
aussi bien c  
les temps de  
conseils et le  
on y rendoi  
pour l'électi  
demi-lieue d  
l'autre côté

*RAVA*, sur  
belle ville,  
de bois: elle  
ci-devant les

*LOWIECZ*,  
doit ordinair  
dans cette vi

6  
Il est au r  
composé des  
d'Inovladisla  
population d  
*Ploczko*,  
*Vistule*. Cett  
magnifiques  
dans le faub  
Magdelaine.  
tins, dont l  
un collège so  
les professeur

bien alignées, aujourd'hui pavées, ainsi plus commodes que ci-devant en hiver. La ville est petite, toute bâtie de brique, avec une place au milieu, d'où partent cinq ou six rues étroites, habitées par des marchands, des artisans, des gens de police et de justice. Elle a un couvent d'augustins, un collège ci-devant occupé par les jésuites, et une collégiale qui tient au château par une longue galerie couverte. Ce château est de brique, assez bien construit, quoique d'architecture fort commune. On pouvoit l'appeler *le Palais de la République*; car elle y logeoit les rois de Pologne. Le sénat y avoit une salle, aussi bien que les nobles, pour s'y assembler dans les temps de diètes générales. On y tenoit aussi les conseils et les conférences avec les ambassadeurs, et on y rendoit la justice aux particuliers. La diète, pour l'élection des rois de Pologne, se tenoit à une demi-lieue de cette ville, en pleine campagne, de l'autre côté de la Vistule, près du village de *Vola*.

**RAVA**, sur la rivière du même nom. C'est une belle ville, quoique les maisons ne soient bâties que de bois: elle a un bon château, où l'on enfermoit ci-devant les prisonniers d'état.

**Lowicz**, au nord de Rava. C'est le lieu où résidoit ordinairement l'archevêque de Gnesne. Il y a dans cette ville un très beau château.

#### 6. *Département de Ploczko.*

Il est au nord-ouest de celui de Varsovie, et est composé des palatinats de Ploczko, de Podlachie, d'Inovladislaw. Il est divisé en 6 districts, et a une population de 320,000 habitants.

**Ploczko**, capitale, évêché, place forte, sur la *Vistule*. Cette ville, bâtie sur une éminence, a de magnifiques et riches églises. La principale, qui est dans le faubourg, appartient aux religieuses de la Magdelaine. Dans le château, il y a des bénédictins, dont l'abbaye et l'église sont bien bâties, et un collège sous la direction du chapitre, qui nomme les professeurs. Les jésuites y avoient aussi un collège.

**BIELSK**, ci-devant capitale du palatinat de *Podlachie*, grande ville dans un terroir fertile. Les maisons ne sont bâties que de bois.

**DOBZIN**, au nord de la *Vistule*, bâtie sur un rocher : elle donne son nom à un territoire particulier, que quelques-uns rapportoient au palatinat de Ploczko, d'autres à celui d'Inovladislaw.

#### *Gallicie occidentale.*

La Gallicie occidentale, ou petite Pologne, est située au sud du département de Varsovie. Elle formoit un gouvernement qui comprenoit la partie de la Pologne que la maison d'Autriche avoit acquise par les partages de 1793 et 1795. Elle forme aujourd'hui, avec le cercle de Zamosck, de la Gallicie orientale, quatre départements, savoir, ceux de *Cracovie*, de *Radom*, de *Siedlec*, et de *Lublin*. La population réunie de ces 4 départements, qui sont partagés en 40 districts, s'élève à 1,497,262 habitants.

**CRACOVIE**, ancienne capitale du palatinat de ce nom, et de toute la Pologne, évêché, université, sur la *Vistule*. On y compte 24,000 habitants. Elle est divisée en quatre villes ou quartiers, qui sont : *Cracovie*, *Casimirie*, *Stradomirie*, et *Cléparia*. Dans la première se trouve la cathédrale, dédiée à saint Stanislas, patron de la Pologne : on y couronnoit ci-devant les rois. Il y avoit dans ce premier quartier un beau palais royal, bâti sur un rocher : mais les Suédois s'étant rendus maîtres de Cracovie en 1702, le réduisirent en cendres. Les juifs ont une synagogue dans le quartier qu'on appelle *Casimirie*. Il y a grand nombre d'églises dans Cracovie : la plus remarquable est celle de Notre-Dame ; elle est bâtie dans la grande place. C'est un vaste édifice qui répond à dix grandes rues, et est environné de quatre superbes rangs de palais à l'italienne. L'évêque de Cracovie étoit le premier du royaume, et le castellan de cette ville marchoit devant son palatin. L'université de Cracovie se fait gloire d'être fille de celle de Paris : elle a été fondée par le roi Casimir I ; en 1364. Ce prince obtint du collège de Sorbonne

des professeurs de la grande patrie du cidents du co évêques du

**OPATOW**, devant palatin est remarquable belle plaine t du palatinat.

**OSWIECIM** ville, bâtie qui a appart Teschen en logne, s'en :

**ZATOR**, p aussi le titre

**VILISKA**,

Ces deux mines consid découvertes partie des re nous ici la de la mine de B sous la vill tout entière

On descend les deux prin tirer en hau expose devar

des hommes plus menus

centes server

rains le boi leurs. Les tr

de large, et sur l'ouvertu

en mouveme comme le b

ce câble, au

des professeurs, qui ont été les principaux auteurs de la grande réputation qu'elle s'est acquise. C'est la patrie du cardinal Stanislas Hosius, l'un des présidents du concile de Trente, et un des plus grands évêques du XVI<sup>e</sup> siècle.

OPATOW, la ville la plus considérable du ci-devant palatinat de Sandomir ou d'Opatow : sa beauté est remarquable, ainsi que sa situation dans une belle plaine très fertile. On y a toujours tenu la diète du palatinat.

OSWIECIM ou AUSCHWITZ, sur la *Vistule*. Cette ville, bâtie de bois, étoit la capitale d'un duché qui a appartenu 275 ans aux ducs d'Oppelen et de Teschen en Silésie ; mais Casimir IV, roi de Pologne, s'en rendit maître vers l'an 1460.

ZATOR, peu éloignée de la précédente, portoit aussi le titre de duché.

VILISKA, et BOSCHNIA :

Ces deux petites villes sont fameuses par leurs mines considérables de sel en pierres, qui ont été découvertes dans le XIII<sup>e</sup> siècle, et qui faisoient partie des revenus du roi de Pologne. Nous donnerons ici la description de celle de Viliska, à laquelle la mine de Boschnia est assez semblable. Elle se trouve sous la ville, qui, à l'exception de l'église, est tout entière composée de maisons creusées sous terre. On descend dans cette mine par quatre ouvertures ; les deux principales sont dans la ville, et servent à tirer en haut les grands quartiers de sel, qu'on y expose devant les portes pour être foulés aux pieds des hommes et des chevaux, avant que d'être broyés plus menus dans des moulins. Les deux autres descentes servent surtout pour porter dans les souterrains le bois et les choses nécessaires aux travailleurs. Les trous sont carrés, de quatre à cinq pieds de large, et revêtus de fortes planches jusqu'en bas ; sur l'ouverture est une grande roue qu'un cheval met en mouvement, pour faire descendre un câble gros comme le bras. Quand les travailleurs, à l'aide de ce câble, auquel ils attachent une corde qu'ils passent

autour de leur corps , sont descendus , et qu'ils ont trouvé le premier fond à cent toises plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde ; et à l'aide d'une lampe , ils s'avancent par différents détours jusqu'à la seconde ouverture , qui a encore cent toises de profondeur. Ils y descendent par des échelles proprement ajustées , dans toute la longueur du trou. Ce n'est qu'à plus de deux cents toises sous la ville qu'on trouve les mines de sel. Les ouvriers creusent de tous côtés , en observant de mettre d'espace en espace , et près des ouvertures , de fortes pièces de bois et de bons étais. Une singularité fort remarquable , c'est qu'il entre dans ces mines un ruisseau d'eau douce qui ne tarit que dans les grandes sécheresses , qui passe tout au travers , et sert au rafraichissement des travailleurs qui y sont au nombre de plus de mille , avec quelques chevaux pour transporter le sel au pied des ouvertures. Ces chevaux sont condamnés à une nuit éternelle. L'air de ces souterrains est si rude , que ces animaux y deviennent aveugles en peu de temps. Les travailleurs remontent de temps en temps pour jouir d'un air plus pur , et pour s'acquitter des devoirs de la religion.

SANDOMIR , sur la rive septentrionale de la Vistule , *place forte* et belle ville , avec une église collégiale fort riche , et plusieurs maisons religieuses : les jésuites y avoient un beau collège.

ZAMOSCIE , au nord , petite ville , avec une forteresse et une *université* , fondée par un de ses seigneurs ou princes.

LUBLIN , ci-devant *capitale* du palatinat de ce nom , ville riche , marchande , et célèbre par trois belles foires qui durent un mois chacune. Lublin a une citadelle et une académie , ou un collège. Les juifs y ont une belle synagogue. Les diètes s'y assembloient souvent.

~~~~~  
*Duchés de*  
*Meinung*  
*Cobourg*

LES ducs  
 Meinungen-  
 bourg , on  
 Rhin , par  
 1806. Leur  
 le roi de S

Il est au  
 WEIMAR  
 et magnific  
 Weimar. C  
 daillier trè  
 IÉNA , un  
 partenoit a  
 s'étant éte  
 et Saxe-Go  
 est à jama  
 les Françai  
 octobre 180

Ce duché  
 mar. Son c  
 GOTHA , à  
 assez grand  
 Gotha , qu  
 due d'Erne  
 bibliothèqu  
 EYSENAC  
 ville qui a

## CHAPITRE VIII.

*Duchés de Saxe - Weimar, Saxe - Gotha, Saxe - Meinungen, Saxe - Hildbourghausen, et Saxe - Cobourg.*

LES ducs de Saxe - Weimar, Saxe - Gotha, Saxe - Meinungen, Saxe - Hildbourghausen, et Saxe - Cobourg, ont accédé au traité de la Confédération du Rhin, par un traité conclu à Posen le 15 décembre 1806. Leur contingent est de 2,800 hommes, que le roi de Saxe doit commander.

§ I. *Duché de Saxe-Weimar.*

Il est au nord. Son contingent est de 800 hommes.

WEIMAR, sur l'*Ilm*, belle ville, qui a un grand et magnifique château, où réside le duc de Saxe-Weimar. Ce prince a une bibliothèque, et un médaillier très curieux.

IÉNA, *université*, près de la *Saale* : cette ville appartenait au duc de Saxe-Eysenach : cette branche s'étant éteinte, en 1741, les ducs de Saxe-Weimar, et Saxe-Gotha ont hérité de ses terres. La ville d'Iéna est à jamais célèbre, par la victoire complète que les Français ont remportée sur les Prussiens, le 14 octobre 1806.

§ II. *Duché de Saxe-Gotha.*

Ce duché est à l'occident de celui de Saxe-Weimar. Son contingent est de 1,100 hommes.

GOtha, à l'occident de Weimar, sur la *Nessa*, ville assez grande et fortifiée, où réside le duc de Saxe-Gotha, qui est de la plus ancienne branche descendue d'Ernest. On voit dans son palais une très belle bibliothèque et un cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'occident, sur la *Nessa*, petite ville qui a été la résidence d'un duc de ce nom.

**ALTENBOURG**, grande ville, à l'orient, sur la *Pleiss*, avec titre de principauté. C'est la principale ville de l'*Osterland*, qui est dans la Misnie, et qui est partagée entre les ducs de Saxe-Gotha et de Saxe-Weimar. La portion que ce dernier possède n'a point de lieu considérable. Elle est à l'occident, près de la Saale. Le duc de Saxe-Gotha a établi à Altenbourg une régence pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'*Osterland*.

### § III. Duché de Saxe-Meinungen.

Ce duché, qui est au sud, comprend une partie de la principauté de Cobourg, et du comté de Henneberg. Son contingent est de 300 hommes.

**MEINUNGEN**, capitale, petite ville sur la *Werra*, où réside le duc, qui est de la troisième branche descendue d'Ernest.

**HENNEBERG**, n'est plus qu'un vieux château ruiné, qui a donné son nom au comté.

Au sud-est d'Henneberg, est la petite ville de *Romhilt*, avec deux châteaux, laquelle a été possédée jusqu'en 1710 par une branche des princes de Saxe, qui en prenoit son nom. Après l'extinction de cette branche, il y eut de grandes disputes pour le partage : enfin en 1720 les princes de Saxe, sur-nommés de *Gotha*, de *Meinungen*, de *Salfeld*, et d'*Hildbourghausen*, partagèrent les trois bailliages, dont la maison de Romhilt étoit maîtresse.

### § IV. Duché de Saxe-Hildbourghausen.

Ce duché est au sud-est de celui de Meinungen. Son contingent est de 200 hommes.

**HILDBOURGHAUSEN**, capitale, au nord-est, sur la *Werra* : c'est une petite ville, avec un bon château, où réside le duc.

### § V. Duché de Saxe-Cobourg ou Salfeld.

Ce duché est à l'est du précédent : son contingent est de 400 hommes.

**COBOURG**  
sur le *Jetz*  
un château

**SALFELD**

Le duché  
le cercle d  
cercle de H

~~~~~

Co

CE comté  
il faisoit p  
tingent y c  
sen est de  
page 597.

**RUDOLST**  
où réside l

~~~~~

CETTE pr  
Gotha : elle  
à la Franc  
prise dans

**ERFURT**  
et peuplée  
l'électeur d  
où l'on co  
dominicain  
*lexandrie*,

**COBOURG**, capitale, au sud-est de Henneberg, sur le *Jetz*, assez grande ville, bien bâtie. Elle a un château où le duc fait souvent sa résidence.

**SALFELD**, au sud-est d'Iéna, sur la Saale.

Le duché de Saxe-Meiningen étoit compris dans le cercle de Franconie, les quatre autres dans le cercle de Haute-Saxe.

---

## CHAPITRE IX.

### *Comté de Scharzbourg-Rudolstadt.*

**C**E comté est au nord du duché de Saxe-Cobourg : il faisoit partie du cercle de Haute-Saxe. Le contingent y compris celui de Scharzbourg-Sinderhausen est de 650 hommes, comme nous l'avons dit, page 597.

**RUDOLSTADT**, capitale, petite ville, bien bâtie, où réside le prince. On remarque le château.

---

## CHAPITRE X.

### *Principauté d'Erfurt.*

**C**ETTE principauté est à l'est du duché de Saxe-Gotha : elle appartenoit au roi de Prusse qui l'a cédée à la France par le traité de Tilsitt. Elle étoit comprise dans le cercle de Haute-Saxe.

**ERFURT**, sur le *Gera*. C'est une ville riche, grande, et peuplée de 15,000 habitants : elle a appartenu à l'électeur de Mayence, aussi bien que son territoire, où l'on compte 73 villages. Jean-Michel Wansleb, dominicain, auteur d'une *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, et d'autres ouvrages, étoit né à Erfurt.

---

## CHAPITRE XI.

## Comté de Reuss.

CE comté est au sud-est de celui de Scharzbourg-Rudolstadt. Sa population est de 81,000 habitants; son contingent, de 450 hommes. Il forme quatre seigneuries, qui appartiennent à quatre princes et comtes de la même famille, savoir : *Reuss-Ebersdorf*, *Reuss-Greiz*, *Reuss-Schleitz*, *Reuss-Lobenstein*.

*GERA*, capitale, à l'orient d'Erfurt : elle appartient au comte de Reuss-Ebersdorf. C'est une ville bien bâtie, sur l'*Eister*. Les comtes de Reussen y ont établi une régence commune pour tout leur domaine. Ils dépendoient immédiatement de l'Empire, dont ils étoient princes. Le comté de Reuss faisoit partie du cercle de Haute-Saxe.

## CHAPITRE XII.

## Royaume de Bavière.

LA maison de Bavière qui s'est éteinte en 1777, étoit la branche cadette de la maison palatine du Rhin : elle ne possédoit la dignité d'électeur que depuis 1621, que l'empereur Ferdinand II, l'avoit ôtée au Palatin pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu empereur en 1742, après la mort de Charles VI, étoit le quatrième électeur de sa branche. Son fils Maximilien-Joseph étant mort sans postérité le 3 décembre 1777, l'électeur palatin a hérité de ses états, et à la mort de celui-ci, qui n'a pas laissé d'enfants, le prince Maximilien, duc de Deux-Ponts, de la même maison, lui a succédé. En dédommagement des cessions qu'il a faites du Palatinat du Rhin, des duchés de Deux-Ponts, Simmeren et Juliers, des principautés de Lauteren et Vildenz, du marquisat de Berg-op-Zoom, de la seigneurie de Ravestein, et autres

seigneuries il a acquis ceux qui appartiennent à ceux de Bamberg, celui de Palatinat, abbayes de Wangen, Scharzbourg, Veitshausen, à la réserve de la réserve des terres et revenus et la banlieue suivantes :

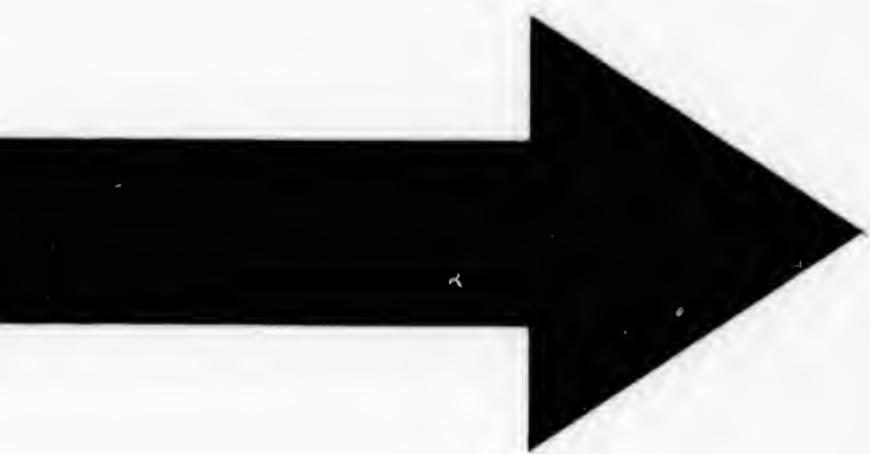
*Rothenburg*, 4,000 ; *Goettingen*, 3,600 ; avec le territoire de *Rothenburg*, 7,500 ; *Norimbourg*, ville considérable et le territoire de *Rothenburg*, 20,000 ; *Bamberg*, Constance, 2,290, et de *Ravensbourg*, environ au nord de Constance, accroissement d'environ 10,000. La Bavière a traité de la paix avec le roi de Prusse, la dépendance du territoire des indemnités de Salzbourg, et de Lindau, e

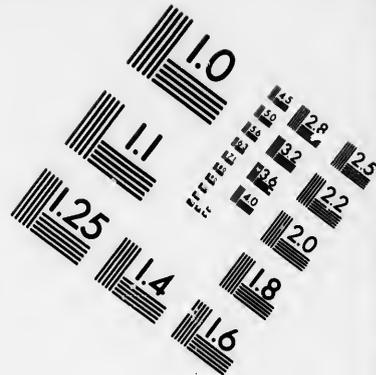
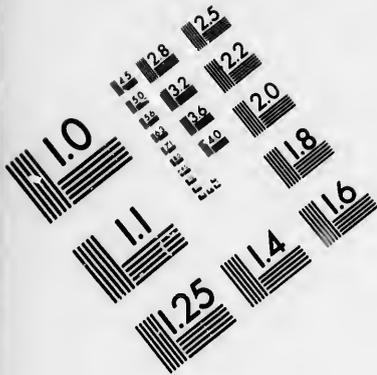
seigneuries situées dans la Belgique et en Alsace, il a acquis en Allemagne, l'évêché de Wursbourg, qui appartient actuellement au grand duc de ce nom; ceux de Bamberg, Freysingen, Ausbourg et partie de celui de Passaw, plus, la prévôté de Kempten, les abbayes de Valdassen, Eberach, Saint-Ulric, Irsée, Wangen, Sorslingen, Uchingen, Ursberg, Rockenbourg, Veterhausen, Ottobenren et Kaisertheim, à la réserve néanmoins de tous les droits, propriétés et revenus ecclésiastiques, situés dans la ville et la banlieue d'Ausbourg; enfin les villes impériales suivantes :

*Rothenbourg*, sur le Tauber, contient 5,000 habitants, et avec son territoire, environ 25,000; *Weissembourg*, dans le Nordgaw, au nord-ouest d'Aichtadt, près de Papenheim, 16,000 habitants; *Schweinsfurt*, sur le Mein, 7,000; *Vindsheim*, 4,000; *Gochseim*, *Sennefeld*, petites villes; *Kempten*, 3,600, et l'Abbaye, 27,000; *Kauffbeuren*, avec le territoire, 6,000; *Memmingen*, 7,700, et le territoire 4,500; *Dunkespiel*, sur le Wernitz, 7,500; *Nordlingen*, 8,300; *Ulm*, sur le Danube, ville considérable et commerçante, 15,000 habitants, et le territoire qui a 12 lieues de long sur 8 de large, 20,000; *Bopfingen*, 1,700; *Buchorn*, sur le lac de Constance, 770, *Wangen*, sur la rivière d'Arg, 2,290, et dans le territoire 4,400; *Leutkirch*, 1,700; *Ravensbourg*, 4,800; et les villages libres, qui étoient environ au nombre de 39, au nord-est du lac de Constance, près de la ville de Leutkirch. Tout cet accroissement de territoire formoit une population d'environ 800,000 âmes.

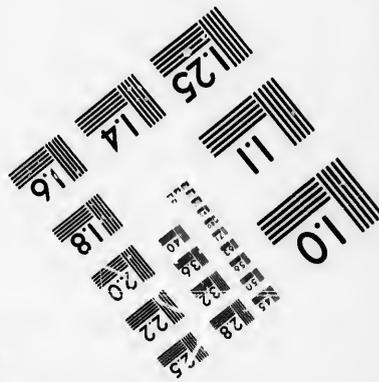
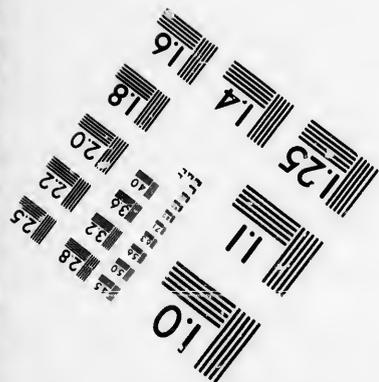
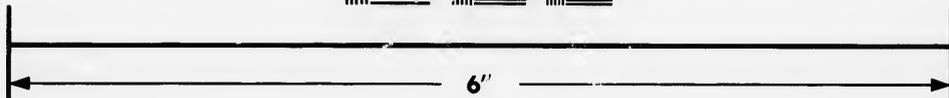
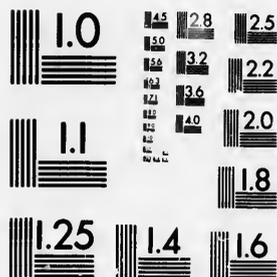
La Bavière a été érigée en royaume en 1806. Par le traité de Presbourg, l'empereur d'Autriche a cédé au roi de Bavière le margraviat de Burgaw, et ses dépendances, la principauté d'Aichtadt, la partie du territoire de Passaw, qui avoit été réservée lors des indemnités et qui appartenoit à l'électeur de Saltzbourg; le Tirol, la ville et le territoire de Lindau, etc. Les états du roi de Bavière ont encore







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
14  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40  
45  
50  
55  
60  
65  
70  
75  
80  
85  
90  
95  
100

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

été beaucoup augmentés par le traité de la Confédération du Rhin. Le contingent de la Bavière est de 30,000 hommes de toutes armes.

En 1810, la France a cédé au roi de Bavière les évêchés de Saltzbourg et de Ratisbonne, et le margraviat de Bareith, qu'elle avait acquis de l'Autriche et de la Prusse par les traités de Vienne et de Tilsitt. D'un autre côté la Bavière a cédé au royaume d'Italie l'évêché de Trente qui faisoit partie du Tirol, et est nommé Tirol italien.

Le royaume de Bavière est borné au nord, par la Saxe; à l'est, par l'empire d'Autriche; au sud, par le royaume d'Italie, et à l'ouest, par celui de Wurtemberg. Il comprend le duché de Bavière, le duché de Neubourg, l'évêché de Freysingen, l'archevêché de Ratisbonne, l'évêché de Passaw, l'électorat de Saltzbourg, l'évêché d'Ausbourg, plusieurs villes ci-devant impériales et leur territoire, l'évêché d'Aichtadt, le margraviat d'Anspach, l'évêché de Bamberg, le Burgau, le comté de Brégentz, et la partie septentrionale du Tirol ou Tirol allemand. Il avoit d'abord été divisé en 15 cercles, savoir, *Mein, Pegnitz, Naab, Relzat, Altmuhl, Haut-Danube, Leck, Regen, Bas-Danube, Iser, Salzach, Iller, Inn, Eisack* et *Adige*: ce dernier cercle et partie de celui d'Eisack étoient formés du Tirol italien qui a été cédé au royaume d'Italie. L'archevêché de Ratisbonne et l'électorat de Saltzbourg n'étoient pas compris dans cette division qui avoit eu lieu avant leur réunion au royaume de Bavière. La Bavière vient d'être divisée nouvellement en neuf cercles, qui sont ceux du Mein, de la Bezat, de la Reyer, du Haut-Danube, du Bas-Danube, de l'Iller, de l'Isar, de la Salzach et de l'Inn.

#### § I. Duché de Bavière.

Le duché de Bavière se divisoit en Haute et Basse-Bavière, et Haut-Palatinat, ou Palatinat de Bavière. La Haute-Bavière est en grande partie montagneuse et couverte de forêts, mêlées de plusieurs lacs, grands

et petits. I  
comme des-  
plus unie e  
de cuivre et  
sources min  
importantes  
le revenu é  
militaire ét

MUNICH  
vière, et e  
assez forte  
palais est v  
11 cours, 2  
croisées, 6  
caves, 40  
être assujé  
peintes, la  
superbe pa  
minée qui  
n'égale le s  
de jaspe, c  
toutes les c  
grecs, ou d  
illustres pa  
Des deux  
portraits d  
trine; le p  
villes de B  
qu'il y a d  
partemens  
dans ce va  
l'appartem  
celui de l'é  
de long su  
niquent pa  
a de singu  
des galeri  
rues par  
palais aux  
que la co

et petits. Les montagnes peuvent être considérées comme des-branches des Alpes. La Basse-Bavière est plus unie et plus fertile. Il y a des mines d'argent, de cuivre et de plomb, des carrières de marbre et des sources minérales. On n'y voit pas de manufactures importantes. Avant les changements qui ont eu lieu, le revenu étoit évalué à 27,998,400 liv. et la force militaire étoit de 12,000 hommes.

MUNICH, sur l'Isar, capitale du royaume de Bavière, et en particulier du duché. C'est une belle et assez forte ville, qui contient 56,000 habitants. Son palais est vaste et magnifique; il contient, dit-on, 11 cours, 20 grandes salles, 19 galeries, 2,660 grandes croisées, 6 chapelles, 16 grandes cuisines et 12 grandes caves, 40 vastes appartements, qui sont unis sans être assujétis, avec 300 grandes chambres richement peintes, lambrissées et meublées. Il n'y a, dans ce superbe palais, ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée qui n'ait son buste ou ses reliefs; mais rien n'égale le salon des Antiques. On y compte 354 bustes de jaspe, de porphyre, de bronze, et de marbre de toutes les couleurs, qui représentent ou des capitaines grecs, ou des empereurs romains, ou des hommes très illustres par leur naissance ou leurs grandes actions. Des deux principales galeries, l'une est ornée de portraits de personnes célèbres, surtout par leur doctrine; le plafond de l'autre représente les principales villes de Bavière, ses rivières, ses châteaux, et ce qu'il y a de plus remarquable. Sans compter les appartements de l'électeur et de sa cour, on distingue dans ce vaste palais quatre appartements principaux: l'appartement royal, celui de Lorraine, l'impérial et celui de l'électrice. L'impérial a une salle de 118 pieds de long sur 52 de large. Ces appartements communiquent par autant de galeries fort ornées. Ce qu'il y a de singulier dans cette ville, c'est qu'on a pratiqué des galeries qui, traversant les maisons et même les rues par le moyen d'arcades, communiquent du palais aux principales églises et couvents; de sorte que la cour y peut aller secrètement. Ce palais

souffert deux incendies considérables, l'un en 1729, et l'autre en 1750. Les électeurs y ont un arsenal, et leur sépulture est dans la superbe église des Théatins. Les jésuites avoient un beau collège dans cette ville.

INGOLSTAT, *université* qui a été transférée depuis peu à Landshut. Cette ville est sur le Danube; c'est la plus forte place de la Bavière. Elle a un très bel arsenal; les jésuites y avoient un collège.

STRAUBING, dans la Basse-Bavière, ainsi que les deux suivantes, *place forte*, sur le Danube.

LANDSHUT, sur l'Iser, est une ville assez bien fortifiée: elle a un beau château.

BURCKHAUSEN, au sud-est de la précédente, sur le *Saltzach*. Cette rivière a sa source au midi, sur les confins de l'évêché de Brixen, passe à Saltzbourg, et se jette dans l'Inn, au-dessous de Burckhausen, qui est une ville bien bâtie, avec un ancien château. Les jésuites y avoient un beau collège.

CHIEMSÉE, *évêché*, enclavée dans la Haute-Bavière, est dans l'île du lac du même nom, au sud-ouest de Burckhausen. Son évêque n'étoit pas prince de l'Empire, étant à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, dont il est suffragant.

AMBERG, au nord, *capitale* du Palatinat de Bavière, ou Haut-Palatinat. C'est une jolie ville, sur la *Wils*, avec des fossés profonds, des remparts et un bon château. C'est la patrie de Frédéric Spanheim, un des plus savants théologiens protestants.

LEUCHTENBERG, *capitale* de l'ancien landgraviat de ce nom, au milieu du Palatinat de Bavière.

DONAWERT, sur le Danube. Cette ville est de la Haute-Bavière. Elle étoit autrefois impériale; mais ayant été mise au ban de l'Empire en 1606, Maximilien I, duc de Bavière, se l'assujétit.

### § II. *Le Duché de Neubourg, etc.*

Ce duché, avec la principauté de *Sultzbach*, qui est à l'orient du palatinat de Bavière, étoit le premier état possédé par l'électeur palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, issue de celle de Neubourg,

qui a hérité, Rhin, et en.

NEUBOURG qui est partie d'une de l'autre plée, avec de

HOCHSTET, au-dessous de les Français

SULTZBACH située sur un

§

FREYSINGE dans une agrol'Isere. Son évêdrade et le pa

Le comté de Freysingen; vers le Tirol.

petits territoires fait actuellem

§ IV. *L'évêché*

C'est un palatinat du Danube. Il en étoit souverain lui appartenoit

WERTH, sur le principal l'étoit la résidence

RATISBONNE du Danube.

cercle: on l'appelle de sa situation

le Danube. Elle est belle et célèbre de l'Empire, que depuis 1740 à Francfort s

qui a hérité, en 1742, de l'électorat et palatinat du Rhin, et en 1777, de celui de Bavière.

NEUBOURG, sur le Danube, capitale du duché, qui est partagé en trois parties principales, séparées l'une de l'autre. C'est une jolie ville, assez bien peuplée, avec de bonnes fortifications et un bon château.

HOCHSTET, sur la gauche du Danube, deux lieues au-dessous de Dillingen, connue par la bataille que les Français y ont perdue en 1704.

SULTZBACH, au nord-ouest d'Amberg : elle est située sur une montagne, et a un beau château.

§ III. L'évêché de Freysingen.

FREYSINGEN, évêché, est une jolie ville, située dans une agréable contrée, et sur une montagne, près l'Iser. Son évêque étoit prince souverain. La cathédrale et le palais épiscopal sont de superbes édifices.

Le comté de *Werdenfels* appartenoit à l'évêque de Freysingen ; il est situé à l'extrémité de la Bavière, vers le Tirol. Ce prince possédoit encore plusieurs petits territoires dans le cercle d'Autriche. Cet évêché fait actuellement partie du royaume de Bavière.

§ IV. L'évêché de Ratisbonne, à présent archevêché.

C'est un petit état, situé le long des deux bords du Danube. L'évêque, qui étoit prince de l'Empire, en étoit souverain ; mais la ville de Ratisbonne ne lui appartenoit pas.

WERTH, sur la rive septentrionale du Danube, est le principal lieu de l'archevêché de Ratisbonne, et étoit la résidence ordinaire de l'évêque.

RATISBONNE, archevêché, sur la rive méridionale du Danube. C'étoit la seule ville impériale de ce cercle : on l'appelle en allemand *Regensburg*, à cause de sa situation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle contient 22,000 habitants, est grande, belle et célèbre par les diètes ou assemblées générales de l'Empire, qui s'y tenoient depuis 1662, si ce n'est que depuis 1741 jusqu'en 1745, elles s'étoient tenues à Francfort sur le Mein. La maison de ville et la

grande salle de Ratisbonne, où se tenoient ces assemblées, sont magnifiques. Cette ville a aussi de belles églises et de fort beaux édifices ; mais ces monuments ont beaucoup souffert, lors de la prise de la ville de Ratisbonne par les Français, en 1809. Le pont de pierre est le meilleur de tous ceux qui sont sur le Danube. Il y avoit dans cette ville trois abbayes : celle de Saint-Emmeran, et celles du Haut et du Bas-Munster. L'abbé de la première, et les abbesses des deux autres avoient rang entre les prélats de l'Empire.

#### § V. L'Evêché, de Passaw.

C'est un très riche évêché, dont l'évêque étoit prince de l'Empire. Il étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg ; mais en 1723, il avoit obtenu du pape Benoît XIII, de ne relever que du Saint-Siège ; et Clément, en 1732, avoit ratifié la bulle de son prédécesseur.

L'électeur de Saltzbourg avoit acquis la partie de l'évêché de Passaw située au-delà de l'Ilis et de l'Inn, du côté de l'Autriche : mais cette partie même a été, comme nous l'avons dit, réunie depuis au royaume de Bavière.

**PASSAW, évêché.** Cette ville, forte et ancienne, est située au confluent du Danube, de l'Inn et de l'Ilis, qui en font comme trois villes ; savoir : *Passaw*, *Instadt* et *Ilstadt*. Les maisons y sont bien bâties, et la cathédrale passe pour la plus belle église d'Allemagne. Il y avoit une abbaye de bénédictins, une maison de chanoines réguliers, et un collège ci-devant aux jésuites. La population est de 6,161 habitants.

Près de cette ville on pêche des perles dans la rivière d'Ilis.

#### § VI. L'Electorat de Saltzbourg.

Cet électorat étoit principalement formé de l'archevêché de Saltzbourg. L'archevêque étoit prince souverain, et prenoit le titre de légat du Saint-Siège.

Il nommoit de Seckaw et ceux qui de confirmat minations p en avoit une

SALTZBOU le Saltzach. La cathédra édifices supe et un des b Elle est bati en a les prop sont à chaqu un très gran de la grande par un arché des bénédict culiers pour prince de Co elle passoit liques de l'A La prévôt de Saltzbour d'un prieur

La princi le long du L Son territoir du midi au est peu con 6 lieues. L'é sieurs doma états de la S pouvoir, pou qui étoit im

DILLINGE de l'évêque c vière, à 2 l

Il nommoit aux évêchés de Chiemsée en Bavière, de Seckaw en Stirie, et de Lavamyne en Carinthie; et ceux qui en étoient pourvus n'avoient pas besoin de confirmation, ni de bulles du pape: sur trois nominations pour l'évêché de Cureck en Carinthie, il en avoit une.

**SALTZBOURG**, *archevêché, capitale, université*, sur le Saltzach. C'est une ville ancienne, belle et forte. La cathédrale et le château de l'archevêque sont des édifices superbes. L'église métropolitaine est vaste, et un des beaux bâtimens qui soient en Allemagne. Elle est bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, en a les proportions. Outre quatre jeux d'orgue qui sont à chaque coin de la voûte du milieu, il y en a un très grand et nouveau, qui occupe tout le fond de la grande nef de l'église. L'université a été fondée par un archevêque de Saltzbourg, et est régentée par des bénédictins, excepté qu'il y a des professeurs séculiers pour le droit civil. Le dernier archevêque, le prince de Collorédo, y a fait fleurir les sciences, et elle passoit pour la meilleure des universités catholiques de l'Allemagne. Population, 14,500 habitans.

La prévôté de *Berchtolsgrad*, au midi de la ville de Saltzbourg. C'étoit une principauté qui dépendoit d'un prieur de chanoines réguliers de Saint-Augustin.

#### § VII. *L'Evêché d'Ausbourg.*

La principauté de l'évêque d'Ausbourg s'étendoit le long du *Leck*, qui la séparoit du cercle de Bavière. Son territoire occupe un espace d'environ 20 lieues du midi au nord: sa largeur, du levant au couchant, est peu considérable: la plus grande est d'environ 6 lieues. L'évêque d'Ausbourg possédoit encore plusieurs domaines dispersés et enclavés dans divers états de la Souabe et de la Bavière. Il n'avoit aucun pouvoir, pour le temporel, dans la ville d'Ausbourg, qui étoit *impériale*.

**DILLINGEN**, *université*, étoit le lieu de la résidence de l'évêque d'Ausbourg. C'est une ville située en Bavière, à 2 lieues de la rive méridionale du Danube,

et à une demi-lieue de la rive occidentale du Leck. L'évêque étoit maître de cette ville et de son territoire.

FUESSEN, sur le *Leck*, au midi, sur les frontières de la Bavière et du comté de Werdensfels : c'est une ville commerçante, et un passage très fréquenté pour le Tirol et la Bavière.

AUSBOURG, sur le *Leck*, à l'embouchure du *Werdack*. C'est une ancienne ville, belle et grande, riche et bien fortifiée; elle est surtout renommée par ses ouvrages d'orfèvrerie, d'horlogerie et d'ivoire. Son commerce étoit autrefois bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. L'évêque d'Ausbourg y avoit un beau palais. Ce qu'on y voit de plus remarquable est son hôtel-de-ville, qui n'avoit pas son semblable dans tout l'Empire. Les portes de cette ville s'ouvrent et se ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorsque quelqu'un veut y entrer la nuit. Les charges sont également partagées entre les catholiques et les luthériens. Ce fut en cette ville que les protestants ou luthériens présentèrent, en 1530, leur profession de foi, appelée *la Confession d'Ausbourg*. En 1555 on y fit la paix de religion, où l'on laissa la liberté aux luthériens; et il fut statué que désormais on n'inquiéteroit personne dans l'Empire à cause de sa religion. C'est la patrie du jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par l'ancienne carte de l'Empire romain, qui porte son nom uniquement parcequ'il la fit connoître au public; et des Fuggers, qui passoient pour les plus riches négociants d'Allemagne. Ils ont été ennoblis par Maximilien I, et faits comtes par Charles-Quint. Ce prince, qui leur devoit 1,000,000, étant venu un jour les visiter, ils brûlèrent ses obligations dans un fagot de bois de sental. Ils ont bâti 106 maisons dans un faubourg, pour servir de demeure aux bourgeois ruinés. Ils sont catholiques, et possèdent des terres de dix lieues d'étendue, entre l'iller et le *Werdack*, sous le nom de *comté de Fugger*.

Par le traité de la confédération du Rhin, le roi

de Bavière s'entretenir de

Cet état est habitant. Il appartient à l'électeur

AICHSTADT, un monastère de saint Willibrodus s'y forma dans le mot *aich* 5,883 habitants Willibaldsbach. En 1611, J. présent à sa magnifique, diamants, de

§ VIII. Le M

Ce margrave descendant de Brandebourg est en Haute-Anspach et territoire de la. Cette famille vers 1770, que dette a hérité états qui avoient puis passé son professe le lu

ANSPACH, C'étoit la république y avoit un territoire celaine en ce

SCHWABACH, plée et très n

de Français c

Tom. I

de Bavière s'est engagé à fortifier Ausbourg, et à y entretenir de tout temps des équipages d'artillerie.

*L'Evêché d'Aichtadt.*

Cet état est très fertile. On y compte 56,000 habitants. Il avoit été donné, sauf quelques bailliages, à l'électeur de Saltzbourg.

AICHTADT, capitale, sur l'*Altmuhl*. C'étoit un monastère de bénédictins, fondé vers l'an 340, par saint Willibald, dans un lieu rempli de chênes. Il s'y forma dans la suite une ville appelée *Aichtstadt*, du mot *aicht*, qui veut dire un chêne. Elle renferme 5,883 habitants. L'évêque résidoit au château de Willibaldsburg, nommé vulgairement *Wulpersbourg*. En 1611, Jean Conrad, évêque de cette ville, fit présent à sa cathédrale d'un ostensor ou soleil d'or magnifique, du poids de 40 marcs, enrichi de 350 diamants, de 1,400 perles, de 250 rubis, etc.

§ VIII. *Le Marquisat d'Anspach et de Culembach, ou Bareith.*

Ce margraviat ou marquisat appartenoit à un prince descendant de la branche cadette des électeurs de Brandebourg, qui, avant que d'avoir l'électorat qui est en Haute-Saxe, étoient burgraves ou princes d'Anspach et de Culembach, aussi bien que du territoire de la ville de *Nuremberg*, qui est entre deux. Cette famille a été partagée en deux branches jusque vers 1770, que la seconde ayant été éteinte, la cadette a hérité du marquisat de Culembach. Tous ces états qui avoient été cédés au roi de Prusse, ont depuis passé sous la domination de la Bavière. On y professe le luthéranisme.

ANSPACH, capitale, sur la rivière de même nom. C'étoit la résidence du margrave ou marquis, qui y avoit un très beau palais. On fait de belle porcelaine en cette ville. Population, 12,849 habitants.

SCHWABACH, à l'orient d'Anspach, ville bien peuplée et très marchande, depuis qu'un grand nombre de français calvinistes, sortis de France à cause de

leur religion, s'y sont établis et y ont formé des manufactures. C'est la patrie de Jean-Philippe Baratier, cet enfant célèbre qui savoit à six ans le grec, le latin, l'hébreu, l'allemand et le français; à onze ans fut auteur, et mourut à dix-neuf, en 1740, avec la réputation d'un savant accompli.

On remarque dans le pays de *Culembach* :

**BAREITH** ou **BAREUTH**, au nord d'Anspach, qui étoit la capitale du marquisat de *Culembach*. C'est une ville assez considérable et belle, où le marquis faisoit sa résidence. Il y avoit établi, en 1742, une université. Population, 10,000 habitants.

**CULEMBACH**, au nord-ouest de Bareith, sur une des branches du *Mein*. C'est une jolie ville, où le marquis demuroit anciennement, et près de laquelle est une très bonne forteresse, nommée *Plassenbourg*.

*Des principales Villes ci-devant impériales de Franconie.* ●

**NUREMBERG** étoit une des six villes impériales qui avoient été conservées. Elle est entre les marquisats de *Culembach* et d'Anspach, sur le *Pregnitz*. C'est une grande ville, où l'on compte 30,000 âmes, célèbre par sa beauté, son commerce et la richesse de ses habitants, qui sont très laborieux et fort industriels. Elle a un arsenal bien fourni, un hôtel-de-ville, un fort château, une belle bibliothèque, un théâtre anatomique, un observatoire, et une académie de peinture qui est fameuse. Les églises y sont magnifiques, entr'autres celle du Saint-Esprit ou de l'Hôpital. On y gardoit les ornements impériaux, que l'on prétendoit être de Charlemagne, et qui servoient au couronnement de l'empereur d'Allemagne : c'étoient la couronne, le globe, le sceptre, la dalmatique, le surplis d'or, le manteau, etc. La plupart des habitants sont luthériens, et il n'y a qu'une seule église catholique. On fait à Nuremberg un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre et de quincailleries, d'estampes et de cartes de géographie. Il s'y étoit établi, en 1752, une société cos-

mographique de la géographie. Cette ville a donné un logicien catholique et un médecin.

**SCHWEI**  
**Wurtzbourg**  
**WEINSHER**  
abondant en  
**FRANCFOR**

*Principales*  
*Souab*

**KEMPTEN**  
va se jeter d  
ville a beau  
éprouva en

Elle donne  
maines étoie  
et consistoie  
châteaux. L'  
voix aux di  
ville de Kem  
étoit impéria  
dans l'abbaye  
de saint Ben

**ISNY**, au su  
de Weringer  
nommée *Isna*  
Le feu y prit  
sons, la par  
Elle s'est ré  
maintenoit d  
avoit acquise

**MEMMIN**  
Kempten. C'  
fortifications  
marais. Elle  
de papier.

**ULM**, sur

mographique, pour la perfection de l'astronomie et de la géographie; mais elle ne subsiste plus. Cette ville a donné naissance à Jean Cochleus, célèbre théologien catholique, et à Joachim Camerarius, fameux médecin.

SCHWEINFURT fait partie du grand duché de Wurtzbourg; voyez ce grand duché.

WEINSHEIM, ville assez forte. Son terroir est fort abondant en vins. Ses habitants sont luthériens.

FRANCFORT: voyez le grand duché de Francfort.

*Principales Villes ci-devant impériales du Cercle de Souabe, appartenant au roi de Bavière.*

KEMPTEN, sur l'*Iller*, qui, coulant du sud au nord, va se jeter dans le Danube, vis-à-vis d'Ulm. Cette ville a beaucoup souffert d'un grand incendie qu'elle éprouva en 1741. Ses habitants sont luthériens.

Elle donnoit son nom à une abbaye, dont les domaines étoient à l'occident de l'évêché d'Ausbourg, et consistoient en 35 paroisses et beaucoup de fiefs ou châteaux. L'abbé étoit prince de l'Empire, avoit sa voix aux diètes, et ne relevoit que du pape. La ville de Kempten ne lui appartenoit pas, parcequ'elle étoit impériale. Il demouroit à quelque distance, dans l'abbaye de Sainte-Hildegarde, qui est de l'Ordre de saint Benoît.

ISNY, au sud-ouest de Kempten. Le comte Mangold de Weringen y fonda, en 1106, une abbaye qui fut nommée *Isna*, du ruisseau qui passe dans cette ville. Le feu y prit en 1630, et consuma près de 400 maisons, la paroisse, la maison de ville et l'abbaye. Elle s'est rétablie depuis; et quoique petite, elle se maintenoit dans la qualité de ville *impériale*, qu'elle avoit acquise sous Charles IV.

MEMMINGEN, près l'*Iller*, au nord-ouest de Kempten. C'est une assez grande ville, qui a quelques fortifications, et qui est défendue d'un côté par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaine et de papier.

ULM, sur le *Danube*, vient d'être cédée par la

Bavière au royaume de Wurtemberg. Voyez ce royaume.

NORDLINGEN, au nord d'Ulm : elle est enclavée dans le comté d'Oettingen, et est fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette ville que les Suédois, qui étoient venus en Allemagne pour soutenir les protestants, furent défaits par les impériaux en 1634.

### § IX. L'évêché de Bamberg.

Cet évêché, un des plus riches de l'Allemagne, fut fondé, en 1007, par l'empereur Henri II, qui, pour le spirituel, le soumit immédiatement au Saint-Siège, et céda la suzeraineté de la ville au pape, en s'obligeant de lui payer tous les ans un cens d'un cheval blanc, et deux cents marcs d'argent; ce que dans la suite le pape Léon IX échangea contre la seigneurie de la ville de Bénévent. L'évêque de Bamberg, par un droit dont l'origine est incertaine, avoit pour officiers héréditaires, quatre des grands officiers de l'Empire. Les électeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière et de Brandebourg, portoient depuis longtemps la qualité de grand-échanton, de grand-maréchal, de grand-sénéchal et de grand-chambellan de l'église de Bamberg; mais ils en faisoient remplir les fonctions par des officiers subalternes, dont les charges étoient à leur nomination. De plus, ces quatre électeurs se faisoient investir par les évêques de Bamberg, non seulement de ces grands offices, mais encore de plusieurs terres qui y étoient attachées, comme arrière-fiefs de l'évêché. L'évêque de Bamberg possédoit des terres considérables en Carinthie. La population est de 180,000 âmes.

BAMBERG, capitale, ville grande et belle, au confluent du *Mein* et du *Rednitz*. L'église cathédrale est magnifique, aussi bien que le palais épiscopal, qui a de fort beaux jardins.

CRONACH, au nord-est de Bamberg, au confluent des rivières de Radash, de Haslach, et de Cronach; ville forte, qui a une bonne citadelle.

BREGENTZ  
Cette ancien  
son nom à l  
teau bâti su  
à plusieurs t  
sins, comme  
par plusieurs  
l'orient, et  
Souabe. D'a  
parcequ'il en  
marqué dans

GUNTZBOU  
dans le Dan

C'est un p  
jours couver  
plé, et fertil  
mines d'arge  
assez bon re  
gneurs parti  
en 1289, pa  
et depuis e  
Mainard, co

INSBRUCK  
le Tirol. Ce  
habitants, a  
et un magni  
fait sa résid  
de la régen  
ROTNBUR  
son nom des  
sinage.

KUESTEIN  
est la meille  
est bâti sur

## § X. Comté de Bregentz.

BREGENTZ, près du lac de Constance, au sud-est. Cette ancienne ville, qui a titre de comté, donne son nom à la rivière qui l'arrose : elle a un château bâti sur une éminence, et auprès duquel il y a plusieurs forges. Ce comté et ceux qui en sont voisins, comme *Montfort*, *Feldkirc*, étoient renfermés par plusieurs géographes dans le Tirol, qu'ils ont à l'orient, et auquel ils sont annexés ; mais ils sont de Souabe. D'autres mettent Montfort dans la Suisse, parcequ'il en dépendoit autrefois. C'est ainsi qu'il est marqué dans la carte d'Allemagne de Delile.

*Marquisat de Burgaw.*

GUNTZBOURG, capitale, près du confluent du *Guntz* dans le Danube, à l'orient de la Souabe.

## § XI. Le Comté de Tirol.

C'est un pays rempli de montagnes presque toujours couvertes de neige : il est néanmoins assez peuplé, et fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer et de vif-argent, qui sont d'un assez bon revenu. Ce comté, après avoir eu ses seigneurs particuliers, est venu à la maison d'Autriche en 1289, par le mariage d'Albert I, duc d'Autriche, et depuis empereur, avec Elisabeth, héritière de Mainard, comte de Tirol et duc de Carinthie.

INSBRUCK, capitale, sur l'*Inn*, qui traverse tout le Tirol. Cette ville, où l'on compte environ 12,000 habitants, a un fort château, quelques belles églises, et un magnifique hôtel, où le gouverneur du pays fait sa résidence. La *Souabe autrichienne* dépendoit de la régence de cette ville.

ROTNBURG, au nord-est d'Inspruck. Elle a reçu son nom des mines de cuivre qui sont dans son voisinage.

KUESTEIN, tout au nord-est du Tirol. Cette ville est la meilleure forteresse du pays : son château, qui est bâti sur un rocher, passe pour imprenable.

Au midi du Tirol est un vieux château nommé *Tirol*, près la source de l'Adige : il a donné son nom à ce comté.

MÉRAN, autre château qui avoit autrefois des ducs de ce nom, lesquels étoient très puissants en Allemagne.

L'évêché de Brixen est entre le Tirol et la Carinthie. L'évêque étoit membre de l'Empire et sous la protection de la maison d'Autriche. Il fournissoit aussi son contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, capitale, évêché. C'est une belle ville au confluent de la *Rientz* et de l'*Eisoch*, dans un terroir fertile en excellents vins.

Pour l'évêché de Trente et le reste de la partie méridionale du Tirol, voyez le royaume d'Italie.

## CHAPITRE X.

### *Royaume de Wurtemberg.*

Ce royaume est borné à l'est, par celui de Bavière; au sud, par la Suisse; à l'ouest, par le grand duché de Bade. Il comprend le duché de Wurtemberg, la principauté d'Ellvangen, les anciennes villes impériales de Hall, Heilbron, Eslingen, etc., le comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg, etc. En 1810, il a été agrandi de la ville d'Ulm, et d'une partie du territoire situé sur la rive gauche de l'Iller. Le souverain n'avoit d'abord que le titre de duc. La dignité électorale lui avoit ensuite été conférée; et de plus il a reçu en indemnité, pour la principauté de Montbelliard, outre plusieurs abbayes, chapitres, et couvents, les villes impériales suivantes: Weil, sur le *Wurn*, 1,200 habitants; Reutlingen, 6,800 habitants; Eslingen, sur le *Necker*, 5,400 habitants; Rotweil, sur la même rivière, 2,000 habitants; Giengen, 1,800 habitants; Aalen, 2,480 habitants; Hall et son territoire, 20,000 habitants; Gmund et son territoire, 13,000 habitants; enfin

Heilbron, habitants.

Le duc royale en Rhin 12,0

Le royaume départeme 2° le Nece

4° l'Ens, Forêt-Noie

themberg, de ces dép

Rotweil, bourg, 5° ringen, 9 12° Altor

Le duc sidérable

Il y a de cobalt, de minérales.

factures de soie, qui donnent l

STUTGA belle ville ter les mi

et de scul le Wurtem

luthériens où l'on v temberg y Population

TUBING et forte, habitants: e

Dans le sieurs peti

Heilbron, sur le *Necker*, et son territoire, 7,000 habitants.

Le duc de Wurtemberg a été élevé à la dignité royale en 1805. Il fournit à la Confédération du Rhin 12,000 hommes pour son contingent.

Le royaume de Wurtemberg est divisé en douze départements, qui sont, 1° le Necker - Supérieur, 2° le Necker - Citérieur, 3° le Necker - Inférieur, 4° l'Ens, 5° Vils-et-Reims, 6° les Alpes, 7° la Forêt-Noire, 8° la Jaxt, 9° le Danube, 10° le Rothemberg, 11° le Hocker, 12° le Lac : les chefs-lieux de ces départements sont dans le même ordre, 1° Rotweil, 2° Rothembourg, 3° Hailbroun, 4° Louisbourg, 5° Schorrdorf, 6° Vrach, 7° Cahr, 8° Beringen, 9° Ulm, 10° Stutgard, 11° Ellvangen, 12° Altorf.

§ I. *Duché de Wurtemberg.*

Le duché de Wurtemberg formoit une partie considérable du cercle de Souabe. Le terroir est fertile. Il y a des mines d'argent, de cuivre, de fer, de cobalt, de soufre, de charbon, et des sources d'eaux minérales. On y voit aussi des verreries, des manufactures de poterie, de lainage, de toile, et de soie, qui, avec les productions naturelles du pays, donnent lieu à une exportation considérable.

STUTGARD, *capitale*, près du *Necker*. C'est une belle ville qui contient 18,000 habitants, sans compter les militaires. Il y a une académie de peinture et de sculpture : les sciences sont très cultivées dans le Wurtemberg, les habitants sont pour la plupart luthériens. Cette ville est située entre des collines où l'on voit de beaux vignobles. Le roi de Wurtemberg y a un palais magnifique, où il réside. Population, 21,436, habitants.

TUBINGEN, sur le *Necker*. C'est une ville jolie et forte, qui a une université célèbre et 6,000 habitants : elle a un beau château.

Dans le duché de Wurtemberg sont enclavées plusieurs petites principautés, entr'autres le comté d'*Ho-*

*henzollern*, au sud-est de Tubingen. Ses comtes sont d'une des plus anciennes maisons, et ils sortent de la même tige que les électeurs de Brandebourg, rois de Prusse, et le marquis de Culembach et d'Anspach en Franconie.

A l'orient de ce duché est la *prévôté d'Ellvangen*, autrefois abbaye de bénédictins, sécularisée au quinzième siècle, et convertie en prévôté séculière, composée d'un prévôt et de douze chanoines séculiers qui font preuve de noblesse. L'archevêque de Trèves étoit prévôt d'Ellvangen, depuis que cette prévôté avoit été unie à son église. Le prévôt avoit voix et rang parmi les princes ecclésiastiques, aux diètes de l'Empire. Il étoit souverain de la ville de même nom, qui est médiocre et sous la protection du duc de Wurtemberg. Son palais est situé sur une montagne vis-à-vis de la ville. Il jouissoit d'un domaine de six lieues d'étendue de l'est à l'ouest, et de quatre dans sa plus grande largeur du sud au nord. Cette prévôté avoit autrefois ses grands-officiers héréditaires.

Les ducs de Wurtemberg possédoient hors de leur duché, le comté de *Montbelliard*, entre l'Alsace et la Franche-Comté. Cette principauté leur étoit échue en 1723, par le décès de Léopold Everard, dernier comte de Montbelliard. Ils avoient recueilli de la même succession, le comté de *Horbourg*, et la seigneurie de *Reichevald* en Alsace, la baronnie de *Granges*, les seigneuries de *Clerval* et *Passavant*, en Franche-Comté, et celle de *Franquemont* en Suisse.

§ II. *Villes ci-devant impériales du cercle de Souabe, appartenant au roi de Wurtemberg.*

ULM, sur le *Danube*. C'est une grande ville, riche, peuplée et commercante, surtout en toiles, en futaines, en laines et en fer. Elle étoit la première des villes *impériales* de Souabe, et la dépositaire des archives du cercle. Ses habitants sont protestants, et les catholiques qui y demeurent étoient exclus des charges publiques. L'hôtel-de-ville et l'église

de Notre-  
des augu-  
liques. L  
sur huit  
mius, tré  
aux Hist  
ville d'U  
vière, qu  
Population

HALL,  
peloit H  
ville de n  
Ses habit

HAILB  
du cercle  
fortificati  
professe l  
cette ville  
Le terroir  
5,919 hab

ESLING  
à deux li  
ville dont

ROTWE  
du Necker  
ils étoient  
une cour  
la Souabe  
tie des éta  
ler à la  
Population

§ III. L

NELLEN  
stance. C'  
de Nellen  
OBERNE  
bourg, de  
celui de

de Notre-Dame sont de très beaux édifices. L'église des augustins est la seule qui soit restée aux catholiques. Le territoire d'Ulm a douze lieues de long sur huit de large. C'est la patrie de Jean Freinsheimius, très connu par les suppléments qu'il a faits aux Histoires de Tite-Live et de Quinte-Curce. La ville d'Ulm avoit d'abord été donnée au roi de Bavière, qui l'a cédée en 1810 à celui de Wurtemberg. Population, 14,500 habitants.

HALL, sur les frontières de Franconie. On l'appeloit *Hall en Souabe*, pour la distinguer d'une ville de même nom qui est dans le royaume de Saxe. Ses habitants sont luthériens.

HAILBROUN, à l'occident de *Hall*, sur les frontières du cercle du Rhin, et près du Necker. Elle a quelques fortifications qui ont été augmentées en 1734. On y professe la religion luthérienne. Il y a des bains dans cette ville, de laquelle dépendent plusieurs villages. Le terroir des environs est fertile en vins. Population, 5,919 habitants.

ESLINGEN, au midi d'Hailbron, sur le Necker, à deux lieues de Stutgard. C'est une assez grande ville dont les habitants sont luthériens.

ROTWEIL, au midi de Tubingen, et près de la source du Necker. Ses habitants sont catholiques. Autrefois ils étoient alliés des Suisses. Il y avoit à Rotweil une cour de justice dont la juridiction s'étendoit sur la Souabe, la Franconie, le Haut-Rhin et une partie des états autrichiens. Mais on pouvoit en appeler à la chambre impériale et au conseil aulique. Population, 3,148 habitants.

### § III. Landgraviat de Nellenbourg et Comté de Hohenberg.

NELLENBOURG, au nord-ouest du lac de Constance. C'est le principal lieu du ci-devant landgraviat de Nellenbourg, qui a eu autrefois ses princes.

OBERNDORF et ORB, au nord-ouest de Nellenbourg, dans le comté de Hohenberg, qui est entre celui de Furstemberg et le duché de Wurtemberg.

Ce comté, qui est assez considérable, appartenait à la maison d'Autriche, à l'exception de la ville de *Rotweil*, qui étoit libre et impériale.

## CHAPITRE XI.

### *Grand Duché de Bade.*

**L**E grand duché de Bade est borné à l'ouest dans toute sa longueur, par le Rhin; à l'est, par le royaume de Wurtemberg; au midi, par la Suisse. Il comprend la partie du palatinat du Rhin, et la partie de l'ancien évêché de Spire qui sont situées à la droite du Rhin, le marquisat de Bade, le Brisgaw, et l'ancien évêché de Constance. Il est divisé en 9 cercles, savoir, 1° du Lac, 2° du Danube, 3° de la Wiese, 4° de la Treisam, 5° de la Kinzig, 6° de la Murg, 7° de la Pfinz et de l'Enz, 8° du Necker, 9° du Mein et de la Tauber; les chefs-lieux sont respectivement, 1° Constance, 2° Villingen, 3° Lerrach, 4° Fribourg, 5° Offembourg, 6° Rastadt, 7° Dourlac, 8° Manheim, 9° Wertheim. Le grand duc de Bade est membre de la Confédération du Rhin; et il fournit un contingent de 8,000 hommes.

#### § I. *Evêché de Constance.*

Il est au midi, des deux côtés du lac qui porte son nom. L'ancien évêque, qui possédoit plus de cent bourgs et villages, étoit prince de l'Empire et allié des Suisses, dans le pays desquels il avoit de belles terres. Il n'étoit pas maître de la ville de Constance qui appartenoit à l'Autriche.

CONSTANCE, évêché, près du lac de ce nom. On attribue la fondation de cette ville à Constance, père de Constantin. Elle étoit anciennement ville libre et impériale; mais Charles-Quint l'ayant soumise en 1548, elle appartient depuis à la maison d'Autriche,

qui, par  
duc de  
et march  
ral qui  
habitants

MERSE  
près de  
de Const  
Constance

#### § II.

Elle ap  
et qui éto  
plus illus  
porte le  
dont la s  
de cet éta

En ver  
le grand  
sur cette  
gneuries.

La prin  
le cercle

Ces pay  
dans le c  
avoit cédé  
de la per  
de ce duc  
épousé sa  
pays, qu  
une popu  
été cédés

FRIBOU  
seim, pla  
entre le  
est empan  
avant que

qui, par le traité de Presbourg, l'a cédée au grand duc de Bade. Constance est une belle ville, riche et marchande: elle est célèbre par le concile général qui s'y est tenu en 1414. Population, 4,420 habitants.

MERSEBOURG, au nord-est du lac de Constance, et près de ce lac. C'est une petite ville, où l'évêque de Constance demuroit ordinairement. L'évêché de Constance faisoit partie du cercle de Souabe.

§ II. *Principauté et Comté de Furstemberg.*

Elle appartenoit à un prince qui en étoit souverain, et qui étoit d'une maison des plus anciennes et des plus illustres de l'Allemagne. Il y a un château qui porte le même nom, et qui est près du Danube, dont la source se trouve dans la partie méridionale de cet état.

En vertu du traité de la Confédération du Rhin, le grand duc de Bade a acquis droit de souveraineté sur cette principauté, à l'exception de quelques seigneuries.

La principauté de Furstemberg étoit comprise dans le cercle de Souabe.

§ III. *Brigaw et Ortenau.*

Ces pays faisoient partie de la Souabe autrichienne dans le cercle d'Autriche. L'empereur d'Autriche les avoit cédés au duc de Modène, pour l'indemniser de la perte de ses états en Italie: depuis la mort de ce duc, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui avoit épousé sa fille unique, étoit souverain de ces deux pays, qui peuvent contenir 150 lieues carrées et une population de 137,350 habitants. Ces pays ont été cédés par l'Autriche au grand duc de Bade.

FRIBOURG, autrefois TARODUNUM, sur le Treseim, *place forte, université, capitale* du Brigaw, entre le Rhin et la Forêt-Noire. Louis XV s'en est emparé en 1745, et en a ruiné les fortifications avant que de la rendre. Population, 9.257 habitants-

BRISACH, sur le Rhin, où il y a un pont de bateaux. Les forts ont été rasés.

• Au midi du Brisgaw sont les quatre villes nommées forestières, parcequ'elles sont voisines de la Forêt-Noire.

1. RHINFELD, la meilleure des villes forestières, a un beau pont sur le Rhin.

2. LAUFFEMBURG, petite ville, mais forte.

3. SECKINGEN, ville située dans une île que forme le Rhin : la grande place est très belle.

4. WALDSHUT, ville fort médiocre, située au confluent de la Schult et du Rhin.

L'Ortenau, situé près du Rhin et du Brisgaw, est un pays fertile, et a environ 8 lieues en carré.

#### § IV. Marquisat de Bade.

Il s'étend le long du Rhin dans le ci-devant cercle de Souabe, et est divisé en haut et en bas marquisat, qui appartenoient ci-devant à deux princes de la maison de Bade, l'une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier, qui est au midi, s'appeloit *marquisat de Bade-Baden* : son prince étoit catholique. Le second, qui est plus au nord, se nommoit *marquisat de Bade-Dourlach*, et appartient à un prince luthérien, qui a réuni le premier par la mort du dernier marquis de *Bade-Baden*, Auguste Georges, arrivée en 1771.

Le margrave de Bade avoit le titre d'électeur. Il a reçu celui de grand duc, par le traité de la Confédération du Rhin.

DURLACH ou DOURLACH. C'est une jolie ville, ci-devant *capitale* du marquisat de Bade-Dourlach. Population, 4,288 habitants.

CARLSRUHE, jolie ville, où il y a un bibliothèque publique, un cabinet d'antiquités et de choses précieuses, un collège luthérien, un jardin de botanique, etc.

BADE, ci-devant *capitale* du marquisat de Bade-Baden, qui étoit à la branche aînée. Cette ville est célèbre par ses bains d'eaux minérales, d'où elle a

pris son no

RASTADT  
beau château  
en 1714, en  
l'affaire de  
de 1798, qu  
des plénip  
connu. Pop

Le Fort  
vis Strasbo  
a été réuni

Ce palati  
Bas-Rhin,  
deux côtés  
*latinat*, po  
auquel il e

Le Palati  
625 par dif  
duc de Bav  
Sévère, mo  
et Louis. L  
Haut et Ba  
les comtes  
de la mais  
électeurs qu  
et électeur  
à son secon  
prince eut  
des ducs d  
*Ponts*, qui  
La branch  
1559, par  
déric V, a  
*latinat* fut  
maison de  
fils de Fré  
nat; et l'or  
Charles II

pris son nom. La population est de 1,000 habitants.

**RASTADT**, petite ville, voisine de Bade, avec un beau château. Elle est fameuse par le traité de paix fait en 1714, entre la France et l'Empereur, pour terminer l'affaire de la succession d'Espagne, et par le congrès de 1798, qui ne produisit d'autre effet que l'assassinat des plénipotentiaires français dont le motif est inconnu. Population, 3,712 habitants.

Le *Fort de Kell*, dans une île du Rhin, vis-à-vis Strasbourg, appartenoit au marquis de Bade. Il a été réuni à l'Empire français.

§ V. *Palatinat du Rhin.*

Ce palatinat, qui étoit compris dans le cercle du Bas-Rhin, étoit appelé ainsi, parcequ'il est situé des deux côtés de ce fleuve. On l'appeloit aussi *Bas-Palatinat*, pour le distinguer du palatinat de Bavière, auquel il étoit autrefois uni.

Le Palatinat, après avoir été possédé depuis l'an 625 par différentes maisons, vint, en 1215, à Louis, duc de Bavière. Son petit-fils Louis II, appelé *le Sévère*, mort en 1294, eut deux enfants, Rodolphe et Louis. Le premier, qui étoit l'aîné, posséda le Haut et Bas-Palatinat du Rhin, et fut la tige de tous les comtes et électeurs palatins; le second fut le chef de la maison des ducs de Bavière, qui ne devinrent électeurs que plus de 400 ans après. Robert III, comte et électeur palatin, qui fut empereur en 1400, laissa à son second fils le comté de *Simmeren*; et ce jeune prince eut deux enfants, qui formèrent la branche des ducs de *Simmeren* et celle des ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la suite le nom de *Neubourg*. La branche de *Simmeren* succéda à l'électorale en 1559, par Frédéric III. Son arrière-petit-fils, Frédéric V, ayant été proscrit en 1625, le Haut-Palatinat fut donné, avec la qualité d'électeur, à la maison de Bavière; mais en 1648, Charles-Louis, fils de Frédéric V, fut rétabli dans le Bas-Palatinat; et l'on créa en sa faveur un nouvel électorat. Charles II, son fils, étant mort en 1685, sans pos-

térité, la branche de *Neubourg* lui succéda. Elle s'est éteinte le 31 décembre 1741, et la branche de *Sultzbach*, qui étoit la cadette de celle de *Neubourg*, a hérité alors du Palatinat du Rhin, et de tout ce que l'électeur palatin possédoit ailleurs; et en décembre 1777, de l'électorat et duché de Bavière. Le Bas-Palatinat échut depuis au duc des Deux-Ponts; mais en vertu de l'acte des indemnités, il l'avoit cédé à l'électeur de Bade, qui étoit du cercle de Souabe.

**MANHEIM**, *place forte*, à l'endroit où le Necker se jette dans le Rhin. C'est une belle ville, où demuroit ci-devant l'électeur palatin. Il y a établi, en 1764, une académie qui portoit le titre d'*Electorale Palatine*.

**HEIDELBERG**, sur le Necker, *capitale* du Palatinat, *université*. Maximilien de Bavière la prit en 1622, et fit présent au pape de sa riche bibliothèque, dont celle du Vatican fut considérablement augmentée. Cette ville a été beaucoup endommagée par les guerres, ayant été pillée et ruinée plusieurs fois: elle n'est pas encore remise du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le château la fameuse tonne d'Heidelberg: les Français l'avoient vidée et rompue en 1688; mais l'électeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cent quatre foudres (1), trois tonneaux et quatre barriques de vin; elle est de cuivre, et les cercles sont de fer, dont il y a cent dix quintaux pesants. Sur le devant de cette tonne sont les armes de l'électeur, et au-dessous un grand Bacchus accompagné de plusieurs Satyres, avec quelques inscriptions en vers allemands.

L'électeur Bavaro-Palatin possédoit encore le duché de *Simmeren*, qui lui donnoit le titre de l'un des directeurs du cercle du Haut-Rhin, et les villes de *Weldentz* et de *Lautereck*, qui en sont voisines. Comme le duc de *Juliers*, il étoit l'un des directeurs du cercle de Westphalie, où il avoit encore le du-

(1) Foudre, grand vaisseau contenant plusieurs muids, dont on se sert en Allemagne.

ché de *Bergsestein*, sur et du duché *Sultzbach*,

Le duché *stein* appartient au duché de Ne

Cet évêché qui est sur France: la po du grand du

**PHILISBOUR** très forte. E pereur d'All en temps de surtout par parés, après fils naturel tué au siège

**BRUCHSAL** une petite v y faisoit sa r

La ville d d'un canton évêque, qu allié des Su cident, app petit pays c large. Il est fournissent vallées sont Rhin est à l duc de Bad

ché de *Berg*. Il étoit maître de la seigneurie de *Ravestein*, sur la Meuse, dans le Brabant hollandais, et du duché de *Neubourg* avec la principauté de *Sultzbach*, dans le cercle de Bavière.

Le duché de *Simmeren* et la seigneurie de *Ravestein* appartiennent actuellement à la France, et le duché de *Neubourg* à la Bavière.

### § VI. *Évêché de Spire.*

Cet évêché contenoit 50,000 habitans. La portion qui est sur la rive gauche du Rhin appartient à la France : la portion qui est sur la rive droite fait partie du grand duché de Bade.

*PHILISBOURG*, sur la rive droite du Rhin, ville très forte. Elle étoit à l'évêque de Spire ; mais l'empereur d'Allemagne avoit droit d'y mettre garnison, en temps de guerre. Elle a été prise plusieurs fois, surtout par les Français. En 1734, ils s'en sont emparés, après avoir perdu le maréchal duc de *Berwick*, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, qui fut tué au siège de cette ville.

*BRUCHSAL*, près de *Philisbourg*, au sud-est. C'est une petite ville, avec un château : l'évêque de Spire y faisoit sa résidence.

### § VII. *Évêché de Bâle.*

La ville de *Bâle* est, comme on l'a dit, la capitale d'un canton des Suisses, et n'appartenoit pas à son évêque, qui étoit néanmoins prince de l'Empire, allié des Suisses, et souverain du territoire à l'occident, appelé *l'évêché de Bâle*. Ce territoire est un petit pays qui a environ 15 lieues de long et 5 de large. Il est tout couvert de hautes montagnes, qui fournissent de bons pâturages. Les collines et les vallées sont fertiles en grains. La partie en-deçà du Rhin est à la France, et la partie au-delà au grand duc de Bade.

## CHAPITRE XII.

*Grand Duché de Hesse-Darmstadt.*

Ce grand duché est borné au nord par le grand duché de Berg; à l'occident, par le grand duché de Berg, la principauté de Nassau, et par le Rhin; au midi, par le grand duché de Bade; à l'orient, par le grand duché de Francfort, le comté de Waldeck et le royaume de Westphalie. Il comprend l'ancien landgraviat de Darmstadt, le duché de Westphalie, la Hesse-Méridionale, la ville ci-devant impériale de Friedberg, la partie de l'archevêché de Mayence, et celle de l'évêché de Worms, qui sont situées sur la rive droite du Rhin, etc. Le prince qui avoit le titre de landgrave, a pris celui de grand duc de Hesse-Darmstadt, en vertu du traité de la Confédération du Rhin; son contingent est de 4,000 hommes.

§ I. *Landgraviat de Darmstadt.*

Les anciens états du landgrave de Darmstadt pouvoient avoir une étendue de 284 lieues carrées, et une population de 250,000 habitants; mais en compensation des cessions qu'il a faites du comté de Lichtemberg en Alsace, de la suppression de ses droits de protection et autres sur les villes de Wetzlar et de Francfort, et de quelques autres pays qu'il a également cédés, il a eu le duché de Westphalie, les restes de l'évêché de Worms, la ville impériale de Friedberg, etc. Ses états ont encore été augmentés par le traité de la Confédération du Rhin.

DARMSTADT, capitale du grand duché, et résidence du grand duc. Cette ville est belle, et le château du prince est superbe. Population, 11,320 habitants.

§ II. *Le Duché de Westphalie ou le Saureland.*

C'est ce duché qui donnoit le nom au cercle de

Westphalie  
mot *Saureland*  
sa stérilité  
panage du  
sion au christi  
rut. Il appa  
puis la supp  
landgrave d  
ARENBERG  
qui se jette  
différente d  
et qui se re  
La ville d  
peuplée : el

GIESSEN,  
médiocre. P  
HOMBOURG  
colline. Elle  
de Hesse-D  
FRIEDBERG  
est un châte  
diète de l'E

CATZENELLEN  
la capitale d  
de Hesse ét  
mort de son  
et de Rhinfe  
principal d  
haut-comté  
Catzenellen  
noit aux la

L'évêque  
l'Empire : l  
doit pas de  
gauche du R  
est sur la riv

Westphalie, dont il n'étoit qu'une petite portion : le mot *Saureland* veut dire pays aigre ; ce qui annonce sa stérilité et sa pauvreté. On prétend que c'étoit l'apanage du célèbre Witikind, et qu'après sa conversion au christianisme, il y fixa sa demeure et y mourut. Il appartenoit à l'électeur de Cologne ; mais depuis la suppression de cet électorat, il a été donné au landgrave de Hesse-Darmstadt.

**ARENSBERG**, capitale, sur la *Roër*. Cette rivière, qui se jette dans le Rhin, près de Duisbourg, est différente de celle de même nom qui passe à Juliers, et qui se rend dans la Meuse.

La ville d'Arensberg a titre de comté, et n'est guère peuplée : elle a un fort château.

### § III. Hesse-Méridionale.

**GIESSEN**, université, sur la *Lohn* : c'est une ville médiocre. Population, 5,560 habitants.

**HOMBOURG**, ville médiocre, sur le penchant d'une colline. Elle est la résidence du landgrave apanagé de Hesse-Darmstadt.

**FRIEDBERG**, ville autrefois libre et impériale, où est un château qui appartenoit à la noblesse immédiate de l'Empire.

**CATZENELLENBOGEN**, petite ville qui étoit autrefois la capitale d'un comté assez étendu, dont les landgraves de Hesse étoient devenus maîtres en 1742, après la mort de son dernier comte. Les branches de Darmstadt et de Rhinfels ou Rotenbourg avoient eu leur partage principal dans ce comté : la première possédoit le haut-comté, dont la ville principale est Darmstadt : Catzenellenbogen est dans le bas-comté, qui appartenoit aux landgraves de Hesse-Rhinfels.

### § IV. L'Évêché de Worms.

L'évêque en étoit souverain, et il étoit prince de l'Empire : la ville de Worms néanmoins ne dépendoit pas de cet évêché : la portion qui est sur la rive gauche du Rhin appartient à la France, et celle qui est sur la rive droite au grand duc de Hesse-Darmstadt.

Les villes principales qui dépendoient de l'évêque de Worms, sont :

DURNSTEIN, petite ville près de Worms : c'est là que résidoit l'évêque.

HADENBOURG, jolie ville sur le *Necker*, près de Heidelberg. Elle avoit été autrefois la demeure de l'évêque de Worms.

ERBACH, petite ville assez peuplée, capitale d'un comté de ce nom. Ses comtes avoient séance dans les diètes générales de l'Empire.

Les états qui composent le grand duché de Hesse-Darmstadt faisoient partie du cercle du Haut-Rhin, à l'exception du duché de Westphalie.

### CHAPITRE XIII.

#### Comté d'Isembourg.

CE comté est situé entre le grand duché de Hesse-Darmstadt et celui de Francfort. Il est le patrimoine d'une famille dont la branche aînée avoit été élevée à la dignité de prince d'Empire en 1344. Le contingent est de 291 hommes.

BUDINGEN, ville principale et résidence du prince.

### CHAPITRE XIV.

#### Duché de Nassau.

CET état est borné par le Rhin, le grand duché de Berg, et le grand duché de Hesse-Darmstadt. Il a donné son nom à une maison illustre parmi les princes d'Allemagne, depuis plus de 700 ans. Elle a produit, en 1291, un empereur; sur la fin du dernier siècle, un roi d'Angleterre, et tous les stathouders de la république des Provinces-Unies (Hollande), depuis son établissement jusqu'en 1795.

Les terres étoient divisées selon les branches de

cette maison le siècle dern  
qui prennent  
Weilbourg,  
1,680 homm

NASSAU,  
elle faisoit  
Haut-Rhin.

ci-devant da  
sédée par un  
sa principale  
tenu depuis  
sous le nom  
ville et la su  
deux princes

DIETZ, à  
vière. Cette  
prince a hér  
Siegen, qui  
lenbourg et d  
Westphalie,  
au nord de

USINGEN,  
dence du pri  
core *Visbade*  
que possédoi  
en 1728.

WEILBOUR  
avec un beau  
capitale du d

Ces pays  
Rhin.

LE grand  
évêché de F

cette maison. Il y en avoit environ une douzaine dans le siècle dernier : elles sont aujourd'hui réduites à deux, qui prennent leur surnom des villes d'Usingen et de Weilbourg, leurs capitales. Le contingent est de 1,680 hommes.

NASSAU, sur la *Lohn*, petite ville avec un château : elle faisoit partie de la Wétéravie et du cercle du Haut-Rhin. La plupart des géographes l'enfermoient ci-devant dans la Westphalie, parcequ'elle étoit possédée par un prince de la maison de Nassau, qui avoit sa principale résidence en Westphalie. Elle a appartenu depuis au comte de Nassau-Dietz, plus connu sous le nom de prince d'Orange. Actuellement cette ville et la suivante sont possédées en commun par les deux princes.

DIETZ, à l'orient de Nassau, et sur la même rivière. Cette ville est munie d'un double château. Son prince a hérité, en 1743, des états de la branche de *Siegen*, qui avoit hérité elle-même de ceux de *Dillenburg* et d'*Hadamar*; états qui appartenoient à la Westphalie, quoique du comté de Nassau : ils sont au nord de la ville de Nassau.

USINGEN, à l'orient, vers *Friedberg*. C'est la résidence du prince de Nassau-Usingen, qui possède encore *Visbaden*. Il a hérité du comté voisin d'*Idstein*, que possédoit la branche de *Nassau-Sarbruck*, éteinte en 1728.

WEILBOURG, sur la *Lohn*. C'est une petite ville, avec un beau château sur une montagne. Elle est la capitale du duché de Nassau-Weilbourg.

Ces pays étoient compris dans le cercle du Haut-Rhin.

## CHAPITRE XV.

### *Grand Duché de Francfort.*

LE grand duché de Francfort comprend l'ancien évêché de Fulde, une partie de la Wétéravie, les

villes ci-devant impériales de Francfort et de Wetzlar, etc.

Le prince actuellement régnant avoit d'abord pris le titre de prince primat, en vertu du traité de la Confédération du Rhin; l'Empereur des Français a changé, en 1810, ce titre en celui de grand duc de Francfort. Après le décès du prince actuel, le grand duché de Francfort appartiendra en toute propriété au prince Eugène-Napoléon, vice-roi d'Italie, en faveur de qui l'Empereur des Français en a disposé par décret du 1<sup>er</sup> mars 1810.

Le grand duché de Francfort est partagé en quatre départements, savoir : Fulde, Hanaw, Francfort, Aschaffembourg.

Le contingent du grand duc de Francfort est de 2,800 hommes. La population du grand duché est de 290,445 habitants.

#### § I. Département de Fulde,

Ce département, formé de l'évêché de ce nom, n'étoit d'abord qu'une abbaye, et avoit été érigé en évêché, en 1752. L'évêque étoit prince de l'Empire, archi-chancelier né de l'impératrice, et primat des abbés d'Allemagne : il dépendoit immédiatement du pape, et étoit élu par les religieux capitulants, au nombre de douze, qui étoient tous nobles. Les autres religieux qui n'étoient pas nobles composoient la communauté, et possédoient les offices claustraux, comme ceux de prier, sous-prier, et quelques-uns gouvernoient des cures dépendantes de l'abbaye. L'évêché de Fulde étoit compris dans le cercle du Haut-Rhin. Population, 97,211 habitants.

FULDE, chef-lieu du département, sur la rivière du même nom, doit son origine à l'abbaye de Fulde, Ordre de Saint-Benoît, fondée en 744 par saint Sturme, disciple de Boniface, archevêque de Mayence et apôtre de l'Allemagne. Elle a de plus une collégiale, un couvent de récollets, un collège ci-devant régi par les jésuites, et quatre hôpitaux. On y voit une belle bibliothèque, où il y a un grand nombre de manu-

scrits. L'abbaye a un beau château. Le pays est fertile. C'est la capitale de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

§ II. Département de Hanaw, qui a été rattaché à la province de Weter. La population est de 120,000 habitants. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

§ III. Département de Fulde, qui a été rattaché à la province de Hanaw. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

Il est situé dans la province de Fulde. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

FRANCFORT, chef-lieu du département, est une ville très importante. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

Cette ville est très importante. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province. C'est la plus habitee de la province.

scrits. L'abbé faisoit souvent sa résidence dans un très beau château nommé *Neuhoff*, assez près de son abbaye. C'est la patrie d'Athanase Kircher, jésuite, l'un des plus habiles philosophes et des plus grands mathématiciens du XVII<sup>e</sup> siècle. Population, 996 habitants.

§ II. Département de Hanaw.

Ce département est formé d'une partie de la Wétéravie, qui avoit pris son nom de la petite rivière de *Weter*. La population est de 56,126 habitants.

HANAW, chef-lieu du département de ce nom, sur le *Mein*. C'étoit ci-devant la capitale d'un comté particulier, dont le landgrave de Hesse-Cassel étoit devenu maître en 1736, faute d'héritiers mâles, et en vertu d'un traité de succession conclu en 1643. La ville de Hanaw, qui est belle et qui renferme 12,000 habitants, a un beau château, où les anciens comtes faisoient leur résidence.

GELENHAUSEN, au nord-est d'Hanaw, sur le *Kintzig*. C'étoit une ville libre et impériale, où est un château qui appartenoit à la noblesse immédiate de l'Empire.

§ III. Département de Francfort.

Il est situé à l'ouest du précédent. Sa population est de 51,813 habitants.

FRANCFORT, sur le *Mein*, à l'occident d'Hanaw. C'étoit une des six villes libres et impériales conservées. Elle est aujourd'hui le chef-lieu du département de ce nom, la capitale du grand duché de Francfort, et le siège de la diète où se traitent les intérêts communs des états confédérés.

Cette ville contient 40,000 habitants. Elle est remarquable sur tout par son commerce, mais qui étoit plus florissant autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. On y tient chaque année deux foires célèbres. C'étoit à Francfort que se faisoient ordinairement l'élection et le couronnement des empereurs d'Allemagne. On conserve dans l'hôtel-de-ville, qui est un vaste édifice, la

fameuse bulle d'or que Charles IV donna en 1356, et qui a été ainsi nommée, parcequ'elle est scellée en or. La plupart des habitants de Francfort sont luthériens : les catholiques y ont néanmoins plusieurs églises. Il y a aussi des calvinistes, qui, à la sollicitation de l'empereur et du roi de Prusse, ont obtenu, vers 1752, un temple dans cette ville. Les réfugiés français ont le leur à une demi-lieue hors des murs. Les juifs, qui sont en grand nombre, demeurent dans un quartier séparé. Charles le Chauve, roi de France, et depuis empereur, est né dans cette ville.

WETZLAR ou WEZELAR, chef-lieu de sous-préfecture, au sud-ouest de Giessen, étoit une ville libre et impériale, dont les habitants sont luthériens. On y transféra, en 1693, la chambre impériale, qui étoit auparavant à Spire. Cette ville a été donnée à titre de comté, à l'archichancelier de l'Empire, ci-devant électeur de Mayence, aujourd'hui grand duc de Francfort.

#### § IV. Département d'Aschaffembourg.

Ce département, qui a une population de 85,295 habitants, est situé au sud-ouest.

ASCHAFFENBOURG est sur la rive droite du Mein, à 8 lieues de Francfort. Le titre électoral de Mayence avoit été transféré à Aschaffembourg.

### CHAPITRE XVI.

#### Grand Duché de Wurzburg.

CE grand duché est à l'est de celui de Francfort. Il avoit autrefois le titre d'évêché : l'évêque portoit le titre de duc de Franconie. Le contingent du grand duc de Wurzburg est de 2,000 hommes. La Bavière a cédé à ce prince, en 1810, la ville de Schweinfurt, et il est entré en possession du territoire de l'Ordre teutonique enclavé dans ses états.

WURZBOURG, capitale, sur le Mein, université,

ville assez g  
le château,  
vêque. Un  
ville. Pour é  
alloit se sou  
sujet présent  
rangés en ha  
main, dont  
étoit pour  
l'Empire, qu  
une pareille  
CARLSTA  
Wurzburg.  
des empereur  
un château  
bâti par Cha  
KISSING, a  
petite ville o  
environs ont b  
SCHWEINFU  
tifiée et ci-de  
de Bavière,  
bourg, dans  
environs sont  
coup de blé  
Au midi d  
domaines du  
teutonique. C  
Allemagne,  
étoient réfug  
vriers, ayan  
depuis 1230 d  
lemagne, et  
les payens, i  
de leur pays.  
debourg, leur  
terres que l'O  
les fit ériger e  
sief relevant de  
en 1700. Nou

ville assez grande et peuplée de 21,380 habitants : le château, qui est fort, étoit la demeure de l'évêque. Un très beau pont joint le faubourg à la ville. Pour être reçu chanoine dans la cathédrale, il falloit se soumettre à une cérémonie singulière : le sujet présenté devoit passer devant tous les chanoines rangés en haie, et tenant chacun une baguette à la main, dont ils le frappaient légèrement sur le dos : c'étoit pour éloigner de ce chapitre les princes de l'Empire, qui n'auroient pas voulu se soumettre à une pareille cérémonie.

CARLSTADT, sur le *Mein*, au nord-ouest de Wurzbourg. Cette ville étoit célèbre dès le temps des empereurs de la race de Charlemagne : il y a un château nommé *Carburg*, qu'on croit avoir été bâti par Charles-le-Chauve.

KISSING, au nord-est de Constance, sur la *Saale*; petite ville où il y a des eaux minérales. Ses environs ont beaucoup de gibier.

SCHWEINFURT, sur le *Mein*, petite ville bien fortifiée et ci-devant impériale. Elle appartenoit au roi de Bavière, qui l'a cédée au grand duc de Wurzbourg, dans les états duquel elle est enclavée. Ses environs sont riches en bétail, et fournissent beaucoup de blé et de vin.

Au midi de Wurzbourg étoient les principaux domaines du grand maître des chevaliers de l'*Ordre teutonique*. Cet Ordre qui étoit assez répandu en Allemagne, avoit commencé, en 1190, à Acre, où s'étoient réfugiés les chrétiens de Jérusalem. Ces chevaliers, ayant été chassés de la Terre-Sainte, firent depuis 1230 des établissements considérables en Allemagne, et surtout en *Prusse*, où, pour convertir les payens, ils leur firent la guerre et s'emparèrent de leur pays. En 1523, Albert, marquis de Brandebourg, leur 64<sup>e</sup> grand-maître, s'attribua toutes les terres que l'Ordre Teutonique possédoit en Prusse, et les fit ériger en duché séculier, qui a été 162 ans un fief relevant de la Pologne, et qui est devenu royaume en 1700. Nous en parlerons ci-après, en traitant

de la Pologne. Cependant les chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau grand-maître pour les terres qui leur restoient, et qui y sont répandues de côté et d'autre. Ce grand-maître, qui étoit électif, fut admis aux états de Franconie en 1538; et son rang parmi les princes ecclésiastiques étoit entre les archevêques et évêques, quoiqu'il lui fût contesté par l'évêque de Bamberg, qui dépendoit immédiatement du pape. Quelques-uns des chevaliers Teutoniques étoient luthériens; mais ils gardoient tous le célibat. Le grand-maître devoit être catholique.

MERGENTEIM ou MARIENTHAL, sur le Tauber, petite ville avec un beau château.

## SECTION VIII.

### *Empire d'Autriche.*

CET Empire comprend l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le royaume de Bohême, le marquisat de Moravie et la Silésie autrichienne, la Hongrie, l'Esclavonie, la Transylvanie, la Gallicie orientale. Par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, l'Autriche a cédé à la France l'Inviertel, le cercle de Villach dans la Carinthie, toute la Carniole, les pays sur la rive droite de la Save, comprenant l'istrie, les provinces de Fiume, de Trieste, le Littoral, la partie méridionale de la Croatie, la Dalmatie et ses îles. Elle a aussi cédé au roi de Saxe toute la Gallicie occidentale et le cercle de Zamosc dans la Gallicie orientale, où la Russie a aussi reçu de cette puissance, par le même traité, un territoire de 400,000 habitants. Malgré toutes ces cessions, l'Autriche peut encore mettre 400,000 hommes sous les armes.

Le prince régnant est François II: il avoit le titre d'Empereur d'Allemagne; mais il a renoncé à ce

titre, lors de  
et il s'est l

La maison  
Harsbourg.

premier, s'en  
siècle, préte  
à défaut d'e  
pire, et il e  
La maison d  
grandeur sou  
fois empereur  
d'une partie  
des dix-sept  
pagne et les  
Philippe II,  
mand I, son  
sédé jusqu'à  
femmes l'ont  
avoient deux  
par tout l'E  
gentilshomme  
pouvoit leur  
maison d'Aut  
magne et six

Le terroir  
en blé, produ  
leur safran, e  
y a aussi des  
millions par a  
Danube, qui  
dans les provi  
nonie. Ce pay  
en général; e  
orientale, les  
d'où s'est for  
situation à l'or

Tom. I.

titre, lors de la dissolution de l'Empire d'Allemagne; et il s'est borné à celui d'Empereur d'Autriche.

ARTICLE PREMIER.

*Archiduché d'Autriche.*

La maison d'Autriche a porté d'abord le nom de *Harsbourg*. Rodolphe, qui en a été le premier empereur, s'empara de l'Autriche sur la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, prétendant que c'étoit un fief masculin, qui, à défaut d'enfants mâles, devoit retourner à l'Empire, et il en donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-Quint, qui étoit tout à la fois empereur d'Allemagne, roi d'Espagne, et maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, et des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne et les pays que nous venons de nommer, à Philippe II, son fils, et il céda l'Empire à Ferdinand I, son frère, dont les descendants l'ont possédé jusqu'à Charles VI. Ses descendants par les femmes l'ont possédé depuis. Les archiducs d'Autriche avoient deux beaux privilèges; le premier de créer par tout l'Empire des barons, des comtes, et des gentilshommes; le second étoit que l'empereur ne pouvoit leur ôter leur principauté ni leurs terres. La maison d'Autriche a donné seize empereurs à l'Allemagne et six rois à l'Espagne.

Le terroir de l'archiduché d'Autriche est fertile en blé, produit d'excellents fruits, du vin, le meilleur safran, et abonde en pâturages et en gibier; il y a aussi des salines qui rapportent plus de deux millions par an. Toute la partie située au midi du Danube, qui est la plus considérable, étoit comprise dans les provinces romaines de *Norique* et de *Pannonie*. Ce pays fit ensuite partie de la Bavière prise en général; et comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands la nommèrent *Osterrich*, d'où s'est formé le nom d'*Autriche*; à cause de sa situation à l'orient du royaume de Bavière. Le mar-

quis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontière contre les Huns ou Avars qui habitoient la Hongrie au IX<sup>e</sup> siècle. L'Autriche se divise en haute et basse ; la basse est à l'orient , et la haute à l'occident , entre le Danube et la rivière d'Ens. L'archiduché d'Autriche renferme 1,820,000 âmes.

### 1. La Basse-Autriche.

VIENNE, anciennement JULIORONA ou VINDUM et VINDOBONA , sur le Danube , *archevêché* , *université* , *capitale* de toute l'Autriche , et en particulier de la basse. Cette ville n'est pas fort grande ; mais elle est très forte , et a de fort beaux faubourgs. On estime le nombre de ses habitants à 254,000. Elle offre le spectacle bizarre des différents costumes usités dans les vastes domaines de la maison d'Autriche , et semble être le lieu de réunion de plusieurs nations différentes. Il n'est pas de voyageur qui n'ait observé l'abondance qui règne à Vienne , et le luxe ordinaire des tables , auquel ajoute encore la grande variété des vins. Les Autrichiens , dit un auteur moderne , sont polis , mais froids. Les femmes de ces contrées sont agréables ; malheureusement elles manquent de ces graces de l'esprit que l'on doit à une éducation soignée. Les jeunes gens de qualité , ajoute-t-il , sont ordinairement ignorants , hautains , entièrement étrangers à la culture des lettres , et par conséquent à l'urbanité et à la complaisance qui en sont les suites. Il est rare de voir en Autriche un homme de qualité ou un gentilhomme s'occuper de lecture. Aussi la bonne littérature y est presque inconnue ; et à peine les Autrichiens ont-ils pris quelque part aux progrès que les sciences ont faits en Allemagne. On cite cependant avec éloge deux jésuites qui se sont fait de nos jours une grande réputation par leurs ouvrages , Hell en astronomie , et Denys en poésie ; mais le premier étoit de la Silésie , et le second de la Bavière. La médecine est pratiquée avec succès à Vienne , depuis que Van-Swieten , qui étoit Hollandais , y a transporté la doctrine de Boerhaave ,

dont il étoit le français en Autriche Bavière. sont pas meurtre e Etienne , la beauté s'y trouve de l'abbay appartenoi sont des c sième coll par la rei

Le pala des choses ci-devant u portée dan Outre ce p bourgs , et la ville , o voit , dans qui a appar palais imp milles. Le Danube, bi de la mais chapelle de ché neuf. L lée *Aulique* et que la monies. Le des cordeli grands-aug est dans un dont l'églis chapelles tr bastions. El qui ont été chaque fois

dont il étoit disciple. Les gens du bon ton y parlent le français et l'italien. On parle mal l'allemand en Autriche, ainsi que dans la Souabe et dans la Bavière. Les classes inférieures de la société ne sont pas vicieuses à Vienne. Le vol y est rare, le meurtre encore plus. La cathédrale, dédiée à saint Etienne, est remarquable, entr'autres choses, par la beauté de son maître-autel et de son clocher. Il s'y trouve encore de fort belles églises, surtout celle de l'abbaye Saint-Grégoire, et quatre maisons qui appartenoient aux jésuites, dont il y en a deux qui sont des collèges. Précédemment ils avoient un troisième collège, qu'on appeloit le *Thérésien*, fondé par la reine de Hongrie pour la jeune noblesse.

Le palais impérial, qui est fort simple, renferme des choses très rares et très curieuses. On y voyoit ci-devant une belle bibliothèque; mais elle a été transportée dans les bâtiments de la nouvelle académie. Outre ce palais, il y en a deux autres dans les faubourgs, et plusieurs maisons de plaisance autour de la ville, où la cour de Vienne va assez souvent. On voit, dans un des faubourgs, le palais du Belvédère, qui a appartenu au prince Eugène. Schonbrun, autre palais impérial, est éloigné de Vienne de quelques milles. Le Prater ou Parc impérial est une île du Danube, bien plantée en bois. La sépulture des princes de la maison d'Autriche est aujourd'hui dans une chapelle de l'église des capucins, située sur le Marché neuf. L'église des augustins déchaussés est appelée *Aulique*, parcequ'elle est près du palais impérial, et que la cour y célèbre ses plus importantes cérémonies. Les autres églises de religieux sont celles des cordeliers, des récollets, des dominicains, des grands-augustins, et une abbaye de bénédictins qui est dans une grande place ornée de belles maisons, dont l'église est remarquable par ses tableaux et ses chapelles très décorées. Vienne est entourée de douze bastions. Elle a soutenu deux sièges contre les Turcs, qui ont été contraints de se retirer honteusement chaque fois; savoir, en 1529 et en 1683, quoique

dans l'une et l'autre de ces occasions leur armée fût composée de près de 200,000 hommes. Les Français y sont entrés deux fois dans les dernières guerres, la première en 1805, sans qu'elle eût opposé aucune résistance; la seconde en 1809, après un bombardement qui la fit beaucoup souffrir.

NEUSTADT, autrefois CELESIUM, évêché, près de la Hongrie. Cette ville est bien fortifiée; elle a un château où l'on renferme les prisonniers d'état. On fait à Neustadt de la porcelaine.

WAGRAM, à l'est, célèbre par la victoire remportée en 1809 par les Français sur les Autrichiens.

ESSLING, au sud-est, près du Danube, remarquable par la bataille sanglante livrée en 1809 entre les Français et les Autrichiens.

SAINT-PELTEN, petite ville au sud-ouest de Vienne, sur la rivière de Drasain.

KREMS, au nord du Danube. C'est une assez belle ville, quoique petite. Le Danube a, dans le voisinage, un tournant et une cataracte fort dangereuse.

## 2. La Haute-Autriche.

LINTZ, place forte, sur le Danube, capitale de la Haute-Autriche. Cette ville est belle, commerçante, et a deux bons châteaux pour sa défense. On y compte environ 17,000 habitants.

ENS, sur la rivière du même nom: elle a de bonnes fortifications et un arsenal.

## § II. Le Duché de Stirie.

C'est un pays plein de montagnes. On y trouve beaucoup de mines de fer. Cependant il est fertile en quelques endroits, et nourrit beaucoup de bétail; on dit même que son nom vient du mot *Stier*, qui, en allemand, signifie un bœuf. Ses principales rivières sont la *Muer* et la *Drave*.

La *Muer* traverse toute la Stirie, et arrose Judenbourg, Gratz, Rockelsburg, et se jette dans la *Drave*.

La *Drave* a sa source dans le Tirol, traverse la

Carinthie joint ensui

On divis nord, la l est encore lieues carre

JUDENBO tie de la S place et le franciscain ci-devant u son de nov

SECKAW

BRUCK petite ville rivière, et

GRATZ, cité. La po ville est for sur un roch gasin et un

ROCKELS

C'est une f la Hongrie

PETTAW

Elle a un c cains.

LEOBEN, de la paix Français n lieues.

Il est au déric III l'i

Carinthie et la Basse-Stirie, reçoit la Muer et se joint ensuite au Danube.

On divise la Stirie en trois parties ; la haute au nord, la basse au midi, et le comté de Cilley, qui est encore plus au midi. Ce pays renferme 1,144 lieues carrées, et a 826,226 habitants.

1. *La Haute-Stirie.*

JUDENBOURG, sur la Muer, *capitale* de cette partie de la Stirie. Cette ville a un bon château : la place et les édifices publics sont magnifiques. Les franciscains y ont un couvent, et les jésuites y avoient ci-devant un beau collège, un séminaire, et une maison de noviciat.

SECKAW, au nord de Judenbourg, *évêché*.

BRUCK ou PRUCKANDER, sur la Muer, est une petite ville avec un château : elle a un pont sur cette rivière, et elle en tire son nom.

2. *La Basse-Stirie.*

GRATZ, sur la Muer, *capitale, évêché, université*. La population est de 36,000 habitants. Cette ville est fortifiée et défendue par un bon château bâti sur un rocher. Il y a de beaux palais, un grand magasin et un arsenal.

ROCKELSBURG, dans une île formée par la Muer. C'est une forteresse importante sur les frontières de la Hongrie. Ses environs produisent de bons vins.

PETTAW, sur la Drave, ville jolie et ancienne. Elle a un couvent de dominicains et un de franciscains.

LEOBEN, ville remarquable par les préliminaires de la paix qui y furent signés en 1798, lorsque les Français n'étoient éloignés de Vienne que de 36 lieues.

3. *Le Comté de Cilley.*

Il est au midi de la Basse-Stirie : l'empereur Frédéric III l'incorpora au duché de Stirie, après la

mort de son dernier comte, arrivée vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

**CILLEY**, capitale, sur la rivière de Saan. C'est une jolie ville, fort peuplée, où l'on voit plusieurs antiquités : elle est munie d'un château bâti sur une montagne.

**RAIN**, sur la Save, au sud-est de Cilley. Cette petite ville a un bon château.

### § III. Le duché de Carinthie.

Ce pays ressemble assez à la Stirie. Il a eu des ducs de diverses maisons, jusqu'en 1321 environ, qu'il fut joint à l'Autriche. On y trouve différentes sortes de mines : le pays est montagneux. L'archevêque de Saltzbourg et l'évêque de Bamberg y possédoient plusieurs territoires. Ce duché est partagé en Haute-Carinthie à l'occident, et en Basse à l'orient. Il renferme 540 lieues carrées, et a 295,000 habitants.

#### 1. La Basse-Carinthie.

**CLAGENFURT**, capitale, place forte. C'est une bonne ville, sur la rivière de Glan. On y compte 10,000 habitants.

**SAINT-VEIT**, au nord-est, situé entre quatre montagnes.

**GURCK**, évêché, plus au nord, sur la rivière de Gurck. L'évêque étoit prince de l'Empire ; mais il n'avoit ni séance ni voix à la diète. Il étoit nommé alternativement par l'archevêque de Saltzbourg et l'archiduc d'Autriche : de trois nominations l'archiduc en avoit deux, et l'archevêque n'en avoit qu'une.

**LAVAMYND**, évêché, à l'orient de Clagenfurt, et au confluent du Lavant et de la Drave. Son évêque étoit à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, et il résidoit dans l'abbaye de *Saint-André*, qui est plus au nord sur la même rivière du Lavant.

**WOLFSBERG**, au nord de Lavamynd, près de la même rivière. C'étoit la résidence d'un suffragant de Bamberg, qui étoit gouverneur des seize bailliages

que l'évêque  
Ces bailliages  
preur.

**ORTENBURG**  
genfurt. C

**PONTEBA**  
qui sépare  
elle appar  
un pont qu  
et qui div  
dont l'une  
Carinthie,  
La différe  
qui ne son  
ment sens  
même leur  
dernière d  
du pont ;  
grands arb  
que bâtiss

La Bohême  
par les B  
qui avoien  
veu d'Amb  
chassés da  
mans, et i  
sieurs aut  
Esclavons  
Bohême, e  
1199, que  
de rois, et  
magne.

L'empereur  
Bohême en  
unique de

que l'évêque de Bamberg possédoit en Carinthie. Ces bailliages ont été donnés en indemnité à l'empereur.

## 2. La Haute-Carinthie.

ORTENBOURG, sur la Drave, à l'occident de Clagenfurt. C'est une ville qui a titre de comté.

PONTEBA, au sud-ouest, sur la rivière de la *Fella*, qui séparoit les Etats de Venise de ceux d'Autriche; elle appartenoit à l'évêque de Bamberg. On y voit un pont qui fait un des meilleurs passages des Alpes, et qui divise cette ville en deux parties ou villes, dont l'une du côté de l'Allemagne, est de la Haute-Carinthie, et l'autre est du Frioul ci-devant vénitien. La différence qu'on remarque entre les habitants, qui ne sont séparés que par le pont, est extrêmement sensible. Leurs coutumes, leurs mœurs, et même leur manière de bâtir, sont contraires. Cette dernière diversité paroît même dans la construction du pont; une partie est de pierres, et l'autre est de grands arbres, comme sont ordinairement les ponts que bâtissent les Allemands.

## ARTICLE II.

### *De la Bohême.*

La Bohême fut habitée six cents ans avant J. C., par les *Boïens*, qui étoient sortis des Gaules, et qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, roi de Bourges. Ces peuples furent chassés dans la suite de la Bohême par les Marcomans, et ils vinrent s'établir en Bavière, selon plusieurs auteurs. Dans le VI<sup>e</sup> siècle, les Slaves ou Esclavons sortis de la Pologne, s'établirent dans la Bohême, et eurent une suite de ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces princes commencèrent à porter le nom de rois, et ils étoient vassaux de l'empereur d'Allemagne.

L'empereur Ferdinand I s'étant fait élire roi de Bohême en 1527, après avoir épousé Anne, sœur unique de Louis II, roi de Bohême, rendit ce

royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, et le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, en 1648, la couronne est devenue héréditaire dans cette maison ; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le roi de Bohême avoit été créé électeur par l'empereur Othon, en 1208. Il étoit le premier des électeurs séculiers ; mais son suffrage n'avoit lieu que lorsqu'il s'agissoit d'élire un empereur ou un roi des Romains. Il n'assistoit point aux diètes, et n'étoit chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

L'air de ce royaume, quoiqu'assez froid, est malsain, surtout dans la Bohême propre. Le terroir est montagneux, cependant assez fertile en grains, en lin, qui y réussit très bien, en pâturages et en safran ; il produit peu de vins. On trouve dans les montagnes des mines d'or et d'argent, et en quelques endroits, de grenats, de diamants, de cuivre et de plomb. Les Bohémiens sont spirituels, hardis, robustes, sujets à s'enivrer.

La religion catholique est la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de protestants.

Le royaume de Bohême comprenoit autrefois la *Bohême propre*, le *duché de Silésie*, et les *marquissats de Moravie* et de *Lusace*. A présent il ne renferme que la *Bohême propre*, la *Moravie*, et la *Silésie autrichienne*.

L'empereur Ferdinand II engagea la Lusace en 1620, à l'électeur de Saxe, et la lui céda en 1635. La Basse-Lusace passa ensuite au duc de Saxe-Mersbourg, un des descendants de cet électeur ; mais elle est revenue à l'électeur de Saxe, après l'extinction de cette branche, en 1738. Elle fait actuellement partie du royaume de Saxe. Le roi de Prusse possédoit quelques villes dans la Basse-Lusace, et la maison d'Autriche lui a cédé, en 1742, la plus grande partie de la Silésie, avec le comté de Glatz en Bohême. Le roi de Prusse possède encore les derniers pays sous le titre de Silésie prussienne.

Les princ  
daw, qui p  
au sud-oue  
et se jette d  
et l'Oder, c  
rave, dont

La rivière  
l'une à l'ori  
dent. La Bo  
36 lieues co  
en occiden  
France. La  
d'habitants.  
prennent, s  
bourgs et 1  
L'idiome es  
manufacture  
de 16,000,0  
nufactures d  
ses beaux v  
voit près de  
pierres qui  
ont depuis  
pierreuse es  
la regardent

PRAGUE,  
deux rives  
ville, qui a  
80,000 habit  
ville et la  
petite Prag  
par des juif  
lesquels for  
communiqu  
seize arches  
entr'autres  
le roi Ven

Les principales rivières de ces pays sont : le *Muldaw*, qui prend sa source dans la Bohême propre, au sud-ouest, la traverse du midi au septentrion, et se jette dans l'Elbe au-dessous de Prague; l'*Elbe* et l'*Oder*, dont nous avons décrit le cours; la *Morave*, dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

§ I. *La Bohême propre.*

La rivière de Muldaw la divise en deux parties; l'une à l'orient de cette rivière, et l'autre à l'occident. La Bohême propre a environ, du nord au sud, 36 lieues communes de France, et 45 lieues d'orient en occident, qui valent 76 lieues communes de France. La population est évaluée à près de 3,000,000 d'habitants. On y compte dix-sept cercles qui comprennent, selon quelques écrivains, 204 villes, 330 bourgs et 11,455 villages, sans les maisons isolées. L'idiome est formé de l'esclavon. La Bohême a des manufactures de toile, dont le produit annuel est de 16,000,000 de florins : elle a aussi quelques manufactures de laine et de coton. Elle est célèbre par ses beaux verres, ses papiers et ses grenats. On y voit près de Trautenau un singulier assemblage de pierres qui représentent des tours naturelles : elles ont depuis 60 jusqu'à 150 pieds de haut. Cette forêt pierreuse est d'une grande étendue. Quelques auteurs la regardent comme le squelette d'une montagne.

PRAGUE, capitale, archevêché, université, sur les deux rives de la Muldaw. C'est une très grande ville, qui a cinq lieues de tour, et où l'on compte 80,000 habitants. Elle est partagée en trois, la vieille ville et la neuve, qui sont sur la rive droite, et la petite Prague sur la gauche, qui n'est habitée que par des juifs en grand nombre et fort misérables, lesquels forment un sixième de la population. Elles communiquent par un beau pont de pierre qui a seize arches. Des deux côtés on voit de belles statues, entr'autres celle de saint Jean de Nepomucène, que le roi Venceslas fit jeter dans la rivière, parcequ'il

n'avoit pas voulu lui révéler la confession de la reine. Dans la vieille ville est l'université, et dans la neuve l'hôtel de ville, qui est magnifique. Il est dans la grande place, laquelle est ornée d'une tour où est une horloge dans le goût de celle de Lyon, d'une grande colonne avec une statue de la Vierge en bronze doré, et d'un vaste bassin de fontaine à douze faces, avec une figure au milieu sur un piédestal. Entre les grands bâtiments dont cette place est décorée, on remarque l'église de Notre-Dame. Elle a deux clochers fort élevés; et son grand autel est d'une menuiserie toute dorée, enrichie de plusieurs figures. L'église de Saint-Jacques, desservie par les cordeliers, est tout proche; c'est une vaste basilique avec une haute tour. On y admire le grand autel et la chapelle de la Vierge, ornée de deux belles colonnes, et d'un cadre fait de cristal de roche, ainsi que les colonnes. Il y a dans cette ville un grand nombre de couvents. Les jésuites seuls y avoient trois maisons. Il se trouve dans Prague quantité d'autres beaux édifices tels que l'église métropolitaine : il y a plus de cent autres églises. Les Français y ont soutenu un siège en 1742.

**KONIGENGRETZ**, évêché, sur l'Elbe, à l'orient de Prague. C'est une grande et ancienne ville, bien fortifiée.

**KUTTENBERG**, au sud-est de Prague. Il y a des mines d'argent près de cette ville. On prétend qu'elle prit son nom de ce qu'un moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, y laissa son froc (qui s'appelle en Allemagne *Kutten*), pour pouvoir y revenir et reconnoître le lieu. Cela arriva, disent les historiens, en 1237. Kutttemberg signifie *Montagne du Froc*.

**CZASLAW**, près de la ville précédente : on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, chef des hérétiques hussites et des Bohémiens révoltés, y fut enterré en 1424.

**LETOMERITZ** ou **LEUTMATRITZ**, évêché, sur l'Elbe, au nord-ouest de Prague. C'est une belle ville, bien

bâtie et fort  
meilleur vi

**ELNBOGI**  
une citade

**EGRA**,  
de la Baviè  
est belle,  
trie de Gas

**PILSEN**,  
forte, et a  
de Bohême  
d'Olmutz,

**PISECK**,  
ritoire des

Ce pays  
principale  
est, et qu  
ciennemen  
VI<sup>e</sup> siècle  
étendu, q  
mais la Bo  
la Moravi  
pora au ro  
est particu  
vins qui y  
en boivent  
attaqués d  
habitants.

**OLMUTZ**  
une grand  
ferme 11,  
gneur, de  
une des c  
gnifique,  
grands co  
et a été  
L'hôtel-de  
quelle les

bâtie et fort peuplée. Ses environs produisent le meilleur vin de Bohême.

ELNBOGEN, à l'occident, sur l'*Eger*. Cette ville a une citadelle située sur un rocher escarpé.

EGRA, *place forte*, sur l'*Eger*, vers les frontières de la Bavière et de la Franconie. Cette ville, qui est belle, contient 9,000 habitants. Elle est la patrie de Gaspar Bruschius, poëte illustre.

PILSEN, au sud-ouest de Prague. Cette ville est forte, et a essuyé plusieurs sièges dans les guerres de Bohême. C'est la patrie de Jean Dubraw, évêque d'Olmutz, auteur d'une *Histoire de Bohême* estimée.

PISECK, au midi, belle ville, qui a dans son territoire des mines d'or et de diamants.

§ II. *Le Marquisat de Moravie.*

Ce pays tire son nom moderne de la *Morave*, la principale rivière qui l'arrose du nord-ouest au sud-est, et qui se jette dans le Danube. Il étoit anciennement habité par des *Quades*. Vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle il s'y forma un royaume d'Esclavons très étendu, qui avoit la Bohême sous sa dépendance; mais la Bohême étant devenue ensuite plus puissante, la Moravie fut réduite en marquisat, et on l'incorpora au royaume de Bohême, en 1040 ou 1048. Elle est particulièrement fertile en lin et en bestiaux: les vins qui y croissent sont très tartareux; ceux qui en boivent habituellement sont, en peu d'années, attequés de la goutte. La population est de 1,256,240 habitants.

OLMUTZ, *capitale*, *évêché*, sur la *Morave*. C'est une grande et forte ville, commerçante, et qui renferme 11,000 habitants. L'évêque, qui en est seigneur, demeure dans un très beau palais, situé dans une des deux grandes places. La façade en est magnifique, et la cour bordée de galeries et de quatre grands corps de logis. La cathédrale est fort belle, et a été bâtie par Uladislas, marquis de Moravie. L'hôtel-de-ville est isolé et dans une place à laquelle les deux plus grandes rues d'Olmutz abou-

tissent. Toutes les autres rues sont larges, droites, bordées de belles maisons, dont les dehors sont peints, surtout celle de la place où est le palais de l'évêque, dont une partie est soutenue par de grands portiques qui en font un lieu de promenade. Il y a dans cette ville un couvent de capucins, et au dehors un monastère de chartreux, près d'une abbaye qu'on a fortifiée, à cause de sa situation avantageuse. Ce fut dans la citadelle de cette ville que le général Lafayette et ses compagnons d'infortune furent renfermés en 1793. L'empereur d'Autriche s'étoit réfugié dans la même ville avec sa famille pendant la campagne de 1805; mais l'armée française ayant poussé des reconnoissances jusque-là, la cour fut encore obligée de se retirer plus loin.

**HRADISH**, sur la Morave, près de la Haute-Hongrie. Elle a beaucoup souffert des guerres d'Allemagne et de Bohême: c'est néanmoins aujourd'hui une ville assez considérable. On trouve dans ses environs de l'encens et de la myrrhe.

**AUSTERLITZ**, village à jamais célèbre par la victoire signalée que l'Empereur Napoléon a remportée le 2 décembre 1805, sur les deux empereurs d'Autriche et de Russie.

**BRINN**, belle et forte ville au confluent de la *Zuitta* et de la *Swarta*. La population est d'environ 18,000 habitants. Les états du pays se tiennent alternativement à Olmutz et à Brinn.

**IGLAW**, sur l'*Igla*, à l'occident de Brinn, et vers les frontières de la Bohême. Cette ville est environnée de montagnes et de bois. On y brasse d'excellente bière, et on y fait de bons draps.

**ZNAIM**, sur la *Teya*, au sud-ouest de Brinn. C'est une jolie ville, avec un bon château. On y voit encore beaucoup d'antiquités payennes.

### § III. Silésie Autrichienne.

Cette province est au nord-est de la Moravie: elle ne forme environ que la quinzième partie de l'ancien duché de Silésie (voyez royaume de Prusse). Elle

étoit comp  
viron 270

JEGERS  
ville. Au  
est abond

qui signif  
ZUCKM  
tite ville  
gent, de  
vant aux

TROPPA  
considérab  
l'Oppa.

TESCHE  
est entour  
grand com  
vins de H  
que l'emp  
de Lorrain  
C'est dans

BILITZ,  
fort châtea

Cet état  
triche et l  
l'orient et  
longitude  
vingt - qua  
nale, depu  
jusqu'au-d  
une surfac  
population

Le royau  
l'ancienne  
au V<sup>e</sup> siècl  
bards, qui  
se répandi

étoit comprise dans la Haute-Silésie, et n'a qu'environ 270,000 habitants.

**JEGERSDORF**, sur l'*Oppa*. C'est une assez jolie ville. Aux environs sont des montagnes où la chasse est abondante; et c'est de là qu'elle a tiré son nom qui signifie *village du chasseur*.

**ZUCKMENTEL**, au nord-ouest de Jegersdorf, petite ville, connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre, et de fer, qu'on exploitoit ci-devant aux environs.

**TROPPAW**, à l'orient de Jegersdorf. C'est une ville considérable, au midi et à quelque distance de l'*Oppa*.

**TESCHEN**, au sud-ouest de Troppaw. Cette ville est entourée de marais; et ses habitants font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, et de vins de Hongrie. Elle est la capitale d'un duché que l'empereur Charles VI donna en 1772, au duc de Lorraine, devenu depuis son gendre et empereur. C'est dans ce duché que la Vistule prend sa source.

**BILITZ**, à l'est de Teschen, petite ville avec un fort château.

### A R T I C L E III.

#### *Royaume de Hongrie.*

Cet état est borné à l'occident, par la Stirie, l'Autriche et la Moravie; au nord, par la Pologne; à l'orient et au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude est depuis environ le quatorzième jusqu'au vingt-quatrième degrés, et sa latitude septentrionale, depuis environ le quarante-cinquième degré jusqu'au-delà du quarante-neuvième. On lui donne une surface de 1,022 lieues carrées, comprenant une population de 6,900,000 habitants.

Le royaume de Hongrie répond à une partie de l'ancienne *Pannonie* et de la *Dacie*. Il fut occupé au V<sup>e</sup> siècle par les Huns, et après eux par les Lombards, qui passèrent de là en Italie. Les Esclavons se répandirent ensuite en Hongrie, et allèrent s'é-

tablir aux environs de la Save. Dans le même temps, les Avars, qui étoient une espèce de Huns ou peuples tartares, se rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne et Louis-le-Débonnaire son fils, les soumièrent en grande partie, de manière que l'Empire Français s'étendoit, en 840, jusqu'à la Serbie et à la Bulgarie, à l'occident du Danube. En 891, les Hongrois et autres peuples tartares vinrent s'établir dans ce pays, auquel ils donnèrent leur nom. Geisa, l'un de leurs ducs ou chefs embrassa le christianisme en 969; et Saint-Etienne, son fils, fut en l'an 1000 le premier roi de Hongrie, et comme l'apôtre de son peuple. La race de Geisa fut éteinte en 1301; et depuis ce temps le royaume de Hongrie fut électif, ayant successivement passé à des princes de diverses familles et nations. Enfin, Ferdinand I, empereur et archiduc d'Autriche, qui avoit épousé Anne, sœur de Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, prétendit succéder à ce prince. Jean Zapolski, waivode ou gouverneur de Transylvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, et se sentant inférieur à Ferdinand, implora l'assistance des Turcs. Ils rétablirent Zapolski dans une partie de ses états, dont il avoit été dépossédé, et allèrent mettre, en 1529, le siège devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever honteusement. Dans ces circonstances, on accorda à Jean Zapolski la jouissance de ce royaume, sa vie durant, mais à condition que Ferdinand lui succéderoit. Cet accord se fit sans le consentement des Hongrois, qui prétendoient choisir leur roi; aussi, après la mort de Jean, sa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le royaume à un fils qu'il lui laissa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de résister à la maison d'Autriche, ils appelèrent, en 1540, pour la seconde fois, les Turcs qui s'emparèrent des principales villes: le reste demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683, les Turcs ayant tâché de chasser de la Hongrie l'empereur Léopold I, en furent chassés eux-mêmes; et de 23 comtés qu'ils avoient possédés, il

ne leur e  
qu'ils ont  
héréditaire  
les états a  
renouvella  
pour tém  
naissance  
royaume.  
chi-duches  
ses ennem  
Hongrois,  
de témoig

L'air de  
fertile en  
y sont exc  
et de gibie  
de Cremni  
et d'autres  
nord et à  
même dan  
de 430 mi

Les Hon  
que pour l  
servé une t  
miers souv  
courage, a  
leurs maîtr  
tement, in  
sard signif  
on en pren  
Hongrois p  
latine, q  
naturelle  
de la Tar  
juger à pl  
nus de ce  
Grande-Ta  
sont aussi

On ne t  
Hongrois d

ne leur en resta qu'un (celui de *Temeswar*), qu'ils ont perdu en 1718. On déclara ce royaume héréditaire à la maison d'Autriche, en 1687, dans les états assemblés à *Presbourg*, et toute la nation renouvela d'elle-même cette déclaration, en 1723, pour témoigner à l'empereur Charles VI sa reconnaissance de ce qu'il avoit reculé les bornes du royaume. A la mort de ce prince, en 1740, l'archiduchesse reine Marie-Thérèse ne se soutint contre ses ennemis que par la fidélité et le courage de ses Hongrois, à qui, depuis ce temps, elle n'a pas cessé de témoigner son affection.

L'air de Hongrie est malsain. Le terroir est très fertile en grains, en vins et en fruits : les pâturages y sont excellents. Il s'y trouve beaucoup de chevaux et de gibier, des mines d'or, particulièrement celle de *Cremnitz*, qui est abondante, des mines d'argent, et d'autres de fer et de cuivre. Ce pays est entouré au nord et à l'est par les monts *Crapacks*, célèbres même dans l'antiquité. Leur circuit total peut être de 430 milles.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour les arts et le négoce ; leurs mœurs ont conservé une teinte de celles des anciens Germains, premiers souverains de ces contrées. Ils sont pleins de courage, amis de la liberté, et affectent de dédaigner leurs maîtres. On connoît la singularité de leur vêtement, imité par les hussards. En hongrois, *hussard* signifie vingtième, parceque sur vingt paysans on en prend un pour servir dans la cavalerie. Les Hongrois parlent plusieurs langues, surtout la langue latine, qui leur est très familière. Leur langue naturelle ressemble à celle des Jugoriens, habitants de la Tartarie russe près du Volga ; ce qui fait juger à plusieurs savants que les Hongrois sont venus de ce pays : mais ils étoient originaires de la Grande-Tartarie. L'esclavon, ainsi que l'allemand, sont aussi d'un usage commun en Hongrie.

On ne trouve point, dit M. Pinkerton, un seul Hongrois dans la liste des classiques latins modernes,

et on ne connoît encore aucun livre célèbre composé dans la langue de ce pays. Le baron de Born, né en Transylvanie, si connu par ses ouvrages sur l'histoire naturelle, a écrit en latin et en français.

Ce pays est arrosé de plusieurs rivières. Les principales sont le *Danube*, la *Save*, la *Drave*, dont nous avons déjà parlé, et la *Teisse*, qui prend sa source dans les monts Crapacks, et qui se jette dans le Danube, non loin de Belgrade. Elles sont très poissonneuses, mais leurs eaux sont très malsaines, excepté celles du Danube.

On divise maintenant ce royaume en quatre ou cinq parties : la Haute et Basse-Hongrie, ou plutôt la Hongrie occidentale, qui se divise en deux cercles, relativement au cours du Danube ; 1°. le cercle Cis-Danubien, à l'est ; 2°. le cercle de Trans-Danubien, à l'ouest du Danube : la Hongrie orientale, considérée relativement à la Teisse, et divisée en deux cercles ; 1°. l'un en-deçà de la Teisse ; 2°. l'autre au-delà ; le premier renferme 34 comtés, et le second 14 ; l'*Esclavonie*, qui en contient 6, et est au midi de la Hongrie occidentale ; la *Transylvanie*, qui se subdivise en 18 petites provinces, dont les unes portent le nom de comtés, les autres de palatinats, et dont la situation est à l'orient de la Hongrie.

#### § I. La Haute-Hongrie, ou Hongrie occidentale.

PRESBOURG, sur le Danube. Le nom de Presbourg, ou plutôt Presbureck, est esclavon. Les Hongrois l'appellent Posony. On y compte 27,000 âmes. Cette ville, située près de l'Autriche, dans un terroir fertile, a un château très fort. On y monte par 115 degrés, qui ont chacun un demi-pied de hauteur. Au milieu du château on voit un puits creusé dans le roc, fort profond, et dont l'eau vient du Danube. La place publique est belle, et peut passer pour grande par rapport à la ville, qui n'est pas étendue. Les faubourgs sont considérables. La ville est ornée de deux fontaines, et n'a que trois portes et trois églises.

On y cou  
grie : l'an  
y fut cou  
ville est l  
royaume.  
tants, aux  
comme da  
trèrent da  
26 du mêm  
son nom.

NEUHA  
dans le c

CASCHA  
dans le c  
dérable,  
dont elle  
tachment  
cette ville

mé, qui  
tourée de  
des morce  
Quoique l  
sont fort b

TOKAI,  
*Bodrog* et  
les excell  
l'on recue  
sur le mo

AGRIA  
ché, place  
rivière d'  
Soliman I  
nison, qu  
60 gentilsh  
s'y défend  
femmes m  
Turcs fur  
mois de t  
reux que  
60,000 ho

On y couronne depuis long-temps les rois de Hongrie : l'archi-duchesse Marie-Thérèse , impératrice , y fut couronnée en 1741 , et depuis ce temps cette ville est la résidence du vice-roi ou gouverneur du royaume. Il y a un assez grand nombre de protestants , auxquels on a accordé la liberté de conscience , comme dans le reste du royaume. Les français entrèrent dans cette ville le 5 décembre 1805 , et le 26 du même mois fut signé le fameux traité qui porte son nom.

NEUHAUSEL , à l'orient de Presbourg , *place forte* , dans le comté de Neytra.

CASCHAU , ou CASSOVIE , au nord-est de Presbourg , dans le comté d'Abaviwar. C'est une ville considérable , qui avoit autrefois de grands privilèges , dont elle a été privée en 1688 , à cause de son attachement aux mécontents. A huit ou dix lieues de cette ville , au nord , est une mine de sel fort estimé , qui a 180 brasses de profondeur. Elle est entourée de terre sans aucun rocher , et on en tire des morceaux de sel d'une grosseur extraordinaire. Quoique les pierres de sel soient un peu grises , elles sont fort blanches quand elles ont été mises en poudre.

TOKAI , au midi de Cassovie , au confluent du *Bodrog* et de la *Teisse*. Cette ville est fameuse par les excellents vins de son territoire. Le district où l'on recueille ce vin est dans le comté de Zemplin , sur le mont *Mezez-Malé* , ou *rayon de miel*.

AGRIA ou ERLAU , au sud-ouest de Tokai , *évêché* , *place forte* , dans le comté de Barzod , sur la rivière d'*Agria*. L'armée de l'empereur des Turcs , Soliman II , l'assiégea inutilement en 1522. La garnison , qui ne consistoit qu'en 2,000 Hongrois et 60 gentilshommes de la meilleure noblesse du pays , s'y défendit avec une intrépidité extraordinaire. Les femmes mêmes firent des prodiges de valeur. Les Turcs furent obligés de lever le siège après deux mois de tranchée ouverte. Mahomet III , plus heureux que Soliman , la prit en 1596 ; mais il perdit 60,000 hommes au siège de cette place et à la ba-

taille qui s'ensuivit. Les Impériaux l'ont reprise en 1687, après un blocus qui dura trois ans, et qui fit mourir de faim et de maladie plus de 10,000 personnes.

PESTH, capitale du comté du même nom, sur le Danube, vis-à-vis la ville de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. La population est de 27,000 habitants. L'empereur Charles VI y a fait bâtir une maison pour les invalides.

COLOCZA, archevêché, dans le comté de Bath, sur le Danube, au midi.

SEGEDIN, place forte et grande ville, sur la Teisse, au sud-est de Colocza.

GRAND-VARADIN, évêché, place forte, à l'orient, vers la Transylvanie, et dans le comté de Bihar. Le commerce y est assez considérable, et il y a dans son voisinage des eaux fort salutaires, qui y attirent beaucoup de monde.

## § II. La Basse-Hongrie, ou Hongrie orientale.

BUDE ou OFFEN, sur le Danube, capitale de toute la Hongrie, dans le comté de Pelitz. Le siège du gouvernement et les bureaux de l'administration ayant été transférés de Presbourg à Bude, en 1784, celle-ci a repris le titre de capitale qui avoit été donné à Presbourg; et en 1790 il lui a été définitivement confirmé. La population est de 20,000 âmes, laquelle, jointe à celle de Pesth, située vis-à-vis, sur l'autre rive du Danube, forme un total de 47,000 habitants. Cette ville, autrefois le séjour des rois, est grande, forte, et défendue par une bonne citadelle. Les églises et les édifices publics y sont magnifiques. Elle fut prise en 1686 sur les Turcs, qui y mirent le feu en plusieurs endroits; ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude est célèbre pour ses vins et ses bains chauds. On y conserve la couronne de fer qui a servi au couronnement du roi Saint-Etienne. L'empereur Joseph II, qui avoit peut-être de bonnes intentions, mais qui étoit peu réfléchi dans toutes les innovations qu'il a faites dans ses états, a été obligé

de rendre c  
grois. Cett  
qui possède  
outre les c  
botanique  
d'histoire n  
plus compl

GRAN ou  
archevêché,  
archevêque  
de 600,000

KOMORR  
point de ré  
forment la  
bourg.

JAVARIN  
de Raab et  
à quelques  
comté du n

SARWAR,  
la rivière d  
de ce nom.  
tombeau du  
patrie de s  
nom est dev  
vices qu'il  
y a compté  
vers l'an 39  
certain.

CANISCHA  
Zalavar. Ell  
Muer et de l

ALBE-ROY  
après avoir  
ville, puis  
d'Albe-Roy  
ciennement  
séiculture. E  
nom.

de rendre cette couronne aux réclamations des Hongrois. Cette ville se glorifie aussi de son université, qui possède un revenu de 480,000 francs, et qui, outre les chaires ordinaires, en a pour l'histoire, la botanique et l'économie politique, et dont le cabinet d'histoire naturelle peut être regardé comme l'un des plus complets de l'Europe.

**GRAN ou STRIGONIE**, au nord-ouest, sur le *Danube*, archevêché, capitale d'un comté du même nom : son archevêque est primat de Hongrie. On dit qu'il a plus de 600,000 francs de revenu.

**KOMORRE**, *place forte*, capitale de son comté, au point de réunion des deux branches du *Danube*, qui forment la grande île de *Schut*, au-dessous de *Presbourg*.

**JAVARIN ou RAAB**, évêché, au confluent des rivières de *Raab* et de *Rabnitz*, qui se jettent dans le *Danube* à quelques lieues de ses murs. Elle est capitale d'un comté du même nom.

**SARWAR**, au sud-ouest de *Raab*, au confluent de la rivière de *Raab* et de *Gudnez*, capitale du comté de ce nom. On prétend y avoir trouvé, en 1508, le tombeau du poëte *Ovide*, avec son épitaphe. C'est la patrie de saint *Martin*, évêque de *Tours*, dont le nom est devenu si cher à la France, à cause des services qu'il y a rendus, que pendant long-temps on y a compté les années de celle de sa mort, arrivée vers l'an 398 de J.-C.; car cela est aujourd'hui incertain.

**CANISCHA**, *place forte*, au midi, dans le comté de *Zalavar*. Elle n'est pas éloignée de la jonction de la *Muer* et de la *Drave*.

**ALBE-ROYALE**, *place forte*, sur la *Sarlite*, qui, après avoir traversé le lac *Balaton*, passe dans cette ville, puis se décharge dans le *Danube*. Son nom d'*Albe-Royale* vient de ce qu'on y couronnoit anciennement les rois de Hongrie, qui y avoient leur sépulture. Elle est capitale du comté qui porte son nom.

CINQ-ÉGLISES, ou FUNFKIRCH en allemand, évêché, au sud-est d'Albe-Royale, dans le comté de Zigeth.

### § III. Bannat de Temeswar.

Cette petite province, qui avoit été conquise par les Turcs et qui étoit restée en leur possession jusqu'en 1718, a été définitivement réunie à la Hongrie en 1779.

TEMESWAR, capitale du Bannat, place très bien fortifiée selon les systèmes de Cohorn et de Vauban réunis, a 12,000 hommes de garnison, et est regardée comme la clef de la Hongrie. La population des habitants est de 7,000. Cette ville fut prise en 1552, par les Turcs, qui l'ont gardée avec son bannat jusqu'en 1716, qu'elle leur fut enlevée par le prince Eugène, général de l'Empereur. Le Grand-Seigneur la lui céda entièrement par le traité de paix conclu à Passarowitz, en 1718; et c'est ainsi que les Turcs ont été entièrement chassés de Hongrie. Lorsqu'ils possédoient le bannat de Temeswar, il s'appeloit *pachalik*, parcequ'ils y avoient un pacha ou gouverneur turc.

### § IV. L'Esclavonie.

Elle est située sur la *Drave* et la *Save*. C'est le seul pays qui conserve le nom de Slaves ou Esclavons, peuples autrefois célèbres, et qui, au VI<sup>e</sup> siècle, firent plusieurs établissemens en Allemagne et au midi de la Hongrie : ils étoient sortis de Russie et de Pologne.

ZAGRABIA ou AGRAM, vers la Croatie, sur la *Save*, capitale du comté de son nom.

CREUTZ ou SAINTE-CROIX, capitale du comté de son nom, au nord-est de Zagrabia.

WARASDIN, capitale du comté de ce nom, sur la *Drave*, au nord d'Agram.

POSSEGA, dans le milieu, capitale du comté de même nom. C'est une assez grande ville, bien fortifiée.

WALPO  
de Walpo  
en 1687.

ESSECK

Elle a un

SZEREM

près de la

qui s'y ti

est capita

des empe

Maximilie

PETERV

défendue

CARLOV

trève de 2

le Turc.

Ce pays

nord par

au midi p

d'un mot l

qu'il est e

Il faisoit

Danube.

La Tra

ce nouvea

André II

ducs parti

qui en fi

en 1002.

grands pri

mands de

appelés. L

comme fai

mais à cet

vaiwode

devint un

été élu pri

en posses

WALPO, à l'orient de Possega, capitale du comté de Walpo, est une ville forte, prise sur les Turcs en 1687.

ESSECK, au nord-est de Walpo, ville très forte. Elle a un beau pont sur la *Drave*.

SZEREM, anciennement SIRMICH, évêché, au midi, près de la *Save*. Cette ville est fameuse par le concile qui s'y tint en 357, et où l'arianisme prévalut; elle est capitale d'un comté de même nom. C'est la patrie des empereurs Probus, Marc-Aurèle et Valère-Maximilien.

PETERWARADIN, place forte, près du *Danube*, défendue par un bon château.

CARLOWITZ, bourg sur le *Danube*, connu par la trêve de 25 ans, faite en 1699, entre l'Empereur et le Turc.

#### § V. De la Transylvanie.

Ce pays est borné à l'occident par la Hongrie, au nord par la Pologne, à l'orient par la Moldavie, et au midi par la Valachie. Il est appelé *Transylvanie*, d'un mot latin qui signifie *au-delà des Forêts*, parce qu'il est environné de montagnes couvertes de bois. Il faisoit partie de l'ancienne Dacie, au-delà du Danube.

La Transylvanie ne commença à être connue sous ce nouveau nom, que depuis les règnes des rois André II et Béla IV : elle avoit eu ses princes et ducs particuliers jusqu'au règne du roi Saint-Etienne, qui en fit la conquête sur le dernier duc Giulia, en 1002. Le roi André II conféra, en 1224, de grands privilèges et immunités aux Saxons ou Allemands de Transylvanie, que le roi Geysa II y avoit appelés. Le grand duché de Transylvanie fut regardé comme faisant partie de la Transylvanie jusqu'en 1540; mais à cette époque, en vertu d'un traité fait entre le vaiwode et l'empereur Ferdinand, la Transylvanie devint un état séparé. Etienne Battori ayant, en 1571, été élu prince de Transylvanie, cette famille demeura en possession de cette souveraineté jusqu'en 1602.

Elle obéit ensuite à différents princes choisis par voie d'élection. L'un des plus distingués fut Bethem-Gabor, ou Gabriel Bethem, noble hongrois et calviniste. En 1619 il conquiert la plus grande partie de la Hongrie; et mourut en 1623. Le dernier prince de Transylvanie fut Michel Abossi II, qui en céda la souveraineté à l'empereur en 1694. Depuis ce temps la Transylvanie fait partie des domaines autrichiens.

L'air y est bon et tempéré; mais les eaux en sont mauvaises. Le terroir est fertile en blé et en vin. Dans quelques-unes de ses montagnes, qui sont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent, de fer et de sel.

La Transylvanie est habitée par des *Cicules*, que l'on croit être les restes des Huns, par des *Saxons* qui s'y sont établis sous Geysa II, roi de Hongrie, et ont conservé leurs lois et leurs coutumes, et par des *Hongrois* et des *Valaques*; ils sont pour la plupart protestants. Les Cicules sont dans le voisinage de la Pologne et de la Moldavie; les Saxons sont au midi des premiers; les Hongrois, qui sont les nobles du pays, sont à l'occident des Saxons; les Valaques habitent les montagnes qui séparent la Transylvanie de la Valachie et de la Moldavie, et ils n'ont que des villages.

Les principales villes de la Transylvanie sont :

**WASSERTHELY** ou **NEWMARCK**, dans le quartier des Cicules. C'est une ville grande, où se tiennent les assemblées de cette nation.

**HERMANSTADT**, en latin *Cibinium*, au midi, dans le quartier des Saxons, *place forte*, sur la rivière de *Ceben*, près de celle de l'*Alt*. C'est une grande et belle ville, où l'on compte 15,000 âmes : elle est la résidence du gouverneur, et la *capitale* de la Transylvanie. L'air y est malsain.

**CRONSTADT** ou **BRASSAW**, à l'orient d'Hermanstadt, grande et forte ville, peuplée et marchande.

**VEISSENBURG** ou **ALBE-JULE**, dans le quartier des Hongrois, *évêché*, sur la petite rivière d'*Ompay*, près celle de *Maros*. C'est une ville ancienne, où

résidoient  
en 1696,  
qu'on y  
rable du t  
a fondé un  
CLAUDE  
ment Zen  
plée et fo

Cette pr  
Elle comp  
L'Autriche  
cercle de Z  
à la Saxe p  
LÉOPOLD  
pays. C'est  
20,000 âme  
Son arche  
L'église ca  
vents, par  
cains. Les  
nombre po  
est uni au  
s'est réuni  
romaine, a  
se trouvoit  
défendue p  
PILESNA  
ville, chef  
HALIEZ  
étoit autre  
mais elle e  
PRZEMIS  
avec un fo  
Cette ville  
vis-à-vis la  
BELZ, de  
considérab

résidoient les princes du pays. Son évêché fut érigé, en 1696, par Innocent XII. Les anciens monuments qu'on y découvre montrent qu'elle étoit considérable du temps des Romains. Le prince Ragotski y a fondé une université.

CLAUSENBOURG ou COLOSWAR, anciennement *Zengma*, ville assez considérable, fort peuplée et fort marchande, au nord de Veissenbourg.

ARTICLE IV.

*Gallicie Orientale.*

Cette province est au sud de la Gallicie occidentale. Elle comprend la portion de la Petite-Pologne, que l'Autriche a acquise par le partage de 1772, moins le cercle de Zamosc, que l'empereur d'Autriche a cédé à la Saxe par le traité de Vienne.

LÉOPOLD ou LEMBERG, *archevêché*, dans le milieu du pays. C'est une grande ville, où l'on compte plus de 20,000 âmes; bâtie de bois, mais riche et marchande. Son archevêque étoit le second prélat de Pologne. L'église cathédrale est belle; et il y a de riches couvents, parmi lesquels on distingue celui des dominicains. Les Arméniens, qui y sont venus en assez grand nombre pour le commerce, y ont un archevêque, qui est uni au Saint-Siège; et les Grecs un évêque qui s'est réuni depuis quelque temps à l'Eglise latine ou romaine, aussi bien que les autres évêques grecs qui se trouvoient en Pologne. La ville de Léopold est défendue par de beaux châteaux.

PILESNA ou PILSNO, au midi de Sandomir, petite ville, chef-lieu d'un district particulier.

HALIEZ ou ALICIA, au sud-est, sur le *Niester*, étoit autrefois la capitale d'un royaume de Russie; mais elle est bien déchue de son ancien lustre.

PRZEMISLIE, à l'occident de la précédente, *évêché*, avec un fort château. Il y a aussi un évêque grec. Cette ville est sur le *San*, qui se jette dans la *Vistule*, vis-à-vis la ville de Sandomir.

BELZ, dans des marais, près du *Bog*: c'est une ville considérable, quoiqu'elle ne soit bâtie que de bois.

HRODLA ou HRODLOW, petite ville où se tint, en 1413, une diétine qui égala les Lithuaniens aux Polonais, etc.

---

## SECTION IX.

### *De la Pologne.*

QUOIQUE la Pologne soit aujourd'hui effacée du tableau des puissances européennes (1), par le partage qu'en ont fait entr'elles la Russie, la Prusse et la maison d'Autriche, nous conserverons cependant ce qu'en a dit l'abbé de Lacroix, pour suivre le plan que nous avons adopté, de présenter le précédent état des choses dans chaque pays, et les changements qui s'y sont opérés. Sans cela l'étude de l'histoire, comme nous l'avons déjà observé, n'offriroit qu'embaras et confusion : elle deviendroit même, en quelque sorte, impossible pour les jeunes gens. Nous parlerons ensuite *du démembrement de la Pologne.*

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la Pologne.*

LA longitude de la Pologne étoit entre le quatorzième degré environ, et le trente et unième; sa latitude entre le quarante-septième et le cinquante-sixième degrés. Elle étoit bornée à l'occident par l'Allemagne, c'est-à-dire la Poméranie, le Brandebourg et la Silésie; au midi par la Hongrie, la Transylvanie et la Moldavie; à l'orient par la Russie, et au nord par une partie de la Russie, le royaume de Prusse et la mer Baltique. On lui donnoit une superficie de 17,896 lieues carrées, et l'on évaluoit sa population à environ 8,000,000 d'habitants.

Elle tiroit son nom de la nature de son terrain,

(1) Voyez la note qui est au bas de la page 681.

qui est un  
vone, pol  
La Pol  
différentes  
Elle avoit  
subsidié,  
consentem  
royaume,  
Sarmates,  
généraux c  
par des du  
rois dont l  
ces princes  
Leck I, fai  
le IX<sup>e</sup> sièc  
jusqu'à Ca  
Hongrie, su  
prend la ra  
Auguste, e  
plusieurs r  
Valois, ens  
jusqu'à Stan  
mencé à ré  
grands trou  
entier de la  
de Prusse et  
Après ce  
narque, dép  
en Lithuan  
La religio  
la conversion  
grave son ép  
fut baptisé e  
pereur le titr  
couronne ne  
Casimir le G  
ces traités ap  
rellement élu  
temps propre  
blique. On ve

qui est uni et égal. Dans la langue du pays, l'esclavone, *pole* signifie *un pays plat et uni*.

La Pologne pouvoit être envisagée sous deux faces différentes, comme royaume et comme république. Elle avoit un roi; mais il ne pouvoit lever aucun subside, ni faire aucune loi, sans l'autorité et le consentement du sénat et des diètes générales. Ce royaume, dont les habitants descendent des anciens Sarmates, a été gouverné d'abord par des ducs ou généraux d'armée, ensuite par des rois, puis encore par des ducs, qui furent enfin remplacés par des rois dont le titre n'a plus varié. On peut partager tous ces princes en quatre classes : la première, depuis Leck I, fait duc vers l'an 550, jusqu'à Popiel, dans le IX<sup>e</sup> siècle; la seconde contient la race de Piasts jusqu'à Casimir *le Grand*, à qui succéda Louis de Hongrie, sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle; la troisième comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigismond-Auguste, en 1572; la quatrième est composée de plusieurs rois de diverses maisons, depuis Henri de Valois, ensuite roi de France sous le nom de Henri III, jusqu'à Stanislas-Auguste (Poniatowski), qui a commencé à régner en 1764, mais au milieu des plus grands troubles, qui ont abouti à un *démembrement* entier de la Pologne, fait par les Autrichiens, le roi de Prusse et les Russes.

Après ce démembrement total, ce malheureux monarque, dépouillé de sa couronne, se retira à Grodno en Lithuanie, où il est mort.

La religion chrétienne s'est établie en ce pays par la conversion du duc Micislas, qui, gagné par Durgrave son épouse, fille de Boleslas, duc de Bohême, fut baptisé en 965. Son fils Boleslas obtint de l'empereur le titre de roi; ce qui n'a pas empêché que la couronne ne soit devenue élective après la mort de Casimir le Grand. Ce fut aussi alors que furent faits ces traités appelés *Pacta conventa*, que les rois nouvellement élus étoient obligés de signer. C'est de ce temps proprement qu'il faut dater l'origine de la république. On verra à l'article de la Lithuanie, comment

ce duché fut réuni à la Pologne : nous remarquerons seulement ici que Jagellon, grand duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne en 1386, à condition qu'il se feroit chrétien, et qu'il réuniroit la Lithuanie à son nouveau royaume, satisfit à la première condition ; mais il ne fit pas entièrement l'union qu'on avoit exigée de lui : ce ne fut qu'en 1501 qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce temps, la Pologne et le duché de Lithuanie ne faisoient plus qu'un seul état.

Le gouvernement de Pologne étoit monarchique et aristocratique ; c'étoit, de plus, le seul royaume de l'Europe qui fût électif. Le sénat étoit composé, 1<sup>o</sup> des prélats ; savoir : des archevêques, évêques et abbés ; 2<sup>o</sup> des palatins, c'est-à-dire de ceux qui gouvernoient les provinces de cet Etat, qu'on nommoit *Palatinats* ; 3<sup>o</sup> des castellans ; 4<sup>o</sup> des grands officiers-sénateurs, tant du royaume que du duché, qui étoient, chacun pour son état, le grand-maréchal, le grand-chancelier, le vice-chancelier et le grand-trésorier. Le sénat régloit avec le roi les affaires ordinaires, et veilloit à ce qu'il n'entreprit rien contre la liberté. Outre le droit de présider au sénat et aux diètes, le roi avoit encore celui de disposer des charges civiles et militaires, et des bénéfices. Son revenu étoit fixe et assez médiocre.

Les diètes générales se tenoient tous les deux ans ; de manière que de trois diètes il s'en tenoit deux en Pologne, et la troisième en Lithuanie. Elles étoient composées du sénat et de la noblesse. Le roi ni le sénat ne pouvoient décider seuls, quand il s'agissoit d'affaires extraordinaires, comme de faire la paix, la guerre, des alliances, ou d'établir des impositions ; dans ces cas importants, on assembloit des diètes extraordinaires. Elles étoient composées du roi, du sénat et des nonces terrestres, c'est-à-dire des gentilshommes députés par les diètes particulières de chaque palatinat : les députés de Cracovie et de Wilna y avoient aussi entrée. Ci-devant, aux diètes, soit particulières soit générales, un seul gentilhomme (comme autre-

fois un t  
résolutio  
qu'elles  
moins qu  
comme c  
diète de  
ralité de  
soit dans  
voquoit e

Ce roy  
mier, qu  
Ladislas  
et le seco  
le roi Por

Outre l  
ci-dessus,  
qui ne di  
gouverneu  
maines qu  
gentilshor  
la guerre.  
d'y nomm  
Quarta, p  
leurs reven  
de cavalier  
à la sûreté  
Tartares.  
et d'autres  
pelées cast  
toutes sor  
biens royau  
ties, s'app  
voient être  
à ceux qui  
A propre  
que deux é  
geois étoien  
leur étoit pa  
posséder qu  
de terre à

fois un tribun du peuple à Rome) pouvoit arrêter la résolution de l'assemblée en s'y opposant : de là venoit qu'elles se séparoient souvent sans rien résoudre, à moins qu'on ne sabrât l'opposant lorsqu'il étoit seul, comme cela est arrivé plusieurs fois; mais depuis la diète de 1776, cet abus ne subsistoit plus, et la pluralité des voix l'emportoit. L'élection du roi se faisoit dans une diète : l'archevêque de Gnesne la convoquoit et y présidoit.

Ce royaume avoit deux ordres militaires; le premier, qui étoit l'Aigle-Blanc, établi en 1325 par Ladislas V, et rétabli par le roi Auguste I, en 1705; et le second, de Saint-Stanislas, établi en 1765, par le roi Poniatowski.

Outre les palatins et les castellans, dont on a parlé ci-dessus, il y avoit encore en Pologne des *starostes*, qui ne différoient pas de ce qu'on nomme ailleurs *gouverneurs particuliers*. Les starosties étoient des domaines que les rois de Pologne avoient cédés aux gentilshommes, pour leur aider à soutenir les frais de la guerre. Les rois se réservèrent seulement le droit d'y nommer, et les chargèrent d'un impôt appelé *Quarta*, parcequ'il étoit de la quatrième partie de leurs revenus. Il servoit à entretenir certain nombre de cavaliers nommés *quartuaires*, établis pour veiller à la sûreté des frontières de la Podolie contre les Tartares. Il y avoit des starosties avec juridiction, et d'autres sans juridiction. Dans les premières, appelées *castrenses*, les starostes ne pouvoient juger de toutes sortes de causes indifféremment. Les autres biens royaux, qui étoient les *tenutes* et les *advocaties*, s'appeloient *panis benè meritorum*. Ils ne pouvoient être gardés par le roi, qui devoit les donner à ceux qui avoient bien servi l'Etat.

A proprement parler, il n'y avoit dans ce royaume que deux états, les nobles et les paysans : les bourgeois étoient tenus dans une médiocrité dont il ne leur étoit pas possible de s'affranchir; ils ne pouvoient posséder que des maisons dans les villes, et des fonds de terre à une lieue aux environs. Pour les arti-

sans, ils étoient presque tous étrangers. La noblesse possédoit toutes les charges et tous les biens du royaume et du duché. Les paysans étoient esclaves de leurs seigneurs, qui avoient sur eux pouvoir de vie et de mort; mais aussi ils ne contribuoient jamais en rien pour les besoins de l'état. Les Polonais, en général, sont braves, sincères, prompts dans les expéditions, et jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Le luxe est très grand chez eux, et fort ancien, aussi bien que leurs lois, leurs coutumes et leurs privilèges, qui s'étoient conservés à-peu-près les mêmes, jusqu'au démembrement. On remarquoit, en général, un grand rapport entre la république polonaise et celle des Romains.

L'air de la Pologne est plus froid que chaud, mais fort pur. Le terroir y est très fertile, et si abondant en blé, qu'il en fournit à plusieurs états, surtout à la Suède et à la Hollande. Les pâturages y sont excellents, et abondent en troupeaux de bœufs et en bons chevaux. Il s'y trouve aussi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du sel et du salpêtre. Ce pays a de grandes forêts, surtout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves, et d'abeilles sauvages qui font dans le creux des arbres un miel délicieux.

La religion dominante est la catholique. Le roi étoit obligé d'en faire profession. Il y a cependant des luthériens et des calvinistes, et beaucoup de juifs. La Pologne avoit ci-devant deux archevêques, celui de Gnesne et celui de Léopold, et douze évêques: mais depuis le premier *démembrement* il n'y avoit plus dans le royaume qu'un archevêque (celui de Gnesne) et neuf évêques. Les ecclésiastiques y étoient en petit nombre, mais riches, puissants et fort considérés.

Les principales rivières sont :

La *Vistule*, à l'occident. Elle a sa source dans la Silésie, traverse, du midi au septentrion, la Pologne et la Prusse, et se jette dans la mer Baltique. Les principales villes qu'elle arrose dans son cours,

sont :  
et Da

Le  
Beliz :  
midi a

La  
sovie,  
l'Oder

Le  
de Mi  
occiden  
de la  
par pl

Le  
prend  
de Sn  
et se  
Tartar

Le  
monta  
la Poc  
Noire.

Le  
au nor  
le Dni

Avan  
ce pay  
Grand

(1) B  
on voit l  
vone, si  
une chai  
sous l'ea  
de huit  
près les  
arrête le  
six pied  
selon qu  
Cosaques  
qu'ils pa  
parmi eu

sont : Cracovie , Sandomir , Varsovie , Thorn , Culm et Dantzick.

Le *Bug*. On trouve sa source dans le pays de Beltz : il traverse la Podlachie et la Mazovie , du midi au nord-ouest , et se décharge dans la Vistule.

La *Varte* a sa source dans le grand duché de Varsovie , passe à Siradie , à Posen , et se jette dans l'Oder , rivière d'Aliemagne.

Le *Niémen* prend sa source dans le gouvernement de Minsk en Lithuanie , qu'il traverse d'orient en occident , ainsi que la partie la plus septentrionale de la Prusse , et se décharge dans la mer Baltique par plusieurs embouchures.

Le *Dniéper* ou *Niéper* , autrefois le *Boristhène*. Il prend sa source en Russie , dans le gouvernement de Smolensk , passe à Smolensk , à Kiow (1) , et se jette dans la mer Noire , à travers la petite Tartarie.

Le *Niester* , au midi , prend sa source dans les montagnes de l'ancien palatinat de Russie , sépare la Podolie de la Moldavie , et se jette dans la mer Noire.

Le *Bog* , prend sa source dans la Podolie , tout au nord , et se jette aussi dans la mer Noire , entre le Dniéper et le Niester.

Avant les partages qu'on a faits de la Pologne , ce pays étoit divisé en trois grandes parties , la Grande-Pologne au nord-ouest , la Petite-Pologne au

(1) Beaucoup au-dessous de Kiow , au sud-est , dans l'Ukraine , on voit les treize *Porouis* du Dniéper. Ce mot , en langue esclavone , signifie *Pierre de roche*. Ces *Porouis* sont en effet comme une chaîne de pierre tendue au travers de la rivière , quelques-uns sous l'eau , d'autres à fleur d'eau , d'autres hors de l'eau de plus de huit à dix pieds. Ils sont gros comme des maisons , et fort près les uns des autres : ainsi ils forment comme une digue qui arrête le cours du Dniéper , qui tombe de la hauteur de cinq ou six pieds en quelques endroits , et en d'autres de six à sept pieds , selon qu'il est plus ou moins enflé par la fonte des neiges. Les Cosaques nommés *Saporovi* , sont si habiles à manier l'aviron , qu'ils passent dans leurs canots ces *Porouis* : nul même n'est agrégé parmi eux , qu'il n'ait donné cette preuve de son habileté.

sud, la Lithuanie au nord-est. La Grande-Pologne contenoit 12 palatinats, savoir, Poméranie, Mariembourg, Culm, Posnanie, Gnesne, Kalisch, Lencicza, Siradie, Ploczko, Rava, Mazovie, Podlaquie. La Petite-Pologne en avoit neuf, savoir, Sandomir, Lublin, Chelmin, Cracovie, Belcz, Lemberg, Volhinie, Podolie, Ukraine; enfin, la Lithuanie étoit divisée en dix palatinats, savoir, Courlande, Samogitie, Troki, Wilna, Poloczko, Witepsk, Novogrodeck, Minsk, Mcislaw, Polésie.

L'Empereur d'Autriche possède maintenant une partie de la Petite-Pologne, l'empereur de Russie possède le reste de la Petite-Pologne et la Lithuanie; et les rois de Prusse et de Saxe possèdent la Grande-Pologne, et ce dernier une partie de la Petite-Pologne.

#### ARTICLE PREMIER.

Pour la partie historique de la Pologne, voyez le commencement de ce chapitre.

#### ARTICLE II.

##### *Duché de Lithuanie.*

La Lithuanie avoit autrefois des souverains, qui prenoient le titre de *grands-ducs*. Ce n'a été que dans le XIV<sup>e</sup> siècle, sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond II, père de Sigismond-Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, ou plutôt sous Sigismond-Auguste lui-même, en 1569, à la diète de Lublin, que la Lithuanie fut parfaitement unie au royaume de Pologne, à condition qu'elle subsisteroit comme une principauté alliée, qui auroit ses grands officiers, son armée, son trésor et ses généraux, qu'elle conserveroit ses coutumes, et qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui se feroit néanmoins en Pologne. Elle n'étoit obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne, et pour les revenus du roi, le quart seulement pour sa quote-part.

Ce pays est plat, et assez couvert de bois et de

marais;  
tile ni s  
Lithuan  
sans, q

La re  
trouve d  
caraites  
tions et

Les p  
per, à l  
Niéper  
septentr  
d'orient  
de ce p  
sud-oue  
nale de  
dans le

*Du Dé  
de Pr  
d'Aut*

**L**A PO  
par les  
puissanc  
traité de  
royaume  
ils avoie  
furent m  
cune de  
Pologne

Le ro  
emparé  
occident  
*Pologne*  
par le  
tit à la

marais ; ce qui fait qu'il n'est pas tout-à-fait si fertile ni si peuplé que la Pologne. La noblesse de la Lithuanie est plus fière et plus dure envers les paysans , que celle de la Pologne.

La religion dominante est la catholique ; on y trouve des chrétiens grecs , quelques sociniens , des caraites , secte de juifs qui n'admet pas les traditions et quelques mahométans.

Les principales rivières sont le *Dniéper* ou *Niéper* , à l'orient , et la *Duna* ou *Duina* au nord. Le Niéper traverse la partie orientale du duché , du septentrion au midi , et la Duna , la septentrionale d'orient en occident. Une autre rivière remarquable de ce pays est le *Pripeck* , qui prend sa source au sud-ouest de la Polésie , traverse la partie méridionale de la Lithuanie d'occident en orient , et se jette dans le *Niéper*.

---

## CHAPITRE II.

*Du Démembrement de la Pologne , fait par le roi de Prusse , l'Impératrice de Russie , et la maison d'Autriche.*

LA Pologne étoit , depuis plusieurs années , déchirée par les plus grandes divisions , lorsque trois grandes puissances voisines firent , au mois d'août 1772 , un traité de partage , concernant plusieurs provinces de ce royaume limitrophes à leurs états , et sur lesquelles ils avoient d'anciennes prétentions. Peu après elles firent marcher leurs troupes , qui s'emparèrent , chacune de leur côté , de différentes provinces de la Pologne.

Le roi de *Prusse* , électeur de *Brandebourg* , s'est emparé , au nord-ouest , de la *Prusse polonaise* ou occidentale , et de quelques parties de la *Grande-Pologne* qui sont au voisinage , bornées au midi , par le cours du *Notez* , et par une ligne qui aboutit à la *Vistule* , entre les villes de *Thorn* et d'*Ino-*

*vladislaw*, à condition que les villes de *Dantzick* et de *Thorn* seroient libres. Comme la description du royaume de *Prusse*, tel qu'il étoit ci-devant, et tel qu'il est maintenant, en conséquence d'une aussi grande augmentation, et des pertes qu'il a faites depuis, demande un certain détail, ce sera le sujet d'un chapitre particulier.

La *Russie* s'est emparée, au nord-est et à l'est, de plusieurs provinces de *Lithuanie*, et de quelques territoires aussi limitrophes à son empire, qui sont bornés au midi par la *Duna*, et ensuite à l'ouest par l'*Odrivac*, qui se jette dans le *Niéper*.

La maison d'*Autriche* a conquis, au sud-ouest, ce qui est au midi de la *Vistule*, même la ville de *Sandomir*, et tout ce qui est bordé par une ligne qui va d'abord gagner, vers l'orient, les environs de *Luch* en *Volhinie*, à quatre ou cinq lieues de cette ville, et qui de là tournant au midi, s'approche de *Kaminieck* en *Podolie*, et joint le *Niéster* à la pointe de *Moldavie* voisine de *Choczin*.

Le détail de ces partages va être l'objet des articles qui suivent; mais on nous permettra de mettre ici auparavant, un extrait du *Journal de Verdun*, février 1773.

« Dans les malheurs qui affligent la Pologne, on a remarqué qu'ils ont été prédits, avec toutes leurs circonstances, par le roi Jean-Casimir, dans le discours qu'il fit aux états assemblés, en 1661, lorsqu'il leur annonça la résolution où il étoit d'abdiquer la couronne, après la mort de sa femme, Marie de Gonzague (on sait que ce prince se retira en France, où il est mort abbé de Saint-Germain-des-Prés). Les Polonais ne pouvoient croire alors que le discours de ce prince fût pour eux une prophétie qui s'accompliroit de nos jours. Cette pièce, qu'on trouve dans un ouvrage de Jean Chrétien Lunig (publié en 1713), est trop singulière, pour qu'on ne soit pas curieux d'en connoître au moins le précis. »

« Je prévois, dit ce prince, les malheurs qui me-

» nacen  
» un fa  
» joind  
» qu'eu  
» les co  
» au B  
» loir d  
» la gu  
» démer  
» ne la  
» vues  
» mieu  
» la Po  
» un jo  
» rantie  
» *Orat*  
« part.

On co  
la guer  
dernier  
de la do  
étoit de

Ce q  
du prem  
pire, et  
*Blanche*  
d'ailleu  
de *Wit*  
excepté

Depu  
sie a  
reste d  
la Pod

(1) Un  
guerre ay  
retraite d

» nacent notre patrie ; et plût à Dieu que je fusse  
 » un faux prophète ! Le Moscovite et le Cosaque se  
 » joindront au peuple qui parle la même langue  
 » qu'eux , et s'approprieront le duché de Lithuanie ;  
 » les confins de la Grande-Pologne seront ouverts  
 » au Brandebourg ; et la Prusse elle-même fera va-  
 » loir des traités , ou le droit des armes , pour faire  
 » la guerre sur notre territoire. Au milieu de ce  
 » démembrement de nos états , la maison d'Autriche  
 » ne laissera pas échapper l'occasion de porter ses  
 » vues sur Cracovie. Chacun de nos voisins aimera  
 » mieux s'emparer à main armée d'une portion de  
 » la Pologne , que d'attendre de posséder peut-être  
 » un jour un royaume que ses anciens privilèges ga-  
 » rantissent des entreprises des puissances étrangères.  
 » *Orationes Procerum Europæ : Lipsie , 1713 ,*  
 » *part. 2. ».*

On conjecture , comme l'a observé M. Brion , que la guerre , la peste et les émigrations , durant les derniers troubles de la Pologne , lui ont enlevé près de la douzième partie de ses habitans , dont le nombre étoit de six millions.

## ARTICLE PREMIER.

*La Pologne Russe.*

Ce que les Russes ont acquis en Pologne , lors du premier démembrement , est limitrophe à leur empire , et ils lui ont donné le nom de *Nouvelle Russie Blanche* , à l'exception de la *Livonie Polonoise*. C'est d'ailleurs ce qu'on appeloit *les Palatinats de Poloczka* , de *Witepsk* , de *Mcislaw* , quelques petits territoires exceptés , et une partie du Palatinat de *Minski*.

Depuis le premier partage fait en 1772 , la Russie a acquis par le dernier fait en 1795 , tout le reste du duché de Lithuanie , de la Volhinie et de la Podolie (*voyez l'Empire de Russie*) (1).

(1) Un nouvel ordre de choses se prépare pour la Pologne. La guerre ayant éclaté ( en 1812 ) entre la France et la Russie , la retraite des Russes a mis , dès l'ouverture de la campagne , toute

## ARTICLE II.

*Pologne Autrichienne.*

Les pays dont la maison d'Autriche s'est emparée au sud-ouest de la Pologne en 1772, ont appartenu autrefois à quelques princes de la Silésie, dont elle est en partie maîtresse, et à d'anciens rois de Hongrie; et c'est ce qui leur avoit fait donner le nom de pays reconquis; mais ils étoient plus connus sous le nom de Gallicie et de Lodomérie, qui composent la Gallicie orientale.

Par le dernier partage fait en 1795, l'Autriche avoit ajouté à ses domaines le reste de la Petite-Pologne, où se trouvent Cracovie, Sandomir, Lublin, etc. Ces nouveaux accroissemens avoient pris le nom de *Gallicie occidentale* ou *Nouvelle-Gallicie*. Pour cette dernière, voyez le royaume de Saxe, et pour la Gallicie orientale, voyez Empire d'Autriche.

## ARTICLE III.

*Pologne Prussienne.*

Presque tout ce que le roi de Prusse avoit acquis par les partages de la Pologne, a été cédé au roi de Saxe, en vertu du traité de Tilsitt, pour être possédé par lui sous le titre de grand-duché de Varsovie (*voyez ce grand duché*).

La Lithuanie aux mains de l'empereur Napoléon. La diète du duché de Varsovie s'est à l'instant réunie. Elle s'est ensuite constituée en Confédération générale de Pologne : le premier acte de cette confédération a été de déclarer le royaume de Pologne rétabli.

Provisoirement, l'empereur Napoléon a établi un gouvernement de Lithuanie, composé de sept membres et d'un secrétaire général. Chacun des gouvernemens de Wilna, Grodno, Minsk, et Bialystock, est administré par une commission de trois membres, présidée par un intendant. L'administration de chaque district est confiée à un sous-préfet.

LA PR  
Scythe  
Leur ba  
leurs vo  
duc de l  
secours  
qui avoi  
où ils  
ville d'  
commen  
quelque  
mais les  
une pers  
étant ve  
ment ma  
dura 53  
faire pr  
suite le  
une par  
Enfin p  
cause d  
mirent,  
Cela oc  
minée q  
que la l  
que la  
*Chevali*  
comme  
leur gra  
depuis  
parties.  
Jusq  
par les

## SECTION X.

## Du Royaume de Prusse.

LA Prusse a pris son nom d'un ancien peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Borusses* ou *Prussiens*. Leur barbarie et les ravages qu'ils faisoient chez leurs voisins, engagèrent, vers l'an 1230, Conrad, duc de Mazovie et prince polonais, d'appeler à son secours les *Chevaliers Teutoniques* ou Allemands, qui avoient été forcés de se retirer de la Terre-Sainte, où ils avoient pris leur origine en 1191, dans la ville d'Acre. Cependant le christianisme avoit déjà commencé à s'établir dans la Prusse, par le zèle de quelques missionnaires d'Allemagne et de Pologne; mais les peuples attachés au paganisme y causoient une persécution violente. Les *Chevaliers Teutoniques* étant venus dans ce pays, s'en rendirent entièrement maîtres en 1283, après une cruelle guerre, qui dura 53 ans, et ils en forcèrent tous les peuples à faire profession du christianisme. Ils tournèrent ensuite leurs armes contre la Pologne, qui possédoit une partie de la Prusse, et ils la lui enlevèrent. Enfin plusieurs villes se soulevèrent contre eux, à cause de la dureté de leur gouvernement, et se mirent, en 1454, sous la protection de la Pologne. Cela occasionna une guerre sanglante, qui ne fut terminée qu'en 1466. Alors la paix se fit, à condition que la Pologne posséderoit la Prusse *occidentale*, et que la partie ultérieure ou *orientale* resteroit aux *Chevaliers Teutoniques*, qui, à l'avenir, la tiendroient comme un fief de la couronne de Pologne, dont leur grand-maître rendoit hommage en personne. C'est depuis ce temps que la Prusse a été divisée en deux parties.

Jusqu'en 1525, la partie *orientale* fut possédée par les *Chevaliers Teutoniques*; mais alors un prince

cadet de la maison de Brandebourg, nommé *Albert*, qui étoit grand-maître de l'Ordre Teutonique, et qui avoit embrassé le luthéranisme avec une partie des chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce pays, à lui et à ses successeurs, à condition qu'il porteroit le nom de duc, et qu'il en feroit hommage à la Pologne. De là est venu qu'on nomma alors la Prusse *orientale*, Prusse ducale. Quarante-cinq ans après, Joachim II, électeur de Brandebourg, cousin d'Albert, premier duc de Prusse, fit en commun avec Albert-Frédéric, fils de ce prince, hommage de la Prusse au roi de Pologne, et en reçut l'investiture en 1569. C'est le premier fondement des droits que les électeurs de Brandebourg ont eus sur la Prusse, qui leur échet en 1618. L'électeur Frédéric-Guillaume ayant fait, à Bamberg, en 1667, un traité avec la Pologne, obtint la cessation de l'hommage que ses prédécesseurs lui avoient rendu, et il se fit reconnoître, en 1663, duc souverain et indépendant. On convint néanmoins que si la branche électorale de Brandebourg venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ses anciens droits sur la Prusse; de manière qu'elle seroit possédée en fief, comme cela étoit avant le traité, par les branches cadettes de Brandebourg ou les margraves d'Anspach, etc. En 1701, l'électeur Frédéric I se couronna lui-même, roi de Prusse dans la ville de Königsberg, en conséquence d'un traité fait avec l'empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre *par sa toute-puissance impériale*, disoit-il, et à condition qu'il lui fourniroit des secours, et qu'il laisseroit jouir les catholiques de ses états de leurs droits et privilèges. La Pologne ne consentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ses droits demeureroient les mêmes; et le roi de Prusse ne fut reconnu en cette qualité de toutes les puissances de l'Europe, qu'en 1713 (1), par la paix d'Utrecht. Il institua, la veille de son couronnement, l'Ordre

(1) La Pologne ne l'a reconnu nommément qu'en 1764.

de l'A  
et qui  
preuve  
les pr

Le  
en 174  
celui  
menté  
la Sil  
qui av  
lonais  
souffro  
bourg  
royau  
qui lu  
avoit f  
debou

Le  
territo  
la Pru  
de Silé  
ses for  
de 300  
nières  
ritoire  
à Tils  
à tout  
perdu  
le cerc  
logne  
au roi  
son an  
de Pru  
sienne  
à la H  
au roy  
départ  
duché

Le r

de l'*Aigle noir*, dont le roi de Prusse est grand-maitre, et qui n'a que trente chevaliers, qui doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, non compris les princes du sang et les têtes couronnées.

Le grand Frédéric II, qui a commencé à régner en 1740, établit la même année un second Ordre, celui du *Mérite*. C'est ce prince qui avoit déjà augmenté les états que lui avoient laissés ses pères, de la Silésie, de l'Oost-Frise, de Neuchâtel en Suisse, qui avoit réuni la Nouvelle-Prusse, ci-devant Polonoise, à son premier royaume; et par là ses états ne souffroient plus au nord d'interruption; et le Brandebourg et la Poméranie communiquoient avec le royaume de Prusse. Frédéric-Guillaume, son neveu, qui lui succéda en 1786, et qui est mort en 1797, avoit fort augmenté les domaines de la maison de Brandebourg par le dernier démembrement de la Pologne.

Le traité des indemnités avoit encore agrandi le territoire du roi de Prusse. La population totale de la Prusse, y compris ses possessions de Pologne et de Silésie, étoit alors d'environ 9,000,000 d'habitants; ses forces militaires de 180,000 hommes en paix, et de 300,000 en temps de guerre. Mais depuis les dernières guerres, la Prusse a diminué de moitié en territoire et en population. Par le traité de paix conclu à Tilsitt, le 9 juillet 1807, le roi de Prusse a renoncé à tout ce qu'il possédoit entre le Rhin et l'Elbe: il a perdu également presque toute la Pologne prussienne, le cercle de Cöthbus, et la ville de Dantzick. La Pologne prussienne et le cercle de Cöthbus ont été donnés au roi de Saxe; la ville de Dantzick a été rétablie dans son ancienne indépendance, sous la protection du roi de Prusse et du roi de Saxe; les possessions prussiennes, entre le Rhin et l'Elbe, ont été réunies partie à la Hollande et par suite à l'Empire Français, partie au royaume de Westphalie (*voyez* Empire Français, départements de la Hollande; royaume de Westphalie, duché de Varsovie, Dantzick).

Le royaume de Prusse est réduit actuellement aux

pays suivans : la partie du duché de Magdebourg qui est sur la rive droite de l'Elbe, le Brandebourg, la Poméranie prussienne, la Silésie prussienne, et la Prusse proprement dite : tous ces pays, à l'exception de la Prusse, faisoient partie de l'Allemagne. Il est borné au nord par la mer Baltique, à l'est par le grand duché de Varsovie, au sud par le royaume de Saxe, et à l'ouest par le royaume de Westphalie.

La religion dominante en Prusse est la protestante, luthérienne et calviniste : il n'y a pas de différence bien prononcée entre les mœurs des Prussiens et celles des autres peuples qui faisoient partie de l'Allemagne : mais il y a une grande aversion nationale entre les premiers et les Autrichiens. On peut compter parmi les écrivains qui ont illustré la Prusse, le grand Frédéric, quoiqu'il ait écrit en français, n'ayant pas une grande idée de la littérature allemande; le comte d'Hartzberg, son ministre; le poète Ramler; Nicolaï, auteur fécond en différens genres; Rusching, géographe habile; Mendelson, et quelques autres membres de l'académie de Berlin, qui a eu de la célébrité.

#### ARTICLE PREMIER.

##### § I. *Partie du Duché de Magdebourg, sur la rive droite de l'Elbe.*

Cette partie du duché de Magdebourg est à l'est de celle qui est sur la rive gauche de l'Elbe, et qui appartient au royaume de Westphalie (voyez ce royaume, département de l'Elbe).

BORG, au nord-est de Magdebourg. C'est une ville bien bâtie, qui a appartenu à l'électeur de Saxe jusqu'en 1687.

##### § II. *La Marche de Brandebourg.*

C'est un marquisat qui se divise en cinq marches; savoir : 1. le *Mittel-Mark* ou *Moyenne-Marche*, qui est la plus grande de toutes, au midi; 2, le *New-Marck* ou *Nouvelle-Marche*, à l'orient; 3, l'*Alt-*

*Marck*  
de *Pre*  
*Marche*  
Vieille  
a été ré  
après av  
en 141  
descend

BERL  
particul  
Cette v  
habitan  
par l'éle  
son inc  
rivière  
le roi d  
biblioth  
belles e  
d'arbre  
quartie  
canaux  
et qui  
villes d  
On voit  
sur une  
de l'élec  
sont d'  
40,000  
et belle  
La relig  
à ceux  
liberté  
cette vi

FRAN  
versité.  
ferme  
y a, pr  
l'Oder.

*Marck* ou *Vieille-Marche*, à l'occident; 4, la *Marche de Pregnitz* au nord-ouest; 5, l'*Uker-Marck* ou *Marche d'Uker*, au nord-est. (La partie de la *Vieille-Marche* qui est sur la rive gauche de l'Elbe a été réunie au royaume de Westphalie.) Cet Etat, après avoir changé plusieurs fois de maître, fut donné, en 1417, à Frédéric, burgrave de Nuremberg, qui descendoit de la maison d'Hohen-Zollern.

BERLIN, *capitale* de tout le Brandebourg, et en particulier de la Nouvelle-Marche, sur la *Sprée*. Cette ville est grande et belle. On y compte 142,000 habitants, et 6,950 maisons. Elle est plus remarquable par l'élégance de ses bâtiments, que par sa richesse et son industrie. Sa partie méridionale, au-delà de la rivière, s'appelle *Coln*. Le palais-royal, où réside le roi de Prusse, est magnifique; on y voit une belle bibliothèque et un riche cabinet. Ses rues sont grandes, belles et bien pavées: la plupart sont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différents quartiers de cette ville sont séparés par de beaux canaux, sur lesquels on a construit des ponts-levis, et qui ne cèdent pas en beauté à ceux de plusieurs villes de Hollande, qui leur ont servi de modèles. On voit sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la *Sprée*, une statue équestre de l'électeur Frédéric-Guillaume: l'homme et le cheval sont d'un seul jet; elle pèse 3,000 quintaux, et a coûté 40,000 écus. Berlin a une académie royale des sciences et belles-lettres, un observatoire et un arsenal superbe. La religion dominante est la calviniste; mais on laisse à ceux qui professent d'autres religions, une grande liberté de conscience. Les Français sont entrés dans cette ville en octobre 1806.

FRANCFORT, sur l'*Oder*, au sud-est de Berlin, *université*. Cette ville, qui est riche et grande, et qui renferme 16,000 habitants, étoit autrefois impériale. Il y a, près de Francfort, un canal qui joint la *Sprée* à l'*Oder*.

**BRANDEBOURG**, sur la rivière d'*Havel*, à l'ouest de Berlin, autrefois capitale du *Mittel-Marck*. C'est une ville très commerçante. On la divise en vieille ville et ville neuve : cette dernière a des rues droites et fort belles. Il y avoit autrefois un évêché ; mais les changements de religion l'ont fait supprimer.

**POTSDAM**, sur l'*Havel*, entre Brandebourg et Berlin. C'est une ville nouvelle, qui s'agrandit de jour en jour, et où il se fait un commerce assez considérable, à cause de ses manufactures. Le roi de Prusse y a un beau château. On compte dans cette ville 26,000 habitants. L'Empereur Napoléon a fait son entrée dans cette ville le 25 octobre 1806.

**RUPIN ou RAPPIN**, ville assez considérable, au nord-ouest de Berlin. Elle avoit autrefois des comtes.

**LEBUSS**, au nord de Francfort, sur l'*Oder* ; il y avoit autrefois un évêque.

**KUSTRIN**, place forte, à la jonction de la *Warta* et de l'*Oder*, dans le *New-Marck*, ou Nouvelle-Marche.

**LANSBERG**, sur la *Warta*. C'est la patrie de Jean Lanspergius, chartreux, surnommé le *Juste*, auteur d'un grand nombre de livres de piété.

**STENDEL**, dans l'*Alt-Marck*, ou Vieille-Marche. C'est une ville grande et bien bâtie, où est une justice supérieure pour cette partie du Brandebourg, qui est le plus ancien domaine des margraves ou marguis de ce nom.

**HAVELBERG**, au nord-est de Stendel, et sur l'*Havel*, près de son embouchure dans l'Elbe. C'est une des villes les plus considérables de la Marche de *Pregnitz* : il y avoit autrefois un évêché qui a été sécularisé.

**PRENSLOW**, au nord du lac d'*Uker*. C'est aujourd'hui une grande et belle ville, qui est la capitale de l'*Uker-Marck*, ou Marche d'*Uker*.

Depuis environ un siècle, on a bâti dans le Brandebourg plus de 50 villes et 400 villages.

La P  
voisine  
il s'y e  
usages.

un roy  
à l'occid  
la Pom  
jusqu'e  
mourut  
devoit  
s'étoien

vant, e  
par le t  
Brand  
séparée  
dédomm

Magdel  
den, c  
Stettin  
et les S  
et le ro  
Cette p  
moitié,  
qu'il a  
La riv  
*Gutsko*  
de la p

STET  
près de  
et le co  
18,000  
la régen  
et de d  
savant

ANC  
de Ste

## § III. Le Duché de Poméranie.

La Poméranie est ainsi nommée, parcequ'elle est voisine de la mer : c'étoit le pays des Vandales ; et il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons, y fondèrent ensuite un royaume, qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au XII<sup>e</sup> siècle, la Poméranie eut des princes, et ensuite des ducs, jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces ducs, mourut sans postérité. L'électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie ; mais les Suédois s'étoient rendus maîtres, quelques années auparavant, de la partie occidentale, et ils la conservèrent par le traité de Munster, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder ; et on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg et les évêchés de Halberstadt et de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stettin, avec son territoire, fut prise par les Russes et les Saxons, qui étoient en guerre avec les Suédois ; et le roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie suédoise, qui en fait la moitié, lui fut cédée entièrement en 1721 ; de sorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La rivière de *Péene*, sur laquelle est la ville de *Gutskow*, sépare maintenant la Poméranie suédoise de la prussienne et brandebourgeoise.

## 1. Poméranie Prussienne.

STETTIN, *ville forte, capitale, port*, sur l'Oder, près de son embouchure. Cette ville est assez belle, et le commerce y est florissant. Elle renferme environ 18,000 âmes. Le roi de Prusse y a établi, en 1720, la régence de la Poméranie, et une chambre de guerre et de domaine. C'est la patrie de George Kirstenius, savant médecin et naturaliste.

ANCLAM, *petite ville*, sur la *Péene*, au nord-ouest de Stettin.

STRAGART, sur l'*Ihne*, à l'orient de Stettin, dans la Poméranie proprement dite, dont elle est la ville principale; elle peut avoir 6,000 habitants. Il y a beaucoup de manufactures de draps et d'étoffes. C'étoit autrefois la résidence de la justice de la Poméranie brandebourgeoise, et comme la *capitale*, avant que le roi de Prusse fût maître de Stettin.

CAMIN, à l'orient de l'Oder, et près de la mer. C'étoit autrefois un *év. ché* qui a été sécularisé et établi en principauté. Camin donnoit une voix particulière au roi de Prusse dans le collège des princes de l'Empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au nord-est de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le *duché de Cassubie*. C'est une grande ville assez commerçante, surtout en toiles.

RUGENWALD, plus au nord-est, ville assez considérable, dans le pays appelé *Wandalie*.

Les principautés de *Louwembourg* et de *Butow*, qui sont au nord-est et sur les frontières de Pologne, en étoient autrefois des fiefs; mais, en 1617, elles ont été déclarées libres.

Les îles d'*Usedom* et de *Wallin*, à l'embouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse, comme annexes du duché de Stettin.

## 2. Poméranie Suédoise.

Voyez royaume de Suède.

### § IV. Le Duché de Silésie.

Ce duché est à l'orient de la Bohême; et c'est un des plus grands duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris son nom des *Elisiens*, ses anciens habitants, qui auront été appelés dans la suite *Silésiens*. Il fit pendant long-temps partie de la Pologne, et fut divisé en plusieurs duchés et principautés; enfin, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, il fut incorporé au royaume de Bohême. En 1742 et 1745, la maison d'Autriche le céda au roi de Prusse, qui y avoit des prétentions: elle ne se réserva qu'une partie de la Silésie, que l'on appelle maintenant *Silésie Autrichienne*. La surface de celle-ci est

d'environ  
150,000 l

Prussien  
1742, ell

La Sil

gumes, e  
différente

plus, si  
la Silésie

par les m  
On dit

Moyenne  
habitants

tous cath  
accordée

Ce prince

Le plu  
nistes ou

CROSSE  
près de la

appartien  
aujourd'h

de Brand  
rement e

des som  
aider à

d'hui bā

GLOGA  
la Polog

est bien  
grand-co

en blé.

LIGNI  
ancienne

jourd'hu  
gnifique

ville, en  
tilshom

d'environ 81 milles carrés, renfermant à-peu-près 150,000 habitants. La population actuelle de la *Silésie Prussienne* est d'environ 2,000,000 d'habitants. En 1742, elle n'étoit que de 1,100,000.

La Silésie abonde en blés, en pâturages, en légumes, en poissons, en bois. Il y a des mines de différentes sortes, auxquelles on ne travaille presque plus, si ce n'est à celles de charbon de terre. Dans la *Silésie Prussienne*, le commerce est très florissant par les manufactures de toile, de coton, de laine, etc.

On divise ce pays en *Basse-Silésie* au nord, en *Moyenne* et en *Haute-Silésie*, qui sont au midi. Les habitants de ces deux dernières parties sont presque tous catholiques. La liberté de conscience leur a été accordée lors de la cession de ce duché au roi de Prusse. Ce prince nomme aux bénéfices ecclésiastiques.

#### 1. *Basse-Silésie.*

Le plus grand nombre de ses habitants sont calvinistes ou luthériens.

CROSSEN, sur l'*Oder*, au confluent du *Boer*, et près de la Lusace. Elle est la capitale d'un duché qui appartient, depuis 1538, à l'électeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Prusse, et qui dépend de la régence de Brandebourg. Cette ville fut brûlée presque entièrement en 1708. Le roi de Prusse fit alors distribuer des sommes considérables aux habitants, pour les aider à la rebâtir. Toutes les maisons sont aujourd'hui bâties en pierre.

GLOGAW, sur l'*Oder*, au sud-est de Crossen, vers la Pologne. Ce n'est pas une grande ville; mais elle est bien fortifiée. Le roi de Prusse y a établi un grand-conseil de régence. Son terroir est très fertile en blé.

LIGNITZ, au midi de Glogaw. C'est une des plus anciennes villes de Silésie, et qui peut passer aujourd'hui pour belle. Les jésuites y avoient une magnifique maison. L'empereur Joseph établit dans cette ville, en 1708, une académie pour les jeunes gentilshommes, tant catholiques que protestants.

## 2. Moyenne-Silésie.

BRESLAW, capitale de toute la Silésie, et université, sur l'Oder. C'est un évêché très riche : autrefois il étoit suffragant de Gnesne en Pologne. Breslaw est une ville belle, considérable, grande, et renfermant 66,000 habitants : on y fait un grand commerce, surtout de toiles très fines. On y tient chaque année deux foires, où viennent beaucoup de marchands d'Allemagne et de Pologne. Les édifices publics en sont superbes, entr'autres l'hôtel-de-ville, qui est un des plus beaux d'Allemagne ; mais la ville est mal bâtie. Il y a une horloge qui fait un concert surprenant de trompettes. Breslaw a un sénat composé de quinze sénateurs : onze sont nobles ou de familles honorables ; les quatre autres sont tirés des corps des brasseurs, des merciers, des faiseurs de draps et des bouchers. Le roi de Prusse a conservé les privilèges de cette ville, qui a ainsi sa propre régence, et lui a accordé le troisième rang parmi les principales villes, tant de la Prusse que du Brandebourg, en y établissant un grand-conseil de régence pour la Moyenne-Silésie. Il a aussi fait l'évêque de Breslaw vicair-général de tous les catholiques répandus dans ses états. C'est dans cette ville que fut signé, le 11 juin 1742, le traité de paix entre l'héritière de la maison d'Autriche, et le roi de Prusse. Ce prince ayant repris les armes en 1744, ce même traité servit de base à celui qui fut fait à Dresde le 25 décembre 1745. C'est la patrie de Pierre Kirstenius, savant médecin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui savoit vingt-six langues.

SCHWEIDNITZ, au sud-ouest de Breslaw, place forte. C'est, après Breslaw, la plus grande ville de Silésie. Elle renferme plus de 9,000 habitants. Ses rues sont larges, ses églises fort belles, ses maisons bien bâties, et elle a des places spacieuses. Tous ses magistrats sont catholiques ; mais il y a beaucoup de protestants, à qui on avoit accordé une église hors

la ville, et est très bien que l'ancien p suites y a minaire.

GLATZ, partie, su et forte v le comté

BRIEG, toit ci-de Elle a été frit de la mencé de sont des

Il faut la Haute roi de Pr est restée Dresde ;

OPPEL une plain bel hôpit conseil de

NEISSE confluent les Prussif tifications nomme P

RATIBO

(1) Afin marquerons d'Allemagne Halbeswerd doit ancien

la ville, et une école publique. La principale église est très belle. Les dominicains, les cordeliers, aussi bien que les capucins, qui occupent l'emplacement de l'ancien palais ducal, y ont des couvents; et les jésuites y avoient un collège magnifique, avec un séminaire.

GLATZ, au nord-est de la Bohême dont elle a fait partie, sur les confins de la Silésie. C'est une belle et forte ville qui a été cédée au roi de Prusse avec le comté auquel elle donne son nom (1).

BRIEG, sur l'Oder, au sud-est de Breslaw. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Silésie. Elle a été presque détruite par le siège qu'elle souffrit de la part des Prussiens, en 1741. On a commencé de la rétablir. Aux environs de cette ville sont des mines d'argent.

### 3. Haute-Silésie.

Il faut la partager aujourd'hui en deux; savoir, la *Haute-Silésie Prussienne*, qui appartient au roi de Prusse; et la *Haute-Silésie Autrichienne* qui est restée à la maison d'Autriche par le traité de Dresde, etc.

#### 1. Haute-Silésie Prussienne.

OPPELEN, sur l'Oder, *ville forte*, et située dans une plaine agréable: elle a un beau château et un bel hôpital. Le roi de Prusse y a établi un grand-conseil de régence.

NEISSE au sud-ouest d'Oppelen, sur la *Neiss*, au confluent de la *Bila*. C'est une très belle ville, dont les Prussiens ont augmenté considérablement les fortifications, et où ils ont bâti une citadelle que l'on nomme *Prusse*.

RATIBOR, sur l'Oder, au sud-ouest des deux

(1) Afin qu'on puisse distinguer l'étendue de ce canton, nous marquerons ici les villes qui y sont renfermées, selon la carte d'Allemagne de M. Delisle. Ce sont: *Glatz*, *Neurode*, *Reinertz*, *Halbeswerde*, *Mittivalde*, *Viesenberg*. Ce comté de Glatz dépendoit anciennement de la Silésie, et il y a été réuni.

places précédentes. C'est une assez jolie ville, défendue par un château très fort ; un grand marais que l'Oder forme près de ses murailles en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir est fertile en blés et en fruits.

## 2. Haute-Silésie Autrichienne.

(Voyez Empire d'Autriche).

### ARTICLE II.

#### § I. De la Prusse Orientale.

Cette partie est assez fertile en certains endroits : elle produit des grains, du chanvre et du lin ; mais elle a beaucoup de bois et de lacs. Une de ses productions les plus remarquables est l'ambre jaune, qui se pêche sur ses côtes. Depuis environ soixante ans, on a bâti dans ce pays plusieurs villes, et il est plus peuplé et plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732, seize mille habitants de l'archevêché de Saltzbourg, étant inquiétés à cause de la religion luthérienne qu'ils professoient, allèrent s'établir en Prusse. Il y a aussi nombre de calvinistes.

On a partagé ce royaume en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces trois cercles sont ceux de *Samland*, de *Natangen* et de *Hockerland*.

1. Le cercle de *Samland*, au nord-est et vers la Samogitie, renferme le *Samland* propre, la *Sclavonie*, et la *Nardie* ou *Nadravie*.

**KONIGSBERG**, capitale de ce cercle, et de tout le royaume de Prusse, port, université, un peu au-dessus de l'embouchure du *Prézel*. C'est une grande et belle ville, bien bâtie, où l'on compte 52,000 âmes ; elle est divisée en trois parties, qui sont ceintes d'un bon rempart, défendu par 23 demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où est une belle bibliothèque, et dont une des salles a 274 pieds de long sur 50 de large ; cependant elle est sans piliers. L'hôtel-de-ville, la bourse, la principale église et les hôpitaux, sont de beaux bâtiments.

Konigsberg  
Il y avo  
il a été  
On y a  
qui juge  
subaltern  
Albert,  
la patrie  
de 80 an  
la plus g  
infinité d  
doute à c  
quand o  
disent de  
duit tout

PILLA  
berg, su  
dentelles  
pêche su

MEME  
au nord  
la *Sclav*  
Prusse s  
perdu un

LABIA  
*rich-Haf*  
mer Balt  
*rich-Ner*  
*Nardie*.

nique à  
à en tra

TILSIT  
Cette vill  
Napoléon  
1807, et  
juillet su  
l'autre er

2. Le

Konigsberg est aussi la capitale du *Samland* propre. Il y avoit autrefois un évêché dans cette ville ; mais il a été sécularisé. Les catholiques y ont une église. On y a établi un conseil souverain ou parlement, qui juge en dernier ressort des appels des justices subalternes. L'université fut fondée en 1544, par Albert, dernier grand-maître et premier duc. C'est la patrie du professeur *Kant*, mort à l'âge de plus de 80 ans, en 1804. Son système philosophique a fait la plus grande sensation en Allemagne, où il a une infinité de partisans. L'auteur s'est enveloppé, sans doute à dessein, dans de très grandes ténèbres ; mais quand on est venu à bout de les pénétrer, on voit, disent des personnes éclairées, que son système conduit tout droit à l'athéisme.

**PILLAU**, port et place forte, à l'ouest de Konigsberg, sur la mer Baltique. On y fait de fort belles dentelles, et ses environs sont fort agréables. On pêche sur la côte beaucoup d'esturgeons.

**MEMEL**, port et place forte, sur la même mer, au nord de Konigsberg. C'est la principale ville de la *Sclavonie*. C'est dans cette ville que le roi de Prusse s'est réfugié en février 1807, après avoir perdu une grande partie de ses états.

**LABIAU**, au nord-est de Konigsberg, sur le *Cu- rich-Haf* ou lac de Courlande, qui est séparé de la mer Baltique par une langue de terre appelée *Cu- rich-Nerung*. Cette ville est la principale de la *Nardie*. Elle a un château fortifié, et elle communique à Konigsberg par deux canaux qui servent à en transporter les marchandises.

**TILSITT**, sur le *Niemen*, ville très commerçante. Cette ville est célèbre par l'entrevue des Empereurs Napoléon et Alexandre, sur le Niemen, le 25 juin 1807, et par les deux traités de paix, signés le 7 juillet suivant : l'un entre la France et la Russie, l'autre entre la France et la Prusse.

2. Le cercle de *Natangen*, au milieu du royaume

de Prusse, contient la *Natangie*, la *Bartonie* et la *Sudavie*.

BRANDENBURG, près l'embouchure du Prégel, entre Königsberg et Pillau, sur la rive méridionale. C'est la principale ville de la *Natangie*. Elle est jolie, et a un port commode et un beau château : ses environs sont très fertiles.

BARTENSTEIN, grande et belle ville, dans la *Bartonie*, au sud de Königsberg, et sur l'*Alle*, qui se jette dans le Prégel.

LICK, au sud-est, et vers les frontières de la Lithuanie. C'est la principale ville de la *Sudavie*. Cette province et la *Bartonie* ont beaucoup de lacs et de marais.

3. Le cercle de *Hockerland* est le plus à l'occident; et les terres de Pologne l'environnoient de trois côtés. Il renferme la *Galindie*, la *Poméranie* et le *Hockerland* propre.

NEIDENBURG, près de *Soldaw*, est la principale ville de la *Galindie*: elle a un château situé sur une montagne.

MARIENWERDER, à peu de distance de la *Vistule*. C'étoit autrefois la résidence des évêques de *Poméranie*, dont elle est la principale ville. Cet évêché a été sécularisé.

HOLLAND, dans le *Hockerland* propre ou *Pogésanie*. C'est aujourd'hui une des plus riches et des meilleures villes de la Prusse.

4. La *Warmie*, ou l'*Ermeland*, à l'est de *Holland*: c'est un pays nouvellement détaché, par ordre du roi, de la Prusse occidentale, ou *Nouvelle*, et que plusieurs écrivains ont mal attribué au palatinat de *Mariembourg*, dont il étoit indépendant.

HEILSPERG, capitale, avec un bon château où demeure l'évêque de *Warmie*, qui gouvernoit ce pays avec son chapitre. Ce prélat prend aussi le titre d'évêque de *Samland*.

FRAVENBERG, à l'occident, sur le *Frisch-Haf*, golfe

de la mer  
chapitre  
son Syst  
évêques d  
auteur d'  
mort car  
vers 1765  
de Cracov  
pour tire

De

Cette p  
membrem  
ferme ce q  
de *Culm*  
territoires  
situés au  
dans la  
dans la P  
méranie,  
partie de  
duché de

1. Le c  
d'*Hockerl*

MARIEN  
de la *Vis*  
jette dans  
étoit autre  
Teutonique  
nisme; ma  
les faubour

STUM, p  
tines du Pa

ELBING,  
commerçan  
bitants. El  
beck, et e

Tom.

de la mer Baltique ; c'est où est la cathédrale et le chapitre de Warmie. Nicolas Cope nic, si connu par son Système du Monde, en étoit chanoine. Deux évêques de Warmie ont été célèbres : Stanislas Hosius, auteur d'excellents ouvrages contre les protestants, mort cardinal en 1579, et M. de Zaluski, mort vers 1765, après avoir établi, avec son frère, évêque de Cracovie, une ample bibliothèque à Varsovie, pour tirer sa nation de l'ignorance.

## ARTICLE III.

*De la Prusse Nouvelle ou Occidentale.*

Cette partie de la Prusse, qui, par le premier démembrement, avoit été séparée de la Pologne, renferme ce qu'on appelloit les Palatinats de *Mariembourg*, de *Culm*, et de la petite *Poméranie*, avec quelques territoires voisins tirés de la grande Pologne, et situés au nord de la rivière de *Notez*, qui se décharge dans la *Varte*. Les terres y sont plus fertiles que dans la Prusse orientale, excepté dans la petite *Poméranie*, où se trouvent des terrains ingrats. Une partie de la Prusse occidentale a été réunie au grand duché de Varsovie (*voyez* royaume de Saxe).

1. Le cercle de *Mariembourg*, au nord de celui d'*Hockerland* et de la *Warmie*.

*MARIENBOURG*, *place forte*, sur le bras oriental de la *Vistule*, qui se nomme le *Nogat*, et qui se jette dans le golfe ou lac de *Frisch-Haf*. Cette ville étoit autrefois la résidence du grand-maître de l'Ordre Teutonique. Les bourgeois professent le luthéranisme ; mais il y a beaucoup de catholiques dans les faubourgs.

*STUM*, petite ville au midi, où se tenoient les diétines du Palatinat de *Mariembourg*.

*ELBING*, au nord, *place forte*, grande ville, et commerçante. On porte sa population à 14,000 habitants. Elle a été fondée par une colonie de *Lubeck*, et elle étoit de la Hanse Teutonique. Il y

a beaucoup plus de luthériens que de catholiques. Le roi de Prusse, avant de s'en rendre maître, avoit depuis long-temps des troupes dans les environs, et même dans les faubourgs.

2. Le cercle de la *petite Poméranie*, ou de la *Pomérellie*, faisoit autrefois partie de la Poméranie (voisine), province d'Allemagne. *Mestowyn*, qui possédoit cette petite Poméranie, étant mort sans enfants, la laissa à *Prémilas II*, duc de Pologne. Elle passa ensuite aux Chevaliers Teutoniques, aux marquis de Brandebourg, et enfin retourna à la Pologne.

*DRISCHAW*, au midi, sur la *Vistule*, petite ville fortifiée.

*SCHONECK* et *TAUCHEL*, autres petites villes avec châteaux.

3. et 4. Le cercle de *Culm* et celui de *Notez* font partie du duché de Varsovie (voyez royaume de Saxe, département de Bromberg).

#### *Dantzick.*

*DANTZICK*, *place forte*, *port*, est comprise dans le cercle de la petite Poméranie. Cette ville, qui renferme 36,000 habitants, avoit été maintenue libre par le premier traité de partage des trois puissances. Elle est à l'embouchure de la *Vistule*, et se gouvernoit en forme de *république*. C'est une des principales villes de l'Europe, pour sa grandeur, ses richesses et son commerce, mais qui a déchu; elle étoit *anséatique*, et la première même de cette ligue. Son *port* est célèbre pour le commerce de tout le Nord, qui consiste principalement en blé, que cette ville fournit à différents pays de la mer Baltique, etc. Les magistrats et la plupart des habitants sont luthériens: il y a aussi des calvinistes et des catholiques, à qui on permet l'exercice de leur religion. On y voit plusieurs beaux bâtimens, comme la bourse, le collège, les arsenaux. C'est la patrie de *Philippe Cluvier* savant littérateur et géographe, mort en 1623. Les habitants de *Dantzick*, qui ont souvent changé

de maîtres, étoient sous la domination de la Prusse, depuis 1793; mais par le traité de Tilsitt, Dantzick a été déclarée de nouveau ville libre, sous la protection du roi de Prusse, et du roi de Saxe.

Près de Dantzick, est le riche monastère d'*Oliva*, fondé en 1178, pour des bénédictins, mais occupé ensuite par des religieux de Cîteaux. Il est célèbre par le traité de paix qui y fut fait, l'an 1660, entre la Suède et la Pologne.

FIN DU PREMIER VOLUME.

